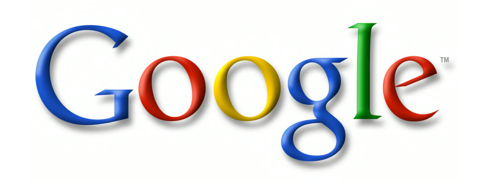
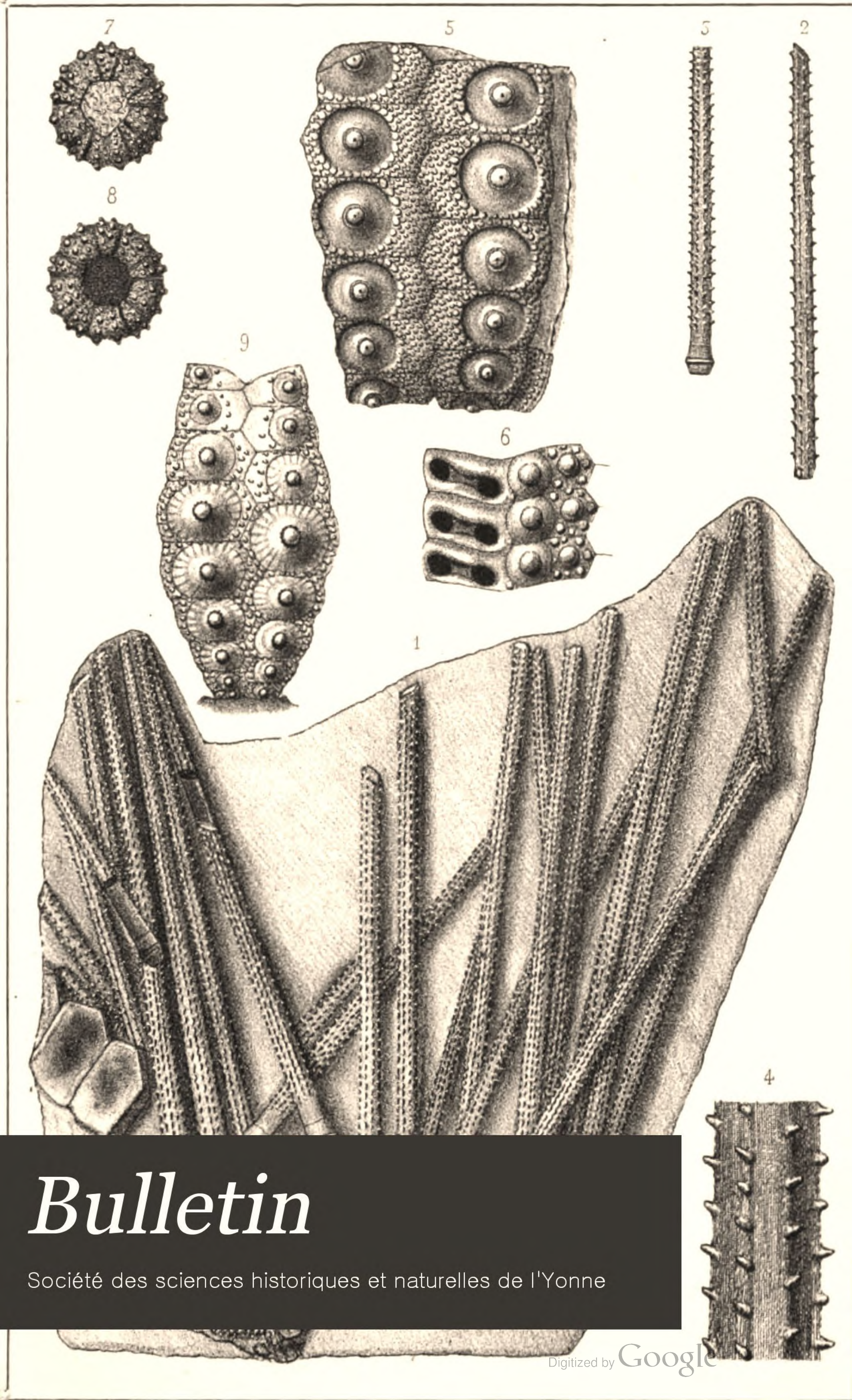



7
5
5
2
8
9
6
1
4
Bulletin
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne
Digitized by Google


Fr 51.1
VE RI TAS
HARVARD COLLEGE LIBRARY
BOOKS ON MODERN EUROPEAN HISTORY AND THE COUNTRIES OF NORTHERN AFRICA
FROM THE BEQUEST OF
BAYARD CUTTING
OF NEW YORK
CLASS OF 1900
Digitized by Google



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Article 15 du Règlement interieur. — La Société, en admettant au Bulletin les articles communiqués par ses membres, n'entend ni en approuver le contenu, ni en prendre la responsabilité.

BULLETIN

DE LA

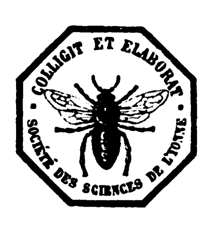
SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Année 1878. — 32e volume

12e DE LA 2e SÉRIE.



AUXERRE

SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ.

PARIS

V. MASSON ET FILS,
Place de l'Ecole de Médecine.

DURAND, LIBRAIRE,
9, rue Cujas.

1878


HARVARD COLLEGE
LIBRARY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1878.

I

SCIENCES HISTORIQUES

BIBLIOTHÈQUE D'AUXERRE

CATALOGUE DES OUVRAGES

CONCERNANT LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Donnés par M. le Comte Léon de BASTARD à la Bibliothèque de la ville d'Auxerre.

M. le comte Léon de Bastard, de Maligny, nous ayant promis qu'il donnerait à la Bibliothèque de la ville d'Auxerre les ouvrages et manuscrits concernant de près ou de loin le département de l'Yonne, qu'il avait laborieusement collectionnés, nous avons obtenu en effet, de M[me] la baronne de Bastard, sa mère, l'exécution de ces généreuses intentions, dont la mort avait malheureusement accéléré la réalisation.

Un premier legs fut fait comprenant un certain nombre de manuscrits et d'ouvrages imprimés qui furent catalogués. Un deuxième don de livres vint ensuite augmenter

le premier, mais nous n'avons pas pu le fondre dans le précédent, ce qui explique la présence au catalogue de quelques suppléments. On remarquera l'importance de cette collection pour l'histoire des lettres et des choses dans le département de l'Yonne, et la présence de raretés bibliographiques recueillies et reliées à grands frais par leur défunt possesseur.

Nous avons ajouté, autant que possible, des notes biographiques sur les auteurs, en renvoyant par des astérisques au catalogue départemental précédemment publié, pour les notices du même genre déjà faites sur des écrivains qui se représentent dans la collection de Bastard. Nous ajouterons que ces notes ont été faites avec le plus grand soin, et que celles qui contiennent des dates de jour et de mois ont été copiées sur les actes mêmes, comme cela avait eu lieu déjà pour la collection d'imprimés antérieurement cataloguée.

---

§ Ier.

AUTEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

1. — Amé (*). Nouvelle compilation didactique, pièce dédiée à M. Leblanc d'Avau, maire d'Auxerre. — *Auxerre*, 1829, in-8, cart.

2. — Amé (Émile) (*), architecte. 1° Serrurerie du XVe siècle ; bâtons de processions de l'église de Cravan (Yonne), monogramme d'un peintre-verrier du XVe siècle. — *Paris, Victor Didron*, 1854, pièce in-4, cart.

3. — 2° Serrurerie du XIIIe siècle : portes de la cathédrale de Sens [Ext. des *Annales archéologiques*]. — *Paris, Victor Didron*, mai et juin 1851, pièce in-4, cart.

4. — 3° Recherches sur les anciens vitraux incolores du département de l'Yonne. — *Paris, V. Didron*, 1854, pièce in-4, cart.

Nota. — Un astérisque (*) placé devant un article indique que l'auteur a été l'objet d'une note biographique au Catalogue départemental.

5. — Aubry. Description historique, critique et topographique des communes composant le district d'Avallon, etc., suivie d'une description des superbes grottes d'Arcy-Avallon. — *Avallon, Antoine Aubry*, an III, in-8, rel. veau.

6. — Bachot (Jean) (*). Noctes mormantinæ sive Joannis Bachoti, Senonici, curionis de Mormant, opuscula. — *Paris, D. Thierry*, 1651, grand in-8, cart. parchemin.

7. — Barthelemy (Anatole de). Recherches sur les monnaies fabriquées au moyen âge par les comtes et par les évêques d'Auxerre. — *Dijon, Douillier, imp.*, s. d., pièce in-4, cart.

8. — Balthazar (Daniel de Malherbe). La Sénonoise au Roy sur le démembrement de son archevêché. — *Sens, Savinien le Gras*, 1629, pièce in-12, rel. veau pl., tr. dor.

9. — BASTIDE (dom Phil.) (*). De ordinis S. Benedicti Gallicana propagatione liber unicus. — *Autissiodori, typ. Francisci Garnier*, 1683, in-4, rel. veau.

10. — BATDEBAT, curé de Saint-Louis de Gien. Epître à M. Frappier, défenseur des prétentions des églises cathédrales. — Pièce in-12, dem.-rel. veau, coins.

Le curé Batdebat est mort le 26 décembre 1781

11. — BEAUZÉE, de la Société littéraire d'Auxerre. Grammaire générale. — *Paris, Barbou*, 1767, 2 vol. in-8, rel. veau.

12. — BELGRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. Notice sur la carte agronomique et géologique de l'arrondissement d'Avallon. — *Auxerre, Perriquet*, 1851, in-8, cart., dem.-rel. veau.

Belgrand, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, est né à Ervy (Aube) le 23 avril 1816; il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques*, gr. in-4.

13. — BELLENGER. Oraison funèbre de Paul d'Albert de Luynes, cardinal-archevêque, vicomte de Sens. — *Caen, Louis-Jean Poisson*, 1788, pièce in-4, dem.-rel. veau, coins.

14. — BERAUT (l'abbé). Oraison funèbre de Charles Veluard, curé de Villethierry. — *Paris, Bailly*, 1835, pièce in-8, cart.

15. — BERILLON (Louis-Eugène), instituteur à Saint-Fargeau. La bonne ménagère agricole. — *Auxerre, Gallot*, 1862, in-12, cart.

Berillon (L.-E.), instituteur, est né à Maligny le 9 juin 1827.

16. — BERNARD (d'Héry), député à l'Assemblée nationale (*). Rapport sur l'organisation générale des secours publics et sur la destruction de la mendicité. — *Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale*, 13 juin 1792, in-8, cart.

17. — BERNARD (Aug.). 1° Notice historique sur la bibliothèque La Valette (lettre autogr.). — *Lyon, Aimé Vingtrinier*, 1854, in-8, toile.

18. — 2° Notice sur l'histoire du Beaujolais de Pierre Louvet. — *Lyon, Aimé Vingtrinier*, 1854, pièce in-8.

19. — BIET, abbé de Saint Léger de Soissons. Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules, etc., suivie des dissertations de Lebeuf et Ribaud de Rochefort. — *Paris, chez*

J.-B. Delespine, 1736, 1 vol. in-12, veau pl.

L'abbé Biet (Réné) est mort le 29 octobre 1767.

20. — Binet (Étienne, le P.). L'idée des bons prélats et la vie de saint Savinian. — *Paris, Sébastien Chappelet*, 1629, 1 vol. in-12, maroq. rouge, pl., tr. d..

Le P. Binet est né à Dijon en 1569, et est mort, à Paris, le 4 juillet 1639.

21. — Blignières (A. de), professeur au collége Stanislas. Essai sur Amyot et les traducteurs français au xvie siècle. — *Paris, Durand*, 1851, in-8, dem.-rel. chag.

22. — Bocquin (Louis), conservateur adjoint de la bibliothèque de Semur. Esquisse pittoresque et historique de la ville de Semur. — *Semur, Bussy*, 1839, 1 vol in-8, dem.-rel. veau et carte.

23. — Boileau (l'abbé) (*). Histoire des Flagellans, trad. du latin par Granet. — *Amsterdam, Henri du Sauget*, 1732, 1 vol. in-12, veau.

24. — 2° De l'abus des nudités de gorge [attribué à l'abbé J. Boileau]. — *Paris, A. Delahays*, 1858, 2e édit., petit in-8, dem.-rel. chag. — La première édition date de 1677.

25. — Bondy (comte de). Recrutement de l'armée; observations pratiques sur les inégalités du mode actuel de répartition des contingents, etc. — *Auxerre, Perriquet*, mars 1841, in-8, cart. — Avec dédicace à M. le comte Molé, pair de France.

M. François-Marie Taillepied, comte de Bondy, sénateur, ancien préfet du département de l'Yonne, où il a laissé d'excellents souvenirs, est né à Paris le 23 avril 1802.

26. — Bonnetat (l'abbé). 1° Des droits et des devoirs de la royauté constitutionnelle dans l'ordre de la religion. — *Paris, Sagnier et Bray*, 1847, 1 vol. in-8, dem.-rel. veau.

Bonnetat (Jacques), curé-doyen, est né à Cravan le 10 septembre 1812.

27. — 2° De la politique révolutionnaire et de son avenir. — *Paris, Lacour*, 1849, 1 vol. in-8, dem.-rel. veau. — Avec lettre autographe d'envoi à M. de Bastard.

28. — 3° Études sur la philosophie; son identité de principes avec le catholicisme. — *Paris, Vivès*, 1858, 2 vol. in-12, dem.-rel. veau.

29. — Borely (Nicolas), prêtre. Vie de messire Christophe d'Authier de Sisgaud, évêque de Be-

thléem (1). —*Lyon*, *Jean Coste*, 1703, 1 vol. in-12, bas pl.

30. — Bouillon (Jean), sénonois. Exposition et interprétation mystique de tous les offices divins, etc.—*Paris, Claude Fremy*, 1572, in-12.

Jehan Bouillon, prêtre originaire de Sens. Mort à Bray-sur-Seine, où il habitait et desservait la cure de Jaulne, et inhumé le 30 avril 1586.

31. — Bourlet de Vauxcelles, grand-vicaire de Sens. Éloge de d'Aguessau, chancelier de France. — *Paris*, *Brunet*, 1760, pièce in-8, cart.

Bourlet de Vauxcelles (Simon-Jérôme), prêtre du diocèse de Paris, docteur en Sorbonne, chanoine de Sens le 26 octobre 1765, puis vicaire-général de l'archevêché de Sens, devint journaliste et homme de lettres pendant la Révolution.

L'abbé de Vauxcelles est né à Versailles le 11 août 1733, et est mort à Paris le 18 mars 1802.

32. — Bourquelot (F.). L'office de la Fête des Fous de Sens, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Sens. — *Sens*, *Duchemin*, 1856, in-8, demi rel. veau.

33. — Bouvard (A.-P.-A.). Fables nouvelles et Poésies diverses. *Auxerre*, *Gallot-Fournier*, 1835, in-8, dem.-rel. veau, coins.

(1) Bethléem est un évêché sans territoire situé à Clamecy, ancien diocèse d'Auxerre.

34. — Breuillard (l'abbé (*). Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne. — *Avallon*, *Mlle Chamerot*, 1857, in-18, rel. veau.

35. — Brienne (de), archevêque de Sens. Recueil : 1° Lettre aux évêques, ses confrères, à l'Assemblée nationale. *Rome*, 1790. — 2° Mandement de Mgr le cardinal de Loménie, évêque du département de l'Yonne (1791). — 3° Traduction fidèle et littérale du bref du Pape à Mgr l'archevêque de Sens (3 février 1791).—In-8, dem.-rel. veau.

Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, archevêque de Sens et cardinal en 1788, est mort en prison, à Sens, le 16 février 1794.

36.— Bruchet (l'abbé) (*). Oraison funèbre pour Louis XVI et les quatre autres victimes royales. — *Auxerre*, *L. Fournier*, 1814, pièce in-8, cart.

37. — Brullée (l'abbé) (*). Histoire de l'abbaye royale de Sainte-Colombe-lès-Sens et vie de sainte Colombe.—*Sens, Duchemin*, 1852, in-8, dem.-rel. veau.

38. — Burluguay. Toilette de Mgr l'archevesque de Sens, ou ré-

ponse au factum des Filles Sainte-Catherine-lès-Provins contre les PP. Cordeliers. — 1669, 1 vol. in-12, veau pl.

Borlagnay (Jean-Baptiste), prêtre du diocèse de Paris, chanoine de Sens dès l'an 1670, est mort le 17 janvier 1702.

39. — Buzy (J.-B.). Souvenirs de Pontigny et de la Pierre-qui-vire. — Pièce lue à la Société archéologique de Sens le 3 nov. 1862, in-8, broch.

Buzy, professeur de rétborique au lycée de Sens, est né à Clermont, près Verdun (Meuse), le 21 octobre 1821.

40. — Cadroy (le P.), franciscain. Le Triomphe de la mort, ou Discours funèbre de Marie Thérèse d'Autriche, reine de France. — *Auxerre, Garnier*, 1683, in-4, cart.

41. — Careau (J.-B.-F.), de Saint-Fargeau, docteur en médecine. Essai de topographie physico-médicale de la ville de Saint Fargeau [Thèse]. — *Paris, Didot jeune*, 1817, pièce in-4, cart.

Careau (J.-B.-François), docteur en médecine, né à Saint-Fargeau le 21 mai 1795, mort dans cette ville le 23 août 1861.

42. — Carré (Jacques), professeur au collège d'Avallon. Oraison funèbre de Riquetti-Mirabeau. — *Avallon, chez Aubry*, 1791, in 8, dem.-rel. veau.

43. — Carré, curé de Sainte-Pallaye. Culte public en langue française adressé à l'Assemblée nationale le 1er mars 1790. — *Auxerre, imp. Laurent Fournier*, pièce in-8, cart.

Carré (Jean-Germain), né le 7 novembre 1739, curé de Sainte-Pallaye depuis le 4 janvier 1783, se maria à Vezelay le 1er vendémiaire an III, et devint ensuite instituteur à Auxerre, où il mourut le 12 décembre 1809.

44. — Caussel (d'Auxerre). De la connaissance de Jésus-Christ considéré dans ses mystères, etc. — *Paris, J.-T. Hérissant* et *Auxerre, F. Fournier*, 1763, in-12, rel. veau.

Caussel, prêtre, secrétaire de l'hôpital général de Montpellier pendant 50 ans, mort en 1729 à l'âge de 80 ans.

45. — Caylus (Mgr de) (*), évêque d'Auxerre. 1° Harangue faite au roi par l'évêque d'Auxerre. — *Paris, veuve Muguet*, 1707, pièce in-4, dem.-rel. veau.

46. — 2° Œuvres. — *Cologne* (Auxerre), 1751, 10 vol. in-12, veau pl.

47. — 3° Supplément aux œuvres. *Cologne* (Auxerre), 1755, in-12, rel. veau.

48. — Certon (Salomon), notaire et sécrétaire du roi. 1° L'Odyssée d'Homère [de la version de Salo-

mon Certon]. — *Paris*, *Nicolas Hameau*, 1615, 2e édition, suivie des opuscules d'Homère, in-12, veau.

49. — 2° Les œuvres d'Homère, prince des poètes. — *Paris, Blaise*, 1615, in-12, veau.

50. — CHAILLOU DES BARRES (le baron) (*). Notice sur le château d'Ancy-le-Franc [Extr. de l'*Annuaire de l'Yonne*]. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1838, pièce in-8, cart.

51. — CHAISNEAU (l'abbé Charles), curé de Maillot, près Sens, de 1783 à 1789. 1° Arcas, pastorale sur les Assemblées provinciales. — *Sens*, *Veuve Tarbé*, 1788, in-16, dem.-rel. veau.

L'abbé Chaisneau est né le 5 septembre 1749. Pendant la Révolution, il fut curé constitutionnel de Plombières-lès-Dijon. Il se maria, à Auxerre, le 1er prairial an III.

52. — 2° Discours prononcé dans le temple de la Raison, à Auxerre, le 20 ventôse an II. — *Auxerre*, an II, pièce in-12, veau pl.

53. — CHALLE (A.), avocat (*). 1° Odoranne de Sens, écrivain et artiste du XIe siècle. — *Auxerre*, *Perriquet et Rouillé*, 1857, pièce in-8, cart.

54. — 2° Origines historiques attribuées à Auxerre; Auxerre il y a cent ans. — *Auxerre, Perriquet*, in-8., cart. [Extr. du *Bull. de la Société des sciences de l'Yonne*, t. VII et IX.]

55. — CHAMPION DE CICÉ (*), évêque d'Auxerre. 1° Oraison funèbre de Mgr Louis, dauphin de France, prononcée le 12 mai 1766 devant l'Assemblée générale du clergé de France. — *Auxerre*, *Fournier*, 1766, in-4, dem.-rel. veau.

56. — 2° Oraison funèbre de Louis, dauphin. — *Paris*, *Guillaume Desprez*, 1766, in-4, dem.-rel. veau.

57. — CHAMPOLLION-FIGEAC, Fourier et Napoléon. L'Égypte et les Cent-Jours. — *Paris*, *Firmin Didot*, 1844, in 8, dem.-rel. veau.

58. — CHAPRON (l'abbé J.), du diocèse de Sens. Heureux et glorieux souvenir du 8 décembre 1854. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1857, in-12, dem.-rel. veau.

59. — Chardon (*), président du Tribunal civil d'Auxerre. 1° Traité du dol et de la fraude en matière civile et commerciale. — *Avallon*, *chez Comynet*, 1828, 3 vol. in-8, dem.-rel. veau.

60. — 2° Traité du droit d'alluvion. — *Avallon*, *chez Comynet*, in-8, dem.-rel. veau.

61. — 3° Réformes désirables et faciles dans les lois sur la procédure civile. — *Auxerre, Gallot-Fournier*, in-8, dem.-rel. veau.

62. — 4° Traité des trois puissances maritale, paternelle et tutélaire. — *Paris, chez Cotillon ; Auxerre, G. Maillefer*, 1841, 3 tomes en 1 vol., dem.-rel. chag.

63. — Charpentier (C.-A.-T.), de Joigny. Essai sur la mélancolie. — *Paris, Farge*, 1803, in-8, cart.

64. — Chastellux (le chevalier de). Discours prononcés dans l'Académie française. — *Paris, Demonville*, 1775, pièce in-4, cart.

65. — Chastellux (le marquis de) (*). De la félicité publique. — *Paris, Renouard*, 1822, nouvelle édition, 2 vol. in-8, cart.

66. — Cherest (Aimé), avocat (*). 1° Nouvelles recherches sur la Fête des Innocents et la Fête des Fous. — *Auxerre, Perriquet*, 1853, in-8, cart.

67. — 2° Eunius Mummol, comte d'Auxerre. — *Auxerre, Perriquet*, 1857, pièce in-8, cart.

68. — 3° Gérard de Roussillon dans l'histoire, dans les romans et les légendes. — *Auxerre, Gallot*, 1858, 1 vol. in-8, dem.-rel. veau.

69. — Clément (*), trésorier de l'église d'Auxerre. Journal de correspondances et voyages d'Italie et d'Espagne pour la paix de l'Église, en 1758, 68, 69. — *Paris, Longuet*, an X-1802, 3 vol. in-8, toile [Nota. — N'a été publié qu'en mars 1803].

70. — Clément (Jules). 1° Le Vétérinaire, ouvrage pratique à l'usage des cultivateurs pour le traitement des maladies des bestiaux [sous les auspices de M. Cavalier]. — *Paris, Delahaye*, s. d , in-18, dem.-rel. v.

71. — 2° La Santé ou la Médecine populaire. — *Paris, Bernardin Bechet*, s. d., in-18, dem.-rel. veau.

72. — Commanville (l'abbé de). Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers. — *Paris, Delaune*, 1700, in-8, veau.

73. — Cornat (l'abbé) (*). Notice religieuse, historique, etc., sur le Mont-Saint-Sulpice. — *Auxerre, Perriquet*, 1849, in-8, dem.-rel. veau.

74. — Cottet (Jacques), chanoine de Sens. Dissertation sur l'honoraire des messes. — 1748,

in-8, rel. veau pl., *s. l.* [reliure de Clauss].—Sur la feuille du titre on lit, de la main de Mahiet, chanoine de Sens : *Ex dono autoris D. Jacobi Cottet.*

Cottet (Jacques-Louis), chanoine de Sens, où il est né, curé de Saint-Hilaire de cette ville, fervent janséniste, prit possession du canonicat de M. Fenel le 2 juin 1727. Son livre fut mis à l'index par décret du 11 septembre 1750. Il est mort en exil, à Auxerre, le 6 mars 1754.

75. — COUGNY (E.). Notice sur un sceau du XIIIe siècle [de saint Germain] trouvé dans les environs de Decize (Nièvre), 1846. — Pièce in-8, rel. veau, coins.

76. — COURTOT (le rév. P. François), cordelier. La Science des mœurs tirée du fond de la nature.— *Paris, Couterot*, 1694, in-12, veau.

77. — COUSIN (d'Avallon) (*). 1° Nouveau Dictionnaire d'anecdotes. — *Paris*, *Corbet*, 1825, in-12, dem.-rel. veau.

78.— 2° Dictionnaire pittoresque. —*Paris*, *Guiltemot*, 1835, in 12, dem.-rel. ch. [Andrieux].

79. — 3° : Beaumarchaisiana. — Bonapartiana. — Christiana. — Dalembertiana.— Diderotiana.— Fontainiana. — Fontenelliana. — Gasconiana. — Linguetiana. — Malesherbiana. — Pironiana. — Rivarotiana. — Santoliana. — Scaroniana. — Voltairiana. — 15 vol. in-12, de 1801 à 1853, dem.-rel. veau.

80. — CRESPET (V.-P.-F.-P.), prieur des Célestins de Paris. 1° Le Jardin de plaisir et récréation spirituelle.—*Paris, Pierre Bertaud*, 1605, 2 tomes en 1 vol. in-8 parch.

Crespet (Pierre), savant religieux célestin, né à Sens en 1548, mort en 1594.

81. — 2° La Pomme de Grenade mystique ou Institution d'une vierge chrétienne. — *Paris*, *Guillaume de La Noue*, 1695. in-8 parch., 3e édition.

82. — DAUBENTON (le rév. P.), confesseur de Sa Majesté catholique, né à Auxerre. La vie du bienheureux J.-François Régis. — *Paris*, *Nicolas Leclère*, 1716, in-4, rel. veau pl.

Le P. Daubenton est né à Auxerre le 21 octobre 1648. Il est mort le 7 août 1723.

83. — DESERIN (J.-B.), docteur en médecine. Recueil : Observations et réflexions sur la loi du 19 ventôse an XI, relative à l'exercice de la médecine. — Lettre sur le projet de loi électorale.— Réflexions sur le gouvernement constitutionnel, etc. — 1820-1834, *Auxerre, Lecoq et Perriquet*, *impr.*, 1 vol. in-8, dem.-rel. veau.

Desérin (J.-B.), docteur en médecine, reçu à Paris le 28 frimaire an XI.
Né à Courson le 29 août 1773, est mort à Taingy le 15 juillet 1846.

84.— DESJARDIN (Ernest). Alesia, 7e campagne de Jules César. — *Paris*, *Didier*, 1859, in-8, dem.-rel. veau.

85. — DETTEY (l'abbé) (*). Mémoire pour la vérification des reliques prétendues de saint Germain, évêque d'Auxerre, trouvées en 1717 dans l'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre. — *Paris*, *veuve Lottin*, 1754, in-12, rel. veau.

86.— DEVILLE (Alb.) (*). Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de Poésies fugitives et de Pensées détachées.— *Paris*, *Gérard*, an XI, in-12, dem.-rel. veau.

87. — DÉY (Aristide). 1° Études historiques sur le canton de Bléneau.—*Auxerre*, *Perriquet*, 1852, in-8, dem.-rel. veau [Extr. de l'*Annuaire de l'Yonne* de 1848].

Déy (Aristide-Joseph) est né à Arbois le 16 mai 1807. — Ancien directeur des Domaines; auteur de nombreux mémoires d'érudition historique.

88.— 2° Recueil : Rapport à la Société des sciences de l'Yonne sur l'utilité d'un Jardin botanique à Auxerre. — Notice historique sur les vins d'Auxerre.— Méthode pour classer une collection d'armoiries. — Précis historique sur la construction des routes dans le département de l'Yonne. — Statistique de l'Exposition générale de peinture et de sculpture en 1856. — Alesia. — 1854-1856, *Auxerre*, in-8.

89. — 3° Géographie féodale de la baronnie de Perreuse. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1857, pièce in-8, dem.-rel. veau.

90. — 4° Alésia, lettre sur Alésia [*Constitution*, 4 décembre]. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1856-1857, in-8, cart.

91. — 5° Auxerre, ville municipale des Gaules [Extr. du *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*].— *Auxerre*. *Perriquet*, 1857, pièce in-8, cart.

92. — 6° Armorial historique de l'Yonne, recueil d'armoiries portées avant 1789 dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne. — *Sens*, *Duchemin*, 1863, in-8, dem.-rel. veau.

93. — DORIS DE LA FONDRÉE (Vincent), chanoine d'Avallon. Sacræ orationes declamatæ Avalone. — *Divione*, *apud vid. Philib. Chavance*, 1662, pièce in-8, dem.-rel. maroq. rouge, coins.

Doris de la Fondrée (Vincent), théologal et principal du collége d'Avallon.

Auteur de l'Éloge du président Odebert dans le livre de l'*Académie des afflictions*, imprimé en 1666, etc.

94.— DORMOIS (Camille) (*). Notice historique sur la commune de Villiers-Vineux [Ext. du *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*]. — *Auxerre, Perriquet*, 1853, pièce in-8, cart.

95. — DUCHÉ (Émile), docteur. Étude historique sur la vallée de Solemé [Extr. de l'*Annuaire de l'Yonne* de 1853]. — *Auxerre, Perriquet*, 1853, pièce in-8, cart.

M. Duché (Émile-Charles), docteur en médecine, est né à Auxerre le 3 avril 1814. Économiste et statisticien.

96. — DUBÉ (Paul), docteur en médecine, à Montargis. Histoire de deux enfants monstrueux nés en la paroisse de Sept-Fonds, au duché de Saint-Fargeau, en 1649. — *Paris, Piot*, 1650, pièce in-12, s. l., t. d., veau pl.

Paul Dubé est né à Bléneau, suivant qu'il le dit dans son récit.

97. — DUFEY (J.-S., de l'Yonne) (*). 1° Nouveau Dictionnaire historique des environs de Paris.— *Paris, Perrotin*, 1825, in-8, dem.-rel. veau.

98. — 2° Résumé de l'histoire de Bourgogne. — *Paris, Maurice* et *Charles Bechet, libraires*, 1825, 2 vol. in-18, rel. veau.

99. — 3° Résumé de l'histoire de la régénération de la Grèce jusqu'en 1825. — *Paris, Méquignon-Marvis*, 1825, 3 vol. in-12, dem.-rel. veau.

100. — 4° Histoire des Parlements de France, etc. — *Paris, Galliot*, 1826, 2 vol. in-8, rel. veau, avec dédicace d'auteur.

101. — 5° La Bastille, mémoires pour servir à l'histoire secrète du gouvernement français depuis le XIVe siècle jusqu'en 1789. — *Paris, Krabbe*, 1833, in 8, dem. rel. veau, avec plan.

102. — DU PERRON (le cardinal) (*). 1° Lettre envoyée à M. Casaubon, estant en Angleterre. — *Rouen*, 1612, pièce in-12, cart.

103. — 2° Harangue faicte de la part de la Chambre ecclésiastique, en celle du Tiers-État, sur l'article du Serment.—*Paris, Ant. Étienne*, 1615, in 12, dem.-rel. veau.

104. — 3° Examen du livre du sieur Du Plessis contre la Messe, pas messire Jacques Davy, lors

évesque d'Evreux, et maintenant cardinal Du Perron, archevesque de Sens. — *Evreux, A. Lemarie*, 1618, in-12, parchemin.

105. — Du Plessis. Lettre du P. Toussaint Du Plessis, au sujet de la dissertation sur le Soissonnais, de Lebeuf, suivie des réponses de ce dernier. — *Paris, Jean Delespine*, 1736, in-12, rel. veau.

106. — Du Prat (le marquis). 1° Essai sur la vie du chancelier Antoine Du Prat, archevêque de Sens. — *Versailles, Dagneau*, 1854, in-8, dem.-rel. veau.

107. — 2° Vie d'Antoine Du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens. — *Paris, Techner*, 1857, in-8, dem.-rel. veau, port.

108. — 3° Généalogie historique, anecdotique et critique de la Maison Du Prat, par le marquis Du Prat. — *Versailles, Dagneau*, 1857, in-8.

109. — Duru (l'abbé L.-M.) (*). 1° Épître à Deligand. — *Auxerre, Perriquet*, 1850, in-8, cart. — Hommage d'auteur.

110. — 2° Discours sur les écrivains de la ville d'Auxerre, depuis les temps anciens jusqu'au XIIe siècle. — *Auxerre, Perriquet*, 1851, pièce in-8, dem.-rel. veau.

111. — 3° Fables nouvelles. — *Auxerre*, 1855, 2 v. in-18, dem.-rel.

112. — 4° Fables nouvelles, ou Leçons d'un maître à ses élèves. — *Auxerre, imp. Perriquet*, 1855, 2 vol. in-18, dem.-rel. veau.

113. — 5° Eugène, ou Plan de vie d'un instituteur chrétien. — *Auxerre, Perriquet*, 1856, in-18, dem.-rel. veau.

114. — 6° Énigmes de Cœlius Symposius, trad. en vers français. — *Paris, Durand; Auxerre, Gallot*, 1857, in-18, dem.-rel. veau.

115. — D'Eon de Beaumont (*). 1° Lettres, mémoires et négociations particulières avec MM. les ducs de Praslin, du Nivernois, etc. — *La Haye, Scheurleer*, 1764, in-4, dem.-rel. bas.

116. — 2° Lettres, mémoires et négociations particulières, etc. — *Londres, Jacques Dixwell*, 1764, in-8, rel. veau.

117. — 3° Essai historique sur les finances. — *Amsterdam*, aux dépens de la Compagnie, 1754, in-24, dem.-rel. veau.

118. — 4° Mémoires historiques et politiques sur les finances. — *Londres, Mortier*, 1773, 2 vol. in-12, dem.-rel. veau.

119. — 5° Les loisirs du chevalier pendant son séjour en Angleterre, etc. — *Amsterdam*, 1775, 13 vol. reliés en 7, veau.

120. — 6° Pièces relatives aux démêlés de Mlle d'Eon de Beaumont et le sieur Caron, dit de Beaumarchais. — *S. l.*, 1778, in-8, dem.-rel. mar.

121. — D'ESPAGNAC (l'abbé), vicaire-général de Sens. Réflexions sur l'abbé Suger et son siècle. — *Londres*, 1780, in-8, cart.

122. — FENEL. Dissertation touchant le divertissement convenable et bienséant des ecclésiastiques. — *Paris, chez Jacques Langlois*, 1684, in-12, rel. veau.

Fenel (Charles-Henri), né le 1er octobre 1665, est mort à Sens le 7 février 1727.

123. — FENEL (l'abbé), chanoine de Sens. Dissertation sur la conquête de la Bourgogne par les fils de Clotaire Ier. — *Paris, Chaubert*, 1744, in-12 cart. vert.

Fenel (Jean-Bazile-Pascal) prêtre du diocèse de Paris, chanoine de Sens le 5 novembre 1718, membre de l'Académie des inscriptions, est mort à Paris le 16 décembre 1753.

124. — FERNIER, grand archidiacre de l'église d'Auxerre. Oraison funèbre d'Anne d'Autriche. — *Paris, Georges Josse*, 1666, pièce in-4, dem.-rel. veau, coins.

Fernier, archidiacre d'Auxerre, est mort dans cette ville le 12 septembre 1682, à l'âge de 61 ans.

125. — FOURNIER (dom) (*). 1° Description des saintes grottes de l'église de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre. — *Auxerre, chez J.-B. Troche*, 1714, in-12, relié par Capé, maroq, vert., tr. d.

126. — 2° Description des saintes grottes de Saint-Germain d'Auxerre. — *Auxerre, J.-B. Troche*, 1714, in-12, cart.

127. — 3° Description des saintes grottes de l'église de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre, 2° éd. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1780, in-12, relié par Capé, maroq. vert, tr. d.

128. — 4° Description des saintes grottes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, avec notice archéologique, par M. Quantin, archiviste de l'Yonne. — *Auxerre, G. Maillefer*, 1846, in-12, dem.-rel. veau.

129. — FRAPPIER, chanoine d'Auxerre (*). Protestation en faveur du droit du doyen d'Auxerre. — 29 septembre 1766, in-12, rel. veau.

130. — 2° Discours de M. X..., chanoine d'Auxerre, au Chapitre assemblé, le 10 août 1770. — *En France*, 1770, in-12, dem.-rel. veau rouge.

131. — 3° Histoire de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre. — *A Auxerre, Fournier*, 1777, in-12, dem.-rel. toile.

132. — 4° Histoire de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre. — *Auxerre, Fournier*, 1777, in-12, rel. veau.

133. — 5° Discours adressé à la Chambre de l'ordre du clergé du bailliage d'Auxerre, le 6 avril 1789, pour demander la suppression de la signature du formulaire d'Alexandre VII. — In 12, rel. veau.

134. — GAILLARDET (Fréderic) (*). Mémoires du chevalier d'Eon. — *Publiés pour la première fois à Paris, chez Ladvocat*, 1836, 2 vol. in-8, dem.-rel. veau.

135. — GALLOT (J.-Anatole). Affranchissement de la commune d'Auxerre, aux XIIe et XIIIe siècles. — *Auxerre, Perriquet*, 1846, in-8, cart. pl.

Gallot (Jacques-Anatole) est né à Auxerre le 22 mars 1817, et est mort à Paris le 27 décembre 1874.

136. — GANTEZ, maître des enfants de chœur et de la musique en l'église insigne et cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. L'entretien des musiciens. — *Auxerre, Jacques Bouquet*, 1643, in-12 br. (livre excessivement rare, réédité par Claudin en 1878). — A appartenu à Mahiet, chanoine de Sens.

137. — DE GONDRIN, archevêque de Sens. 1° Remontrance du clergé de France, au sujet des Réformés, faite au Roi, la Reine sa mère présente, par Louis de Gondrin. — *Paris, Ant. Vitré*, 1656, pièce in-4, dem.-rel. veau, coins.

Mgr de Gondrin (Louis-Henri) est né au château de Gondrin (Gers) en 1620, et est mort le 19 septembre 1674.

138. — 2° Ordonnance pour l'établissement des confréries de la charité des pauvres malades dans toutes les paroisses de son diocèse. — *Sens*, 1673, pièce in-12, cart.

139. — GOUYE DE LONGUEMARE, greffier de la prévôté de l'Hôtel. Dissertation sur l'histoire des enfants de Clovis Ier. — *Paris, Chaubert*, 1744, in-12, cart.

140. — GRIVAUD (C.-M.). Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire tirés des M^ss de Pasumot. — *Paris*, 1810 à 1813, in-8, pl., rel. veau.

Grivaut de la Vincelle (Claude-Madeleine) est né à Chalon-sur-Saône en 1762, et est mort le 5 décembre 1819.

141. — Grivaud (C.-M.) et autres. Recueil : Notice biographique sur M. Pasumot. — Éloge historique de Mgr de Caylus, lu à la Société littéraire d'Auxerre en 1766. — Mémoire sur les voies romaines de la ville d'Auxerre. — Sur le lieu où s'est donnée la bataille de Fontenoy. — Situation des établissements municipaux de littérature, sciences et arts, dans vingt départements, par Buchon. — Bibliothèque d'Auxerre et des autres villes du département. — S. d., in-8, dem.-rel. veau, pl.

142. — Gudin, du lycée de l'Yonne. L'Astronomie, poëme. — *Auxerre, Fournier*, an IX, in-8, cart.

Gudin de la Brenellerie (Paul-Philippe), littérateur, né à Paris le 6 juin 1738, mort le 26 février 1812. Il était correspondant de l'Institut et membre de l'ancienne Académie d'Auxerre.

143. — Guichard (V.) (*). Manuel de politique. — *Paris, Paulin*, 1842, in-12, dem.-rel. ch.

144. — Héric (*). Divi Germani quodam Altissiodorensis episcopi vita, Authore, Herico, benedict. Altissiod. — *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1543, in-12, relié par Lortic, maroq. vert, tr. d.

145. — Hernoux, ingénieur en chef de l'Yonne. Quelques notes sur le drainage et résumé d'un cours pour les agents des Ponts-et-Chaussées et les cultivateurs du département de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*, 1857, in-18, dem.-rel. veau.

146. — Housset, docteur en médecine (*). Étrennes aux trois Andrés, ou apologie du précis historique sur l'année séculaire de la délivrance de la ville d'Auxerre, etc. — 1770, in-12, dem.-rel. mar.

147. — Huré, principal du collége de Boncour (*). Grammaire sacrée ou règles pour entendre le sens littéral de l'Écriture sainte. — *Paris, Delaulne*, 1707, in-12, rel. veau.

148. — Jollois (*). Notice sur quelques antiquités découvertes lors de l'ouverture du canal de Bourgogne, entre Rougemont et Avrolles. Extrait du tome XII des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*. — In-8, dem.-rel. toile.

149. — De la Baume (Jacob, le P.). Augustissimo Galliarum senatui panegyricus, dictus in regio

Ludovici-Magni collegio. — *Paris, Gabriel Martin*, 1685, in-4, rel. veau.

150. — LA CURNE DE SAINTE-PALLAYE (*). Discours prononcés dans l'Académie, le 26 juin 1758, à sa réception. — *Paris, chez Brunet*, 1758, pièce in-4, dem.-rel. v., coins.

151. — LAIRE (Franc.-Xav.) (*). Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500. — *Sens, veuve Tarbé*, 1791, 2 vol. in-8, rel. veau fauve.

152. — LALLIER (J.-P.-J.). 1° Illias Homeri latino carmine reddita. — *Autissiodori, ex typis Perriquet, editoris*, 1853, in-16, dem.-rel. chag. viol.

L'abbé Lallier (J.-P.-J.) est né à Joigny le 21 novembre 1795, et est mort à Sens le 19 avril 1865. Il a cultivé les lettres classiques avec un grand succès.

153. — 2° Odes choisies d'Horace, traduites en vers français. *Sens, Duchemin*, 1856, in-18, dem.-rel. chag.

154. — LALLIER (F.). 1° Du revenu de la propriété foncière aux environs de Sens, depuis le XVIe siècle. — *Sens, Duchemin*, 1858, br. in-8, cart. [avec dédicace d'auteur].

M. Lallier, président du Tribunal civil de Sens, est né à Joigny le 24 janvier 1814.

155. — 2° Comment les prairies artificielles étaient cultivées au XVIe siècle. — *Sens, Duchemin*, 1860, in-8, br. [id.].

156. — LANGUET (*). 1° Lettres de Mgr de Soissons, 1718-1721, 1722-1727. — 2 vol. in-4, rel. veau.

157. — 2° Instruction pastorale de Mgr J.-J. Languet, archevêque de Sens, ci-devant évêquè de Soissons, au sujet des prétendus miracles du diacre de Saint-Médard, avec réplique de 23 curés, et autres pièces. — *Paris, veuve Mazières*, 1734, in-4, dem.-rel. veau [2 exempl.].

158. — 3° Mandements de Mgr l'archevêque de Sens : 1er 1731, 32, 33 36; 2e 1735, 25 fév. et 1er mai. — Un vol. in-4, rel. veau.

159. — 4° Mandement et instruction pastorale au sujet du nouveau missel de Troyes. — *Paris, veuve Mazières*, 1737, in-4, cart.

160. — 5° La Vie de la vénérable mère Marguerite Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-le-Monial en Charolais. — *Paris, veuve Mazières*, 1729, in-4, rel. veau pl.

161. — 6° Traité sur les moyens de connaître la vérité dans l'Église. — *Paris*, 1760, in-12, rel. veau.

162. — 7° Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu, 7e édit., revue par l'auteur. — *Paris, Hérissant,* 1768, in-12, rel. veau.

163. — 8° Catéchisme du diocèse de Sens, etc. — *Sens, André Jannot,* 1732, in-12, veau.

164. — LAPOINTE (Savinien). Mémoires sur Béranger. — *Paris, Havard,* 1857, in-8, dem.-rel. veau, port.

165. — LARCHER DE LA VERNADE (Ch.). Histoire de la ville de Sens. — *Sens, Gallot,* 1845, 1 vol. in-8, dem -rel. veau. — On y a joint une notice historique sur la construction de la cathédrale de Sens, par M. Quantin, et que l'auteur s'est permis de publier en grande partie dans son ouvrage.

M. Larcher de la Vernade est né à Sens le 26 mai 1800.

166. — LATENA (N.-V. de). Étude de l'homme. — *Paris, Garnier,* 1854, in-8, dem.-rel. chag. vert.

167. — LAVERPILLIÈRE, (du dép. de l'Yonne). L'argent et la politique, cinquante ans d'histoire en 50 pages. — *Paris,* 1834, in-8, pet cart.

168. — LAZARE (le frère, anachorète). Le Mont-Martre, ou antiquités découvertes sur cette montagne, poëme. — *Avallon, Comynet,* 1826, pièce in-8, cart.

169. — LEBEUF (l'abbé) (*). 1° Relation authentique de la conversion de saint Mamert, abbé à Auxerre. — *S. l.* (à Dijon), 1712, in-8, mar. pl., rel. de Capé.

170. — 2° Abrégé de l'histoire de la vie de saint Pèlerin, premier évêque de la ville d'Auxerre et martyr. — *Auxerre, Troche,* 1716, pièce in-12, dem.-rel. mar.

171. — 3° Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots et de la délivrance de la même ville, 1567-1568. — *Auxerre, J.-B. Troche,* s. d.. in-12, rel. veau.

172. — 4° De l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie françoise sous Charlemagne. — *Paris, J. Guérin,* 1734, p. in-12, dem.-rel. chag. rouge.

173 — 5° Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre. — *Paris, Durand,* 1743, 2 vol. in-4, rel. veau.

174. — LEFEUVE. Histoire de saint Germain l'Auxerrois. — *Paris, Debecourt,* 1843, in-32, dem.-rel. ch. vert.

175. — LEGRIS (Claude-François). Oraison funèbre de Mgr Paul d'Al-

bert de Luynes, prononcée le 14 mars 1788. — *Sens, veuve Tarbé*, 1788, in-4, dem.-rel. veau, coins.

L'abbé Legris, chanoine de Sens et de Troyes, né à Villeneuve-le-Roi, prit possession le 3 octobre 1780; mort en 1811.

176. — Le Digne, prieur de l'Enfourchure. Méditation sur la résurrection de Notre-Seigneur. — *Sens, Georges Niverd*, 1617, pièce in-8, cart.

Le Digue (Nicolas), sieur de l'Épine-Fontenay, prieur de Condes (Haute-Marne) et de l'Enfourchure (Yonne), poète, soldat, puis prêtre, est né dans le xvi° siècle et mort au plus tôt vers 1611.

177. — Le Maistre (*). 1° Notice sur l'abbaye de Saint-Michel, près Tonnerre. — *Auxerre*, 1843, pièce in-8, cart.

178. — 2° Chronologie des maires de la ville de Tonnerre. — *Imp. Frottier*, 1845, pièce in-8, dem.-rel. veau, coins.

179. — 3° Molosme, Saint-Martin, Commisey. — *Auxerre, Perriquet*, 1845, pièce in-8, cart.

180. — 4° Flogny. — *Auxerre, Perriquet*, 1849, pièce in-8, cart. [hommage d'auteur].

181. — 5° Dannemoine. [Extr. de l'*Annuaire de l'Yonne* de 1847. — *Auxerre, Perriquet*, pièce in-8, cart. [hommage d'auteur].

182. — 6° Documents sur Tonnerre, pagus Tornodorensis, etc., 9 pièces diverses. — *Auxerre*, 1845, et *Tonnerre*, 1857, in-8, rel. veau (Closs) [avec dédicace d'auteur].

183. — 7° Recueil : Notice sur le docteur Bourée, le chevalier d'Eon, etc. — *Auxerre, Perriquet*, 1852, in-8, dem.-rel. veau.

184. — 8° Un épisode du siége de Noyers en 1568. — *Auxerre, Perriquet*, 1851, pièce in-8, dem.-rel. veau.

185. — 9° Notice sur l'ancienne ville de Tonnerre, l'église Saint-Aignan, la chapelle romane et l'église Saint-Pierre. — 1851, in-12, cart. [dédicace d'auteur].

186. — 10° Epineuil, commune du canton de Tonnerre. — *Auxerre, Perriquet*, 1852, pièce in-8, cart.

187. — Lepeletier de Saint-Fargeau (Michel), député à la Convention (*). Œuvres. — *Bruxelles, Labrosse*, 1826, in-8, dem.-rel. veau, port.

188. — Lepeletier de Saint-Fargeau (Michel et Félix). Œuvres diverses et pièces sur Michel. Re-

cueil factice.— 1792 et suiv , in-8, dem.-rel. veau.

189. — L'HOSPITAL (Michel), chancelier de France. Œuvres complètes, publiées par Dufey de l'Yonne.—*Paris, Boulloud*, 1824, 3 vol. in-8, dem.-rel. veau. — Œuvres inédites publiées par le même Dufey. — *Paris, Boulloud*, 2 vol. in-8 dem.-rel. veau.

190. — LIEUTAUD (Soliman). Recherches sur les personnages nés en Champagne dont il existe des portraits, dessinés, gravés ou lithographiés. —*Paris*, *Rapilly*, 1856, in-8, cart.

191. — LIGER (Louis), d'Auxerre) (*) 1° Economie générale de la campagne, ou nouvelle maison rustique. — *Paris*, *de Sercy*, 1700, 2 vol. in-4, veau.

192. — 2° Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture. — *Paris*, *Beugnié*, 1703, in-12, dem.-rel. veau.

193. — 3° Le nouveau théâtre d'agriculture et ménage des champs. *Paris, Beugnié*, 1713, 1 vol. in-4, veau brun.

194. — 4° Le ménage universel de la ville et des champs, et le jardinier accommodé au goût des temps. — *Bruxelles*, *Léonard*, 1720, in-12, rel. veau.

195. LOMÉNIE (le cardinal de). Recueil : Lettre au Souverain-Pontife et à M. de Montmorin, etc. — *Sens*, 1791, in-8, rel. cuir de Russie [Voy. Brienne, n° 35].

196. LORIN (E.), architecte à Auxerre. Essai sur les chants populaires auxerrois. — *Auxerre*, *Perriquet et Rouillé*, 1860, in-8, dem.-rel. veau [avec dédicace d'auteur].

Lorin (Jean-Émile), architecte, est né à Auxerre le 19 novembre 1815.

197. — LUYT, chanoine de Tonnerre. La découverte d'un saint caché en la ville de Tonnerre, ou l'histoire de saint Micomer. —*Sens*, *L. Prussurot*, 1657, in-12, rel. parch.

198. — MAHY (l'abbé) (*). 1° La comédie contraire aux principes de la morale chrétienne, et 6 autres pièces du Chapitre d'Auxerre. — *Auxerre*, *Fournier*, 1754, in-8, dem.-rel. veau.

199. — 2° La comédie contraire aux principes de la morale chrétienne. — *Auxerre*, *Fournier*, 1754, in-12, veau pl.

200. — 3° Remontrance des curés de la ville d'Auxerre à Mgr leur évêque, suivie d'un arrêt du Parlement du 16 octobre 1755, ordonnant la suppression des remontrances. — 1755, pièce in-4, dem.-rel. veau.

201. — 4° Mémoire où l'on prouve la nécessité de l'amour de Dieu, suivi d'une lettre de M. l'abbé de Lisle à un curé du diocèse d'Auxerre. — *Auxerre*, 1760, un vol. in-12, cart.

202. — Malingre (Claude) (*). 1° De la gloire et magnificence des anciens. — *Paris*, *Pierre Lemur*, 1612, in-12, cart.

203. — 2° De la gloire et magnificence des anciens. — *Paris*, *J. Laquehay*, 1612, in-12, car.

204. — 3° Histoire chronologique de plusieurs grands capitaines, princes, seigneurs, etc., sous les règnes de Louis XI, etc. — *Arras*, *François Bauduin*, 1617, in-12, dem.-rel. bas.

205. — 4° Histoire générale des derniers troubles arrivés en France. — *Paris*, *Jean Petitpas*, 1622, in-4, dem.-rel. veau, avec port.

206. — 5° Histoire générale de la rébellion de Bohême. — *Paris*, *Jean Petitpas*, 1623, in-12, rel. veau.

207. — 6° Recueil concernant les troubles qui commencèrent en 1588, et ce qui fut fait en 1594 en la pacification d'iceux. — *Paris*, *Pierre David*, 1652, in-4, dem.-rel. veau.

208. — Marcelat (Claude), avocat. Factons d'anciens procez jugéz au présidial de Sens [Recueil]. — *Sens*, *Georges Niverd*, in-4, mar. or. pl.

209. — Martin (P.-E.), ancien apothicaire des hôpitaux de l'armée. Lettres adressées aux Dames de charité de la campagne, etc. — *Auxerre*, *Fournier*, 1786, pièce in-8, cart.

Martin (Pierre-Ed.), est né à Auxerre et y est mort le 4 floréal an IV, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 65 ans. Il est qualifié dans l'acte de décès d' « Apothicaire et Botaniste de la commune d'Auxerre. »

210. — Martin (Edme) de Sens. Institutiones Juris canonici. — *Paris*, *J.-L. Nyon*, 1788, 2 vol. in-12, rel. veau pl., dor. sur tr.

Martin (Edme), jurisconsulte, professeur de droit économique à la Faculté de Paris, né à Pailly, près Sens, vers 1714, mort à Ivry-sur-Seine, le jour de Pâques 1793.

211. — Mathoud (dom) (*). De Vera Senonum origine christiana

adversus Johannis de Launoy theologi quandam parisiensis criticas observationes, Dissertatio [avec hommage d'auteur à l'abbé Legoutz, doyen de l'église de Châlons] — *Parisiis, apud Simonem Langronne*, 1687, in-4, rel. veau.

212. — MIGNARD (Jacques) de l'Yonne. 1° Recueil: Œuvres philos., polit., morales, de médecine et de finances. — *Paris*, an III, an IV, in-8, dem.-rel. veau, coins.

Jacques Mignard est né à Chassignelles le 11 août 1746, et y est mort le 29 vendémiaire an X.

Il prenait le titre de *propriétaire de l'élixir et de l'opiat de Gazac antigoutte* (sic), et habitait Paris.

213. — 2° Recueil : Aperçu des crimes commis par les Anglo-Américains envers les Français, etc. — *Paris, chez l'auteur, rue Taranne*, 1791-an VIII, in 8, rel. veau marbr.

214. — MIGNOT (l'abbé Jean-André) (*). 1° Discours sur l'accord des siences et des belles-lettres avec la religion. — *Auxerre, Fournier*, 1753, pièce in-8, dem.-rel. veau, coins.

215. — 2° Mémoire historique sur les statues de saint Christophe et en particulier sur celle qui étoit dans la cathédrale d'Auxerre. — 1768, pièce in-12, dem.-rel. veau.

216. — MONT-SAINCT (Thomas), chirurgien à Sens. 1° Histoire véritable non moins rare que émerveillable, d'un enfant qui a vescu en santé, sans boire ni manger, l'espace de 5 ans. — *Sens, Georges Niverd*, 1616, pièce in-12, dem. rel. veau.

217. — 2° Histoire miraculeuse des eaux rouges tombées dans la ville de Sens le jour de la grande Feste-Dieu dernière 1617. — *Paris, Moreau*, 1617, pièce in-12, dem.-rel. veau.

218. — MOREAU (Paschal), de Courtenay. Chant triomphal récité par quatre nymphes aux feux de joie célébrés à la Ville-Neuve le Roi, en faveur de la sainte union du Roi avec ses sujets catholiques (1588). — *Sens, Jean Savine*, 1588, pièce in-12, mar. r., rel. de Capé.

219. — MOREAU. Plan des travaux littéraires ordonnés par Sa Majesté pour la recherche, la collection et l'emploi des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie françoise. — *Paris, impr. royale*, 1782, in-8, dem.-rel. mar. — Suivi d'un supplément.

220. — MOREL (l'abbé) (*) 1° Discours de saint Victrice, évêque de Rouen. — *Auxerre, Fournier*,

1763, pièce in-12, dem.-rel. veau. — Badbedat, curé de Gien, s. d., épître à M. Frappier, défenseur des prétentions des églises cathédrales.

221. — 2° Éléments de critique, ou Recherches des différentes causes de l'altération des textes latins. — *Paris, Hérissant*, 1766, in-12, veau pl.

222. — PASUMOT (*), ingénieur géographe. Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, avec cartes. — *Paris, H.-E. Ganeau*, 1765, in-12, rel. veau.

223. — PATINOT (A.), instituteur. Entretiens familiers sur l'agriculture. — *Sens, imp. Chapu*, 1857, in-12, dem.-rel. veau.

Patinot (Auguste), instituteur, est né à Sommesous (Marne) le 29 mai 1805.

224. — PAULTRE DES ORMES (Charles), aide de camp de Kléber. 1° La morale primitive : pensées et maximes. — *Paris, Passard*, sans date, in-16, cart.

Paultre des Ormes (Edme-Charles-Zacharie) est né à Saint-Sauveur (Yonne) le 28 juin 1775, et y est mort le 14 juillet 1850. Il a été adjudant du général Kléber, et fut laissé pour mort sur le champ de bataille des Pyramides.

225. — 2° Notice historique sur la bataille de Fontenoy. — *Auxerre, Perriquet*, 1848, in-8, dem.-rel. veau, cartes.

226. — PERONNET (Denis), théologal de Périgueux. Sermons et exhortations catholiques sur les évangiles. — *Paris, Guillaume Chaudière*, 1579, 2 tomes en 1 vol. in-12, cart.

Perronnet (Denis), né à Melun, entré dans l'ordre des Carmes, et devint successivement théologal de Périgueux et d'Auxerre en 1577. — Mort dans cette dernière ville en 1610.

227. — PETIT (Victor (*). 1° Itinéraire des voies gallo-romaines qui traversent l'Yonne. — *Paris, Didron*, 1851, in-8, dem.-rel. veau, cart.

228. — 2° Chora et Ville-Auxerre. Histoire imaginaire et qui pourrait être vraie. — *Auxerre, Gallot*, s. d., pièce in-8, cart.

229. — PIGEORY (Félix), architecte de la ville de Saint-Florentin. Restauration de la cathédrale de Saint-Florentin. — *Paris, Crapelet*, 1849, pièce in-4, cart.

230. — PILES (DE). 1° Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres. — *Paris, Nicolas Langlois*, 1681, in-12, veau pl.

Piles (de) né à Clamecy (Nièvre) en 1635, mort à Paris le 5 avril 1709.

231. — Piles (de), de l'Académie de peinture. 2° Œuvres diverses. — *Amsterdam*, *Arkstée-Meskus*, 1767, 5 vol., in-12, rel. veau pl.

232. — Pointe (le docteur J.-P.). Loisirs médicaux et littéraires. — *Paris*, *Baillière*, et *Lyon*, *Savy*, 1844, in-8, cart.

233 et 233 *bis*. — Potel (chanoine). 1° Éloge funèbre de Mgr de Caylus en style lapidaire. — *Auxerre*, 1754, pièce in 4, dem.-rel. veau.

234. — 2° Éloge de l'abbé Lebeuf en vers latins. — 1761, pièce in-4, dem.-rel. veau, coins.

235. — 3° Lettre d'un chanoine d'une église cathédrale à un chanoine d'une église métropolitaine au sujet du nouveau missel de Poitiers (dont l'auteur est M. Potel). — 1769, pièce in-12, veau pl.

236. — 4° Éclaircissements sur quelques rites particuliers à l'église d'Auxerre, par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre (M. Potel). — *S. l.*, 1770, in-12, rel. veau.

237. — 5° Vie de messire André Colbert, évêque d'Auxerre, par M. P..., chanoine de l'église d'Auxerre. — *S. l.*, 1772, pièce in-12, rel. veau.

238. — 6° Recueil de pièces d'antiquités sur la ville d'Auxerre, par M. ...., chanoine. — *Auxerre*, *Fournier*, 1776, in-12, dem.-rel. toile.

239. — 7° Recueil de pièces d'antiquités sur la ville d'Auxerre, par M. ...., chanoine. — *Auxerre*, *Fournier*, 1776, in-12, rel. veau.

240. — 8° Oraison funèbre de Mgr de Caylus (par Potel). — 1782, in-12, dem.-rel. mar. rouge, coins.

241. — Raudot, député de l'Yonne. N° 1,485. Assemblée nationale. Projet de loi et proposition sur l'administration intérieure. — 23 décembre 1850, in-4, cart. (Voy. 248).

242. — Pottier (Réné-Jean). De l'obéissance aux lois. — *Angers*, *Lainé*, 1853, in-12, cart.

243. — Provanchères (Siméon de), médecin à Sens. 1° Le prodigieux enfant pétrifié de la ville de Sens. — *Sens*, *Jean Savine*, 1582, pièce in-12, dem.-rel. veau.

244. — 2° Aphorismorum Hippocratis enarratio poetica, authore Simeone Provancherio, medico regio. — *Sens*, *Georges Niverd*, 1603, in-12, dem.-rel. veau. — Le texte

est précédé et suivi de vers latins d'auteurs sénonais et adressés à l'auteur.

245. — PROVANCHÈRES (Barthélemy DE), trésorier de l'église de de Sens. Discours funèbre sur le trépas de haute et puissante dame Madame Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers. — *Sens, Georges Niverd*, 1618. — Harangue funèbre prononcée en l'église de Sens, et obsèques du cardinal Du Perron, archevêque de Sens. — *Sens*, 1620, in-12, dem.-rel. mar. rouge, coins.

L'abbé de Provenchères (Barthélemy), reçu trésorier du chapitre de Sens le 29 juin 1604, est mort le 26 octobre 1630.

246. — QUANTIN M. (*). 1° Tableau des poids et mesures légaux et usuels, précédé de recherches sur les poids et mesures en usage dans le département de l'Yonne en 1789. — *Auxerre, Perriquet*, 1839, in-12, cart.

247. — 2° Inventaire général des archives historiques de l'Yonne. Première partie. — *Auxerre, Perriquet*, 1852, in-8, dem.-rel. chag.

248. — RAUDOT, ancien représentant de l'Yonne. 1° Deux intendants du Canada. — *Auxerre, Perriquet et Rouillé*; 1854, pièce in-8, toile.

249. — 2° De l'agriculture en France. — *Auxerre, C. Gallot*, 1858, in-8, dem.-rel. veau.

250. — RACINE (l'abbé) (*), chanoine de Notre-Dame de la Cité d'Auxerre. Œuvres posthumes (publiées par D. Clémencet). — *Avignon*, 1759, 1 vol. in-12, rel. veau.

251. — REGUIS, ancien curé dans le diocèse d'Auxerre. 1° La Voix du Pasteur. Discours familiers à ses paroissiens. — *Paris, Blenet*, 1766, 2 vol. in-12, rel. veau.

Réguis, curé du diocèse d'Auxerre et ensuite dans celui de Gap à une époque peu éloignée de la Révolution.

252. — 2° La Voix du Pasteur, 2° dominicale. — *Paris, Bleuet*, 1773, 4 vol. in-12.

253. — RENAUD (*), curé de Vaux. 1° Abrégé de la vie de M. Creusot, curé de la paroisse Saint-Loup d'Auxerre, décédé en ódeur de sainteté le 31 décembre 1761. — *S. l.*, 1764, 1 vol. in-8, veau pl.

254. — 2° Abrégé de la vie de M. Creusot. — 1764, in-8, broché.

255. — 3° Histoire de l'abbaye de saint Polycarpe. — *S. l.*, 1779, in-12, rel. veau.

256.—REYNAUD. Traité de la foi des simples. — *S. l.*, 1770. in-12, veau.

257.—REGNAUD, curé de Vaux. Œuvres diverses. Lettres sur le secourisme, etc. — 1739-1788, 3 vol. in-12, veau.

258. — RICARD. Éloge funèbre de Mgr Louis, dauphin de France, prononcé dans la salle du Collége, le 28 janvier 1766, par M. Ricard, professeur d'éloquence. — *A Auxerre, chez Fournier*, et *à Paris, chez Villette,* 1766, in-4, dem.-rel. pl.

Ricard (Dominique), clerc, né à Toulouse le 23 mars 1741, chanoine d'Auxerre le 29 août 1768, mort le 28 janvier 1803.

259. — RICHER (Jean), avocat à Auxerre. Relation de la nouvelle découverte d'une source à Coulanges-la-Vineuse. — *Paris, Joubert,* 1712. — Lettre de M. Tingault, curé de Coulanges, à M. l'abbé Bossut, au sujet des réparations qui ont été faites, en 1779 et 1780, aux fontaines de Coulanges. — 1780, 1 vol. in-8, dem. rel. veau.

260. — RICHEROLLE, d'Avallon. Astyanax et Ajax furieux, tragédies. — *Paris,* 1818, *imprimé à Auxerre, chez Le Coq,* in-8, cart.

Richerolle, né à Avallon le 20 décembre 1752, avocat et professeur au collége, mort dans cette ville le 14 août 1836. — Auteur d'une traduction d'Ovide, etc.

261. — RIGAULT. — Sanctæ autissiodorensis ecclesiæ festorum carmen [imprimé par les soins de Frappier]. — *Auxerre, Fournier,* 1790, in-12, veau (2 exempl.).

262. — ROMME (G.), représentant du peuple. Annuaire du cultivateur pour la troisième année de la République. — *Auxerre, Fournier,* an III de la République, in-8, dem.-rel. veau, coins.

263. — ROUGIER - LABERGERIE (baron DE) (*). Georgiques françaises. — *Paris, Roussillon, libraire,* 1824, 2 vol. in-8, dem.-rel. veau, port.

264. — ROUX, avocat. Lettres des Bollandistes au R.-P. D. V. (Vidal), pour le féliciter de ses écrits contre l'authenticité des reliques qu'on dit être de saint Germain. — *Anvers* (*Auxerre*), 1752, in-8, rel. veau.

265. — SAINTE-MARIE-MÉVIL. L'abbaye Notre-Dame d'Yerres. Essai historique. — *Versailles,* 1859, pièce in-12 [dédicace d'auteur].

266. — SALMON (Ph.). Catalogue des manuscrits de l'ancienne biblio-

thèque du Chapitre de Sens, et note explicative. — *Paris, Aubry*, 1859, pièce in-8, dem.-rel. veau [hommage d'auteur].

Salmon (Philippe), avocat, est né à Cerisiers le 27 juillet 1823.

267. — Salomon, curé de Saint-Regnobert. Lettres d'un Auxerrois à M. Frappier, chanoine. — *S. l.*, 1779, avec portrait, in-15, rel. veau.

268. — Savatier-Laroche (*). 1° Affirmations et doutes. — *Paris, Chamerot*, 1855, in-12, dem.-rel. chag.

269. — 2° Fables et contes. — *Auxerre, Gallot*, 1859, in-12, dem.-rel. charg.

270. — Sibylla, médecin sénonais. De Nuptiis Cl. V. Roberti Hemardi, Senonensis provinciæ quæsitoris, et Margaritæ Richeriæ. — *Sens, Georges Niverd*, 1604, pièce in-12, dem.-rel. veau.

271. — Solvet, instituteur. Leçons agricoles et élémentaires. — *Auxerre, Perriquet*, 1858, in-32, dem.-rel. veau.

Solvet (Étienne-François) est né à Noyers le 23 mai 1834.

272. — Soupé (Philibert). De vita J. Amyoti, 1851 [Thèse]. — *Ambiani, ex typis, Senoel Herouart*, in-8, dem.-rel.

273. — Tambour (Ernest-Émile) (*). Thèse pour la licence. — *Paris, Gros*, 1855, in-8, dem.-rel. veau.

274. — Tambour (Jules-Édouard). 1° Thèse pour le doctorat. Du bénéfice d'inventaire. — *Paris, Gros*, 1855, in-8, cart.

275. — 2° Du bénéfice d'inventaire. — *Auxerre, Perriquet*, 1856, in-8, dem.-rel. veau.

276. — Tambour (Jules), docteur en droit. Des voies d'exécution sur les biens des débiteurs, etc., précédé d'une préface par M. Demangeat. — *Paris, Lacour*, 1866, 2 vol. in-8, dem.-rel. veau.

277. — Taveau (Jacques), avocat (*). 1° Senonensium archiepiscoporum vitæ, actusque variis e locis collecti. — *Sens, Georges Niverd*, 1608, in-4, dem.-rel. bas.

278. — 2° Idem. — In-4, dem.-rel. veau.

279. — Tingault (Jean), curé de Coulanges-la-Vineuse. Réponse du curé de Coulanges à M. le curé de Vaux. — 1788. — Discours de M. le curé de Coulanges-la-Vineuse

prononcé lors de la prestation de son serment, en 1790. — In-12, dem.-rel. veau.

L'abbé Tingault (Jacques) est né à Paris le 19 mars 1710. Nommé curé de Coulanges le 5 juin 1745, y est mort le 21 octobre 1792.

280. — TRIDON (l'abbé), chanoine de Troyes. Notice archéologique sur Châtillon-sur-Seine. — *Bouquot, Troyes*, 1847, in-8, dem.-rel. veau, avec pl.

281. — VARET (*). Défense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique pour les péchés publics. — *Sens, Louis Prussurot*, 1673, in-8, mar. rouge, t. d.

282. — VIDAL (dom). Lettres critiques sur la vérification des reliques de saint Germain d'Auxerre. — 1752, in-12, rel. veau [Voy. Roux].

D. Vidal est mort subitement à Saint-Germain le 10 octobre 1760.

283. — VIGNIER (P.-Jacques). S. Jesu, Chronicon Lingonense — *Langres*, 1665, in-12, rel. veau.

284. — VILLETARD (Joseph). 1° Phocion, ou l'École des républicains, tragédie en cinq actes et en vers. — *Milan*, sans date, in-12, cart.

Villetard (Edme-Joseph), homme de lettres, est né à Auxerre le 18 mai 1771, et il est mort à Charenton, après un long séjour, le 7 juillet 1826.

285. — 2° Recueil : Les culottes de saint Griffon, ses miracles, etc. — *Paris, Dabin*, 1802, 1803, in-8, cart.

286. — VILLETARD DE LAGUERIE (Auguste). Thèse pour le doctorat. — *Paris, Vinchon*, 1852, in-8, dem.-rel. veau.

Villetard de Laguerie (Auguste-Edme) est né à Auxerre le 24 juin 1826. Il est ancien premier avocat général à la cour de Limoges, et est actuellement substitut du procureur de la République de la Seine.

287. — VIOLE (dom Georges) (*). Apologie pour la véritable présence de sainte Reine d'Alize, dans l'abbaye de Flavigny. — *Paris, Jean Piot*, 2e édition, in-8, dem.-rel. veau.

§ Ier *bis*.

AUTEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(SUPPLÉMENT).

1. — AMÉ (Émile) (*). 1° Chapelle de l'archevêché de Reims [texte et dessins]. — *Paris*, 1855, br. in-4, cart.

2. — 2° Les carrelages émaillés du Moyen-Age et de la Renaissance. — *Paris*, 1859, in-4 pl., dem.-rel. mar. r.

3. — AMYOT (J.) (*), évêque d'Auxerre. Les œuvres morales et meslées de Plutarque. — *Paris, Vascosan*, 1572, 2 vol. in-fol.

4. — 2° L'histoire éthiopique de Héliodore, contenant dix livres, traduit du grec en françois, etc. — *Paris*, 1616, in-12, rel. parch.

5. — 3° Projet de l'éloquence royale composé pour Henri III, d'après le manuscrit d'Amyot, édité par Pierres, imprimeur. — *Versailles*, 1805, in-8°, dem.-rel. veau.

6. — 4° Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé, trad. du grec de Longus. — *Paris, Didot*, an VIII, demi.-rel., planche.

7. — BALTAZAR DE CASTILLON. 1° Le Courtisan — *S. l., Fr. Juste*, 1538, in-8, rel. mar. violet.

8. — 2° Le Courtisan [traduit par Colin d'Auxerre]. — *Paris*, 1569, pet. in-8, rel. velin blanc de 1577.

Colin (Jacques), né à Auxerre, traducteur des classiques, abbé de Saint-Ambroise de Bourges de 1532 à 1547. Mort en 1547.

9. — 3° Le premier livre du courtisan [trad. par J. Colin d'italien en français, en 1540]. — S. d., 1 vol. in-12, rel. veau (Niédrée).

10. — BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Marie DE), évêque de Senez. Oraison funèbre du comte de Muy, maréchal de France, menin du Dauphin. — *Paris*, 1776, in-4, mar. rouge. —

Suivie de pièces justificatives de l'oraison funèbre.

11. — BÈZE (Théod.) et CL. MAROT (*). Les Psaumes mis en rime françoise. — *Paris*, 1562, in-8, rel. mar. brun, tr. d.

12. — 2° Les Psaumes mis en rime françoise. — *Lyon*, 1563, in-8, rel. mar., orné de fers à rosaces XVIIe siècle, et de fermails.

13. — 3° Psalmorum sacrorum libri quinque, Theodoro Beza Vezelio auctore. — *Genevœ*, 1580, in 8, rel. mar., imitation Renaiss. tr. d.

14. — 4° Novum D. N. Jesu-Christi Testamentum, latine ex interpretatione Theodori Bezæ. — *Janson*, 1624, in-18, couv. parch.

15. — 5° BÈZE (Th. DE) et Cl. MAROT. Les Pseaumes de David mis en rime françoise.— 1674, rel mar. r., tr. dor.,

16. — 6° Les Pseaumes de David mis en rimes françoises. — *Paris*, 1672, in-16, rel. veau à dorures sur les plats.

17. — 7° In canticum canticorum Salomonis Homiliæ, Th. Bezæ — *J. Le Preux*, 1587, in-8. rel. veau.

18.—8° Confessio christianæ fidei et ejusdem collatio cum papisticis hæresibus, per Th. Bezam Vezelium. — 1563, pet. in-12, rel. veau rouge.

19. — 9° Confession de la foi chrétienne.— *Genève*, 1564, in-16, basane.

20. — 10° Traicté des vrayes et essencielles et visibles marques de la vraye église catholique. — *La Rochelle*, 1592, in 18, rel. velin, Hollande.

21. — 11° Amœnitates poeticœ, sive Th. Bezæ, Mureti, et J. Secundi Juvenilia.—*Lugduni Batav*, 1779, in-12, rel. v., portr. de Th. de Bèze.

22.— 12° Theodori Bezæ, Vezelii, pœmata.—*H. Estienne*, 1569, in-8, rel. veau.

23. — 13° Idem. — *Impr. Estienne, vers* 1576, in-8, veau plein, aux armes de Lambert de Thorigny, conseiller à la Cour des comptes.

24. — 14° Idem, poemata varia et emblemata. —Parmi ces emblêmes figurent les armoiries de Th. de Bèze : *De gueules à la fasce d'or, chargée de trois roses d'azur et accompagnée d'une clef d'argent en pal.* — *J. Stoer*, 1599, in-16, couv. en parch.

25. — 15° Idem, poemata. — *Lugduni Batavorum*, 1757, in-12, rel. veau, port.

26. — 16° Tragédie françoise du sacrifice d'Abraham, par Th. de Bèze. — Réédit. *à Genève*, 1856, in-8, cart.

27. — 17° Recueil : Ample discours des actes de police gardée en la distribution des deniers aumonés aux pauvres de l'église réformée en la ville de Paris. — La harangue faicte par M. Th. de Bèze, ministre de la parole de Dieu, etc., à l'abbaye de Poissy (1561). — In-8, mar. rouge.

28. — 18° Epistolæ Theologicæ. — *Genève*, 1575, 2e édition, in-8, veau plein.

29. — 19° Ad Fr. Balduini apostatæ Ecebolii convicia, Responsio, et J. Calvini brevis epistola. — 1563, pet. in-8, rel. parch.

30.—20° Icones, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium.— *Genève,* 1580, in-4, rel. parch. vert., avec port.

31. — 21° Les vrais pourtraits des hommes illustres en piété et en doctrine, trad. du latin par Goguel, pasteur. — *Sainte-Suzanne*, 1858, in-12, rel. veau, avec autogr. du traducteur.

32. — 22° J. Calvini, vita, suivie de Calvini epistolæ. — *Lausanne,* 1576, in-8.

33. — 23° Tractatio de Polygamia, ex Theodori Besæ Vezelii prælectionibus. — *Daventriæ,* 1661, in-12, bas. rel.

34. — 24° Vindiciæ contra tyrannos, etc. — *Amstelodani,* 1660, in-12, dem.-rel. Suivi de Disquisitio de autore vindiciarum.

35. — 25° De Vera pronuntiatione gr. et latinæ linguæ commentarii. — *H. Estienne,* 1587, in-12 dem.-rel.

36. — 26° Historia de vita, moribus, doctrina et rebus gestis Theodori Bezæ archiministri, Genevæ, etc., per A. Bolzec, *Ingolstadt,* 1594, in-12, dem.-rel.

37. — 26° Historia de vita, moribus, doctrina et rebus gestis Th. Bezæ, scripta Gallice, per H. Bolzec latine reddita per F. Theveninum. *Ingolstadt,* 1594, in-8, couv. en parch.

38. — Bocquillot (Lazare-André), chanoine d'Avallon (*). Traité historique de la liturgie sacrée ou de la messe. *Paris*, 1701, in-8, rel. veau.

39. — Bouvier (J.-B.). Disser-

tatio in sextum Decalogi præceptum. — *Paris,* 1843, in-12, dem.-rel. veau.

40. — Brunet (chanoine d'Auxerre). Emblesmes sacrés avec leurs explications nouvelles, etc. — *Auxerre, Garnier,* 1687, in-8, rel. veau jaspé. — Avec approbation de M. Chretien, archidiacre d'Auxerre et du P. Courtot, religieux cordelier du couvent de Vézelay, provincial.

Brunet (Claude), chanoine et chantre de la cathédrale d'Auxerre, en 1660, né à Beaune, où il est mort, le 28 septembre 1694.

41. — Chaisneau (l'abbé), curé de Maillot. Arcas ou les assemblées provinciales, 2e édition. — 1788, 1 vol. in-12, mar. rouge [V. 51].

42. — Coignet (J.-Roch.) (*). Souvenirs de J.-R. Coignet, premier chevalier de la Légion d'honneur. — *Auxerre,* 1851, in-8, 2 parties en 1 vol. in-8, port.

43. — Collerye (Roger de). Œuvres, précédées d'une notice biographique, par Ch. d'Héricault. — *Paris,* 1855, in-12. mar. cit. tr. dor.

Roger de Collerye, prêtre, bachelier en décret, né à Paris en 1468, est mort après 1536, date de la publication de ses œuvres. Il est parlé de lui fort curieusement dans des pièces de l'an 1513 Arch. de l'Yonne. E. (Voy. Catal. dép. B 67.)

44. — Cousin (Jean) (*). La vraye science de la pourtraicture, par maistre J. Cousin, peintre géométricien très excellent. — *Paris,* 1563, in-4° oblong, rel. veau.

45. — Du Perron, archevêque de Sens (*). 1° Les diverses Œuvres de l'illustre cardinal, etc. — *Paris,* 1622, in-f°, veau plein.

46. — 2° Les ambassades et négociations, etc., recueillies par César de Ligny, son secrétaire. — *Paris,* 1623, in-f°, rel. veau.

47. — 3° Perroniana et Thuana, editio tertia. — *Cologne,* 1691, in-12.

48. — 4° Perroniana, sive excerpta ex ore cardinalis Perronii, par F. F. P. P. — *Genève,* 1669, in-8, rel. veau aux armes de Lefèvre d'Ormesson.

49. — Duval (J.-B.) (*). Dictionarium latino-arabicum Davidis Regis, labore et diligentià J.-B. Duval. — *Paris,* 1632, in-4°, rel. veau jans.

50. — Faye. De Vita et obitu clar. viri D.-Th. Bezæ Vezelii. — *Genève,* 1606, in-4, rel. bas.

51. — (J.-F.). Remontrance au sieur Gamon sur son Anti-Bartas (par J.-F. Senonois), pièce in-8 (fin xvie siècle).

52. — GUICHARD (Hier.), prêtre sénonais, Martiniana, etc., paraphrasis. — *Troyes,* XVIIe siècle, pièce in-8, dem.-rel.

53. — GUILLAUME D'AUXERRE (*). Summa aurea, in quatuor libros sententiarum. — *Paris, Pigouchet,* 1500, in-4°, goth. à 2 col. rel. bas.

54. — LAIRE (Fr.-Xavier) (*). 1° Spécimen histor. typographiæ romanæ, XVe seculi. — *Rome,* 1778, in-8. rel. veau.

55. — 2° Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le XVe siècle. — *Dôle,* 1785, in-8, rel. veau.

56. — 3° Serie dell'édizioni Aldine per ordine cronologico ed alfabetico. — *Venezia,* 1791, terza edizione, in-12, rel. veau.

57. — 4° Catalogue d'une partie des livres de la bibliothèque du cardinal de Loménie de Brienne. — *Paris,* 1797, in-8.

58. — 5° Index Librorum ab inventa typographia ad ann. 1500. — *Sens,* Tarbé, 1791, 2 vol. in-8, rel. veau.

Un des six exemplaires en pap. vel. avec les prix en marge. — A la page 443 figure « le Livre des bonnes Mœurs, » fait et composé par Fr.-Jacques Legrand, imprimé à Chablis, par Pierre Lerouge, le 1er avril 1478.

59. — 6° Catalogue des livres de la bibliothèque de M** (de Loménie), faisant suite à l'*Index Librorum* de X. Laire, par G. de Bure l'aîné, t. 3. — *Paris,* 1792.

60. — 7° Catalogue des livres de feu le P. Laire, ci-devant bibliothécaire du pape Pie VI, de M. de Brienne, archevêque de Sens, et depuis bibliothécaire du département de l'Yonne. — *Paris,* an X^e, in-8, rel. veau. — On y a joint une notice biogr. sur le P. Laire, par DÉY. — *Auxerre,* 1857.

61. — LA LOUPTIÈRE (J.-Ch. de Relonge DE). Poésies et œuvres diverses. — *Amsterdam* et *Paris,* 1758, 2 in-12 en un, rel. veau marbré.

La Louptière (Jean-Charles de Relongeu), sieur de la Louptière, né en Champagne le 16 juin 1727, à La Louptière, diocèse de Sens.

62. — LANGUET DE GERGY (Mgr). Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu, 7e édition. — *Paris,* 1754, in-8, mar. r. tr. dor.

63. — LEBEUF (l'abbé). Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs

éclaircissements sur l'histoire de France. — *Paris*, 1739-1743, 3 in-12, rel. veau, pl.

64. — Le Tors (Henri-Hubert). Vie et ouvrages de Lazare Bocquillot, prêtre et chanoine d'Avallon. — 1745, in-12, veau.

65. — Monselet (Charles). Rétif de la Bretonne, sa vie et ses mœurs, etc. — *Paris*, 1854, in-12, portr. rel. mar.

66. — Morise (Frère Paul), milanois. Histoire de l'origine de toutes les religions qui jusqu'à présent ont esté au monde (traduction). — *Paris*, 1578, in-8, rel. veau, tr. dor.

67. — Sommeville (Lepère, J. Bard et Alexandre Dumas). La retraite illuminée à Auxerre en 1858, in-18, rel. veau. [Hommage de l'auteur].

68. — Liger (L.) (*). Amusements de la campagne, etc., etc. — *Paris*, 1734, 2 vol. in-12, veau, tr. dor.

69. — Malingre (C.) (*). Traicté de la loy salique, armes, blasons, devises des François. — *Paris*, 1614, in-8°, rel. veau à gaufrures.

70. — Péronet (Jean-Paul), chanoine régulier, prieur-curé dans le diocèse de Sens. Élévation du chrétien malade et mourant, etc. — *Paris*, 1756, in-12, rel. mar. r. aux armes de Mgr de Luynes (?).

71. — Pelée des Varennes. Les loisirs des bords du Loing, recueil de pièces fugitives (détails histor. sur Montargis), 1784, in-12, rel. veau, tr. dor.

* Pelée de Varennes, né à Sens en 1741, est mort à Paris, sur l'échafaud, en 1794.

72. — Peronnet (Denis), naguère théologal d'Évreux, et maintenant d'Auxerre. Sermons et exhortations catholiques sur les évangiles. — *Paris*, 1595, 2 vol. in-8, rel. veau, avec une épitre par l'auteur à Mgr de Bony, évêque d'Angoulême, datée de Saint-Fargeau, le 10 janvier 1595.

73. — Pinard (J.). Discours joyeux en façon de sermon, fait avec notable industrie, etc. — *Auxerre, P. Vatard*, 1607, pièce in-12, rééditée par Veinand, en 1851. — Suivi du monologue du Bon Vigneron, par L. de Charmoy.

Jean Pinard existait en 1530 ; il est qualifié alors de chanoine tortrier et ancien maître des écoles de Bonny-sur-Loire. (Arch. de l'Yonne E, port. IV.) Sa maison était rue Notre-Dame-des-Vertus. (E. 1531-36, minutes de Fauchot, notaire.) — Louis de Charmoy, avocat, auteur du *Monologue du bon vigneron*, a composé son œuvre au plus tôt en 1593.

Lebeuf dit : « On lui attribue deux piè-

ces qui sont à la tête de la *Coutume d'Auxerre*, éd. de 1581.

74. — POISSON (L.) (*). Traité théorique et pratique du plain chant, appelé grégorien. — *Paris*, 1750, in-8°, rel. mar. rouge aux armes du cardinal de Loménie.

75. — POURCHOT (Cl.-Edmond) (*). 1° Institutiones philosophicæ. — *Paris*. 1733, 4e édit., 4 vol. in-12, mar. citron, aux armes de France.

76. — 2° Appendix ad Institutiones Philosophicæ Cl. - Edmundi Purchotii. — *Paris*, 1732, in-12, mar. citron.

77. — RAYMOND-BRETON (*). Recueil : Dictionnaire caraïbe-françois et françois-caraïbe. Grammaire Caraïbe (1667) ; Petit Cathéchisme traduit du François en la langue des Caraïbes insulaires, etc. (1664). — *Auxerre*, *Bouquet* (1665), in-8, mar. rouge, tr. dor.

78. — RÉTIF DE LA BRETONNE (*). Le paysan perverti, ou les dangers de la ville. — *La Haye*, 1776, 4 vol. in-8, mar. rouge.

79. — 2° La vie de mon père, par l'auteur du paysan perverti. — *Neufchâtel*, 1779, 1 vol. in-12, en 2 parties, rel. mar. violet, pl.

80. — 3° Le pornographe et le mimographe. — *Londres et Amsterdam*, 1769-1770, 2 vol. in-8, rel. veau.

81. — 4° Les Françaises, ou exemples choisis dans les mœurs actuelles. — *Neufchâtel*, 1786, 4 vol. in-12 en 2, cart.

82. — 5° Monsieur Rétif ou la vie de mon père. — *Paris*, 1853, in-4, 4e édit.

83. — SANLECQUE (le P.), chanoine de Sainte-Geneviève. (Poësies héroïques, morales et satyriques, par M. de). — *Harlem*, 1696, in-8, rel. veau, port. — A la suite sont des pièces manuscrites.

84. — 2° Poësies, nouvelle édition. — *Harlem*, 1726, in-12, rel. veau.

Sanlecque (Louis de), né à Paris en 1652, mort en 1714, chanoine de Sainte-Geneviève et prieur de Gournay, près Evreux. Fut présenté au Roi, en 1701, pour l'évêché de Bethléem, près Clamecy, mais ne fut pas agréé.

85. — VARET (Alex.) (*), grand vicaire de Sens. De l'éducation chrétienne des enfants. — *Paris*, 1666, in-8, mar. rouge, aux armes de la Vieuville.

86. — VARET. Lettres chrestiennes et spirituelles. — *Paris*, 1680, 3 vol. in-12, rel. mar., 2 part. port.

87. — 2° Recueil de diverses retraites. — *Paris,* 1680, in-12, mar. rouge à filets.

88. — VERVILLE (F.-B. de). Les souspirs amoureux, avec un discours satirique de ceux qui escrivent d'amour, par N. Le Digne. (Le discours manque). — *Paris,* 1584; in-12, mar. tr. dor.

---

§ 2.

OUVRAGES D'AUTEURS ANONYMES PAR COMMUNES, ETC.

288.— Gallia christiana, tome IV, province de Lyon, diocèses d'Autun, Langres, etc. — *Paris, imp. roy.*, 1728, in-fol., rel. veau, aux armes de France.

289.— Gallia christiana, tome XII, provincia Senonensis. — *Paris, impr. royale*, 1770, in-fol. rel. veau.

280. — Les exécrables impiétez commises en l'église d'Espougny en Auxerrois, par quelques soldats de l'armée de Messieurs les Princes. — *Sur la copie imprimée à Paris par Jean Bourriquant, au Mont-Saint-Hilaire, près le puits Cerrain*, 1615, pièce in-18, dem.-rel. veau.

291. — Déclaration du Roy en forme d'édit sur la réduction de la ville d'Auxerre en son obéissance. *Auxerre, Pierre Vatard*, 1594, pièce in-16, dem.-rel. chag. rouge.

292. — Récit véritable de tout ce qui s'est passé à l'entrée du Roy en la ville d'Auxerre, avec les harangues faites à Leurs Majestés par Messieurs du clergé de ladite ville. — *Paris, Nicolas Benin*, 1650, pièce in-8, dem.-rel. chag. rouge.

293. — Les officiers et chevaliers de l'Arquebuse d'Auxerre. — *Auxerre, Fournier*, 1753, pièce in-4, cart.

294. — Carte des paroisses du diocèse d'Auxerre, par MM. des Sociétés littéraires d'Auxerre et d'Orléans. — 1757, cartonné, in-32.

295. — Extraits des Nouvelles ecclésiastiques. Documents sur l'Auxerrois. — 1752, 1788, in-4, relié, toile.

295 *bis*. — Collége d'Auxerre. — Recueil de pièce imprimées ou manuscrites :

Théodondo, martyr du Japon, tragédie représentée dans la cour du collége en 1714. — Le Triomphe de la paix, ballet (ibid). — Ordonnance de l'évêque au sujet de quelques jésuites (1733). — Arrêt du Parlement (1773). — Note des officiers du bailliage relative au collége (1775). — Requête autographe au Roi par les officiers du bailliage d'Auxerre condamnés (1776). — Arrêt et déclaration du Roi relatifs au collége (1776), in-4°.

296. — Documents sur le collège d'Auxerre. — 1725, 1785, 12 numéros, table manusc., de L. de B., in-4, dem.-rel. toile.

Ordonnance de l'évêque d'Auxerre condamnant plusieurs propositions dictées au collége par le P. Lemoine (1726). — Remontrance par le P. Lemoine au sujet de ladite ordonnance. — Mémoire en réponse à l'ordonnance ci-dessus (ibid.). — Ordonnance de l'évêque d'Auxerre, portant défense aux Jésuites de tenir dans leur collége aucune assemblée, etc. (1728). — Compte-rendu au Parlement, par M. le président Rolland, concernant le collége (1763). — Lettres-patentes en faveur du collége d'Auxerre (1763). — Arrêt portant envoi en possession du collége d'Auxerre des biens qui lui appartiennent (1765). — Lettres-patentes concernant le collége (1765). — Mémoire à consulter pour le collége d'Auxerre, suivi d'un acte signé de 104 habitants notables de cette ville en faveur des professeurs (1773). — Arrêt qui décharge les sieurs Ricard et Gendrot de l'accusation portée contre eux, etc. (1774). — Arrêt qui décharge Louis-G. Leroy, principal, et les professeurs du collége des poursuites intentées contre eux (1776). — Exercices littéraires du collége et école royale militaire d'Auxerre pour 1785.

297. — Mémoires divers pour l'Hôtel-Dieu d'Auxerre. — 1767, 1774, in-4, cart.

298. — Documents sur le collège d'Auxerre : Mémoire et consult. pour le collège, 1772. — Mémoire pour M. Claude Choppin, 1773. — Mémoire et consultation pour M. Dominique Ricard, professeur de rhétorique, 1773, 1774.

299. — Rélation de la cérémonie religieuse et des réjouissances qui ont eu lieu dans la ville d'Auxerre le dimanche 7 novembre 1852, à l'occasion du complet achèvement des travaux de dérivation des eaux de Vallan. — *Auxerre, Perriquet*, 1852, in-8, dem.-rel. veau.

300. — Voyage à Pompéi, trad. de l'italien par M. P... (Préjan, juge à Avallon), et notice sur la découverte d'un temple romain, en 1822, à Avallon. — *Paris*, *Houdaille et Veniger*, 1829, in-18, dem.-rel. veau, pl.

301. — Description d'un camp romain à Flogny [Tiré du 2e volume des *Mémoires de l'Académie de Dijon*]. — Pièce in-8, dem.-rel. veau, avec 1 pl.

302. — Statuts et règlements de l'exrcice des chevaliers de l'Arquebuse de la ville de Joigny. — *Auxerre, Fr. Garnier,* 1705, pièce in-12, mar. rouge, tr. dor.

303. — Règles données par ordre de Mgr l'archevêque de Sens aux sœurs de l'Hôtel-Dieu de Joigny. — *S. l.*, 1724, pièce in-4, dem.-rel. veau, coins.

304. — Notice sur les premiers comtes héréditaires de Joigny en Champagne. — *S. l. n. d.*, pièce in 4, cart.

305. — Notice sur Joigny. — Recueil factice (Alm. de Sens). — in 12, dem.-rel. veau.

306. — Procès-verbal contenant ce qui s'est passé, tant à Pont-sur-Yonne qu'en la ville de Sens, au voyage de MM. les députés du Parlement de Paris, par Du Coudray-Geniers. — *Rouen, Jacques Besogne*, 1652, pièce in-4, cart. [Voy. 318].

307. — Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, par Bocquillot, suivie d'une Lettre de M. Thomassin, avec la réponse de Bocquillot. — *Lyon, Marcelin Daulin*, 1724, pièce in-8, dem.-rel. veau.

308. — Les administrateurs municipaux de Saint-Georges à leurs concitoyens. — *Auxerre*, an VI, pièce in-8, cart.

309. — Advertissement sur la faulseté de plusieurs mensonges semez par les rebelles, daté de Sens ce 20 mai. — *Paris*, 1562, *chez Morel*, pièce in-12, dem,-rel. veau.

310. — Mandement exprès du Roi nostre sire pour faire la montre de toute sa gendarmerie en armes et grands chevaulx, près la ville de Sens, excepté les seigneurs y dénommez. — *Paris, G. de Niverd*, 1562, pièce in-12, dem.-rel. veau.

311. — Défaicte sur les troupes du Roy de Navarre devant la ville de Sens, par les habitans catholiques de laditte ville, le jeudy 3e may 1590. — *Lyon, Louis Tantillon*, 1590, pièce in-12, dem.-rel. veau.

312. — Discours des vaillantises de M. de Chanvallon et des habitants catholiques de la ville de Sens, contre l'armée et siège qu'y avoit mis le Roy de Navarre, ensemble le nombre des morts durant le siège. — *Paris, J. Bellanger*, 1590, pièce in-12, dem.-rel. chag.

313. — Trois pièces : 1° Règlement politique sur l'aide et subvention des pauvres malades de la ville de Sens. — *Sens, Niverd*, 1606. — 2° Reproduction du même règlement, 1627. — 3° Conseil présenté au Roi contre la peste. — *Sens*, 1627, in-12, dem.-rel. veau.

314. — Déclaration du Roy en

forme d'Edit sur ce qu'il a plu à Sa Majesté accorder aux habitans de sa ville et cité de Sens, s'estant remis en son obéissence. — *Sens*, *G. Niverd*, 1614, pièce in-12, mar. rouge.

315. — Contrat des Jésuites avec les maire et échevins de la ville de Sens. — *Sens*, 1625, pièce in-12, cart.

316. — Déclaration donnée par les maire et habitans de Sens, au papier terrier du Roy, contenant leurs droits, privilèges, etc. — *Sens*, *Georges Niverd*, 1632, pièce in-32, mar. rouge, tr. d.

317. — L'invention ou découverte de sainte Théodechilde, fille du Roy Clovis, premier Roy chrestien. — *Sens*, 1643, pièce in-4, dem.-rel. veau rouge.

318. — Procès verbal contenant ce qui s'est passé, tant à Pont-sur-Yonne qu'en la ville de Sens, au voyage de MM. les députés du Parlement de Paris. — *Paris*, *Nicolas Benin*, 1652, in-4, dem.-rel. veau, coins [Voy. 306].

319. — Relation et description de tout ce qni s'est dit et fait au sujet des entrée et intronisation solennelles de Mgr Paul d'Albert de Luynes, archevêque de Sens. — *Sens*, 1754, in-12, dem.-rel. veau.

320. — Pompe funèbre de l'inhumation de Madame la Dauphine, faite à Sens, 22 et 23 mars 1767. — Pièce in-4, dem.-rel. veau.

321. — Collége de Sens, 1732. — Recueil : Dénonciation d'une thèse du Père Busserot, et lettre du R.-P. recteur. — Pièce in-4, dem.-rel. toile.

322. — Collége de Sens, 1763-1765. — Compte-rendu du président Rolland aux Chambres du Parlement assemblées, concernant le collége de Sens, arrêts, lettres-patenles, etc. — In-4, dem.-rel. chagr.

323. — Recueil des priviléges de la ville de Sens, imprimé de l'ordre et par les soins de MM. Sallot des Varennes, maire, etc. — *Sens*, *veuve Tarbé*, 1788, in-4, dem.rel. veau.

324. — État des paroisses, chapitres, abbayes, communautés, etc., du diocèse de Sens, classés par doyennés. — S. d. n. l. In-12, dem.-rel. veau rouge.

325. — Description historique et topographique des villes, bourgs, paroisses, etc. du diocèse de Sens,

d'Abbeville à Bombon.— S. d. n. l., in-12.

Notice sur l'abbaye de Barbeaux, le duché de Beaumont, le marquisat de Bérulle, etc.

326. — Procès-verbal de ce qui s'est passé lors du séjour de S. A. R. MONSIEUR, dans la ville de Sens, les 20 et 21 décembre 1814. — Pièce in-8, s. d. n. l., cart. (Tiré du *Bulletin administratif de la Préfecture de l'Yonne*.

327. — Cathédrale de Sens. Description abrégée des principaux monuments et tableaux conservés dans cette église. — *Sens, Tarbé*, 1830, pièce in-12, dem.-rel., veau rouge.

328. — Recueil : Rapport à la Société des Sciences, etc. de l'Aube, par M. Thierion, président, sur la question d'*Agendicum* (1839), avec lettre de l'auteur au baron Walckenaër. — Le *Portus Isius* revendiqué par les Calaisiens et par M. Morel Disque. — Inventaire chronologique des archives des anciens comtes d'Artois, par M. Godefroy. — Dernières notes sur Eustache de Saint-Pierre, par M. Piers. — Notice sur M. Raffineau de Lile, inspecteur général des ponts-et-chaussées. — Notice sur les monuments antiques et du moyen-âge du département de la Lozère, par M. Ignon (1819). — Antiquités de Vichy-lès Bains, p. L. Beaulieu (1840). — In-8, dem.-rel. veau.

329. — Église métropolitaine de Sens. — Notice sur les principaux monuments et les objets les plus remarquables de cette église. — *Sens, Jeulin*, 1847, in-12, cart.

330. — Notice sur quelques méreaux de l'église métropolitaine de Sens, par Al. Hermand. Extrait du *Bull. de la Société archéologique de Sens de 1854*. — Pièce in-8, cart. avec pl.

331. — [Histoire de plusieurs saints des maisons des comtes de Tonnerre et de Clermont] (par COUSIN). 1698. — Le titre manque, Port. in-12, rel. bas. marbrée.

332. — Recueil : Documents sur Tonnerre, 1789 à 1793, in-4, chagr.

Mémoire pour la ville (plainte contre le sieur Chérest, avocat, 1789). — Mémoire pour Jacques Cherest, avocat, pour se justifier des accusations portées contre lui à l'occasion des troubles qui ont eu lieu à Tonnerre, à propos des élections municipales, en 1789. — Précis justificatif pour Jacques Chérest, procureur-syndic et autres (an II). — Exposé des événements arrivés à Tonnerre le 15 septembre an II. — Affaire de Tonnerre au tribunal révolutionnaire, résumé du président. — Exposé des événements qui sont arrivés à Tonnerre le 15 septembre an II; la société de l'Hôpital contre le club des Ursulines. — Affaire de Tonnerre,

Séance du 3 frimaire an II du tribunal révolutionnaire ; les membres du club de l'Hôpital accusés d'avoir voulu maltraiter les volontaires. — Délibération de la commune de Tonnerre adressée à la Convention pour réclamer neuf citoyens détenus à l'Abbaye (an II). — Rapport de Garnier, représentant du peuple, sur les événements du 15 septembre an II à Tounerre, et concluant à la mise en liberté « des patriotes détenus à Paris (an II). »

333. — Procès-verbal de l'exhumation des corps des princes et princesses de la maison de Condé, dans l'église de Vallery (Yonne), s. d. n. l. (1822). — Pièce in-4, dem.-rel. chagr.

334. — Vie de J. Amyot, tirée des Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf, suivie de notes, etc., par E. Grésy.—*Melun*, 1848, in-8, dem.-rel. veau, port.

335. — Vie et ouvrages de M. Lazare-André Bocquillot, prêtre, licencié ès-lois, chanoine de l'église royale et collégiale Notre-Dame et Saint-Lazare d'Avallon, 1745, s. l. in-12.

336. — Éloge funèbre consacré au Dieu tout puissant et à la mémoire immortelle de Mgr Charles-Gabriel-Daniel de Pestel, de Thubières de Caylus, évêque d'Auxerre. Latin et français.—1754, s. l., pièce in-8, aux armes de M. de Caylus, dem.-rel. veau rouge.

337. — Vie de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, par l'abbé Dettey. — *Amsterdam*, 1765, 2 vol. in-12, rel. veau.

338. — Vie de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre. — *Amsterdam, chez Arkstée et Merkies*, 1765, 2 vol. in-12, rel. veau.

339. — Raudot. 1° Notice sur le comte César de Chastellux. (Extr. du Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne). — *Auxerre, Perriquet*, 1855, pièce in-8°, cart.

340. — 2° Mémoires secrets sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles —*Paris*, *Savaye*, 1812, 1 vol. in-8, dem.-rel. veau.

341. — Regnaud, curé de Vaux. Abrégé de la vie de M. Creusot, curé de Saint-Loup, mort en décembre 1761. (Portrait ajouté). — 1764, rel. in-12, veau (Niédrée.)

342. — Notice sur la vie de M. Delaporte, prêtre, ancien principal du collége d'Auxerre (par l'abbé Bruchet).— *Auxerre*, *imp. Gallot-Fournier*, s. d., pièce in-8, cart.

343. — Vie du cardinal du Perron, archevêque de Sens et grand

aumônier de France, par M. de Burigny, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Paris, de Bure*, 1768, in-8.

344. — Histoire abrégée de la vie du cardinal Du Perron (par Pelletier). — *Paris, Antoine Étienne*, 1618, pièce in-12, cart.

345. — La vie militaire, politique et privée de Mlle d'Éon, connue jusqu'en 1777 sous le nom de chevalier d'Éon, par De La Fortelle, 1779, in-8, rel. mar. port.

346. — Notice sur Gui, évêque d'Auxerre. (Extr. de l'Hist. littér. des Bénédictins, t. VI. p. 288, 295), pièce in-4, cart. s. l. n. d.

347. — Éloge de l'abbé Hautefage, ancien chanoine d'Auxerre (par M. Silvy. — *Paris, Egron*, 1816, pièce in-8, demi rel. veau.

348. — Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B.-Prosper Jollois, par Alfred Maury. — In 8, pet. cart., s. l. n. d. (Extr. des Mémoires de la Soc. des Antiquaires, t. XVIII).

349. — Notice historique sur M. Joubert, inspecteur de l'Université, par Joubert-Lafont, son frère. — Pièce in-8, pet., cart. s. l. n. d.

350. — Oraison funèbre de Louis-Marie Levesque, comte de la Ferrière, par M. B., curé de Diant. — *Paris, Dezauche*, 1837, pièce in-8, cart.

351. — Biographie de l'abbé Lebeuf. Coll. du Magasin pittoresque (par M. Quantin). — Pièce in-4°, toile, port.

352. — Vie du R. P. Muard, par l'abbé Brullée, aumônier du monastère de Sainte-Colombe-lès-Sens. — *Sens, Duchemin*, 1855, in-18, dem.-rel. mar. rouge, coins.

353. — Éloge funèbre du R P. Muard, fondateur de la Société des Pères de Pontigny, prononcé dans l'église de Pontigny, le 11 juillet 1854, par le P. Massé (*). — *Sens, Duchemin*, 1854, in 8.

354. — Précis de la vie de M. Rétif, curé de Courgis, mort en 1800, s. l. n. d. — Pièce in-8°, dem.-rel. veau, coins.

355. — Recueil d'articles sur M. Ph.-Jos. Roux, chirurgien. — Catal. de sa bibliothèque, vendue en 1854, etc. — Pièce in-4°, cart.

356. — Réponse de M. Morel, prestre-bachelier, à M. le grand-vicaire de Langres sur le sujet de la vie et de la mort de M. le curé de Percey. — *Langres, veuve Secard*, 1683, 1 vol. in-12, veau pl. t. d. (Niédrée).

357. — Vie de M. Roy, curé de Percey, proche Tonnerre, par M. Morel, curé de Villiers-Vineux. — Vie de M. Morel, curé de Villiers-Vineux, né en 1608 à La Baroche-Berée, diocèse du Mans (par l'abbé Du Fays).— *Troyes, Jacques Febvre,* 1702, in-12, rel. parch.

358. — DESNOS (Nicolas), chanoine de Sainte-Geneviève. La vie et les éloges de saint Catalde, vulgairement appelé saint Cartauld, archevêque de Tarente.—*Auxerre, Nicolas Billiard,* 1649, in-12, d.-rel. veau.

359. — La vie de saint Edme, archevêque de Cantorbéry (p. l'abbé CHAMILLIARD). — *Auxerre, Fournier,* s. d., in-12, rel. veau dor. sur tr.

360. — La vie de saint Edme, par le même. — *Auxerre, Fournier, privil.*, 1762, in-12, dem.-rel. veau.

361. — CHARLET (R. P.). religieux bernardin. Abrégé de la vie de saint Edmond, vulgairement saint Edme. — *Troyes, J.-A. Garnier,* s. d.— Pièce in-12, dem.-rel. veau.

362. — Abrégé de la vie de saint Edme, archevêque de Cantorbéry, suivi de la traduction du miroir de l'église (édité par Duchemin). — *Sens, Penard,* in-12, dem. rel. veau.

363. — LIVES OF THE ENGLISH SAINTS. Vies de saint Edme, archevêque de Cantorbéry et d'autres saints anglais. — *Londres, J. Toovey,* 1845, in-12, rel. veau. (Closs).

364. — Lives of English Saints. Saint Germain, Bishop of Auxerre (vie de saint Germain, évêque d'Auxerre). —*Londres, James Toovey,* 1844, in-12, rel. veau.

365.— VIOLE (dom Georges). La vie, les vertus et les miracles du grand saint Germain, évêque d'Auxerre.— *Paris, J. Billaine,* 1656, in 4°, rel. mar. pl. rouge, tr. dor.

366. — BLIN (*), professeur au collége d'Auxerre. Saint Germain, évêque d'Auxerre, considéré comme personnage politique (Extrait des mémoires du Congrès scientifique de France tenu à Auxerre au mois de septembre 1858). — 1858, *imp. C. Gallot,* in-8, dem. rel. veau.

367. — GILES, prêtre de l'église anglicane. Vita S. Thomæ cantuariensis archiepiscopi et martyris, par les auteurs contemporains, entre autres Roger de Pontigny. — *Lon-*

dres, Whittaker, 1846, 2 vol. in-8, rel. toile.

368. — Recueil : Notices biographiques sur M. J.-E. Tambour, docteur en droit, par P. Bert et A. Déy. — *Auxerre, Perriquet*, 1856, 1 vol, in-8°, dem.-rel. veau.

369. — Catalogus librorum bibliothecæ D. Joachim Faultrier abbatis Sancti-Lupi Trecensis, a P. Marchand, bibliopola parisiensi. — *Paris*, 1709, in-8, parch.

370. — Bibliotheca Lambertina seu catalogus librorum, etc. — *Paris, Gabriel Martin*, 1730, in-8°, rel. veau, pl.

371. — Documents relatifs à un enlèvement de livres et de manuscrits au préjudice de la bibliothèque d'Auxerre, par Prunelle, commissaire du gouvernement en 1804. — Observations par M. Chérest, avocat, et Rapport à la Commission, par M. Lepère, avocat — *Auxerre, Perriquet*, 1857, pièce in-8, cart.

372. — Catalogue des livres de M. Delaage, ancien notaire à Auxerre. — Idem de M. le docteur Roux, d'Auxerre (1854). — Idem de M. le baron de Varange (1852). — *Auxerre*, 1855, in-8, cart.

373. — Catalogues : 1° de lettres autographes (Laverdet). — *Paris*, 1859. — 2° de livres rares et curieux de la bibliothèque de M. P. *Paris, Pottier*, 1859. — 3° des livres et manuscrits de feu M. Corpet, 1858. — 5 pièces in-8.

§ 3.

MATIÈRES RELIGIEUSES. — DIOCÈSES D'AUXERRE ET DE SENS.

374. — Missale sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ (par M. de Caylus), évêque d'Auxerre.— *Troyes, veuve Pierre Michelin*, in-f°, rel. veau.

375. — Livre d'église à l'usage du diocèse d'Auxerre (partie d'hiver). — *Auxerre, Fournier*, 1759, in-12, mar. doré s. tr.

376. — Missel de la sainte église d'Auxerre à l'usage des laïcs. — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1770, in 12, rel. veau.

377. — Office propre de saint Eusèbe, évêque de Verceil, patron de la paroisse d'Auxerre de ce nom. — *Auxerre, Fournier* (176 6).— Pièce in-12, rel. veau, pl. s. l. t. d.

378. — Office de saint Louis roi de France, à l'usage de l'église paroissiale de son nom dans la ville de Gien.— *Auxerre, Fournier*, 1767, pièce in-8, rel. veau, t. d.

379. — Office de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation.— *Auxerre, Fournier*, 1772, pièce in-12, rel. veau.

380. — Offices propres de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois.—*Paris, J.-Thomas Hérissant*, 1745, in-12, rel. mar. tr. dor.

381. — Offices propres de l'église royale et canoniale de Saint Germain-l'Auxerrois.— *Paris, J.-T. Hérissant*, 1745, in-12, rel. veau.

382. — Catéchisme imprimé par ordre de l'évêque d'Auxerre, 1734, in 16 cart.

383. — Catéchisme imprimé par ordre de l'évêque d'Auxerre, 1736, s. l., in-12, veau.

384. — Mandements, lettres, etc

de M. de Caylus, évêque d'Auxerre, 3 vol. in-4°, rel. toile. 1705, 1730, 1731, 1740, 1741, 1754, port.

385.— Ordonnances synodales de Mgr l'illustr. et révérend. évêque d'Auxerre, publiées en 1738, homologuées en 1741 (2e édition). — *Auxerre, Fr. Fournier*, 1753, in-12, rel. veau.

386. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui ordonne la suppression d'un écrit intitulé : Mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre, etc., 1734. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui ordonne la suppression d'un livre qui a pour titre : Catéchisme, etc., 1735. — *Paris, imp. roy.*, 1737, pièce in-4°, dem.-rel. veau.

387. — Les écarts des théologiens d'Auxerre, sur l'Église, la Pénitence et l'Eucharistie.— *Liège, C. Colette*, 1748, in-4°, cart.

388. — Jubilé universel de l'année sainte, avec les instructions et prières publiées par ordre de Mgr l'évêque d'Auxerre. — *Auxerre, Fournier*, 1751, in-12, dem.-rel. veau, coins.

389. — Lettre pastorale de l'évêque de Troyes, au sujet d'une lettre pastorale de l'évêque d'Auxerre. — *Paris, Barthélemy Alix*, 1732, in-4°, cart.

390. — Relation de la mission faite à Armes, près de Clamecy, par les rév. pères Robot, Lau et Noirot, jésuites aux mois d'avril, mai et juin, 1751. — *Bruxelles*, 1752, pièce in-12, dem.-rel. veau.

391. — Recueil : Remontrances des curés d'Auxerre à Mgr leur évêque. etc., 1755. — Lettre d'un curé du diocèse d'Auxerre à un ami, etc., 1755.— *Auxerre*, in-12, dem. rel. veau.

392. — Consultation de plusieurs avocats pour des curés du diocèse d'Auxerre. — *Paris*, 1755, in-12, rel. toile.

393. — Mémoire sur le mandement de l'évêque d'Auxerre, au sujet de son cathéchisme. — *La-Haye*, 1756, in-12, dem.-rel. veau, coins.

394. — Sentence du bailliage d'Auxerre, portant suppression d'une brochure ayant pour titre : Supplément aux œuvres de M. de Caylus, 1755, s. d. — Pièce in-4°, dem.-rel veau.

395. — Mémoire au sujet de l'instruction pastorale de l'évêque d'Auxerre sur la récitation à voix basse du canon. — Lettre de M. Philopald de la Haye, trésorier-

curé d'Appoigny, à ce sujet (1756), in-12, s. d., dem.-rel. veau.

396. — Lettre et instruction pastorales de Mgr l'évêque d'Auxerre (M. de Condorcet). — *Auxerre, Fournier*, 1756, 2 pièces in-4°, dem.-rel. veau.

397. — Mandement de M. de Condorcet, évêque d'Auxerre ; sentence et arrêt qui le condamnent.— *Auxerre*, 1756, pièce in-4°, dem.-rel. veau.

398. — Dénonciation par des curés du diocèse d'Auxerre, d'un livre intitulé : *Heures de la Congrégation.* — 3 pièces, 26 janvier 1756, in-12, dem.-rel. veau.

399. — Lettres à un ami sur le mandement de M. de Condorcet, évêque d'Auxerre, pour les Missions, 1756.— *En Europe*, in-12, dem.-rel. veau, coins.

400. — Défense des droits du second ordre et consultation sur le mandement de l'évêque d'Auxerre, du 14 février 1756 ; 3 pièces in-12, dem.-rel. veau.

401. — Remontrances des curés du diocèse d'Auxerre à Mgr leur évêque. — 1756, in-12, dem.-rel. veau.

402. — Recueil : Lettres du chapitre de l'église d'Auxerre, au sujet des erreurs prêchées dans leur église, etc., 1757, in-12, dem.-rel. veau, coins.

403. — Le style des disputes, lettre concernant des réflexions sur les lettres à un ami au sujet du mandement de M. de Condorcet pour les missions, 1756, suivi d'une réfutation, 1757, — In-12, dem.-rel. veau.

404. — Recueil de pièces concernant l'appel comme d'abus sur un mandement de l'évêque d'Auxerre de 1757. — In-12, dem.-rel. veau.

405. — Lettres du chapitre d'Auxerre, au sujet des erreurs prêchées par le père Pigenot. — 1757, 1758, in-12, dem.-rel. veau, coins.

406. — Procès-verbal de ce qui s'est passé le 24 décembre 1757 entre l'évêque d'Auxerre et ses chanoines, s. l. n. d., in 12, demi-rel. veau.

407. — Relation de la visite générale faite par M. de Condorcet, évêque d'Auxerre, dans son diocèse, immédiatement avant sa translation à Lisieux (1760). In-12, mar. vert. Id. dem.-rel. chevr.

408. — Relation de la visite générale faite par M. de Condorcet dans son diocèse, immédiatement avant sa translation à Lisieux. — Le titre manque, in-12 cart.

409. — Lettre de plusieurs curés de la ville et des faubourgs d'Auxerre à Mgr leur évêque, au sujet de sa lettre pastorale du 26 février 1758. — 1760, s. l., in-12, dem.-rel. veau, coins.

410. — Lettre du chapitre d'Auxerre à l'évêque sur l'amour de Dieu. — 1760, 29 mai, in-12, dem.-rel. veau, coins.

411. — Lettre d'un ecclésiastique du diocèse d'Auxerre à un de ses amis sur le gouvernement de M. de Cicé, évêque d'Auxerre, avec la suite. — 1776, in-12, mar. roug. pl. sur tr. d. (Andrieux).

412. — Arrêt du parlement qui supprime la relation de la visite générale faite par M. de Condorcet, évêque d'Auxerre, dans son diocèse. — 1761, pièce in-8°, dem.-rel. veau.

413. — Arrêt de la Cour du Parlement, qui supprime la Société des Jésuites, 6, 11, 13 août 1762. — *Auxerre*, *Fournier*, 1762, in-12, dem.-rel. toile.

414. — Mémoire présenté à Mgr de Cicé, évêque d'Auxerre, par le chapitre de son église cathédrale, sur l'état du diocèse à son arrivée au siége, etc, 19 janvier 1762. — 1765, pièce in-12, dem.-rel. veau, coins.

415. — Requêtes de cent-un curés, chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse d'Auxerre à leur évêque, pour le supplier de rétablir l'ancien clergé dans ses fonctions, etc, 1764, s. l. — In-12, dem.-rel. veau.

416. — Réponse à la lettre d'un ecclésiastique consulté sur les décorations projetées dans l'église cathédrale d'Auxerre (1768). — Pièce in-12, s. d. demi-rel. v. coins.

417. — Mémoire historique des faits qui se sont passés pendant la vacance du siége d'Auxerre, après la mort de M. de Caylus et sous Mgr de Condorcet, son successeur. — 1770, s. l., 1 vol. in-12 rel. mar. pet. fers. (Andrieux).

418. — Mémoire historique. — Vacance du siége d'Auxerre après la mort de M. de Caylus. Episcopat de M. de Condorcet. — *En France*, 1770, cart.

419. — Mémoire historique des faits qui se sont passés après la

mort de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre. — *En France,* 1770, in-12, veau, pl. (faisant suite à la vie du même évêque).

420. — Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres de cathédrales dans l'ordre hiérarchique, contre les principes des trois lettres publiées à Auxerre en 1779 (par M. Clément, trésorier). — 1780, s. l. in-12, dem.-rel. veau.

421. — Lettre à un ami sur la dignité des curés et des chanoines, etc. (par M. Salomon, curé de Saint-Regnobert). — 1775, in-12, dem.-rel. veau, coins.

422. — Défense du mémoire sur le rang des cathédrales, publié en 1780, en réponse à la lettre à un ami (par Clément, trésorier de la cathédrale d'Auxerre). — S. l. n. d. Pièce in-12, dem.-rel. veau, coins.

423. — Préservatif contre certaine brochure imprimée à Amsterdam, sur les fonctions et droits du clergé des églises cathédrales (de M. Moreau, chanoine d'Auxerre). — 1784, s. l., in-12, dem.-rel. veau cart.

424. — Mémoire à consulter pour Mme du Chaylat, nièce de feu M. de Caylus, évêque d'Auxerre, etc., au sujet d'un mandement du chapitre de Lisieux diffamant la mémoire de ce prélat. — S. l., 1784, pièce in-12, cart.

425. — Lettre circulaire du chapitre de la sainte église d'Auxerre, à l'occasion d'un baptême célébré en son église, le samedi saint 15 avril 1786. — *Auxerre, Fournier*, 1786, pièce in-12, dem.-rel. veau, coins.

426. — Discours prononcé par Mgr l'évêque d'Auxerre, le 23 mars 1789, dans l'assemblée des trois ordres. — Pièce in-8, dem.-rel. veau.

427. — Missale insignis ac metropolitanæ Senonensis ecclesiæ opera doctiss. virorum.... illust. card. a Pelleve archiepiscopi auctoritate, editum. — *Sens, Ch. d'Auge,* 1575, in-4°, mar.

428. — Missale metropol. ac primatialis ecclesiæ Senonensis (par H. F. de la Hoguette, archevêque). — *Sens, Cl.-Aug. Prussurot,* 1715, in-f°, rel. veau.

429. — Missel de Sens (H.-F. de la Hoguette). — *Sens, Cl.-Aug. Prussurot et André Jannot*, in-f°, rel. veau (double du précédent).

430. — Missale metropol. ac primat. ecclesiæ Senonensis (par Mgr

d'Albert de Luynes). — *Sens, veuve Pierre Hardouin-Tarbé*, 1785, in-f°, rel. veau.

431. — Breviarium metropolitanæ ac primatialis ecclesiæ Senonensis. — *Sens, Jannot*, 1726, 4 vol. in-8, rel. veau.

432. — Octavarium seu supplementum breviarii metropolitanæ ac primatialis ecclesiæ Senonensis. — *Sens, André Jannot*, 1734, 1 vol. in-8, veau.

433. — Instructions pratiques et prières pour la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus. — *Sens*, 1740, in-12, veau.

434. — Office divin. — Abrégé pour tous les temps de l'année à l'usage de personnes pieuses. — *Sens, H. Tarbé*, 1763, 1 vol. in-8, mar. vert, doré s. tr.

435. — Office divin. — Abrégé pour tous les temps de l'année. — *Sens, H. Tarbé*, 1763, in-8, mar. rouge, doré s. tr.

On lit sur une feuille de garde : c'est feu M. le Dauphin, père de Louis XVI, qui a composé cet office. Signé DE L'AUDY. — Exemplaire ayant appartenu à J.-J. de Bure l'aîné.

436. — Office de la semaine sainte, en latin et en françois, à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, Hardouin Tarbé*, 1763, 1 vol. in-12, mar. rouge, dor. s. tr.

437. — Cérémonial de l'église métropolitaine et primatiale de Sens et du diocèse. — *Sens, Tarbé*, 1769, in-4°, rel. veau.

438. — Messes des dimanches et fêtes de l'année. — *Sens, Hardouin Tarbé*, 1775, in-12, mar. dor. s. tr.

439. — Office de la semaine sainte, en latin et en françois. — *Sens, veuve Tarbé*, 1786, in-12, rel. veau

440. — Heures à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, veuve Tarbé*, 1787, in-12 veau.

441. — Rituel portatif à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, Tarbé*, 1802, in-12, veau.

442. — Heures à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, Tarbé*, 1809, pet. in-12, veau gauf.

443. — Office des morts et ordre des sépultures, à l'usage du diocèse de Sens. — *Sens, Tarbé*, 1821, in 8, dem.-rel. chag.

444. — Ordinationes synodales civitatis et diocesis Senonensis, a reverend. Dno Stephano de Ponchier, Senon. archiep. — *Paris, Claude*

Chevallon, 1524, titre goth., in-8°, rel. mar. rouge.

445. — Ordinationes synodales, publicatæ à Ludovico Cardinali à Borbonio, anno 1554.— *Sens, Delamare*, 1554, 1 vol. in-12, dem.-rel veau.

446. — Réglements faits en l'année 1645 par Mgr de Bellegarde, archevêque de Sens. — *Paris, N. Jacquard*, 1645, pièce in-12, dem.-rel. veau.

447. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens, publiés dans le synode général tenu à Sens, le 24 septembre 1692. — *Sens, Prussurot*, 1693, in-8, rel. mar. rouge tr. d. aux armes de Mgr Fortin de la Hoguette.

448. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens. — *Sens, Prussurot*, 1693, in-8°, dem.-rel. veau (2 ex.).

449. — Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens. — *Sens, André Jannot*, 1746, in-8, rel. veau.

450. — Lettres-patentes du Roi pour le clergé de la province de Sens, vérifiées en la cour de Parlement, chambre des comptes et trésoriers à Paris. — *Paris*, 1er mars 1580, pièce in-12, dem.-rel. veau.

451. — Ecclesiæ Senonensis supplicatio ad regem ne minoretur. — *Sens*, 1623, pièce in-8, dem.-rel. veau. — A la suite est une requête en latin à l'évêque et au chapitre de Chartres par l'église de Sens sur le même sujet. *(Ibid.)*

452. — Admonition de Mgr Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, aux curés de son diocèse, 6 septembre 1644. — *Sens, Jacquard*, 1644, in-12, dem.-rel. veau.

453. — Testament de Mgr de Bellegarde, archevêque de Sens. — *Sens, Louis Prussurot*, 1648, in-8, dem.-rel. veau.

454. — Senonensis Ecclesiæ querela de Primatu Galliarum adversus Lugdunensem et de metropolitico Jure adversus Parisiensem, studio J.-B. Driot. — *Sens, Louis Prussurot*, 1657, in-12, dem. rel. veau.

455. — Catéchisme sur le mariage, pour les personnes qui embrassent cet état. — *Sens, André Jannot*, 1732, pièce in-12, cart.

456. — Recueil des conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens,

1re année (1658-1672). — *Sens, Louis Prussurot*, 1672, in-12, rel. veau.

457. — Recueil des conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens, commencées en 1658, etc., 3e édit. — *Sens, Louis Prussurot*, 1664, in-4°, rel. veau.

458. — Recueil des conférences ecclésiastiques du diocèse de Sens depuis 1658. — *Sens, Prussurot*, 1672, in 12, rel. mar. tr. dor. — A appartenu au doyen Boileau. — A la suite sont des matières ou sujets de conférences proposés par ordre de Mgr de Gondrin, *Sens*, 1672.

459. — Factum pour MM. les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale et métropolitaine de Sens, contre messire Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, suivi d'un arrêté définitif du Parlement du 2 septembre 1670 contre le chapitre. — *Sens*, 1667, pièce in-4°, cart.

460. — Recueil des pièces produites au procès de messire Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Sens. — *Paris, chez Fréd. Léonard*, 1670, in-4°, rel. veau.

461. — De l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie, imp. par ordre de Mgr l'archevêque de Sens. — *Sens, Prussurot*, 1674, in-12, rel. bas.

462. — Lettre de plusieurs curés, chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse de Sens à Mgr leur archevêque, suivie de deux lettres pastorales de l'archevêque. — Pièce in-4°, cart.

463. — Lettres de l'archevêque de Sens à l'évêque d'Auxerre sur divers sujets (1732, 1733). — Recueil in-4°, rel. toile.

464. — Remarques et remontrances au sujet du catéchisme de Sens de Mgr Languet, par l'abbé Besoigne, divers curés, etc. (1732-1739). — Recueil in-4°, rel. toile.

465. — Dissertation critique et théologique sur le concile de Rimini, dédiée à Mgr l'archevêque de Sens (par Lorgne, chanoine de Sens). — *Paris, Delesseux*, 1732, in-12, rel. veau.

466. — Series ordinationum ex pontificali romano Clementis VIII, primum deinde Urbani VIII auctoritate recognito, ad usum clericorum diocesis Senonensis. — *Sens, Jannot*, 1736, in-24, rel. veau.

467. — La consultation sur la juridiction et approbation nécessaires pour confesser, défendue par l'auteur (l'abbé TRAVERS) contre le mandement de l'archevêque de Sens du 1er mai 1735, etc. — *France*, 1736, in-4°, dem.-rel. toile.

468.— Mandement de Mgr l'illust. et révérend. évêque de Troyes pour défendre le mandement de Mgr l'archevêque de Sens, et autres pièces, 1737-1738. — In-4°, rel. mar. rouge, aux armes du chancelier Daguesseau, fers, tr. dor.

469. — Acte d'appel de la constitution *Unigenitus* et du nouveau catéchisme donné par Mgr Languet, archevêque de Sens, au futur concile général, interjeté par plusieurs curés, chanoines et autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Sens, et mémoire justificatif. — 1742-1755, 2 vol. in 4°, dem.-rel. ch.

470. — Instruction pastorale de son Em. Mgr le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, contre la doctrine des incrédules (système de la nature). — *Sens*, *Tarbé*, 1771, in-12, rel. toile.

471. — Comparaison de la doctrine du catéchisme de Mgr de Luynes, archevêque de Sens, avec celle du catéchisme de MM. de Chavigny et Bossuet, évêques de Troyes. — In-12, cart., s. d.

472. — La confession de M. de Calonne à Mgr l'archevêque de Sens, suivie de la réponse de l'archevêque relativement à la lettre écrite au Roi. — *Amsterdam*, 1789, pièce in-8, cart.

473. — Heures à l'usage du collége des Grassins.— *Paris*, *Simon*, 1784, in-12, veau.

474. — Processsion et translation des reliques de sainte Colombe à Sens. — *Auxerre*, *Gallot*, 1863, pièce in-8, cart.

475. — Recueil de cantiques, hymnes, etc. pour les fêtes des Théophilanthropes.— *Sens*, *Alexandre*, an VI, in-12, dem.-rel. veau. — On y trouve une lettre de Benoît-Lamotte, ministre des Théophilanthropes de Sens, au sujet de son projet de divorce.

§ 3 *bis*.

MATIÈRES RELIGIEUSES ET LITURGIE (1).

(SUPPLÉMENT).

374*. — Breviarium secundum verum et integrum præclare ecclesie Senonensis usum. — *Paris*, 1546, in 8, rel. à compartiments renaissance.

375. — Breviarium Senonense a Borbonio cardinali Senon. prepontificis emendatum. Pars estivalis. — *Sens, Fr. Giraut*, 1555, in-8.

376. — Breviarium Senonense, revu par M. DUPUY, chanoine de Sens. — *Paris, Simon Vostre*, 155..., in-4°, mar. brun à sujets historiés (moderne rel.) — Le titre manque.

377. — Heures à l'usage de Sens, au long sans rien requérir. — *Imp. à Sens, par Jean Savine, pour Jean de la Mare*, 1569, in-12, mar. noir. — A appartenu à Jean-Jacques Leriche en 1672.

378. — Exposition et interprétation mystique de tous les offices divins de R.-P. Rupert, abbé de Tuiciense, traduit du latin en français par M. Jean BOUILLON, sénonois. — *Paris*, 1572, in 8, rel. du temps, avec larges fleurons dorés sur les plats. (V. n° 30).

379. — De Commentitiò Lazari et Maximini, Magdalenæ et Marthæ in Provinciam appulsu dissertatio, (par Philibert de MONTAGU, chanoine d'Autun). — *Lutetiæ*, 1641, 1 vol. in-12, rel. veau.

380. — Disquisitio disquisitionis de Magdalena Massiliensi adversa, par Jean DELAUNAY. — *Paris*, 1644. — A la fin de laquelle pièce sont les « Magdalenæ Vizeliacensis monumenta. »

380 *bis*. — Le livre de l'internelle consolacion, première version françoise de l'Imitation de J.-C.,

(1) Voyez p. 50.

nouv. édit., par MOLAND et Ch. d'Héricault.—*Paris, Jannet,* 1856, in-12, rel. veau.

381. — Constitutiones canonicorum regularium ordinis sancti Augustini congregationis Galliæ. — *Lutetiæ,* 1779, in-8, rel. mar. aux armes du cardinal de Brienne.

382. — Biblia sacra vulgatæ editionis, Coloniæ Agrippinæ, 1682, in-8, rel. mar. tr. dor. — Ex. de Brienne.

383. — Breviarium ad usum laïcorum, novo ordine dispositum. — *Paris*, 17.., 4 in-8, mar. vert, aux armes.

§ 4.

JURISPRUDENCE. — MÉMOIRES SUR PROCÈS, ETC.

476. — Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre. — *Auxerre, Vatard*, 1598, in-12, demi-rel.

476 *bis*. — Coutumes du comté et bailliage d'Auxerre.— *Auxerre, François Garnier*, 1688, 1 vol. in 16, veau.

477. — Coutume du comté et bailliage d'Auxerre avec les notes, etc., par Edme Billon, avocat au Parlement. — *Paris*, 1693, in 4°.

477 *bis*. — Coutume des bailliages de Sens et de Langres, commentée par Juste Delaistre, avocat au Parlement, 1731, in-4, rel. veau.

478. — Coutume du comté d'Auxerre, avec le procès-verbal. — *Auxerre, Fournier*, 1743, in-32, veau.

479. — Commentaires sur la coutume du bailliage et comté d'Auxerre, par J.-B. Née de la Rochelle. — *Paris, Bauche*, 1749, in-4, rel. veau.

Née de la Rochelle (Jean) est né à Clamecy (Nièvre) le 8 mars 1692, et y est mort le 24 décembre 1772. Avocat et légiste distingué, connu aussi par ses *Mémoires sur le Nivernais*.

480. — Coutumes du bailliage de Sens et anciens ressorts d'iceluy. — *Sens, Georges Niverd*, 1619, in-32, veau.

481.— Coutumes du bailliage de Sens, avec le tarif et tableau dudit bailliage et les jours fériés non plaidoyables. — *Sens, Louis Prussurot*, 1660, in-32, parch.

482. — Coutume du bailliage de Sens, avec, etc. — *Sens, Louis Prussurot*, 1660, in-32, dem.-rel. chag. (2 ex.)

483. — Coutumes des bailliages de Sens et de Langres, commentées par M. Juste de Laistre.— *Paris, Osmont*, 1731, in-4, rel. veau. (V. n°s 477).

484. — Coustumes du bailliage

de Sens, avec les notes de Me J. Pinon, ancien avocat. — *Sens, Sens, André Jannot*, 1732, in-12, veau.

485. — Arrêt du souverain Parlement de France à Paris, déclaratif de l'innocence de messire Loys de Bourbon, prince de Condé. — *Sens, Gilles Richebois*, 1561, pièce in-12, dem.-rel. veau.

486. — Cahier des pétitions des ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état du bailliage d'Auxerre, pour servir d'instruction à leurs députés aux États-généraux de 1789. — *Auxerre, Fournier*, 1789, 3 br. in-8, dem. veau, avec coins.

487. — Cahier des vœux et remontrances de l'ordre de la noblesse des bailliages de Sens et Villeneuve-le-Roi. — *Sens*, 1789, pièce in-8, dem.-rel., veau.

488. — Coches d'Auxerre. Arrêt du Conseil d'État, Mémoires, etc. — 1741-84, in-4, cart.

489. — Maire et échevins d'Auxerre. — Arrêt du Conseil d'État du Roi contre la requête d'abonnement pour les droits d'inspecteurs aux boissons et courtiers-jaujeurs à Auxerre, 16 mai 1744. — *Paris, P. Prault*, 1744, pièce in-4, dem.-rel. veau rouge.

490. — Abbaye Saint-Germain. Mémoires pour Edme Caillat contre François de Crussol d'Uzes, évêque de Blois, abbé de Saint-Germain. — *Auxerre*, 1748, pièce in 4, cart.

491. — Cordeliers d'Auxerre. Mémoire contre le sieur Fournier, imprimeur-libraire. Question de servitude. Précis et mémoire pour le sieur Fournier. — 1756, Recueil in-4, dem.-rel. veau.

492. — Mémoire pour messire François Précy à Auxerre, contre M. Deschamps de Charmelieu (affaire de coups donnés au sieur Précy par M. Deschamps). — 1761, Recueil in-4, cart.

493. — Consultations pour les habitants de la ville d'Auxerre, sur la dîme des vins prétendue par le prieur de Saint-Amatre. — *Auxerre, Fournier*, 1786, pièce in-4, cart.

494. — Bailliage d'Auxerre, 1771-1780. Edit du Roi portant suppression de quatre offices de conseillers honoraires, incorporés au bailliage d'Auxerre, 1771. — Déclaration du Roi qui accorde le titre de conseiller honoraire, etc., 1772. — Edit du Roi, portant rétablissement du bailliage d'Auxerre, 1776. — Observations des officiers du bailliage d'Auxerre, 1777. — Réponse pour les

officiers du bailliage d'Auxerre au mémoire du dioc. du Nivernois. — Recueil in-4°, cart.

495. — Prieuré Saint-Eusèbe. Exposé de l'affaire pendante au bailliage d'Auxerre entre le chapitre de la cathédrale et le prieur de Saint-Eusèbe, au sujet des droits à une prébende due par le chapitre. — 1782, pièce in-4, cart. (par l'abbé DE VILLIARD, chanoine).

Villiard (Nicolas de), né à Troyes le 4 décembre 1735, chanoine d'Auxerre en 1767, puis pénitencier nommé le 6 août 1773, figure comme pensionnaire de l'État en 1791.

496.— Consultations sur la cause de Messieurs les médecins d'Auxerre, contre M. Guinault, docteur de l'Université d'Avignon, etc., 1786, in-4, cart.

497. — Mémoire sur le procès du chapitre d'Auxerre, contre le sieur Monteix, semi-prébendé. — 1787-1789, 2 pièces in-4, cart.

498. — Procès Auxerrois, 1786. Crethé de la Barcelle Pierre, Camelin Edme, Robinet de la Coudre, contre Marie, avocat du Roi ; Facié, contre Ledru ; les marchands drapiers et merciers, contre Gamain, marchand forain. — Recueil in-4, cart.

499. — Mémoires pour les habitants de Bussy-en-Othe contre leur seigneur, et pour ce dernier au sujet de droits seigneuriaux. — 1766, Recueil in-4, dem.-rel. veau.

500. — Mémoire pour Nicolas Camusat et Anne Lemuet de Bellombre, sa femme, et autres, contre MM. Lemuet de Bellombre, au sujet de la succession de M. de Bellombre père. — 1789, in-4, cartonné.

501. — Arrêt de l'Intendant de Bourgogne, obtenu par le P. Duhan, cordelier, gardien du couvent de Vézelay, contre plusieurs de la religion prétendue réformée qui l'ont voulu tuer pendant qu'il preschoit. — 1668, pièce in-4, cart.

501 *bis*. — Requête au Roi, mémoire et pièces justificatives pour Adélaïde de Rogres de Lusignan de Champignelles, veuve du marquis de Douhault. — *Paris, Baudoin*, 1807 et *Lenormant*, 1817, 2 vol. in-8, veau, port. (aux armes d'Orléans).

502. — Mémoire pour M. le duc de Clermont-Tonnerre et ses fils, et consultations de MM. de Vatimesnil, Bethmont et Dufaure. — *Paris, Fir. Didot*, 1857, in-4, toile.

503. — Coulanges-les-Vineuses.

Affaire Marie Regard, veuve Guerreau, contre Jacques Tingault, curé, en matière de faux testament de la dame de Courteil. — 1773, in-4, cart.

504. — Procès pour J.-B. Fro, curé de Fontenailles, contre J.-L.-Math. Le Goube, curé de Merry-Sec (en matière criminelle). — 1781, in-4, cart.

505. — Consultation pour les communautés de la terre de l'Isle-sous-Montréal, dans le procès contre Mme de Nassau (en matière de droits seigneuriaux). — 1776, pièce in 4, cart.

506. — Requêtes pour M. Bertheau, curé de Seignelay, accusé par les chapelains de cette ville de désordres dans ses mœurs, contre le promoteur de l'officialité d'Auxerre, intimé à la primatie de Lyon. — 1750, in-4, cart.

507. — Arrêt de règlement rendu par nos seigneurs de la cour, le 17 avril 1612, dans l'affaire entre le prévôt et les officiers du bailliage de Sens, etc. — *Sens, G. Nirerd*, 1612, pièce in-12, dem.-rel. veau.

508. — Règlements pour l'expédition des causes civiles et criminelles et instruction de procès, etc., au bailliage de Sens, en 1645 et 1648.— *Sens, L. Prussurot*, 1651, pièce in-12, dem. rel. veau.

509. — Mémoire sur la compétence des juridictions consulaires et spécialement pour les juges et consuls de Sens contre les officiers du bailliage. — *Sens, Tarbé*, 1774, in-4°, dem.-rel. toile.

510. — Mémoire pour les maire, échevins et habitants de la ville de Tonnerre. Question : Le territoire de la ville de Tonnerre est-il allodial ? — Recueil de pièces parmi lesquelles est le texte des chartes des habitants de Tonnerre, reproduit d'après le volume imprimé à Auxerre en 1630. — *Paris*, 1774 à 1776, in 4, dem.-rel. veau.

511. — Affaire Château-Renard. Mémoire à consulter pour M. le marquis de Valori et ses fils, contre M. de Montsallier, et plaidoirie de Me Allou. — S. d., in-4, dem.-rel. toile.

512. — Mémoires pour et contre Boyard de Forterre, seigneur d'Egriselles, contre l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, au sujet des droits sur la terre de Venoy. — 1786-1787, in-4, cart.

§ 5.

BELLES-LETTRES

513. — Achille. — Tragédie, représentée sur le théâtre des Pères de la Doctrine chrétienne au collége d'Avallon, le 25 août 1705. — *Paris, Ballard*, 1705, pièce in-4, dem.-rel. ch.

514. — Compliment et requeste envers des diocésains de Béthléem à Mgr de la Taste, leur évêque. — 1639, pièce in-12, veau, fil. tr. d.

515. — Mandement de l'évêque de Bethléem, à l'occasion de la lettre de M. l'abbé Bochard de Saron, à Mgr l'évêque de Clermont, son oncle. — 1692, in-12, rel mar. vert, Capé, tr. d. — (Un second mandement de 1714 est relié dans le même volume.

516. — Les amours du bon vieux temps (publiés par Sainte-Pallaye). — *Vaucluse* et *Paris*, 1756 (*Duchesne*), in-8 pet., rel. veau.

517. — Rothilde chrétienne, ou le triomphe de l'église de Sens en la conversion de la Normandie, tragédie qui sera représentée le 21 d'aoust sur le théâtre du collége de Sens. — *Sens*, *L. Prussurot*, 1663, pièce in-4, cart.

518. — Ode de M. L. D. V. sur la solitude de la campagne (à Thorigny, près Sens, chez M. le président Lambert). — *Paris*, *Jacques Colombat*, 1707, pièce in 8, veau brun.

519. — La collégiade, ou la guerre de Villethierry, par M. S. R. — *Paris, Jehan de La Forest*, 1828, in-12, dem.-rel. veau rouge.

§ 6.

VARIA. — RECUEILS DE PIÈCES.

520. — Auteurs auxerrois. — Recueil de thèses, 1848-1858, 3 vol. cart.; un vol. in-4, les deux autres in-8.

TOME Ier. — 1° De droit : Boullay (Louis-Charles-Édouard), né à Tonnerre, 1848; Courtois (Constantin), né à Joigny, 1855; Mollet (Louis-Paul), 1854 ; La Caille (Camille-Ludovic), 1854 ; Mynard (J.-Ch.-Ferdinand), né à Avallon, 1858; Savatier (Arthur), né à Auxerre, 1854. — 2° De médecine : Emond (Émile-Edme), né à Avallon, 1858; Paillot (Louis-Fr.-Pierre), né à Argenteuil, 1859; Précy (Henri), né à Héry, 1853; Prunier (Eugène-Ernest), né à Arthonnay, 1857.

TOME II. — Thèses de droit : Baudelocque (Arthur), né à Guerchy, 1858; Bellaigue (Antonin), né à Sens, 1852; Delaloge-d'Ausson (Edme-Fr.-Wilfrid), né à Vezelay, 1855 ; Dubois (Ambroise-Ernest), né à Sens, 1858 ; Gautherin (Ambroise-Pierre), né à Tonnerre, 1857 ; Jeanson (Gustave), né à Ancy-le-Franc, 1854 ; Lacave (Frédéric), né à Sens, 1859 ; Pouillot (Léon-Charles), né à Brienon, 1853.

TOME III. — Aubert (Paul-Philibert), né à Avallon, 1858; Aubron, né à Coulanges-la-Vineuse, 1858 ; Bert (Paul), né à Auxerre, 1857 ; Dubois (Jules), né à Vaudeurs, 1857 ; Dumoustier de Canchy, né à Sens, 1858 ; Gallon (Ernest), né à Saint-Fargeau, 1858; Hugot (Alfred-Antonin), né à Auxerre, 1858; Maille (Léon-Armand), né à Saint-Florentin, 1858; Milliot (Ernest-Antoine), né à Tonnerre, 1855; Mou (Louis-Ernest-Isidore), né à Sens, 1857; Perriquet, (Eugène-Jules-Edmond), né à Auxerre, 1856 ; Savignat (Napoléon), né à Sens, 1858; Vial (Paul), né à Auxerre, 1858.

521. — Recueil de pièces patriotiques à l'occasion de la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, et de la fête qui a eu lieu à Paris et à Auxerre, le 20 prairial an II. — *Auxerre*, s. d., *imp. Fournier*, in-8, cart.

Discours de Robespierre.—Pièces diverses de Liégeard fils, de Charles Chaigneau, de Guéniot, officier de santé à Avallon.

Charles-François Guéniot, médecin à Avallon, est né à Tonnerre le 10 octobre 1720, et il est mort à Avallon le 7 janvier 1806.

522. — Recueil de pièces patriotiques publiées par le département de Seine-et-Marne. Reconnaissance

de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, fête à Paris et à Auxerre, 20 prairial an II. — Hymne du citoyen Guéniot d'Avallon, etc. — *Melun*, in-8, toile verte.

523.— Livret de l'exposition des beaux-arts d'Auxerre et de l'exposition des produits industriels. — *Auxerre*, *Perriquet*, 1858, Recueil in-8, dem.-rel. veau.

524. — Exposition d'Auxerre, 1858. Programme. Moniteur du Congrès. — Recueil, pièce in-4°, cart.

Sébastopol, poésie par Mme Dénain.

525. — Discours de la correction et réformation nécessaire au calendrier romain. — *Sens*, *Jean Savine*, 1632, pièce in 12, dem.-rel. veau.

526. — Discours de l'hydropisie, des causes d'icelle, quelle est la guarisable, et quelle est celle qui ne guarit jamais. — *Sens*, *Georges Niverd*, 1621, pièce in-12, cart.

527. — Recueil de pièces intéressantes. — *Sens*, 1788, in-8.

Ce prétendu recueil est une suite d'articles sur les affaires du temps. On y voit les quand, les si, les mais, les car. — Jeu de quilles. — Mémoire des marchands du Palais à M. le garde des sceaux, etc.

528. — Recueil de pièces par divers auteurs sénonais, 1764-1832, 5 vol. in-8, cart.

TOME Ier. — Discours ou Mémoire sur les distinctions, titres ou priviléges honorifiques de noblesse personnelle à rétablir en France, par M. Delamothe, ci-devant noble (1791). — Discours sur la religion naturelle, etc., prononcé dans le temple de la Raison, à Sens, le 10 floréal, par le C. Benoist-Lamothe (Sens, an II). — Benoist-Lamothe à ses concitoyens à propos de sa demande en divorce. — Réponse du citoyen Benoist-Lamothe à M. X..., son proche parent. — Dernière réponse de M. X... au citoyen Benoist-Lamothe, son proche parent (son cousin), membre du Conseil général et du Lycée de l'Yonne, directeur du Collége et de l'établissement de la Théophilanthropie à Sens (à l'occasion de son divorce). — Discours sur cette question : Quelles sont les vertus les plus nécessaires au citoyen revêtu d'une magistrature? par le citoyen Benoist-Lamothe (Sens, Alexandre, impr., an VI). — Quatre pièces par le même : Historiette (an IX); Controverse entre un curé et un maître d'école; Laurent de Médicis, acte héroïque, en vers (an VIII); Mesures proposées pour assurer l'ordre à la fête du 14 juillet (note manuscrite). — Histoire de l'épidémie qui a régné à Cerisiers, Theil et Vaumort, par René-Georges Gastellier, médecin de l'hospice de Sens, et Tonnellier, médecin à St-Florentin (an III). — Que penser enfin du supplice de la guillotine? par Gastellier, médecin, etc. (an IV). — Œuvres complètes du docteur Triozon. —Sorte de persifflage où l'on reproduit un certificat délivré par lui, en 1769, au sujet d'une femme Caillot, de Gien, guérie miraculeusement. — Mémoire sur les causes des troubles au sujet de la circulation et du commerce des bleds, par F.-H. Saint-Aubin, maître de pension à Sens (1792). Rentiers et inscriptions au Grand-Livre,

etc., deux brochures du même, professeur de législation aux Écoles centrales de la Seine. — L'horoscope de la Révolution, par M. Sallot des Varennes, ancien maire de Sens (Londres, 1790). — Epître à un ami, par M. Sallot de la Verpillière (Critique en vers des acteurs d'une fête décadaire, à Sens). — Voyage à Chambéry, par Vincent Campenon (s. d.). — Epître aux femmes, par V. Campenon (an VI). — La Philosophie rendue à ses vrais principes, etc., par MM. Salgues et Mutin (Paris, 1800, t. I, 48 pp.). — Théorie de l'ambition, par feu H. de Séchelles, avec des notes par J.-B. S. [Salgues] (Paris, an X).

Tome II. — Éléments de morale, par le C. Dalmieres, instituteur à Sens (Sens, imp. Alexandre, an VI). — Point de vue sur la constitution de la monarchie française, par M. Aublet de Maubuy, avocat au Parlement (1789). — L'homme moral ou Règles de conduite prises dans sa propre nature, par le C. Brul (s. d.). — Projet sur l'usage que l'on peut faire de livres nationaux, par M. Tuet, C... de Sens (Paris, 1790). — L'art de cultiver les peupliers d'Italie, par M. Pellée de Saint-Maurice, membre de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris, au bureau de Sens (2ᵉ éd., 1767). — *Hortus medicus*, ou Jardin des plantes et arbres usuels, etc., par Pellée de Valoncourt, médecin à Sens (1764). — Le bon mariage, nouvelle, par M. l'abbé d'Espagnac, pour servir à l'histoire des finances de 1787 (s. d.). — Avis important sur l'économie politico-rurale des pays de montagne, par M. B.. (Bertrand), inspecteur général des Ponts et chaussées (1788). — Premiers principes de l'art musical, par le C. Calenbacher, professeur de musique et organiste de Saint-Étienne de Sens (Sens, 1802). — L'homme instruit par la religion, par J.-B.-A. Pascal Dauby, prêtre (an XI). — La différence dans la manière de voir ou Réponse aux étrennes du compatriote auxerrois, quatrain galant adressé à douze dames d'Auxerre, Mᵐᵉˢ d'Égriselles, de Guilbaudon, et autres (1785). — Dernier soupir de M. *** (Legris), chanoine de S.. (Sens), à son chapitre, la veille de sa destruction (1791). — Vertus morales et description abrégée des éléphans de la ménagerie, par le C. E.-J.-B. Vignier, 2ᵉ éd. (an VIII). — Bagatelle morale, ou Étrennes pour l'année 1791, par M. V..., avocat (Londres, s. d.). — Réflexions thérapeutiques et hygiénétiques sur la maladie qui a ravagé l'Espagne, par Pommier, docteur en médecine (Bayonne, an XIII).

Tome III. — Clovis au premier Champ-de-Mars, ou Origine, etc., des lois fondamentales de la monarchie françoise, par L.-J., avocat (M. Lejeune, né à Sens) (1789). — Éloge de M. de Noé, ancien évêque de Troyes, par Luce de Lancival (an XIII). — Proclamation du préfet aux habitants de l'Yonne à l'occasion de la rentrée du roi (1814). — Discours prononcé à l'ouverture des Conférences des avocats à la Cour royale de Paris, par A.-L. Taillandier, avocat (1815). — Autre discours du même, président du Tribunal civil de Sens pour l'installation du Tribunal (1816). — Discours de M. de Bourienne, président du collége électoral du département de l'Yonne, le 22 août 1815, à l'ouverture de la session. — Observations sur le budget de 1816, par le même (1816). — Opinion du même sur le budget et les finances en général (1816). — La patrie sauvée, par de Brunel de Varennes (1815). — Mémoires pour servir à l'histoire de France pendant le gouvernement de Napoléon Buonaparte, par J.-B. Salgues (prospectus). — Règlement pour le Cercle d'Angers, rédigé par Albéric Deville (1809). — Topographie médicale de l'Ile de France, par C. Chapotin (1812).

Tome IV. — Lettres adressées aux Dames de charité de la campagne, par M. Martin, ancien apothicaire (Auxerre, Fournier, 1781). — Topographie de la ville et des hôpitaux de Joigny, par Bourdois

(1787). — Mémoire sur l'épidémie qui a régné, en 1785, dans la subdélégation de Montargis, par M. Gastellier (Orléans, 1789). — Nouveau système sur les granites, les schistes, les mollaces, etc., par P. Bertrand, inspecteur général des Ponts et Chaussées (an III). — Remarques sur les maladies-vénériennes, etc., par Jacques Mignard, de l'Yonne (an IX). — Méthode pour choisir les lunettes propres à la vue, par Camille Ferouillat (Tonnerre, an X). — Essai sur les solutions de continuité, par Edme-Hubert Roché, de Mezilles, médecin (an XI). — Rapport du Comité général de vaccine du département de l'Yonne (1820). — Recherches sur les crises, suivies d'un essai sur la constitution épidémique, de de 1817 et 1818, dans le canton de Montereau, par Olinet, docteur en médecine (1821).

TOME V. — Recueil d'articles insérés dans le *Correspondant de Hambourg* pendant les cent jours de l'usurpation, avec le texte français (Hambourg, 1816). En français avec l'allemand en regard, par M. de Bourrienne. — Le triomphe de la légitimité, ou la rentrée du roi, dithyrambe historique, par Martineau, de Villeneuve-le-Roi (1821). — Cri de détresse de l'innocent opprimé, appel au peuple français et à la justice de son roi, par Martineau, de Villeneuve (1), juge au Mans (Paris, 1831). — La patrie sauvée, par de Brunenel de Varennes (1815). — Lettres sur Paris, par MM. C.-T. Doin et Ed. Charton (Paris, janvier 1830).

529.— Procès-verbaux du Conseil général du département de l'Yonne, sessions 1810, 1812, 1831 et 1833. — *Auxerre, Fournier*, 1810-1833, in-4, br.

(1) Martineau (Louis-Simon) est né à Villeneuve-le-Roi, le 14 juin 1769. Il fut successivement avoué à Joigny, juge d'instruction à Montargis, où il fit contre ses collègues des pièces très-caustiques qui le firent envoyer simple juge au Mans, où de nouvelles difficultés le firent révoquer en 1829. Il est mort à Paris âgé de 92 ou 94 ans.

530. — Recueil de pièces servant au procès entre l'évêque d'Autun, Mgr de la Roquette, et le chapitre de Vézelay, en matière de juridiction, 16.. à 1673. — Cinq pièces pour l'évêque, contenant l'analyse du testament de Gérard de Roussillon, fondateur de l'abbaye de Vézelay, et la critique des prétendues bulles d'exemption de la juridiction épiscopale ; suivies d'un arrêt du conseil d'État du 25 janvier 1673, qui maintient l'évêque dans ses droits de juridiction et de visite sur l'église collégiale, abbatiale et séculière de Vézelay.

531. — Reginonis abbatis Prumiensis, libri duo, de ecclesiasticis disciplinis et religione christiana. Stephanus Baluzius Tutelensis, ad fidem vetustissimi codicis emendavit, nunc primum in Gallia edidit et notis illustravit; accessit Rhabani archiepiscopi Moguntini epistola ad Heribaldum episcop. Autissiodorensem. — *Paris, Francisque Muguet*, 1671, in-12, rel. mar. rouge, tr. dor.

532.— SEVIGNIANA ou recueil de pensées ingénieuses, etc., tirées des

lettres de Mme DE SEVIGNÉ. — *Auxerre, L. Fournier*, 1787, in-12, in-12, rel. veau.

533. — SEVIGNIANA (probablement de P. Barral). — *Auxerre, Fournier*, 1788, in-12, rel. veau.

534. — Almanachs à l'usage d'Auxerre, 1752, 54, 55, 58, 59, 62, 63, 65 à 69, 71 à 77, 79, 83 à 87, 1792 à 1799, et depuis 1800 à 1819 compris. — 42 vol in-32, dem.-rel. veau, comp. 83 années.

535. — Almanach historique et statistique de l'Yonne. — *Auxerre, Gallot*, 1850 à 1861, 10 années reliées en 5 in-18, dem.-rel. veau et 2 br.

536. — Almanach commercial, industriel et agricole du département de l'Yonne. — *Auxerre, Perriquet*, 1856 à 1864, 9 vol. in-16, dem.-rel. veau.

537. — Le Bourguignon salé. Almanach. — *Gallot, imp., à Auxerre*, 1857 à 1860, 4 vol. in-32, dont 3 cart. et 1 br.

538. — Almanach de Sens, 1758, 60, 65, 66, 68, 71 à 75, 78 à 93, an III à an XIV, 1807, 9, 11, 12, 14 à 16, 19 à 38, 40 à 46, 57, 58. — 58 vol. in-18, dem.-rel. veau.

539. — Nouvelles ecclésiastiques. Texte de 1728 à 1789, et 2 vol. de tables, de 1728 à 1760 (manque 1786). — 20 vol. in-4, rel. veau ou cart., 2 vol. table cart.

540. — Recueil de pièces diverses d'auteurs du département de l'Yonne. — 4 vol. in-8.

TOME Ier. — A. D. MM. Aubron, Bernard d'Héry, conseiller de préfecture, Berrade, Bert, Savatier-Laroche et Uzanne, Blin (Th.). de Bondy, Bourré, Breuillard. Chaslin (François), Cherest (A.), 4 mémoires. — Jean Courtois, Dejust-Desemin, 2 pièces. — Desmaisons, 2 pièces. — Dormois (Camille), 2 pièces. — Droin, docteur.

TOME II. — D. L. Duché (Émile), 4 mémoires. — Dugaillon (Eudes), O. Duranton, Antony Duvivier (du Morvan), P.-Garnier, député, Housset (1770), La Curne de Ste-Palaye, 2 mémoires. — Villetard de Laguerie, Larabit, 8 pièces. — Leblanc, ingénieur, Leclerc, avocat, Lecomte, député, Lefebvre (Arsène), Legueux, père, 9 pièces. — Louis.

TOME III. — M. Q. Marchand, professeur. Mondot de la Gorce, ingénieur, Moreau d'Orgelaine, Moreau, meunier, Moret, médecin, Nicolas-Pellaut, Perriquet et Rouillé, 2 pièces. — Perriquet (Eugène), Potel, Pruneau, Quantin, 3 pièces.

TOME IV. — R. V. Raudot, 5 pièces. — Raulin, 3 pièces. — Reboul, Richard, Robineau-Desvoidy, 4 pièces. — Rossel (De), Salmon, Savatier-Laroche, 2 pièces. Tartois, Thiénot, Viricu.

541. — Biographies d'auteurs du département. — 1 vol. in-8.

MM. Bocquillot (Lazare-André), Boisgérard (général), Beurnonville, Chaillou des Barres (le baron), Davout, Durand

(le chevalier), Edmond (le frère), autrement Edme Travaillot, Fourier (le baron, Grasset, Jollois (Prosper), Pinart (Michel), Villefranche (le marquis de).

542. — Recueil de pièces par communes. — 2 vol. in-4.

Tome Ier. — Appoigny, Avallon, 4 pièces. — Avrolles, Bassou, 2. — Bazarnes, Beaulche, Beine, Bonhy, Brienon. 2. — Cézy. Chablis, 3. — Chastellux, Chitry, Cosne, Coulanges-les-Vineuses, Cravan, Dannemoine, Dilo (l'abbaye), Escolives, Joigny, 13.

Tome II. — Lain, L'Isle-sous-Montréal, Les Maillis, Massangy, Monéteau, Noyers, Pont sur-Yonne, 2 pièces. — Presles, Ravières, Régennes, Saint-Amand, Saint-Florentin, 6. — Stigny, Thury, Tonnerre, 21. — Trucy-sur-Yonne, Vauluisant (l'abbaye), Vaux, Vermanton, 2. — Vezelay, 2. — Villeneuve-le-Roi, 4. — Villevallier, Villeneuve-le-Roi, 6. — Vincelles, Rivière d'Yonne, 3.

543. — Recueil de pièces in-8. — *Département de l'Yonne*, 1788-1821.

Lettre de Mme Desprémenil à l'archevêque de Sens, premier ministre. — Adresse du département à l'Assemblée nationale. — Memoire pour six habitants d'Auxerre, ôtages de Louis XVI, arrêtés. — Rapport sur l'organisation des secours publics, par Bernard d'Héry. — Observations du C. Malus sur les Contributions. — Deux rapports des commissaires de la Convention envoyés dans l'Yonne. — Adresse de la citoyenne Penon à la Convention. — Projet de décret sur le jugement rendu contre Grisard. — Affaire de l'assassinat Potherat et Duché. — Adresse de la commune d'Auxerre au Conseil des Anciens. — Idem de l'Administration centrale de l'Yonne. — Idem des administrateurs de la ville de Sens au sujet du départ des conscrits. — Opinion de Boileau, député de l'Yonne, sur l'organisation des écoles primaires, et projet de loi. — Adresses des administrateurs de l'Yonne au Corps législatif. — Discours et rapports de Moreau, de l'Yonne, au Conseil des Anciens. — Rapport de Cornet (du Loiret) et de Simonnet (de l'Yonne), au sujet des élections primaires de l'Yonne. — Statistique du département de l'Yonne, en 1802. — Discours, rapports, etc., de M. de Bourienne à la Chambre des Députés.

544. — Recueil de pièces sur le département de l'Yonne, 1820-1860.

Correspondance entre deux électeurs du département de l'Yonne, 1820, par M. Chaillou des Barres. — Réglement du Conseil général de l'Yonne. — Catalogue d'ouvrages sur le département, à la librairie Richard, à Auxerre. — Livret de l'exposition des produits industriels du département, à Auxerre, en 1858. — Livret du musée religieux établi au petit séminaire (1858). — Catalogue de l'exposition des beaux-arts (1858). — Statuts de la Société des Amis des arts du département (1858). — Exposition œnophile au concours régional, à Auxerre, en 1859. — Bateaux roulants, par M. Mondot de la Gorce. — Statistique des archives du département avant 1790, par Quantin. — De Lyon à Auxerre et Pontigny, esquisse à main-levée, par J. Bard. — Châteaux du département. — Devis général pour les travaux d'entretien des rivières d'Yonne, Cure et Armançon (1848). — Rapport au Corps législatif sur un emprunt du département (1854). — Sur les livrets d'ouvriers. — Caisse des écoles et des familles ; souscriptions dans l'Yonne. — Le Maître de musique, méthode par Brun. — Anniversaire de la mort de l'abbé Lebeuf, à Auxerre, en 1860.

545. — Recueil de pièces sur Auxerre et Sens. — 1 vol. in-12.

Mémoire pour M. Gagneux, chanoine d'Auxerre, contre ses confrères (1770). — Avis aux fidèles pour les engager à prier pour l'église en temps de trouble (1754). — Mandement du Chapitre pour le service à célébrer pour Monseigneur de Caylus. — Idem. Le siége épiscopal vacant (1754), 3 pièces. — Idem pour faire chanter un *Te Deum* (1753). — Notes sur le sermon prêché à la cathédrale d'Auxerre, en 1780, par le P. Chevalier. — Arrêt du Parlement sur une cause d'appel comme d'abus d'un jugement de l'Official de Sens (1613). — Lettre de Mgr de Gondrin sur les masques et le carnaval (1671). — Lettre du roi à la reine sa mère (1620). — Lettre à M. Mouffle, official de Sens, par M. Presdeseigle, curé de Saint-Aspais, portant rétractation de la publication de la constitution *Unigenitus*. — Idem de M. Pertuis, curé de Saint-Cyr, sur le même sujet (1717). — Mémoire au Parlement de M. Lebeau, curé de Saint-Hilaire de Sens, accusé de refus de communion et de sépulture envers des Jansénistes, contre le procureur général (1753).

546. — Recueil de pièces sur le département. — 1 vol. in-8.

Asquins et Saint-Père, projet de loi pour un changement de circonscription (1850). — Auxerre, statuts de la Caisse d'union des ouvriers des ports d'Auxerre (1819). — Compte-rendu de la séance publique de la Société des sciences, etc., de la Lozère, à l'occasion de l'érection de la statue d'Urbain V, abbé de St-Germain d'Auxerre (1858). — L'indicateur auxerrois, par U. Richard (1858). — Relation de la cérémonie faite à l'occasion de l'achèvement des travaux des fontaines de Vallan (1852). — Projet de faire passer la route royale n° 6 au centre de la ville d'Auxerre (1839). — Réglement pour le dépôt de mendicité d'Auxerre. — Réglement de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Auxerre (1844). — Catalogue des arbres et des plantes de la pépinière de Bléneau (1858). — Notes géologiques sur Châtel-Censoir, par Cotteau (1841). — Notice sur Davier de Joigny, par Jossier (1850). — Notice sur Pourrain, par Lavollée (1830). — Rapports au Corps législatif au sujet d'emprunts par la ville de Sens (1854). — Translation des reliques de sainte Colombe à Sens (1853). — A propos d'élections dans la commune de Sougères. — Réponse de Coudron, maire, à la protestation de trois conseillers de Taingy, à propos d'achat du vieux château pour servir de presbytère (1845).

547. — Auxerre. Recueil de mémoires sur la ville et les établissements civils et religieux, 1717 à 1769. — 32 pièces, 1 vol. in-4.

548. — Auxerre. Recueil de mémoires sur la ville et les établissements civils et religieux, et particulièrement le collége, 1769 à 1792. — 21 pièces, 1 vol. in-4.

549. — Sens. Recueil de mémoires sur la ville et les établissements religieux, 1553-1789. — 67 pièces, 1 vol. in-4.

§ 7.

MONUMENTS ET PORTRAITS.

550. — Recueil de vues des villes et des monuments principaux du département. — In-f°, rel.

ANCY-LE-FRANC. — 3 vues et perspective du château (Israël exc.), (XVIII° siècle).

AUXERRE. — La ville (reproduction du plan de Belleforêt). — Vue de la ville sur le grand chemin de Bourgogne (coloriée). — La même vue (gravure). — Vue de la ville prise de dessus le pont (coloriée). — Deux petites vues de la rivière. — Vue de la Porte du Pont (coloriée). — Panorama de la ville, (1851). — Cathédrale, côté nord (coloriée). — Tour de l'Horloge. — 2 Vues de l'abbaye Saint-Germain (coloriées). — Vue de la place et de la tour de l'Horloge (coloriée). — Cathédrale (XVIII° siècle). — 3 Vues de la façade de la cathédrale (XVII° et XVIII° siècle). — Portail de l'église Saint-Germain (gravure par Bourgeois). — Vues intérieures de l'église Saint-Eusèbe (par V. Petit). — Vue de la tour de l'Horloge (par Goblain). — Une petite vue de la ville. — Une petite vue de la tour de l'Horloge. — Vues de la tour Saint-Germain. — Vue de l'église Saint-Eusèbe (par Lechat et Gaulle). — Vue de la tour de l'église Saint-Eusèbe. — Coins romains trouvés dans l'atelier monétaire. — Plan de l'ancienne abbaye de Saint-Julien.

AVALLON. — Grand portail de l'église Saint-Lazare. — Vue d'Avallon (dessin de Lallemand).

DANNEMOINE. — Plafond du château.

LÉZINNES (près Tonnerre). — Château.

MAULNE (près Tonnerre). — Château.

NEUVY-SAUTOUR. — Portails de l'église (4 dessins). — Croix.

NOYERS. — Vue générale.

PONTIGNY. — Plan de l'abbaye. — Vues de l'église. — Vue du sanctuaire de l'église.

QUINCY. — Vue de l'abbaye.

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE. — Bataille de Fontenoy-en-Auxerrois.

SAINT-FARGEAU. — 3 Vues du château.

SENS. — Cathédrale de (dessin à la plume). Vue de la salle synodale. — Porte (de). — Lapidation de saint Étienne, avec vue de la cathédrale au fond. — Façade de la cathédrale avant la restauration (par V. Petit). — Vue d'une porte (par Tirpenne). — Tapisserie du XVI° siècle (trésor de la cathédrale).

TANLAY. — 9 Vues du château et vue du bourg. — Église des Cordeliers.

TONNERRE. — Vue et perspective de la ville. — Grande vue de la ville et du territoire. — Autre côté de la ville. — Églises Notre-Dame et Saint-Pierre (2 dessins). — Ancienne abbaye Saint-Michel.

VERMANTON. — Vue du château (coloriée). — Portail de l'église.

Vézelay. — Vue de l'abbaye. — Façade de l'église abbatiale (par V. Petit).

Villeneuve-l'Archevêque. — Portail de la Vierge (église).

4 Médaillons représentant : 2 le château de Seignelay, et les deux autres les châteaux de Fleurigny et d'Ancy-le-Franc.

551. — Collection de Portraits de Personnages marquants du département. — Gr. in f°.

ARCHEVÊQUES DE SENS

Antoine Duprat (2 dessins).
Charles, cardinal de Bourbon.
Renaud de Beaune.
Cardinal du Perron (8).
De Gondrin (Hommage de M. Taffoureau de Fontaine) (2).
De Montpezat (par Nanteuil).
Fortin de la Hoguette.
Joseph Languet (gravé par Gaillard, (2).
Bouthillier de Chavigny (2).
De Loménie de Brienne (3).

ÉVÊQUES D'AUXERRE

Saint Germain.
Érard de Lézinnes.
Talleyrand de Périgord, 2.
Robert de Lenoncourt.
Jacques Amyot (3).
De Caylus (6).
De Cicé.

ECCLÉSIASTIQUES

Guillaume de Grimoard, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, pape.
Pierre Blondel, curé de Saint-Étienne-du-Mont.
Henri de Castille, abbé de Saint-Marien d'Auxerre.
Dom La Porte, principal du collége d'Auxerre.
Balthazar Gilbert, recteur de l'Université de Paris, exilé à Auxerre en 1740.
Claude-Pierre Gouget, chanoine, associé de l'Académie d'Auxerre.
Jacques Boileau, grand vicaire de Sens.
J.-J. Duguet.
Thomas Durieux.
Germain Gillot.
Charles Huré, clerc de Sens (2).
Jean Lebeuf.
Guillaume Leroy, principal du collége d'Auxerre.
P. de la Broue, évêque de Mirepoix (2).
Nicolas de Livry, abbé de Sainte-Colombe (grav. Massard).
Edmond Pourchot, recteur de l'Université de Paris (2).
Jean-Baptiste Sanson, prêtre d'Auxerre.
Claude Salomon, curé de Saint-Regnobert d'Auxerre.
Simon, cardinal, prieur de la Charité-sur-Loire.
Guillaume Viole, évêque de Paris.
Charles Nicolas Taffoureau de Fontaine, évêque d'Aleth.
Henri de Thiard de Bissy, cardinal, abbé de Saint-Germain-des-Prés.
Pierre de Guérin de Tencin, cardinal, abbé de Vézelay.
Varet (A.-L.), vicaire général de Mgr de Gondrin, archevêque de Sens. (2).
Deux portraits d'évêques.
Diacre Paris et M. Soanen, évêque de Senez (7 gravures.)

SUJETS CIVILS

Épisode du soldat Aubry d'Acolay sauvant son frère qui se noie.
Théodore de Bèze, natif de Vézelay (3).
Pierre Carlier, préfet de police.
Chenard, né à Auxerre.
Chenard, en porte-drapeau de la fête civique (gravé par Copiat) (2).
Le général Des Fourneaux.
Messire Tanneguy Renault des Bois-Clairs, grand prévôt de Bourgogne (grav. sur soie).
Le chevalier d'Eon (23).
Joachim Faultrier, intendant du Hainaut.
J. Fourier.
Housset (Étienne-J.-P.), docteur en médecine, né à Auxerre.
Latour, d'Auxerre.
Savinien-Lapointe.
L. Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, député à la Convention (35).
Louis Marchand, organiste du Roi.

J.-E. Menu de Chomorceau, député de Sens à la Constituante, 2.
Lazare René, comte de Moncorps, député d'Auxerre à la Constituante.
Paultre des Épinettes, député du bailliage d'Auxerre à la Constituante.
Raoul, roi de France, 2.
Michel-Louis-Étienne Regnault, né à St-Fargeau.
Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne.
Roger de Piles, peintre.
De Rossel, chevalier de Saint-Louis.
J.-B. Rougier de la Bergerie.
Le docteur Roux.
Le comte de Saint-Florentin, ministre.
Soufflot (Germain), né à Irancy.
Nicolas Tribolé, de Perrigny.

FAMILLE DE JAUCOURT

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

Par M. le Comte DE CHASTELLUX.

Au nombre des familles qui ont habité l'arrondissement d'Avallon, il n'en est aucune qui ait exercé une influence plus considérable et joué un rôle plus important que la maison de Jaucourt. Elle avait des possessions considérables, non seulement dans l'Avallonnais, mais encore dans l'Auxois et dans le Nivernais, et même dans d'autres provinces éloignées. Malheureusement, les guerres de religion furent une occasion où elle exerça une influence des plus funestes en abandonnant la croyance de ses pères. Aujourd'hui elle est complétement éteinte.

Elle tirait son nom d'une terre située près de Bar-sur-Aube, où il y avait un château-fort entouré de larges fossés à fond de cuve, revêtus de pierres, remplis par la rivière de l'Aube, et flanqué de neuf grosses tours.

Elle a produit de nombreuses branches qui prirent les noms des terres de Dinteville, de Polisy, de Villarnoul, du Vault, etc., dont nous parlerons plus loin, et qui four-

nirent des officiers à la cour des ducs de Bourgogne et à celle des rois de France.

La filiation de la maison de Jaucourt se perd dans la nuit des temps; cependant il est constant qu'avant le XIIIe siècle, Jean de Jaucourt fonda, près de son château, une église, où sa tombe en relief demeura longtemps visible.

Mathieu de Jaucourt prit la croix avec Philippe-Auguste, ainsi que son ami Artaud de Saint-Germain, écuyer comme lui. Ils se trouvèrent ensemble au siége de Saint-Jean-d'Acre; ayant eu besoin d'argent, ils empruntèrent à des marchands génois deux cents livres tournois, pour lesquelles un chevalier de race illustre, nommé Robert Dalmas ou Damas, leur prêta sa garantie. Dix ans plus tard, Mathieu retourna en Orient, et son nom est cité avec ceux des chevaliers qui frétèrent à Constantinople un navire vénitien, pour regagner la France (Galeries historiques de Versailles).

Gautier de Jaucourt épousa, vers 1213, Agnès, fille de messire Henri de Lucenay (Duchesne, LXIX. 3).

Jean de Jaucourt était abbé de Saint-Seine, et mourut en 1293.

Guy de Jaucourt, abbé du Moutier-Saint-Jean, mourut le 28 août 1402 (alias, 17 mai 13..), après avoir exercé sa dignité pendant vingt-neuf ans (Coll. de Bourgogne).

Lambert de Jaucourt est le premier degré certain et connu de la généalogie; il eut pour fils Pierre, sire de Jaucourt, qui était un grand et riche seigneur. Du Tillet mentionne (*Recueil des rois de France*, édition de 1518, 112), que le comte Thibaut de Champagne donna à Pierre de Jaucourt l'office de panetier de Champagne, pour en jouir sa vie durant, à hommage lige, par lettres du di-

manche avant la Saint-Pierre-aux-Liens, 1224, ce qui fut renouvelé en 1234. Il mentionne aussi d'autres conventions passées entre ce prince et son panetier, touchant leurs hommages qui ne pouvaient quitter ni passer l'un chez l'autre. Pierre de Jaucourt notifia en 1219 que Guy de Dollancourt, chevalier, Marie, sa femme, Pierre, Aubert, Bonnette et Simonin, leurs enfants, avaient donné à l'abbaye de Bollancourt tout ce qu'ils avaient au finage de la Rothière, moyennant treize setiers de blé, livrables chaque année au mois d'août (D. Villevieille, XLVIII).

Chambellan de la comtesse de Champagne, il prit cette qualité dans une quittance, qu'il donna en avril 1220, de ce qui lui était dû et à son père par l'église de Langres.

Thibaut, comte de Champagne, lui donna en accroissement de fief, en octobre 1230, les fiefs que Thomas et Ithier de Jaucourt, frères de Pierre, devaient tenir de lui, c'est-à-dire la forteresse d'Anglure, et deux ans après ce que Simon de Chaumont, fils de Guy de Bar, chevalier, devait tenir de lui à Condes, à Brétenay, à Jonchery, ou la maison des Hermand, en la châtellenie de Chaumont, et les fossés de Bar-sur-Aube. Deux mois après, il lui accorda ce qui lui était échu de la ville de Marcé, par la forfaiture de Gilbert de Chaumont.

Le duc de Bourgogne ayant promis d'observer le traité d'alliance qu'il avait conclu avec Archambauld de Bourbon, se soumit à l'arbitrage de Pierre de Jaucourt et de Robert de Torote, évêque de Langres (janvier 1234). (Cartulaire de Champagne 163.)

Messire Guy Rolland, chevalier, promit de faire consentir messire Lambert, son frère, et messire Pierre de Jaucourt, seigneur féodal, à l'accord qu'il faisait touchant

l'échange par lequel feu messire Pierre Goyn, son père, et messire Lambert Bochut, son oncle, avaient cédé à l'Hôtel-Dieu de Troyes tout le fief qu'ils tenaient à Batilly (mars 1242). (Archives de l'Hôtel-Dieu de Troyes.)

Archambaud, sire de Bourbon, et Béatrix, sa femme, donnèrent à Pierre de Jaucourt la somme de 40 livres de terre, monnaie de Souvigny, sur la censive de Montluçon (octobre 1232), Anséric IX, sire de Montréal et sa femme, Marie de Garlande, comtesse de Grandpré, lui donnèrent aussi 20 livrées, assises aux Espaux (Duch. LV. 184), à condition de leur en faire hommage.

Thibaut, comte de Champagne, ne cessa de combler de ses dons son amé et féal Pierre, sire de Jaucourt, qui mourut en laissant plusieurs enfants :

1° Erard ;

2° Pierre, auteur de la branche de Dinteville ;

3° Thomas, marié à Guillemette de Lanty, et possesseur d'un four à Bar-sur-Aube, qu'il vendit au roi de Navarre (Juin 1252) (Trésor des Chartes) ;

4° Miles ou Milon qui, par un acte de 1259, reconnut avoir reçu tout ce qu'il pouvait prétendre de la succession de ses parents, sur le château de Wony et dans la ville de Comans. En mars 1270, il donna au chapitre de Saint-Etienne de Troyes tout le droit qu'il avait sur une maison située à la Ville-au-Bois. Sa fille Marguerite épousa Gaucher d'Autricourt ;

5° Ithier, mort sans alliance ;

6° N..., mère d'Eudes, sire de Vaucemain et de Coursant, chevalier, marié à Alix d'Ulmoy en 1316 (Duchêne, XXII).

Erard, sire de Jaucourt, surnommé Cuenard, assista son frère le seigneur de Dinteville dans les transactions

passées entre ce dernier et ses parents, en août et septembre 1255. Il recueillit lui-même dans l'héritage paternel les terres de Jaucourt, Dollancourt, Arsonval, Argenson, Moutiers en l'Ile-de-France ; en outre, il acheta de Jean de Thil la moitié du bois de Thoiries, en la forêt d'Argenson (1248). Il reconnut en présence de M. Wiart, doyen de Bar-sur-Aube, qu'il devait 21 livrées de terre, à cause d'un échange fait avec son frère, M. de Dinteville. Le mardi saint 1268, il parut comme témoin au traité passé à Longjumeau, entre Henri, comte de Ronay, et son frère, le roi de Navarre. Ce jeune prince promit de ne point se marier sans le consentement de son frère et de ses amis, ajoutant que le royaume lui offrait assez de femmes convenables pour lui (D. Villevieille, XLVIII).

Il mourut deux ans après, et son testament fut confirmé par Agnès, sa veuve. Il laissa deux enfants : Pierre et Alix. Cette dernière, mariée à Jean de Darnay, écuyer, se prétendit lésée d'une partie de son héritage, mais elle finit par transiger avec son frère (1278).

Pierre de Jaucourt, chevalier, acheta en 1290 quelques héritages sis à Dollancourt, et appartenant à Isabelle, fille de feu messire Guy de Dollancourt, et, quatre ans après, 17 livres 14 sous de rente sur la terre de Sublaines, de Gaucher d'Autricourt et de sa femme Marguerite de Jaucourt.

En 1297, par lettres-patentes adressées au bailli de Chaumont en Bassigny, le roi Philippe-le-Bel exempta Pierre de Jaucourt des subsides qu'il levait pour la guerre de Flandre. Ce seigneur acheta, en 1304, à Jean de Grosnay, seigneur de Suparre et de Barrinville, et à Annette, sa femme, tous les droits qu'ils avaient en la ville de Barville.

Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, Erard, Poincard, Richard et Jeanne. On trouve un Henri de Jaucourt, qui donna son dénombrement au duc de Bourgogne, en 1315 (Peincedé, VII, 133).

Richard fut la tige de la branche de Villarnoul, de laquelle sortirent de nombreux rameaux; Poincard eut la terre de Bourré et mourut sans alliance. Ses frères transigèrent en 1326 pour sa succession. Erard eut, pour sa part, les terres de Jaucourt, d'Arsonval, de Moutiers, de Baussancourt et de Vauhonvilliers.

En 1331, messire Pierre de Dampierre déclara, en présence d'Erard, sire de Jaucourt, et de Robert, seigneur de Larrey, qu'il tenait en fief du duc la motte de Thoisy et ses dépendances (P., IX, 16). Cette même année, le mardi avant les Brandons, Erard de Jaucourt, Guy de Villarnoul et Henri du Châtelet, seigneur d'Antigny, assistent à un accord fait entre le duc et Etienne de Mont-Saint-Jean, par lequel celui-ci vendit au prince les châteaux de Muilley et de Salmaise, moyennant huit mille livres.

Erard mourut au retour d'un voyage fait avec Miles de Noyers, en laissant de sa femme Marguerite d'Arc deux enfants, Pierre et Jeanne. Pierre ne survécut guère à son père, et laissa un fils, Erard, mort jeune; la succession de cet enfant fut partagée le 3 septembre 1369, entre son oncle maternel Gauthier, chevalier, seigneur d'Arzillières, et son aïeule paternelle, Marguerite d'Arc, qui conserva l'usufruit du tout et la propriété d'Ailleville, du pressoir d'Arsonval et la moitié de Châtillon-sur-Broue. Elle donna 900 livres à Guillaume du Plessis, sire de Bazoches, pour garder le château de Jaucourt, qui devint la propriété du duc de Bourgogne, le 22 décembre 1367, par la vente

que lui en fit Jeanne de Jaucourt, fille d'Erard et de Marguerite, et épouse de Jean, seigneur de Blaisy.

BRANCHE DE DINTEVILLE.

Pierre de Jaucourt. second fils de Pierre de Jaucourt et de Comtesse, reçut la terre de Dinteville, dont il prit le nom, qui devint aussi celui de ses descendants. En octobre 1257, il fit un échange avec Jean de Latrecey, enprésence de Simon de Châteauvillain et d'Erard de Jaucourt.

Le samedi avant la Saint-Michel 1259, il donna aux enfants de Milon Clerc la moitié du domaine d'Ormoy, tenu jadis par leur oncle Simon, à la charge de payer 30 livres au couvent de Longuay. On lui donne pour femme Jeanne d'Arzillières, dont il eut Erard, Jean, auteur de la branche de Polisy et des Chenets, et Simon, chanoine de Chalon et doyen d'Autun.

Erard Ier, seigneur de Dinteville, épousa Jeanne de Fontette; tous deux vivaient dans la première moitié du XIVe siècle. Leurs enfants furent Erard II, vice-amiral, et Pierre, docteur ès-lois, chancelier de Bourgogne, et évêque de Nevers, en 1375.

Erard II de Dinteville, seigneur de Spoy, mourut avant mai 1416. Il épousa Isabelle de Grancey, veuve de Jean d'Arzillières, et fille de Guillaume de Grancey, seigneur de Larrey, dont Léger, Jean, auteur de la branche de Spoy, Guillaume, seigneur de Norroy, mort sans postérité, et Jeanne, femme de Jean de Chauffour, seigneur de Marrey et d'Eschalot. La succession d'Erard de Dinteville et d'Isabelle de Grancey fut partagée le 7 juin 1445 (Palliot, VI, 1). Jeanne eut la ville de Villedieu et le Val-du-Fresne au comté de Tonnerre, avec une rente annuelle sur l'étang de Balon, et divers droits en la ville de Me-

zières au comté de Jaucourt. Ses frères Léger, Jean et Pierre se réservèrent le surplus.

Léger, seigneur de Dinteville, devint chambellan du roi, et mourut avant décembre 1476. Sa veuve, Antoinette de Lézinnes, dame de Coolle et de Chapelaines, se remaria à Alexandre de Christon. Elle était fille de Trouillart, seigneur de Lézinnes, et n'eut de son premier mari qu'un fils, Pierre, qui fut seigneur de Dinteville, Lézinnes, Vireaux et Sambourg. Il fut aussi panetier du roi et capitaine du château de Coiffy; en outre, Charles VII et Louis XI lui confièrent plusieurs emplois de 1446 à 1479. Il mourut sans postérité mâle de Louise d'Alègre, fille d'Yves de Tourzel, baron d'Alègre, et de Marguerite d'Apchier, qui lui avait donné Catherine, Jeanne, Jacqueline, Marguerite et Suzanne Catherine fut mariée le 26 avril 1480, à Didier de Mandelot, seigneur de Cisery; Jeanne le fut le 6 mai 1495 à Jacques de Fussey, seigneur de Sarrigny et de Neuvelle; Jacqueline épousa Robert de Fougières, seigneur de l'Estoile; Marguerite, Jean d'Igny, seigneur de Risaucourt, et Suzanne, Jean de Nebechien, seigneur de Vincelles.

BRANCHE DE SPOY.

Jean de Dinteville, second fils d'Erard II et d'Isabeau de Grancey, fut seigneur des Roches et de Spoy. Il vivait en 1440 et épousa Jeanne de Pontailler, dame de Fougerolles et de la Roche-sur-Aisne, et veuve de Jean de Pontailler, seigneur de Crépan, et sœur de Jean de Pontailler, seigneur de Vaux. Leurs enfants furent :

Erard, qui suit;

Guyot, seigneur de la Roche-sur-Aisne, en Rethelois, marié 1° à Jacqueline d'Inchy; 2° le 17 septembre 1495,

à Marguerite de Marisy, veuve de Guillaume de Saint-Germain, seigneur de Cheuvres, et fille de François de Marisy, seigneur de Cervel et de Valentigny, et d'Isabelle de Lourvemont; 3° à Jeanne d'Orjault, veuve de Baudard de Cuvilliers, seigneur d'Eppe; elle avait un fils nommé Antoine, qui épousa, le 25 juillet 1502, Jeanne de Dinteville, fille unique de son beau-père.

3° Antoinette, femme d'Erard de Saulx, seigneur d'Aurain.

Erard de Dinteville, seigneur de Spoy et de Fougerolles, vivait en 1500. Il épousa : 1° le 28 avril 1470, Guyonne de Vergy, fille de Jean, bâtard de Vergy, seigneur de Richecourt, et de Catherine de Haraucourt; 2° Françoise de Feugerais, veuve de Frémyn, seigneur de la Sanglée. Il eut du premier lit :

Louis, qui racheta la terre de Dinteville, mais il n'eut pas d'enfants de Jeanne de Ferrières, fille de Jean, seigneur de Presles ;

Antoine, qui suit;

Guillemette, épouse de Pierre de Foissy, seigneur de Chamesson ;

Françoise, religieuse à Avenay, ainsi que ses deux sœurs cadettes. Du second mariage vint Jean, qui vivait en 1505.

Antoine, seigneur de Dinteville, Spoy et Fougerolles, baron de Meurville, mourut à Milan, des suites de blessures glorieuses qu'il avait reçues à la bataille de Marignan. Il épousa Barbe de Sainte-Maure, dame de Grignon et de Lormes en partie, fille d'Adrien, comte de Nesle, et de Charlotte de Chalon. Elle se remaria à Pierre de Lannoy, seigneur du Pré, et avait eu de son premier mari :

Jean, qui suit ;

Joachim, abbé de Montieramey, en 1558 ;

Marguerite, mariée le 13 avril 1529, à Claude de Haraucourt, seigneur d'Ubixy et de Magnières ;

Isabelle, mariée le 7 novembre 1533, à Jean de la Rivière, seigneur de Quincy et de Seignelay.

Jean II de Dinteville, seigneur de Dinteville, Fougerolles, Meurville, Grignon, etc., trouva une mort honorable au siége de Metz, en 1552. Il épousa, par contrat du 7 février 1534, Gabrielle de Stainville, dame de Sommelonne et de Monplone, gouvernante des princesses de Lorraine, fille de Louis de Stainville, sénéchal de Barrois, et d'Oudette Luillier. Il en eut :

Joachim, qui suit ;

Antoinette, femme de Claude de Bussy, seigneur d'Eria et de Crangeac, baron de Brion ;

Agnès, mariée le 25 février 1558 à Joachim de Chastenay, baron de Lanty ;

Renée, abbesse de Remiremont, morte en 1581.

Joachim, baron de Dinteville, Meurville, etc., lieutenant-général au gouvernement de Champagne et de Brie, chevalier des ordres du roi, mourut sans postérité le 1er octobre 1607, instituant pour son héritière sa sœur, la baronne de Brion. Il avait épousé : 1° Marguerite de Dinteville, fille de Gaucher, seigneur de Vanlay, et de Louise de Coligny ; 2° le 31 décembre 1596, Léonore de Saulx, dame d'Aurain, fille de Guillaume, vicomte de Tavannes, chevalier des ordres du roi, etc., et de Catherine de Chabot. Elle se remaria le 8 octobre 1608, à Aimé de Rochechouart, seigneur de Tonnay-Charente, marquis de Bonnivet.

BRANCHE DE POLISY.

Jean Ier de Dinteville, second fils de Pierre, fut seigneur de Polisy, bailli de Chalon et de Dijon, et des terres d'outre Saône, réformateur et inquisiteur en Champagne. Il épousa en 1326 Laure de Joinville, dame des Chenets, fille de Simon, seigneur de Sailly, et en eut :

1° Jean, seigneur de Polisy, qui vivait en 1372, avec sa femme Catherine de Guarchy, fille du seigneur de Champlost, et ses filles Jeanne, épouse de Renaud de Lamoncourt, Isabelle et Guillemette, restées sans alliance ;

2° Erard, qui suit ;

3° Pierre, chanoine et pénitencier de l'église d'Orléans ;

4° Gérarde, mariée à Jean de Noeix, seigneur de Trémilly ;

5° Yolande, dame de Vitry-le-Croisé, qui épousa Renaud de Mello, et ensuite Etienne d'Oiselet, seigneur de la Villeneuve ;

6° Agnès, religieuse à Troyes.

Erard de Dinteville, seigneur des Chenets et de Polisy, servit dans toutes les guerres de son temps, de 1358 à 1387. Il épousa Mahaut, fille de Girard, seigneur de Cirey, et d'Agnès de Bulgnéville; elle convola avec Renaud de Verdelot, seigneur de Villiers-Saint-Georges. Il eut : Girard et Jean.

Girard, seigneur des Chenets, épousa en 1373 Alix de Choiseul, fille de Jean, seigneur de Dommartin, et de Jeanne de Noyers, qui lui donna Jean, mort jeune, et se remaria à Galehaut de Choiseul, seigneur d'Aspremont.

Jean de Dinteville resta seul héritier de son frère ; il

possédait déjà les Champnes, le Pins et le Grand-Pavillon. Il était bailli de Troyes en 1420 et en 1438. En mars 1438, il vendit à Jean de Stainville, seigneur de Montoillot, certaines terres et rentes que son beau-père Jacques de Courtejambe avait achetées à Thomas de Luzy, seigneur d'Oyé, à Robert de la Tournelle, et à Perrin Boisseau, écuyers, et aux seigneurs de Fontaines (Arch. de Commarain). Quelque temps après, il se vit assiégé dans son château de Chenets, par Forte-Epice, qui mit tout au pillage; ils finirent par se battre dans les fossés de Chablis et y trouvèrent la mort. Il épousa : 1° Agnès de Courtejambe, dame de Commarain et de Marigny-le-Cahouet, fille de Jacques de Courtejambe, et de Jacquette de Blaisy; 2° Marguerite de Grancey, fille de Guillaume de Grancey, et de Lorette de Beauvoir, sœur du maréchal de Chastellux. Du premier lit, il n'eut qu'un fils, qui suit :

Claude de Dinteville, seigneur de Chenets, Commarain, Polisy, etc., surintendant des finances du duc de Bourgogne. Il eut en 1450 un procès avec Jacques de Luzy et sa sœur Agnès, femme de Guillaume Choul, à l'occasion d'une donation faite cent ans auparavant, par Eudes de Montagu, seigneur de Montoillot. Il périt à la bataille de Nancy, le 5 janvier 1476, à l'âge de 64 ans. Sa veuve, Jeanne de la Baume, lui survécut jusqu'au 30 septembre 1510, après avoir vécu presque un siècle. Elle était fille de Pierre de la Baume, seigneur du Mont-Saint-Sorlin et d'Alix de Luyrieux.

Il en eut :

1° Louis, abbé de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Vauge, mort à la Haye, en Hollande, le 23 septembre 1500 ;

2° Claude, abbé de la Ferté-sur-Grosne, de la Bussière, de Beaulieu en Argonne, du Val de Notre-Dame et de Ragny, mourut en octobre 1507, après une vie qui n'avait rien de cénobitique, car il laissa une fille naturelle, Catherine, qui fut chargée de l'éducation des filles de son cousin Guillaume de Dinteville, seigneur des Chenets;

3° Jacques, seigneur de Commarin, des Chenets et de Bar-sur-Seine, capitaine de Beaune, chevalier de l'ordre du roi, marié à Alix de Pontailler, dame de Villeneuve; leur fille unique, Bénigne, porta, le 12 mars 1500, Commarin et 400 livres de rente sur Marigny-le-Cahouet, Nogent-les-Montbard, Courcelles et Ménétreux, à Gérard de Vienne, seigneur de Pymont, d'Antigny et de Ruffey, dont les descendants possèdent encore l'antique manoir de Commarin, rebâti par eux dans les premières années du XVIIIe siècle;

4° Guillaume, abbé de Montieramey et de Saint-Seine, mort le 25 juin 1501;

5° Jean, chevalier de l'ordre de Calatrava;

6° Pierre, chevalier de Rhodes, sénéchal de l'ordre, et commandeur de Troyes;

7° Gaucher, qui continua la lignée;

8° Guyot, seigneur des Chenets, capitaine de la garde du duc d'Orléans, et mort en combattant sous ses yeux à Saint-Aubin-du-Cormier;

9° Jacques, seigneur de Chenets et de Dommartin, grand-veneur de France, le 1er octobre 1498, mort en mars 1506, laissant d'Anne de Châteauvillain, Claude, mort à dix-huit ans; sa mère se remaria à Marc de la Baume, comte de Montrevel;

10° François, abbé de Moustier-en-Der, de Châtillon et de Saint-Benoit, prieur de Choisy, évêque de Sisteron,

ensuite transféré au siége d'Auxerre, où il mourut le 29 avril 1530 ;

11° Catherine, mariée à Henri de Cicon, seigneur de Rancοnnières ;

12° Claude, morte enfant ;

13° Claude, abbesse de Saint-Maur de Verdun, morte le 6 février 1531 ;

14° Antoinette, abbesse de Maubuisson, morte le 11 janvier 1524.

Gaucher de Dinteville, seigneur de Polisy, des Chenets, de Vanlay, etc., fut maître d'hôtel du roi, chevalier de son ordre, bailli de Troyes, lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, gouverneur du dauphin François, mourut le 22 mars 1539, à 72 ans. Il épousa, le 17 juin 1496, Anne de Plessis, morte le 6 février 1545, à 65 ans, fille de Jean, seigneur d'Ouschamps, et de Claude de Popincourt, dont :

1° François, né le 26 juillet 1498, mort le 27 septembre 1554, qui succéda à son oncle sur le siége épiscopal d'Auxerre ; il jouit aussi des abbayes de Moutier-en-Der et de Moutier-la-Celle, et fut envoyé en 1532 à Rome, en qualité d'ambassadeur ;

2° Louis, né le 25 juin 1503, mort à Malte le 22 juillet 1531, qui fut chevalier de Rhodes, commandeur de Tupigny et de Villedieu. Son bâtard, Marin, nommé abbé de Saint-Michel de Tonnerre en 1557, périt en 1574 à Paris, sous les coups d'un assassin ;

3° Jean, né le 21 septembre 1504, mort en 1555, qui eut les seigneuries de Polisy et de Tenelières, et fut bailli de Troyes, chevalier de l'ordre du roi, qui lui confia l'éducation de son fils, le duc d'Orléans, et le chargea d'une ambassade en Angleterre ;

4° Guillaume, qui continua la lignée;

5° Jean, né le 1er octobre 1505, mort en bas-âge;

6° Gaucher, né le 2 août 1509, mort le 20 mars 1550. Il reçut la seigneurie de Vanlay. Il fut capitaine de Bar-sur-Seine et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans; frappé de disgrâce en 1538, il fut contraint de se retirer à Venise, d'où Henri II le rappela. Sa femme, Louise de Coligny, morte le 25 août 1580, était fille de Philibert, seigneur de Crecia, et de Jeanne de Châteauvieux; elle fut mariée le 13 février 1544. Elle lui donna Marc, Antoine et Jean, morts à la fleur de l'âge, et Marguerite, née le 16 janvier 1548, morte en septembre 1596, sans enfants de son cousin Joachim, baron de Dinteville;

7° Charlotte, née le 28 février 1501, mariée à Louis Raguier, seigneur de La Motte, de Tilly et d'Esternay;

8° Claude, né le 3 août 1509;

9° Françoise, née le 24 avril 1512, morte à 30 ans, mariée à Claude d'Anglure, seigneur de Jours, colonel des légionnaires de Champagne et de Bourgogne.

Guillaume de Dinteville, seigneur des Chenets, de Polisy, de Dommartin, etc., bailli de Troyes, gouverneur de Bassigny et capitaine de Langres, mourut le 16 août 1559, à 54 ans. Il avait épousé en 1546 Louise de Rochechouart, dame d'honneur de la reine, morte le 15 décembre 1589, fille d'Antoine, vicomte de Rochechouart, et de Jacquette de la Rochefoucault, dont:

Antoine et Claude, derniers rejetons de leur branche; Claude, qui porta les Chenets à François de Cazillac, seigneur de Cessac, chevalier des ordres du roi, et fonda l'hôpital de Bourguignon, le 23 mai 1636; Jeanne, mariée 1° à Louis de Lenoncourt, baron de Colombey; 2° à Philippe de Choiseul, baron d'Aigremont; Gabrielle,

femme de Philibert de Coligny, seigneur de Crécia; Marguerite, femme de François, baron de Dommartin, colonel des reîtres; Françoise, abbesse d'Argensolles, transférée à Notre-Dame de Troyes, où elle mourut le 28 décembre 1617; Antoinette, mariée à Chrétien de Choiseul, baron de Beaupré.

BRANCHE DE VILLARNOUL

Pierre II de Jaucourt laissa encore un fils, nommé Richard, qui eut pour sa part la terre de Vandœuvre, indivise avec Jean de Rougemont, et vendue en septembre 1332, à Robert de Grancey, seigneur de Larrey, moyennant onze cents livres, et celles de Dollancourt et de Baronville. Ce qui n'empêcha pas Richard d'emprunter une somme énorme à Erard de Jaucourt, dans un voyage en Lombardie.

Richard alla s'établir aux environs d'Avallon par son mariage avec Marie de Villarnoul, fille de Guy Besors, et en eut Philippe, son héritier, et Guy, religieux, prevôt de Saint-Bénigne de Dijon, abbé de Moutiers-Saint-Jean, mort le 17 mai 13...

Richard fut enterré en l'abbaye de Saint-Seine, où son épitaphe se voyait ainsi :

Cy gist Richard de Jaucourt, escuyer, qui trespassay le dix et septegne jour de novembre l'an de grâce mil trois cens et quarante. Dex hait l'âme de luy. Amen. Dites Pater noster.

Philippe de Jaucourt recueillit seul l'héritage important de son père et se distingua bientôt lui-même par ses qualités et ses services.

Dès 1364, il commandait les troupes de Champagne, et

figura dans la montre de 1367 parmi les chevaliers bannerets (Garreau, p. 101).

Le 21 mars 1364, accompagné des seigneurs de Longwy et de Sombernon, il conduisit les gens d'armes à Châteauneuf, contre les ennemis qui étaient à Villaines; il avait avec lui Jacques de Sérins, M. de Digoine et Gauthier du Brouillat; Jean d'Archey, écuyer, vint se joindre à eux avec sa compagnie dont il fit montre à Semur le 13 mai 1365.

En l'absence du duc, Jean de Montaigu, seigneur de Sombernon et gouverneur du duché, fidèle aux instructions qu'il avait reçues, travaillait à modérer l'animosité des gens d'armes du duché contre ceux du comté; il écrivit à plusieurs seigneurs et notamment à Jacques de Vienne, à Jean de Vergy et à Philippe de Jaucourt, de ne plus courir sur eux et de ne pas les exaspérer; la crainte n'entrait pour rien dans cette injonction, mais c'était le désir de les amener à conclure la trève prescrite par le roi, et il y joignit l'ordre d'abandonner Longepierre (27 sept. 1365).

Le 1er avril 1367, Philippe de Jaucourt et son écuyer suivirent le duc de Bourgogne au service du roi de France, afin de recevoir les montres des gens d'armes qui étaient venus ou devaient venir à son mandement, pour aller en Autunois, Charolais et Nivernais, combattre les compagnies qui désolaient ces contrées.

En mai 1374, le duc envoya de Rouvres à Avignon Philippe de Jaucourt, chevalier, et Jean de Jeux, son panetier, pour solliciter du pape la nomination de Pierre de la Trémoille à l'évêché de Chalon. Philippe portait la bannière du duc qui, pour cet office, lui donnait deux cents florins.

Le 26 décembre 1376, ce prince, étant à l'abbaye de Fontenet, lui donna deux cents francs d'or.

Le 15 janvier 1376, le duc de Lorraine étant en guerre avec l'archevêque de Trèves, le duc lui envoya cinquante hommes d'armes et vingt arbalétriers, sous les ordres de Guy de Pontailler, son maréchal; Philippe de Jaucourt en fit la revue. Le 19 mars suivant, il reçut en don du duc tout le droit qu'il avait à Villarnoul, et en la métairie acquise par son oncle Eudes, sur Agnès de Villarnoul et Jean de Bar, son époux, à la charge de tout tenir en fief de lui.

Le 6 octobre 1377, Philippe, chevalier, maître d'hôtel du duc, fut chargé de porter sa bannière, et pour tous les droits qu'il pouvait prétendre il reçut mille francs d'or, tant pour le passé que pour l'avenir, et une pension de 200 florins d'or, rachetables pour mille livres ou cent livrées de terre sur la recette du bailliage d'Auxois. En même temps, il fut nommé gouverneur du comté de Nevers et de la baronnie de Donzy, avec 500 livres de pension. Sur ces entrefaites, la duchesse, instruite que son époux et le roi allaient se rendre en Guyenne à travers la Bourgogne, prépara tout pour les recevoir convenablement et en chargea ses maîtres d'hôtel, Jacques de Sérins et Philippe de Jaucourt. Etant à Monsaugeon le 6 février 1378, le duc donna 400 francs d'or à Philippe; ce dernier suivit son maître en Normandie en 1378, pour le service du roi.

Il reçut encore 500 livres le 20 février 1381.

Par lettres données à Paris le 14 juillet 1384, le duc manda à son receveur du Nivernais, Guyot Quarré, que comme les troupes traversaient sans cesse la province et y faisaient le plus de mal possible, il avait ordonné à

Philippe de Jaucourt d'assembler une troupe de soixante à quatre-vingts lances, qu'il devait tenir sur pied pendant dix ou douze jours, à ses frais, ce pourquoi il lui enjoignait de payer les gages de tous ceux qu'il aurait sous ses ordres. En effet, le conseil et le bailli de Bourbonnais appelèrent deux fois Philippe de Jaucourt à leur secours : la première fois, contre un nommé Têtenoire, qui avait envahi le pays, et la seconde, contre Jean Labbé, capitaine de gens d'armes, qui en revenant d'Allemagne, voulait traverser la province. Philippe plaça dans différents endroits du Nivernais, plusieurs chevaliers, écuyers et gens d'armes, entr'autres Erard, seigneur de Crux, Jean de Saint-Verain, seigneur d'Asnois, Jean Pioche, Eudes de Champlemy, Robert de Varigny, Hue de Saigny, Jean Dugué, Renaud de la Roche, chevaliers, Guichard de Presles, Jean Piochot, Guillaume de Railly, Lemoine de Couhon, Guillaume Odencaut, Guillaume de Drée, Etienne Coutin, Guillaume de Poussin, etc., écuyers. Ainsi le Nivernais eut peu à souffrir.

Le 4 avril 1383, étant à Lille, le duc institua Philippe gouverneur du Nivernais et du Donziois, aux gages de 400 francs d'or par an. Le 21 mai suivant, il le chargea de tous les préparatifs pour l'arrivée du roi en Bourgogne.

Le 14 décembre 1384, il lui accorda une gratification de 600 livres et la grâce de quelques prisonniers, coupables d'incendies allumés vingt-cinq ans auparavant, lorsque les Anglais occupaient Druyes.

Au mois de juillet suivant, ce prince le chargea de recevoir les montres des gens d'armes à Chalon, en Artois et en Flandre, qui étaient accourus à l'appel du roi et au sien.

Etant à Paris, le duc donna cent francs à Philippe pour se remonter, le 10 juin 1385 ; ce seigneur se rendit ensuite à Villarnoul, qu'il quitta en juin 1387, pour aller trouver à Rouvre la duchesse, au sujet des six mille livres qu'il devait percevoir dans son gouvernement, et que le duc avait payées l'année précédente au roi et prêtées au Nivernais, pour l'aide que Sa Majesté demandait. Au mois de janvier suivant, il se rendit à Paris avec le bailli de Donzy et le procureur du Nivernais, pour régler l'affaire que le duc y suivait contre l'abbé de Vézelay.

Il fit son testament le 15 août 1390 et fut enterré quelques semaines après en l'église de Saint-Lazare d'Avallon.

Vingt ans auparavant, il avait uni ses destinées à celles d'Isabelle de Beauvoir, fille de Jean, seigneur de Thury, et de la Guette, et de Jacquette de Bordeaux. Elle avait été fiancée naguère à Gérard de Bourbon, seigneur de Montperroux, qui lui avait préféré Béatrix de Trainel, et vivait au château de Chastellux, auprès de sa tante Laure de Bordeaux. Cette dame prit Philippe pour témoin dans un accord qu'elle fit en 1376 avec les enfants de son défunt mari Jean de Bourbon, c'est-à-dire Gérard, seigneur de Montperroux, et Alix, femme de Gérard de Bourbon, seigneur de Vitry-sur-Loire, et elle le nomma de plus son exécuteur testamentaire, huit ans plus tard.

Isabelle de Beauvoir traita en 1394, avec son frère Guillaume de Beauvoir, chevalier, seigneur de Chastellux, Jeanne de Saint-Verain, femme de ce dernier, et Simonin du Vault, écuyer. En 1399, le jeudi avant la Pentecôte, elle fit foi et hommage à Guillaume de Mello, de la terre de Rouvray, pour ce qui mouvait d'Epoisse. Philippe de Jaucourt l'avait acquise de Pierre de Thil, seigneur de

Beurry et de Mont-Saint-Jean. Le 30 septembre suivant, elle fournit le dénombrement de la moitié de Rouvray, concernant le fief du sieur de la Palice ; le reste de la terre appartenait en 1404 à Marguerite de Saligny, dame du Bloc, et à Huguenin de la Palice. Isabelle de Beauvoir ne survécut pas dix ans à son époux, et fut enterrée auprès de lui. Leurs enfants furent :

1° Giraud, mort jeune ;

2° Guy, dont nous parlerons ci-après ;

3° Philippe, seigneur de Marrault, filleul du duc, qui le nomma son échanson et lui donna cent livres le 29 août 1387 pour son équipement, et pareille somme le 8 décembre 1390, et encore autant le 18 avril 1390, pour aller à Gênes, où se trouvait l'armée destinée à combattre les Turcs ; il lui donna deux cents écus le 3 juin 1391 ; il lui donna trois mille livres en accroissement de mariage, le 28 mai 1392, et cent livres le 8 juin 1393. Le 16 juin 1394, il l'emmena à Angers, avec Gibaut de Moulins, Jean de Savoisy et Robert de Maligny.

Les services de Philippe lui valurent de nombreuses gratifications : 200 écus d'or le 15 mars 1398, 600 livres le 2 février 1401, et l'office de capitaine du château de Montréal aux gages ordinaires ; il avait été précédemment nommé capitaine du château de Montmorot, au comté de Bourgogne.

Il fut vêtu de la livrée que le roi avait faite au voyage de l'assemblée de lui et du roi d'Angleterre, en allant audit voyage avec monseigneur de Bourgogne. Il assista le 28 mai 1414 à une revue de 4 chevaliers, bacheliers et de 133 écuyers, faite par le bailli d'Auxois, à Châtillon (Peincedé XXVI).

Il fit le 5 juillet 1413 (Peinc., VII, 103), le dénombre-

ment de ses terres de Nuas, Painblanc, Pâquier, Veuvey, Anthuit, Villiers-Liernais. Il était en 1426 un des douze panetiers qui servaient par quartier à l'hôtel du duc de Bourgogne.

4° Isabelle, morte à la fleur de l'âge, dotée des terres de Gissey, de Thénissey et de Bousot en partie, lors de son mariage avec Eudes de Champlemy, seigneur de Poisat.

En 1395, Compagnon de Jaucourt, écuyer d'écurie du roi, était du nombre des seigneurs qui suivirent Charles VI à Saint-Omer, pour le mariage de madame Isabelle de France avec le roi d'Angleterre.

On trouve un Vairebault de Jaucourt, chevalier, bachelier, servant dans la compagnie commandée par Jean de Luxembourg, conseiller et chambellan du duc, et passée en revue à Étrée le 31 janvier 1413.

Guy de Jaucourt recueillit un fort bel héritage, composé des terres de Villarnoul, Marrault, Montmardelin, Villaines, Saint-Brancher, Saint-Léger-de-Fourcheret, Beauvilliers, Rouvray, Cordois, Magny, Saint-Germain-des-Champs, Montjalin, etc.

Par lettres datées de Nevers, le 1er mars 1408, Guy de Jaucourt manda aux gens des comptes du duc de Bourgogne à Dijon, qui lui avaient demandé où se trouvait actuellement le Dauphin, et quels étaient ses projets à son endroit, qu'un messager de Mme de Nevers lui avait appris la veille que ce prince était à Sancerre avec peu de monde, et que M. de Vertus lui, y avait amené un train considérable d'artillerie, mais que M. de Vertus était reparti le même jour, et avait été remplacé par Tanneguy du Châtel. Le messager ajoutait que le président de Provence et le seigneur de Guildy étaient allés à Bourges,

où le grand conseil du Dauphin se tenait, sans qu'on connût le sujet de leurs délibérations, et que le Dauphin devait partir pour Gien et Paris; il avait appris que ce prince avait envoyé demander assistance au duc de Bretagne qui avait répondu qu'il attendrait la réconciliation de tous les seigneurs du royaume pour prêter main-forte contre les Anglais. En attendant, Mme de Nevers avait pourvu à la sûreté de ses frontières.

En 1416, il était maître d'hôtel du duc, avec 240 livres par an, et ce prince le nomma plus tard son chambellan. Le 16 février 1423, il fut député avec Jean Ténin, receveur général des finances de Bonne d'Artois, comtesse de Nevers, pour faire l'assiette d'une fondation faite en Rethelois, par feu Philippe, mari de cette princesse. Le 4 février 1424, il assista avec l'évêque de Langres, l'archevêque de Reims, le seigneur de Sainte-Croix, au mariage de Charles de Bourbon avec Agnès de Bourgogne (Peinc. I, 501).

Le 25 juillet 1424, il reçut une mission auprès du duc de Savoie, pour mettre fin à la guerre entre le duc et le roi, et se rendit avec Jacques de Courtejambe à Faucigny et à Chambéry.

Le 28 septembre 1424, il publia avec Jacques de Courtejambe une trêve entre le roi de France et le duc.

La duchesse douairière d'Autriche étant venue à mourir à Gray, Guy accompagna ses restes mortels, suivi des officiers de la maison du duc, à l'église des Chartreux de Dijon, et fut chargé de régler les affaires de sa succession (Peinc. III, 209).

Le 18 février 1425, il fut envoyé par les gens du conseil du duc, avec Antoine Caudry, son secrétaire, en Nivernais et en Donziois, pour faire évacuer les places de

Saint-Verain et de Bonny, conformément au traité qui avait été fait sûr ce par le seigneur de la Trémoille (Coll. de Bourgogne XXIX).

Madame Jacqueline de Bavière, dame de Hollande, de Hainaut et de Zélande, ayant quitté Gand, ses meubles furent inventoriés par Guy de Jaucourt, en présence de Marguerite de Bourgogne, mère de la fugitive (2 septembre 1425). Quinze jours après, la duchesse de Bourgogne, Bonne d'Artois, vint à mourir, et Guy fit le 21 l'inventaire de ses joyaux à Rotterdam ; il reçut les clefs des coffres de la princesse le 12 décembre suivant. Le duc ordonna par lettres données à Dordecht en Hollande le 1er mars 1426, de payer à M. de Villarnoul les frais qu'il avait faits à cette occasion, et qui se montaient à deux cent cinquante livres.

Le 3 juillet 1429, il fut envoyé de Dijon à Arras, où se trouvait le duc, pour l'aviser des mesures prises par Antoine de Toulongeon, seigneur de Traves et de la Bâtie, gouverneur, capitaine-général et maréchal de Bourgogne, le prince d'Orange et les seigneurs de Neufchâtel, de Montaigu, de Jonvelle et de Talemer, et pour lui annoncer la marche du roi et la reddition d'Auxerre et de Troyes.

En décembre 1431, il se rendit avec Jean de la Trémoille et le sire de Jonvelle à Chinon, avec la mission de traiter la paix avec le roi, qu'en Bourgogne on appelait encore le Dauphin ; de là il partit pour la Flandre rendre compte de ces négociations et publia à Dijon (30 septembre) la trève conclue avec Charles VII le 28 juin précédent.

Le 10 décembre 1432 fut signé à Auxerre un traité entre les gens du roi de France et Nicolas Rolin, les sei-

gneurs de Villarnoul et de Chastellux, Richard de Chancy, etc., représentants et ambassadeurs du duc de Bourgogne, pour l'exécution des trèves.

En 1440, Guy de Jaucourt acheta pour 300 écus d'or tout ce que Guillaume de Damas, seigneur de Digoine, possédait à Rouvray, et cinq ans après, moyennant 450 écus, ce qui appartenait à Jeanne de la Palice, femme de Jean de Tocques; dès lors la terre entière de Rouvray entra dans la maison de Jaucourt. En 1444, il se démit de son office de premier chambellan qui fut donné le 2 mars à Jean de la Rivière, seigneur de Champlemy.

Il avait prêté à M. de Chastellux une somme de 440 livres en or, et celui-ci, pour se libérer de cette dette, céda par traité du 6 août 1445, à son cousin, des rentes et des droits sur Saint-Aubin, Mennemois, Montarin, Champmorlin et Auxon. Dans le même temps, les Anglure, ruinés par les friponneries de leur intendant Etienne Malaquin, lui vendirent l'importante seigneurie du Vault.

Il eut un procès avec les habitants d'Avallon, au sujet de leurs usages dans certains bois; il vint conférer avec eux sur cette affaire. Le lieutenant du bailli d'Auxois, Pierre de Presles, André Petit et le receveur allèrent le trouver nantis d'un demi-veau et d'un demi-mouton, du prix de neuf gros, et parlèrent affaires tout en dînant. Quelque temps après, à son retour de Flandre, il reçut d'eux deux darnes de saumon et deux simarres de vin.

Il mourut en 1456, laissant un testament du 21 janvier 1454, contenant de nombreux legs. Il fut enterré à côté de son père, dans l'église Saint-Lazare, avec de grandes cérémonies, en présence de l'abbé de Vézelay et de M. de Pisy, à qui la ville donna quatorze pintes de vin, douze pains blancs et un setier d'avoine. Comme M. de

Villarnoul était des meilleurs amis de la ville, on paya les frais du luminaire fait à son enterrement par les confréries de Notre-Dame et de Saint-Pierre.

On trouve un Raoul de Jaucourt qui donna des quittances au comte de Penthièvre les 12 et 13 décembre 1445 (Doat).

A cette époque vivait Miles de Jaucourt, qui servait sous les ordres de M. de Chastellux ; il était au nombre des hommes d'armes qui furent passés en revue à Bligny-sur-Ouche et autour de Semur-en-Auxois, les 17 et 21 septembre 1432, avant d'être disséminés sur les frontières du duché tant à Noyers, à Montréal et à Châtillon-sur-Seine que sur les marches de l'Auxerrois, pour opposer une barrière aux incursions ennemies qui avaient lieu nonobstant la trêve conclue avec le roi. Il se trouva au siége de Coulanges-les-Vineuses et commandait une troupe considérable dont la revue fut passée le 6 avril 1434, par Simon Doussans, écuyer et échanson du duc, et délégué du comte de Fribourg.

Le 29 mai 1435, Miles de Jaucourt donna la quittance de ses gages à Louis de Viseu, receveur général des aides pour les guerres en Bourgogne, et y apposa son sceau, qui portait une bande accostée de six billettes en chef et d'autant en pointe. Il se rendit le 3 juin aux environs de Langres, pour fourrager avec le gouverneur de Bourgogne. Il fut envoyé en garnison à Comblans, et le bâtard de Mirebeau vint le 9 septembre faire l'inspection de ses troupes à Faugny ; il y avait 45 gens d'armes et 46 gens de trait. Il n'est plus question de ce Miles, qui pourrait être un fils de Guy de Jaucourt et de Jeanne de Damas ; du reste, il est certain que ces derniers eurent pour enfants :

1° Philibert, chevalier, qui fut équipé en 1431, grâce à un don de mille livres fait à son père par le duc ; il fut seigneur de Villarnoul, du Vault, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et gouverneur de l'Auxerrois. Par lettres données à Saint-Omer le 29 juin 1439, le duc lui donna pour lui et pour son épouse, dame d'honneur de la duchesse, la jouissance de sa maison d'Avallon, excepté l'endroit où le bailli donnait audience. Il le nomma châtelain de Péronne, comme on le voit par une quittance de 106 livres 13 s. 4 d. de gages donnée le 26 mars 1452. Philibert se distingua à la bataille de Gavres, en 1453. Le duc le chargea en 1459, avec Guillaume de Clugny, archidiacre d'Avallon, de calmer un différend survenu entre les bourgeois d'Auxerre et leur évêque, au sujet de la juridiction de ce prélat et de celle du doyen. Il avait mené en Flandre, au service du duc de Bourgogne, dix lances de Bourgogne ; il les y entretint à ses frais et dépens pendant huit mois et les ramena de même en Bourgogne, leur donnant tout ce qui leur était nécessaire ; de plus, il avait fait des frais considérables dans la prévision d'un voyage en Turquie, et à cet effet affranchi ses hommes du Vault-de-Lugny ; le duc lui avait donné l'office de gouverneur et capitaine de ses villes de Beaumont en Hainaut, de Fimaing et de Renin ; mais le seigneur de Croy ayant retenu par devers lui les lettres patentes expédiées par la chancellerie de Bourgogne, Guy de Jaucourt ne put en jouir et finit par présenter une requête au duc qui, étant à Saint-Omer le 8 juin 1461, lui donna cent écus d'or à prendre chaque année sur la recette d'Avallon, à condition de rester quitte de tout ce qu'il pouvait lui devoir pour ses services passés. (Coll. de Bourgogne, XXIX.) Le 17 novembre 1461, il fit commencer le terrier de Villarnoul, Marrault, Rouvray.

Le 7 septembre 1462 il transigea avec Claude de Montagu, seigneur de Couches et d'Epoisse, au sujet des étangs de Varnoise et de Bussières : M. d'Epoisse lui abandonna plusieurs propriétés, et tous deux reconnurent leurs droits réciproques sur ces terres. Il mourut sans enfants en 1467, marié depuis le 15 novembre 1438, à Agnès de la Trémoille, fille de Pierre, seigneur et baron de Dours : en faveur de ce mariage, le duc donna à ladite Agnès 687 livres 10 sous, qui furent acquittées le 24 décembre 1439.

2° Philippe, fait chevalier par le seigneur de Croy, avec Jean de la Trémoille, mort peu après ;

3° Guillaume, qui continua la lignée ;

4° Antoinette, mariée à Thibaut du Plessis, seigneur de Chevigny-en-Auxois ;

5° Lorette, mariée à Geoffroy de Clugny, seigneur de Menesserre, puis à Michaut de Chaugy, seigneur de Chissey, avec lequel elle fut enterrée à la Sainte Chapelle de Dijon.

Guillaume de Jaucourt ne fit guère parler de lui, et épousa Jeanne de Digoine, qui lui donna un fils nommé Jean, surnommé de Digoine ; de là l'erreur où sont tombés plusieurs auteurs, en prétendant qu'un Digoine avait relevé le nom et les armes des Jaucourt. Ce Jean, seigneur de Villarnoul, de Marrault et de Blannay, était capitaine de cent lances de Charles-le-Téméraire, conseiller et chambellan de ce prince. Le 27 juin 1472, il se trouvait à Nolay avec sa compagnie, composée de 22 lances d'hommes d'armes, chacun monté à trois chevaux, de 44 hommes de trait, de 49 couteliers, tous à cheval, 62 à pied ; elle fut passée en revue par Etienne de Rosières, écuyer, à ce commis par Claude de Toulongeon, lieutenant-

général de M. le comte de Roucy; ce dernier vint en personne, le 8 juillet, passer une nouvelle revue (P. II. 519).

Jean de Jaucourt se rendit ensuite à Châtillon-en-Bazois, pour y commander la garnison, formée de 14 hommes d'armes, de 72 couteliers et de gens de trait à cheval, et de 5 couleuvriniers à pied (1er janvier. — 16 mars 1473). Il recevait 9 écus par mois pour son état et sa lance. (P. XXII. 826).

Hugues de Thoisy, chevalier, seigneur de Mimeure, lui donna six couleuvrines pour le château de Châtillon ; le seigneur de Villarnoul s'empara du château de Mussy-l'Évêque, situé sur les limites du duché, et se rendit à Baume-les-Nonnains, où M. de Dinteville fit le 13 octobre 1474, la revue des gens de guerre de l'escadre de Jacques, seigneur de la Serra, au nombre de trois chefs de chambre, 16 autres hommes d'armes, de 26 crénequiers et de 10 archers à cheval.

Après la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI voulut s'attacher Jean de Jaucourt et le nomma son conseiller et chambellan, bailli de Dijon, et gouverneur d'Auxerre, avec cinq cents livres de pension à prendre sur les finances ordinaires et extraordinaires (Commines, IX. 6). Il lui donna le droit de racheter le château de Bourbilly, confisqué sur Guillemette du Verger, veuve de Claude de Montagu, chevalier, seigneur de Couches, et remariée à M. de la Bastie.

Ces hautes faveurs n'eurent aucun prestige pour le seigneur de Villarnoul, qui reconnut Marie de Bourgogne comme sa souveraine légitime ; il se rendit à Gand, auprès de l'archiduc Maximilien, en fut reçu avec joie et nommé conseiller et grand-maître de l'hôtel de ce prince. Pendant ce temps, Louis XI, justement irrité de se voir

ainsi abandonné, fit raser les quatorze châteaux de Jean, confisqua ses biens et déclara sa femme et ses enfants coupables de lèse-majesté. Par lettres du 30 juillet 1478, il donna les terres de Villarnoul et de Marrault à Jean Raguier et à Gillain du Port, qui firent renouveler les terriers. Maximilien voulut dédommager Jean de Jaucourt en le créant capitaine-général de ses armées, par lettres données à Nuremberg le 21 juin 1491, avec pleins pouvoirs d'assembler et de lever en son nom et en celui de l'archiduc Philippe, autant de troupes qu'il jugerait à propos pour la conquête du duché de Bourgogne. Ces troupes surprirent en 1492 Arras, Saint-Omer, et d'autres places qui furent rendues à la paix ; ce fut alors que le seigneur de Villarnoul rentra en France, où il mourut en 1506. Sa femme, Agnès du Plessis, avait été inhumée à Avallon le 29 octobre 1493 ; il ne lui fut pas très fidèle, car il eut deux enfants naturels : Pierre, dit le bâtard de Villarnoul, qui vendit en 1528 à Sébastien de Vésigneux le cinquième de la terre de Barges, au nom de Perrette de Barges, sa belle-mère, et de Reine et d'Agnès de Jaucourt, ses filles ; et Marguerite, mariée en 1516 à Philibert Thiroux. D'Agnès du Plessis, il laissa :

1° Aubert, qui suit ;

2° Hugues, seigneur de Marrault et de Migé, etc., qui embrassa le parti du roi des Romains, et fut pour cette cause déclaré criminel de lèse-majesté, par arrêt de Louis XII (10 juin 1513). Sa femme, Louise de Roussillon, mourut à Paris le 28 septembre 1517 ;

Elle possédait la seigneurie de la Chapelle-de-Villiers, au bailliage de Chalon, provenant de Pierre de Roussillon, et la laissa à sa fille Anne, femme de François de la Platière. Hugues passa à de nouvelles noces avec Cathe-

rine de la Fayette, veuve de François de la Platière, et en eut : 1° Marie, dame de Migé, mariée à Adrien de Veilhan, baron de Giry, et héritière des terres de Magny et d'Etrée, qu'elle abandonna à sa sœur Anne, déjà en possession de la terre de Vaupître ; 2° une autre Anne, femme de Gérard de Laguiche, seigneur de Martigny-le-Comte.

Aubert de Jaucourt, chevalier, eut pour sa part les seigneuries de Villarnoul, de Marrault, de Joux, etc. Un certificat du 13 janvier 1487, porte que « puis environ douze ans, en çà noble seigneur messire Jean de Digoine dit de Jaucourt, chevalier, que longtemps on a réputé seigneur de Villarnoul, n'a point joui de cette terre, ni de Marrault, Saux, Ruères, Maison-Dieu, Vellerot, etc., en Bourgogne et pour le temps que paravant les avoit tenues, était au nom et à cause de madame Agnès, sa femme, à laquelle lesdites seigneuries furent données et transportées par feu messire Philibert de Jaucourt, seigneur desdits lieux, oncle de ladite dame, et à ce titre et non à autres, les ont ainsi tenus et possédés jusqu'à ce qu'au moyen du siége et prise de Semur-en-Auxois, où étaient lors lesdits messire Jean et sa femme, et mêmement à cause qu'ils se tirèrent lui et elle depuis, en Flandre et en autres pays, tenant parti controire du feu roi Loys, cui Dieu pardoint, ledit feu roy en fit don aux seigneurs de Port et trésorier Raguier, lesquels depuis en joyrent et eurent les profits et revenus jusqu'à ce que moyennant certaine récompense le roi les donna en faveur de mariage à Aubert de Jaucourt, écuyer, fils desdits seigneur et dame, que le roy avoit fait amener comme son prisonnier de la prise dudit Semur, et à demoiselle Renée le Roux, à présent sa femme, lesquels les ont toujours

tenues et possédées, et en sont jouissant et paisibles, voyant et sachant toujours la mère dudit écuyer et autres qui l'ont voulu voir et savoir sans ce que jamais dès la prise de Semur, lesdits père et mère se soient aucunement porté seigneurs desdites seigneuries, et même les créanciers n'ont pu encore se faire payer sur lesdites seigneuries, et ne savent point que ledit messire Jean de Digoine eut onques ès pays de Bourgogne et ressors d'iceux, aucune terre, seigneuries et autres héritages à lui appartenant en son chef, ainsi avons-nous plusieurs fois ouy dire et rapportées que pour le partage de la maison de Digoine dont il est issu, il avait seulement en deniers à lui baillés et délivrés comptans les revenus d'icelles seigneuries étant encore sous la main du roi. (P. XXIII 591.)

Le 1er octobre 1498, Bertrand Fortier, bailli d'Auxois, passa à Semur la revue des nobles, des non-nobles et des gens tenant noblement en fief ou en arrière-fief et accoutumés à porter les armes; en tête du rôle on trouvait le comte d'Orange, seigneur d'Arnay et de Pouilly, et Aubert de Jaucourt, seigneur de Villarnoul et du Vault-de Lugny. (P. IX 140.)

Dans un acte de 1501, Aubert est qualifié seigneur de Villarnoul, Joux, Ruères, Saint-Andeux, Saint-Brancher, Auxon, Champmorlin, Cordois, Rouvray, Saint-Germain-des-Champs, Velars, la Gorge, Montigny-en-Morvan, Ferrières, Sceaux, Brécy, Maison-Dieu, Saint-André, Marrault, etc. (P. IX. 145.) Il fit renouveler les terriers de Rouvray en vertu de lettres octroyées le 20 juillet 1505. Le 4 juillet 1509 il remit à Jacques Bongars, doyen d'Avallon, 93 livres tournois pour deux annuels qu'il avait fondés pour le repos des âmes de ses père et mère. Le 27

novembre 1510 il attesta avec d'autres seigneurs la noblesse d'Aubert de Clugny, écuyer, seigneur de Buyt, frère d'Hugues de Clugny, et bâtard de messire Jean de Clugny, en son vivant seigneur de Sanvigné et de Buyt; on délibéra encore pour savoir si ledit Aubert pouvait posséder les terres de Gissey-lès-Flavigny, Bussy et Censerey. (P. II. 245.)

Aubert de Jaucourt épousa Renée le Roux, fille de Louis le Roux, et de Jeanne d'Aubigny, dame de la Roche des Aubiers. Les enfants issus de cette union, furent :

1° Jean, seigneur de Villarnoul, marié à Vérine de Charnier, dont il eut : Renée, mariée à Pierre de Briquemault, seigneur de Dannemarie-sur-Loing et de Milleret, à qui elle porta la moitié des seigneuries de Ruères, Joux, Cusy, Saint-Léger, Saint-Andeux et Ferrières. Ce Pierre était gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, mestre de camp en Piémont et gouverneur de Villeneuve d'Asti. Jean de Jaucourt était à la tête des troupes préposées à la défense de la Bourgogne et commandées par M. de la Trémoille. (P. XVIII. 455.)

2° Hardy, seigneur de Villarnoul en partie et du Vault, qui vendit le quart de la prévôté du Vault à Sébastien de Vésigneux : ce dernier reprit de fief le 16 août 1529. Hardy succéda le 14 septembre 1543 à M. de Laguiche, dans l'office de bailli et capitaine de Mâcon. (P. V. 133.) Sa femme était Françoise de Hamon, fille de Gilles, seigneur de Lucinière, Montigny, Soyaulx et de la Martinière, et de Guillemette Guibé ; elle lui donna deux enfants : Guy, tué en 1564 d'un coup d'arquebuse, et René ; elle mourut le 12 février 1571 ; son fils René l'avait précédée au tombeau, sans enfants de Louise de Réaulx, qui reprit de fief des deux tiers de la terre du Vault le 17

août 1567. Quant à Hardy, il était mort avant le 3 mai 1554, qu'on fit l'inventaire de l'artillerie et des munitions de guerre déposées au château de Seurre, dont il était capitaine ; son fils René en remit les clefs à Jean de Lampt, sieur du Mouchet, gouverneur de Seurre.

3° Jean, qui continue la lignée ;

4° Jacques, abbé de Pontigny et de Barbeaux, mort en 1547 ;

5° Antoine, mort jeune ;

6° Aymonde, mariée en 1500 à Claude de Mailly, chevalier, seigneur de Courtivron en Bourgogne ;

7° Agnès, mariée en 1516 à Claude de Laguiche, fils de Gérard, et de Marguerite de Pocquières ;

8° Béraude, femme de N. Coustin, seigneur de Bourzolles en Périgord ;

9° Anne, abbesse du Puy.

Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, de Rouvray, de Ruère, de Saint-Andeux, de Monchanin et de Sully, chevalier de l'ordre du roi, était enseigne de cent gentilshommes de la maison de Sa Majesté, et trouva une mort glorieuse à l'armée en 1552. Mais c'était un homme orgueilleux, qui méconnaissait l'infaillibilité de l'Eglise et se croyait plus sage que le pape lui-même. La doctrine de Calvin eut des charmes pour Jean de Jaucourt, et il entraîna sa race tout entière dans l'erreur ; ce fut dès lors que le catholicisme subit mille entraves dans toutes les terres de la maison de Jaucourt. Jean avait épousé Françoise de Bar, dame d'Etréchy, fille de François, chevalier, seigneur de Baugy, baron de la Guerche, vicomte de Sauvigny, maître d'hôtel de la maison du roi, et de Renée de Montberon. Elle reprit de fief le 20 avril 1556 la terre et seigneurie de Saint-Andeux, pour elle et ses enfants mi-

neurs. François, Jean, Jacques, Louis, Bernard, Edme, Pierre et Edmée : cette seigneurie était engagée au chapitre d'Avallon, à cause d'une fondation faite par les seigneurs de Villarnoul, tant qu'il ne jouirait pas de la terre de Vassy. (P. IX. 244.) Françoise de Bar avait marié le 5 décembre 1555 sa fille Louise à François de Courtenay, baron de Bontin, et ensuite sa seconde fille Renée à François d'Epernay, seigneur de Fillouse et de Chiny. Sa troisième fille Anne mourut sans alliance; enfin la dernière, Edmée, fut unie à Guillaume de Coussay, chevalier, seigneur de Frasnay; elle se fit attribuer par arrêt du 22 septembre 1600 une part dans la succession de Lazare de Jaucourt, seigneur de Ruère. Françoise de Bar étant morte en 1561, M. de Bontin la remplaça dans la tutelle de ses enfants; il acheta une moitié de la terre de Saint-Andeux et en reprit de fief le 4 avril 1562. (P. IX. 265.)

François de Jaucourt toucha, le 5 septembre 1560, deux cent cinquante livres de sa cousine Renée de Jaucourt, femme de François de Briquemault, et fut tué à la bataille de Saint-Denis le 10 octobre 1567 sans laisser d'enfants de son épouse Louise-Edmée d'Anlezy, qui se remaria le 31 juillet 1572 à Gabriel d'Ordières, seigneur de Vetirons, gentilhomme de la Chambre du roi.

Le 2 mai 1565, Jean, Jacques et leur beau-frère transigèrent avec Imbert de la Platière, seigneur d'Epoisse, qui leur céda tous les droits de justice, de cens et de rentes qu'il avait à Rouvray, excepté la justice sur certains étangs, en échange de tous droits sur la rue basse de Sainte-Magnance, avec dix-huit arpents de bois à Bussey, au même finage. Le 5 avril 1568, Louis, Léonard et Edme de Jaucourt, se faisant forts pour Pierre, qui faisait ses

études, cédèrent à leur frère aîné toutes leurs prétentions sur Villarnoul. Léonard, enseigne d'une compagnie de gendarmes, fut tué à Port-de-Piles en 1569, et Edme, seigneur de Ruère, tomba en 1594 sous les coups des ligueurs de la garnison d'Epoisse. L'apostasie de Jean de Jaucourt coûtait bien cher à ses enfants !

Louise de Réaulx céda le 31 octobre 1570 la terre et seigneurie du Vault à ses cousins, qui reprirent de fief le 9 décembre suivant ; sa mère, Renée, leur abandonna de même celle de Valloux et une partie de Vermoiron. (P. IX. 282.) Le 17 octobre 1574, cette dame transigea avec Louis de Jaucourt, seigneur d'Auxon, Pierre de Jaucourt, seigneur du Vault, se faisant forts pour Jacques de Jaucourt, et Louise des Réaulx, veuve de René de Jaucourt, seigneur du Vault, relativement à la succession de ce dernier et à une somme de vingt mille livres, dont la moitié était à la charge de Louise de Réaulx : il fut stipulé que Louise et sa sœur Antoinette, dame d'Arcy, toucheraient la moitié des revenus de la terre du Vault jusqu'à concurrence de leurs prétentions. Cette Renée de Jaucourt possédait aussi les terres de Sancy et de Saint-Germain-de-Modéon, par échange fait avec ses enfants le 29 juillet 1575.

Messieurs de Jaucourt se partagèrent la succession de leurs parents et de leurs frères et sœur, le 26 juillet 1578. Le Vault et Villarnoul furent attribués à Jacques, qui agrandit ses terres de celle de Champien, achetée à M. d'Avantigny, chevalier, et à Claude de Fontenay ; il en fit la reprise de fief et le dénombrement le 29 juin 1579. Il épousa le 10 mars 1584 Nicole de Vienne, morte le 27 juillet 1623, fille de Claude-Antoine, et de Catherine de Reu ; mais il n'en eut point d'enfants et par acte du 20

juillet 1588, sa veuve reçut de Louis et d'Edme de Jaucourt, l'usufruit du Vault, et leur promit à son décès la terre de Beaugis, sur laquelle elle avait reçu 30,000 écus.

Pierre de Jaucourt mourut sans alliance, et sa succession fut partagée le 20 juillet 1582 entre ses frères Jacques, Louis et Edme.

Louis de Jaucourt, seigneur de Rouvray et de Saint-Andeux, etc., chevalier de l'ordre du roi, reprit de fief et dénombra la seigneurie de Saint-Andeux, où il y avait un château en ruines et un autre qui lui servait de résidence (9 mars 1585). Le 19 novembre 1585, il reprit de fief de Rouvray au château d'Epoisse. Il mourut en 1592. Il avait épousé en 1570 Elisabeth de la Trémoille, fille de Claude, chevalier, seigneur de Brèche, de Ménétreux, de Nan-sous-Thil et de Chausserose, et d'Adrienne de Crécy ; elle lui apporta la terre de Ménétreux. Le jeune ménage avait beaucoup de charges et peu d'économie, en sorte que Claude de la Trémoille se rendit caution pour son gendre, relativement à des dettes considérables (4 août 1584), à la condition de couper lui-même les futaies de Saint-Brancher, de la Géline et de la Sarrée.

Le 4 janvier 1585, Claude céda la terre de Massingy à ses enfants, moyennant 6,000 livres. Devenu veuf, Louis de Jaucourt voulut épouser Roberte de Haye, veuve de Claude Stuart, mais il ne goûta pas longtemps les charmes de cette nouvelle union, car le 23 novembre 1592 il était procédé à l'inventaire des biens composant sa succession : de son premier mariage était sortie une nombreuse postérité : Jean, chef de la branche de Villarnoul ; Jacques, chef de celle de Ménétreux ; Pierre, chef de celle d'Espeuilles ; Gabriel, chef de celle

de la Vaiserie ; Louis, seigneur d'Etréchy et de Ruère, capitaine dans le régiment de Gaspard de Coligny, depuis maréchal de France, et mort sans enfants de Régine de Chelandres ; Zacharie, seigneur d'Auxon, sorti de France en 1600 pour s'attacher à Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohème, qui le fit premier gentilhomme de sa Chambre et gouverneur de son fils ; après la défaite de Prague, il le suivit en Hollande où il périt l'année suivante (1621) en voulant sauver le prince, son élève, qui était tombé à la mer. Il avait épousé par contrat passé au château de Prague, le 20 septembre 1620, Louise de Mayern, fille de Louis Torqua, et de Louise le Masson, et n'en eut point d'enfants. — Théophile, seigneur de Saint-Andeux, officier au régiment de Châtillon, tué à Wenloo le 1er octobre 1606 ; — Elisabeth, morte en 1666, veuve de Roch de Maulmont, seigneur de la Roche-Saint-Firmin ; — Reine, mariée le 24 septembre 1662 à Benjamin Aubery du Maurier, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, et ambassadeur de S. M. en Hollande.

Par acte du 8 novembre 1593, Louis, Jean et Jacques de Jaucourt cédèrent au grand Sully, en paiement d'une dette de 34,500 livres, les terres d'Auxon et de Saint-Brancher, avec faculté de rachat.

Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, fut nommé gentilhomme de la Chambre le 8 novembre 1599. Le 8 mars de la même année, il avait épousé Marthe de Mornay, morte le 26 mars 1633, fille de Philippe, seigneur du Plessy-Marly, et de Charlotte d'Arbaleste, et veuve de Jean de Pas de Feuquières. Philippe de Mornay était l'un des plus célèbres chefs huguenots de son temps, et son fanatisme s'accordait avec celui de son gendre. De ce mariage vinrent : Philippe qui suit ; Jean-Louis, chef de la

branche du Vault; Catherine, mariée à Pierre de Lisle, chevalier, seigneur du Gast, d'Ollon et de Conforgien; Bénigne, épouse de François Prévost, seigneur de la Boutalière en Poitou; Françoise, morte sans alliance, et Marthe, dame de Sceaux-lès-Montréal. Faut-il y ajouter Claude, qui porta la terre de Tharot à René de Loron, écuyer, capitaine d'une compagnie au régiment du duc d'Enghien, en 1644 ? (P. IX. 432.)

Philippe de Jaucourt, chevalier, baron de Villarnoul, châtelain de la châtellenie de la Motte de Beaumont, en Poitou, seigneur de la Forêt-sur-Sèvre, de Rouvray, Bussières, Saint-Brancher, Auxon, etc., reprit de fief à Dijon le 7 décembre 1646. Il épousa Marguerite de Guéribalde, fille de Paul, et de Madeleine de Launay-Grave, et mourut à la Forêt; son inventaire y fut commencé le 21 octobre 1669. Il laissa :

Jean-Philippe, qui suit;

Paul, seigneur de Rouvray, qui s'attacha au service de l'Électeur de Brandebourg : celui-ci lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fut tué à Nerwinde le 29 juillet 1693;

Jean-Louis, seigneur de Bussières, lieutenant-colonel du régiment du prince de Wurtemberg, blessé à Nerwinde; il reçut pour cela une gratification du roi d'Angleterre. Il mourut en Danemark où il avait pris du service;

François, seigneur de Bussières, attaché au service de l'Électeur de Brandebourg, qui le nomma lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier d'honneur et premier chambellan de l'Électrice;

Benjamin, seigneur d'Auxon, lieutenant-colonel au régiment de Villy, mort au service des États-Généraux;

Marthe, mariée à Jacques de Mauclerc, écuyer, seigneur de Marconnay;

Marguerite, Jeanne, Antoinette, Bénigne et Suzanne, non mariées.

Marguerite de Guéribalde, leur mère, reprit de fief et dénombra Villarnoul et Rouvray le 8 août 1681 et le 18 janvier 1683; (P. IX. 636.) deux ans après, elle sortit de France plutôt que de revenir à la foi de ses pères, et ses enfants offrirent leurs services aux ennemis de leur pays. Tant il est vrai qu'en abandonnant la croyance de ses aïeux on abjure tout patriotisme! Parmi les officiers allemands qui ont pressuré notre pauvre patrie en 1870 et 1871, il y en avait plus d'un qui descendait de parents français!

Jean-Philippe de Jaucourt, chevalier, marquis de Villarnoul, baron de la Forêt-sur-Sèvre, fut un des commissaires du roi pour les affaires du calvinisme, et en cette qualité traita avec MM. de Marillac et de Bâville, intendants en Poitou.

Il mourut à la Haye, et avait épousé Marie Gazeau, riche héritière, dont il eut:

1° Philippe, qui suit;

2° René-Anne, attaché au service des États-Généraux, et tué à Montjouy en Catalogne, à la prise de cette place par les français;

3° Catherine-Renée, dame de Villarnoul par indivis avec ses sœurs, morte le 19 avril 1724 dans le catholicisme, femme de Charles, comte du Bellay, seigneur de la Pallue, de Benest, du Buart;

4° Marguerite, morte à Paris le 16 octobre 1739, aussi dans le catholicisme;

5° Marie-Bénigne, morte en Hollande.

Philippe de Jaucourt, marquis de Villarnoul, prit du service dans la Grande-Bretagne, où Guillaume III le nomma capitaine dans le régiment royal Irlandais, aide de camp du quartier mestre général et major de brigade; ensuite il passa en Hollande, y acquit le grade de colonel et mourut à la Haye le 20 mai 1738, âgé de soixante-huit ans. Il avait épousé Marie Van der Haven, et puis la fille de François Aerssen de Someldsdyck, chevalier du corps des nobles de Hollande, gouverneur de Surinam, amiral hollandais ; avec lui s'éteignit la branche de Villarnoul, dont les biens passèrent aux maisons de Bellay, de Montmorency, de la Rochefoucauld et de Rohan-Chabot ; aujourd'hui le vieux manoir de Villarnoul n'offre plus à l'œil attristé que des ruines.

BRANCHE DU VAULT.

Jean-Louis de Jaucourt, second fils de Jean, baron de Villarnoul, et de Marthe de Mornay, eut dans son lot les terres du Vault, Valloux, Vermoiron, Auxon, la Grange-du-Bois, dont il reprit de fief le 11 mars 1644 ; il fit la même chose le 2 août 1647 pour la terre de Sceaux, indivise avec sa sœur Marthe. Il épousa par dispense du 5 mars 1638 Françoise-Renée de Jaucourt, sa cousine germaine, fille de Pierre de Jaucourt, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, baron d'Espeuilles et d'Huban, et de Françoise d'Anlezy. Il était mort seize ans plus tard ; son inventaire fut commencé le 19 septembre 1654 ; sa veuve reprit de fief et dénombra le Vault, Valloux, Champien, la Grange-du-Bois, au nom de ses enfants Jean, Philippe, Marthe, Françoise et Catherine le 18 décembre 1656 et le 13 janvier 1660.

Philippe de Jaucourt possédait la terre de Brazey, outre

celles de Valloux, du Vault, de Vermoiron, de Champien et de la Grange-du-Bois, dont il fit la reprise et le dénombrement le 10 janvier 1673. Il se maria le 28 août 1671 à Anne d'Angennes, fille de Jacques, seigneur de Montloué, et en eut trois filles mortes en Prusse; la seconde, nommée Judith, fut gouvernante des princesses de Prusse, et mourut en 1757; la plus jeune s'unit à M. de l'Hopital, général-major au service de Prusse et commandant de Memel.

Marthe de Jaucourt épousa le 18 juin 1664 Louis de Lisle, chevalier, seigneur d'Ollon, baron de Conforgien.

Françoise, sa sœur, épousa Joachim de Jaucourt, seigneur de Saint-Andeux, et mourut sans enfants; après elle, le cinquième de l'héritage paternel revint à Philippe, son frère, et à Jean-Louis, son neveu, qui reprirent de fief les 22 mars et 5 juin 1684. Catherine ne prit point d'alliance.

Jean de Jaucourt, baron du Vault, épousa Philippe d'Aumale, fille de Philippe, gouverneur et chambellan du prince de Condé, et de Madeleine de Jaucourt; elle passa à de nouvelles noces avec François le Gentil, chevalier, seigneur du Bessay. De son premier mariage elle eut Jean-Louis de Jaucourt, baron du Vault, alcade des États-Généraux assemblés à Dijon en 1697, 1700 et 1710. Il reprit de fief des seigneuries du Vault, de Valloux, de Vermoiron, de Champien, de la Grange-du-Bois le 12 avril 1688 et le 30 juin 1702. Il revint à la religion de ses pères et mourut en 1717. Il épousa 1° Catherine Bourée; 2° le 29 décembre 1707 Armande de Certaines, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Fricambault, Courvol, etc. et d'Antoinette le Maistre; elle mourut à Avallon le 1er juillet 1725.

Pierre-Lazare, comte de Jaucourt, baron du Vault,

était l'unique fruit du premier mariage de son père. Il fut baptisé au Vault le 4 novembre 1688, et fut cornette dans le régiment royal, et capitaine de dragons dans celui de Bauffremont. Il assista aux États de Bourgogne en 1730 et reprit de fief le 26 juillet 1718.

Le 8 novembre 1734, M. de Jaucourt s'était rendu à Avallon, dans une maison de jeu, en compagnie du marquis de Ragny ; irrité de perdre avec ce dernier, il s'emporta jusqu'à l'appeler bâtard. Le marquis ne dit rien, mais le soir, en retournant au Vault, il donna un coup d'épée à M. de Jaucourt qui tomba mort sur la route : grâce à de puissantes influences, l'assassin en fut quitte pour une détention perpétuelle à Pierre-Scize.

M. de Jaucourt avait épousé le 8 décembre 1721 Marie-Josèphine de Grave, morte le 1er août 1749, fille de Jules, marquis de Grave et seigneur de Villefargeau, premier maître d'hôtel de Monsieur, et de Josèphe le Duc. Il en eut : Marguerite-Julie, née au Vault, le 18 juin 1723, et deux fils. L'aîné, Pierre-Armand, né le 19 août 1725, fit les campagnes de 1742 et de 1743, et fut capitaine dans le régiment du roi infanterie. Il mourut à l'âge de quarante-trois ans, et son inventaire fut commencé le 4 janvier 1769. Son frère Jacques-Anne, né le 1er septembre 1726, fut officier au régiment du roi et reprit de fief le 28 novembre 1769 ; il mourut le 4 janvier 1774, et avec lui finit la branche du Vault. Il avait vendu le Vault, Conforgien, Beaumont, Villefargeau, Serin et Maillot à Nicolas-Marie Germain de Montmien, écuyer, secrétaire du roi, moyennant 745,000 livres.

BRANCHE DE MÉNÉTREUX.

Jacques de Jaucourt, second fils de Louis, seigneur de

Villarnoul, et d'Elisabeth de la Trémoille, obtint par partage du 5 décembre 1609, les terres de Rouvray, Ménétreux, Saint-Andeux, Valloux, etc. Il était conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé. Sa femme était Françoise de la Rivière, fille aînée de François, seigneur de Champlemy, et d'Anne de Veilhan.

Par acte du 30 janvier 1609, il y eut une contre-promesse entre M. et Mme de Ménétreux et M. et Mme de Villarnoul, au sujet d'une somme de 6,281 livres due à la dame de la Rivière à cause de la vente de la terre de Valloux, pour assurance de laquelle lesdits seigneur et dame de Villarnoul lui promirent la terre de Saint-Andeux dès qu'elle serait libre, ou le remboursement de cette somme avec intérêts.

Les 26 mai 1610 et 31 janvier 1611, Françoise de la Rivière, en l'absence de son mari, reprit de fief et dénombra Ménétreux-le-Pitois, où il y avait un château flanqué d'un donjon et de fossés, avec un pont-levis et quatre tours ; il y avait aussi une basse-cour close et flanquée de tours (P. IX 349). Cette dame mourut peu de temps après, et son mari lui survécut jusqu'en décembre 1637, après avoir contracté des nœuds stériles avec Sylvie de Beauchamp, morte en 1619, et Renée du Plessis de la Vérine. Françoise de la Rivière laissa Joachim, qui suit ; Jean, attaché au service du roi de Suède, et mort à Ratisbonne des blessures reçues en défendant une place contre le duc de Saxe-Weimar ; Louis, tué le 10 septembre 1632 devant Maëstricht ; Anne, femme de Jean de Jaucourt, seigneur de la Vaiserie ; Françoise, mariée le 30 octobre 1641 à Louis de Guéribalde, seigneur des Chapelles, et Rénée, unie au seigneur d'Eaubonne, en Champagne.

Joachim de Jaucourt, seigneur de Ménétreux, épousa

Clorinde de Mathy, fille de François, seigneur de la Saussaye, gouverneur de Taillebourg, et de Sylvie de Beauchamp, dont il était déjà le beau-fils. Par acte du 12 juillet 1629, ils affranchirent de la main-morte les habitants de Ménétreux-le-Pitois, moyennant certaines redevances. (P. IV, 193). Joachim reprit de fief et dénombra Saint-Andeux, Ferrières et Cussy les 27 mars 1645 et 17 juin 1649. Par acte du 13 avril 1663 il vendit Ménétreux, Saint-Andeux, Ferrières, Cussy et la moitié de Saint-Germain-de-Modéon à sa sœur Françoise, qui en fit la reprise et le dénombrement le 14 avril 1663 et le 5 juillet 1664; elle les laissa à son neveu Joachim, qu les dénombra le 7 mars 1681 (P. IX, 634). Ce dernier n'eut de Françoise de Jaucourt qu'une fille, Renée, décédée jeune; il mourut sans enfants de Françoise Semelé, qui lui survécut jusqu'en 1730; c'était une huguenote exaltée.

BRANCHE D'ESPEUILLES.

Pierre de Jaucourt, troisième fils de Louis et d'Elisabeth de la Trémoille, naquit en 1575 et entra comme enseigne dans la compagnie d'ordonnance de M. le Dauphin; il devint ensuite chevalier de l'ordre du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il fit un mariage très avantageux qui le rendit seigneur d'Espeuilles et d'Huban en Nivernais, par suite de son union accomplie le 23 janvier 1601 avec Françoise d'Anlezy, fille de François, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron d'Espeuilles, et de Bénigne de Rabutin, baronne d'Huban. Leurs enfants furent :

1° François, né en 1607, tué en 1629 au siège de Bois-le-Duc;

2° Pierre, qui suit;

3° Madeleine, morte en 1651, mariée à Philippe d'Aumale, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi;

4° Françoise-Renée, unie à Jean-Louis de Jaucourt, baron du Vault; elle testa le 20 juin 1684;

5° Anne-Louise, mariée par contrat du 4 février 1644 à Charles de Coussay;

6° Edmée, alliée par contrat du 22 juin 1647 à Daniel Favre, seigneur de Châteauvieux, premier syndic de la République de Genève;

7° Judith, unie par contrat du 28 avril 1668 à Charles de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville et de Jodainville, en Beauce.

Pierre de Jaucourt, chevalier, seigneur et baron d'Espeuilles et d'Hubau, épousa par contrat du 4 décembre 1667 Madeleine du Faur, fille de Jean-Jacques, chevalier, seigneur de Courcelles-le-Roi, et de N... de Chandio de la Nocle, dont:

1° Pierre-Antoine, qui suit;

2° Louise, morte à Grenoble le 2 mai 1726, âgée de soixante-douze ans, veuve d'Antoine de Brunel, seigneur de Saint-Maurice, en Dauphiné;

3° Madeleine, morte à Paris le 14 mai 1717, âgée de soixante-et-un ans; elle avait épousé en 1681 Armand de Mormès, chevalier, marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie de France, lieutenant-général des armées du roi, grand' croix de l'ordre de Saint-Louis et gouverneur de Belle-Isle;

4° Edmée, née en 1658, femme de Guy de Morogues, chevalier, seigneur de Fonfaye, en Nivernais, capitaine dans le régiment de Langalerie.

Pierre-Antoine de Jaucourt, marquis d'Espeuilles,

baron d'Huban, né le 8 octobre 1658, mort le 10 octobre 1736, épousa le 14 septembre 1684 Marie de Monginot, morte le 27 novembre 1732, fille d'Etienne, seigneur de la Salle. Quatorze enfants furent le résultat de leur union : trois moururent au berceau ; les autres sont :

1° Pierre-Antoine, qui suit ;

2° Etienne-Auguste, né le 3 novembre 1688, cornette des carabiniers en 1709, capitaine dans le même corps en 1723, chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance ;

3° Etienne, né le 10 septembre 1700 ;

4° Louis, né le 26 septembre 1704, mort le 3 février 1779, après avoir tenu parmi les philosophes un rang fort distingué. Il fit ses études en Suisse, en Angleterre et en Hollande, et le célèbre Boerhaave lui donna l'art de la médecine. Il travailla à l'Encyclopédie, vaste recueil frappé aujourd'hui d'un discrédit mérité, mais ses articles sont peut-être ceux où l'on trouve le moins à reprendre. Il a laissé plusieurs ouvrages rédigés en latin sur la médecine et la philosophie ;

5° Marie-Josèphe, née le 6 mai 1692, mariée à Jean de Carmichael, major de dragons au service du roi d'Angleterre ;

6° Hardouine-Françoise, née le 29 janvier 1695 ;

7° Louise-Marianne, née le 28 mai 1696 ;

8° Geneviève-Emilie, née le 19 juin 1697 ;

9° Catherine-Julie ;

10° Marie-Antoinette ;

11° Isabelle, née le 30 avril 1703, morte fille le 19 mars 1783.

Pierre-Antoine de Jaucourt, baron d'Huban, des Deux-Lions et de Vergnol, marquis de Chantôme, naquit à Paris le 26 octobre 1687 et y mourut le 17 octobre 1780.

Il servit dans la cavalerie comme grade de capitaine. Il épousa le 7 janvier 1726 Suzanne-Marie de Vivans, morte le 1er mai 1772, fille de Jean, marquis de Vivans, lieutenant-général, seigneur de Noailhac, Saint-Christaud, Puch, Montluc, et de Louise de Meuves. Ils eurent :

1° Louis-Pierre, qui suit ;

2° Etienne-Vivans, vicomte de Jaucourt, né le 7 octobre 1727, gentilhomme à drapeau aux gardes françaises le 26 mars 1742, enseigne à la journée de Dettingen, en 1743, sous-lieutenant en 1745, chevalier de Saint-Louis le 22 mai 1756, sous-aide-major en 1751, et lieutenant en 1756, enfin, en 1770, colonel du régiment de la vieille marine infanterie. Il mourut en janvier 1780 à Angerville en revenant d'un voyage fait dans ses terres de Beauce. Il avait épousé Thaïs-Simone-Pauline de la Cour, morte en septembre 1806, fille de Charles-Auguste, marquis de Balleroy, et d'Adelaïde-Elisabeth-Sophie de Lépinau ; elle lui donna Charles-Etienne, mort le 5 avril 1777, le lendemain de sa naissance, Charles-Etienne-Eugène, né le 23 avril 1778, mort le 13 mai 1778, et Anne-Antoinette-Éléonore, née le 21 septembre 1775, morte le 3 mars 1853, mariée le 17 février 1801 à Guy Émeric-Anne de Durfort, duc de Lorge. On ne lira pas sans intérêt le *Tableau d'une famille chrétienne*, par l'abbé Busson, hommage rendu à la mémoire de la duchesse de Lorge ;

3° Armand-Henri, né le 10 août 1732, garde de la marine à Rochefort en mai 1751, et enseigne de vaisseau le 11 octobre 1754 ;

4° Suzanne-Isabelle, née le 5 juin 1730, morte le 12 avril 1732.

Louis-Pierre, marquis de Jaucourt, baron d'Huban, né le 26 octobre 1726, premier gentilhomme de la chambre

de M. le prince de Condé, cornette de cavalerie dans le régiment de Chabrillan, le 5 juillet 1741, il fit les campagnes de Bohême et d'Allemagne; ensuite il devint guidon de la compagnie des gendarmes anglais le 14 décembre 1744, mestre de camp et enseigne des gendarmes écossais en mars 1748, chevalier de Saint-Louis en janvier 1757, brigadier en 1761, maréchal de camp le 25 juillet 1762, et élu de la noblesse des États de Bourgogne en 1772. Il mourut à la fin du premier Empire. Il épousa : 1° le 12 juillet 1752, Elisabeth-Sophie Gilly, morte en mai 1774, fille de Simon Gilly, député de la province de Languedoc, directeur de la compagnie des Indes, et de Marie-Anne Harenc; 2° le 15 mars 1777, Louise-Elisabeth de la Châtre, fille de Louis-Charles, comte de Nançay, et de Marie-Elisabeth de Nicolay, et veuve de Michel de Dreux, marquis de Brézé. Du premier lit il eut François-Arnail, qui suit, et Elisabeth-Suzanne, née le 9 octobre 1755, mariée le 8 septembre 1772 à Hercule, comte de Baschi du Cayla, colonel du régiment de Béziers; morte vers 1817.

François-Arnail, marquis de Jaucourt, né le 14 novembre 1757, sous-lieutenant de dragons dans le régiment de Languedoc le 28 juillet 1773, fut pair de France et ministre sous la Restauration. Il mourut le 5 février 1852, dernier du nom et des armes de Jaucourt. Sa femme, Marie-Charlotte-Louise-Perrette Bontemps, était morte le 19 juin 1848. Ne voulant point laisser tomber le nom de Jaucourt, ils adoptèrent par acte du 26 avril 1821 Louis-Charles-François Levisse de Montigny, né à Versailles le 22 mai 1786.

C'est lui qui est le chef de la nouvelle maison de Jaucourt aujourd'hui existante.

BRANCHE DE LA VAISERIE.

Gabriel de Jaucourt, seigneur de Bussières, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, quatrième fils de Louis de Jaucourt et d'Elisabeth de la Trémoille, épousa : 1° le 24 février 1599 Claude de la Perrière, fille de Claude, seigneur de la Vaiserie et lieutenant du roi en Nivernais et en Donziois, et de Sylvie d'Orléans; 2° le 19 février 1635, Rachel de Bellanger, fille de Simon, seigneur de Chamont. Il eut du premier lit :

1° Jean, qui suit;

2° Elie, tige de la branche de Chazelles ;

3° Gabriel, tige de celle de Bonnesson ;

4° Pierre, enseigne, colonel du régiment de Touraine.

Jean de Jaucourt, chevalier, seigneur de la Vaiserie, des Faveras, capitaine et sergent-major du régiment d'Enghien, fut tué devant Fontarabie, en 1638, à l'âge de trente-huit ans. Il avait épousé, le 5 juillet 1627, Anne de Jaucourt, fille de Jacques, seigneur de Ménétreux, et de Françoise, de la Rivière, dont :

1° Philippe, qui suit ;

2° Zacharie, mort jeune ;

3° Jean-Louis, sans alliance ;

4° Gabriel, mort sans enfants d'Elisabeth du Faur ;

5° François, tige de la branche des Faveras ;

6° Anne, femme d'Antoine le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur des Bordes, en Brie.

Philippe de Jaucourt, chevalier, seigneur de la Vaiserie, capitaine d'infanterie au régiment de la marine en 1655, commissaire pour sa Majesté au synode provincial des calvinistes tenu à Sancerre par lettres-patentes données à Courtrai en 1662, épousa par contrat du 16 octo-

bre 1659 Marie de Courault, fille de Daniel, chevalier, seigneur de Chevilly, et d'Elisabeth de Vignault, et en eut :

1° Charles, qui suit ;

2° Philippe, né le 20 février 1667, major de l'escadre de M. de Pointis pour l'expédition de Carthagène, où il mourut ;

3° François, enseigne de vaisseau, marié le 22 mars 1692 à Jeanne-Baptiste Girard, veuve de Martin Guillot, entrepreneur général pour le roi des fortifications d'Alsace, et noyé l'année suivante à l'entrée du port de Dunkerque ;

4° Marie, religieuse ;

5° Catherine-Charlotte, née le 18 juin 1670, religieuse dominicaine à Montargis ;

6° Catherine, né le 5 avril 1672, religieuse carmélite à Pontoise, morte en 1737 ;

7° Edmée, mariée en 1711 à Claude de Beauchesne, commandant du second bataillon du régiment de Bassigny, seigneur du Bouchet, près Cravant, veuve en 1727.

Charles, marquis de Jaucourt, seigneur de la Vaiserie, baron de Cernoy, né le 4 août 1664, entra au service à dix-huit ans, fut nommé colonel du régiment de Monserrat en 1703, passa en 1711 avec le même grade à la suite du régiment royal de la marine, fut gouverneur du comte de Charolais et premier gentilhomme de sa chambre. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait épousé le 21 mai 1706 Anne-Benigne du Faur de Pibrac, fille de Michel-Clériade, comte de Marigny, et de Charlotte d'Arlay, dont : Louis-Charles, qui suit, et Claude-Armande, née le 6 mars 1717, religieuse dominicaine à Montargis, avec sa sœur.

Louis-Charles de Jaucourt, baron de Cernoy, né le 30 octobre 1711, fut capitaine au régiment de la marine en 1732, et épousa le 5 janvier 1734 Elisabeth-Félicité de Sercey, fille d'Antoine-Elie, chevalier, comte d'Arconcey, et d'Elisabeth-Amélie de Belloy. Il en eut :

1° Alexandre-Charles-Bénigne, né le 10 juillet 1737, mousquetaire du roi dans sa première compagnie en 1752, officier de gendarmerie, capitaine au régiment d'Orléans, dragons, maréchal de camp le 13 juin 1763, qui fut guillotiné le 6 mai 1794, sans enfants de Joseph-Marie-Louise-Geneviève-Julie de Chaponay ;

2° Louis-Charles, né le 13 mars 1741 ;

3° Jean, mort jeune ;

4° Anne-Jacqueline, nommée en 1784 abbesse de Saint-Julien d'Auxerre ;

5° Agathe, mariée le 14 octobre 1776 à André-Anne de Bataille, comte de Mandelot ;

6° Félicité, morte sans alliance.

BRANCHE DES FAVERAS.

François de Jaucourt, chevalier, seigneur des Faveras, cinquième fils de Jean, seigneur de la Vaiserie et d'Anne de Jaucourt, s'établit à Tours et épousa Catherine le Pelletier, dont Marie-Anne, née le 9 mai 1688, et François-Lancelot, chevalier, seigneur des Faveras, capitaine d'infanterie, mort en décembre 1753, à l'âge de soixante-sept ans; il avait épousé par contrat du 9 janvier 1712, Catherine de Boisgautier, qui lui donna : 1° François, chevalier, seigneur des Faveras, né le 26 novembre 1713, capitaine dans le régiment d'Anjou, marié en 1753 à N... de la Place ; 2° François-Lancelot, né le 3 septembre 1722, chanoine de la cathédrale de Tours; 3° Marie-Catherine.

BRANCHE DE CHAZELLES.

Elie de Jaucourt, chevalier, né le 24 novembre 1604, mort le 6 octobre 1667, était second fils de Gabriel, seigneur de Bussières, et de Claude de la Perrière. Il servit comme enseigne dans la première compagnie des gendarmes du duc de Luxembourg. Il épousa par contrat du 15 décembre 1625 Anne de Loron, morte en 1670, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Domecy-sur-Cure, et d'Anne de Clugny. De cette union il résulta vingt-trois enfants, parmi lesquels : Louis, marié à Anne de la Forest, morte en 1696, veuve de Pierre Leroy, chevalier, baron d'Arlade ; François, Elie, et Madeleine, baptisée à Domecy le 8 mai 1650. Elie survécut à tous ses frères et sœurs et servit dans le régiment de Guitaut infanterie, dont il fut nommé lieutenant-colonel le 17 avril 1718. Il mourut à Avallon le 18 avril 1718 et fut inhumé à Domecy. Il avait épousé Marguerite-Françoise d'Anlezy, morte à Paris en 1720, fille de Jacques, seigneur de Chazelles, dont :

1° Etienne-Edme, qui suit ;

2° Jean-Charles, inhumé à Domecy le 1er mai 1693 ;

3° Anne-Françoise, née en 1688, religieuse ;

4° Catherine-Paul-Françoise, née le 8 juillet 1696, mariée le 9 juillet 1721 à Laurent-Gabriel, marquis de Montrichard, comte de Fontenay, chevalier de l'ordre de Saint-Georges.

Etienne-Edme de Jaucourt, chevalier, seigneur de Chazelles, né le 4 janvier 1695, mort en 1770, servit dans le régiment de Bourbon, cavalerie, et épousa par contrat du 3 août 1728 Marie d'Arlay, fille de Barthélemy, che-

valier, seigneur de la Boulaye et de la Verrière-le-Mont, et de Marie Cartier, dame de la Boutière, dont :

1° Pierre, né le 11 octobre 1732, mort en 1755 dans le régiment de la reine, infanterie, où il avait pris du service ;

2° Charles-Léopold, chevalier de Malte de minorité, né le 15 avril 1736, qui entra dans le régiment de la reine, infanterie, à l'âge de neuf ans, et y obtint le grade de capitaine en 1754 ; il devint guidon de gendarmerie deux ans après. Il épousa N... de Chaponay et mourut dans l'émigration, sans enfants à la cour de Louis XVIII qui l'avait attaché à sa personne. Il avait une figure très agréable, un visage rond, plein et pâle, des yeux noirs, de jolis traits, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés, et on l'avait surnommé Clair-de-lune. Sa taille était noble, il avait bonne grâce. Son caractère était excellent, droit et loyal. A la guerre il avait montré autant d'intelligence militaire que de bravoure. On peut lire dans les Mémoires de Mme de Genlis (I, 368), une singulière histoire de revenants qui le concerne ;

3° Pierre-Marie, né le 18 septembre 1744, commandeur de l'ordre de Malte, colonel d'infanterie, chambellan du duc d'Orléans, mort à Paris le 9 février 1777 ;

4° Marie-Gabrielle, née le 22 octobre 1729, mariée le 10 janvier 1752 à Charles-Marie, comte de Riécé, chevalier, seigneur de Loise ;

5° Louise, née le 13 avril 1734 ;

6° Marie, née le 5 août 1739 ;

7° Françoise-Charlotte, née le 27 octobre 1740 ; ces trois dernières chanoinesses.

BRANCHE DE BONNESSON.

Gabriel de Jaucourt, chevalier, seigneur de Bonnesson, troisième fils de Gabriel, seigneur de la Vaiserie, et de Claude de la Perrière, eut la tête tranchée à Paris le 13 décembre 1659, pour avoir suivi le parti du prince de Condé contre le cardinal Mazarin ; ce dernier se montra sourd aux prières de M. le prince, qui fit emporter le cadavre de M. de Bonnesson dans ses carrosses pour le faire inhumer. Ce dernier avait épousé, par contrat du 3 août 1639, Elisabeth Bellanger, et plus tard Denise Visinier, dont : Abraham, seigneur de Chaumont, marié à N... de Midon. Du premier lit vint Gabriel, chevalier, seigneur de Bonnesson, qui eut d'Anne Pellault :

1° Gabriel, commissaire d'artillerie, qui eut la joue percée d'un coup de mousquet, le 7 octobre 1707, à la tranchée de Lérida. Il mourut deux ans après ;

2° Jacques, seigneur de Bonnesson, lieutenant-général d'artillerie le 3 juillet 1707, mort le 6 septembre 1729 ;

3° Marie-Anne, mariée à François-André de Cléry, chevalier, seigneur de Séran, capitaine de grenadiers ;

4° Michelle, morte au Carmel de Metz.

UNE GRAVURE DE JEAN COUSIN

A LA DATE DE 1582

Par M. Henri Monceaux.

En compulsant à la bibliothèque d'Auxerre les anciens imprimés de cet établissement pouvant servir à nos recherches sur les débuts de l'imprimerie dans notre contrée, nous avons découvert une petite plaquette imprimée en 1582, à Sens, par Jean Savine et intitulée : *Le prodigieux enfant petrefié de la ville de Sens. Auec une légère et briefve question problématique des causes naturelles de l'induration d'iceluy. Le tout traduit de Latin en François par M. Siméon de Provanchères, Médecin de la dicte ville et accreu de son opinion sur le dict problème.*

Il s'agit, dans cet ouvrage, de la description d'un phénomène que la chirurgie moderne a depuis longtemps classé et qui, de nos jours, se réduirait à un simple cas de grossesse extra-utérine, mais qui devait être accueilli tout autrement au XVIe siècle, à cette époque où le merveilleux avait encore une si grande part dans l'appréciation des faits.

La femme d'un tailleur de Sens, après avoir éprouvé,

pendant l'année 1553, tous les symptômes d'une grossesse, attendit vainement le moment de sa délivrance. Elle resta malade au lit trois ans consécutifs; puis rétablie peu à peu, elle put vacquer à ses occupations, mais elle avait de fréquentes rechutes et éprouvait par intervalles toutes les douleurs de l'enfantement, sans qu'elle put parvenir à expulser le fardeau qu'elle portait. Cet état extraordinaire ne dura pas moins de vingt-huit ans.

« Enfin, dit Tarbé, en racontant cette histoire d'après les documents du temps, cette femme finit sa douloureuse carrière : elle avait 68 ans. Son mari, témoin de ses souffrances, en voulut connaître la cause par l'ouverture de son corps. D'habiles chirurgiens appelés à cette opération ne comptaient y trouver qu'une tumeur squirreuse; mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'ils sentirent le tranchant des rasoirs et des scalpels s'émousser et se briser par la résistance. C'était le corps d'une petite fille pétrifiée depuis vingt-huit ans dans le sein de sa mère; chacun de ses membres avait sa configuration particulière et distincte. *La pétrification* (aujourd'hui nous dirons l'ossification) *était si réelle et si bien formée*, dit l'un des témoins oculaires, Jean Ailleboust, *qu'à en juger par le témoignage des yeux et de la main, on eût assuré que c'était l'ouvrage de Phidias, qui aurait voulu graver sur l'yvoire ou sur le marbre une figure très parfaite d'un enfant d'âge accompli.* »

Cet événement curieux donna lieu à la relation dont Nous nous occupons aujourd'hui, et cette relation ellemême fut plusieurs fois rééditée afin de donner satisfaction à la curiosité du public et des savants (1). Elle est

(1) Outre l'édition qui nous occupe et dont nous venons de

accompagnée d'une gravure sur bois qui, par sa belle exécution, a attiré tout particulièrement notre attention et forme l'objet de cette notice. Laissant de côté le sujet qui représente la femme et l'enfant au moment où l'autopsie en fut faite par les chirurgiens, nous nous sommes préoccupé du côté artistique et nous nous sommes demandé quel était le graveur qui avait exécuté ce beau travail à Sens, en 1582.

La pureté du style, le fini du dessin, la puissance des raccourcis, nous rappelaient bien la façon du maître qui prit Michel-Ange pour modèle, mais comment attribuer cette pièce à Jean Cousin, lorsque tant de biographes ont voulu qu'il fût mort vers 1560 ou dans les années qui suivirent.

M. A. Firmin-Didot, de regrettable mémoire, a cependant combattu cette assertion et a affirmé l'existence de gravures qui, quoique non signées, émanent évidemment de Jean Cousin, et ont été exécutées de 1580 à 1590.

donner le titre, nous pouvons encore signaler les suivantes :

1° *Portentosum Lithopædion sive Imbryon petrefactum urbis Senonensis, autore Joanne Albosio. Senonis, J. Savine, 1582*. In-8°.

2° *Fr. Rossetti Sclero palæcyematis, sive Lithopædii Senonensis, id est fœtus lapidei, vice octennalis causæ, hoc est carnima in fœtum quemdam lapideum qui per vigenti octo annos in matris utero retentus est; accedit ejusdem authoris dialogus pro partu cæsareo. Parisiis, Du Vallins, 1590*. Petit in-8°.

L'ouvrage a encore été inséré dans l'*Hytterotomatokia*, de François Rousset; on le trouve aussi dans un Recueil d'opuscules : De diuturna graviditate. Amsterdam, 1662. In-8°.

Consulter encore : *De Thou, Hist. univers. Londres, 1734*, liv. LXXVI, t. VIII, p. 663 et 664. — Voir également l'*Almanach de Sens, 1766*, et l'*Histoire de Sens* manuscrite de l'abbé *Tuet*, f° 100.

Nous rappelant l'opinion d'un si bon juge, nous avons examiné avec attention la gravure qui nous intriguait tant, en même temps que nous constations la participation d'*Etienne Bouvier*, gendre du peintre sénonais, au procès-verbal de l'autopsie, inséré dans la relation imprimée à Sens en 1582.

Nous n'avons pas tardé à nous convaincre que nous étions en face d'un travail exécuté par Jean Cousin. Ce n'est point une attribution fantaisiste et notre opinion est basée sur des faits incontestables.

Et d'abord les lettres I. C. se distinguent parfaitement comme signature de l'artiste, à droite de la gravure. Or, on ne peut attribuer qu'à Jean Cousin ce monogramme que M. Didot a déjà signalé sur d'autres gravures du même artiste. Grâce aux indications du savant et regretté bibliophile et à l'obligeance de M. G. Duplessis, nous avons pu voir au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale, dans le carton des maîtres anonymes de l'école de Fontainebleau, une gravure attribuée à Jean Cousin et reproduisant exactement le même monogramme. Cette gravure représente un grand mascaron où l'on voit une fontaine avec la date de 1545; en tête sont les lettres I. C., au bas est le monogramme N. P., qui doit être le monogramme du graveur. Les figures en raccourci sont dans le goût des titres du *Traité de perspective* de Jean Cousin et du livre des *Proportions humaines*.

Le maître sénonais, tout en ayant son domicile habituel à Paris, séjournait souvent à Sens, où il avait toute sa famille et la plus grande partie de ses biens. De plus, son gendre, Etienne Bouvier, qui avait épousé Marie

Cousin (1) le 15 septembre 1552, figure parmi les opérateurs qui contribuèrent à faire connaître le fait de l'enfant pétrifié.

Nous lisons, en effet, dans la préface de Jean Ailleboust :

« Nous avons aussi accreu ce pourtraict de son histoire anatomique nue et sans aucun fard, toutefois très véritable, ayant appellé sa confirmation comme oculaires et fidelles tesmoings Maitres Jehan Perigois, Siméon de Provanchères et Jehan Rousselet, docteurs médecins et nos compagnons; comme aussi Claude Le Noir et Jehan Cottias, chirurgiens, par lesquels le dict enfant a esté tiré, et Estienne Bouvier, Apoticaire, qui meit la main à ceste besongne. »

Ce passage est précieux, car il explique tout : Etienne Bouvier suggéra sans doute l'idée de faire dessiner par son beau-père le phénomène décrit par Ailleboust, phénomène qui occupait à un si haut point la curiosité des habitants de la ville de Sens, et sur l'invitation qui lui en fut faite, Jean Cousin accomplit très volontiers l'œuvre que ses compatriotes réclamaient de son obligeance et de son talent.

(1) Etienne Bouwyer, deuxième du nom, né à Sens en 1524, écuyer seigneur de Montbard après son frère aîné, seigneur du Pavillon de Jouancy et de Soucy, Sieur des Grosses-Pierres, receveur du grenier à sel, en 1559, et Maître apothicaire à Sens. Il épousa à Paris, le 15 septembre 1552, Marie Cousin, fille unique de J. Cousin. La famille *Bouwyer* (par corruption *Bouvier*) personnifie donc aujourd'hui la descendance féminine directe de l'illustre artiste.

On a le portrait d'Etienne Bouvier à la date de 1582. Tout porte à croire que ce portrait a été peint par Cousin lui-même, et la découverte de notre gravure qui affirme sa présence à Sens à cette date en est une preuve de plus.

Ce n'était pas, du reste, la première fois que l'illustre artiste apportait le secours de son crayon ou de sa pointe aux imprimeurs sénonais, et nous espérons pouvoir établir bientôt, en publiant nos recherches sur les débuts de l'imprimerie à Sens, que, depuis 1552, époque à laquelle parut le premier livre imprimé dans cette ville par François Girault, jusqu'en 1582, date de la gravure dont nous venons de nous occuper, on trouve, disséminées dans les ouvrages sortis des presses de François Girault, de Gilles Richeboys, de Ch. d'Auge et de Jean Savine, des gravures sur bois qui doivent être classées sans conteste dans l'œuvre de Jean Cousin et dont plusieurs portent sa signature.

M. A. Firmin-Didot et avant lui M. G. Duplessis ont fort bien établi l'influence immense de cet éminent artiste sur les progrès de la gravure en France, au XVI[e] siècle. M. Didot, en particulier, a prouvé que la plupart des livres illustrés, à cette époque, de vignettes sur bois par les imprimeurs et éditeurs parisiens l'ont été par les soins et sur les indications de Cousin. Quoi d'étonnant alors que les imprimeurs de sa ville natale, qu'il avait peut-être attirés lui-même à Sens, aient obtenu son concours !

Nous ne nous attarderons pas dans la description de la gravure dont nous venons de signaler pour la première fois l'existence à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art et dans laquelle on retrouve le grand style du maître. Une reproduction exacte vaudra mieux, et nous sommes parvenu à ce résultat en empruntant à la photo-lithographie ses procédés si exacts de reproduction.

Il ressort de cette notice que Jean Cousin, dont on n'a pu jusqu'ici établir l'état-civil d'une manière satisfaisante, vivait à Sens en 1582. C'est une date importante pour

l'histoire de l'art au XVI[e] siècle, et cette date certaine permettra sans aucun doute de restituer à l'œuvre du maître sénonais bien des pièces qu'on n'osait lui attribuer, à cause de l'incertitude de l'époque réelle de sa mort, laquelle doit avoir eu lieu en 1589 ou 1590, ainsi que Felibien l'avait affirmé.

L'assertion inexacte des biographes, qui font mourir Jean Cousin en 1560, tombe ainsi d'elle-même ; on ne pourra plus s'appuyer sur le manuscrit de Taveau, manuscrit incomplet et encore plus mal transcrit par Maulmirey, échevin de Sens et neveu de Taveau.

Imp. G. Rouillé Auxerre

Photolithographie Ferrand _*Auxerre.*

LA VIE MILITAIRE AU SIÈCLE DERNIER

CORRESPONDANCE D'UN MOUSQUETAIRE

(1732-1734)

Dans une précédente notice, ayant pour objet la vie d'Estienne Porcher, sergent d'armes de Charles V, ou plutôt donnant quelques aperçus sur ce personnage, qui joua un certain rôle à la cour de ce prince, nous avons fait remarquer que les noms de ses descendants, leurs titres, leurs alliances nous ont été conservés, d'abord dans un petit livre très rare, édité en 1650, intitulé : *Desçente généalogique d'Estienne Porcher;* ensuite dans un ouvrage manuscrit émanant d'un de ses rejetons, Jean-Étienne Piochard de la Brûlerie.

Ce généalogiste, car on peut lui donner ce nom, ne se livra cependant à cette étude que sur la fin de sa carrière, après avoir dépensé au service de l'État la majeure partie de son existence (1713-1756).

Il n'était donc pas seulement homme de guerre, puisqu'il trouvait plaisir, après une existence si agitée, à s'occuper de travaux nécessitant des connaissances littéraires assez variées. Il est bon de dire ici qu'outre cette

généalogie il a laissé, sur l'histoire de son pays, des notes historiques d'autant plus intéressantes, que les archives de la ville de Joigny, auxquelles il puisait ses renseignements, étaient plus riches alors que de nos jours.

A cette époque, du reste, il est facile de reconnaître qu'il se produisait, dans nos petites villes de province, une sorte de renaissance littéraire.

Sous l'impulsion de ces hommes éminents tels que les Anselme, les Montfaucon, les Bouquet et autres, qui, du fond des cloîtres, mettaient au jour ces travaux considérables qui ont ouvert la voie à la critique historique, apparaissaient des savants plus modestes, dont le principal travail consistait à rechercher, dans les dépôts des archives provinciales ou municipales, les faits fort peu connus jusqu'alors intéressant leur pays.

Parmi ces savants de la province, et bien au-dessus d'eux, il convient de citer notre abbé Lebeuf, qui ne le cédait pas en érudition aux illustres bénédictins dont nous venons de parler, les deux Fenel, de Sens, qui ont laissé tant de travaux précieux sur les annales de cette ville. Lazare Bocquillot, né le 1er avril 1649, mort le 22 septembre 1728, leur émule à Avallon, contribuait à élucider, dans ses écrits, aussi nombreux que variés, les questions d'histoire ou d'hagiographie touchant la contrée qu'il habitait. Joigny aussi possédait un homme remarquable, Edme-Louis Davier, avocat et greffier en l'Election de cette ville. Il est loin de notre pensée de le mettre sur la même ligne que le docte sous-chantre de l'église d'Auxerre, mais il serait injuste de méconnaître qu'il était de ces hommes que la besogne la plus ingrate ne fait pas reculer, et qu'en composant ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et du comté de Joigny* il ouvrait la voie

à ses concitoyens et excitait puissamment leur émulation.

Mais, si la ville de Joigny offrait à l'amateur de l'étude des ressources intellectuelles dignes d'être appréciées, si elle renfermait dans son sein des hommes instruits et laborieux, elle était, de plus, le point de réunion de la noblesse des environs. Prodigue de son sang dans les batailles, cette noblesse ne l'était pas moins, pendant les loisirs de la paix, de son patrimoine, qu'elle dépensait largement en plaisirs, en distractions de toutes sortes, en fêtes où se reflétaient encore les grandes manières du siècle précédent.

A ces fêtes étaient conviés les magistrats, les principaux bourgeois, et tous ceux qui occupaient un rang distingué dans la cité. La description qui nous est restée de l'une d'elles dans le *Mercure* de l'époque nous permet de juger de la splendeur qui y fut déployée et de la distinction des invités qui s'y trouvaient réunis :

« Le 27 aoust de l'année 1711, feste de Saint-Louis, M. de la Bruslerie, l'un des principaux officiers de la ville de Joigny (1), donna un dîner magnifique, où se trouvèrent, M. le marquis de Guerchy, père du lieutenant général ; M. le marquis de Montpérou, lieutenant général et mestre de camp général de cavalerie de France ; M. le marquis de Hautefeuille, maréchal de camp, et tous chevaliers de Saint-Louis ; M. de Champlay, grand-croix de cet ordre ; M. Joly, ancien brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis ; M. de Brumpt, ancien colonel écossais, qui amena la noblesse d'Ecosse, et qui la commanda pour le service du roi

1) Etienne Piochard de la Brûlerie, ancien capitaine au régiment de Vassé, père de l'auteur de la correspondance qui va suivre. Il avait obtenu, en 1714, de Marguerite de Gondy, duduchesse douairière de Lesdiguières, comtesse de Joigny, la charge de maître des eaux et forêts du comté de Joigny, et capitaine du château.

jusqu'en 1692; M. d'Arbonne, capitaine au régiment de Pardaillan, cavalerie; M. le chevalier de Vernouillet, fils du président à mortier de Rouen, menin de M. le duc du Maine, tous chevaliers de Saint-Louis; MM. de Berthelot; de Planeuf; de Charmoy; de Senan, ancien colonel de cavalerie, s'y trouvèrent aussi, avec plusieurs autres personnes de considération.

« On passa l'après-diner en jeux et en réjouissances; le soir, M. de la Bruslerie donna un grand souper aux dames, au gouverneur, au président et aux conseillers de la ville. Après le souper on tira un beau feu d'artifice, qui fut suivi d'un bal dans les vastes salles du château, et qui dura toute la nuit. »

Il y avait encore entre Joigny et Auxerre, véritable trait d'union entre ces deux villes, un splendide manoir, que la nature et l'art s'étaient plu à embellir, où se réunissaient la bonne société et la noblesse des alentours. C'était Régennes, maison de plaisance de l'évêque d'Auxerre, autrefois château-fort, mais dont les bastions rasés et les glacis aplanis firent place un peu plus tard à un château dans le style moderne, entourés de jardins magnifiques, qui avaient été, au siècle précédent, dessinés par Le Nôtre. M. de Caylus, alors évêque, homme du monde aimable et spirituel, autant qu'homme d'église pieux et dévoué à son saint ministère, et janséniste ardent et austère, affectionnait beaucoup cette belle résidence, dont il aimait à faire les honneurs aux gentilshommes de la contrée et aux nobles dames de leur société.

Après avoir fait de bonnes études aux colléges de Joigny et de Sens, et à Metz, le jeune de la Brûlerie entra dans l'état militaire en 1712, n'étant âgé que de 16 ans, comme enseigne de la colonelle du régiment de Piffont infanterie, en garnison dans cette ville. Il conserva ce grade jusqu'au 25 juillet 1713, époque à laquelle il fut reçu dans la première compagnie des mousquetaires, dite

compagnie grise, commandée par M. de Maupertuis (1). En choisissant la carrière militaire, il n'avait fait qu'obéir aux inspirations paternelles et suivre l'exemple d'autres membres de sa famille; mais il avait sur eux cet avantage de posséder une instruction solide, mérite qui n'était pas très commun parmi les militaires de ce temps.

Aussi avons-nous éprouvé une véritable satisfaction quand le hasard nous a fait rencontrer une série de lettres (seize) écrites par lui pendant les années 1732 et 1734. Nous espérions bien y trouver, et notre espoir n'a pas été déçu, l'empreinte de cet esprit observateur, un peu minutieux peut-être, ce qui n'est pas toujours un défaut, mais recherchant avant tout dans ses informations l'exactitude et la précision.

Ce qui donne une certaine valeur à ces lettres, ce qui en rend la lecture attrayante, c'est qu'elles ne renferment pas de ces lieux communs, de ces banalités, fond ordinaire de bien des correspondances. Les événements du jour, les troubles causés par la bulle *Unigenitus* et les fameux miracles du diacre Pâris, les différents incidents du siége de Philipsbourg, principal épisode de la guerre de succession de Pologne, telles sont, avec quelques anecdotes, où se trouvent dépeintes les mœurs de la cour et de l'armée, les faits principaux que l'auteur relate dans un style facile et toujours soutenu. La raison qui le fait s'étendre aussi longuement sur les événements dont il a connaissance est que, tout en adressant ces lettres à sa femme, il avait en vue aussi de satisfaire la curiosité de

(1) Louis de Melun de Maupertuis, capitaine de la 1re compagnie depuis l'année 1684, lieutenant général des armées du roi, lieutenant général des ville, pays, comté et évêché de Tours.



ses amis de Joigny, et qu'en les écrivant longues et circonstanciées, il atteignait ce double but d'employer agréablement ses loisirs et de faire plaisir à ses concitoyens :

« J'ai reçu ta dernière où tu continues tes plaintes que tu m'as déjà faites plusieurs fois que je t'écrivais trop ; je t'ai marqué souvent que les nouvelles dont je remplissais une partie de mes lettres n'étaient pas pour toi, mais bien pour nos amis, auxquels je l'avais promis en partant de Joigny. Ajoute à cela que cela m'occupe et m'empêche, dans les jours de service, d'accepter bien des parties de jeu, où je perdrais sûrement mon argent. »

Et ailleurs :

« Puisque mes nouvelles font plaisir aux honnêtes gens de la ville, et qu'ils ont la bonté d'y avoir confiance, je vais ajouter ce qui s'est passé ici depuis ma dernière lettre. »

Aujourd'hui que la politique s'est emparée du domaine des esprits, que nos idées sur le principe d'où découle l'autorité, nos mœurs, nos habitudes sont complétement différentes de ce qu'elles étaient avant 1789, des questions religieuses de la nature de celles que soulevait le Jansénisme resteraient sans écho au milieu de nous. Il n'en était pas de même en ce temps, où l'Église et l'État étaient unis par les liens les plus étroits. Alors aussi, le prestige de la royauté, si fortement inculqué dans les mœurs, sauvegardait encore le petit-fils de Louis XIV et le protégeait contre le flot montant des réformateurs, sous les coups desquels la monarchie devait succomber un demi-siècle plus tard.

A l'époque où ces lettres ont été écrites, le Jansénisme avait pour lui la majorité du Parlement et un certain nombre d'évêques recommandables par leurs vertus et leur

savoir, tels que ceux d'Auxerre, de Senez et de Beauvais. Une grande partie du bas-clergé partageait les mêmes idées. Quant à la Cour, sa position était assez délicate, elle cherchait à étouffer ces fâcheuses querelles, et, tout en ménageant l'ardeur des ennemis des jansénistes, elle ne ménageait pas les appelants, craignant de voir l'agitation, qui n'était encore que dans les esprits, se traduire en révolte ouverte contre son autorité.

Les passages suivants ont trait à ces troubles religieux :

« Tu te souviens bien (écrit-il de Crespy en Valois le 15 mai 1732) de cet officier qui emmenait, il y a un an et demi, l'évêque de Beauvais à Cîteaux, et qui m'envoya chercher à 10 heures du matin ; ce qui t'inquiéta si fort que tu prias M. Chollet (1) de me suivre, craignant qu'il ne me vînt chercher pour me mener en prison. Le même est parti la nuit d'hier en poste avec deux mousquetaires, pour quelque capture de conséquence. Personne ne sait rien. Ce départ prompt et nocturne se fit sur une lettre que M. de Montesquiou, commandant du quartier, reçut à minuit de M. d'Avejean (2), qui était à Compiègne. Tu ne saurais croire la quantité de différentes nouvelles que celle du départ de ces messieurs fit faire hier matin à l'exercice. Les uns disaient que le roi avait été blessé, la veille, d'un sanglier ; les autres, que Paris était sur le point de se révolter, à cause du refus que Mrs les curés de Paris ont fait en grand nombre de publier certain mandement de Mgr leur archevêque, je ne sais à quel sujet (3). D'autres, que le Parlement était venu à Compiègne faire des remontrances au roi par une députation, qui avait été très mal reçue pendant cinq jours qu'elle y avait demeuré. Je serais

(1) Louis Chollet, son beau-frère, avocat au parlement, lieutenant général aux prévoté, bailliage et gruerie de Joigny.

(2) Il était capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires.

(3) Il s'agit ici du mandement contre les *Nouvelles ecclésiastiques* et les deux vies de Pâris, qui venaient d'être publiées.

trop long si je te faisais un détail de toutes ces différentes nouvelles, dont heureusement aucune ne se trouve vraie, puisque le mousquetaire de l'ordre d'hier rapporta que le roi était allé à la chasse du matin à son ordinaire sans déjeûner, et qu'on ne parlait nullement à Compiègne de tout ce qui s'était dit ici, tout y étant bien tranquille. Il y a donc apparence que la commission dont on a chargé ou dont on chargera notre major regarde seulement quelque particulier, qui, par zèle indiscret, ou autremeni, se sera attiré la disgrâce du roi ou des ministres. »

Dans la lettre suivante, datée du même lieu trois jours plus tard, c'est-à-dire le 18 mai, il écrit :

« Notre commandant reçut hier un ordre daté de la cour, du jour même, de faire partir, aussitôt l'ordre reçu, 50 mousquetaires avec nombre suffisant d'officiers pour les commander, et de les envoyer à Paris, où ils trouveraient de plus amples ordres de ce qu'ils auraient à faire. Cependant, malgré l'instance de cet ordre précis, qui fut reçu hier à 6 heures du soir, par un pas de clerc qu'il me semble qu'en pareil cas je n'aurais pas fait, on ne fait partir qu'aujourd'hui à 9 heures du matin ledit détachement de 50 maîtres demandé par la Cour.

« Tu peux juger combien de conséquences chacun voulut tirer alors : l'un disait que tout Paris était révolté, un autre prétendait que c'était seulement pour tenir le peuple en respect ; quelques-uns, avec plus de vraisemblance, ont pensé que l'intention de la Cour est de faire arrêter une douzaine des plus mutins du Parlement, et de les envoyer aux quatre coins du royaume, où ils auront le temps de faire leurs réflexions, et de se repentir de la désobéissance qu'ils ont apportée aux ordres du roi ; car il est vraisemblable que c'est le sujet qui irrite S. M. contre son Parlement.

« Voici les nouvelles qu'on débite là-dessus et qui sont peut-être fausses. On prétend que le Parlement, ayant su par la réponse de leurs députés la façon dont ils avaient été reçus à Compiégne, que le mémoire qu'ils avaient présenté avait été lacéré, et qu'on leur avait ordonné de se taire, que le Parlement, dis-je, avait fait, sur ce, le 13 de ce mois, un arrêté dont j'ai vu

quelques copies. Je ne doute pas qu'il n'en ait été quelques copies jusqu'à Joigny; en tout cas le précis en est, qu'il sera fait très humbles remontrances au roi sur ce qui s'est passé, et qu'on priera ledit seigneur roi de rendre à son Parlement la connaissance des affaires ecclésiastiques, qu'il a toujours eue sous les seigneurs rois prédécesseurs de S. M., sinon que ledit Parlement prie Sa Majesté de l'interdire de toutes autres fonctions.

« Voilà à peu près ce que j'en ai retenu. Le roi, sur ce, a envoyé ordre à son Parlement, auquel les avocats s'étaient joints, de ne plus faire de remontrances, et de continuer à rendre la justice aux particuliers sans se mettre en peine des affaires de l'Église. Cette réponse fut apportée vendredi au Parlement, toutes les chambres assemblées. Elle n'y eut pas été lue et entendue, que tous les conseillers quittèrent et sortirent sans réplique, ni sans se mettre en devoir d'obéir aux ordres du roi dans le point qui leur ordonnait de rendre justice aux particuliers du royaume.

» Précédemment on avait arrêté l'abbé Pucelle, et Mrs Robert et Titon. D'autres disent qu'on leur a seulement signifié des lettres de cachet pour aller en différents endroits du royaume. Ce dernier avait eu la hardiesse de dire au Premier Président, qui voulait apaiser les mutins, qu'on savait, il y a longtemps, qu'il était un traître, et sur ce que le Premier Président voulait sortir, il l'arrêta en le menaçant qu'on l'allait décréter s'il sortait. »

L'abbé Pucelle, MM. Robert et Titon étaient tous trois membres du Parlement. René Pucelle, abbé de Corbigny, était né le 1er février 1655. De bonne heure il avait adopté les doctrines du Jansénisme, et, nommé conseiller au Parlement, il employa toute son énergie à les faire triompher. Il devint bientôt le chef de l'opposition de cette compagnie contre le ministère; mais son zèle le mena trop loin, et mal lui en prit, car ayant voulu entraîner le Parlement à reconnaître la sincérité des miracles du diacre Pâris, il reçut ordre de la Cour de se retirer en son abbaye de Corbigny, au diocèse d'Autun. Pour s'y rendre il passa

par Joigny, C'est à ce passage qu'ont trait les lignes suivantes de la même lettre :

« Apparemment que les officiers qui conduisaient l'abbé Pucelle lorsqu'il a passé par Joigny étaient des gardes-du-corps, et je juge qu'il s'en allait dans quelqu'abbaye, au lieu d'aller dans une de ses terres, comme tu me le marques, ne lui en connaissant aucune du côté de la Bourgogne. »

Quant au conseiller Titon, qui avait parlé avec tant de violence au Premier président, son châtiment ne se fit pas longtemps attendre :

« M. Titon fut arrêté par un de nos maréchaux de logis, qui le mena dans l'hôtel de M. ***, où ils trouvèrent la chaise du même, dans laquelle on l'a mené à Ham en poste, escorté d'un sous-brigadier et de deux mousquetaires.

Dans une autre lettre, datée de Paris du 25 août 1732, il ajoute :

« Voici ce qui s'est dit au Parlement, le 18 de ce mois, lorsqu'il fut chercher la réponse à ses remontrances. Le roi, après avoir ôté son chapeau : *Mon chancelier vous expliquera mes intentions.* — Le chancelier : Le roi n'entend point ôter au Parlement la liberté des suffrages, ni des appels comme d'abus. Pour la forme et la manière, il veut que vous vous conformiez à sa déclaration que je vous donne. Là-dessus on appela les gens du roi, à qui le chancelier ordonna de requérir purement et simplement l'enregistrement, en ajoutant que leur soumission et leur exactitude feraient connaître leur zèle. A l'égard de vos confrères, dit encore ce magistrat aux députés, des faits personnels ont obligé S. M. à sévir contre eux, et des raisons d'État et d'importance obligent de suspendre leur retour pour quelque temps.

« Le lendemain 19, la déclaration fut lue au Parlement les chambres assemblées. Elle ne regardait pas les 4 sols pour livre, mais un arrangement que le roi veut établir dans cette compagnie. Le Parlement, qui se plaît dans son dérangement, refusa d'une voix unanime d'enregistrer la dite déclaration.

« Il y eut vendredi une députation à Marly, mais le roi ferma la bouche aux députés, qui lui présentaient leurs remontrances par ces mots : *Je ne peux vous entendre et ne veux rien voir*. Tout le monde est dans l'attente de ce que cela deviendra. »

Il est à présumer que la ville de Joigny comptait un nombre assez considérable de jansénistes, à la manière dont on voit notre mousquetaire abonder en renseignements sur ce sujet. Cette hypothèse trouverait sa confirmation dans ce fait que le curé de l'église Saint-Jean de Joigny était, à la même époque, enlevé à sa paroisse et envoyé au grand séminaire de Sens, par ordre de Mgr Languet, son archevêque (1), l'un des plus énergiques adversaires du Jansénisme.

C'est à cette sorte d'exil que font allusion les deux passages suivants :

« 5 mai 1732.

« Je t'ai déjà demandé des nouvelles de notre curé, qui devait s'aller renfermer au séminaire lorsque je suis parti. »

« 15 mai 1732.

« Tu ne m'as pas encore voulu mander si notre curé s'était rendu exactement à la lettre de cachet qu'il avait reçue quelques jours avant mon départ. Je ne doute pas qu'il ne l'ait fait et qu'il n'y soit encore. »

Mais ces ordres de la Cour, qui, pour atteindre le résultat qu'elle en attendait, auraient dû être exécutés avec la plus grande rapidité, ne l'étaient, bien souvent, comme on vient de le voir, que très lentement.

(1) Edme Chaudot, son confrère, curé de Saint-André, fut aussi persécuté pour ses opinions jansénistes. Relégué au grand séminaire de Sens, en 1737, il fut ensuite exilé à 10 lieues de Joigny. Il se retira au monastère de Molesme, puis à Vermenton, où il mourut en 1747.

(*Nécrologe des Défenseurs et Confesseurs de la foi*).

Dans les lignes suivantes, nous allons assister au départ précipité d'une compagnie de mousquetaires, obligée, ce qui aujourd'hui nous paraîtra bien étrange, pour remplacer les chevaux qui lui manquaient, de se servir de tous ceux à sa portée, même de chevaux de paysans, et se faisant suivre d'autant de bagages qu'un régiment de cavalerie en traînerait de nos jours :

« A Crespy, ce 22 may 1732, jour de l'Ascension au matin.

« Vraisemblablement le trouble n'est pas apaisé à Paris. Il est venu un ordre de la Cour, ce matin à deux heures, de faire partir la cornette, ou la compagnie, pour aller coucher ce soir à Dammartin, et demain à Paris, où ils recevront de nouveaux ordres sur ce qu'ils auront à faire.

« Tu peux juger du désordre et de la confusion qu'un pareil mouvement apporta dans notre quartier. Chacun dormait tranquillement lorsqu'on a battu *le premier* à trois heures du matin. L'ayant entendu, je me suis levé pour voir ma montre ; n'y ayant vu que trois heures, j'ai pensé qu'elle allait mal et qu'il en devait être cinq ; que *le premier*, qu'on a coutume de battre toujours deux heures avant l'assemblée, lorsqu'on monte à cheval, regardait le détachement qui avait ordre, malgré la fête, de monter à sept heures sans autre nécessité que d'aller courir. Sur cette idée je me suis recouché, bien mécontent de ce que ma montre se dérangeait ainsi. Mais, une heure après, mon camarade Bulstrode, que le départ de la cornette regarde, est venu me réveiller pour me prier d'aller faire le compte de l'auberge. J'ai été fort surpris de cette nouvelle ; je me suis levé et ai été réveiller notre aubergiste avec qui j'ai réglé.

« La cornette doit partir à neuf heures et demie. Hier on fit partir sur trois charrettes les malles et les équipages des cinquante qui s'en furent dimanche. Aujourd'hui il a fallu commander trois autres charrettes pour les coffres de ceux qui partent, et plus de cinquante chevaux de paysans pour plusieurs mousquetaires qui n'ont point de chevaux, notre commandant en ayant fait rester à Paris plus de soixante-dix pour prendre le vert ; en sorte que la cornette ne sera pas composée de plus de trente

mousquetaires sur des chevaux de compagnie, et peut-être une quarantaine sur chevaux de louage ou de poste. »

Ce désarroi, conséquence d'un manque de vigilance de la part d'un chef de corps, s'explique aisément si l'on réfléchit que, par suite de la longue tranquillité intérieure dont jouissait la France depuis près d'un siècle, c'est-à-dire depuis les troubles de la Fronde, les règlements militaires devaient être bien mal observés, et que les événements du jour surprenaient l'armée dans la quiétude et la négligence les plus absolues.

Cependant les graves préoccupations qui agitent les esprits, et desquelles de la Brûlerie est loin de se désintéresser, ne l'empêchent pas de glisser dans ses lettres certains petits traits où se peignent mieux que dans les grands faits les mœurs du temps.

Dans l'une il raconte le froid accueil qu'il reçut d'une ancienne connaissance, d'un vieil ami devenu homme de cour :

« Hier (la lettre est datée de Crespy, 5 mai 1732) je ne fus pas plus tôt arrivé à Compiègne, qu'après avoir été rendre visite à M. le Feron (1), maître des eaux et forêts, ancien mousquetaire et chevalier de Saint-Louis, qui quitta notre compagnie il y a environ quinze ans, je fus ensuite pour voir M. Harlay (2), et ne le trouvai pas. Ce matin, l'ayant aperçu chez le roi, j'ai été le saluer. Il m'a d'abord plaqué un baiser sur le front, puis a continué la conversation peu intéressante qu'il avait avec d'autres,

(1) Jean-Baptiste le Feron, seigneur du Plessis, maître en la Chambre des comptes de Paris, grand maître des eaux et forêts de l'Isle-de-France.

(2) Louis-Auguste-Achille de Harlay, comte de Cézy, chevalier conseiller d'état, intendant de la généralité de Paris. Il avait été parrain d'un des enfants du sieur de la Brûlerie, en 1729.



sans s'informer ni quand j'étais sorti de Joigny, ni depuis quand j'étais à Compiègne, ni comment se portaient ces dames. Je t'avoue que j'ai été piqué et que, retirant ma main qu'il avait toujours tenue, je lui souhaitai le bonjour, et ai été rejoindre de mes amis que j'avais quittés pour l'aller saluer. J'ai repassé dans la matinée plnsieurs fois devant lui sans que nous nous soyons rien dit. Voilà comme sont les gens de cour. Je ne crois pas que je m'avise dorénavant de l'aller saluer. »

Dans un autre endroit de la même lettre, il décrit ainsi la singulière installation de la Cour à Compiègne, qui n'était rien moins que confortable :

Mesd^elles^ de Charolais, la Roche-sur-Yon, M^r^ et Mad^me^ la comtesse de Toulouse, les autres princes du sang sont logés à Compiègne, proportion gardée, un peu plus mal que moi ; n'ayant sous le toit que de très petites chambres, où la tête touche au plancher, sans cabinets ni antichambre, avec un seul petit corridor qui leur en tient lieu. Le premier étage, qui est le seul, est occupé par le roi et le cardinal. M^r^ le duc du Maine et les princes ses fils sont dessous dans des entre-sols aussi bas que les chambres des toits. L'appartement de la reine, qu'on m'a dit très beau, était fermé, et le sera encore quelque temps, parce qu'elle n'y saurait venir tant qu'il n'y aura pas de quoi loger tout le train qui est obligé de la suivre. »

Plus loin il rapporte la *grande nouvelle* qui défraie les conversations de la Cour :

« La grande nouvelle de la cour était que M. le prince de Rohan offrait cent mille francs pour faire avoir au prince de Soubise, son petit-fils, le guidon vacant par la mort de M. de Valbelle (1), desquels cinquante seraient pour M. de Calvières, exempt des gardes, et frère du défunt, qui aurait fait demander le guidon au roi par son frère, et les autres cinquante pour faire

(1) M. de Valbelle, guidon et sous-lieutenant des gendarmes, était mort le 21 avril 1732.

des retraites à d'anciens officiers du corps. On ne sait pas encore si M. le prince de Rohan réussira dans son projet. »

Six ans plus tard, le 8 octobre 1740, de la Brûlerie voyait ses vœux se réaliser par l'admission de son fils dans la 1re compagnie des mousquetaires, dans laquelle il était alors sous-brigadier. C'était un bien petit mousquetaire, car il n'avait que 13 ans, et cependant il faisait campagne presqu'aussitôt, mais les fatigues qu'il en éprouva le forcèrent de quitter le service dès 1749.

Cependant, des événements politiques sont survenus qui ont amené la France à déclarer la guerre à la Russie et à l'Autriche. Auguste II, roi de Pologne, étant venu à mourir, le trône s'est trouvé vacant. Deux compétiteurs, Stanislas Leczinski, beau-père du roi de France, qui, couronné roi en 1705, avait été écarté en 1709 par les intrigues de la Russie, et Auguste III, fils de l'Électeur de Saxe, se le disputent, ce dernier appuyé par l'Autriche et la Russie. Louis XV, entraîné par l'opinion publique, et malgré les conseils contraires du cardinal de Fleury, a pris parti pour Stanislas, continuant ainsi la vieille politique française : l'abaissement de la Maison d'Autriche.

Commencée dans les derniers mois de 1733 par la prise de Kell, et le ridicule secours de 1,500 hommes envoyé par Fleury à Stanislas bloqué dans la ville de Dantzik par les Russes, cette guerre n'offrit d'autres faits d'armes remarquables que le siége de Philipsbourg, où le maréchal de Berwik trouva une mort glorieuse (12 juin 1734), et les victoires de Coigny en Italie, à Parme et à Guastalla, qui furent suivies des traités de Vienne.

Sans entrer dans l'exposition du système militaire appliqué sous l'ancienne monarchie, et particulièrement au XVIIIe siècle, ce qui nous mènerait trop loin, nous nous

contenterons de rappeler qu'en temps de paix le nombre de soldats sous les drapeaux était peu considérable, parce qu'à la fin de la guerre on licenciait la plus grande partie des régiments, et qu'on diminuait l'effectif de ceux qui n'étaient pas supprimés. Aussi, au début d'une guerre, était-on dans la nécessité de créer un grand nombre de régiments, ainsi que de corps de milice. La maison du roi était aussi augmentée dans une proportion notable; ainsi, les deux compagnies de mousquetaires, de 250 hommes chacune, recevaient alors des auxiliaires en nombre illimité.

Quant à la formation des cadres de ces nouveaux régiments, elle offrait peu de difficultés; la quantité d'officiers réformés, auxquels aucune limite d'âge n'était imposée, étant considérable. La difficulté était, au contraire, de satisfaire aux nombreuses demandes sans créer trop de mécontents :

« Tout Paris a été surpris (écrit-il le 17 mars 1734), de ne point voir M. de Guerchy (1) dans la liste de ceux qui ont eu l'agrément pour un régiment, vu qu'il y en avait douze de cavalerie de vacants. Le bruit court que M. de Guerchy (2) père aurait écrit au roi une lettre pour le remercier, en prétextant qu'il n'était plus en état de servir; mais cependant il y a apparence que non,

(1) Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchy, marquis de Nangis, vicomte de Fontenay, seigneur de Cordeille et Laduz, chevalier des ordes du roi, lieutenant général de ses armées, colonel de son régiment d'infanterie, gouverneur de Huningue, ambassadeur de France à Londres, mourut le 17 septembre 1767, âgé de 52 ans.

(2) Louis de Regnier, marquis de Guerchy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Huningue, mourut le 1er février 1748, âgé de 85 ans. Il avait ainsi 71 ans en 1734, ce qui ne l'empêcha pas de faire la campagne.

puisque tu me marques qu'il va en Allemagne. J'irai le voir ces jours-ci. »

Dans une lettre du 19 du même mois :

« Il y a eu bien des mécontents de la promotion d'officiers généraux, et encore plus de la part des anciens, qui ne sont pas employés, dont quelques-uns doivent marcher comme volontaires. M. le duc de la Force a porté au cardinal la démission de son fils, M. le duc de Caumont, qui avait été oublié, ainsi que M. de Guerchy, pour un régiment. Il a accompagné cette démission de discours un peu forts, et contre le roi et contre le ministre, qui sous un autre ministère auraient mérité la Bastille pour quelque temps. »

Les mousquetaires n'allaient jamais à l'armée que par détachements. La formation de ce détachement n'était pas non plus chose facile, comme on va le voir, tant il y avait entr'eux de rivalité à qui *mériterait l'honneur de servir le roi* :

« De Paris, 17 mars 1734.

« Nous avons eu aujourd'hui une assemblée où il y a eu beaucoup de rumeur, chacun se remuant pour être du détachement, et tout le monde étant arrivé ici avec armes et bagages. Il y a des mousquetaires qui ont amené trois mulets, quatre chevaux et des valets en proportion; ce qui fait un monde dans cet hôtel qu'on ne s'y connaît pas. M. d'Avejean n'a pas encore nommé le détachement, et y est aussi embarrassé que M. le cardinal l'a été à faire la promotion des officiers généraux. On prétend qu'il veut que tous les nombres impairs marchent; du moins cet ordre s'observe parmi les officiers, et on ne sait encore rien de certain à l'égard des mousquetaires. Il en sera pour moi ce qu'il plaira à Dieu.

« On a fait une augmentation de 50 dans chaque compagnie. 160 marcheront et 90 resteront, sans les surnuméraires s'il y en a. »

Dans la lettre suivante datée du 19 du même mois :

« Il est midi et notre assemblée ne fait que de finir ; mais plustôt que de manquer de l'écrire, comme je te l'ai promis par ma dernière, je le fais en bottes et en soubreveste.

« Je t'apprendrai qu'enfin on vient de nommer le détachement, et que j'en suis des premiers. Il y a eu cent mécontents parce qu'il a fallu qu'il en reste à peu près ce nombre. Il y avait de quoi rire de voir la fureur de la pluspart de ces mécontents, dont quelques-uns ont fait des extravagances jusqu'à aller demander leur congé au commandant, qui ne le leur a pas accordé pour cela.

« Je me trouve dans un plaisant embarras : mon camarade futur, comme porte-drapeau, ne marche pas parce que le drapeau reste, mais un sous-brigadier, qui se meurt, lui fait espérer qu'avant la revue du roi il pourra devenir porte-étendart (1), et par conséquent marcher, ce qui m'empêchera de prendre des engagements avec d'autres, et pourrait bien m'engager à camper seul, ce qui me coûterait dix ou douze pistoles de plus. Nous verrons comment tout cela tournera.

« M. des Taboureaux, ni la Houssaye, de Sens, ne marchent. Il y a beaucoup de chevaux à vendre et d'autres équipages, qui ne seront pas bon marché pour cela, parce que plusieurs de ceux qui marchent avaient attendu leur nomination pour s'équiper. »

« Il ne faut pas te tant chagriner, tu n'as qu'à te persuader que tu as le même sort que dix mille autres femmes de ducs, de marquis, de comtes et d'autres honnêtes gens. Tu concevras cela en lisant la liste de promotion des officiers généraux, qui vient

(1) Les mousquetaires, faisant comme les dragons le service à pied et à cheval, avaient dans chaque compagnie un drapeau et un étendart. Lorsqu'ils servaient à cheval, l'étendart déployé tenait la droite du drapeau plié. Quand ils combattaient à pied, le drapeau était déployé et marchait à droite de l'étendart plié.

Ces enseignes étaient blanches ; sur celles de la 1re compagnie se voyait un soleil avec la devise *Nec pluribus impar*, de l'autre côté un mortier lançant une bombe sur une ville, avec la devise *Quo ruit et lethum.*

(*Les Drapeaux français*, par le comte de Bouillé, 1875).

de se faire. Tu en feras part à ceux de nos amis qui la souhaiteront voir. Tu verras par là que tous ces seigneurs, dont les trois quarts et demi sont mariés, sont dans la même nécessité que moi d'être obligés de quitter leurs femmes pour aller mériter l'honneur que le roi vient de leur faire. Console-toi donc et pense que je reviendrai dans six mois couvert de gloire ; ce dont tu dois être bien aise si tu m'aimes un peu. »

Emporté par son imagination, ne rêvant que gloire et honneurs à acquérir, notre mousquetaire brûle de se mesurer avec les ennemis de la France. Les lignes suivantes, toutes pleines de belliqueuse ardeur, témoignent de ses sentiments patriotiques :

« J'aurais été bien aise (écrit-il en avril 1734, partant pour l'Allemagne), de t'embrasser avant d'aller prouver aux Allemands combien je les hais.

« Le bruit court à présent que nous ne resterons que deux ou trois jours à Verdun, d'autres disent que nous y pourrions bien rester deux ou trois mois pendant une suspension que les puissances demandent pour avoir le temps de terminer la paix, qui est en bon train. Il serait bien malheureux, si cela était, d'avoir fait bien de la dépense, et que notre campagne se terminât à Verdun. Quelque plaisir que j'eusse à passer si longtemps près de ta mère, ne crois pas qu'il compensât le chagrin que j'aurais de manquer la gloire de tuer quelques Bavarois, Saxons, Hessiens, ou autres des différentes nations qu'on comprend en général sous le nom d'Allemands.

« J'ai demandé ce matin la permission à M. de Jumilhac d'aller en droite ligne de Châlons à Verdun ; je l'ai obtenue, ainsi que le chevalier de la Loge. Nous y arriverons le vendredi saint, je resterai avec ta mère le jour de Pâques et le lendemain, *après cela nous marcherons droit à la gloire*.

Avant le départ les revues vont se succéder ; revues d'exercice d'abord, qui précéderont celle que doit passer le roi.

« Nous montons à cheval pour brûler de la poudre dans la plaine de Grenelle. Nous y restâmes jusqu'à une heure après midi, chacun de nous ayant tiré au moins 15 à 18 coups de pistolet. Je fus fort content de mon cheval, qui fit très peu de façons pour un cheval qui n'a jamais entendu tirer.

« Nous devons avoir la revue du commencement d'avril et partir le 10, ce qui détruit le bruit que M. Badenier aurait répandu que la revue des mousquetaires était faite. Il est seulement vrai qu'à une revue d'exercice dans la plaine de Grenelle pour exercer les chevaux, les accoutumer au feu et éprouver les armes, un de mes amis, nommé Florian, fut entraîné par son cheval sur un puits que les jardiniers avaient couvert de branches d'arbre et de fumier; ce qu'ils prétendent rendre l'eau meilleure pour arroser. Le cheval et le maître enfoncèrent sur cette espèce de piédestal jusqu'à vingt pieds de profondeur seulement, quoique le puits en ait plus de 100 (50 brasses au rapport des jardiniers), et beaucoup d'eau. Mais les branches furent assez fortes pour soutenir et maître et cheval jusqu'à ce que le commandant, qui avait vu disparaître l'un et l'autre, eut envoyé à son secours. On tira Florian avec des cordes; pour le cheval on eut plus de peine, et il fallut faire venir des hommes et des machines. Je croirais presque la chose impossible, si je ne la tenais du pauvre Florian et de tous ses camarades. Le meilleur est qu'il en a été quitte pour la peur, n'ayant pas eu seulement la moindre égratignure, ni son cheval non plus. Voilà une chute heureuse. »

Vient enfin la grande revue du roi.

« De Paris, le 10 avril 1734.

« Nous avons passé en revue devant le roi mardi dernier. Nous partîmes d'ici à neuf heures, nous arrivâmes à Versailles à midi et demi (1). Nous dînâmes et nous remontâmes à cheval vers les quatre heures. Mgr le Dauphin vint d'abord nous passer en revue et s'amusa beaucoup à faire battre nos tambours et

(1) L'hôtel de la 1re compagnie des mousquetaires était situé rue du Bac, celui de la seconde rue de Charenton.

jouer nos hautbois ; ce qui les fatigua beaucoup (1) ; et près de cinq heures le roi monta et vint dans la place, devant le château où nous étions en bataille, les noirs à notre gauche. Après avoir passé dans tous nos rangs, S. M. vint à la tête de la troupe, où elle nous nomma deux maréchaux des logis nouveaux, en place d'un qui est mort cet hiver et d'un autre qui s'est retiré ; deux brigadiers en place des deux montants, et trois sous-brigadiers, y en ayant eu un qui s'est laissé mourir avant la revue (2). Cette promotion, plus forte seule que toutes celles que nous avons eues depuis 1729, me fait gagner trois rangs et me met le premier pour avoir la pension de 100 écus. J'espère que ce sera pour l'année prochaine. On ne sait point encore ce que nous aurons de croix de Saint-Louis.

« Après que le roi eut été nommer les officiers des noirs, nous défilâmes devant lui, d'abord par escadron, ensuite par brigade, et puis par rang de quatre. Cela fait, on fit sortir le détachement qui doit partir pour la guerre, et la cornette se mit par derrière. En cet état nous défilâmes encore par quatre. Ensuite nous entrâmes dans les cours et nous fûmes défiler par quatre seulement devant le balcon de la reine, qui semblait nous dire des yeux qu'elle nous recommandait les intérêts de son père. Il était six heures lorsque toute cette cérémonie fut finie, et il en était neuf et demie, près de dix, lorsque nous arrivâmes à Paris. »

Parti de Paris le 12 avril, le détachement de mousquetaires atteint Châlons-sur-Marne le 26, faisant à peu près séjour un jour sur trois.

Il écrit de cette dernière ville :

« Il me tarde que la route finisse, car nous y sommes tous ruinés. Nous n'avons qu'une place et demie de fourrage, autant

(1) Il y avait six tambours et quatre hautbois par chaque compagnie.

(2) Les cadres de chaque compagnie comprenaient un capitaine-lieutenant, deux sous-lieutenants, deux cornettes, huit maréchaux-des-logis, quatre brigadiers, seize sous-brigadiers, un porte-drapeau et un porte-étendart.

de pain, de vin, de viande ; ce qui ne suffit pas pour nourrir nos chevaux et nos valets. »

Ses camarades mènent joyeuse vie ; il se trouve forcé de les imiter :

« Il n'y a pas de repas qui ne nous coûte 40 sols, 50 sols, et quelquefois un écu, parce qu'il faut faire comme les autres. Je suis avec des camarades qui ne sauraient partir sans déjeuner, et qui commencent par collationner aussitôt qu'ils sont arrivés, en attendant un bon souper, après lequel ils soupirent toute la journée. »

Le 2 mai il écrit de Vic, village situé près de la forteresse de Marsal (Lorraine) :

« Nous couchâmes à Malatour (aujourd'hui Mars-la-Tour) ledit jour 27 avril, très mal, toujours les trois mêmes camarades, chez un boucher guère moins misérable que celui de Clayes. Cependant nous y étions trois maîtres, sept domestiques et dix chevaux, tous également couchés sur la paille, qui y est fort chère à cause de la grande quantité de troupes qui y a passé depuis deux mois. Nous eûmes vingt bottes pour trois livres, encore fallut-il que nos valets courussent tous les hameaux voisins pour les trouver. Nous y fîmes très mauvaise chère et n'y dormîmes guère. »

Si trois mousquetaires ne pouvaient marcher sans sept domestiques et dix chevaux, quel devait être le train des officiers supérieurs ? Les lignes suivantes de cette même lettre nous permettront de nous en faire une idée :

« Je viens de trouver Bonnâme, un fusil sur l'épaule, surveillant l'équipage de M. le duc d'Enghien, consistant en douze beaux chevaux bien chargés, trois charriots attelés chacun de quatre chevaux ; six autres chevaux, dont moitié montés par des valets de chambre avec livrée et plusieurs palefreniers à pied. »

La dernière écrite en France est datée de Phalsbourg,

6 mai 1734. Il entrevoit déjà la vie de la tente et en fait la peinture suivante :

« Imagine-toi deux personnes dans une tente un peu plus grande que le petit coin où j'ai mis mes estampes, dans laquelle il y a deux lits, deux malles et toujours quelque camarade qui vient causer avec vous et vous interrompre, et plus de la moitié du temps qu'on est forcé d'employer au service, sans compter celui qu'il faut pour boire, manger et dormir, et juge quel instant on peut prendre pour écrire. »

Les trois dernières lettres sont écrites du camp de Spire, devant Philipsbourg. Investie le 23 mai 1734, cette ville fut forcée de capituler malgré la présence d'une armée de secours de 100 mille impériaux commandés par le prince Eugène.

Ces lettres se réfèrent à la première partie de ce siége. La variété des faits militaires et des incidents journaliers qu'elles renferment nous déterminent à en donner le texte plutôt qu'une analyse, toujours insuffisante. Et bien que le cadre dans lequel se mouvait notre mousquetaire fût assez circonscrit, celui qui aime à connaître les mœurs militaires d'autrefois y trouvera encore plus d'une partie intéressante.

« Au camp de Spire, ce lundi 21 juin 1731.

« Je t'envoie, ma chère femme, par cette lettre deux plans différents que j'ai faits, un de la ville assiégée et un de la disposition de nos troupes tant ici qu'au siége, avec le plan du terrain qu'elles occupent, autant que j'ai pu le tirer dans une tournée que je fis jeudi dernier.

« Je vais te dire ce que j'ai fait depuis que je ne t'ai écrit :

« Le dimanche à 7 heures du matin nous fûmes relevés, je fus à une messe, qui se dit à huit heures aux gendarmes, et je me couchai sur les neuf heures ; mais je ne dormis pas longtemps, deux gardes du roi de mes amis me vinrent demander à dîner,

et après le dîner, pour les amuser je leur fis perdre leur argent, et je perdis 12[l] au piquet.

« J'appris ce jour-là qu'un détachement de nos dragons et de nos housards avait été battu par un plus fort des ennemis, la veille de la mort de M. le maréchal de Berwick. Le dimanche ou la veille, je pense, deux lieutenants d'infanterie, dont un frère d'un mousquetaire, furent emportés, ou du moins leur tête, se tenant par dessous le bras devant leur tente.

« Le jour de la Pentecôte M. le prince de Carignan releva dans la tranchée M. le prince de Robecq, qui avait relevé la veille M. le duc de Duras. Il ne s'y passa rien de considérable non plus que le lundi, si ce n'est que la nuit de lundi à mardi M. du Vivier, capitaine de grenadiers du régiment Lyonnais, avec son lieutenant furent tués, et quelques grenadiers, en allant attaquer une redoute où il y avait cent hommes. Son corps resta au milieu du marais entre la redoute et notre tranchée. Les soldats se présentèrent plusieurs fois de part et d'autre pendant le mardi pour le retirer, mais le grand feu qu'on faisait des deux côtés fit qu'il ne fut retiré que le soir très tard par les nôtres.

Le lundi 14, M. le marquis de Seuville monta la tranchée. Le soir du même jour je montai ma 4[e] garde d'étendart (1). Le mardi 15 M. de Bellisle monta la tranchée, et la nuit il fit attaquer la petite redoute, qui est à la tête de l'ouvrage à corne, mais il fut repoussé. Cependant les ennemis l'abandonnèrent le matin du mércredi, et on s'en empara.

« Ce jour-là mercredi je passai ma journée à copier le plan de Philipsbourg qu'on m'avait prêté. Sur le soir je parcourus notre ligne de cavalerie et je pris les noms de chaque régiment. De retour je fus demander permission d'aller le lendemain dîner avec M. de Guerchy. L'ayant obtenue je partis dès six heures, et après avoir passé à Berghausen, à Heiligenstein, à Lingenfeld et à Guermershein, je gagnai le pont de bateaux que garde M. de Guerchy. J'arrivai à Knaudenhein, où est son quartier, vers les neuf heures et demie. Il était parti dès cinq heures pour aller au quartier de M. d'Asfeld à Oberhausen. Tournon me donna un

(1) L'étendart était gardé à la tête de la compagnie par un sous-brigadier et douze mousquetaires.

morceau à manger et un coup à boire, ensuite je remontai à cheval, et ayant parcouru toutes les troupes, qui sont dans les lignes, je comptais diner avec MM. d'Arblay et de Beauchêne, mais je ne trouvai que leur place, ils étaient décampés quelques jours avant, avaient passé le Rhin et étaient venus camper dans le bois qui est vis-à-vis Oberhausen. Il arriva que ce même jour ils vinrent me demander à diner et ne voulurent pas rester, quoique mes camarades les en pressassent. Ne les ayant pas trouvés je continuai ma tournée, et passant par le régiment de Pons, je demandai M. de Rouvray, qui m'aurait donné à dîner, mais il n'y était pas. Je sortis des lignes de circonvallation, et vis l'un après l'autre les différents petits camps, qui sont sur la carte. Je fus d'abord à Touraine et je goûtai chez M. de Cominges, qui te fait bien des compliments. Je passai à la ligne de cavalerie, et je vis MM. Gayot et Saint-Andéol dans Gesvre, et M. Dupé dans Lenoncourt. Après quoi je revins à la ligne d'infanterie, qui est derrière, et je fis ma visite à M. de Cormon, dans Royal. Je fus aussi à Rhinausen pour voir M. le comte de Berenger (1), mais il n'y était pas. Sur les sept heures et demie je passai au bac, qui est à ce village, et je gagnai notre camp, où j'arrivai sur les neuf heures, et soupai de bon appêtit.

« J'appris dans ma tournée que MM. d'Asfeld et de Noailles avaient reçu le bâton de maréchal de France, et la commission pour commander conjointement et avec la même autorité l'armée du roi. On me dit aussi que nos quatre princes du sang, MM. de Clermont, de Conti, de Dombes et d'Eu étaient maréchaux de camp, et que le premier avait reçu commission pour commander la cavalerie.

Ce jour-là il ne se passa rien au siège, où M. de Vernassal, lieutenant des gardes du corps et commandant la maison du roi à l'armée, releva M. le marquis de Flavacourt. Le vendredi 18, M. de la Billarderie releva M. de Vernassal, le samedi 19, M. le

(1) Pierre, comte de Bérenger, de Gua, de Charme, vicomte de Paquier, de Champlay, lieutenant général des armées du roi, chevaliers de ses ordres, mourut à Champlay, le 24 janvier 1751 ; il avait été blessé très grièvement à la bataille de Laufeld, en 1747.

prince de Tingry recommença comme premier lieutenant général, et releva M. de la Billarderie, et dimanche 20, M. le marquis de Guerchy a dû la monter; ce dont je suis sûr, parce qu'on dit que M. de Silly, qui est devant lui, est revenu de Landau et se porte mieux de sa chute.

« Vendredi et samedi je m'occupai à dresser la petite carte que je t'envoie pour nos curieux.

« Je comptais t'écrire dès dimanche, mais je comptais sans mon hôte. A huit heures du soir, samedi, mon brigadier me nomma pour un détachement qui devait partir à onze heures. Je n'eus que le temps de souper et de m'habiller, car il faut te dire que je reste en robe de chambre toute la journée et en bonnet de nuit ou d'été. A dix heures et demie on cria : Les hommes à cheval! Nous étions quatre de notre compagnie. Nous nous rendîmes comme nous en avions l'ordre à la tête des gardes de Noailles, où les autres troupes nous joignirent. Nous ne nous mîmes en marche que vers les onze heures et demie, dans une grande obscurité et avec une forte pluie. Nous étions un détachement de 120 maîtres sous les ordres de M. le vicomte de Susy, exempt des gardes (1) et frère de Mme du Préval, savoir : 50 de la maison du roi, 50 gendarmes et 20 grenadiers à cheval.

« Notre route fut au-delà de Spirebac, et nous arrivâmes vers la pointe du jour à la Rehutte, ancienne maison de campagne des électeurs Palatins, où Madame, belle-sœur de Louis XIV, est née ; mais cette maison, qui paraît avoir été assez belle par les ruines qu'on en voit, fut brûlée et détruite lors de la guerre de 1688. La nuit et la pluie cessant, on nous fit mettre pied à terre, replier nos casaques et manteaux, visiter nos armes et charger celles qui ne l'étaient pas, mais inutilement, puisque nous ne vîmes pas un seul ennemi, ayant cependant poussé assez avant. De la Rehutte nous passâmes par Ogershein, par Studinhein, par Frankental, petite ville très jolie et rebâtie à neuf, et par Bubenhein à une petite lieue de Worms, fameuse ville impériale et évêché, dont nous vîmes les murs et les tours très à découvert. Elle est à environ 8 ou 9 lieues de Spire. Nous nous arrêtâmes à

(1) Les exempts des gardes du corps avaient rang de capitaine de cavalerie.

Bubenhein environ un quart d'heure, comme nous avions fait dans les autres endroits, et notre commandant, avec un truchement, s'y informait de ce que portait sa commission, dont nous n'avons point eu connaissance.

« Je n'ai jamais rien vu de si beau que la plaine et le pays que nous traversâmes. Plus de trente clochers s'y présentent d'un coup d'œil, et tous villages aussi beaux que bien des villes de France, et où le paysan a l'air riche et aisé. Pas un coin de terre qui ne soit cultivé, semé ou planté avec une propreté et un arrangement qui font plaisir.

» De Bubenhein nous primes sur notre droite et fûmes à Roxhein, beau village sur le Alt-Rhin, gros bras du Rhin, qui forme en cet endroit une île de près de deux lieues de long et d'une lieue de large. Au sortir de Roxhein nous entrâmes dans un grand pré déjà tondu, mais encore bieu vert, où nous mîmes pied à terre. Il était neuf heures du matin, les paysans nous amenèrent plusieurs charretées d'herbe fraîche, dont nos chevaux se repurent amplement. Pendant que chacun de nous faisait sa petite halte particulière, la nôtre, à un de nos amis et à moi était un bon gigot, dont nous régalâmes deux gardes du roi et un gendarme.

« A dix heures et demie nous remontâmes à cheval, et traversant les villages de Diderskein d'Apaw, dont l'île prend son nom, de Frisenheim, de Monnerheim et de Rhingauheim, nous regagnâmes la Rehutte, et de là notre camp, où nous arrivâmes vers les six heures du soir, avec la pluie sur le corps, qui avait recommencé vers les trois heures. Nous passâmes à un grand quart de lieue de Manheim en revenant. C'est aujourd'hui la demeure de l'Électeur Palatin. Nous vîmes de loin son magnifique château, qui a grande apparence. Je t'assure que mon cheval et moi étions rendus.

« Le bruit court aujourd'hui que le maréchal de Villars et son fils sont morts en revenant en France. Cela mérite confirmation, ainsi que les grands avantages qu'on dit que nous avons eus en Italie. »

« Au camp de Spire, près Berghausen,
ce lundi 5 juillet 1734.

« Comme je crains, ma chère femme, que tu ne sois inquiète

sur ce que je t'ai marqné dans ma dernière lettre que nous avions ordre de nous tenir prêts à monter à cheval vers les huit heures du soir, je t'écris aujourd'hui pour te rassurer, persuadé que tu auras pensé que nous étions commandés pour poursuivre le Prince Eugène et lui donner la chasse.

« Nous le pensions de même alors, mais rien moins que cela. L'ordre que nous avions pour huit heures du soir fut changé en celui de monter à cheval à minuit, de mettre tente à bas à dix heures du soir, ce que je devrais dire avant, et de faire partir nos équipages deux heures après nous, un sous-brigadier devant rester avec six mousquetaires pour les garder, les faire partir et les escorter. Il était près d'une heure après minuit lorsque nous montâmes à cheval, et vînmes d'un pas très lent traverser le village de Berghausen et nous mettre en bataille au-delà. Il était peut-être alors trois heures du matin, et nous restâmes après avoir mis pied à terre jusqu'à neuf heures sans pouvoir entrer dans le camp que nous occupons présentement, d'abord parce que l'on fut longtemps indécis si nous resterions en cet endroit, ensuite parce que nos fourriers, qui n'étaient pas préparés à nous marquer un camp, furent longtemps à s'y disposer. Enfin vers les neuf heures du matin nous eûmes nos places marquées, et nous nous occupâmes à planter les piquets de nos chevaux, en attendant que nos équipages fussent arrivés. Ils n'étaient partis qu'à huit heures du matin et nous les eûmes à dix.

« La situation de notre nouveau camp est des plus agréables. Il est sur un terrain fort élevé, qui fait cependant partie de la plaine de Spire. Nous avons à notre droite le village d'Heiligenstein, et à notre gauche celui de Berghausen. En face nous avons comme sous un amphithéâtre tous les marais et les bois, qui vont jusqu'au Rhin, avec les villages de Rhinausen et d'Oberhausen. Les eaux du Rhin, qui ont fait de ces marais et de ces bois une petite mer, présentent un aspect fort agréable. Sur la droite, devant nous, est la ville assiégée en perspective, où il ne se tire pas un coup de fusil ni un coup de canon que nous n'en voyions le feu, et que nous n'en entendions le bruit. Royal-artillerie est campé dans les marais et dans les bois, qui sont en dessous et devant nous.

« Il nous est défendu de sortir, et ordre est donné d'être tou-

jours prêt à monter à cheval. Cependant il y en a qui veulent que l'armée du Prince Eugène, qui a fait faire et fait encore faire tant de mouvements à la nôtre n'était qu'un détachement de cinq ou six mille hommes que commande M. le prince de Waldeck. Quoiqu'il en soit, lorsque nous fûmes bien établis dans notre nouveau camp, notre premier soin fut de prendre un peu de repos, et moi particulièrement je me mis dans mes draps sitôt que mon lit fut dressé. Mais la grande chaleur qu'il faisait ce jour-là et la quantité de mouches qui nous visitent m'empêchèrent de dormir beaucoup. Sur le soir les allants et les venants me firent lever, et pendant que nous soupions on vint nous dire tout bas de seller nos chevaux et de nous tenir prêts à marcher.

« Ce jour-là M. le marquis de Dreux releva à la tranchée M. le marquis de Guerchy, mais il ne s'y passa rien de remarquable que beaucoup de mousqueterie tirée de part et d'autre. Huit régiments de dragons qui campent derrière nous se coulèrent vers les dix heures du soir et furent gagner nos lignes, où ils passèrent la nuit et revinrent hier matin sans avoir vu que quelques housards qui caracolent toujours le long des lignes. Pour nous, malgré l'ordre que nous avions reçu, on nous laissa tranquille toute la nuit.

« Hier dimanche, 4 de ce mois, nous n'apprîmes rien de nouveau. M. le duc de Chaulne releva M. le marquis de Dreux. Le soir nous reçûmes le même ordre que la veille de faire seller nos chevaux sans bruit et de nous tenir prêts à marcher, mais nous n'avons pas marché plus que la nuit précédente. Heureusement pour nous, car la pluie a été si violente et si continuelle que nos équipages auraient été entièrement perdus. Je n'ai pas été la dupe de ce second ordre comme je l'avais été du premier, car je me suis mis tout à fait dans les draps, au lieu que la précédente fois j'avais couché avec bas et culotte.

« Le matin on a tiré à Philisbourg plus violemment qu'on n'a encore fait. On dit que c'est une batterie de 20 pièces de canon qui bat en brèche et la place et l'ouvrage couronné.

« Je ne t'ai pas marqué une petite mortification que nous donnâmes, le jour que nous arrivâmes dans les lignes, à M. le comte

de Montesson (1), lieutenant des gardes-du-corps de Villeroy. Il faut d'abord te dire qu'il s'est attiré l'inimitié de toute la maison en exigeant des saluts lorsqu'il passe devant nos étendards, et en chicanant les uns et les autres sur mille minuties. Ce jour-là, étant venu au-devant de nous, il s'avisa, lorsque nous fûmes mis en bataille, de vouloir nous aligner avec son fouet. Aussitôt dans nos trois rangs on n'eut qu'un cri de : *A bas le fouet*, qui, répété plusieurs fois et avec vivacité, le fit demeurer immobile pendant quelque temps ; puis, faisant semblant de ne pas s'apercevoir que cela le regardât, il recommença son geste indécent en voulant faire avancer notre gauche. Peu d'obéissance de la part de notre escadron, et nouveaux cris plus élevés, ou plutôt nouveaux ordres de notre part à M. de Montesson de mettre bas le fouet. Il osa d'un air étonné demander ce que cela voulait dire. M. de Jumilhac, qui riait sous cape, lui dit alors que son fouet choquait ces messieurs, qui n'étaient pas habitués à être commandés de la sorte. Il ne se le fit pas dire deux fois, et mit son fouet à son pistolet, et, sans faire aucune excuse, comme il le pouvait, il donna encore deux ou trois ordres et se retira.

« Pendant une demi-heure que nous fûmes à cheval après cette scène, je m'amusai à ce petit couplet, qui, avant le soleil couché, fut répandu dans toute la maison (2), malgré moi, ne l'ayant d'abord communiqué qu'à mes deux voisins.

« Le voici, sur l'air : *N'oubliez pas votre houlette, Lisette, quand vous irez au bois :*

« Convenez que le mousquetaire
« Sait faire quelquefois la leçon ;
« D'un vilain geste, Montesson,
« Il vous apprend à vous défaire.

(1) Comme lieutenant des gardes du corps il avait rang de maître de camp de cavalerie.

(2) Il était d'usage à l'armée de ne comprendre parmi les troupes de la maison du roi que les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers et les mousquetaires. En France on y ajoutait les gardes françaises et les gardes suisses.

« Convenez que le mousquetaire
« Sait faire quelquefois la leçon. »

« Heureusement pour lui, les mousquetaires noirs n'arrivèrent qu'un moment après son aventure, car les cris auraient été encore bien plus étendus et, par conséquent, la confusion plus grande.

« Je ne t'ai pas marqué que le jeudi au matin, après la prise entière de l'ouvrage à corne, il fut proposé, de la part du gouverneur, une suspension d'armes pour retirer les blessés de part et d'autre. Il prit ce temps pour saluer M. le prince de Conti, qui était maréchal de camp de jour, et lui dit qu'il était surpris qu'on sacrifiât d'aussi bonnes troupes que les gardes-françaises, jusqu'à leur faire monter la tranchée à leur tour avec les autres régiments ; que pour lui, s'il avait de pareils soldats, il répondrait bien de garder la ville encore trois mois. Les dames vinrent aussi sur le rempart de l'ouvrage à couronne pour voir ce jeune prince qui, dans un âge si peu avancé, court avec empressement à toutes les occasions où il y a de la gloire à acquérir.

« Il faut que je te mande encore la mort de M. de Plœuc, capitaine de dragons, ancien du mestre de camp général, qui a été tué ce matin au fourrage d'un coup de fusil tiré par un petit gendarme avec qui il a eu dispute. On croit qu'il sera pendu.

« Je te dirai en terminant que nos valets s'étant répandus ce matin dans un fourrage défendu, où il y avait une sauvegarde, elle est venue avec les paysans à qui appartenait le blé, et ils ont emmené mon vieux cheval. Vraisemblablement ils l'auront mené au grand prévôt, et il m'en coûtera quelqu'argent pour le r'avoir; je vais y envoyer. Adieu. »

« Au camp d'Heiligenstein, ce vendredi 16 juillet 1734.

« Je vais te dire, ma chère femme, ce qui s'est passé depuis dimanche que je t'ai écrit ma dernière lettre.

« Ce jour-là M. d'Arblay (1) vint dîner avec moi, et nous ap-

(1) Pierre Piochard d'Arblay, son cousin-germain.

prîmes qu'un capitaime de leur bataillon avait été tué le matin à la construction d'un des deux ponts qui se faisaient pour attaquer le bastion du milieu de l'ouvrage à couronne par ses deux côtés. Il y avait cinq jours que ce capitaine y faisait travailler, et l'augmentation continuelle de l'eau dans les fossés en rendait la perfection de jour en jour plus difficile. Il se nommait du Chassoir, fils d'un chevalier du guet de Paris, mort il n'y a pas deux ou trois ans. La Cour lui avait donné le choix de la charge de son père ou de 40 mille écus, qu'il a préférés, ne voulant pas quitter Royal-Artillerie. Par sa mort, Beauchêne (1) devient lieutenant en second. Tu le feras savoir à mon oncle et à ma tante, en les assurant de mes respects. Le jour que d'Arblay est venu dîner avec moi, Beauchêne était de batterie dans les lignes, et il y a demeuré cinq jours, n'ayant été relevé qu'avant-hier. Pendant tous les jours précédents la tranchée a été si pleine d'eau, que les soldats, en la montant et en la descendant, étaient obligés de monter sur le revers et de s'exposer à tout le feu de la place ; ce qui nous a coûté beaucoup de monde. A la fin on a pris le parti de ne relever la tranchée qu'à dix heures du soir et sans tambour.

« Le dimanche, après midi, il partit un détachement de Royal-Artillerie pour aller à Landaw chercher de la poudre, la plupart de celle qui était ici ayant été mouillée par l'inondation.

« Le lundi 12 on nous apprit la mort tragique d'un capitaine du régiment d'Harcourt (dragons), qui avait été trouvé sans vie dans son lit, le matin, et assassiné. Sans en pouvoir dire davantage sur cette nouvelle, dans la crainte que ce malheur ne soit arrivé à M. de Beraye, ou à M. de Cazo, ou au marquis de Boufflers, que je connais fort.

« Je fus, l'après-midi, en me promenant, à leur camp, qui est près du village de Lingenfelt, à une petite demi-lieue de la droite de notre camp. Je ne trouvai que M. de la Beraye, qui m'apprit que le capitaine assassiné était M. de Montauzon, premier du

(1) François Piochard de la Brûlerie, son cousin, surnommé à l'armée de Beauchêne pour le distinguer des autres membres de sa famille.

régiment, à qui cet accident est arrivé pour s'être éloigné peut-être de soixante pas de ses camarades. On l'a trouvé avec une corde au cou, la tête en marmelade d'un coup de mailloche, et le ventre ouvert d'un coup de baïonnette ou de quelqu'autre instrument de fer. On lui a pris son épée, sa vaisselle d'argent, sa montre d'or et cent écus, qui étaient tout son argent comptant. Deux lieutenants en pied et réformés, couchés près de leur capitaine, n'entendirent rien de ce meurtre ; on a arrêté ses trois valets. Cela pourra faire gagner un rang à M. de Cazo, à moins qu'on ne donne cette compagnie à quelque capitaine réformé plus ancien que lui ; il est logé à Lingenfelt avec M. le chevalier d'Harcourt, ce qui fit que je ne pus pas avoir l'honneur de le voir.

« Le lundi le Rhin augmenta de très peu. Le soir, je montai mon septième piquet et je me trouvai le caporal. Le mardi 13, M. le prince de Soubise, guidon des gendarmes de la garde, et petit-fils du prince de Rohan, reçut des lettres de la Cour pour l'emploi de capitaine-lieutenant de cette même compagnie, qu'on prétend que son grand-père lui vend 800 mille livres, n'ayant pu avoir l'agrément de la survivance.

« Vous savez, sans doute, à Joigny, toutes les circonstances de la victoire de M. le maréchal de Coigny, en Italie. Nous y avons eu cependant bien des officiers généraux d'un rare mérite de tués ou de blessés, et plusieurs autres officiers subalternes. On dit que les régiments de Picardie et de Champagne, et du Roi y ont été fort maltraités. Le bruit est général que M. de Coigny s'y est comporté en habile capitaine. J'ai la copie d'une lettre qu'il écrivit, le lendemain de la bataille, à M. d'Angervillicrs, par laquelle il lui marque que le combat s'est passé dans 150 toises de terrain, a duré depuis 11 heures du matin jusqu'à la nuit fermée, avec un feu continuel de part et d'autre ; qu'enfin les Impériaux ont pris le parti d'avouer leur défaite en se retirant le matin en désordre. Il y ajoute que le roi de Sardaigne n'est arrivé de Turin que le 30, après la besogne faite, bien fâché de n'y avoir pas participé. « Mais, marque-t-il au ministre de la guerre, vous « ne m'auriez pas conseillé de l'attendre. » Nous avons su, depuis, que les détachements que ce maréchal a envoyés après les ennemis ont achevé de les défaire, ont fait beaucoup de prison-

niers, pris des chevaux et des charriots en quantité, et tué beaucoup d'hommes. Mais tout cela doit être de vieilles nouvelles pour vous.

« Le 13 au soir, M. le duc de Chaulnes, qui nous commande depuis la retraite de M. de Silly, passa dans notre camp et s'embarqua pour aller relever M. le prince de Tingry à la tranchée. Le 14, mardi, dès le matin, le régiment de Poitou, arrivé dès la veille de Flandre, s'embarqua pour les lignes, où les deux compagnies de grenadiers s'étaient déjà fait passer pour monter la tranchée avec M. de Chaulne.

« Je fus, ce jour-là, après midi, au camp de M. ***, dont l'armée est campée à Oberstatt, village à cinq grands quarts de lieue de Spire, du côté de Manheim, ou plutôt de la Brehutte. Elle est à présent composée de 37 escadrons, savoir : 9 régiments de 3 escadrons et 5 de 2 ; je ne revins à notre camp qu'à neuf heures du soir. Un instant après on demanda à nos officiers un détachement de 80 maîtres à pied. Ils n'étaient pas nommés qu'on cria : Les commandés à la tête du camp.

« Cependant ils furent bientôt partis. Mon tour n'étant pas venu de marcher, je n'en fus pas; ce dont je suis mortifié d'abord, et dont je suis charmé à présent. C'était pour passer en bateau à cette heure-là dans les lignes, au nombre de 80 grenadiers à cheval, de 400 gardes du roi, et de 160 mousquetaires gris et noirs. Le même jour, à quatre heures après-midi, 600 dragons, tirés des 6 régiments qui sont à Lingenfelt avaient déjà passé en bateau.

« La difficulté qu'il y eut pour faire passer la maison du roi fit qu'à 6 heures du matin, le jeudi 15, les mousquetaires noirs n'étaient pas encore passés, quoiqu'ils eussent couché sur le bord de l'inondation, à même terre et à cent pas de leur tente. Ils sont depuis ce temps-là dans les lignes, avec une simple canonnière pour cinq ou six, et la plupart sans draps, matelas ni couvertures.

« Dans le même temps qu'on nommait notre détachement de 80 maîtres, le mercredi au soir, nous vîmes et entendîmes, du côté de l'ouvrage à couronne, un terrible feu d'artillerie et de mousqueterie. Le dernier fut continuel et dura environ une heure. La vivacité, les différents mouvements qu'il nous sembla lui voir

faire, et sa cessation subite à minuit nous donnèrent occasion de conjecturer que l'ouvrage était attaqué et emporté. Nous ne nous trompâmes, et nous apprîmes le lendemain que M. le duc de Chaulnes, qui avait demandé en grâce de n'être point relevé ce soir-là, en avait chassé les ennemis, qu'il avait surpris vers les dix heures du soir, et qu'il y avait fait prisonniers 87 hommes et 2 officiers de marque, sans que nous y eussions perdu beaucoup de monde. On fait état seulement de 20 grenadiers tués ou blessés, et deux officiers, un tué et l'autre blessé. Je dois ajouter que les grenadiers de Poitou étaient de cette attaque, et qu'ils y ont soutenu à merveille la réputation de leur régiment.

« Les ennemis, qui, quoiqu'ils aient été surpris, s'attendaient à être attaqués, ont été trouvés ivres d'eau-de-vie; c'est ainsi qu'ils se préparent d'ordinaire au combat. Il y en a eu plus de 300 noyés en gagnant la ville, dans une flaque d'eau très profonde qui remplit presque tout l'ouvrage à couronne. Trois ou quatre de nos grenadiers les ont suivis jusqu'à la porte de la ville, et y seraient entrés s'ils avaient été accompagnés. Comme la prise de cet ouvrage dura très peu de temps, le grand feu que nous avions entendu était celui des ennemis renfermés dans la ville sur nos travailleurs et celui de nos grenadiers pour soutenir les derniers pendant qu'ils faisaient le logement.

« Hier je fus avec le chevalier de la Loge diner chez MM. d'Arblay et Beauchêne. Ils se portent à merveille, et nous restâmes avec eux jusqu'au soir qu'il fallut regagner notre camp pour monter ma septième garde d'étendart. Si nos 80 camarades restent longtemps dans les lignes, nous allons en monter une belle botte. Nous ne restons ici que 24 ou 25 pour faire le service de chaque brigade, et il y en a tous les jours 13 d'employés dans les détachements pour le fourrage. Hier, j'étais caporal de ma garde, et je puis t'assurer qu'il faisait aussi froid cette nuit qu'en hiver, et demain il fera un des plus chauds jours d'été.

« Je suis bien fâché de n'avoir pas prévu que mes plans iraient jusqu'à Madame de Guerchy et Mgr l'évêque d'Auxerre. J'y aurais pris un peu plus de soin et ne les aurais pas croqués comme j'ai fait. Si tu as occasion, tu les assureras tous deux de mon profond respect. Je n'ai aucune nouvelle de M. de Guerchy; je ne sais s'il est resté dans son village de Chaudenhein, où sûrement il

doit être enfermé par l'inondation ; ce que je croirais volontiers, parce qu'il n'a pas monté sa tranchée à son tour cette fois-ci. C'était à lui à relever M. le prince de Tingry, et non à M. le duc de Chaulne.

« Adieu pour six ou sept jours. »

Nous terminons ici cette correspondance, que l'on n'aura pas parcourue sans quelqu'intérêt, et dont nous avons d'ailleurs supprimé ce qui ne touchait qu'aux détails de famille et d'intimité.

---

1 2, Bracelets, 3 Portion de fibule, 4 Épingle recourbée 5 Feuille et 6 couteau en cuivre placés dans un vase gaulois trouvé dans une sablière au faubourg St Gervais, à Auxerre. (Grandeur naturelle)



Diamètre 0.50 — Hauteur 0.36 — Réduction au 1/5

VASE GAULOIS

trouvé dans la Sablière du Faubourg St Gervais

A AUXERRE.

Lith. G. Rouillé, Auxerre.

NOTE SUR UN VASE GAULOIS

DÉCOUVERT A AUXERRE EN 1878.

Par M. Max. QUANTIN.

Le 18 juin dernier, je fus invité par M. Faiollet, propriétaire de carrières de sable, à Auxerre, à assister à l'extraction d'un vase enfoncé dans une sablière située au lieu dit la Souris, sur la gauche de la route de Lyon et en face de la villa Yver, aujourd'hui à M. Milliaux, au faubourg Saint-Gervais (Voir la planche ci-jointe).

Déjà on avait trouvé en cet endroit, il y a quelques années, des débris de poterie, des colliers et bracelets gaulois et des chaînettes en cuivre dont notre Bulletin fait mention.

Je m'empressai, en conséquence, de me transporter au lieu indiqué, et j'y recueillis à 1 m. 50 de profondeur du sol naturel un vase en terre ayant servi de sépulture gauloise par incinération.

Ce vase, dont nous reproduisons le dessin, offre un intérêt particulier à cause de ses dimensions exceptionnelles :

Il mesure 0^{m} 50 de diamètre,
0^{m} 36 de hauteur,
1^{m} 50 de circonférence.

Malgré sa grosseur, il présente un aspect assez élégant. Mais il ne serait pas exact de dire qu'on n'a découvert qu'un vase. Le vase proprement dit est en terre noirâtre assez fine, à bord formé d'une baguette ronde. Il était recouvert d'un second vase pénétrant dans l'intérieur et orné de bossages et de stries. Puis une chappe au deuxième vase en terre, plus grossière et séchée au soleil, épaisse de 1 centimètre 1/2, recouvre le tout; elle a été marquée avec un outil en os ou en bois, d'un ornement semblable aux empreintes qu'on fait sur les pains de beurre.

La forme sphérique de cette enveloppe est remarquable; elle s'amortit à sa base où l'on voit des traces noires, que le sable sur lequel le vase reposait conservait aussi. Nous avons reconnu qu'il y avait là un socle en bois qui a pourri avec le temps et a été réduit en poussière.

Le vase renfermait des fragments d'os incinérés et des ustensiles exclusivement en bronze, savoir :

Deux bracelets, une fibule, une grande épingle cannelée et recourbée, un couteau pointu à côte centrale, long de 0^{m} 15, une large et mince feuille de cuivre repoussé qui servait d'ornement.

La partie supérieure du vase est assez endommagée et le tout même a souffert de la charge des sables qui pesaient dessus. Quoi qu'il en soit, ce morceau est encore assez bien conservé. M. Faiollet a bien voulu nous en faire don pour le musée ainsi que d'une partie des objets qui y ont été trouvés.

J'ajouterai qu'à 2 mètres du lieu où a été recueilli le vase se trouve une sépulture formée d'un lit de pierres ou de cailloux de dimensions inégales qui paraissent avoir

servi tout simplement à couvrir un corps dont les vestiges apparaissent en partie. Quand la masse de sable qui le recouvre sera déblayée, on pourra mieux se rendre compte de l'état de cette sépulture.

Nous résumons ces observations en constatant encore ici la présence sur la rive droite de l'Yonne d'inhumations gauloises antérieures à l'invasion romaine, et en rappelant que lors de la construction du chemin de fer il a été trouvé également, près de Jonches, des vases à inhumation avec des chaînettes en bronze. Ces vases ont été brisés par les ouvriers et n'ont pu être conservés. Heureusement, cette fois-ci, qu'il s'est trouvé là un homme de goût qui a su sauver notre vase de la destruction.

J'espérais qu'à l'exposition rétrospective qui a eu lieu cette année à Paris, je verrais quelqu'échantillon de vases gaulois de la dimension du nôtre. Mais j'ai été déçu dans mon attente. Rien de semblable ne se rapprochait du vase de Saint-Gervais. Je le signale donc avec intérêt aux amateurs d'antiquités.

LA BALLADE FUNÈBRE D'ANGELBERT

SUR LA BATAILLE DE FONTANETUM

Par M. A. Challe.

La littérature historique a commencé chez toutes les nations primitives par des chants de triomphe ou de lamentation qu'inspiraient les succès ou les désastres, chants rithmés, et qui se transmettaient par la mémoire, de groupes en groupes, de générations en générations. Les poètes et les chroniqueurs, qui sont venus plus tard, ont pris leurs récits dans ces chants que les sympathies des populations contemporaines avaient transmis à leurs descendants. L'Iliade, selon certaines appréciations, n'est que l'écho, sinon le recueil, des chants dûs aux rapsodes de la vieille Hellénie. Jornandès, qui, au sixième siècle, écrivit l'histoire des Goths, ses compatriotes, raconte que c'est à l'aide des chants conservés dans sa nation qu'il a pu composer ses annales. C'est aussi avec les chansons ou sagas scandinaves qu'au douzième siècle Saxo Grammaticus a écrit, son histoire du Danemark, et les Niebelungen étaient chantés en Allemagne longtemps avant qu'ils fussent réunis en un poème. De nos jours cette mine, trop longtemps dédaignée par les siècles

précédents, a été exploitée avec grand fruit. Walter Scott a tiré le Lord des Iles, Marmion, la Dame du Lac, Harold l'indomptable, et le Lai du dernier Ménestrel des antiques ballades écossaises, que Macpherson avait défigurées dans ses poèmes ossianiques. M. de la Villemarqué a trouvé, il y a peu d'années, dans les vieilles chansons qu'on chante encore aujourd'hui dans le Morbihan et le Finistère, les traditions historiques des premiers siècles de la Bretagne. Et la science contemporaine a remis en honneur la chanson de Roland et les chansons de gestes du onzième siècle, qui ont clos cette ère de nos vieux chants historiques.

Les Francs, comme toutes les vieilles tribus germaniques, avaient leurs bardes et leurs chansons guerrières dans leur langue teutonique. Mais elles n'ont pas survécu en France à la disparition de cet idiome, qui, dès le neuvième siècle, était déjà noyé, tant dans le celtique que l'on parlait encore dans les campagnes, que dans le latin qui était la langue de l'Eglise et des classes élevées. Dès cette époque, c'est en latin que se composaient non seulement les écrits destinés à la population instruite, mais même les chansons qui s'adressaient à toutes les classes. Notre pays en a des monuments importants dans le poéme d'Héric sur les miracles de Saint-Germain, et les traités de Remy sur diverses branches des connaissances humaines, et spécialement sur la musique de son temps. Il en est un autre qui, malgré sa briéveté, mérite peut-être plus de renommée qu'il n'en a. C'est le chant funèbre en langue latine d'un soldat, un Frank d'Aquitaine, appelé Angelbert, inspiré par le terrible désastre qui avait écrasé son parti et sa nation dans la sanglante bataille de Fontanetum ; œuvre d'une

poésie qui n'est dénuée ni de correction ni d'élégance, mais qui surtout se recommande par la vigoureuse concision de son style, son animation chaleureuse, ses douloureuses émotions et sa sombre énergie. On la chanta longtemps dans les territoires du parti vaincu, c'est-à-dire en Aquitaine, en Italie et en Lorraine. Mais elle avait ensuite subi l'oubli de bien des siècles. Elle fut retrouvée au commencement du siècle dernier, dans un recoin de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Le manuscrit, qui se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale, paraît être du dixième siècle. Lebeuf le publia en 1738, dans son Recueil de divers écrits. Mais, quoique l'on revînt alors quelque peu à l'étude du moyen-âge, ce retour n'allait pas jusqu'à goûter sa poésie; on aimait mieux alors le genre de Dorat et de Gèntil Bernard.

Quant à Lebeuf, peu fanatique de poésie, quelle qu'elle fût, il se bornait à dire « qu'elle était selon le style des « complaintes de ce temps-là. » Grivaud l'a toutefois publiée de nouveau en 1813 avec les Mémoires archéologiques de Pasumot, et M. l'abbé Duru l'a recueillie dans le tome premier de la *Bibliothèque historique de l'Yonne*. Peu de personnes, sans doute, jusqu'à présent l'ont lue. Il est vrai que l'obscurité de certaines expressions qui ne sont pas de la latinité classique, et aussi quelques lacunes et incorrections du texte sont, au premier abord, peu encourageantes pour les curieux superficiels. Ils ont tort, car, en la lisant en entier, on y trouve d'incontestables qualités, un style chaud, fortement coloré et plein de mouvement, un pathétique entraînant, en même temps que la révélation d'une circonstance grave et jusqu'à présent ignorée sur un événement historique des plus considérables.

Cet événement, d'où est née la ballade que l'on va lire, c'était le dénouement de la longue et meurtrière lutte des fils de Louis-le-Débonnaire pour la succession des vastes Etats de cet empereur ; formidable lutte, qui avait commencé quinze ans auparavant, de son vivant, par la révolte des trois fils de son premier lit contre leur père et l'enfant de son second mariage. L'empereur, d'abord vaincu, fait prisonnier et menacé d'être déposé, avait pu pourtant se relever de cette défaite. Mais, à deux autres reprises, les mêmes fils s'étaient révoltés de nouveau. L'Aquitaine, la Bretagne, la Germanie, l'Espagne même avaient été les champs de bataille de ces nouvelles insurrections. La mort de l'empereur et le testament dernier qui réglait sa succession, loin d'y mettre un terme, avaient été le signal de nouvelles guerres. Cette fois les fils du premier lit s'étaient partagés ; Lothaire, l'aîné, voulait être empereur et suzerain des autres, et l'un d'eux s'était alors ligué avec le fils du second lit. On se battit avec des chances diverses en différents lieux. Lothaire, d'abord vainqueur en France, fut vaincu en Allemagne, repoussé par les armées combinées de Louis de Germanie et de Charles-le-Chauve, et poursuivi par eux à travers la France jusque dans l'Auxerrois. Il y fut rejoint par son neveu, Pepin d'Aquitaine, qui lui amenait des secours avec lesquels il comptait prendre une éclatante revanche. La bataille s'engagea dans la plaine et sur les hautes collines de Fontenoy. On n'a, sur les péripéties de cette grande action de guerre. que le narré du chroniqueur Nithard, qui était au nombre des combattants, et qui, plus tard, en écrivit la relation dans son livre *des Dissensions des fils de Louis-le-Pieux*. Le récit de la bataille n'y tient que huit lignes,

Lothaire soutient d'abord une lutte à chances égales contre Louis, au lieu appelé Brittas. Charles, au contraire, est repoussé à Fagit. Mais une autre attaque à Solennat, par un chef du nom d'Adelard et par Nithard lui-même, dégage Charles, et entraîne la défaite de Lothaire, dont les troupes sont mises en pleine déroute. Ce fut alors un effroyable massacre, dont, après les entraînements furieux de la journée, l'immensité et l'étendue consternèrent les vainqueurs eux-mêmes, à ce point que, dans une sorte de concile, qui se tint le lendemain sur le champ de bataille entre les princes victorieux et les évêques qui suivaient l'armée, et dont une partie avait pris part au combat, il fut décidé que, comme c'était pour la justice que l'on avait combattu, et que la victoire était le jugement de Dieu, les gens d'église qui y avaient participé étaient absous de toute peine canonique et de toute censure; mais qu'en même temps il fallait imposer à toute l'armée un jeûne de trois jours, pour expier l'effusion d'une si grande quantité de sang chrétien versé par des mains chrétiennes.

Nithard ne dit rien de plus. Mais le barde Angelbert, qui, resté seul debout au premier rang des soldats de Lothaire, avait échappé aux désastres de cette terrible bataille, et qui, de retour dans son pays, exhala dans les vers que l'on va lire, ses émotions douloureuses de cette sanglante journée, révèlc des faits que Nithard avait passés sous silence. Si on l'en croit, ce n'est qu'à la trahison que Louis et Charles doivent leur victoire, car parmi les chefs francs qui suivaient Lothaire il s'en trouva qui, une fois la bataille engagée, tournèrent leurs armes contre lui, et changèrent en déroute la victoire qu'il allait remporter. C'étaient, sans doute, Adelard,

dont il est question dans Nithard, et plusieurs autres qui gagnés, soit à prix d'or, soit par le motif, moins déshonorant, de leur lassitude de ces guerres fratricides, si longues, si implacables et si ruineuses pour la France, se décidaient à une défection qui devait y mettre un terme.

Nous mettons maintenant sous les yeux des lecteurs, et le texte corrigé de la ballade d'Angelbert, et sa traduction en vers, strophe par strophe et presque littérale, que nous devons à un de nos collègues qui a voulu garder l'anonyme.

(Suit d'autre part la Ballade).

Versus de bello quod fecit Fontaneto.

Aurora quum primo mane
Tetram noctem dividens
Sabbatum non illud fuit
Sed Saturni dolium (Saturnalitium).
De fraterna rupta pace
Gaudet demon impius.

Bella clamant hic et inde,
Pugna gravis oritur:
Frater fratri mortem parat
Nepoti avunculus,
Filius nec patri suo
Exhibet quod meruit.

Cædes nulla pejor fuit
Campo nec in Martio
Facta est nex christianorum (christianûm)
Sanguine prolavi (es).
Unde manus infernorum (manes)
Gaudent gulâ Cerberi.

Dextera præpotens Dei
Protexit Hlotarium,
Victor ille manu sua
Pugnavitque fortiter.
Cæteri si sic pugnassent
Mox foret concordia.

Ecce olim velut Judas
Salvatorem tradidit,
Sic te, rex, tuique duces
Tradiderunt gladio.
Esto cautus ne frauderis
Agnus lupo prœvio.

Ballade funèbre du barde aquitain Angelbert sur la bataille de Fontanetum de l'an 841.

Un jour, dès qu'apparut l'aurore matinale,
Des démons retentit l'horrible saturnale.
Jours de fêtes, adieu, car éclate le bruit
Que la paix fraternelle est rompue et s'enfuit.

Alors de toutes parts hurlent les cris de guerre.
On s'apprête aux combats, frères contre leurs frères,
Parents contre parents, et, forfaits exécrés,
Contre leur père aussi des fils dénaturés.

Puis vint la pire, hélas, des sinistres batailles.
Jamais Mars n'avait vu si vastes funérailles,
Et ses champs inondés de tant de sang chrétien.
Jour joyeux pour l'enfer, Cerbère aboyait bien.

D'abord, aidé de Dieu, le vaillant roi Lothaire
A des flots d'ennemis fit mordre la poussière.
Ah, si l'on eût partout imité ses hauts faits,
Nous tenions la victoire et conquérions la paix.

Mais, ainsi que jadis Judas trahit son maître,
Ainsi, roi, dans tes rangs se cache plus d'un traître,
Et leurs chefs contre toi vont diriger leurs coups.
Garde, imprudent agneau, qu'on ne te livre aux loups.

Fontaneto Font. dicunt (Fontem)
Villam quoque rustici
In qua strages et ruinæ
Francorum de sanguine
Horrent campi, horrent silvæ,
Horrent ipsæ paludes.

Gramen illud ros et imber
Nec humectet pluvia
In quo fortes ceciderunt.
Prælio doctissimi
Plangent illos qui fuerunt
Illo casu mortui.

Hoc autem scelus peractum
Quod descripsi rhytmicè
Angelbertus ego vidi,
Pugnansque cum aliis
Solus de multis remansi
Primâ frontis acie.

Ima vallis retrospexi
Verticemque jugeri
Ubi suos inimicos
Rex fortis Hlotarius
Expugnabat fugientes
Usque forum rivuli.

Karoli de parte vero
Hludovici pariter
Albescebant campi
Mortuorum lineas,
Velut solent in Autumno
Albescere avibus.

Laude pugna non est digna
Nec canatur melodè,
Oriens, Meridianus
Occidens vel Aquilo
Plangent illos qui fuerunt
Illo casu mortui.

Fontaine ou Fontenoy, c'est le nom du village
Qui, de nos Francs trahis a vu l'affreux carnage.
Leur sang couvre ses champs, ses prés et ses forêts.
Horreur, il a rougi jusques à ses marais.

Que ne viennent jamais la pluie et la rosée
Rafraîchir et laver cette plaine arrosée
Par le sang généreux de ces vaillants héros ;
Les larmes de nos preux suffiront à leurs os,

Trahison odieuse, et sacriléges crimes
Que racontent ici mes lamentables rimes,
Je vous ai vus, j'étais parmi les combattants,
Angelbert, resté seul debout aux premiers rangs.

J'ai vu, du haut des monts l'intrépide Lothaire
Rompant des ennemis l'attaque téméraire,
Poursuivre les fuyards jusqu'au fond des vallons
Et chasser au-delà leurs nombreux bataillons.

Et sur l'autre versant je voyais étagées
Les hordes du roi Charles en leur lignes rangées,
Et des morts plus nombreux qu'au retour des hivers
Sont les troupes d'oiseaux qui traversent les airs.

Elle fut déloyale et lâche leur victoire.
Nul barde n'a de chants pour si honteuse gloire,
Mais l'univers entier, du levant au couchant,
Plaint nos vaillants soldats tombés en combattant.

Maledicta dies illa,
Nec in anni circulis
Numeretur, sed radatur
Ab omni memoria,
Jubar solis illi desit,
Aurora crepusculo.

Nox illa, nox amara,
Noxque dura nimium
In qua fortes ceciderunt
Prælio doctissimi,
Pater, mater, soror, frater
Quos amici fleverunt.

Que maudit à jamais soit ce jour funéraire,
Et que maudit aussi soit son anniversaire,
Que l'aurore le laisse en son obscurité,
Que pour lui le soleil éteigne sa clarté.

Qu'il ne soit qu'une nuit le triste anniversaire
De ce jour où sont morts les braves de la guerre
Que pleurent leurs enfants, leurs mères, leurs parents,
Et que tous leurs amis regretteront longtemps.

QUELQUES NOTES

SUR LA

CAPTIVITÉ ET LA MORT, A POLIGNY, DE JEAN IV,

FILS AINÉ DE JEAN III, DERNIER COMTE D'AUXERRE.

(1369-1370)

Par Max. QUANTIN.

Dans le Bulletin de 1852, tome VI, j'ai publié une *Note généalogique sur les Comtes d'Auxerre de la Maison de Châlon*, parmi lesquels figure Jean IV, surnommé le *Chevalier blanc*, qui prenait ordinairement le titre de « Aisné fils de Mgr le conte d'Aucerre et de Tonnerre, ayant l'administration d'icelles contés. »

Je ne reviendrai pas sur le rôle important qu'il joua dans les guerres des Anglais au milieu du XIVe siècle, ni sur ses agissements à la tête des Grandes Compagnies dans le comté de Bourgogne (1). Je ne veux rapporter que ce qui a trait à sa captivité et à sa mort.

Après avoir été arrêté par ordre de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, le 1er janvier 1368-1369, pour avoir, avec des bandes armées, pillé et saccagé le comté de Bourgogne (2), et après avoir été détenu dans les prisons du Louvre, il fut relâché par ordre du roi, à la condition de cesser ses agressions et la promesse de se présenter devant le prince à la première réquisition.

(1) Voir une pièce relative à Jean de Châlon à la suite de ces notes.

(2) Le comté appartenait au duc par son mariage avec Marguerite, fille du comte Louis de Flandre.

Mais Jean, ayant refusé de remettre son château de Rochefort à la comtesse de Bourgogne, sa suzeraine, fut assiégé et pris dans Rochefort. Il fut d'abord emmené en captivité au château de Dôle, puis conduit sous forte escorte dans celui de Poligny. Le duc de Bourgogne, en donnant, le 6 novembre 1369, ordre à Jean Marlet de Frontenay, châtelain du château de Poligny, de composer avec soin la troupe qui devait y garder Jean IV, dit qu'il y était détenu depuis longtemps (1).

Nous allons résumer maintenant la relation de la captivité et de la mort de Jean IV, d'après les comptes mêmes des dépenses faites à son sujet par le châtelain de Poligny (2).

Le château de Poligny tenait le premier rang parmi les places fortes de la comté de Bourgogne. Le Bailli d'Aval était, aux XIIIe et XIVe siècles, préposé à sa garde avec le titre de châtelain. Le château, appelé le fort de Grimont, était situé au pied d'une montagne de la chaîne du Jura. Il se composait d'abord d'une partie basse où étaient établis les magasins et les communs. On montait de là par de grands escaliers au donjon qui était composé de trois tours : le donjon proprement dit, tour presque ronde, une seconde tour appelée la tour basse, et enfin, au-dessous, une tour carrée dans laquelle étaient gardés les prisonniers d'État (3). Ce fut dans cette dernière tour qu'on logea Jean de Châlon.

Des gardes, au nombre de vingt-huit, gentilshommes et sergents, étaient préposés à la défense du château, et

(1) Chevalier. *Mémoires historiques sur Poligny*, t. II, p. 571.

(2) Compte d'Estevenin Ourry, trésorier de la comté de Bourgogne, ans 1369-1370, archives de la Côte-d'Or, B, 1433.

(3) Chevalier. *Mémoires*, t. II, notes, p. 40.

surtout à la garde du prisonnier. Mais, soit par leur connivence, soit autrement, il tenta, dans la seconde semaine de septembre 1369, une évasion hardie au moyen de ses draps et de ses couvertures, « dont il dépeça une « grant partie et dessira pour faire cordes quant il se « cuida saillir hors dudit chastel. » Mais il fut découvert et resserré plus étroitement dans sa prison (1).

Le châtelain, qui redoutait l'audace et l'esprit aventureux de Jean de Châlon, changea plusieurs fois ses gardiens pour empêcher toute tentative de corruption d'aboutir.

Bientôt même, le châtelain, Jean Mellet (2), fut remplacé dans ses fonctions de geôlier par Philippe de Méry (24 novembre 1369). Le châtelain avait à pourvoir aux divers besoins de son prisonnier et de ses gardes. Il est fait état de ses dépenses dans les comptes du trésorier. Pour 95 jours, allant depuis le 24 novembre 1369 jusqu'au 27 février suivant, elles montent à 36 livres 15 sols.

Ne sont pas compris dans le compte : le blé, qui figure ailleurs pour 19 quartes; le vin, pour 5 muids, et le sel pour 50 sous.

Le pauvre Jean de Châlon n'avait pas toutes ses aises dans sa prison; on ne pouvait pas faire de feu dans sa chambre pendant l'hiver « pour luy chauffer; » la cheminée fumait tellement qu'on fut obligé de remplacer le bois par du charbon.

Mais la captivité du prisonnier allait finir prochainement par une mort inopinée. Les comptes où nous puisons ces détails gardent le silence sur la cause de cette mort, qui a pu être amenée par accident, si le comte,

(1) Compte d'Estevenin Ourry.

(2) Ou Marlet dans Chevalier, *Histoire de Poligny*.

dans sa tentative d'évasion, est tombé sur le rocher par suite de la rupture de ses draps noués bout à bout. Ses partisans répandirent le bruit qu'il avait été assassiné, et les bandes des Grandes Compagnies annoncèrent qu'elles allaient venir, au nombre de trente mille, ravager la terre de Madame d'Artois et détruire Poligny pour venger le comte d'Auxerre et Louis de Cérisey, qui y était mort avec lui.

Le Conseil du duc, qui avait reçu cette nouvelle de Jean de Pontailler, se tint sur ses gardes, mais ce n'était qu'une fausse alerte.

Quoi qu'il en soit, Jean IV mourut à la fleur de l'âge (il n'avait pas trente-cinq ans), le 27 février 1369, 1370 suivant le mode moderne de compter les années (1). Cet événement affecta vivement la duchesse de Bourgogne, qui fit faire au comte des funérailles honorables où l'on dépensa 50 livres de cire. Il fut inhumé dans l'église des Frères-Prêcheurs de Poligny (2), où les Châlon avaient leur sépulture de famille, et auxquels la duchesse donna 50 florins (3) pour fonder l'anniversaire de « messire Jehan, son cousin. »

PIÈCE JUSTIFICATIVE

JEAN DE CHALON A LA TÊTE DES GRANDES COMPAGNIES.

Ce est mis icy en manière de mémoire.

Item doit avoir Madame (la comtesse de Bourgogne) et li doi-

(1) Compte d'Estevenin Ourry, trésorier de la comté de Bourgogne, ans 1369-1870, archives de la Côte-d'Or, B, 1433.

(2) Cette église existe encore et est un bel édifice du XIIIe siècle. Mais tous les monuments funéraires qui s'y trouvaient ont été détruits en 1793.

(3) 37 livres 25 sous.

vent estre rendu pour sa part des prisons des compaignies qui furent pris par Messire Jehan de Vienne, Messire Jehan d'Arguel et leurs compaignons et complices devant Belleval, cinq cents florins.

Item a esté Messire Eudes de Quingy, gruier en Bourgoigne, par le consoil et avis des nobles du contée de Bourgoigne par devers Madame à Saint-Omer, pour le fait des domaiges que Messire Jehan de Châlon, sire de Roicheffort, et les compaignies qui estoient avec li faisoient oudit contée de Bourgoigne, affin de y mettre remède par Madame et par le Roi. Et fut par devers le Roi, encontre ledit Messire Jehan de Châlon, pour ledit païs XII jours entiers pour faire certains pourchas et impétration contre li; et despendist, tant en alant par devers Madame, y demorant et retournant, comme en demorant par devers le roi à Paris, CXIII livres XVI sols, que Madame a paié du sien par ledit Messire Eudes qui repris les a sur elle en despense de son compte de ladite gruerie feni le XIe jour de fevrier CCCLXVII, en deux parties pour ce que les receveurs des deniers du subside ou imposition pour le despartement des compaignies n'avoient point de finances. Si doit Madame recouvrer et avoir sur les finances du païs ladite somme de CXIII livres XVI sols. Et pour les despens Brulefert qui atendist la fin de la besoigne pour en apporter novelles à Paris, avant que li dit Messire Eudes peust avoir les lettres du Roy scellées, CV sols.

(Extrait du compte de Perrenet de Lavans, écuyer, Trésorier de Dôle, des recettes faites dans l'archevêché de Besançon, en *1365*, pour *faire vuider le pays aux grandes Compagnies*. B, 1419, f° 12; arch. de la Côte-d'Or.)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

DEUXIÈME PARTIE.

SCIENCES NATURELLES

TRENTE-TROISIÈME VOLUME

TOME XII DE LA 2e SÉRIE.

1878

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1878.

II

SCIENCES NATURELLES.

PROMENADE AUTOUR DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Par M. Edmond COTTEAU.

I

DE FRANCE AU BRÉSIL

Cinq grandes compagnies entretiennent deux fois par mois des communications régulières entre le Brésil et les ports de Bordeaux, Marseille, le Hâvre, Southampton et Liverpool. Paris n'est plus aujourd'hui qu'à vingt jours de Rio de Janeiro, et, grâce à une concurrence active, le prix de la traversée de France au Brésil, est relativement moindre que sur tout autre point du globe.

Le 5 juillet 1877, je m'embarquais à Pauillac, sur le paquebot l'*Équateur*, de la Compagnie des Messageries Maritimes. Ce magnifique bateau, récemment construit à la Ciotat, ne mesure pas moins de 125 mètres de long sur 12 de large, et 10 de profondeur du creux de la

quille au pont. Son aménagement intérieur a été parfaitement compris et approprié avec intelligence à la destination du navire, c'est-à-dire à la navigation des mers de la zône torride. Les cabines sont percées de larges fenêtres ; le grand salon, de plain-pied avec le pont, reçoit des flots d'air et de lumière ; il est surmonté d'une dunette élevée, vaste et commode observatoire, s'étendant sur une longueur de quarante mètres et comprenant toute la largeur du navire ; autour du salon, on a ménagé une galerie couverte qui sert à la fois de promenade et d'abri contre le vent, la pluie, et surtout le soleil.

En mettant le pied sur l'hôtel flottant, qui doit l'abriter pendant quelques semaines, tout voyageur s'empresse, ordinairement, par un examen rapide, de faire connaissance avec sa nouvelle demeure. Cette impression du premier moment, s'efface difficilement par la suite. En ce qui me concerne, elle fut de tout point favorable, et l'expérience ne fit que la confirmer.

A sept heures du soir, le petit vapeur, qui nous a amenés de Bordeaux, rompt ses amarres et s'éloigne de notre bord; les derniers adieux s'échangent et nous commençons à nous mettre en route. Vers onze heures, une longue ligne de lumières nous indique l'emplacement de Royan. Bientôt après, le feu rouge du phare de Cordouan reste seul en vue à babord; puis, tout retombe dans l'obscurité : la terre de France a disparu.

Dans la journée du lendemain, le golfe de Gascogne, malgré sa mauvaise réputation, se montre fort clément. Peu de passagers ont à s'en plaindre sérieusement.

Le 7 juillet, de grand matin, nous longeons, à une faible distance, les côtes accidentées et profondément découpées de la Galice ; on laisse à droite la baie

sinueuse au fond de laquelle se trouve le port militaire de Ferrol. Peu après le pilote vient à bord et nous dirige au mouillage de la Corogne.

Vue du navire, la ville qui s'étend en demi-cercle le long du rivage, avec ses hautes maisons ornées de vastes balcons vitrés (*miradores*) peints en vert, a fort bon aspect, et paraît plus considérable qu'elle ne l'est réellement. Son port et ses fortifications forment toute son importance ; c'est à peine si elle renferme 25,000 habitants.

La plupart des rues sont dallées ; la voie principale, la *Calle real*, malgré l'heure matinale, présente une grande animation. Des groupes de paysans Galiciens attirent mon attention par la singularité de leur costume ; longues guêtres, culotte courte, veste à collet droit et bonnet de forme étrange, semblable à la barrette de nos chantres de village, le tout en gros drap brun ; on les dit sobres et travailleurs : ce sont les Auvergnats de l'Espagne. Une foule déguenillée se presse autour des fontaines ; de jeunes femmes, vêtues de robes claires et pieds nus, rentrent chez elles la tête chargée d'un lourd baril plein d'eau. Une série de ruelles tortueuses conduit à la ville haute, où se trouve un petit jardin public, renfermant le tombeau du général anglais sir John Moore. On y jouit d'une belle vue sur la rade et la ville, qui, du reste, n'offre aucun monument remarquable.

Dans l'après-midi, nous reprenons la mer ; la côte d'Espagne se présente sous l'aspect de hautes montagnes dénudées, surmontées parfois d'une blanche église. Souvent un avant-poste d'ilots, formés de rochers abrupts, interdit l'accès du rivage. Vers le soir, nous doublons le cap Finistère, et faisons route au sud,

croisant sur notre passage plusieurs grands steamers. Ce point, très fréquenté, se trouve sur la route directe d'Angleterre aux Indes.

Le lendemain à midi, nous apercevons les îles Berlingas, groupe de rochers environnant un îlot de forme bizarre, et dont le dôme arrondi, séparé en deux parties et comme fendu par le milieu, supporte un phare. Quelques heures après, nous longeons la côte du Portugal, très élevée en cet endroit. Au point culminant, se dressent l'église et le château de Cintra, résidence d'été du roi. Bientôt la couleur de l'eau, qui du bleu foncé, passe au vert pâle, nous avertit que nous entrons dans le Tage. La rive droite du fleuve, avec ses villages, ses châteaux et ses jardins en terrasse, offre un aspect enchanteur; le panorama devient splendide; la blanche cité de Lisbonne nous apparaît ainsi que Rome, étagée sur sept collines. Le ciel est d'une pureté admirable. Nous dépassons rapidement le faubourg de Belem, avec sa merveilleuse tour mauresque, sentinelle avancée sur le fleuve. Quelques instants après, l'*Équateur* jette l'ancre à un kilomètre environ de la ville, en face le palais du gouvernement. Plus loin, l'estuaire formé par le Tage s'élargit et forme une immense rade intérieure, semblable à la pleine mer.

Mon premier soin, en débarquant, est de prendre le tramway qui conduit à Belem. Les tramways de Lisbonne méritent une description particulière. Ils ont la forme d'un long et large char à bancs couvert, mais ouvert sur les côtés, avec huit banquettes à quatre places, et plates-formes en avant et en arrière; les voitures sont traînées habituellement par quatre mules; on en ajoute deux autres lorsque la pente du terrain l'exige. Il y a toujours un pos-

tillon à cheval sur la première mule. La route qui conduit à Belem est sinueuse et accidentée ; on perd beaucoup de temps aux relais et aux montées; mais, en revanche, les descentes se font avec une rapidité effrayante, et qui souvent, dit-on, a occasionné de graves accidents.

L'ancien monastère de Belem est un magnifique spécimen de l'architecture Hispano-Arabe de la fin du xve siècle. Il fut construit par don Manuel en l'honneur de la réussite de l'expédition de Vasco de Gama. Aujourd'hui, il sert d'asile pour les enfants abandonnés. Les dortoirs, les cuisines, les réfectoires, sont installés dans les vastes salles du vieux cloître. Au centre, se trouve un frais jardin, où je remarque de vigoureux massifs d'hortensias, en pleine floraison, hauts de plus de deux mètres. Tout autour règne une galerie supportée par de grosses colonnes trapues et d'élégants arceaux délicatement fouillés, d'une conservation parfaite. L'intérieur de l'église forme trois nefs, soutenues par des piliers finement sculptés. Le portail de face, ainsi que le portail latéral, sont d'une richesse extraordinaire. De nombreuses statues font saillie au milieu des ornements les plus capricieux. Sous le climat brûlant du Portugal, les monuments revêtent à la longue une teinte chaude et dorée qui ajoute encore à la beauté de cette merveilleuse dentelle de pierre.

Lorsque je rentre à Lisbonne il fait nuit close. C'est un dimanche ; de nombreux promeneurs, avides de respirer l'air frais du soir après une chaude journée de juillet, suivent tous la même direction. Entraîné par le courant, j'arrive au jardin public, où résonnent les accents de la musique militaire. Là, sous de beaux arbres illuminés, une foule compacte circule paisiblement, entre les rangs

pressés des dames assises le long de l'avenue principale. Peu d'entre elles me paraissent jolies ; leur teint est mat et leurs cheveux invariablement noirs. Si vous rencontrez une blonde, vous pouvez presque affirmer que c'est une étrangère.

Les rues les plus animées de Lisbonne sont les rues *Aurea*, *Augusta* et *Chiado* ; là se trouvent les plus beaux magasins. La place du Commerce est fort belle ; des constructions monumentales l'entourent de trois côtés, le quatrième est formé par le Tage ; un riche arc-de-triomphe d'un bon style fait face au fleuve ; au centre s'élève la statue colossale équestre en bronze de Jose Ier, haute de plus de six mètres. Près du jardin public, se trouve la place don Pedro, au milieu de laquelle se dresse une colonne monolithe surmontée de la statue du monarque. Cette place est pavée en mosaïques formées de cailloux blancs et noirs, simulant assez bien des inégalités de terrain qui n'existent pas ; effet original, mais d'un goût douteux. Sur une autre place dont le nom m'échappe, je remarquai une charmante colonne d'un seul morceau, percée à jour, et se contournant en trois spirales.

Une particularité des édifices de Lisbonne, c'est que les extrémités des toits se relèvent à la mode chinoise. Il n'y a d'autres cheminées que celles des cuisines ; la plupart des maisons sont ornées de larges balcons couverts. Beaucoup de façades sur la rue sont en carreaux de faïence multicolores, ce qui produit le meilleur effet. Enfin, la ville est très accidentée et offre quelque ressemblance avec les hauts quartiers de Naples. Toutefois, les collines sur lesquelles repose Lisbonne, sont moins élevées. Cette disposition particulière du terrain donne

lieu parfois à de charmantes échappées qui feraient le bonheur d'un artiste. Çà et là, un agave, quelque palmier, un yucca au blanc panache, des touffes éclatantes de géraniums, des citronniers au feuillage luisant, émergent des hautes murailles. Ici la végétation est tout à fait méridionale ; le pin de Norfolk y acquiert un développement considérable ; les poivriers se mêlent aux myrtes et aux grenadiers. Dans les jardins, des massifs de cactus croissent à l'ombre des orangers, et des pelouses de mesambryanthemum remplacent le gazon de nos climats.

Malgré la chaleur de l'été, les femmes du peuple ont l'habitude de s'encapuchonner dans un long réseau de laine blanche ; l'habillement des paysans et des bateliers est généralement fait d'un drap brun et grossier. Un bonnet de laine noire est leur coiffure ordinaire.

A onze heures du matin, le 9 juillet, nous levons l'ancre ; l'admirable panorama de Lisbonne se déroule de nouveau devant nous et se détache nettement sur le fond lumineux d'un ciel d'azur. Pendant quelques heures encore nous apercevons la terre ; puis tout se confond peu à peu avec la brume du soir, et nous voici sérieusement en route pour Dakar.

Nous avons laissé trente-six passagers de première classe à Lisbonne ; c'est à peu près la moitié de notre effectif. Aussi l'arrière du bateau me paraît-il désert. Quant à l'avant, il est toujours à peu près aussi peuplé ; la plupart des passagers de troisième classe sont des Basques et des Espagnols en destination de Buenos-Ayres.

Deux jours après notre départ de Lisbonne, nous sommes en vue des Canaries ; c'est d'abord l'îlot d'Alle-

granza qui surgit à gauche, puis Graciosa, et, dans le lointain, la grande île de Lanzarote, que nous longeons tout l'après-midi à quinze ou vingt kilomètres de distance. Toutes ces terres paraissent nues, arides et couvertes d'un sable jaunâtre. Elles sont très élevées, déchiquetées, ravinées profondément et bordées de blanches falaises. Dans la soirée, nous passons devant le détroit de Bocagna et nous suivons d'assez près la côte de Fuertaventura ; on distingue quelques maisons dans l'intérieur et un village au bord de la mer. Nous laissons à notre droite, mais sans les apercevoir, la grande Canarie et plus loin encore Ténériffe et son fameux pic.

Dans la matinée du 12 juillet, nous doublons le cap Boïador, à cent milles au large de la côte du Sahara. A dix heures du soir, nous franchissons le Tropique par une température délicieuse de 24 degrés centigrades. Les jours ont beaucoup diminué ; à six heures un quart, le soleil se couche ; mais la nuit n'arrive pas aussi promptement que je l'aurais cru, d'après les récits des voyageurs. Le crépuscule, évidemment plus court qu'en France, dure encore au moins une demie heure. A cinq heures du matin il fait nuit close.

Aujourd'hui, 13 juillet à midi, par 24° 40' de latitude nord, le soleil est à 89°, c'est-à-dire à peu près perpendiculaire au-dessus de nos têtes. Dans ces conditions, l'ombre n'existe pour ainsi dire pas ; celle de mon chapeau dépasse à peine mes pieds. Le thermomètre, à l'abri, se maintient de jour comme de nuit à 24°. Un fait digne de remarque, c'est qu'en pleine mer, la température est à peu près constante, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Du moins, l'écart est infiniment moins considérable qu'à terre.

Le 14 juillet, nous sommes à une faible distance de la côte d'Afrique ; aussi la température se ressent-elle de ce voisinage. Sous la vérandah le thermomètre marque 35° ; le temps est brumeux, la mer est d'un bleu foncé. J'aperçois les premiers poissons volants, ou exocets ; ils s'élèvent par bandes sur les côtés du navire ; leur troupe, aux reflets argentés, fournit une course rapide à cinq ou six pieds au-dessus des vagues et s'y replonge brusquement, après un trajet qui ne dépasse guère une centaine de mètres.

A cinq heures on distingue à babord les deux mamelons qui forment la pointe du cap Vert. Deux heures de navigation nous séparent de Dakar. Nous longeons d'assez près la côte du Sénégal qui nous apparaît généralement basse, avec des dunes de sable blanc et çà et là d'énormes baobabs. On contourne à la chute du jour les ilots de la Madeleine, entassement de noirs rochers aux formes bizarres, incessamment battus par les flots ; on y remarque une arche naturelle où les vagues s'engouffrent avec furie. Peu après nous passons devant Gorée. La frégate la *Thémis* est en rade ; des signaux sont échangés, et nous venons mouiller à 300 mètres de terre en face Dakar. De beaux nègres, proprement mais succinctement vêtus, viennent à bord, en même temps que les officiers de la *Thémis* et les employés civils et militaires de Dakar et de Gorée. L'arrivée du paquebot qui, deux fois par mois, apporte au Sénégal les lettres de France, est un jour de fête pour tous ces messieurs.

Nous avions à bord quelques officiers d'infanterie de marine dont la franche gaité et la constante bonne humeur avaient beaucoup contribué à abréger les longues heures de la traversée. Chacun de nous avait pu apprécier

leur loyal caractère. Le moment des adieux était arrivé ; de cordiales poignées de main sont échangées ; des rendez-vous sont pris et donnés à Paris, et le petit vapeur qui fait le service de Dakar à Saint-Louis, capitale de notre colonie du Sénégal, et résidence du gouverneur, nous sépare de nos amis d'un jour, qui s'en vont, avec insouciance, braver les fatigues et les dangers d'un climat meurtrier.

Depuis que nous avions passé le tropique, la mer étant toujours calme, nous laissions les fenêtres de nos cabines ouvertes pendant la nuit. Cette fois elles avaient été fermées par ordre du commandant qui craignait une *tornade* ; (c'est ainsi que l'on appelle un orage qui éclate subitement, avec une violence extrême ; il est assez fréquent dans ces parages, surtout en cette saison). La chaleur était d'autant plus étouffante que, le navire étant à l'ancre, aucun souffle d'air ne se faisait sentir. Je passai la plus grande partie de la nuit sur le pont ; mais la *tornade* ne vint pas. De temps à autre, l'horizon s'illuminait sous la lueur éblouissante des éclairs ; la côte nous apparaissait comme en plein jour, puis tout retombait dans l'obscurité.

Au point du jour je prenais terre à Dakar ; quelques gouttes de pluie venaient de rafraîchir l'atmosphère, et la température était à peu près supportable. C'était la première fois que je foulais un sol tropical ; aussi tout était nouveau pour moi.

Dakar se compose de plusieurs villages nègres, d'une caserne de spahis, d'une gendarmerie, d'un couvent de sœurs de charité avec une petite église, et de quelques maisons Européennes, la plupart vouées au commerce de détail, épiceries, débits de vins, liqueurs et tabac,

cafés-restaurants, etc., le tout jeté un peu au hasard sur le versant légèrement incliné du promontoire qui forme le Cap Manuel. On marche sur le sable fin des dunes ; il n'y a pas trace de routes entretenues. C'est au moyen de petits sentiers que l'on circule entre les cases des nègres. Chaque habitation est enclose d'une haute palissade et se compose de cinq à six huttes couvertes en chaume et construites en bambou. Elles sont ordinairement de forme circulaire et on n'y pénètre que par une porte basse ; il n'y a pas de fenêtres. Quelques nattes à l'intérieur, un coffre en bois grossièrement taillé ; voilà tout l'ameublement. Cependant j'ai aperçu quelquefois dans des cases un peu mieux construites un petit lit en fer. Dans l'intérieur de l'enclos, une ou deux chèvres noires, cinq ou six poules maigres errent pêle-mêle avec les enfants qui se roulent sur le sable. Quelques arbres croissent au hasard dans un coin de la cour, et abritent parfois un bout de jardin mal entretenu. Sur de grandes places irrégulières et poussiéreuses sont disséminés d'énormes baobabs ; sous leur ombre, des hommes demi-nus, couchés dans le sable, sommeillent ou discutent en riant. Tous me demandent un sou ; c'est leur bonjour. En général le monde masculin passe sa vie à ne rien faire ; ce sont les femmes que l'on voit toujours travailler, porter les fardeaux, l'eau, etc.... Cependant j'ai vu dans une case une filature de coton toute primitive et une forge indigène, semblable à celles décrites par Livingstone et observées par lui dans l'intérieur de l'Afrique.

Malgré l'heure matinale, une grande animation règne parmi toute cette population noire. Les négresses vont aux puits, tous situés sur le bord de la mer, et en

reviennent, portant sur leur tête d'énormes calebasses pleines d'eau. Quelques-unes sont vêtues d'une chemise d'indienne de couleur voyante et ont la tête entourée d'un mouchoir de soie verte, jaune ou rouge ; ce sont les élégantes. Elles ont des colliers d'or au cou et des bracelets aux bras et aux jambes. La plupart, et ce sont ordinairement les plus jeunes, sont simplement drapées dans une pièce d'étoffe à ramages ; beaucoup ont le torse entièrement nu et ne portent pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe roulé autour des reins et retombant en forme de pagne. Mais toutes paraissent bien faites, et il n'est pas rare d'en trouver de jolies. Leur chevelure est très soignée et roulée en une infinité de cordelettes. Cette mode, qui existe aussi en Abyssinie, est d'un effet réellement gracieux. En général, leurs vêtements sont très propres, ainsi que leur corps, et elles sont bien mieux que leurs cousines des Etats-Unis. A part quelques femmes riches, orgueilleusement empaquetées dans plusieurs pièces d'étoffes multicolores, tout ce monde noir vous regarde avec curiosité, vous sourit et vous interpelle par ces mots mille fois répétés : « Dis-donc » — « camarade » — « mossié » — « donne-moi un sou » — « deux sous. »

Tout en cheminant au hasard, je me trouvai sur la place du marché fort primitivement installé sur le sable, à l'abri de gigantesques baobabs. Le prix des denrées est relativement élevé ; un mauvais pied de salade vaut deux ou trois sous, un œuf, deux sous, un maigre canard, trois francs. Les boucheries, abritées sous de pauvres échoppes en bambou, ont un aspect absolument repoussant.

Je quittai bien vite ce lieu peu attrayant pour me

diriger du côté du jardin botanique, nouvellement créé par l'administration coloniale au fond d'un petit vallon qui aboutit à la plage. Ce jardin est bien entretenu et fort curieux pour un nouveau débarqué dans la zone tropicale. Ce qui me frappe tout d'abord, ce sont de magnifiques *flamboyants*, sorte d'acacias, alors couverts de fleurs écarlates ; puis des cocotiers chargés de fruits, des papayers, des palmiers d'espèces variées, un baobab dont l'énorme tronc, semblable à un gigantesque pain de sucre, a été creusé à sa base, en forme de hutte ; plusieurs personnes peuvent tenir à l'aise dans cette singulière excavation. Plus loin ce sont des bosquets de bambous, des agaves, des yuccas en fleurs, et toute une faune tropicale qui m'est inconnue. Au point culminant s'élève un kiosque avec vue sur la mer. D'insupportables négrillons nous accompagnent partout, et, malgré notre défense, se plaisent à fourrager les fleurs à notre intention. De gros lézards à tête jaune s'enfuient çà et là, ainsi que d'énormes crabes de terre de couleur violette.

Près du jardin botanique se trouve l'église catholique, petite, mais suffisante pour le nombre des fidèles ; car, à peu d'exceptions près, toute la population noire de Dakar est musulmane. Dans une des salles de la gendarmerie on a installé un petit musée encore peu intéressant, mais qui pourra le devenir par la suite. On y remarque une tortue colossale, à l'aspect féroce, et qui doit appartenir à une espèce peu connue.

Avant de quitter Dakar, le touriste consciencieux doit aller rendre visite au *roi* du pays. Ce chef nègre occupe une case semblable à celle de ses sujets. Il paraît que l'Etat lui fait une pension de quarante francs par mois.

Nous le trouvons accroupi sur une natte recouvrant un espèce de lit. Ses *ministres* sont autour de lui ; l'un d'entre eux est assis sur un grand coffre solidement rivé et fermé par un gros cadenas ; ce doit être le ministre des finances, ou le chef du cabinet ; il parle un peu le Français, et nous demande si la France a toujours « bon gouvernement ». Nous échangeons quelques poignées de main ; puis nous offrons une pièce de deux francs à Sa Majesté, et nous nous disposons à nous retirer. C'est alors que le susdit premier ministre nous fait remarquer que nous ne lui avons rien donné ; une pièce de cinquante centimes met fin à ses légitimes réclamations. Nous allons voir ensuite les femmes, filles et fils du roi et nous distribuons à ces dames et à leur petit monde tout ce que nous possédons de monnaie de cuivre.

A neuf heures la chaleur commence à devenir accablante, nous n'avons plus qu'un désir, celui de regagner le bord au plus vite. Sur la jetée, des négrillons pêchent à la ligne de charmants poissons plats aux nuances les plus éclatantes. Pour un sou qu'on leur jette à la mer, une douzaine de bambins plongent à l'envi, se livrent sous l'eau des combats fantastiques, et jamais la pièce n'est perdue. Leur porte-monnaie, c'est leur bouche. C'est aussi la bourse d'un grand diable de nègre qui veut absolument nous changer quelques pièces d'argent pour de l'or. A Dakar, l'or est très recherché ; on en fait des bracelets, des pendants d'oreille, des *gris-gris* (amulettes) dont toutes les femmes ici sont surchargées. Pas un petit nègre qui n'ait ses gris-gris autour du cou. Les hommes aussi ont tous des colliers.

A dix heures nous rejoignons l'*Equateur* qui achève son chargement de charbon. Une quinzaine de pirogues

entourent le bateau. Chacune d'elles est montée par trois ou quatre jeunes noirs, absolument nus ou à bien peu de chose près, criant, gesticulant et cherchant à attirer l'attention des passagers. Tous sont admirablement bien conformés et se jouent merveilleusement dans l'eau, qui paraît être leur élément naturel. Ils sont là, depuis le point du jour, à l'affût de la menue monnaie qu'on leur lance du navire. Tous à la fois se précipitent à la mer, et ne reparaissent à la surface que lorsque l'un des lutteurs s'est saisi de la pièce. On leur fait faire des régates, des courses à la pagaie ; rien ne saurait dépeindre l'agilité qu'ils déploient dans ces joutes aquatiques. Quelques-uns se font un jeu de passer sous l'*Equateur*, dont le tirant d'eau est de sept mètres, et vont ressortir encore plus loin, de l'autre côté d'un large bateau de charbon amarré à notre navire. Cependant la baie est infestée de requins ; on dit qu'un blanc, qui tomberait à la mer, courrait grand risque d'être dévoré. Quoiqu'il en soit, les nègres sont rarement attaqués ; du reste, ils se croient protégés par les gris-gris qu'ils portent au cou. Je suppose plutôt que les requins sont effrayés de leurs cris continuels, et que, trouvant une proie facile dans les innombrables poissons qui fourmillent sur ces côtes, ils n'ont pas grand appétit. Un fait cependant avéré, c'est que le terrible monstre s'attaquera toujours de préférence au blanc plutôt qu'au nègre.

Les pirogues en usage à Dakar, longues et étroites, sont grossièrement taillées dans un seul tronc d'arbre. Elles sont en bois du Chalcedra et viennent de Sierra Leone. Les nègres les amènent en suivant la côte et accomplissent ainsi dans ce frêle esquif un voyage d'environ deux cents lieues.

Au moment où nous levions l'ancre, nous fûmes témoins d'un phénomène assez fréquent dans les parages de Gorée. Je veux parler d'un ras de marée. La mer était calme au large; nulle brise ne troublait sa surface à l'endroit où nous nous trouvions; cependant, à deux kilomètres plus loin, aux abords de l'îlot de Gorée, elle soulevait des vagues monstrueuses qui déferlaient sans relâche sur le rivage. Dans ces circonstances, tout embarquement eût été impossible; je m'applaudis alors d'avoir suivi les conseils de notre excellent commandant, M. le capitaine Rousseau, qui, dans la prévision de ce qui devait arriver, m'avait toujours dissuadé d'aller visiter Gorée. Si j'avais passé outre, j'aurais eu le désagrément de voir partir l'*Équateur* sans moi, et d'attendre pendant quinze jours le paquebot suivant.

Nous sommes au 15 juillet; nous avons déjà franchi 4,277 kilomètres sur les 9,361 qui séparent Bordeaux de Rio de Janeiro. Mais nous ne nous arrêterons plus en route, et dix jours suffiront maintenant pour achever notre voyage. J'ai le regret de faire ce trajet directement; je ne visiterai ni Pernambouc, ni Bahia; pour cela il aurait fallu prendre le paquebot du 20.

Je glisserai rapidement sur cette seconde partie de la traversée. De Lisbonne à Dakar, la mer avait toujours été d'un calme plat, de sorte que le mouvement du navire était insensible, et que personne n'avait ressenti le moindre malaise. Maintenant le roulis reprendra ses droits, mais d'une façon bien bénigne. C'est à peine si deux ou trois fois les fenêtres des cabines seront fermées et les *violons* tendus. On appelle ainsi vulgairement les tringles et cordes qui servent à assujettir les bouteilles et plats sur les tables pendant les repas.

Le 18 juillet, par 6° de latitude nord, le thermomètre, qui depuis notre départ du Sénégal, se maintenait à 30°, s'abaisse à 26°. Cette portion de la zone équatoriale, redoutée par les marins, s'appelle le *pot au noir*, à cause de la fréquence des orages, des nuages sombres qui traversent l'horizon et des pluies torrentielles qui en sont la conséquence.

Le 19, nous apercevons beaucoup de poissons volants, et quelques galères, nom vulgaire de la *Vélelle*; ce curieux mollusque phosphorescent et revêtu des couleurs les plus variées, ne se rencontre que dans les hautes mers des pays chauds; il nage et rame à l'aide de ses tentacules tandis que sa crête dorsale, surmontée d'une lame cartilagineuse, lui sert de voile. Le même jour, à une heure de l'après-midi, nous franchissons l'équateur, toujours avec 26° de chaleur; température fort agréable, surtout avec la brise de mer. Le baptême de la ligne, tel qu'il se pratiquait autrefois, est depuis longtemps tombé en désuétude à bord des Messageries. Il fut remplacé avantageusement par quelques bouteilles de champagne offertes à nos compagnons de route.

Le 21, nous sommes à la hauteur de Pernambouc, à cinquante ou soixante lieues de terre. Quelques navires sont en vue. Le temps est admirable; les voiles, gonflées par un vent favorable, se joignent à la vapeur pour accélérer notre marche. La nuit est splendide; la planète Vénus et la fameuse Croix du Sud (constellation visible seulement dans l'hémisphère austral), brillent d'un éclat inaccoutumé.

Les jours suivants nous faisons route à raison de trois cents milles par jour, soit cinq cent cinquante-six kilomètres. Le thermomètre oscille entre 23° et 25°. Enfin, le 25 juillet dans la nuit, on signale le feu du cap Frio.

A six heures et demie le jour se lève, mais le temps est couvert et la côte ne se distingue pas nettement ; cependant, à mesure que nous approchons, le ciel s'éclaircit ; bientôt nous apercevons de hautes montagnes, dont la crête, vue d'un certain point et avec une certaine dose de bonne volonté, imite à peu près la silhouette de Louis XVI. Nous dépassons plusieurs petites îles ; le fameux *Pain de sucre* se dresse à notre gauche, semblable à une sentinelle avancée veillant à l'entrée de la rade ; on s'engage dans un étroit passage gardé par les forts Santa-Cruz et San-Joao. Devant nous s'ouvre l'incomparable baie de Rio, dominée par un cirque de hauts sommets dentelés, aux formes bizarres. Le soleil brille alors de tout son éclat ; pas un détail de ce merveilleux panorama n'échappe à notre vue. A dix heures nous jetons l'ancre en face de la ville, à proximité de l'île das Enchadas, où les steamers, avant de poursuivre leur voyage, ont l'habitude de renouveler leur provision de charbon.

—

II

RIO DE JANEIRO ET SES ENVIRONS

Rio de Janeiro, capitale du Brésil, est située, par 22° 54' de latitude sud et 45° 36' de longitude ouest, à soixante kilomètres environ au nord du tropique du Capricorne, et par conséquent, comprise dans la zone torride. C'est la ville la plus importante, non seulement de l'Amérique du sud, mais encore de tout l'hémisphère austral. Sa population, qui s'élevait à peine il y a cin-

quante ans, à 100,000 habitants, dépasse aujourd'hui 400,000, dont plus de la moitié se compose de nègres et de mulâtres.

La ville se divise en trois parties distinctes; au centre la cité des affaires, avec ses longues rues étroites et mal pavées, se coupant toutes à angle droit, et bordées de riches magasins. C'est là que résident la plupart des étrangers; la rue *d'Ouvidor* est la plus belle et la plus animée; au luxe des étalages, à la magnificence de l'éclairage, on reconnaît les boutiques de nos compatriotes. Il y a presque autant d'enseignes en Français qu'en Portugais. Autour de la vieille ville se groupent les quartiers neufs, aux rues larges et bien pavées, mais peu fréquentées, avec de grandes places nues et désertes, entourées de constructions monumentales. Plus loin s'étendent, dans une foule de directions, d'interminables faubourgs, qui longent la baie ou bien s'enfoncent dans la campagne, offrant sur tout leur parcours, une ravissante succession de charmantes villas avec de jolis jardins bien entretenus.

La rade de Rio est l'un des plus beaux ports naturels du monde entier; l'entrée en est tellement sûre que les pilotes y sont inutiles. La ville, gracieusement assise sur le revers occidental de la baie, se détache merveilleusement, avec ses innombrables toits rouges et ses hauts clochers, sur les sombres massifs de verdure éternelle, auquels elle est adossée. Plus loin la rade s'élargit, forme un vaste bassin, parsemé de nombreuses îles, et s'enfonce jusqu'à quarante kilomètres dans l'intérieur des terres.

Malheureusement une ombre existe à ce riant tableau. Le climat y est assez malsain, surtout pour les étrangers

nouvellement débarqués. Pendant l'été, qui est aussi la saison des pluies, et qui dure de novembre à avril, la fièvre jaune exerce de cruels ravages. Au moment de ma visite, nous étions en plein hiver, ou saison sèche; c'est l'époque la plus favorable pour parcourir le Brésil et c'est aussi la plus saine de l'année. Le terrible fléau disparaît alors presque complétement pour ne reparaître qu'avec les chaleurs de l'été.

La température moyenne à Rio et aux environs est de 25° centigrades. Pendant mon séjour, le thermomètre marquait ordinairement 23° à six heures du matin, 29° à midi et 26° à dix heures du soir. Les habitants se plaignaient généralement de la chaleur, qu'ils trouvaient extraordinaire pour la saison, et aussi d'une sécheresse par trop prolongée. J'ai subi en Égypte, et même à Paris, des températures bien plus élevées; mais il est reconnu que la chaleur sèche de nos climats est plus facile à supporter que la chaleur humide des pays tropicaux. Sous l'influence énervante de cette dernière, le moindre mouvement est une fatigue; au plus petit effort le corps se couvre de sueur. Telle course qui en France serait une simple promenade, devient ici une expédition pénible.

La vie est généralement chère à Rio; cependant on y trouve un certain nombre d'hôtels et de restaurants français à des prix assez modérés. L'unité monétaire est le *reis,* qui vaut un quart de centime. La pièce de deux mille reis correspond à notre pièce de cinq francs. On a frappé récemment de jolies pièces de cent et deux cents reis en nickel. Le papier-monnaie circule au pair.

Grâce à l'initiative éclairée de S. M. l'Empereur don Pedro, de grands travaux ont été entrepris à Rio et dans

les environs. C'est ainsi que la ville, dont la plupart des voyageurs signalaient autrefois la malpropreté, vient d'être dotée d'un vaste système d'égouts perfectionnés, transformant en engrais les immondices qui souillaient auparavant le pavé des rues. Plusieurs lignes de chemins de fer ont été entreprises et achevées malgré d'énormes difficultés de terrain. D'autres sont en voie d'exécution, et partout les travaux publics sont poussés avec activité. De rapides et commodes tramways attelés de mules sillonnent à chaque instant les principales rues de la ville et relient les faubourgs les plus éloignés au centre de la cité. C'est là un véritable progrès; cependant ils rendent la circulation assez dangereuse dans certaines voies étroites des quartiers commerçants, là où le trottoir est au niveau du sol. A peine reste-t-il au piéton un espace suffisant pour se ranger le long des maisons et éviter le choc du lourd véhicule, généralement lancé à toute vitesse.

Le jour même de mon arrivée, chassé de la vieille ville par l'atmosphère étouffante qui y règne dans l'après-midi, je pris le tramway qui conduit au Jardin botanique, en passant par le long faubourg de Botafogo. A peine sommes nous hors de la ville, qu'une brise délicieuse soufflant de la mer vient nous rafraîchir et rendre la chaleur supportable. Nous passons en revue de délicieuses maisons de plaisance n'ayant ordinairement qu'un rez-de-chaussée entouré d'une large vérandah. La plupart sont peintes de couleurs éclatantes; d'autres, et ce sont les plus jolies, ont la façade entièrement revêtue de carreaux de faïence blancs et bleus disposés avec art et formant de gracieuses arabesques. Dans leurs frais jardins, clos d'une simple grille, se développe libre-

ment l'exubérante végétation des tropiques. A notre droite surgit, au milieu d'un océan de verdure, le pic aigu du Corcovado, absolument inaccessible de ce côté. Nous suivons les rivages capricieusement découpés de la baie, sans jamais perdre de vue à gauche, la tête chauve du *Pain de sucre;* au loin, sur les bords de la mer, s'élèvent les blanches constructions de l'école militaire et de l'hôpital des fous.

Au bout d'une heure je mets pied à terre à l'entrée du jardin botanique. Là un spectacle féérique s'offre à mes regards. Devant moi se dresse une splendide avenue de palmiers aux troncs blancs et polis surmontés d'une tige vert clair, lisse et brillante comme si on l'avait vernie, donnant naissance à un élégant panache se rejoignant d'un arbre à l'autre et formant à cent pieds dans les airs, une voûte naturelle d'un effet grandiose et surprenant. Ces arbres gigantesques n'ont pourtant pas plus de quarante ans. Lorsqu'ils sont tout jeunes, leur tronc est renflé à la base en forme de bouteille; on en a fait de nombreuses plantations le long des routes, dans les faubourgs et les environs de Rio. D'une régularité parfaite et semblables à de hautes colonnes de granit, ils se prêtent merveilleusement à la décoration des parcs et des jardins. Ce magnifique palmier est l'*Oreodoxa oleracea* ou *regia*, connu dans le pays sous le nom vulgaire de *palmera real*.

Le jardin botanique de Rio ne compte pas encore un demi-siècle d'existence, cependant quelques arbres se font déjà remarquer par leurs dimensions colossales. Les orchidées, les *Rhipsalis* et autres parasites ont envahi leurs branches noueuses. Sous l'influence de la culture, les végétaux se développent ici avec une rapidité

incroyable. Signalons aussi des massifs impénétrables de bambous, dont les longues tiges, s'entrechoquant sous le souffle de la brise, ne cessent de faire entendre un bruissement monotone. On a tenté d'acclimater les *Eucalyptus* d'Australie, mais la température chaude et humide de Rio ne leur convient pas : ils paraissent souffreteux et mal portants. Il n'en est pas de même des orangers, qui sont, en cette saison, surchargés de fruits délicieux. L'orange de Rio est justement renommée. Dans aucun autre pays, elle n'acquiert une saveur aussi exquise. Tout une section du jardin est consacrée à une plantation de bananiers ; là croissent en liberté les *Dracena* aux feuilles rouges, les fougères et les ricins arborescents, les papayers, les cecropias, etc., etc. On a ménagé, au milieu de cette débauche végétale, quelques sentiers où le promeneur, non encore blasé sur les merveilles de la flore tropicale, marche de surprise en surprise et s'arrête à chaque pas, étonné et ravi. De légers papillons aux couleurs éclatantes et variées voltigent de tous côtés et disparaissent dans les profondeurs des fourrés impénétrables.

De retour à Rio, je terminai la journée par une visite au jardin public (*passeio publico*), qui se trouve en face du consulat de France. C'est à un Français, M. Glaziaux, que l'on doit sa création. Les massifs sont disposés avec un goût parfait. J'y remarque, entre autres merveilles végétales, le *Caryota urens*, roi des palmiers de l'Inde et le *Ranevala madacasgariensis,* semblable à un gigantesque éventail. Ce beau jardin, orné de jolies pièces d'eau, aboutit à une haute et large terrasse en marbre blanc. On y jouit d'une vue magnifique ; j'y ai passé une heure dans un calme délicieux, respirant l'air frais de la mer et écoutant le bruit sourd et régulier des vagues qui venaient

se briser à mes pieds. Cependant, malgré la beauté du site, malgré la musique que l'on y fait chaque soir, ce jardin est peu fréquenté. En revanche, la foule se presse aux abords des théâtres, qui sont plus rapprochés du centre de la ville.

On se lève de bonne heure à Rio, les tramways que l'on appelle ici *bonds*, circulent bien avant le jour. A neuf heures on déjeûne et l'on dîne à cinq; les habitants ne paraissent pas faire la sieste; les magasins restent ouverts tout le jour et ne se ferment que fort tard. Dans les rues centrales, la circulation est encore active jusqu'à minuit.

Je m'attendais à trouver parmi les noirs, toute une population de mendiants et de gens couverts de haillons. Il n'en est rien; tout ce monde-là, en général, est décemment et assez proprement vêtu, et jamais personne ne demande l'aumône. C'est au marché qu'il faut aller pour voir les types les plus curieux et les productions du pays. Les négresses sont pittoresquement vêtues de cotonnades imprimées et se coiffent d'un madras de couleur voyante. Elles y vendent des fleurs, des légumes, des fruits dont je voyais la plupart pour la première fois, des oiseaux au brillant plumage, toutes sortes de poissons très différents des nôtres et jouissant, auprès des gourmets, d'une réputation méritée. Notons en passant que l'installation de ce marché dans un espace étroit, boueux et malpropre, laisse beaucoup à désirer.

La cuisine brésilienne est très épicée; les *feijade* au piment vert, les *picadini o bahiana*, petits morceaux de viande mêlés à des haricots noirs assaisonnés avec force poivre et saupoudrés largement de farine de manioc, seraient peu appréciés chez nous. Un matin je me rendis

au marché dont je viens de parler, avec un de mes compagnons de voyage de l'*Équateur*, afin de nous procurer quelques spécimens de chacun des fruits du pays ; nous rapportâmes triomphalement à l'hôtel une large corbeille chargée de nos acquisitions. Mais, après une savante dégustation, il fut reconnu que tout cela ne valait pas grand chose, sauf les bananes et les oranges, qui sont excellentes. Il paraît que la saveur particulière aux fruits des tropiques produit toujours cet effet à la première épreuve. Ce n'est qu'à la longue que l'Européen finit par s'y habituer et il arrive même souvent à la préférer à celle des productions les plus exquises de nos climats tempérés.

Les dames Brésiliennes sortent rarement à pied ; dans les rues les hommes sont en grande majorité ; le beau sexe n'y est guère représenté que par les négresses et quelques étrangères. Toutefois, dans l'après-midi et fort avant dans la soirée, les dames restent accoudées à leur fenêtre, sans autre occupation apparente que de regarder les passants.

Une des promenades les plus fréquentées des environs de Rio, est celle de la Tijuca ; je m'y rendis un jour avec le compagnon de voyage dont j'ai parlé plus haut. Nous prîmes un tramway qui, après un trajet d'une heure hors la ville, nous laissa au pied d'une montagne assez escarpée couverte d'une épaisse forêt. De là un omnibus attelé de quatre vigoureuses mules nous entraîna rapidement par une belle route en zig-zag bordée sur tout son parcours de bois impénétrables. Palmiers, bambous, fougères arborescentes et mille espèces d'arbres et de plantes dont je ne connais pas le nom, forment un fouillis inextricable, d'une beauté qui défie toute description.

D'innombrables parasites des espèces les plus variées, de monstrueuses orchidées, des broméliacées, des philodendron, etc., s'attachent aux branches des géants de la forêt, ou tapissent les parois des rochers. Souvent les arbres disparaissent sous un réseau de lianes qui les recouvre en entier; partout flotte aux branches la *Tillandsia* ou barbe de vieux. Çà et là surgissent des fleurs d'un éclat incomparable, des glycines, des rhododendrons hauts comme des arbres, et des bananiers chargés de fruits. Je ne puis me lasser de contempler ce féérique spectacle. Après une heure de montée, on arrive au sommet du col d'où l'on découvre une vue splendide sur la baie, la ville et les forêts voisines. Nous dépassons un charmant village, formé d'élégantes maisons de campagne, et après une courte station à l'hôtel Jourdain, tenu par un Français, nous nous décidons à revenir à pied pour mieux jouir des beautés du paysage. Nous n'avions vu qu'une faible partie de la Tijuca, où nous aurions pu consacrer plusieurs jours à des excursions pleines d'intérêt. Malheureusement notre temps était limité et nous quittâmes avec regret ces lieux enchanteurs. La nuit nous surprit en chemin; mais la route que nous suivions à travers la forêt vierge était éclairée au gaz et nous arrivâmes sans encombre à Rio.

Le jour suivant nous partîmes pour Pétropolis, colonie allemande fondée sur les pentes de la sierra des Orgues, à huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer, et résidence d'été de l'Empereur. A midi nous montons à bord d'un léger steamer qui nous dépose une heure après à l'extrémité septentrionale de la baie. Durant ce trajet nous avons passé devant de nombreux îlots et longé les côtes rocheuses de la grande île du *Gouverneur*. De là

une courte ligne de chemin de fer nous fait traverser en une demi-heure une plaine marécageuse couverte de roseaux serrés et de fourrés impénétrables. Puis nous quittons le chemin de fer pour la voiture, et, comme à la Tijuca, nous suivons une belle route parfaitement macadamisée, gravissant en zig-zag les pentes boisées de la montagne. Des parois verticales se dressent à droite et à gauche du chemin, mais elles sont rarement dénudées. Sous l'influence de ce climat humide et chaud elles se couvrent de mousses et de plantes grimpantes; la moindre crevasse sert d'abri à de larges touffes de fougères. Les talus de la route disparaissent sous un fouillis d'herbes sans nombre parmi lesquelles domine la sensitive vulgaire. A chaque détour du chemin, on jouit d'une vue splendide sur la baie de Rio, et les sombres forêts qui s'étendent sur les premiers contreforts de la Sierra. A la chute du jour nous arrivons à Pétropolis. La ville se trouve un peu au-dessous du point culminant de la route. C'est à peine si nous avons le temps de jeter un rapide coup d'œil sur les beaux jardins de la résidence impériale. Les arbres fruitiers de l'Europe y prospèrent côte à côte avec ceux des tropiques. Nous sommes en hiver, beaucoup d'arbres ont perdu leur feuillage; des pêchers et des pommiers, couverts de fleurs roses et blanches se mêlent aux bananiers et aux palmiers. De beaux massifs formés d'espèces variées de superbes agaves, alternent avec les géraniums et toute la flore des climats tempérés, tandis que la *Bignonia venusta* étale à profusion ses fleurs violettes le long des clôtures et des berceaux et que l'*Euphorbia splendens* de l'Inde attire l'attention sur ses curieuses feuilles écarlates.

Le lendemain, à cinq heures du matin, nous quittions

l'hôtel Beresford, où nous avions trouvé un gîte très convenable. Le thermomètre ne marquait alors que 13°. La veille, à notre départ de Rio, nous avions négligé de nous munir de pardessus, cette précaution nous paraissant inutile par une température voisine de 30°; aussi, avec nos légers vêtements mouillés par l'abondante rosée de la nuit, nous grelottions sur l'impériale de l'omnibus qui nous entraînait rapidement sur la route de Juiz da Fora. Mais ce contre-temps dura peu. Au lever du soleil les brouillards disparurent, et, à mesure que nous descendions, la température s'élevait progressivement. La route que nous suivions est suffisamment large et aussi bien entretenue que nos meilleures routes de France; de plus, elle traverse une contrée très difficile et des plus pittoresques. Elle a coûté des sommes considérables, près de 160,000 francs par kilomètre. Aussi les Brésiliens la proclament-ils la plus belle route du monde. Pendant cinquante kilomètres on longe, par une descente continue, le cours capricieux de la Piabanha. A chaque instant s'ouvre un nouveau point de vue sur l'étroite vallée semée de jolies maisonnettes et constamment encadrée de splendides forêts.

Vers la moitié de la descente paraissent les premières plantations de café. L'arbuste est alors en pleine floraison; un peu plus bas nous le voyons chargé de baies d'un jaune verdâtre, qui prennent ensuite une belle couleur rouge et acquièrent enfin par la maturité, une teinte brun-foncé. Le caféier est habituellement planté en lignes régulières sur le flanc des collines. Cet arbuste, au feuillage luisant et touffu, est taillé chaque année après la cueillette, et on ne le laisse guère s'élever à plus de trois ou quatre mètres. A dix heures nous arrivons à la

station d'Entrerios, sur les bords du fleuve Parahyba. Nous avions franchi en cinq heures, et au moyen de six relais, une distance de soixante-quinze kilomètres. Le train venant de Juiz da Fora entrait en gare; nous n'eûmes que le temps de prendre nos billets et de monter en wagon. Jusqu'à trois heures de l'après-midi nous remontons à petite vitesse la large et monotone vallée du Parahyba, puis nous laissons à droite la ligne qui réunit Saint-Paul à Rio, et la voie s'engage résolûment dans les montagnes, dont elle atteint péniblement le sommet au moyen de quatorze tunnels et de nombreux circuits. La vue que l'on découvre alors sur tout un chaos de montagnes entrecoupées de profondes vallées et sur les eaux bleues de la baie dans le lointain, est réellement magnifique. On traverse presque constamment la forêt vierge avec ses arbres gigantesques surchargés de lianes, d'orchidées et de parasites de toutes sortes. Çà et là quelque clairière est ouverte à travers les bois; les arbres sont abattus, brûlés sur place et remplacés par des plantations de café. C'est là que j'ai vu les esclaves au travail, rangés en longue file et piochant la terre en ordre de bataille sous l'œil des surveillants. Depuis 1871, les enfants des esclaves naissent libres, et l'esclavage est aboli en principe. Mais il est maintenu temporairement pour les anciens esclaves. La loi a déterminé seulement le mode suivant lequel ils pourront s'élever graduellement à la liberté. A six heures et demie nous rentrons à Rio par la gare monumentale du chemin de fer de Pedro II.

La plus intéressante excursion que l'on puisse faire aux environs de Rio, est l'ascension du Corcovado. Cette montagne, dont le nom signifie le Bossu, s'élève tout près

de la ville, à la hauteur de 695 mètres, et présente au sud et à l'est une masse énorme de granit taillé à pic et absolument inaccessible. Le versant nord-ouest est recouvert de la plus riche végétation ; c'est de ce côté seulement que l'ascension est possible. Au sortir de la ville on franchit en quelques minutes une colline escarpée au moyen d'un tramway à plan incliné, dont la voiture est hissée par une machine fixe. On arrive ainsi au faubourg de Santa-Thérésa, où se trouve un second tramway circulant sur les hauteurs jusqu'aux environs d'un bel aqueduc construit en 1740. De là on gagne, en une heure, le réservoir des eaux, par une route excellente, bordée d'un côté par les constructions de l'aqueduc et protégée de l'autre par un parapet qui permet de contempler sans danger les pentes boisées qui descendent au fond de la vallée. On a disposé un jardin d'une fraîcheur délicieuse autour du bassin où sont recueillies les eaux limpides qui jaillissent de la montagne. C'est un charmant endroit pour y faire une courte halte avant d'entreprendre la partie sérieuse de l'ascension. On quitte ensuite la grande route pour prendre un petit chemin ombreux qui circule constamment sous un dôme splendide de verdure, et mène par une pente douce, en moins de deux heures, à la station appelée « las Paineiras. » Pendant cette facile ascension on ne se lasse pas de contempler cette luxuriante végétation qui se développe ici dans toute sa puissance. La dernière partie de l'ascension offre seule quelques difficultés ; la route a cessé, et il s'agit de gravir le cône terminal au moyen d'un sentier fort raide, aboutissant au sommet sur des rochers nus et brûlés par le soleil. Ce mauvais pas est généralement franchi en moins d'une demi-heure.

Le merveilleux panorama dont vous jouissez alors vous dédommage amplement des fatigues que vous avez éprouvées. A vos pieds se déroulent, comme sur un plan géographique en relief, toute la ville de Rio, la vaste baie aux rivages capricieusement découpés, aux ondes bleues et transparentes, avec le verdoyant archipel de ses îles intérieures, et tout un cirque de montagnes aux crêtes dentelées. On ne perd aucun détail de cet admirable paysage; immédiatement au-dessous de vous s'étend le jardin botanique; vous dominez d'une hauteur de plus de deux mille pieds la cîme de ses beaux palmiers. Le sommet du pic est entouré d'une muraille, et on y a disposé quelques siéges rustiques. Le touriste peut donc y jouir, commodément et en toute sécurité, de la vue incomparable qui s'offre à ses regards. Pour moi, je ne pus m'arracher à ce magnifique spectacle que bien après le coucher du soleil.

Un autre jour je visitai le parc impérial de San-Cristovâo, traversé par le chemin de fer. On y remarque de belles allées plantées de bambous et de palmiers, et un grand jardin servant à la fois de pépinière et de jardin des plantes.

Pendant mon séjour à Rio je me rendis plusieurs fois à Praya Grande ou Nietheroy, jolie petite ville agréablement située dans une crique de la baie, en face la métropole, chef-lieu de la province de Rio de Janeiro. Ses rues sont larges et régulières; comme à Rio, plusieurs lignes de tramways desservent de longs faubourgs peuplés de jolies maisons de plaisance à demi cachées sous une luxuriante végétation, côtoient les rivages sinueux de la mer ou de quelque lac encadré de verdure, et pénètrent fort avant dans une campagne riche et bien cultivée. La beauté de

la végétation est encore rehaussée par la teinte rouge-vif particulière au sol des environs de Rio. On se rend à Praya-Grande au moyen de *ferries* ou gros bacs à vapeur, qui partent plusieurs fois par heure et traversent la baie en moins de trente minutes; durant ce court trajet on rencontre souvent de nombreuses troupes de marsouins qui se jouent dans les eaux limpides. Je recommanderai au voyageur nouvellement débarqué cette promenade facile et agréable, pendant laquelle on jouit constamment d'une vue magnifique sur l'ensemble de Rio et des environs. Elle lui sera aussi de la plus grande utilité pour prendre une idée générale de la configuration du pays. A ce propos je ne dois pas négliger de signaler combien il est difficile au Brésil de se procurer un renseignement authentique. Il n'existe aucune publication à bon marché donnant un plan de la ville et des environs, aucun indicateur, aucun tableau, aucune affiche, indiquant le tracé des chemins de fer, avec les heures de départ, et les divers moyens de communication de terre et de mer. Dans ces conditions, l'étranger éprouve, au commencement, une réelle difficulté à s'orienter; il est forcé de recourir fréquemment à l'obligeance des habitants et de demander des renseignements qui souvent se contredisent et le laissent aussi perplexe qu'auparavant. Un Français fixé depuis vingt ans à Rio me disait que, toutes les fois qu'il voulait prendre le chemin de fer, il était obligé d'envoyer la veille son domestique à la gare afin de savoir l'heure du départ du train, et encore cette précaution n'est-elle pas toujours suffisante. C'est ainsi que, désirant aller à Novo-Friborgo, et m'étant renseigné moi-même à l'office du départ (que, par parenthèse, j'avais eu toutes les peines du monde à découvrir), je me vis forcé d'y

renoncer. On m'avait bien donné l'heure du départ du jour; mais, le lendemain, tout était changé, et, lorsque je me présentai à l'embarcadère, le bateau était parti depuis longtemps. Une simple affiche éviterait bien des désagréments semblables.

—

III

DU BRÉSIL AU CHILI

J'avais d'abord l'intention, en quittant le Brésil, de me rendre directement à Buenos-Ayres, et, après un court séjour dans cette ville, de m'embarquer à Montevideo sur un des paquebots de la *Pacific steam navigation company*, qui, deux fois par mois, se rendent à Valparaiso par le détroit de Magellan. Malheureusement la *Malle royale anglaise* qui fait le service de Southampton à la Plata, avec escale à Rio, était en retard, et je me vis, à mon grand regret, forcé de renoncer à Buenos-Ayres.

Le 3 août, je prenais passage sur le *Potosi*, de la compagnie anglaise du Pacifique, venant de Liverpool et en destination du Callao.

Ce navire jauge 4,218 tonneaux; sa machine est de la force de six cents chevaux; c'est l'un des meilleurs bateaux de la ligne; cependant peu de passagers sont à bord et le sombre colosse paraît triste et désert. Bien que de proportions plus considérables que l'*Équateur*, il est loin d'offrir le même confortable; c'est qu'en effet le voyage de Liverpool au Callao est le plus long de tous les services à vapeur du monde entier, et que, dans la construction d'un navire destiné à affronter dans le même

voyage les tempêtes de l'Atlantique du nord et celles de l'Océan Austral, on a dû nécessairement sacrifier l'élégance à la solidité.

La distance qui sépare Rio de Montevideo est de 1,040 milles marins, soit 1,927 Kilomètres. Le 7 août, après quatre jours d'une navigation en haute mer, constamment contrariée par la houle et le vent debout, le changement de couleur de l'eau, qui du bleu foncé vient de passer au vert clair et ensuite au jaune sale, nous indique que nous venons d'atteindre les bouches de la Plata. Nous apercevons d'abord une île basse, et sur les récifs voisins, la carcasse d'un grand vapeur qui s'y est échoué il y a quelques années. Dans l'après-midi nous mouillons en face de Montevideo, mais fort loin dans la rivière, large en cet endroit de plus de cent-vingt kilomètres.

Au lendemain de notre départ de Rio, le thermomètre ne marquait déjà plus que 20° ; maintenant il ne dépasse pas 15°. Moyennant un *patagon* (5 fr. 50), la chaloupe à vapeur qui fait le service de la santé, reçoit à son bord les passagers qui veulent se rendre à terre. Nous sommes très nombreux ; la frêle barque, surchargée, danse sur les flots d'une manière inquiétante. Enfin, après quarante minutes d'une traversée qui me semble interminable, nous débarquons au quai de la douane, mouillés de la tête aux pieds, mais heureux d'en être quittes à si bon compte. La mer, à Montevideo, est généralement mauvaise; les gros navires sont retenus au large par suite du peu de profondeur de l'eau près du rivage. L'embarquement y est toujours difficile et quelquefois même dangereux, surtout lorsque le *Pampero* vient balayer la rivière de ses terribles coups de vent.

Montevideo est la capitale de la République de l'Uruguay, le plus petit État de l'Amérique du Sud quant au territoire, qui est à peine égal au quart de celui de la France, mais l'un des plus importants au point de vue des transactions commerciales. La ville, située sur la rive gauche de l'estuaire de la Plata, renferme environ 110,000 habitants, dont plus de la moitié se compose d'étrangers. Les Français, les Basques et les Italiens y sont en grand nombre.

Les blanches maisons de Montevideo s'étagent en amphithéâtre sur une colline qui s'avance dans la rivière et y forme au nord-ouest un port abrité, mais peu profond. Les rues sont larges, droites et coupées à angle droit; on y remarque de riches magasins et beaucoup de belles maisons particulières, d'hôtels et de banques. Du sommet de la ville on jouit d'une belle vue sur la mer et les campagnes voisines. Une ligne de tramways conduit à Passo-Molino, long faubourg bordé de maisons de campagne parmi lesquelles je remarque quelques résidences véritablement princières, entourées de magnifiques jardins plantés de lauriers-tins en fleurs, de camélias, d'agaves, d'eucalyptus, et d'une infinité d'arbustes aux feuilles persistantes. On n'y voit qu'un très petit nombre de palmiers. Ces villas sont en général fort élégantes; le style Italien domine, mais il y en a aussi de Chinoises et de tous les styles imaginables. Hors de la ville on s'aperçoit bien vite que nous sommes en plein hiver; les peupliers et les saules ont perdu leurs feuilles. Les arbres fruitiers des jardins ne sont pas encore en fleurs. La campagne, légèrement ondulée, s'étend au loin sous la forme de verdoyants pâturages parsemés de maigres bouquets d'arbres en tenue d'hiver. Les champs sont

bordés de haies infranchissables, formées de plants serrés d'agaves et de cactus, et les routes plantées d'eucalyptus au feuillage toujours vert. Çà et là s'élèvent de gros Ombus, *Pircunia dioïca*, arbres au tronc énorme, mais dont le bois est impropre à tout usage; ils ne perdent leurs feuilles que pendant quelques semaines; j'en ai remarqué plusieurs sur la jolie place de la Constitution, dont une élégante fontaine de marbre orne le centre.

De retour à Montevideo, je passai ma soirée au grand théâtre Solis, l'un des plus beaux de l'Amérique du Sud. La salle est décorée avec goût et parfaitement disposée pour la commodité et l'agrément des spectateurs. Je connais à Paris bien des théâtres qui ne feraient pas mal de prendre modèle sur celui de Montevideo. Le public ne s'en plaindrait point.

Le lendemain j'eus le temps de visiter le marché, où je retrouvai les fruits et productions de l'Europe, des pommes et des poires. J'y remarquai aussi des perdrix et des cailles plus grosses que les nôtres, et de beaux poissons de la Plata aux écailles toutes rouges.

L'armée de la République de l'Uruguay se recrute principalement parmi les nègres et les gens de couleur; si j'en juge par les quelques soldats que je rencontrai dans les rues, pieds nus et les vêtements délabrés, elle ne brille pas positivement par la tenue.

Les habitants de la campagne qui gardent les innombrables troupeaux du pays, portent le nom de *gauchos*. On en rencontre souvent en ville, bottés et éperonnés, vêtus de larges pantalons et du *poncho* national, sorte de manteau en forme de couverture, au tissu rayé de couleurs éclatantes et percé d'un trou pour y passer la tête.

La vie du gaucho se passe presque tout entière à cheval. Rien de plus commode pour le cavalier que ce vêtement, qui le garantit de la pluie et du froid, tout en lui laissant la liberté complète de ses mouvements.

A midi, j'attendais sur les quais le petit vapeur qui devait me ramener à bord. Les eaux jaunâtres et clapotantes de la rivière, ses vagues courtes et précipitées ne me présageaient rien de bon. Cette seconde traversée fut encore plus désagréable que la première, et ce fut avec un véritable plaisir que je quittai le plancher par trop mouvant de notre frêle bateau, pour celui du solide *Potosi*, que les fureurs de la Plata ne touchent que médiocrement.

Rien de particulier à noter les jours suivants, si ce n'est l'abaissement régulier de la température à mesure que nous nous enfonçons vers le sud. Notre route se maintient à une centaine de milles au large des côtes.

Le 10 août, par un ciel sans nuages et un soleil étincelant, nous avons à subir un violent coup de vent du sud-ouest. C'est le terrible *Pampero* ou vent des pampas de la Patagonie. Le thermomètre ne marque que 8°. La mer, très forte depuis le matin, grossit encore dans l'après-midi et devient magnifique à contempler. Malheureusement l'avant est presque constamment envahi par d'énormes vagues qui se répandent ensuite par tout le navire et rendent le pont inhabitable. A la chute du jour l'Océan redouble de fureur; le pont tout entier est balayé par les lames; l'arrière même du navire est quelquefois submergé. Le roulis est d'une violence extraordinaire. Cependant, malgré la tempête, le ciel est toujours aussi pur, les étoiles resplendissent d'un éclat inaccoutumé, et la planète Jupiter brille au zénith, semblable à une petite lune.

Le lendemain la mer est encore grosse, mais le vent s'est un peu calmé. Cependant, comme il souffle toujours du sud-ouest, il retarde sensiblement notre marche. L'eau envahissant le salon, on a dû recouvrir les fenêtres d'une enveloppe en toile cirée, de sorte qu'on est forcé de conserver les lampes constamment allumées. Il en résulte que tout l'intérieur du navire est plongé dans une demi obscurité qui est loin d'en rendre le séjour agréable.

Je profite de ces loisirs forcés pour me fortifier dans l'étude de la langue espagnole. Deux de mes compagnons de voyage, l'un Espagnol et l'autre Chilien, mettent la plus grande obligeance à me donner quelques leçons. Le hasard m'a fait rencontrer à bord un négociant que j'avais connu à Paris ; il venait de quitter Buenos-Ayres, où il avait résidé quelque temps. Je suis heureux de cette occasion qui me permet de me renseigner sur la République Argentine que, faute de temps, je n'ai pu visiter. J'apprends que de terribles inondations viennent de ravager le bassin de La Plata. On dit que huit millions de têtes de bétail ont péri dans cet effroyable désastre. La traversée du continent, de Buenos-Ayres à Valparaiso, entreprise relativement facile en été, mais toujours difficile dans la mauvaise saison, à cause de la quantité de neige amoncelée sur les sommets de la Cordillère, est devenue tout à fait impossible cet hiver. Les défilés de montagnes sont complétement obstrués; le courrier même ne passe plus depuis longtemps. J'avais eu un instant l'intention d'accomplir ce trajet; mais, en raison de ces circonstances exceptionnelles, je m'applaudis d'y avoir renoncé. Je n'en ai pas moins le plus vif regret de n'avoir pu visiter l'opulente cité de Buenos-Ayres, la seconde, par ordre d'importance, de l'Amérique du Sud. Je m'efforce de

combler cette fâcheuse lacune de mon voyage, en lisant le remarquable ouvrage, récemment publié par M. Napp, sur la République Argentine. Parmi une foule de renseignements intéressants, je ne citerai que celui-ci : sur une population de 1,730,000 habitants, il existe 234 centenaires, dont 26 ont dépassé l'âge de cent-vingt ans. Je ne crois pas qu'aucune nation, dans le monde entier, puisse fournir relativement autant de cas de longévité. Ce fait, qui résulte de documents authentiques, est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la salubrité d'un pays, qui, par sa situation comme par son climat privilégié, semble appelé dans l'avenir à un développement considérable, surtout si le courant de l'émigration européenne continue à se diriger de son côté.

Mais il n'entre pas dans mes habitudes de parler d'une contrée que je n'ai pas été à même de visiter. Qu'on me pardonne donc cette légère digression. Je reprends la suite de mon récit.

Le 14 août, le *Potosi* est resté en panne toute la nuit; le voisinage des côtes inspire à notre commandant une salutaire défiance. Peut-être aussi le terrible naufrage de l'*Eten*, bateau de la même Compagnie, qui s'est perdu, corps et biens, le 15 juillet dernier, près de Coquimbo, sur la côte du Chili, et où cent trente personnes ont trouvé la mort, entre-t-il pour quelque chose dans ce redoublement de prudence. Les détails qui nous parviennent sur ce sinistre sont navrants. Soixante-dix malheureux naufragés avaient trouvé un refuge précaire sur les récifs, le dimanche matin. On les voyait distinctement du rivage, très rapproché en cet endroit, mais l'état de la mer était tel qu'on ne put leur porter aucun secours; et, le mardi, à midi, le dernier survivant était englouti

par les flots ; quelques-uns, cependant, étaient parvenus à se sauver à la nage.

Au point du jour, nous continuons notre route. A huit heures, nous apercevons à droite la côte de Patagonie ; c'est le cap des Vierges, que nous doublons une heure après ; puis, vient le cap Dungeness, à l'entrée nord du détroit de Magellan, surmonté d'un signal en forme de pyramide. La côte basse de la Terre-de-Feu se dessine à notre gauche, nue, stérile et jaunâtre, semblable à celle de la Patagonie, avec quelques collines neigeuses dans l'intérieur. Après avoir dépassé un premier chenal, large de deux ou trois kilomètres, nous entrons dans la baie de la Possession, puis dans celle de Saint-Félix, qui lui fait suite. Les côtes de la Patagonie et de la Terre-de-Feu sont presque toujours en vue toutes les deux ; aucune trace de civilisation n'apparaît sur le rivage désert ; dans l'intérieur, de vastes plaines marécageuses, couvertes çà et là de maigres broussailles ; rien qui indique la présence de l'homme ; pas un canot, pas une voile à l'horizon.

Le thermomètre ne marque que 4° ; aussi les passagers restent-ils groupés autour des cheminées de la machine, recherchant leur bienfaisante chaleur avec autant d'empressement qu'ils en mettaient à l'éviter il y a dix jours à peine. Dans notre petit groupe, on échange, à chaque instant, le mot de la situation « *mucho frio* » « *very cold* » *très froid*.

A cinq heures, nous mouillons en face de Punta-Arenas, en anglais Sandy-Point, colonie pénitentiaire fondée, il y a quelques années par le Chili, sur un sol dont la propriété lui est encore contestée par la République Argentine. Malheureusement il fait nuit et nous ne distinguons que très imparfaitemeut les rares maisons de ce triste

village. Une frégate Chilienne y est en station; c'est le seul bâtiment qui soit dans le port. Les officiers, condamnés à ce séjour peu attrayant, s'empressent de venir chercher quelques distractions à bord du *Potosi*, et fraternisent avec leurs collègues Anglais. Les deux nations ont toujours eu assez de sympathie l'une pour l'autre; les Chiliens n'oublient pas les services que leur a rendus l'Angleterre en diverses occasions.

J'aurais bien voulu me rendre à terre, mais le vent est violent et l'obscurité complète. De plus, le *Potosi* doit continuer sa route dans quelques heures. De rares lumières brillent sur la côte, distante de près d'un kilomètre. Dans de telles conditions une descente à terre ne m'aurait offert d'autre attrait, que la satisfaction un peu puérile d'avoir, dans ma carrière de voyageur, foulé du pied le sol des deux villes les plus rapprochées de chacun des pôles. En effet, Punta-Arenas, située aux abords du 53e degré sud, est la bourgade la plus méridionale du globe, tandis que la ville norwégienne de Hammerfest, que j'avais visitée, il y a quelques années, en est la plus septentrionale. Cent vingt-quatre degrés en latitude me séparaient alors de cette dernière.

A minuit, nous levons l'ancre, nous dirigeant en droite ligne vers le sud, le long de la péninsule de Brunswich. Nous marchons avec une extrême lenteur; car les deux Républiques, qui se disputent la possession de ces régions désolées, n'ont encore élevé aucun phare sur leurs rivages.

Le lendemain, 15 août, j'assiste à un éblouissant lever de soleil, mais le beau temps est de courte durée; bientôt le ciel se couvre; un vent violent s'élève, chassant par intervalles des rafales de pluie et de neige fondue. Le

thermomètre tombe rapidement à zéro. La tempête fait rage avec une violence inouïe. Cependant les eaux resserrées entre les terres, sont relativement peu agitées, et les vagues courtes et précipitées, impuissantes contre la masse énorme du *Potosi*. Parfois les nuages se déchirent brusquement, donnant lieu à de subites éclaircies qui permettent d'entrevoir les pics aigus de l'île Clarence et les hautes montagnes de la péninsule de Brunswick, couvertes de sombres forêts vierges, du bord de la mer jusqu'à mi-côte.

Aujourd'hui, la nature a complétement changé d'aspect. Le contraste est frappant. Aux plaines uniformes de la Patagonie a succédé une région montagneuse. C'est le prolongement de l'immense Cordillère qui, après avoir parcouru tout un continent, vient s'engloutir dans le vaste océan. Les flots de la mer ont pénétré dans les vallées; les sommets seuls émergent et forment tout un méandre sinueux d'îles rocheuses aux contours profondément découpés, et de péninsules escarpées aux formes bizarres, aux parois abruptes. Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffira pour se rendre compte de cette disposition toute particulière de la pointe de l'Amérique du Sud et qui s'étend également à la grande île de la Terre-de-Feu, dont la partie orientale participe de la nature plane des pampas de la Patagonie, tandis que le centre et la région occidentale ne sont, en réalité, que l'extrémité immergée de la chaîne des Andes, projetant au loin vers le sud ses dernières ramifications.

Dans l'après-midi le vent redouble de violence, chasse le brouillard et disperse les nuées. Nous longeons de fort près la terre; on découvre une vue splendide sur les hautes montagnes de l'île Clarence au sud, de l'île

Charles et de la terre de Ponsouby, au nord. De grands arbres, au tronc blanchâtre, croissent jusque sur le bord de la mer; ils appartiennent à une espèce connue sous le nom de *Robble*, voisine du hêtre de nos pays, mais conservant en toute saison un feuillage toujours vert. A une altitude de quelques centaines de pieds, la forêt touffue se recouvre d'une couche épaisse de neige. Plus haut, elle disparaît et fait place à d'immenses plateaux d'une blancheur immaculée. Ces plateaux s'étendent au loin, et sont dominés aux confins de l'horizon, par la crête dentelée des hauts sommets, ou par quelque majestueux pic isolé, dont la tête se perd dans les nuages.

Le passage le plus étroit se trouve entre l'île Charles et le cap Galland; c'est là aussi que se rencontrent les points de vue les plus renommés; la nature devient de plus en plus sauvage; le *Potosi* semble enfermé de toutes parts dans un cirque de montagnes; on ne sait comment il a pu y pénétrer, on se demande comment il pourra en sortir. Parfois, sous le souffle irrésistible de l'ouragan, le navire est forcé de ralentir sa marche; ou bien c'est une rafale de neige, horizontalement chassée par la tempête qui empêche de rien distinguer à vingt pas. Alors le bateau s'arrête; les officiers donnent l'ordre de démonter les vergues, qui donnent trop de prise au vent. Le rude labeur des pauvres matelots par un temps pareil m'inspire une réelle pitié.

J'ai passé la plus grande partie de cette journée sur le pont, enveloppé dans ma couverture, abrité par la cheminée de la machine, bravant la pluie, la neige, la grêle et aussi les glaçons qui, se détachant des cordages, venaient se briser à mes pieds. Souvent j'ai été récompensé de ma constance par de magnifiques échappées sur cette

nature grandiose et tourmentée. Je ne regretterai pas le mauvais temps qui m'a permis de voir ces sauvages contrées, à travers la tempête qui en est comme le cadre naturel.

Le 16 août, l'ouragan s'est un peu calmé; nous sommes encore dans le détroit, entre l'archipel de la Reine-Adélaïde, au nord, et la terre de la Désolation, au sud. De grands albatros au plumage noir et blanc, au vol puissant, nous suivent depuis la veille. Ces oiseaux semblent se jouer de la fureur des éléments; malgré la violence du vent, ils ne cessent de décrire d'immenses circuits autour du navire. Nous rencontrons aussi de nombreuses troupes de gros poissons noirs, particuliers à ces parages, et voyageant en lignes régulières. Leurs évolutions originales, les arcs qu'ils décrivent en sautant par-dessus les vagues, leur ont fait donner le nom de *Torninas*.

Vers midi, la brume voile à demi l'horizon du côté du nord; mais, à notre gauche, la terre de la Désolation, que nous longeons d'assez près, se montre dans toute sa sauvage horreur. On dirait un affreux chaos de rochers gigantesques, entassés les uns au-dessus des autres. Un effroyable éboulement de la montagne a formé le cap Pilar, véritable pilier qui indique aux navigateurs l'entrée occidentale du détroit de Magellan. Du côté du nord se dressent les Trois-Évangélistes; ce sont trois sombres rocs, s'élevant à pic du fond de la mer, et placés là, comme des sentinelles avancées, contre lesquelles viennent se briser incessamment les lames tumultueuses de l'Océan pacifique. Nous avions employé plus de deux jours à franchir le détroit de Magellan. La distance qui sépare les deux océans n'est que de quatre cents kilo-

mètres, en ligne droite ; mais ce trajet est presque doublé par les sinuosités du détroit.

A peine avons-nous atteint le large et quitté l'abri protecteur des côtes, que des vagues énormes viennent nous assaillir avec une rage indescriptible. Cette première connaissance avec l'Océan qui, dans ces parages continuellement tourmentés, porte bien à tort le nom de Pacifique, n'était pas d'un bon augure. Il fallait voir l'immense *Potosi*, malgré ses 445 pieds de long et ses 42 pieds de large (mesure anglaise), ballotté comme un simple fétu de paille, et livré à tous les caprices d'un roulis extravagant. C'était un admirable spectacle; si j'avais été novice en fait de traversée, j'aurais cru à un sérieux danger. Mais le péril n'était pas là ; un navire solide et bien construit n'a rien à craindre des fureurs de la mer tant qu'il reste au large. L'essentiel était de nous éloigner au plus vite des rivages inhospitaliers, où le vent et les courants tendaient à nous entraîner. Avec une tempête comme celle d'hier, nous n'aurions pu sortir du détroit sans courir grand risque d'être jetés à la côte. Heureusement, comme je l'ai déjà dit, le vent s'était un peu calmé; mais il n'en était pas de même de la mer qui continuait à rouler des vagues monstrueuses.

Cette nuit-là, il m'a été impossible de dormir ; de tous côtés retentissaient les cris, les commandements et les coups de sifflet qui accompagnaient les manœuvres, les piétinements précipités des marins, et par-dessus tout, le fracas des lames furieuses qui venaient s'abattre lourdement sur le pont, juste au-dessus de ma cabine. Pendant le cours de cette longue nuit, je fus constamment obligé de me retenir après un crochet, pour ne pas être précipité de mon lit.

Le lendemain, la mer était encore très mauvaise; mais on s'habitue à tout, même au roulis, qui du reste me gêne fort peu pour prendre mes notes, bien moins que l'hélice de l'*Equateur*, pendant sa paisible traversée. Je m'installe à l'avant pour écrire; cette partie du navire est généralement plus tranquille et plus favorable pour cette occupation que l'arrière, où l'on a le désagrément de la trépidation incessante occasionnée par la rotation de l'hélice, et du bruit qui en résulte.

Pendant les jours suivants la mer se calme peu à peu, mais il pleut souvent, et le temps se maintient sombre et triste. Nous faisons route plein nord, à une centaine de kilomètres de la côte, mais nous avons vent debout et nous n'avançons que péniblement. Il était écrit que, dans ce voyage, nous aurions constamment vent contraire, soit dans l'Atlantique alors que nous allions au sud, soit dans le Pacifique alors que nous nous dirigeons vers le nord.

Pas un navire n'est en vue; les voiliers ne passent jamais par le détroit de Magellan; ils doublent le cap Horn et suivent une route beaucoup plus occidentale.

De jolis oiseaux de mer nous tiennent compagnie; leur taille est celle d'un gros pigeon; leur plumage blanc moucheté de noir, leur a fait donner le nom de *Dameros*, ou Damiers. Au nombre d'une centaine environ, ils passent et repassent dans leurs interminables circuits, à quelques mètres du navire, effleurant parfois le sommet des vagues du bout de leurs longues ailes. Rien de ce qu'on jette à la mer n'échappe à leur vue perçante. Le cuisinier a-t-il vidé un seau pardessus le bord; en un clin-d'œil, tous se jettent sur la proie flottante, barbottant comme des canards, et se laissent ballotter par les vagues, en poussant de petits cris joyeux.

Cependant le vaisseau s'éloigne rapidement. Tous alors reviennent à tire d'aile, et reprennent leur poste d'observation autour de nous.

A mesure que nous remontons vers le nord, la température se radoucit; le 19 août, le thermomètre marque 11°; on enlève enfin la toile qui recouvrait les fenêtres du salon. Nous venions de rester une semaine entière dans l'obscurité.

Le 20 août, nous nous trouvons à la hauteur de Valdivia, après avoir passé successivement au large des grandes îles de Hanôvre, Wellington, Chiloë, et de la péninsule de Taïtao, mais sans jamais apercevoir la côte.

Le lendemain, à dix heures, nous sommes en vue de la terre; on double l'île Santa-Maria, puis on pénètre dans une large baie ou se trouvent les villes d'Arauco, Coronel et Lota. C'est près de cette dernière que nous devons nous arrêter vingt-quatre heures pour renouveler notre charbon. Pour la première fois, depuis Montevideo, nous rencontrons des navires, voiliers et steamers.

Je m'empresse d'aller à terre avec quelques passagers.

La ville de Lota, de création récente, doit son existence aux mines de charbon et à la fonderie de cuivre installée sur le rivage même de la mer. Le charbon est extrait sur place; la plupart des galeries plongent sous l'Océan, et s'étendent au large à plus de cinq cents mètres. Presque toutes les maisons de Lota sont construites en bois et n'ont qu'un rez-de-chaussée, précaution utile contre les tremblements de terre si fréquents au Chili; elles sont alignées le long de rues boueuses et bordées de hauts trottoirs en planches. Aux alentours, s'étagent des collines verdoyantes, couvertes de bois, de pâturages, et de champs en culture. On m'avait beaucoup vanté le parc,

créé aux environs de Lota par la famille Cousino. Je le trouvai tout-à-fait digne de sa réputation. Cette magnifique propriété est entretenue avec le plus grand soin dans toute son immense étendue. A chaque instant on y jouit des points de vue les plus pittoresques sur la mer, qu'elle domine, du haut d'une falaise escarpée. Une infinité de bancs et de ponts rustiques, de pièces d'eau, de cascades, de grottes, d'ornements en rocaille, de bosquets et de kiosques, attirent les regards. On y remarque surtout un beau pont suspendu qui réunit entre elles deux collines séparées par une profonde vallée où circule un frais ruisseau, et un splendide jardin d'hiver abritant toute une flore tropicale, et peuplé d'oiseaux des espèces les plus rares. Les agaves acquièrent un développement prodigieux. Leur tige, prête à fleurir, et curieusement renflée au sommet, s'élance à plus de six mètres de hauteur ; sur l'une d'elles, déjà couverte de grandes fleurs jaunes, papillonnent de charmants oiseaux mouches. Ce sont les premiers que j'aie vus distinctement en Amérique. Il y en a cependant beaucoup aux environs de Rio, mais leur vol est si rapide, si bizarre, que jusqu'alors je n'avais fait que les entrevoir. Tout ici respire le printemps; ce ne sont que haies de bambous et lauriers-tins, massifs de camélias et de géraniums, plantations de pêchers et d'arbres couverts de fleurs. L'air est embaumé par le parfum des bordures de violettes. Quel contraste avec la sauvage nature du détroit de Magellan que je venais de quitter depuis cinq jours à peine! La plupart des arbres sont à feuilles persistantes; leurs nouvelles pousses, d'une couleur vert tendre, se détachent nettement sur la sombre verdure des anciennes feuilles. Quelques uns, au tronc noueux, aux grosses branches étrangement contournées,

sont couverts de plantes parasites. Une journée entière suffirait à peine pour visiter toutes les parties de cet admirable jardin. Réellement il faut une fortune princière comme celle que la famille Cousino a gagnée dans l'exploitation des mines, pour avoir pu créer, en quelques années, une semblable merveille.

Lorsque nous rentrons à bord, il fait nuit. Une trentaine d'ouvriers indigènes travaillent activement à l'emmagasinage du charbon; quatre chalands amarrés aux flancs du *Potosi*, déchargent simultanément leur cargaison. Mais nous en avons à embarquer 900 tonnes, et ce n'est pas une petite affaire; chaque chaland en contient 15 tonnes; il en faudra donc 60 pour compléter le chargement.

Le lendemain matin tout est terminé; les ouvriers ont travaillé la nuit entière; on leur apporte un plein seau de café qu'ils ont bien gagné. Quels types pour un artiste que les visages farouches, les barbes incultes, le costume délabré de ces gens à poncho! Quelques uns semblent être de race indienne pure, mais la plupart sont des métis de blancs et d'indiens, que l'on désigne ici sous le nom de *cholos*. Beaucoup sont nu-pieds; d'autres ont de mauvaises chaussures faites d'un morceau de peau de bœuf, recouverte de son poil, et grossièrement fabriquées par eux-mêmes. Leurs vêtements en lambeaux, leur corps souillé de charbon, contribuent à leur donner un aspect encore plus sauvage. Nous embarquons un certain nombre de passagers, venant tous de Conception, ville située à peu de distance au nord de Lota, et réunie à Valparaiso par une voie ferrée. Nous apprenons que cette partie du Chili, de même que la république Argentine, vient d'être ravagée par de terribles inondations, qui ont

emporté les ponts du chemin de fer, et détruit la voie sur plusieurs points; de sorte que les communications par terre sont complètement interrompues. Nos nouveaux compagnons attendent depuis quatre jours, à Lota, l'arrivée du *Potosi*. Un pareil retard ne s'était jamais produit, aussi commençait-on à éprouver de sérieuses inquiétudes sur notre compte.

Cependant, la mer grossit, et l'embarquement devient difficile. Il n'y a point ici de *wharfs* ou débarcadères, comme aux Etats-Unis; c'est là un sérieux désagrément, commun à presque tous les ports de l'Amérique du Sud, et dont le voyageur a particulièrement à souffrir sur la côte mal abritée de l'Océan Pacifique. La houle soulève votre légère embarcation, qui risque à chaque instant de se briser contre le navire; il faut saisir l'instant propice pour sauter sur l'échelle, et se livrer à une gymnastique peu agréable, quelquefois même périlleuse; tandis que l'équipage et les passagers, tranquillement accoudés sur les bastingages, se rient de votre embarras.

Après avoir quitté le mouillage de Lota, nous passons devant plusieurs mines de charbon, situées sur le bord de la mer. Le charbon de cette province ne coûte que vingt-cinq francs la tonne, mais il se réduit vite en poussière, et fait moitié moins de profit que celui d'Angleterre. Nous passons fort près de la péninsule de *las tetas de Bio-Bio* et de l'île de Tiriquina. Au loin, on distingue la blanche ville de Conception.

J'observe dans ces parages un phénomène assez curieux. L'eau sur laquelle nous naviguons est d'un vert très clair; à quelques mètres du vaisseau, une ligne bien tranchée nous sépare d'une nappe d'eau de couleur bleu foncé; pendant un quart d'heure, nous allons de l'une à

l'autre, et toujours les eaux conservent leur couleur distincte, même à leur point de contact. Nous sommes alors en face de l'embouchure du Bio-Bio, le plus grand fleuve du Chili. Je suppose que cette différence de coloration est due à l'abondance des eaux douces provenant des récentes inondations. En tout cas, il parait assez étrange que la limite de chaque bande puisse rester aussi nettement définie.

Le lendemain, 23 août, à midi, nous entrons en rade de Valparaiso. Le 20 était le jour réglementaire de l'arrivée du *Potosi*; mais, pendant ce voyage de trois semaines, nous avons eu constamment vent contraire, et souvent très grosse mer. Nous n'avions donc rien à reprocher à notre brave navire, qui s'était toujours vaillamment comporté, et nous nous estimions tous très heureux d'être quittes avec les tempêtes de l'Océan Austral et du détroit de Magellan, au prix d'un simple retard de trois jours.

—

CHAPITRE IV

VALPARAISO ET SANTIAGO

Le doux nom de Valparaiso (Vallée du Paradis) est loin de répondre à la réalité. La ville est bâtie le long d'une baie peu abritée contre les vents du large, de sorte que le débarquement y est toujours difficile, parfois même impossible, ou du moins très dangereux. De hautes collines nues et tristes la dominent de tous côtés. N'ayant pas d'espace pour s'étendre en plaine, la cité a dû escalader une demi-douzaine de *cerros* (montagnes escarpées), séparées par de profondes *quebradas* (fissures

ravinées). Tout le commerce est concentré sur les quais et dans une grande rue souvent resserrée entre le pied des montagnes et la mer, et traversant la ville dans toute son étendue. Sur les hauteurs s'élèvent des maisons de plaisance, demeures des riches négociants, et aussi les *ranchos* ou cabanes populaires. On y arrive par des séries d'escaliers de bois en assez mauvais état, ou bien par des sentiers tortueux et difficiles. La ville basse, c'est-à-dire la grande rue, est desservie par de rapides tramways qui partent toutes les cinq minutes. On y remarque de beaux magasins et d'élégantes maisons particulières. La plupart n'ont qu'un seul étage, à cause des tremblements de terre. Dans les quartiers commerçants, beaucoup de maisons sont bâties en pierre ; mais, hors la grande rue, presque toutes les constructions sont en terre mêlée de paille, et revêtue d'un vernis qui lui donne l'aspect du stuc. Un réglement ordonne d'en repeindre tous les ans la façade. Chaque maison donnant sur rue doit aussi être munie d'un mât que l'on orne de banderoles les jours de fêtes religieuses ou politiques.

L'Européen nouvellement débarqué à Valparaiso pourrait aisément se figurer qu'il se promène dans les rues de Gênes ou de Barcelone, si l'étrange costume adopté par les dames ne venait à chaque pas lui rappeler qu'il est bien réellement au Chili. Hors de chez elles, toutes les femmes ici portent la *mante*; on appelle ainsi une longue pièce d'étoffe noire dans laquelle elles se drapent, s'emmaillottant tout le corps, de la tête aux pieds, et s'encapuchonnant le visage, de manière à ne laisser voir que les yeux et le nez, et encore pas toujours. Pour ma part, et quoi qu'on ait dit souvent le contraire, je trouve ce singulier vêtement peu gracieux ; toutes ces ombres noires

glissant silencieusement dans les rues, me semblent autant de nonnes ou de veuves éplorées. Mais il faut croire que cette mode offre de sérieux avantages, car les Chiliennes la suivent rigoureusement ; les étrangères elles-mêmes, qui commencent toujours par la critiquer, ne tardent pas à l'adopter. Grâce à la mante, la *Chilena* conserve dans la rue le plus strict incognito. Son mari peut la rencontrer sans qu'il lui soit possible de la reconnaître. Du reste, (et c'est peut-être ce qui a le plus contribué à éterniser cette mode des temps passés), la mante est obligatoire pour aller aux offices religieux. Selon l'usage espagnol, les églises sont dépourvues de bancs. Chaque dame y porte ou y fait porter le tapis sur lequel elle s'agenouille. Là, les femmes de toute classe et de tout rang sont confondues sous l'uniforme de la mante.

L'absence de jardins et de promenades publiques rend, au bout de peu de temps, le séjour de Valparaiso assez monotone, pour qui n'y a point affaire. Dès le lendemain de mon arrivée, j'avais parcouru le Cerro Allegre et celui de la Conception, où se trouvent les plus jolies villas des Anglais ; j'avais visité les cimetières catholique et protestant, que l'on nomme ici Panthéons; tout deux sont parfaitement entretenus, et plus semblables à un jardin de plaisance qu'à un lieu funèbre ; les tombes y disparaissent sous les fleurs, et l'on y jouit d'une fort belle vue sur la ville et sur la rade couverte de navires ; j'avais flâné longuement sur les quais, où de vigoureux portefaix sont constamment occupés à transporter d'énormes fardeaux; j'avais fait, en suivant la route qui passe devant les grands magasins de la douane, une longue course hors la ville, sur les hauteurs où se trouvent les batteries et le phare. Enfin, le hasard m'avait rendu témoin, sur la

place Victoria, d'une éclipse totale de lune. Rien ne me retenant plus à Valparaiso, j'avais hâte de pénétrer dans l'intérieur du pays, de visiter sa capitale, et de voir de plus près la célèbre Cordillère, dont je n'avais jusqu'alors fait qu'entrevoir au loin les sommités neigeuses.

Valparaiso, avec ses 100,000 habitants, est la principale place de commerce du Chili; mais la capitale politique de la République est Santiago, ville de 150,000 âmes, située dans l'intérieur des terres, au pied de la grande chaîne des Andes. Depuis 1863 une voie ferrée réunit les deux villes les plus importantes du Chili; il y a quatre départs par jour; la distance est de 183 kilomètres. Le chemin de fer suit les quais et contourne la baie dans toute son étendue; aucune clôture n'isole la ligne de la voie publique; on accède librement aux trois stations qui desservent la cité.

Le 25 août, je pris l'express du matin à la station du Port, en face de la douane, au cœur de la ville. Les wagons, construits selon le système européen, sont loin d'offrir le même confortable que ceux généralement en usage en Amérique. En sortant de Valparaiso, nous longeons quelque temps le rivage, puis nous franchissons la première chaîne de montagnes qui borde la côte. On passe à Vina del Mar, à Salto, où je remarque de jolies maisons de campagne entourées de jardins. Puis vient Limache, célèbre par ses vignobles entretenus avec le plus grand soin. Nous traversons ensuite des vallées bien cultivées, couvertes de champs de blé, de vignes et de prairies. Les montagnes voisines restent incultes; de la base au sommet elles apparaissent nues et tristes, entièrement dépourvues d'arbres, mouchetées seulement de maigres broussailles et de touffes de grands cactus épineux; dans les inter-

valles croit une herbe rare et peu élevée, qui sert de pâturage à des troupeaux de chèvres.

Au sortir d'un long tunnel, on arrive à Quillota, petite ville de 15,000 âmes, et chef-lieu de province. Le climat extraordinairement chaud dont jouit ce district privilégié, permet d'y cultiver les productions des tropiques; la ville est entourée de beaux jardins plantés d'arbres fruitiers, alors chargés de fleurs printanières. Le train s'y arrête quelques instants; une foule de jeunes filles et de femmes entourent les voitures, cherchant à nous vendre des fruits du pays, parmi lesquels je remarque, pour la première fois, le *chirimoya* et le *lucuma*. Ces femmes, au type indien fortement accusé, au teint couleur de brique, n'ont pour toute coiffure que leurs opulents cheveux noirs qu'elles se plaisent à orner de fleurs; elles portent une longue robe trainante, de nuance claire, garnie de dentelles et de volants, à peine attachée sur les épaules, et laissant le cou et les bras entièrement nus; quant aux chaussures, elles sont généralement inconnues. Dans la campagne, les habitations des paysans ou *cholos* ne sont guère que des huttes grossières, construites en terre et couvertes en paille ou en roseaux. Les enfants, entièrement nus, ou simplement vêtus d'une chemise en haillons, se roulent dans la fange avec les animaux domestiques; l'incurie et la malpropreté règnent partout. Cependant, malgré l'aspect misérable de tout ce monde, on ne voit presque jamais personne demander l'aumône.

A mi-route se trouve la station de Llai-Llai, d'où se détache l'embranchement de Sainte-Rose-des-Andes, destiné un jour à rejoindre, à travers la Cordillère, le réseau des chemins de fer Argentins, et à établir ainsi une communication rapide entre Buenos-Ayres et Valparaiso.

Malheureusement les travaux, faute d'argent, ne sont pas poussés avec activité, et il s'écoulera encore bien des années avant que la vapeur ait dompté la puissante montagne. Alors on ne mettra plus que trois ou quatre jours pour un trajet qui en demande aujourd'hui quinze ou vingt, et que l'on ne peut accomplir que pendant la belle saison.

Peu après Llai-Llai, la voie traverse une hacienda dont les riches cultures, favorisées par un système ingénieux d'irrigation, occupent toute la largeur de la vallée, sur une très longue étendue ; puis nous escaladons lentement les pentes de la Sierra de Cuesta, et nous nous engageons dans un défilé sauvage, bordé de rochers rouges, où croît en abondance le *Cereus Chilensis*, au tronc énorme, et projetant à une hauteur de sept à huit mètres, ses ramifications épineuses. Dans ce pays, où le bois à brûler est rare, la tige desséchée de ce singulier végétal forme un excellent combustible; ses fruits sont bons à manger, et servent aussi à fabriquer une sorte d'eau-de-vie.

Après avoir franchi un long et stérile plateau, nous descendons rapidement sur l'immense plaine de Santiago, élevée de 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, et formant une large vallée comprise entre la grande chaîne des Andes à l'est, et le rameau secondaire qui, à l'ouest, vient aboutir à la côte de l'Océan Pacifique. Dans cette région règne l'un des plus beaux climats du monde ; le sol y est très fertile et arrosé par une infinité de cours d'eau. Les champs sont séparés par des murs en terre, ou bien par des haies serrées de peupliers et d'eucalyptus; ce dernier arbre, originaire, comme on le sait, de l'Australie, a trouvé au Chili une seconde patrie; il s'y est développé avec une rapidité prodigieuse, ne cesse jamais

de végéter, même en hiver, et, lorsqu'il est encore jeune, s'accroit en hauteur de cinq à six mètres par an.

Aux abords de Santiago, les vergers et les jardins se multiplient. Il ne faut pas s'attendre à retrouver au Chili la merveilleuse végétation tropicale des environs de Rio. Nous sommes à la fin de l'hiver et sous un climat tempéré; août correspond à notre mois de mars. Les blés ne forment encore qu'un tapis vert tendre; la vigne bourgeonne à peine; les peupliers sont toujours dépourvus de feuilles; mais les arbres fruitiers sont en pleine floraison. Partout de vigoureux pêchers se couvrent de fleurs roses du plus charmant effet, tandis que de grands saules pleureurs, déjà revêtus de leur précoce feuillage, semblent annoncer les approches du printemps.

En sortant de la gare du chemin de fer, on se trouve en face de l'Alameda. Cette célèbre promenade traverse la ville en ligne droite, sur une étendue de près de trois kilomètres; elle est ombragée par une quaduple rangée de vieux peupliers; l'avenue principale est ornée de statues et de bancs de pierre; de chaque côté coule un petit ruisseau qui la sépare des contre-allées, où circule une double ligne de tramways : au-delà se trouvent deux larges rues bordées, du côté qui fait face à la promenade, de belles maisons et de grands jardins, clos par de simples grilles. Sur toute la longueur de l'Alameda, on jouit de la vue magnifique de la Cordillère, dont les pics neigeux atteignent la hauteur de 5,200 mètres.

Pour bien voir Santiago, il faut se rendre au Cerro-Santa-Lucia, monticule de basalte qui s'élève au milieu de la ville, à une hauteur de soixante-dix mètres. Ce n'était, il y a quelques années, qu'un rocher abrupt; on vient de le convertir en jardin de plaisance, avec statues,

terrasses, cascades, grottes et tunnels. La montagne a été sculptée et pour ainsi dire ciselée comme un bijou. On y voit des fortifications en miniature, une chapelle, un calvaire, un café-restaurant, un observatoire et jusqu'à une école de natation. De plus, elle est couverte de plantations diverses où dominent les eucalyptus, les orangers, les myrtes, les géraniums, les rosiers, et plusieurs variétés d'agaves, qui, déjà, atteignent des proportions considérables. Une statue y a été élevée au fondateur de Santiago, Don Pedro de Valdivia, qui, le 13 décembre 1540, à la tête de cent cinquante *conquistadores*, arriva le premier en cet endroit, qu'il nomma Sainte-Lucie, et y conçut le plan de la cité. Au sommet, on a construit un petit observatoire, d'où l'on découvre un panorama splendide sur la grande chaîne des Andes, dont les cimes, d'une blancheur immaculée, resplendissent sous les rayons du soleil. Grâce à la limpidité de l'atmosphère, on distingue sans peine les glaciers suspendus aux flancs de la montagne. La Cordillère de la côte est moins élevée ; la neige n'en recouvre le sommet qu'en hiver seulement. Sur le premier plan s'étendent les innombrables maisons de la cité, presque toutes basses, mais renfermant plusieurs cours (ou *patios*) et jardins, de sorte qu'elles occupent une immense étendue ; elles sont peintes de vives couleurs parmi lesquelles dominent le blanc, le jaune et le bleu de ciel. Les rues se coupent à angle droit, et sont sillonnées de nombreux tramways. Une foule de clochers multicolores se dressent au-dessus des toits rouges ; çà et là apparaît le feuillage sombre de l'*Araucaria*, ou bien l'élégant panache du *Jubca spectabilis*, le seul palmier qui croisse dans les jardins de Santiago. Hors de l'enceinte de la ville, s'étendent, le long de routes plantées d'arbres,

d'interminables faubourgs qui vont se perdre au loin dans la campagne. Tel est le spectacle que l'on peut se procurer du haut de Santa-Lucia. Il est bien fait pour donner une idée de la situation et de l'aspect général de la capitale du Chili.

Une promenade en ville ne gâte aucunement la bonne impression que l'on vient d'éprouver. Les rues sont propres, bien entretenues, bordées de riches magasins. Sur la place principale, entourée de monuments publics et des somptueuses constructions du Grand Hôtel, s'élève une belle fontaine de bronze, ornée de massifs de fleurs et d'arbustes. Deux galeries couvertes, construites dans les plus larges proportions, et occupées par une série de belles boutiques, viennent y aboutir. Le théâtre municipal est d'un bon style ; il est convenablement décoré à l'intérieur, et, ce qui vaut mieux encore, spacieux et parfaitement aménagé. Une troupe italienne y donnait alors des représentations. Un réglement affiché dans les couloirs fixe, pour toute la saison, l'heure du lever du rideau et la durée des entr'actes; en cas de non-observation, le directeur est passible d'une amende. J'ai remarqué aux premières loges beaucoup de jolies femmes et des toilettes fort riches; aux galeries supérieures, où le prix est moins élevé, les dames avaient conservé la mante et se cachaient le visage, de manière à voir sans être vues.

Au milieu de la représentation à laquelle j'assistais, vers dix heures du soir, je ressentis une légère secousse dont je ne me rendis pas bien compte sur le moment. Tout-à-coup plusieurs personnes se levèrent; le mot de *temblor* fut dans toutes les bouches, et il y eut un commencement de panique. C'était un tremblement de terre, heureusement sans importance; j'appris plus tard qu'à

la même heure on l'avait ressenti à Valparaiso. L'alarme fut bien vite dissipée, et le spectacle continua après une interruption de quelques instants.

Pour se rendre au Panthéon (cimetière de Santiago), il faut traverser le Mapocho, rivière torrentielle, d'une largeur moyenne de deux cents mètres, où l'eau ne coule qu'à la suite des orages; le pont de pierre seul a résisté aux dernières inondations; trois autres ponts ou passerelles en bois ont été emportés par le courant. Des saules pleureurs, de grand cyprès, y ombragent de beaux monuments funéraires en marbre blanc. L'un deux a été élevé en mémoire des deux mille personnes qui trouvèrent une mort affreuse, le 8 décembre 1863, dans l'incendie de l'église de la Compagnie.

Le marché principal est établi sur la rive gauche de la rivière. Il est propre et bien tenu; autour des bâtiments principaux règne une galerie d'échoppes où sont installés des restaurants populaires; c'est là que je vis pour la première fois prendre le *maté*. On appelle ainsi une herbe originaire du Paraguay, qui se prépare à peu près comme le thé. On le sert bouillant, dans un vase de forme ovoïde, auquel est adapté un tube qui sert à aspirer, à petites gorgées, l'infusion chère à tout indigène de l'Amérique du Sud. Une visite au marché de Santiago est intéressante, surtout au point de vue des types et des costumes.

Les paysans des environs s'y rendent à cheval. Leurs larges étriers massifs en bois sculpté, les éperons énormes qui ne les quittent jamais, attirent mon attention. A l'étalage des marchands de gibier et de poisson je remarque des perroquets, des grenouilles grosses comme les deux poings, et des moules énormes, longues de plus de vingt centimètres.

Je passai un dimanche à Santiago. Ce jour là il y avait foule au parc Cousino. Bien que ce parc soit de création toute récente, les eucalyptus y forment déjà des massifs épais. A l'entrée se développe une immense pelouse ; la musique militaire y faisait résonner ses fanfares joyeuses. Le costume du soldat chilien est à peu près le même que celui de notre armée. Ceux que j'ai vus m'ont paru en général de petite taille et très jeunes ; ils étaient bien vêtus et avaient bonne tournure. Sous les rayons ardents du soleil, de petits groupes assis sur le gazon, se régalaient de *tortillas*, gâteaux aux œufs et au piment, et se passaient de main en main de grands verres pleins de *chicha*, sorte de vin doux que leur vendaient de nombreux marchands ambulants. Quelques enfants s'amusent avec des cerfs-volants. Mais le principal centre d'attraction, ce sont les jeux publics. Il y en a de toutes sortes, dés, cartes, toupies, bagues ; l'argent y est le seul enjeu. Les plus entourés sont les jeux de roulette et de l'aiguille tournante. Les industriels qui tiennent ces différents jeux n'ont pour toute installation qu'une petite table portative ; quelques uns ont simplement étendu un tapis sur le gazon. Bien que leur mine soit peu faite pour inspirer une confiance illimitée, la foule chilienne est si passionnée pour le jeu, qu'il n'y pas de patron si misérable qui ne trouve des clients. Les enjeux sont relativement élevés ; la monnaie de cuivre est rare, mais les piastres abondent.

Le même jour il y avait des courses de chevaux ; je m'y rendis. Le cheval chilien est infatigable, sobre et docile au-delà de toute expression ; mais il est petit de taille, et n'a pas l'élégance du cheval anglais. Tout se passa absolument comme chez nous ; un seul détail est à noter : une grande partie des spectateurs étaient à cheval ; vêtus

de ponchos multicolores, ils se tenaient rangés le long de la piste, et leurs chevaux, tout en conservant la plus parfaite tranquillité, semblaient regarder courir leurs collègues. A la dernière course, il s'agissait de sauter des haies; le vainqueur se fit remarquer par la facilité avec laquelle il franchissait une distance de huit mètres, et excita l'enthousiasme des connaisseurs.

Je ne veux pas quitter la capitale du Chili sans dire un mot de l'Exposition universelle qui a été organisée en 1875. Le gouvernement avait choisi à cet effet la *Quinta Normal* ou jardin botanique, qui a une superficie de quarante-huit hectares, dont vingt-cinq furent destinés aux bâtiments et aux produits de l'Exposition. L'espace couvert se composait d'un palais de construction solide et durable, destiné à survivre à l'Exposition, et de diverses annexes, offrant une surface totale de 32,000 mètres. Toutes ces constructions ont été dirigées par M. Paul Lathoud, architecte français, appelé expressément par le gouvernement du Chili, qui n'a eu qu'à se louer de cet excellent choix. Cette Exposition a parfaitement réussi. Aujourd'hui, le palais principal existe seul; il est converti en musée et en salles de cours publics; son architecture, simple et distinguée, est convenablement appropriée à sa destination; de nombreuses fenêtres prodiguent l'air et la lumière aux galeries. Un arc de triomphe de dix mètres de large sur vingt de hauteur orne l'entrée principale et forme loggia au premier étage.

En résumé, Santiago passe avec raison pour la plus belle des villes de la côte ouest de l'Amérique du Sud. De plus, elle jouit d'un climat sain et tempéré; la température moyenne annuelle est de 13° centigrades; il y pleut très rarement; la neige et la grêle y sont des événements

tout à fait extraordinaires. L'air y est presque toujours d'une pureté extrême; chaque soir on peut jouir, de l'Alameda même, d'une vue incomparablement belle, sur l'immense chaîne de la Cordillère aux sommets étincelants.

Les habitants du Chili ont plus de sang européen que ceux des autres Etats de la côte du Pacifique; de là leur viennent une plus grande activité, des habitudes d'ordre et d'économie qui ont engendré la stabilité du gouvernement, et ont fait de leur pays une nation industrieuse et commerçante. La prospérité générale s'accroît de jour en jour, et depuis longtemps forme un heureux contraste avec la situation des autres Etats républicains de l'Amérique du Sud, trop souvent en proie à de misérables dissensions intestines qui s'opposent à tout progrès sérieux, et n'ont pour résultat fatal que l'épuisement et la ruine.

—

V

BOLIVIE ET PÉROU

La Compagnie anglaise de navigation du Pacifique jouit en ce moment du monopole des communications régulières à vapeur sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud. Deux fois par mois, un de ses grands navires quitte Liverpool, en destination du Callao, par le détroit de Magellan et Valparaiso. Ces bateaux séjournent une semaine dans ce dernier port, et ne font ensuite que deux ou trois escales avant d'arriver au terme de leur voyage. Entre Valparaiso et le Callao, la côte offre un développement de 1,538 milles ou 2,850 kilomètres. Dix-huit ports

intermédiaires échelonnés sur ce parcours, sont desservis par de plus petits steamers qui, deux fois par semaine, partent de chaque point extrême, et mettent quatorze jours à accomplir leur trajet.

J'avais eu d'abord l'intention de suivre cette ligne secondaire; mais, d'après les renseignements qui me furent donnés, je me décidai à poursuivre ma route par le *Potosi*, qui en moins de huit jours, devait se rendre au Callao, mais en faisant escale à trois ports seulement, Antofogasta, Arica et Mollendo. Tout le monde s'accordait à me dire que les ports intermédiaires n'offraient aucun intérêt, qu'il suffisait d'en voir un ou deux pour se rendre compte de ce que devaient être les autres, et qu'enfin, la côte était partout d'une aridité complète et d'une désolante uniformité.

Le 29 août, à 4 heures du soir, je me trouvais donc de nouveau à bord de notre vieil ami le *Potosi*, qui s'apprêtait à lever l'ancre. Je contemplai une dernière fois l'énorme tête blanche de l'Aconcagua, dont le profil se détache nettement au-dessus des montagnes de la côte, bien qu'il s'en trouve à plus de 150 kilomètres en ligne droite. L'Aconcagua est le point culminant de la grande Cordillère, et probablement aussi des deux continents d'Amérique. Des mesures précises lui assignent une hauteur de 6,834 mètres, soit 2,024 de plus que la cime du Mont Blanc. A six heures le coup de canon réglementaire annonce notre départ définitif; les lumières de Valparaiso s'effacent bien vite dans la nuit. La mer est calme; le vent est faible, mais toujours contraire et soufflant du nord, ce qui nous donne un peu de roulis malgré la tranquillité de l'eau.

Le 31, nous apercevons la côte Chilienne sous la forme

de hautes montagnes blanches d'une aridité absolue. C'est le désert d'Atacama. Toute cette région abonde en mines de cuivre, de sel et de salpêtre. La température est de 16°. A la nuit la mer devient d'une phosphorescence singulière; le sillage du loch forme une ligne de feu ; le navire semble flotter sur un océan lumineux.

Le lendemain matin, nous suivons la côte à dix milles au large, nous dirigeant vers une haute montagne qui semble une île, mais qui, en réalité, n'est que l'extrémité de la presqu'île au pied de laquelle se trouve Antofogasta. A neuf heures on se rapproche du rivage, et nous passons à quelques centaines de mètres au large d'une pyramide en pierre blanche, élevée sur un récif au bord de la mer, par 23° 58' 11". Ce point marque la limite entre le Chili et la Bolivie. Une étroite grève de sable roux sépare le rivage de hautes collines pelées; d'innombrables monticules crevassés et fendillés surgissent au milieu des sables mouvants; tout ce pays présente l'image de la désolation la plus complète. C'est bien le désert, sans eau, et sans la moindre trace de végétation.

Bientôt nous mouillons devant la ville d'Antofogasta, dont les maisons grisâtres et uniformes se distinguent à peine sur le sable qui recouvre tout le sol. Le drapeau rouge, jaune et vert, nous indique que nous ne sommes plus au Chili, mais bien en Bolivie. De jolies barques aux couleurs nationales entourent le navire; l'une d'elles me fait franchir rapidement le mille qui nous sépare de la grève.

A peine débarqué, je me rendis de suite à la fabrique de salpêtre, qui occupe un vaste emplacement le long du rivage. Le salpêtre est amené avec sa gangue du désert d'Atacama ou de Caracoles, par un chemin de fer à voie

étroite de 121 kilomètres de longueur. Il passe d'abord dans un moulin à broyer ; de là, une chaîne à godets le transporte au sommet d'un four où il est traité par l'eau chaude, et conduit dans une série de bassins d'évaporation. Il est ensuite emmagasiné dans une cour, où on le met en sacs pour le livrer au commerce. Comme il ne pleut jamais en ce pays, ces différentes manipulations se font à ciel ouvert. L'ardeur naturelle des rayons du soleil facilite beaucoup l'ensemble de la fabrication qui s'élève par jour à 3,000 quintaux espagnols de 46 kilogrammes, soit 138,000 kilos de salpêtre, représentant 10,000 quintaux, ou 460,000 kilogrammes de matière première. Cette fabrique occupe six cents ouvriers à Antofogasta, et douze cents aux salines. Ces dernières sont situées dans la montagne, à treize cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Le salpêtre se trouve, soit à la surface du sol, en couches légères, soit à un mètre environ de profondeur, par bancs plus épais, mélangés de sable et de terre, dont la hauteur varie depuis un décimètre jusqu'à deux mètres et plus.

Le chemin de fer qui conduit aux salines est la propriété d'une compagnie Chileno-Anglaise, au capital de quatre millions de *pesos*, soit vingt millions de francs, à laquelle appartient la fabrique dont nous venons de parler. Comme il n'y a point d'eau douce dans le pays, une machine à distiller l'eau de mer en fournit 600 hectolitres par jour, pour la consommation de l'usine et du chemin de fer. D'autres usines produisent l'eau nécessaire à la ville; les habitants la paient 75 centimes les trente-deux litres.

Deux autres fabriques, chacune au capital de deux millions de piastres, existent encore à Antofogasta. L'une

traite le minerai de cuivre argentifère et aurifère, d'après le système Paraff, bréveté au Chili; l'autre, le minerai d'argent par le système Kruncke, brévеté comme le premier. Je dois ces divers renseignements à l'obligeance de M. Prétot, ingénieur chilien d'origine française, et directeur du chemin de fer.

La ville d'Antofagasta n'existe que depuis une dizaine d'années; elle compte 6,000 habitants, Chiliens pour la plupart. L'exploitation des mines a pu seule donner naissance à une agglomération d'êtres humains, sur un terrain aussi ingrat. La chaleur solaire, absorbée par le sable, élève considérablement la température pendant la journée; les nuits, au contraire, sont assez fraîches.

Les maisons séparées par de larges rues, où l'on enfonce dans le sable mouvant, n'ont jamais qu'un rez-de-chaussée; elles sont construites en planches ou en tôle, et couvertes seulement de toile ou de carton. Autour de la ville se trouvent des monceaux de débris de toute sorte où dominent les chiffons et les vieux papiers, que la sécheresse continuelle préserve de la pourriture; il y aurait là de quoi faire la fortune de plusieurs chiffonniers. Quelques chèvres errent çà et là; curieux de voir quelle pouvait être leur pâture, je m'approche et je les vois grignotant des débris de cuir. Partout le sol est de couleur rouge et comme calciné. Dans les environs un indien a ouvert une tranchée; il y travaille seul et recueille le sel gemme à une profondeur de moins d'un mètre. Il m'en offre de jolis échantillons sans rien vouloir accepter en échange.

A l'époque de mon passage à Antofogasta, toute la ville était en émoi. Un fameux bandit surnommé le *Chichero*, ayant déjà à son compte une douzaine de meurtres, avait assassiné la veille un agent de police, en avait blessé un

autre qui voulait l'arrêter, et était parvenu à s'enfuir. Sa tête était mise à prix à cinq cents pesos. On le supposait caché aux alentours. Une véritable battue avait été organisée contre le meurtrier; mais, au moment de mon départ, on n'avait pas encore réussi à s'en emparer.

Une courte promenade le long des brisants à fleur d'eau qui forment le rivage de la mer, me permit de recueillir quelques échantillons d'échinides et d'asteries, destinés aux collections de mon frère.

A trois heures, je revins à bord où je trouvai quelques uns des passagers du *Potosi* fort occupés à pêcher à la ligne de beaux maquereaux qui se jouent par troupes nombreuses autour du navire; mais l'eau est d'une limpidité extraordinaire, et le poisson rendu défiant, se laisse difficilement séduire par l'appât qui lui est présenté; aussi n'en prit-on qu'un petit nombre. A six heures nous quittons Antofogasta, non sans avoir été témoins d'un magnifique coucher de soleil dont les rayons font resplendir les sables rouges du désert.

Pendant la nuit nous franchissons le tropique du Capricorne. La température cependant ne dépasse pas 20° à huit heures du matin; à latitude égale, elle est bien moins élevée ici que dans l'Océan Atlantique. Ce refroidissement notable est dû au voisinage des Andes, et aussi à l'existence d'un courant d'eau froide qui, venant du pôle austral, remonte le long de la côte occidentale de l'Amérique, et fait sentir son influence jusqu'aux environs de l'équateur.

Nous sommes encore en vue de la côte Bolivienne, mais bientôt celle du Pérou lui succède. En effet la Bolivie, enclavée au centre du continent, entre le Pérou, le Brésil, la confédération Argentine et le Chili, n'a qu'une

étroite issue au sud-ouest, sur l'Océan Pacifique; et encore est-elle barrée par cinq cents kilomètres de sables mouvants, de déserts et de montagnes presque infranchissables; aussi la majeure partie de son commerce passe-t-elle par le territoire Péruvien. La Bolivie est peut-être le pays le plus riche, en métaux précieux, du monde entier; mais, faute de machines et de moyens de transport, la plupart de ses richesses demeurent inexploitées. C'est sur son territoire que se trouve la célèbre montagne du Potosi qui, pendant plusieurs siècles, alimenta l'Europe entière du produit de ses mines d'argent.

Le 3 septembre, nous arrivons à Arica. Le site est toujours le même; seulement, le sable est plus blanc et les montagnes plutôt jaunes que rouges. On débarque près de la gare du chemin de fer de Tacna qui, ainsi que toute la ville basse, conserve les traces de la catastrophe du 9 mai dernier. Ce jour-là, à huit heures et demie du soir, à la suite d'uue violente secousse de tremblement de terre, la mer sortit de son lit et, s'élevant à une hauteur de quinze mètres au-dessus de son niveau habituel, fit irruption dans l'intérieur des terres. Au bout de quelques minutes, elle commença à se retirer et reprit lentement son niveau. Tout fut bouleversé sur son passage : la gare du chemin de fer détruite, les machines entraînées au loin, la moitié de la ville anéantie. Cependant, si les pertes matérielles furent considérables, on n'eut à déplorer que la mort d'un petit nombre de personnes. En effet, la mer monta lentement et les habitants eurent le temps de gagner les hauteurs. Il n'en fut pas de même lors du tremblement de terre du 13 août 1868; d'énormes vagues envahirent subitement la ville et noyèrent une grande partie de ses habitants. Avec la mer, trois bâti-

ments furent lancés à terre et laissés à sec à un mille du rivage, sans éprouver d'avaries notables. La corvette américaine à aubes, *Waterie*, était du nombre. Remise à flot de nouveau, le 9 mai 1877, elle alla s'échouer encore une fois, à une lieue plus loin, près de la voie ferrée qui conduit à Tacna.

La partie haute de la ville a peu souffert. L'église et le marché sont deux jolies constructions en fer et en bois. Au marché je rencontre, pour la première fois, ces types d'Indiennes, si exactement représentés par les gravures du *Tour du Monde* (Voyage de Paul Marcoy). Elles sont toutes coiffées d'un chapeau de paille, le même que celui porté par les hommes.

Le type Indien pur, court et trapu, domine ici. Hommes et femmes ont la tête grosse et ronde avec de longs cheveux épais, raides et toujours noirs, les yeux petits et bridés, et le teint rouge brique. Les femmes portent souvent une sorte de veste ou de paletot, recouvrant l'inévitable robe à traîne de couleur claire, mais presque toujours fort sale ; sans cette dernière, on aurait peine à les distinguer des hommes.

En dehors de la grande rue et du quartier voisin de la mer, où se trouvent les bâtiments de la douane et du chemin de fer, Arica n'est qu'un assemblage de misérables cabanes, dont la construction ne doit être ni longue ni coûteuse, si j'en juge par celle que j'ai vu exécuter devant moi.

On trace d'abord le pourtour de la maison au moyen d'une rangée de galets posés à plat sur le sable ; une légère carcasse de bois, garnie de bambous formant treillage, est placée par dessus ; les vides sont remplis avec de la boue qui se dessèche promptement au soleil. Une

couche de roseaux recouverts de terre forme le toit; deux gros pavés pour le foyer, et tout est terminé.

Le cimetière d'Arica est dans un état de délabrement affreux. A chaque pas, le sable bouleversé laisse entrevoir les ossements humains à travers les planches disjointes des cercueils; des croix brisées, des débris de linceuls jonchent le sol. Ce lieu sinistre est hanté par de maigres chiens errants et de grands oiseaux noirs tenant à la fois du vautour et du corbeau, et que l'on nomme ici *gallinazos*. Sur le sable blanc courent une infinité de gros lézards gris.

Avant de quitter Arica, j'allai rendre visite à la corvette américaine, dont la masse noire, échouée en plein désert, s'aperçoit de fort loin. Je suivis d'abord la voie ferrée jusqu'à ce que j'eusse atteint la carcasse disloquée d'un steamer péruvien de douze cents tonneaux, à demi enfoui dans le sable. Une heure de marche pénible, à travers les sables mouvants, me conduisit au pied du *man of war* américain, dont la solide coque de fer appuyée sur ses deux roues, repose d'aplomb sur le sol, attendant peut-être qu'une nouvelle invasion de la mer vienne la remettre à flot. Je revins à Arica en suivant le rivage où je recueillis pour mon frère quelques échantillons d'un oursin assez fréquent dans ces parages, l'*Echinocidaris nigra*.

Cette partie de la côte du Pérou est excessivement poissonneuse. Rentré à bord dans la soirée, j'observe une immense quantité de poissons qui, réunis par bandes, se dirigent tous du nord au sud, en suivant une route parallèle à la côte. De la taille de grosses sardines, ils nagent à fleur d'eau, serrés les uns contre les autres et n'avançant que lentement. Jusqu'à la nuit, leurs troupes clapotantes

se succèdent presque sans interruption à droite et à gauche du navire, toujours accompagnées par de nombreux oiseaux de mer et de gros phoques qui trouvent là une proie facile et inépuisable.

La soirée est fort belle, et l'on distingue nettement les sommets neigeux des Andes, par delà les montagnes de sable de la côte.

Le lendemain, de bonne heure, nous mouillons en face de Mollendo, à cinq cents mètres du rivage. On dit que le débarquement y est en tout temps très difficile; d'autre part, nous avons peu de cargaison, et le *Potosi* ne restera en rade que le temps strictement nécessaire pour la décharger. Je me décide donc, bien à regret, à rester à bord et je me contente de suivre, à l'aide de ma lorgnette, les péripéties du débarquement.

Bien que la mer soit très calme autour de nous, je vois les vagues se briser avec fureur sur les récifs de la côte, tandis que les barques bondissent au milieu des brisants, et disparaissent parfois sous des flots d'écume. Ce dangereux passage une fois franchi grâce à l'habileté des bateliers, il faut encore hisser les voyageurs au moyen d'une corde, le long des rochers au-dessus desquels se trouve le débarcadère.

De la distance où je suis, Mollendo me semble moins triste qu'Arica. Quelques jardins plantés de palmiers et de bananiers, indiquent la présence d'un cours d'eau, trésor inestimable sur cette côte. De jolies maisons de bois à un étage, ne me paraissent pas avoir souffert du dernier tremblement de terre. Depuis un temps immémorial il n'était pas tombé une goutte d'eau dans le pays; mais, à la suite de la catastrophe du 9 mai, il est survenu une averse abondante qui a eu pour résultat de faire pousser

un peu d'herbe dans le désert, de sorte que, par places, la couleur grise du sable est zébrée de bandes vert tendre. La sécheresse et le soleil auront bientôt raison de cette tentative inusitée de végétation.

Nous sommes mouillés dans la rade de Mollendo, à peu de distance du fameux Huascar, petit bâtiment de guerre Péruvien qui, tout récemment, a soutenu à Ilo un combat acharné contre les deux frégates anglaises le *Shah* et l'*Améthyste*. Il avait à bord le prétendant Periola. Criblé de boulets dans cette lutte inégale, le Huascar semblait n'avoir d'autre alternative que de couler ou de se rendre à merci ; il parvint cependant, par une manœuvre hardie, favorisée par l'obscurité de la nuit, à se dérober à ses puissants adversaires et à se réfugier à Cobija, port neutre de la Bolivie. Cette affaire avait fait grand bruit ; les journaux Hispano-Américains s'en étaient emparés avec empressement, et ne cessaient d'exalter sur tous les tons, en vers comme en prose, la gloire que venait d'acquérir la marine Péruvienne, en osant se mesurer avec celle de la formidable Angleterre.

Mollendo doit son importance relative au chemin de fer qui relie son port à Aréquipa, seconde ville du Pérou, et qui, de là, franchissant les hauts plateaux de la Cordillère, aboutit à Puno, sur les bords du lac Titicaca. Cette ligne atteint une hauteur de quatorze mille pieds anglais, (un peu plus de quatre mille mètres), et renferme des pentes de 4 0/0. D'après le projet primitif, elle doit être un jour prolongée jusqu'au Cuzco; mais les travaux sont actuellement arrêtés, comme sur la plupart des chemins de fer du Pérou, faute de fonds. Un service régulier de bateaux à vapeur dessert les différents ports du lac Titicaca, dont plusieurs se trouvent sur le territoire Bolivien. La ville la

plus considérable de la Républiqne, La Paz, peuplée de 75,000 habitants, n'est qu'à deux journées de voyage du lac. La capitale de la Bolivie, Sucre ou Chuquisaca, occupe une position plus centrale, mais ne renferme que 25,000 âmes.

D'après ce qui précède, on pourrait croire que, grâce à la vapeur, une excursion à Arequipa et au lac Titicaca, avec retour au point de départ, ne demanderait que quelques jours. Mais il n'en est rien. Les trains de voyageurs ne circulent que trois fois la semaine, et s'arrêtent pendant la nuit. Le steamer ne part de Puno que tous les huit jours, fait de nombreuses escales et marche lentement; de sorte que cette promenade, qui sur la carte parait fort simple, demande en réalité une quinzaine de jours. Je fus donc obligé d'y renoncer.

En quittant Mollendo, nous passons devant un groupe d'îlots; la couleur blanche de leurs sommités décèle la présence dù guano.

Près de là, sur la crête d'une falaise escarpée s'étend la ville d'Islay ; ses maisons basses et grises se confondent de loin avec un sol qui semble couvert de cendres; seule, une blanche église attire les regards. Du reste, pas un arbre, pas la moindre trace de végétation sur les croupes arides et nues de ces montagnes désolées. Comme à Mollendo, le débarquement doit être très difficile, si j'en juge d'après le violent ressac de la mer contre les rochers.

Pendant toute la journée du lendemain nous longeons la côte; ce sont toujours les mêmes écueils noirs, les mêmes déserts de sables mouvants, les mêmes sommets pelés et neigeux se détachant avec une netteté surprenante, grâce à la limpidité de l'atmosphère, et magiquement illuminés le soir par les rayons du soleil cou-

chant. Dans la nuit nous dépassons, sans les voir, les îles Chinchas, fameuses par le précieux engrais qu'elles fournissent au monde entier.

Enfin, le 6 septembre, à neuf heures du matin, nous contournons un immense rocher roussâtre, rayé de sombres ravins, et calciné par un soleil torride. C'est l'île de Saint Laurent, qui abrite la vaste baie du Callao du côté de la pleine mer. Une grande quantité d'oiseaux s'ébattent joyeusement à la surface de l'eau, se dérangeant à peine sur notre passage. Cependant une forêt de mâts se dresse devant nous ; en même temps nous apercevons le môle et les blanches maisons de la ville. Le *Potosi* ralentit sa marche et se dispose à accoster ; un coup de canon annonce son arrivée. Le voilà au terme de son long voyage, mais il ne restera pas longtemps inactif; après un court repos d'une dizaine de jours, il repartira de nouveau pour Liverpool.

Depuis Rio-de-Janeiro, j'avais, avec le *Potosi*, accompli un trajet de 10,300 kilomètres. J'étais loin d'avoir trouvé à son bord le même confortable que sur nos bateaux français ; la cuisine surtout laissait à désirer; le prix du vin, qui toujours se paie à part, avait presque triplé depuis Valparaiso. Mais j'avais fini par m'habituer au régime anglais, et je ne m'en trouvais pas plus mal. D'un autre côté, j'avais toujours été dans d'excellents termes avec les officiers et les divers employés du bord. Le capitaine Mac-Mahon surtout, qui parlait admirablement le français, m'avait témoigné en diverses occasions une grande obligeance. J'avais fait aussi la connaissance d'un jeune Anglais à qui les médecins de Londres avaient ordonné un long voyage en mer, et qui, exécutant à la lettre les prescriptions de la Faculté, devait retourner en Angleterre

avec le *Potosi*. Il souffrait à son départ d'une inflammation de poumons ; à son arrivée au Callao, il était presque complètement guéri. Depuis quelques années les médecins anglais emploient avec succès ce genre de traitement contre les affections chroniques de la poitrine.

Ce fut donc avec la plus franche cordialité que nous échangeâmes de nombreuses poignées de main. Habitué depuis plus d'un mois à considérer le *Potosi* comme un autre chez moi, je ne le quittais pas définitivement sans un certain sentiment de regret, et cependant, j'étais sur le point de réaliser un de mes rêves favoris j'allais voir Lima !

—

VI

LIMA ET LA CORDILLÈRE

Aujourd'hui, le voyageur qui se rend du Callao à Lima a le choix entre deux lignes de chemin de fer. La plus ancienne est exploitée par une Compagnie Anglaise et ne se prolonge pas au-delà de la capitale du Pérou. L'autre, après avoir contourné Lima, qu'elle dessert au moyen de quatre stations, suit la vallée du Rimac et pénètre dans la Cordillère ; c'est la ligne de la Oroya, destinée à mettre en communication les contrées de l'intérieur avec la mer. Les départs se succèdent d'heure en heure sur chacune de ces lignes.

Dans ma hâte de me rendre à Lima, je ne m'arrêtai au Callao que le temps nécessaire pour me procurer quelques billets de banque péruviens. Le change était alors à un prix très-élevé ; la livre sterling valait douze

soles ou soixante francs en papier ; le napoléon d'or, neuf soles et demi ; ce qui donnait au billet d'un *sol* une valeur réelle d'environ 2 fr. 10 centimes. Or, le sol du Pérou équivaut à notre pièce de cinq francs et se subdivise en dix réaux qui valent chacun dix centavos. Le réal qui, en temps ordinaire, vaut cinquante centimes, ne m'en coûtait donc, par le fait, que vingt et un.

La monnaie de cuivre est introuvable. On la remplace en déchirant en deux parties le billet d'un réal ; chaque portion représente alors cinq centavos ou un *medio*. Dans aucun pays je n'ai vu de chiffons plus crasseux ; détériorés par un usage constant, ils deviennent bientôt absolument méconnaissables.

Il y a quelques années, le papier circulait au pair ; mais il s'est progressivement déprécié depuis la crise commerciale et les grandes entreprises de chemins de fer, qui ont nécessité de nombreuses émissions de billets. Comme le papier a cours forcé, l'argent s'est retiré de la circulation et ne figure plus que comme marchandise dans les boutiques des changeurs. De là, un état de gêne encore augmenté par les fluctuations du change et qui entrave tout commerce avec l'étranger. Car, tel négociant qui dispose d'un capital de cent mille soles en papier, le voit réduit, dans ce cas, à moins de quarante mille.

On franchit en une demi-heure la distance de onze kilomètres qui sépare le Callao de Lima. La voie ferrée, qui n'est protégée par aucune clôture, court le long des maisons basses des faubourgs, s'arrête à plusieurs stations, franchit une plaine sablonneuse d'assez triste apparence, pénètre de nouveau à travers de chétives constructions, et vient aboutir à la partie occidentale de Lima, à peu de distance du cœur de la cité.

Je m'installai à l'Hôtel de l'Europe, bonne maison, tenue par un français, mais dans laquelle je ne trouvai que le logement; car, à Lima, il existe de nombreux restaurants, et les hôtels ne servent aucun repas. Moyennant le prix de douze réaux par jour, tout service compris, j'occupais un petit-appartement de deux pièces, assez convenablement meublé. Ce prix de douze réaux était censé correspondre à six francs, mais, en réalité, ne représentait pour moi qu'une somme de deux francs cinquante centimes, grâce au change exorbitant dont j'ai parlé plus haut.

La capitale du Pérou est située par 12° 2' latitude sud et 79° 27' longitude ouest; elle s'étend au pied de la Cordillère sur un vaste plateau, élevé de cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Son climat est l'un des meilleurs du monde. En été, l'ardeur du soleil est tempérée par les nuages; pendant les mois d'hiver, de mai à novembre, il y règne souvent des brouillards humides; mais la pluie, les tempêtes, le tonnerre et la grêle y sont inconnus en toute saison. Pendant tout le temps de mon séjour (nous étions alors à la fin de l'hiver), le thermomètre se maintint, jour et nuit, à 22°.

Les rues de Lima, comme celles de la plupart des villes du Nouveau-Monde, se coupent à angle droit, et forment une multitude de carrés réguliers portant le nom de *cuadras*. Les maisons sont généralement à un seul étage, peintes de couleurs vives, à toits plats, surmontés parfois de belvédères élancés. Leur façade est souvent ornée de balcons couverts et fermés, semblables à de grands bahuts richement sculptés, qui seraient appliqués le long des murailles.

Les maisons particulières ont toutes leur patio, cour

intérieure bordée de galeries et ornée de plantes grimpantes, d'arbustes et de fleurs. Le pavage des rues a été récemment amélioré ; on a, par la même occasion, recouvert les ruisseaux qui circulaient à travers la ville. Au moment de mon passage, on s'occupait de la construction de plusieurs lignes de tramways.

Le Rimac, large rivière torrentielle, sépare la ville en deux parties inégales, réunies entre elles par deux ponts, d'où l'on jouit d'une fort belle vue sur la chaîne des Andes. Le long de la rive gauche circulent les trains du chemin de fer de la Oroya ; c'est aussi de ce côté que s'étend la ville proprement dite. Une jolie promenade plantée de vieux arbres, dite l'Alameda, longe la rive opposée et conduit au cirque, où se livrent les combats de taureaux. Près de là, adossés aux premiers contreforts de la Cordillère, se trouvent les beaux jardins du couvent des *Descalzos*. Un peu plus loin, si l'on gravit le Cerro San Cristobal, pic dénudé, surmonté d'un calvaire, on jouit du panorama complet de la ville. Vue ainsi, Lima présente un aspect singulier ; de tous côtés ce ne sont que toits plats, formés d'une simple couche de boue grisâtre, d'où émergent les clochers multicolores des églises et des couvents ; des gallinazos, au plumage sinistre, se tiennent immobiles, en longues files noires, au sommet des murailles ; on se croirait en présence d'une ville en ruine, détruite par quelque subite catastrophe.

L'endroit le plus fréquenté de Lima, est la Plaza Mayor, vaste quadrilatère dont l'un des côtés est occupé par le Palais du Gouvernement, faisant face à la cathédrale, et les deux autres, par de belles maisons particulières aux balcons sculptés et peints de couleurs éclatantes. Au centre, s'élève une fontaine, entourée d'un jardin.

Les galeries latérales abritent de nombreux cafés où l'on peut consommer, à toute heure et à très bon marché, de délicieuses boissons glacées. On y voit aussi des kiosques pour la vente des journaux, semblables à ceux de nos boulevards, des marchands de cigares, des changes de monnaie, des bazars où se débitent les produits de l'industrie parisienne, des marchandes de fleurs, etc. Il y règne en tout temps une circulation très active. La rue principale traverse la place, et vient aboutir au pont du Rimac, par un arc de triomphe surmonté de deux clochetons. C'est là que se trouvent les plus riches magasins, presque tous occupés par des Européens. Il n'est pas rare d'entendre parler français dans les quartiers commerçants de Lima ; beaucoup de nos compatriotes s'y sont établis et la majeure partie du commerce de détail est entre leurs mains.

Il existe à Lima un nombre considérable d'églises. Sauf la cathédrale, dont l'extérieur est réellement imposant, aucune ne présente un sérieux intérêt. Leurs façades surchargées de sculptures coloriées, leurs clochers badigeonnés de bleu, de blanc, ou de rose sont d'un goût plus que douteux ; à l'exception de quelques bonnes sculptures sur bois, on ne voit à l'intérieur qu'une masse d'ornements de clinquant.

Parmi les couvents, l'un des plus remarquables est celui de Saint-François, qui possède un cloître entièrement lambrissé de carreaux de faïence formant les plus gracieuses arabesques ; il porte la date de 1643 ; les plafonds en bois sculptés sont divisés en une infinité de compartiments encadrés par de riches moulures. On admire surtout les fines boiseries d'une coupole percée à jour, qui sert à éclairer le grand escalier. Grâce à la

sécheresse du climat, ce merveilleux travail de patience est dans un état de conservation parfaite. Dans la plupart des édifices religieux de Lima, le style mauresque se marie aux différents genres de la renaissance. Je retrouvai au couvent de Montferrate, la même ornementation en carreaux de faïence, avec la date de 1609, et une quantité de vieilles peintures, ces dernières, sans grand mérite artistique. Là, comme au couvent de Saint-François, un beau jardin où se développe librement la flore exubérante des tropiques, occupe la partie centrale du cloître. De nombreux jets d'eau y entretiennent une perpétuelle fraîcheur ; des bancs, disposés autour des galeries, invitent au repos le promeneur qui s'égare en ce lieu solitaire.

Les anciens remparts de Lima ont été démolis récemment, et remplacés par des nouveaux boulevards, mais tous ces quartiers neufs se construisent lentement ; la crise commerciale et monétaire dont souffre le Pérou, paralyse tout esprit d'entreprise. On a placé à l'entrée de la ville par la route de Callao, un très beau monument, destiné à perpétuer le souvenir du 2 mai 1866, date célèbre dans l'histoire péruvienne. Ce jour-là, l'attaque de onze navires espagnols contre les batteries de Callao, fut repoussée par les troupes régulières, unies à la population. Je me rappelais avoir vu le modèle de cette œuvre remarquable, à l'entrée du Palais de l'Industrie, à Paris, où il est resté exposé pendant toute une saison.

Il existe à Lima un jardin botanique fort bien tenu, grâce aux soins intelligents de M. Donkelaert ; je le visitai avec intérêt, ainsi que le jardin zoologique, qui a été récemment établi autour du palais de l'Exposition. Dans ces deux jardins, les colibris sont assez communs ; je ne

pouvais me lasser d'admirer ces charmants petits oiseaux.

Le théâtre principal est construit en bois ; son extérieur ne répond pas à ce qu'on serait en droit d'attendre d'une ville de 150,000 habitants. Néanmoins, l'intérieur y est très convenablement disposé pour la commodité des spectateurs. Au moment de mon passage, une troupe lyrique française y donnait des représentations. La première étoile, la Senora Alhayza, y était fort applaudie, dans le rôle de *Madame l'Archiduc.*

Je me rendis un matin au marché principal, qui est situé au centre du quartier habité par les Chinois. Il y règne une grande animation. Je remarque que plusieurs échoppes sont occupées par des Français. Les femmes indiennes ou métisses portent toutes de longs cheveux noirs sous un chapeau de paille très fin et très blanc. Il n'est pas rare de voir une simple marchande de légumes coiffée d'un panama qui a coûté plus de cent francs. Aux étalages se trouvent les fruits de l'arbre à pain (*Musa Paradisiaca*), originaire de Taïti ; le *Lucuma*, semblable à une grosse prune et renfermant une pâte jaune et farineuse ; la *Palta* (*Laurus Persia*), c'est l'*avocat* des Antilles ou beurre végétal ; on le mange avec du sel et du poivre ; le *Chirimoya*, nom vulgaire du fruit du corossolier (*Anona Cherimolia*), à la chair blanche et parfumée ; des melons de diverses espèces ; le *Juca* ou *manioc*, les *batatas*, pommes de terre douces, la *Papa amarilla*, pomme de terre jaune, etc.

A propos du marché je suis tout naturellement amené à parler des Chinois, qui, au nombre de plusieurs milliers, en habitent les alentours. Les fils du céleste empire fixés au Pérou ont, en général, fait le sacrifice de leur queue

et de leur costume national. En cela ils diffèrent de leurs compatriotes de Californie, et particulièrement de ceux de San-Francisco, qui ont formé une véritable colonie chinoise dans la ville américaine. A Lima, au contraire, le quartier qu'ils fréquentent n'est pas exclusivement habité par eux. Ils vivent côte à côte avec les blancs, les mulâtres, les nègres et les Indiens. Il y a en outre quelques Kanacks de la Polynésie ; aussi, par suite du mélange de ces races différentes, trouve-t-on à Lima toutes les nuances de peau imaginables. On appelle *Zambo* le métis nègre et blanc, *Cholo*, celui qui est issu du croisement du blanc et de l'Indien; et *Chino*, du nègre avec l'Indien ; mais je ne sache pas que les métis chinois aient reçu un nom particulier. Les femmes chinoises sont en très petit nombre au Pérou. La race jaune est venue compliquer encore une situation déjà passablement embrouillée et n'a certes pas apporté avec elle beaucoup d'éléments de beauté.

Tous les voyageurs ont vanté la beauté des Liméniennes et leur gracieux costume; je ne ferai aucune restriction en ce qui concerne les femmes issues de la race espagnole; elles sont véritablement charmantes; seulement je suis obligé de constater que l'ancienne *saya*, jupe étroite qui dessinait les formes, a presque complétement disparu et a été remplacé par une mante semblable à celle dont j'ai parlé à propos du Chili. Les églises sont toujours très fréquentées par les dames. Chaque soir, à la sortie des offices, un prêtre assis près d'une table qui supporte un crucifix et une tête de mort, distribue à ses belles clientes des photographies et des images de sainteté, et reçoit en échange les chiffons indescriptibles qui ont partout remplacé la menue

monnaie. Pendant ce temps, sous le portail de l'église, se presse une foule généralement composée de jeunes gens, la cigarette aux lèvres et une fleur à la boutonnière.

Les combats de coq ainsi que les combats de taureaux sont fort recherchés des habitants de Lima. Je n'eus pas occasion d'assister à un combat de taureaux. Quant à la *casa de gallos* (maison des coqs), elle est ouverte tous les jours dans l'après-midi. C'est un cirque en miniature, peint en blanc et bleu; l'entrée coûte un sol. La foule ardente des parieurs occupe les gradins; blancs, mulâtres, cholos et nègres sont confondus sur les mêmes bancs, tous dominés par la même passion, le jeu. Les paris s'échangent bruyamment, tandis que les courtiers faisant le tour de l'arêne, les inscrivent rapidement sur leur carnet. Ces préliminaires étourdissants ne sont pas sans offrir une certaine analogie avec ce qui se passe à la Bourse de Paris, de une heure à trois, autour de la corbeille des agents de change. Pendant ce temps on a introduit les futurs combattants; on les présente l'un à l'autre, puis on les arme d'une lame aiguë soigneusement ficelée à l'ergot. Un inspecteur officiel s'assure que l'opération est bien faite et que les chances du combat sont égales pour chacun des athlètes. Les derniers paris s'échangent; puis le silence s'établit. Les deux champions mis en présence feignent d'abord de ne pas s'apercevoir. Cependant ils se rapprochent lentement, tout en becquetant le sable de l'arêne; une ou deux minutes se passent ainsi: puis, tout à coup, comme mus par un ressort simultané, ils s'élancent l'un sur l'autre, la plume hérissée, l'œil sanglant. Le combat est ordinairement très court et se termine, presque toujours, par la mort de l'un des deux adversaires. Quelquefois tous deux

succombent côte à côte ; dans ce cas la victoire appartient au dernier survivant. Il n'est pas rare de voir les enjeux s'élever à des sommes considérables. Des paris de cinquante à cent sols sont chose fort ordinaire. Les hommes de la meilleure société fréquentent cet établissement. Une file d'élégants équipages stationne souvent à la porte d'entrée.

Le cimetière de Lima mérite d'être visité ; il est situé à l'extrémité orientale de la ville le long de la rive gauche du Rimac. On y remarque de somptueux monuments en marbre blanc venus à grands frais de l'Italie. Mais la plupart des cercueils sont encastrés sur plusieurs rangs dans une muraille épaisse, à la mode espagnole. Souvent les photographies des défunts sont placées sous verre à côté de leur inscription funéraire. De beaux arbres, des agaves, des massifs de fleurs ornent les avenues. A l'entrée principale se trouve un large berceau recouvert entièrement des fleurs rouges et violettes de la *Bignonia venusta.*

Citons encore la belle promenade nouvelle, *Alameda de los Descalzos.* Malheureusement sa situation à l'extrémité du faubourg du nord, dans un quartier misérable, en éloigne les promeneurs.

Il y a quelques années les attaques nocturnes étaient fréquentes à Lima ; la grande route du Callao n'était rien moins que sûre, même pendant la journée. Mais aujourd'hui, depuis la création d'une police vigilante, les assassinats sont devenus assez rares. Pendant toute la nuit des agents veillent à chaque coin de rue et correspondent au moyen de sifflets. Le passant suspect est signalé ainsi de proche en proche et surveillé de près.

Si la ville de Lima ne connaît ni les orages ni la foudre, elle n'en reste pas moins exposée au plus terrible des fléaux, aux tremblements de terre. Plusieurs fois par an des secousses s'y font sentir avec plus ou moins d'intensité.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, je fus subitement réveillé; il me semblait que mon lit s'agitait brusquement; des verres placés sur un meuble s'entrechoquèrent, et j'entendis comme un roulement souterrain s'éloignant dans la direction de l'est, en grondant sourdement. Mon premier mouvement fut de sauter hors du lit et de courir à la porte de sortie sur le corridor. Toutes les personnes qui habitaient l'hôtel avaient eu la même idée et cherchaient à gagner la rue au plus vite. La plus grande confusion régna pendant quelques minutes; puis, chacun voyant que le *temblor* ne se renouvelait pas, regagna son logis en riant de cette alerte nocturne. Cette secousse avait été bien plus violente que celle que j'avais éprouvée à Santiago quinze jours auparavant. Cependant il n'y eut en ville aucun dégât sérieux, grâce au système de construction employé en prévision de ce terrible phénomène.

Je me rendis un jour à Chorillos, petit village de pêcheurs Indiens, que la mode a transformé en Trouville Péruvien. Une ligne de chemin de fer dessert les stations de Miraflores et de Barranca, où l'on a construit de jolies maisons de plaisance sur le bord de la mer, et aboutit, après un trajet de quinze kilomètres, à Chorillos. La côte est formée par une falaise à pic, au pied de laquelle on a élevé un établissement de bains ouvert en toute saison grâce à la douceur du climat. Sur la plage je recueillis plusieurs espèces d'Oursins et d'astéries, *Echinocidaris nigra*, *Schytaster aurantiacus*, etc.

La plupart des maisons de campagne des Liméniens n'ont qu'un rez-de-chaussée avec large verandah et un petit jardin séparé de la rue par une grille. Je dirigeai ma promenade d'un côté ou retentissaient de bruyantes détonations. C'était le jour de la nativité de la Vierge, grande fête au Pérou. On la célébrait en faisant partir, devant la petite église du village, toute une série de pièces d'artifices, fusées, pétards, etc., malgré le soleil presque vertical qui dardait ses rayons sur la foule.

La plus intéressante excursion que l'on puisse faire aux environs de Lima est une visite à la Cordillère. Aujourd'hui rien n'est plus facile, grâce au *ferro-carril central transandino*, livré à l'exploitation jusqu'à la station de Chicla, à 140 kilomètres du Callao et 3,725 mètres au-dessus du niveau de la mer. Lorsque cette ligne sera terminée elle atteindra un développement de 220 kilomètres et rejoindra à la Oroya le rio Pozuzu, qui se déverse dans l'Ucayali, affluent de l'Amazone. L'utilité de cette ligne, destinée à mettre en communication avec la côte les riches provinces de l'intérieur, n'a pas besoin d'être démontrée. Les incroyables difficultés que présentait la traversée des Andes sont déjà en grande partie surmontées ; le tracé complet est terminé, l'achèvement définitif n'est plus qu'une question d'argent. Le point culminant de la ligne se trouvera au centre du tunnel creusé sous le mont Meigg's, à 4,770 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à peu près à la hauteur de la cime du Mont-Blanc. Jamais, dans le monde entier, aucune voie ferrée n'aura atteint de pareilles élévations.

L'administration du chemin de fer a eu l'heureuse idée d'organiser chaque dimanche un train de plaisir au prix

réduit de cinq piastres, aller et retour, pour faciliter aux habitants du Callao et de Lima la visite de la Cordillère. Je n'eus garde de manquer cette occasion. Un déjeuner confortable attend les voyageurs à Chosica, station importante à 54 kilomètres de Callao. Aux endroits les plus remarquables de la montagne, au beau milieu des ponts les plus vertigineux, le train s'arrête quelques minutes afin de permettre d'admirer à loisir les splendeurs du paysage. Vers trois heures on arrive à la station de San-Mateo, à peu de distance du bourg, que l'on a tout le temps de visiter. Puis le train, revenant sur ses pas, est de retour à Lima vers neuf ou dix heures du soir, non sans faire de longs arrêts à chaque sation. Les buffets sont abondamment fournis de liqueurs et de boissons de toute sorte, depuis la modeste chicha de maïs jusqu'au vin de champagne. La foule des excursionnistes, surexcitée par l'air vif de la montagne, ne perd aucune occasion de leur livrer de rudes assauts. Sous l'influence de ces libations répétées, la gaîté devient générale; les musiciens chargés par la Compagnie d'égayer le trajet, et qui, dans la matinée, jouaient avec assez d'ensemble, soufflent alors à tort et à travers dans leurs instruments de cuivre. Dès six heures il fait nuit; hommes et femmes, la cigarette aux lèvres remplissent les wagons d'épais nuages de fumée; quelques amateurs pincent joyeusement de la guitare, sans se préoccuper du tapage infernal qui se fait autour d'eux. C'est ainsi que s'accomplissent ordinairement les dernières heures du trajet.

Ce que j'avais pu entrevoir des merveilles de la Cordillère durant ce rapide voyage m'avait causé une si profonde impression, qu'à peine de retour à Lima, je formai le projet de refaire la même route afin de la bien

fixer dans mes souvenirs. Je voulais aussi pousser jusqu'à l'extrémité actuellement achevée de la ligne, à 500 mètres plus haut que San-Mateo. C'est cette seconde excursion que je vais essayer de décrire avec quelque détail.

Au sortir de Lima, la chemin de fer remonte la vallée du Rimac en longeant la rive gauche du fleuve. Nous traversons des terrains bien arrosés, où l'on cultive principalement le coton et la canne à sucre; on passe devant l'hacienda de Santa-Clara, où un millier de Chinois sont employés à l'exploitation en grand du précieux roseau, et qui est desservie par un embranchement spécial. Plus loin la vallée se resserre et l'on aperçoit sur le flanc des montagnes quelques villages indiens entièrement abandonnés. On distingue encore les traces d'anciens travaux d'irrigation antérieurs à la conquête Espagnole. Aujourd'hui tous les conduits sont ruinés, et ce pays autrefois si fertile, présente l'image d'une stérilité absolue.

Après avoir dépassé Chosica, on arrive à San-Hilario; la vallée seule est cultivée et produit quantité d'oranges et de fruits excellents. Le rio de San-Hilario est renommé pour ses écrevisses (*camarones*), qui sont ici bien plus grosses que les nôtres; leurs pattes sont relativement petites et toujours d'inégale grandeur; leur queue est très charnue, mais d'un goût peu délicat.

A San-Pedro-Mammo, ruines antiques. Près de Corcoma-Puente une croix indique le lieu ou fut assassiné un Français. Un peu plus loin, en mai 1874, un car-à-bras, (sorte de léger chariot à quatre roues qui descend sur les rails par la seule force de la gravitation), fut attaqué par une bande de brigands qui le firent dérailler au moyen de grosses pierres placées sur la voie. Ces misérables massacrèrent le payeur de la Compagnie, et volèrent les fonds dont il était porteur.

Peu de minutes après avoir quitté ces lieux de sinistre mémoire, on arrive à la station de Cocachacra, 59 kilomètres de Lima, et 1,398 m. d'altitude. Des élections politiques doivent avoir lieu dans quelques jours. Sur la place publique du village, à deux pas de la gare, on a dressé un arc de verdure orné de drapeaux et de bannières; des petites filles couronnées de fleurs viennent offrir un bouquet à l'heureux candidat qui se trouve dans notre train; ce dernier descend aussitôt et est salué par les acclamations frénétiques de toute la population réunie. Monté sur une chaise, il prononce une courte allocution. Bientôt une caisse de bouteilles d'eau-de-vie, dont il a eu soin de se munir, est mise à la disposition du public. Le candidat donne lui-même l'exemple en buvant dans un grand verre qui circule ensuite à la ronde. A partir de ce moment, l'enthousiasme ne connait plus de bornes. Des pétards éclatent de tous côtés, de nombreuses fusées sont lancées à la face du soleil; l'aguardiente ne suffit plus; le bar est envahi; on se bouscule pour y pénétrer, tandis qu'au dehors, d'immenses verres de la taille d'une petite cloche à melon, et contenant au moins trois ou quatre litres d'une chicha jaune et épaisse courent de bouche en bouche. Les femmes ne sont pas les moins ardentes à la lutte. Cependant le signal du départ est donné; le train se met lentement en marche à travers une foule en délire, excitée par de copieuses libations, vociférant, dansant et hurlant avec frénésie. Nous nous arrêtons de nouveau; le candidat monte sur la plateforme, adresse un dernier speech à ses électeurs, puis nous repartons définitivement. Les plus acharnés persistent à nous suivre au pas de course, trébuchant et roulant le long des talus, au risque de se faire écraser mille fois. Nous les avons déjà perdus

de vue, que nous entendons encore leurs cris et leurs hurrahs.

A San Bartolomé, dist. 63 kil., alt. 1,495 m., même répétition d'enthousiasme. Du reste ce spectacle n'était pas nouveau pour moi. Le dimanche précédent, lors du passage du train de plaisir, j'avais assisté aux mêmes scènes populaires. Rien n'était changé cette fois, sauf le candidat. En témoin impartial, je dois déclarer que l'ovation faite aux deux concurrents était exactement la même, et je ne saurais en tirer aucune conclusion sur leur chances respectives d'élection.

Jusque là, nous avions suivi à peu près constamment le fond de la vallée; maintenant nous allons attaquer sérieusement la Cordillère. Un énorme contrefort aux pentes presque verticales, se dresse devant nous et semble nous barrer le chemin; il faut cependant l'escalader. Au premier abord la chose paraît impossible, car l'espace manque entièrement pour développer le tracé sinueux, grâce auquel un chemin de fer parvient habituellement à triompher de ces sortes d'obstacles. On a réussi cependant à l'aide d'un ingénieux système de zig-zags que je n'ai vu employer sur aucune autre ligne. Je vais tâcher, en peu de mots, de me faire comprendre.

La voie ferrée ne semble pas se prolonger au-delà de la gare de San Bartolomé, cul-de-sac adossé à la montagne. Une voie presque parallèle à celle par laquelle le train vient d'arriver, se détache de la station et gravit hardiment les premières pentes, toujours en ligne droite; elle aboutit à une longue et étroite plate-forme, d'où elle repart en suivant une direction opposée, qui la mène par une pente régulière sur un nouveau terre-plein horizontal, et ainsi de suite jusqu'à ce que la nature du terrain per-

mette à la voie de se développer en courbe, ce qui était tout à fait impossible le long d'une muraille à peu près verticale. Or, voici comment le train parvient à escalader cette série de zig-zags : la locomotive qui marchait en tête à l'arrivée en gare, se trouve en queue au départ et pousse le train devant elle; arrivé à la première plate-forme le conducteur descend, aiguille les rails et le train repart machine en tête, pour répéter la même manœuvre autant de fois qu'il est nécessaire.

Lorsque l'on accomplit ce trajet pour la première fois, on est réellement effrayé; la voie est solidement construite, il est vrai, mais elle est très étroite, à une seule paire de rails, et aucun remblai ne la sépare du précipice qui se creuse de plus en plus à mesure que s'effectue l'ascension. Vous apercevez sous vos pieds les trois ou quatre terrasses de la voie ferrée surplombant la paroi verticale, et comme accrochées dans l'espace immédiatement au-dessus des toits du village et de la gare de San Bartolomé. De l'autre côté de la vallée, un sentier pour les mules grimpe audacieusement jusqu'aux sommets les plus élevés.

Cette région est très riche en plantes grasses; plusieurs espèces de Cereus y atteignent un grand développement ; à mesure que l'on s'élève, les Pilocereus, aux poils fins et soyeux semblables à une toison de laine blanche, deviennent plus abondants. Aucune autre plante ne peut croître sur ce sol rocailleux.

Cependant nous nous élevons encore par des pentes rapides et sinueuses; nous traversons un bois d'arbres fruitiers, véritable oasis au milieu d'un désert de pierres ; puis nous franchissons le célèbre pont de fer de *Verrugas*, le plus élevé de la ligne. Il repose sur des piles de deux cent-cinquante-huit pieds de hauteur. Le tablier est à

claire-voie ; aucun garde-fou ne gêne la vue qui plonge librement au fond de l'abîme, sur une verdoyante *quebrada* où mugit un torrent impétueux. On raconte que trois mille ouvriers employés à la construction du chemin de fer, sont morts dans ces parages à la suite d'une étrange maladie que l'on a attribuée à la mauvaise qualité des eaux ; le corps de ces malheureux se couvrait de verrues, d'ou vient le nom de *puente de verrugas.* En face de nous on distingue les murailles en ruines d'innombrables terrasses étagées sur le revers de la montagne ; ce qui subsiste encore de ces immenses travaux, atteste le degré de civilisation et de prospérité qu'avait atteint le pays sous la domination des Incas.

Nous arrivons à une heure à Surco, dist. 77 kil., alt. 2028 m., même foule et mêmes scènes qu'aux stations précédentes. Beaucoup de costumes pittoresques, plus spécialement en usage parmi les populations de la montagne. Les Indiennes se parent de grosses épingles en argent, à large tête plate et ornementée. Leur robe est serrée à la taille par une ceinture rouge dont les dessins bizarres rappellent le style antique ; quelques unes portent sur le côté droit un tablier noir rayé de gris, signe de deuil en mémoire du dernier Inca Atahualpa, mort en 1533, victime de la trahison et de la cruauté des Espagnols. D'autres, les plus riches, se drapent dans de légères mantilles en fil de Guadalupe, fabriquées dans le nord du Pérou, et dont la valeur n'est pas moindre de cent cinquante francs. Les hommes ont des chaussures en peau de chèvre, et des ponchos d'un brun jaunâtre en poil de vigogne. Ces ponchos, d'une qualité excellente, se vendent aussi fort cher ; on en voit souvent qui ont coûté cent sols, et même davantage.

En quittant Surco, nous longeons le torrent qui bondit au fond de la vallée. On s'élève en zig-zag. Tout à coup nous apercevons sur la voie, un individu qui nous fait des signaux désespérés. Le train s'arrête complaisamment, un photographe braque son objectif, et nous voilà tous pris. Ce n'est pas la seule fois que j'ai été à même de constater, au Pérou, la sollicitude presque paternelle des conducteurs de chemin de fer envers le public. Le train s'arrête volontiers pour recueillir une personne isolée qui chemine paisiblement sur la voie ferrée; ou bien encore pour déposer des bagages sur le chemin de quelque hacienda perdue dans la montagne. J'ai même vu une fois le mécanicien faire rétrograder le convoi pour aller chercher deux voyageurs qui s'étaient oubliés au buffet de la station.

85 kilomètres, — pont de Challapa, remarquable construction tout en fer; on l'appelle aussi pont des Français, parce qu'il a été fabriqué entièrement en France, et ajusté au Pérou par des ouvriers français. En face, village indien de Guarachillo, et champs bien cultivés.

88 kil., de Lima, alt., 2,374 mèt. Matucana, station importante, avec quelques maisons assez bien construites. Au delà, le paysage devient de plus en plus grandiose; la voie grimpe le long d'une étroite corniche, les tunnels se succèdent rapidement. Après avoir traversé le pont de Chaupichaca, la route s'enfonce dans des impasses que l'on évite au moyen de brusques détours. A chaque instant on se demande comment on pourra franchir la gigantesque muraille de rocs à pic vers laquelle nous nous dirigeons en droite ligne, et qui, partout, semble obstruer le passage. Enfin, ce qui paraît impossible se fait. Nous apercevons au-dessus et au-dessous de nous, des tronçons

de chemin de fer, des tunnels, des ponts, et à trois heures nous arrivons à Tamboraque — 106 kil. dist. et 3,000 m. alt. Après quelques minutes de repos, nous reprenons notre vertigineuse ascension. Encore un dernier zig-zag et nous voici à San Mateo.

Le village, assez important, est à quelques minutes au-dessous de la station; il renferme 1,200 habitants, avec les annexes de Tambo-de-Viso et de Chicla. A cette hauteur, le climat de la Cordillère est bien différent de celui de Lima. D'octobre à mai, il y pleut tous les jours jusqu'à Matucana, et quelquefois même un peu plus bas. En hiver, il ne gèle pas, mais les nuits y sont très fraîches, surtout en juillet et août, bien que la chaleur y soit forte dans la journée. En janvier il fait plus chaud, mais la pluie y est presque continuelle. En somme, cette région est généralement pluvieuse, mais le terrain y sèche vite. Sous l'influence d'un climat si différent de celui de la côte, des cultures variées, des champs verdoyants, séparés par de petits murs en pierre, s'étendent autour du village. Les céreus ont disparu; le seul représentant de la famille des cactées que je rencontre aux abords de la station, est une espèce d'*Opuntia* à branches cylindriques, très méchante plante aux terribles épines.

Un quart d'heure après avoir quitté San Mateo, on passe le fameux pont de l'Infernillo qui réunit deux tunnels en franchissant une crevasse formée par deux murailles de rochers à pic, d'une hauteur considérable. Au fond de l'abîme, un torrent roule avec fracas ses ondes écumantes. Rien n'égale la sauvage horreur de ce site unique au monde. Plus loin, le chemin de fer a emprunté le lit même du torrent que l'on a détourné par un conduit souterrain.

Enfin, après de nouveaux zig-zags, on pénètre dans un dernier tunnel qui débouche sur un pont en fer; de l'autre côté se trouve la station d'Anchi; 119 kilomètres de Lima et 3,445 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est là que descendent tous les voyageurs; le train continue sa route à vide jusqu'à Rio-Blanco, près de Chicla, 3,725 m., où se trouvent actuellement le dépôt du matériel et les bâtiments de l'exploitation.

Il est quatre heures et demie; l'unique train de retour ne partira pour Lima que demain à huit heures du matin. M. Malinoski, ingénieur en chef de la ligne de la Oroya, avait bien voulu me recommander à M. Laramie, directeur des travaux, résidant à Anchi. Ce dernier m'attendait à la gare; il ne voulut pas me laisser aller chercher un gîte dans l'une des pauvres baraques en planches qui portent le nom d'hôtel, et que l'on a édifiées à la hâte aux alentours de la station; il tint absolument à me recevoir dans la petite, mais confortable habitation, qu'il s'est construite à dix minutes au-dessus du village, et qu'il occupe avec ses employés. Je trouvai chez lui la plus cordiale hospitalité.

Désireux de mettre à profit le peu de temps qui me restait avant la chute du jour, je voulus faire une promenade dans la direction d'un glacier que j'apercevais à la hauteur d'environ 5,000 mètres; mais j'avais compté sans le *sorocho* ou mal des montagnes, causé par l'extrême raréfaction de l'air à de pareilles altitudes. De plus, la pente que je gravissais était fort raide; je ressentis bientôt une oppression accompagnée de malaise et d'une telle fatigue, que je me vis contraint d'abord de marcher très lentement, puis de m'arrêter tout à fait, et de renoncer à mon projet d'ascension. Du reste, le jour baissait rapide-

ment; je contemplai encore une fois l'admirable panorama qui se déroulait à mes pieds. De la hauteur où je me trouvais, la vue plongeait sur un chaos de montagnes sombres et noires, aux sommets couverts de neige. Cependant, autour de moi, partout où la nature du terrain l'avait permis, de petits champs cultivés, soutenus par des murs en terrasse, attestaient le labeur patient de la race Indienne, qui jusque sur ces hauteurs désolées, cherche à arracher à un sol ingrat une maigre subsistance.

Un excellent dîner, irréprochablement servi, m'attendait au logis. M. Laramie, comme la plupart des employés supérieurs de la ligne de la Oroya, est citoyen des Etats-Unis. Avant de venir au Pérou, il avait travaillé à la construction du grand chemin de fer du Pacifique qui, traversant les Montagnes Rocheuses et la Sierra Nevada, relie New-York à San-Francisco. L'année précédente, j'avais parcouru cette ligne dans toute son étendue; aussi, malgré ma connaissance bien imparfaite de la langue anglaise, nos souvenirs communs de voyage firent-ils le sujet de notre conversation.

Le lendemain, au point du jour, le thermomètre marquait seulement 6°. Je pris congé de mes aimables hôtes, et je descendis au *pueblo* d'Anchi, ou je pus examiner à mon aise une troupe de lamas que l'on chargeait de fardeaux dans la cour d'une auberge. Cet animal, doux et sobre, est un précieux auxiliaire pour l'Indien de la montagne; on le rencontre rarement dans les régions basses où il dépérit promptement. Les hauts plateaux de la Cordillère sont sa véritable patrie; il rend de grands services comme bête de somme, mais à la condition de ne pas être surmené. On ne lui donne qu'une charge pesant un quintal espagnol (46 kilogrammes). Alors rien

n'égale la sûreté de sa marche à travers les sentiers les plus escarpés ; mais si ce poids est dépassé, l'animal se couche aussitôt et s'obstine à refuser tout service.

J'avais formé le projet de descendre à Lima par le car-à-bras, seul avec un employé de la Compagnie. Comme je l'ai déjà dit, ce léger véhicule que l'on charge dans le train à la montée, effectue sa descente au moyen de la seule inclinaison des rails. Il est monté sur quatre roues basses ; un seul homme suffit pour diriger cette machine dont la manœuvre demande toutefois une grande habileté jointe à une parfaite connaissance de la route. On comprend combien il est essentiel de régler et de modérer la vitesse de la course, qui bientôt deviendrait irrésistible si le car était abandonné à sa propre impulsion.

Par ce moyen, la descente s'effectue bien plus rapidement qu'avec le train ordinaire. Nous devions partir avant le chemin de fer et nous serions arrivés à Lima deux heures auparavant ; mais, au dernier moment, le *car* reçut une autre destination et je dus me contenter du train de voyageurs.

La descente est encore plus effrayante que la montée ; elle s'effectua sans autre incident que le massacre d'un âne et d'une mule que notre locomotive, lancée à toute vitesse, broya au sortir du tunnel de San Mateo ; heureusement leur conducteur eut le temps de se jeter de côté et n'eût aucun mal. Dans ces montagnes où il n'existe que des sentiers abrupts, la voie ferrée est souvent utilisée comme chemin pour les piétons et les cavaliers. A deux heures et demie, j'étais de retour à Lima.

En résumé, le chemin de fer de la Oroya, malgré sa faible étendue, est une œuvre gigantesque et qui fait le

plus grand honneur au pays qui l'a conçu, à l'américain Meigg qui en a entrepris la construction, et aux ingénieurs qui ont su triompher de difficultés que, de prime abord, on aurait pu croire insurmontables. Sur toute la partie actuellement achevée, la voie a été construite avec solidité et les travaux d'art ne laissent presque rien à désirer. Espérons que la crise que traverse en ce moment le Pérou ne sera pas de longue durée, et qu'un moment prochain viendra où les travaux, momentanément ralentis faute d'argent, recevront une nouvelle impulsion qui permettra de mener à bonne fin cette colossale entreprise, une des plus considérables de notre siècle.

—

VII

PAYTA — GUAYAQUIL — PANAMA — LES ANTILLES — TRAVERSÉE DE RETOUR.

Il m'est souvent arrivé, dans le cours de mes voyages, d'éprouver comme un sentiment de tristesse, à la pensée que j'allais quitter, pour ne plus la revoir, une contrée ou une ville lointaine. Jamais je n'ai ressenti plus vivement cette impression qu'à mon départ de Lima, le 13 septembre 1877. En effet, pendant le peu de temps qu'il m'avait été donné de passer dans la capitale du Pérou, j'y avais trouvé la vie si facile, et j'y avais contracté des relations si agréables que je ne pouvais m'en séparer sans un véritable serrement de cœur. Parmi les personnes qui m'ont témoigné une sympathique obligeance, je dois mentionner particulièrement M. Antonio Raimondi. Né à

Milan, mais ayant, depuis de longues années, fait du Pérou l'objet de ses constantes études, ce savant distingué a exploré successivement les diverses provinces de la République. Toutes les sciences lui sont également familières; de ses nombreux voyages, il a rapporté une série de collections et de documents précieux qu'il classe en ce moment, pour en faire un musée national. Il poursuit en même temps, sous les auspices du gouvernement, la publication d'un grand ouvrage, véritable encyclopédie des sciences historiques et naturelles du Pérou.

Le steamer l'*Islay*, de la Compagnie Anglaise du Pacifique, sur lequel j'avais pris passage pour me rendre de Callao à Panama (distance 1,545 milles ou 2,863 kilomètres), doit faire escale à Payta et à Guayaquil. Il est bien moins grand que le *Potosi* et tout autrement distribué. C'est un ancien bateau à roues, jugé encore assez bon pour faire le service des côtes, sur une mer où jamais le mauvais temps n'est à craindre. L'entrepont est ouvert à l'avant, ce qui facilite le chargement. Dans ces parages toujours calmes, cette disposition ne présente aucun inconvénient; il n'en serait pas de même s'il s'agissait de franchir le détroit de Magellan ou d'affronter les orages de l'Atlantique.

Les passagers de première classe ont de jolies cabines extérieures, et jouissent d'une spacieuse promenade sur la dunette. L'installation de la troisième classe est intéressante à visiter, à cause de la couleur locale et de la variété des types que l'on y rencontre. La plupart des passagers de cette classe sont des marchands ou marchandes de légumes; on leur loue à l'avant, à tant du pied carré, un emplacement où ils disposent leur campement sous une espèce de tente. Là, ils font la cuisine,

mangent, boivent et dorment entre deux tas de choux, de melons ou de salades : ce sont les habitués. Les autres passagers de troisième sont tous munis de leur matelas, ou de leur hamac; chacun choisit une place à sa convenance, sans autre abri contre la pluie ou le soleil, qu'une simple toile tendue au-dessus de la tête. Çà et là se forment des groupes pittoresques, nègres, chinois, mulâtresses, indiennes. etc., avec force chiens et marmaille.

Toute la journée du 13, nous restons en vue des éternelles montagnes de sable qui forment la côte du Pérou. A six heures, nous passons au milieu d'un groupe de petites îles montagneuses et désertes. Le thermomètre se maintient à 22°.

Le jour suivant, navigation sans incident hors de la vue de terre; temps couvert, mer absolument déserte.

Le 15, à midi, on jette l'ancre en face de Payta. Je me rends à terre. L'aspect du pays est le plus misérable que l'on puisse imaginer; pas un brin d'herbe, pas même un pot de fleurs. Sur les murs délabrés du cimetière, un artiste du pays a peint des arbres bleus; il est probable qu'un certain nombre des habitants n'en ont jamais vu d'autres; car la végétation la plus voisine se trouve à trente-deux kilomètres au nord, sur le bord d'une rivière, d'où provient l'eau consommée à Payta, et qui y est amenée à dos de mulet. Le plus bel édifice de la ville est la douane qui a été construite en Europe; elle est entièrement en fer, ainsi que les magasins. Les rues sont étroites et bordées de maisons d'assez triste apparence; beaucoup de cases sont faites de bambous reliés entre eux par des lanières de cuir et formant un treillage dont les interstices sont remplis de boue desséchée.

Payta n'est qu'à 5° au sud de l'équateur; les ardents

rayons d'un soleil presque vertical, réverbérés par les murs blanchis à la chaux, y rendent pendant la journée la chaleur intolérable. Partout on enfonce jusqu'au-dessus de la cheville dans un sable fin et surchauffé, ce qui rend la marche fort pénible. On comprend difficilement comment une population de plusieurs milliers d'habitants peut se résigner à vivre en un lieu pareil. Cette ville, si déshéritée, a cependant une grande importance commerciale; c'est par son port, parfaitement abrité contre les vents du sud, que s'effectue tout le trafic de la partie nord du Pérou. Un chemin de fer, actuellement en construction, doit prochainement le relier à Piura, importante ville de l'intérieur et chef-lieu de la province de ce nom.

Le lendemain matin, par un temps couvert et une délicieuse température de 24°, nous naviguons dans le golfe de Guayaquil, à l'embouchure du fleuve Guayas. L'île de Puna est en vue à gauche. A droite, la terre ferme apparaît vaguement à travers le brouillard.

Enfin, nous en avons fini avec ce monotone et interminable désert, de plus de huit cents lieues de long, qui donne un si triste aspect aux côtes du Chili septentrional, de la Bolivie et du Pérou. A la frontière de la République de l'Équateur, commence une contrée toute différente; jamais contraste ne fut plus frappant. Ici la terre disparait sous une verdure éternelle; de la base au sommet, les montagnes sont couvertes de bois impénétrables. La vue devient de plus en plus belle, à mesure que nous remontons la rivière. Nous passons devant une hacienda, propriété d'un Anglais, qui s'est taillé un riche domaine en pleine forêt vierge. Plus loin, nous apercevons un gros village à demi caché sous un bois de cocotiers.

C'est un pilote indien de Payta qui nous guide au milieu des îles basses qui obstruent le cours de la rivière. Parfois, nous longeons de fort près la plage, uniformément couverte d'arbres aux troncs lisses, serrés les uns contre les autres et s'épanouissant à une hauteur prodigieuse, en dôme de sombre verdure. Leurs racines, ramifiées à l'infini, forment au-dessus de l'eau un inextricable réseau, que vient compliquer encore tout un fouillis de lianes et de plantes parasites. Sous cette végétation puissante qui semble envahir le fleuve lui-même, le sol disparaît entièrement.

De gros pélicans volent lourdement à la surface de l'eau troublée par la marée montante ; des oiseaux aquatiques se reposent sur des îlots formés par de grands nénuphars, flottant au gré des courants. Parfois nous rencontrons un ou deux Indiens, complètement nus, conduisant une frêle pirogue, creusée dans un tronc d'arbre ; nous voyons aussi plusieurs *balsas* ou habitations flottantes d'Indiens construites sur un radeau.

Aux approches de Guayaquil, le Guayas conserve encore une largeur de douze à quinze cents mètres. Les défrichements deviennent plus communs ; quelques cases sur pilotis s'élèvent sur le rivage. Nous longeons l'hacienda Josefina ; puis, à un détour du fleuve, la ville, avec ses maisons de bois à arcades, nous apparaît, se développant le long de la rive gauche, sur une étendue de plus d'un kilomètre.

Je m'empresse de me rendre à terre. Grâce au ciel couvert, la température ne dépasse pas 30° ; nous sommes dans la saison sèche, la meilleure pour visiter le pays, et aussi la moins malsaine. Pendant la saison des pluies, qui dure de décembre à juin, la chaleur est encore plus

forte. Cette température élevée s'explique par le voisinage de la ligne équatoriale, qui passe à deux degrés au nord de Guayaquil. Les fièvres, les dyssenteries, les affections du foie, y font alors de nombreuses victimes, surtout parmi la petite colonie européenne ; ce qui semble justifier ce mot d'un sinistre plaisant qui a surnommé le cimetière, Jardin d'Acclimatation. Toutefois, la fièvre jaune, ou *vomito negro*, n'y est pas en permanence et ses retours n'y sont pas annuels et périodiques comme à Rio de Janeiro et à la Nouvelle-Orléans.

La population de Guayaquil atteint à peine 25,000 habitants. Par son port passe tout le commerce de l'Équateur, dont le territoire dépasse en étendue celui de la France. La capitale de la République est Quito, ville de 70 à 80,000 âmes, située à huit ou dix jours de voyage dans l'intérieur, sur les hauts plateaux de la Cordillère.

La principale industrie du pays consiste dans la fabrication des chapeaux de paille, dits de Panama. Les plus beaux se confectionnent dans le village de Monte-Cristi, avec la feuille appelée *toquilla*. Quelques-uns atteignent un prix très élevé. Un chapeau ordinaire vaut de 15 à 20 francs ; les moindres chapeaux fins, 40 ou 50 francs.

Malheureusement c'est aujourd'hui dimanche ; tous les magasins sont fermés et nous sommes forcés de renoncer à nous procurer ici un *sombrero*, que nous aurions payé moitié moins cher qu'à Panama. Je me promène sous les arcades du *Molecon* ou Môle. Toutes les rues de la ville viennent y aboutir ; elles sont larges, mais mal pavées ; l'herbe y croît sur bien des points et sert de pâture aux chèvres que l'on voit errer çà et là. Les maisons, presque toutes en bois, sont garnies de balcons en saillie, sorte de galeries extérieures abritées et ventilées par de larges

rideaux. Des colonnes soutiennent le premier étage et forment une série d'arcades ou le piéton peut circuler à l'ombre. Les portes et les fenêtres, toujours ouvertes, entretiennent dans les vastes appartements, un perpétuel courant d'air, indispensable sous ce climat torride. Cependant les dehors négligés des maisons, leurs peintures à demi effacées par les pluies, donnent à certains quartiers de la ville un aspect de misère et de délabrement. Un magnifique bois de cocotiers s'étend à l'une de ses extrémités.

Les églises, également construites en bois, sont mieux entretenues. Elles sont peintes à l'extérieur de brillantes couleurs; à l'intérieur, comme dans presque toute l'Amérique Espagnole, elles n'offrent qu'un clinquant de mauvais goût. La cathédrale, qui se trouve sur une grande place poussiéreuse, mérite seule d'être visitée.

Un petit tramway conduit, à travers une plaine brûlée par le soleil, jusqu'à un établissement de bains, situé sur un bras de la rivière, nommé l'Ester Salado. Le rivage est partout bordé de palétuviers qui en rendent l'accès impossible, sauf en face des bains, où l'on a disposé des escaliers en bois. L'eau sale et bourbeuse, semblable à celle d'un marais stagnant, ne me tenta point. Je fis une courte promenade dans la belle forêt qui s'étend de l'autre côté de la rivière; mais bientôt je revins en ville, chassé par la chaleur et les moustiques, qui pullulent dans ces marécages.

Il devait y avoir, ce jour-là, combat de taureaux. Une foule compacte se pressant autour de l'arène, attendait l'heure du spectacle, tout en buvant la chicha et en mangeant force gâteaux et tartes à l'oignon cru, avec accompagnement de piments verts et rouges, et d'olives

marinées. Les jeux publics étaient fort entourés ; ici, comme à Santiago, la roulette me parut jouir de la faveur populaire.

Le cirque est simplement construit en planches grossières et en bambou ; malgré ses vastes dimensions, il regorge de monde. Au centre, sur une plateforme élevée, s'agitent une douzaine de masques grotesques qui ont le talent d'exciter les rires du public, par leurs danses et leurs contorsions bizarres. Mais je me lasse bientôt de ce spectacle ; car les taureaux sont mauvais et refusent de combattre. De plus, la solidité des bancs chargés outre mesure, ne m'inspire pas une confiance absolue. Je préfère continuer ma promenade à travers la ville.

Le poncho est peu usité à Guayaquil ; il en est de même de la mante noire dont les dames ne se servent que pour aller à l'église : la chaleur du climat s'oppose à l'usage journalier de ces vêtements. Les hommes de la classe moyenne portent pour tout habillement un pantalon de toile, une chemise de couleur, et un chapeau de paille. Quant aux Guayaquiliennes, vêtues de robes claires, les épaules, la tête et les bras nus, elles sont tout simplement charmantes. Elles prennent le plus grand soin de leur magnifique chevelure noire, dont elles laissent volontiers flotter les tresses abondantes qu'elles entremêlent de fleurs et ramènent ensuite sur leur poitrine. Après le coucher du soleil, elles se plaisent à venir respirer au balcon l'air frais de la soirée ; les rideaux sont alors relevés et l'œil indiscret du promeneur, pénétrant jusqu'au fond des appartements, entrevoit souvent quelqu'une de ces belles nonchalantes, un long cigare à la bouche, se balançant à demi couchée sur son hamac.

Après avoir pris, à un hôtel français, un repas des plus

médiocres, je me rendis au théâtre; mais il y faisait si chaud malgré l'aération de la salle, que je m'enfuis au plus vite.

Le lendemain, au point du jour, ma première visite fut pour le marché du Môle, où je vis des ananas énormes et qui passent pour les meilleurs qui existent, des monceaux d'oranges, des noix de cocos, des bananes dont un seul régime forme la charge d'un homme:

Tout le long des quais les transactions sont très animées. Les Indiens amènent leurs marchandises dans des canots petits et étroits, conduits par un seul homme et surchargés de telle sorte qu'on a peine à croire comment ils ne chavirent pas à chaque instant.

Mais je n'ai pas le temps de m'attarder; l'*Islay* a terminé son chargement de *tagua* ou ivoire végétal, fruit du *Phytelephas macrocarpa*. A huit heures, on lève l'ancre, et nous profitons de la marée descendante pour nous mettre en route. C'est pendant ce trajet de retour que j'aperçus pour la première fois des caïmans; quelques-uns, semblables à de grosses poutres échouées sur le rivage, restent immobiles; on a peine à les distinguer des troncs d'arbres voisins; d'autres regagnent lentement la rivière en se traînant sur la vase. La longueur des plus grands ne dépasse pas 4 mètres.

Nous revoyons les admirables forêts de la veille; les eaux, plus basses, laissent à découvert des bancs de sable, où se pressent une multitude d'oiseaux. Vers quatre heures, nous sortons du fleuve; peu après, nous sommes en vue de l'île Santa-Clara, nommée aussi *El Muerto*, à cause de sa ressemblance avec un cadavre gigantesque qui serait étendu sur le dos. Cette île est surmontée d'un phare et d'un télégraphe.

Aujourd'hui on nous a servi, au repas du soir, un iguane, sorte de lézard d'un mètre de long, à chair blanche et délicate.

Nous sommes mieux traités ici qu'à bord du *Potosi*. Renseignements pris, j'apprends que tout l'honneur en revient au maître cuisinier, qui est Alsacien. On voit que les Anglais, quand ils en trouvent l'occasion, recherchent volontiers la cuisine française.

Le 18, au matin, nous franchissons l'équateur, avec une température de 28°. Me voici donc rentré dans l'hémisphère boréal, après deux mois de séjour dans l'hémisphère austral. Une côte montagneuse et boisée est en vue : c'est le cap San Lorenzo ; nous nous en éloignons rapidement. On aperçoit quelques poissons volants de petite taille et des marsouins.

Le 19, le thermomètre marque 30° ; plongé dans une baignoire que l'on vient de remplir avec de l'eau puisée à la mer, il s'élève encore à 29°. Le temps se couvre ; de nombreux grains passent au-dessus de nous ; nous entrons dans la région des pluies. Au coucher du soleil, les nuages, illuminés par ses derniers rayons, se revêtent des couleurs les plus éclatantes. Dans la nuit, l'horizon est à chaque instant sillonné par d'éblouissants éclairs. Nous avons aperçu dans la journée quelques grosses tortues de mer.

20 septembre. — J'ai dormi cette nuit sur le pont ; à quatre heures, réveillé par une averse torrentielle, je regagne ma cabine. Quelques heures plus tard, on signale la terre à tribord : c'est le cap Mala. Nous entrons dans le golfe de Panama, suivis par une troupe sans cesse renouvelée de marsouins, qui semblent lutter de vitesse avec le navire, et se livrent sous nos yeux à de curieuses

évolutions, dans l'eau transparente et d'un bleu d'azur incomparable. De grands oiseaux, perchés sur des troncs d'arbres flottants, nous regardent passer sans témoigner la moindre inquiétude. Bientôt de nombreuses îles s'élèvent du sein de l'Océan, semblables à des corbeilles de verdure. Parmi elles, on remarque la grande île montagneuse de Taboga, avec sa petite ville aux toits rouges et pressés, ses riches cultures, ses plantations d'ananas et de bananiers, ses beaux palmiers et son épaisse végétation tropicale, semblable à celle d'une serre chaude.

Un peu plus loin nous nous arrêtons à l'abri d'une autre île plus petite; c'est là que mouillent les grands navires auxquels le peu de profondeur de l'eau interdit les approches de Panama.

Devant nous, à six kilomètres, au pied d'une ligne irrégulière de collines boisées se dessinent de blanches murailles, restes des anciennes fortifications espagnoles ; au-dessus des maisons à demi cachées par d'élégants bouquets de palmiers s'élèvent les vieilles tours des églises. Vue du large, la ville produit une impression très favorable, et il faut être réellement prévenu contre elle pour ne pas admirer sa situation pittoresque, la beauté de ses environs et la gracieuse ceinture de ses îles verdoyantes.

Panama ne mérite pas absolument la détestable réputation qui lui a été faite. Sans doute, son climat est assez malsain, surtout pendant la saison des pluies, qui dure de mai à décembre. L'humidité alors y est pénétrante et les fièvres paludéennes assez communes. Mais, en somme, la fièvre jaune n'y a fait que de rares et courtes apparitions, et la mortalité n'y est pas plus considérable que dans les autres ports de la zône torride. Depuis quelques

années la police y est mieux faite et les assassinats, autrefois si fréquents, sont devenus fort rares.

A deux heures, un petit vapeur accoste l'Islay. On nous transborde avec nos bagages; une heure après, nous abordons au *wharf* de Panama, en face de la gare du chemin de fer trans-océanique. Le dernier train correspondant avec le steamer de la Compagnie transatlantique, ligne de Colon au Hâvre, est parti à midi ; je me trouve donc obligé, si je veux revenir par un bateau français, d'attendre le départ du 1er octobre. Si, au contraire, je me décide à partir auparavant, j'ai le choix entre la malle royale anglaise, le Lloyd allemand et les paquebots américains en correspondance avec l'Europe par la voie de New-York.

Avant de prendre un parti définitif, je voulus me faire conduire au *Jardin du Paradis*, où j'avais l'intention de loger, selon la recommandation qui m'avait été faite par un compagnon de voyage. Tous les autres passagers se dirigèrent vers le grand hôtel situé au centre de la ville ; seul, je montai dans un petit omnibus rustique qui, au bout de quelques minutes, me déposa à l'extrémité d'un faubourg à la porte de la propriété de M. Clément.

Rien ne ressemble moins à un hôtel que le *Jardin del Paraiso*. En en franchissant le seuil on se trouve dans une vaste salle ouverte; plusieurs hamacs sont suspendus aux poutres du plafond : c'est le salon de réception. Une autre pièce, close d'un simple treillage, sert de salle à manger. Au-dessus se trouve l'habitation du maître de la maison. Les hôtes sont logés dans des pavillons construits au milieu d'un vaste jardin planté de palmiers, de bananiers, de manguiers, de *mammei*, et d'autres arbres des tropiques. Un ruisseau court au milieu du verger. Dans la partie

supérieure croissent une foule d'arbres énormes, chargés d'orchidées et de plantes grimpantes. On dirait un coin détaché de la forêt vierge. Un peu plus bas se trouvent un établissement de bains et un enclos, véritable ménagerie où sont parqués des singes, des chevreuils, des tortues, des perroquets et des oiseaux de toutes sortes.

Cette installation champêtre, au milieu de l'exubérante nature des Tropiques, me plut tellement que je me décidai sur-le-champ à attendre à Panama, pendant dix jours entiers, le départ du prochain paquebot transatlantique.

Durant mon séjour la température varia peu ; elle était de 25° à six heures du matin, de 31° à trois heures de l'après-midi. Tous les jours, vers quatre heures, la pluie se mettait à tomber ; le thermomètre baissait alors à 28° et ne marquait plus que 26° à dix heures du soir. Les soirées étaient fort belles ; les *fire-flies* (mouches à feu) voltigeaient dans les airs et se croisaient en tous sens, semblables à des milliers d'étincelles.

Mais le moment le plus agréable de la journée est celui qui précède le lever du soleil. Souvent je partis à cette heure matinale, pour faire de longues excursions aux alentours. Le plus souvent je suivais la grève à la marée basse. J'aimais à marcher sur le sable fin du rivage, au milieu de nombreux coquillages appartenant aux espèces les plus variées. Pendant les premières heures la température était délicieuse ; mais, à partir de huit heures, les rayons ardents du soleil commençaient à percer les nuages et me forçaient à chercher un abri à l'ombre des mangliers qui bordent la côte. Bientôt le ciel se dégageait complétement et la chaleur devenait intolérable. Je regagnais alors péniblement mon logis, met-

tant en fuite des légions agiles de jolis crâbes roses aux pattes fines et longues, qui s'empressaient de regagner leur gîte souterrain. Toute la partie supérieure de la grève est criblée de leurs trous innombrables. Le bord des ruisseaux, les jardins même sont aussi fréquentés par de gros crâbes terrestres de couleur rouge appartenant à une autre espèce. Le long des rochers battus par la mer, il m'arrivait souvent d'entendre un bruit semblable à celui que l'on produirait en agitant un panier rempli de noix. C'étaient des troupes de pagures ou *bernard l'hermite*, qui, effrayés par le bruit de mes pas, se retiraient précipitamment, en entrechoquant leurs coquilles d'emprunt.

Je parvins un jour jusqu'à la pointe de Paytilla. Là, sous de noirs rochers, se creusent de sombres cavernes que la mer délaisse à la marée basse. Aux alentours, des cavités rocailleuses retiennent une eau limpide et peu profonde. C'est dans ces sortes de baignoires naturelles que pullule une espèce d'oursin, *Echinometra Van Brunti*, aux longues pointes acérées.

Les bécasses, bécassines et certaines espèces d'oiseaux aquatiques y sont fort communes. Dans ces parages la vie est exubérante; de tous temps il en a été ainsi, car le nom de Panama est antérieur à la conquête espagnole, et signifie en langue indienne, poisson abondant. Malheureusement les requins ne font pas exception à cette règle et rendent tout bain de mer sinon impossible, du moins très dangereux. Je vis une fois un de ces monstres happer, à moins de trente mètres du rivage, une bécasse qu'un chasseur venait de démonter et qui se débattait à la surface de l'eau.

Les promenades au bord de la mer sont les seules que

l'on puisse faire avec facilité aux environs de Panama, pendant la saison des pluies. A quelques centaines de pas du *Jardin du Paradis*, la route s'arrête brusquement au pied d'une colline. C'est là que commence la forêt. Un sentier boueux, converti en ruisseau par les pluies de chaque jour, permet à grand'peine de pénétrer sous une voûte épaisse de feuillage, jusqu'à une clairière où se trouvent quelques cases habitées par des nègres. Au-delà s'étend la forêt vierge. Aller plus loin sans guide est absolument impossible ; en cette saison le sol spongieux et détrempé n'est plus qu'un vaste marécage. Comment se risquer sur ce terrain mouvant que recouvre l'inextricable fouillis d'une végétation désordonnée, encore activée par une humidité continuelle ?

Heureusement le chemin de fer qui traverse l'isthme de part en part me permit d'admirer, sans fatigue, la nature tropicale de ce beau pays, dans toute sa splendeur.

J'avais fait la connaissance de M. Chevallier, consul de France, qui voulut bien me présenter à M. Mosley, surintendant général du chemin de fer. Ce dernier, avec la plus grande courtoisie, mit à ma disposition, jusqu'à la veille du jour de mon départ, un permis de circuler dans tous les trains, de Panama jusqu'à Gatun, dernière station avant Colon. Cette faveur n'était point à dédaigner ; la longueur totale de la ligne n'est que de 76 kilomètres, mais le prix exigé pour le passage de chaque voyageur est de 25 dollars (131 fr. 25), outre une taxe très élevée sur les bagages. Ce tarif exorbitant est réduit de moitié pour les nègres et les gens du pays. On voit que le plaisir de la promenade eût été chèrement payé si j'avais été obligé de la faire à mes frais.

Je profitai largement de la permission qui m'avait été donnée. Tous les jours, sauf le dimanche, à huit heures du matin et à midi, deux trains partent de chaque extrémité de la ligne. Dix stations intermédiaires sont disséminées sur son parcours. En combinant les heures de départ et d'arrivée, je fis plusieurs fois des excursions aussi agréables qu'intéressantes, tout en rentrant chaque soir à Panama.

Le chemin de fer qui unit les deux Océans a été livré à la circulation en 1855; sa construction a coûté des sommes considérables, non pas seulement à cause de la nature marécageuse du terrain qui, sur une foule d'endroits a exigé des fondations sur pilotis, mais surtout en raison de la terrible mortalité sévissant parmi les ouvriers. Les Européens furent presque tous exterminés par les fièvres; quant aux Nègres et aux Indiens, fort indolents de leur naturel, ils se souciaient peu de gagner quelques piastres au prix d'un travail pénible dans la vase brûlante des marais, sous les rayons de feu d'un soleil implacable. On eut recours aux ouvriers Chinois, plus patients et plus laborieux; mais bientôt une terrible épidémie vint les décimer cruellement. On raconte que beaucoup d'entre eux, désespérant de revoir jamais leur patrie, mirent fin à leurs souffrances en s'entretuant les uns les autres. L'obstination américaine triompha de tous ces obstacles; de nouveaux travailleurs furent recrutés à prix d'or, et cette grande entreprise fut enfin terminée.

Actuellement, le chemin de fer rapporte douze pour cent à ses actionnaires; il a donné jusqu'à quarante pour cent. L'État de la Nouvelle Grenade reçoit de la compagnie une indemnité annuelle de 250,000 dollars

(1,312,500 francs). Sur toute la voie les traverses sont en bois de fer venant de Savanilla, port de la Colombie, situé à l'embouchure du rio Magdalena. Ce bois est tellement dur que l'on ne peut y enfoncer un clou qu'après en avoir préalablement percé le trou avec un vilebrequin. C'est le seul qui puisse résister à l'humidité du sol.

Je n'entreprendrai pas la description détaillée de la route de Panama à Colon. Par le chemin de fer, c'est un trajet de quatre heures à travers une forêt vierge. A propos des environs de Rio, j'ai tenté de peindre les splendeurs de la nature tropicale ; je ne reviendrai pas sur ce sujet. La plume, d'ailleurs, est impuissante à retracer de pareils spèctacles. Lorsqu'on n'a pas vu la merveilleuse végétation des forêts de l'Amérique équinoxiale, il est impossible de s'en faire une idée.

Au sortir de Panama, la voie traverse une plaine marécageuse, puis, s'élevant graduellement, atteint facilement et sans l'aide d'aucun tunnel le point culminant de la route, qui n'est qu'à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les collines les plus élevées de l'intérieur ne dépassent guère la hauteur de 130 mètres. Les plus beaux bois sont entre les stations de Matatchin et de Mamei, petits villages habités par des nègres et des Indiens. Leurs chétives cabanes, abritées sous de beaux arbres fruitiers, sont faites de bambous fendus et entrelacés ; le toit est couvert avec des roseaux ou des feuilles de bananier. De chaque côté de la voie on a abattu la forêt sur une largeur d'une douzaine de mètres ; cet emplacement est recouvert d'une puissante végétation de *Cannas*, aux feuilles luisantes, aux belles fleurs rouges. Avant d'arriver à Gatun, on traverse le Rio Chagres, sur

un pont de fer long de 200 mètres. Il existe dans les environs de belles plantations de bananiers. Au-delà de Gatun, le chemin de fer franchit un long marécage d'où s'échappent des vapeurs pestilentielles, et, au moyen d'un pont construit sur pilotis, débouche sur l'île de Manzanilla, où se trouve la ville de Colon, que les Américains persistent à nommer Aspinwall, en mémoire d'un négociant de ce nom, l'un des plus forts actionnaires de la Compagnie.

J'ai peu de chose à dire sur la ville même de Panama. Elle renferme environ 15,000 habitants, la plupart Indiens, nègres, mulâtres et métis Espagnols. Parmi les étrangers, les Américains du Nord sont en grande majorité ; il y a aussi une petite colonie chinoise, qui tend de jour en jour à s'accroître. Un fort à demi ruiné, deux vieilles églises de pierres, sont aujourd'hui dans un triste état de dégradation et d'abandon. Sur leurs façades ornementées suinte l'humidité ; l'herbe s'attache aux murailles, les tours crevassées donnent asile à toutes sortes d'arbustes et de plantes grimpantes ; tels sont aujourd'hui les seuls restes de l'antique splendeur espagnole. Au centre même de la ville, il n'est pas rare de voir de hautes murailles disparaissant sous l'épaisse végétation des lianes et des plantes parasites. L'incendie a passé par là, et le propriétaire ruiné n'a pu faire reconstruire sa maison. Sous l'influence d'un climat humide et brûlant, mille plantes diverses ne tardent pas à recouvrir l'emplacement abandonné.

Toute la vie de Panama se concentre sur la place où s'élève le Grand-Hôtel, construction essentiellement américaine. Le rez-de-chaussée de ce vaste établissement est occupé par une grande salle où plusieurs employés,

debout derrière un immense bar, préparent les boissons glacées chères à tout Yankee. L'entrée en est libre ; chacun peut venir y faire la sieste, paresseusement étendu sur un fauteuil à bascule. Sous les arcades stationnent des marchands de journaux, de coquillages, de calebasses et de noix de coco ciselées par les indigènes, et autres menues curiosités. A droite un coiffeur, à gauche une boutique de change ; c'est le rendez-vous général de tous les passagers que, plusieurs fois par semaine, déversent à Panama les steamers du Pacifique et le chemin de fer de Colon.

Les boissons glacées sont excellentes à Panama et à très bon marché ; on en fait une énorme consommation. La bière, le vin et les liqueurs, malgré leur prix élevé, trouvent aussi beaucoup d'amateurs, à en juger par le nombre incalculable de bouteilles cassées que les vagues de la mer roulent sur la grève. Il n'est pas rare de voir dans les jardins des bouteilles employées en guise de bordure ; j'en ai même vu jusque dans les rues, remplaçant le pavé des trottoirs. Les jeux de hasard sont aussi fort en honneur à Panama, si j'en crois certaines enseignes où se détache le mot « roulette » inscrit en gigantesques caractères.

Il existe aussi à Panama un cirque pour les combats de coqs ; mais il n'y en a point pour les courses de taureaux. Ces dernières ont lieu dans les rues de la ville ; ce sont les habitants eux-mêmes qui provoquent et combattent le taureau en amateurs. Rien ne protége le passant paisible contre les attaques de l'animal irrité ; aussi, arrive-t-il souvent des accidents. Dès leur enfance, les habitants de Panama sont passionnés pour ce genre de divertissement ; j'ai vu des gamins jouer au taureau,

se chargeant réciproquement avec les véritables cornes de l'animal.

Un dimanche, je suivis la foule qui se dirigeait vers le faubourg de Pueblo Nuevo. Sur la pelouse, le long des cases, on a installé des jeux de boules; plus loin, un cercle se forme autour d'une Indienne qui danse un pas assez risqué, avec un grand diable de mulâtre. Dans l'intérieur d'une cabane, un violon écorche le quadrille de Madame Angot; des jeunes gens, en manches de chemise, font gravement vis-à-vis à des jeunes filles, très décolletées et surchargées de fleurs, de dentelles et de bijoux. Tout ce monde s'amuse paisiblement. Sauf les costumes et la couleur de la peau, on pourrait se croire à la fête de quelque petit village, au fond de la Bourgogne.

J'avais trouvé chez M. Clément bon gîte et bon accueil; plein de prévenances pour moi, il me réservait les meilleurs fruits de son jardin, les mangues et les mammeï les plus savoureuses. Ce dernier fruit (*Mammea americana*) a la forme d'une grosse poire; sa chair rouge, molle et sucrée, en possède aussi le goût, avec cette particularité qu'elle renferme une grosse amande au lieu de pépins. Plusieurs fois par jour, il me faisait ouvrir une noix de coco encore verte, et je buvais avec délice le liquide frais, limpide et légèrement acidulé que ce fruit contient avant qu'il ne soit parvenu à sa maturité.

Ce ne fut donc pas sans regret que, le 1er octobre, je fis mes adieux au Jardin du Paradis et que je quittai la chambre où, chaque matin, de charmants oiseaux-mouches (*Chlorostilbon Portmanni*) venaient rendre visite au calice des fleurs nouvellement écloses pendant la nuit sur les plantes grimpantes qui encadraient mes fenêtres.

J'arrivai à Colon à midi. Le chemin de fer s'arrête en face de l'embarcadère où est amarré le *Saint-Germain*. Un nègre me demande une piastre pour transporter à bord mon petit bagage; en France, j'en serais quitte pour cinquante centimes. Le bateau ne part qu'à cinq heures du soir, aussitôt après l'arrivée du second train de Panama. J'ai donc plus de temps qu'il ne m'en faut pour visiter Colon et faire un tour sur les roches madréporiques de la plage. La marée basse vient de les laisser à découvert; j'y recueille de nombreux oursins. Quant à la ville elle n'offre rien de remarquable que la statue colossale, en bronze, de Colomb découvrant l'Amérique. Toutefois, ce groupe, piteusement installé sur un maigre piédestal de brique, fait assez triste figure entre deux flaques d'une eau stagnante et pestilentielle. Deux ou trois milliers de nègres bien portants et d'Américains épuisés par les fièvres forment la population de ce triste village, qui ne doit son importance qu'au port excellent qui l'a fait choisir comme tête de ligne du chemin de fer trans-océanique.

Colon jouit d'une réputation encore plus détestable que celle de Panama, et je la crois méritée. La race nègre, seule, paraît capable de résister aux miasmes putrides engendrés par les marécages voisins. Aussi, c'est sans le moindre regret, cette fois, que je quitte ce sol perfide pour le pont du *Saint-Germain*, où il me semble que déjà je retrouve la France.

Le lendemain nous sommes en pleine mer; la chaleur est étouffante; malgré la porte ouverte, malgré la manche adaptée au hublot et qui, toute la nuit, a entretenu un violent courant d'air dans ma cabine, le thermomètre marque 32° à six heures du matin.

Le 3 octobre, la chaleur augmente encore; le thermomètre s'élève à 35°. Nous mouillons à quatre kilomètres d'une côte basse et boisée, au large de Savanilla, à l'embouchure du rio Magdalena. D'énormes requins tournent lentement autour du navire. Un gigantesque hameçon, amorcé d'un quartier de lard, est tendu à leur intention, mais inutilement. Un petit vapeur vient nous amener des passagers. Savanilla est une escale importante ; une courte ligne de chemin de fer réunit son port à Barranquilla sur le rio Magdalena que les steamers remontent trois fois par mois, en neuf jours, jusqu'à Honda ; de ce point il ne reste plus que deux ou trois jours de voyage à dos de mule pour aller à Santa-Fé de Bogota, capitale de la Colombie.

Dans la soirée nous passons devant la *Sierra-Nevada* de Sainte-Marthe, chaine de hautes et belles montagnes couvertes de forêts et dont la cîme se perd dans les nuages.

Le 4 octobre, nous doublons le cap Gallinas, pointe extrême du continent sud Américain vers le nord. Cinquante jours auparavant, je me trouvais aux confins de la Patagonie, à l'extrémité sud de ce même continent. Ces deux points, situés à peu près sous le même méridien, sont séparés par 66° en latitude. Vers le soir nous perdons de vue la terre ferme. Nous sommes dans les eaux du Venezuela, à l'entrée du golfe de Maracaïbo ; au nord on aperçoit l'île d'Oruba.

5 octobre. — Pendant la nuit nous avons dépassé l'île de Curaçao ; nous arrivons de bonne heure à Porto Cabello. La ville, adossée à de hautes collines boisées, a fort bon aspect avec ses fortifications, son beau jardin public et ses maisons à demi cachées sous les cocotiers ; toutefois, on en dit le séjour excessivement malsain : c'est le port

de Valencia, ville importante située à peu de distance dans l'intérieur.

6 octobre. — Relâche à la Guayra. La ville, peuplée de 8 à 9,000 habitants, s'étend sur le rivage et grimpe sur les flancs d'une haute montagne escarpée. Une route, taillée en zig-zag dans le rocher, conduit à Caracas, capitale du Venezuela. Six heures suffisent à un cavalier pour se rendre dans cette ville, qui grâce à sa situation à 900m au-dessus de la mer, jouit d'un climat sain et tempéré et d'un printemps presque perpétuel, tandis qu'à la Guayra la population, étouffée par l'ardeur du soleil, est décimée par la fièvre jaune, la dyssenterie et autres maladies endémiques. Pendant toute cette journée le thermomètre, à l'ombre et dans un courant d'air, ne s'abaissa pas au-dessous de 34°.

Deux jours après, nous sommes en vue de la Martinique. Nous devons rester trente-six heures à Fort de France, chef-lieu militaire de la colonie, pour y renouveler notre provision de charbon et y attendre la correspondance du paquebot qui dessert l'île de la Trinité et les Guyanes.

Malheureusement je souffrais alors de la fièvre dont j'avais contracté le germe à Colon ; je pouvais à peine marcher et, sous l'influence de la maladie, insensible à tout ce qui se passait autour de moi, je n'aspirais qu'au repos. C'est à peine si j'entrevis la belle promenade des Savanes, au centre de laquelle, sous un bosquet de palmiers, se trouve la statue de l'impératrice Joséphine. Je m'installai le mieux que je pus dans une grande chambre garnie où je parvins à trouver le sommeil, qui me fuyait depuis plusieurs nuits, et je n'en sortis que le lendemain à quatre heures pour me rendre à bord du *Saint-Germain*.

Deux heures plus tard nous mouillons dans la rade de Saint-Pierre, métropole commerciale de la Martinique, ville riche, bien bâtie et plus peuplée que Fort de France. La côte que nous avons longée de fort près, est accidentée, couverte de bois et de belles cultures.

Le lendemain matin, 10 octobre, nous sommes à la Guadeloupe, en face de la Basse-Terre, résidence du gouverneur colonial. La situation de la ville offre quelque ressemblance avec celle d'Evian, sur les bords du lac de Genève; seulement l'admirable nature des tropiques imprime au paysage son cachet particulier.

Au sortir de la rade, nous suivons la côte à une faible distance ; elle est plus basse et moins boisée que celle de de la Martinique; elle me paraît bien cultivée et offre partout de ravissants points de vue.

Nous arrivons bientôt à Pointe-à-Pitre, port florissant et riche ; c'est la ville la plus importante de la Guadeloupe ; par son activité commerciale elle rivalise avec Saint-Pierre de la Martinique.

Le même jour, à une heure de l'après-midi, le *Saint-Germain* se met définitivemont en route pour la France. Nous avons employé dix jours depuis Colon pour accomplir un trajet de 2,600 kilomètres seulement ; il est vrai que nous avons perdu beaucoup de temps aux sept escales de la route. Désormais, nous ne nous arrêterons plus que dans les bassins du port de Saint-Nazaire, dont nous sépare encore une distance de 6,540 kilomètres.

Nous passons entre la Guadeloupe et la petite île de Marie Galante. Pendant longtemps nous apercevons au nord une côte basse qui se termine par une arête de rocs dentelés. Du côté du sud, on distingue encore dans le lointain une terre élevée. Vers six heures, tout a disparu.

Le vaste Océan Atlantique s'ouvre seul devant nous.

Tout le temps qu'avait duré notre navigation dans la mer des Antilles, nous n'avions éprouvé aucun mouvement de roulis ni de tangage ; le *Saint-Germain* semblait naviguer sur un lac. Il n'en fut pas de même durant la seconde partie de la traversée. La mer, sans être absolument mauvaise, ne cessa pourtant jamais d'imprimer des secousses sensibles à notre navire.

Le 12 octobre, nous franchissons le Tropique ; le thermomètre se maintient jour et nuit à 30°. C'est aussi la température de l'eau de mer ; chaque matin, je prends un bain froid et je m'en trouve très bien ; mes accès de fièvre ont disparu.

Le 13 et les jours suivants, nous traversons la mer des Sargasses. De légers fucus jaunâtres flottent à la surface de l'eau ; je m'attendais à les rencontrer par bancs épais, au lieu de les voir ainsi disséminés çà et là.

Le 14, nous trouvons un poisson volant échoué sur le pont. La température s'abaisse d'environ un degré par jour, à mesure que nous montons vers le nord ; le 15, le thermomètre ne marque que 25° ; le 16, 24° ; et le 17, 23°. En même temps, le roulis augmente.

Dans la nuit du 18, on a jeté à la mer le corps d'un jeune soldat d'infanterie de marine, mort la veille de la dyssenterie. Pendant la traversée des Antilles en France, le changement de climat, qui se manifeste aux approches du 40e degré de latitude, est souvent fatal aux malades ; les plus gravement atteints succombent ordinairement dans ces parages. Dans la soirée de ce même jour, nous passons assez près de Corvo, petite île faisant partie de l'archipel des Açores. Florès, autre île du même groupe, est à peine visible à droite. La côte occidentale de Corvo

est taillée presque à pic et s'élève, sombre et dénudée, à la hauteur de 750 mètres. On distingue quelques champs cultivés sur le versant oriental, mais aucune habitation n'est en vue.

Des oiseaux au plumage noir suivent notre sillage; on les appelle vulgairement *Satellites*. Une légende prétend que ce sont les âmes des mauvais capitaines qui, pendant leur existence, ont été durs envers leurs matelots ; après leur mort, ils sont condamnés à escorter les navires sous cette forme.

Le 22 seulement, nous rencontrons quelques bâtiments. Depuis douze jours, c'est-à-dire depuis notre départ des Antilles, nous n'avions pas aperçu une seule voile.

Le jour suivant, le temps est affreux. Nous devons nous trouver dans les parages de Belle-Ile, mais le brouillard empêche de rien distinguer.

A midi, la couleur de l'eau nous indique que nous sommes à l'embouchure de la Loire. Peu après, le pilote arrive; il est le bienvenu, car personne ne savait au juste où nous nous trouvions. Enfin, à deux heures, nous apercevons un phare sur une île basse, du côté du sud; bientôt après, nous longeons la côte de Bretagne, couverte de vignes et de peupliers que l'automne a revêtus de ses teintes dorées. A trois heures, nous sommes à Saint-Nazaire.

Ici s'arrêtent naturellement mes notes de voyage.

Ma promenade autour de l'Amérique du Sud, a duré 114 jours, dont 32 passés entièrement à terre, 27 partie sur terre et partie sur mer, et 55 en pleine mer.

En moins de quatre mois, j'ai eu à supporter les climats les plus divers :

Au Sénégal, la chaleur d'un été tropical.
Au Brésil, l'hiver sous la zone torride.
A Montevideo, l'hiver des climats tempérés.
Au détroit de Magellan, l'hiver des pays froids.
Au Chili, le printemps des climats tempérés.
Au Pérou, le printemps sous la zone torride.
A Guayaquil, la saison sèche équatoriale.
A Panama, la saison des pluies.

Enfin, j'ai accompli un trajet total de 34,500 kilomètres, dont 31,800 par mer, et le reste en chemin de fer.

ιéra

…éraire de l'Auteur

OCÉAN ATLANTIQUE

MÉRIDIONAL

45°

60°

15°

30°

45°

NOTICE STRATIGRAPHIQUE

SUR

L'ÉTAGE SÉNONIEN AUX ENVIRONS DE SENS

Par J. LAMBERT.

Il y a vingt ans, en publiant la Carte géologique de l'Yonne, MM. Leymerie et Raulin ont confondu dans une même teinte les deux étages turonien et sénonien. Toutefois le texte descriptif (1) avait séparé, sous le nom de craie supérieure, les couches correspondant à l'étage Sénonien, mais sans établir aucunes subdivisions entre les diverses assises. En 1863, s'occupant de la géologie du Sénonais, M. Hébert a, le premier, signalé l'existence dans la contrée, au-dessus de la craie turonienne, à *Inoceramus labiatus*, de trois horizons successifs (2).

1° La craie à *Micraster cortestudinarium*;

(1) *Statistique géologique du département de l'Yonne*, par V. Raulin et Leymerie, Auxerre, 1858.

(2) Hébert. *Bull. de la Soc. géol. de France*, — année 1863, p. 605.

2° La craie à *Micraster coranguinum*;

3° La craie à *Bélemnitella mucronata*.

Dans cette intéressante notice qui, avec le grand travail de MM. Leymerie et Raulin, doit servir de point de départ à toute étude ultérieure, M. Hébert indiquait déjà les limites et la puissance des diverses assises.

Depuis lors, en 1874, a été publiée la feuille 81 de la *Carte géologique* détaillée au 1/80,000. L'étage sénonien, qui occupe une grande partie de la feuille, y a été séparé en deux assises, l'une inférieure, la *craie noduleuse*, l'autre supérieure, la *craie à Bélemnites ou de Meudon*; la craie turonienne, sous le nom de craie marneuse, a également reçu une teinte particulière.

Il suffit de jeter les yeux sur cette carte pour reconnaître que les deux assises principales, dont se compose la craie sénonienne, constituent, comme les autres terrains de notre département, des bandes parallèles ayant une direction commune du S.-O. au N.-E. et que M. Raulin fixait E. 30° N. L'inclinaison générale des assises étant perpendiculaire à leur direction doit se trouver orientée N.-O. C'est, en effet, suivant cette ligne, que l'on voit les diverses zones se recouvrir successivement avec le plus de rapidité. Quant à l'inclinaison elle-même, je la considère comme variant assez rapidement d'un point à un autre. M. Raulin la fixait entre 0° 10' 15" pour la craie moyenne et 0° 8' pour la craie supérieure (1); mais il ne faut probablement considérer ces chiffres que comme l'expression d'un minimum, car ils indiquent plutôt l'inclinaison du terrain tertiaire que celle des assises crayeuses. En effet, dans sa dernière note sur le

(1) Raulin et Leymerie, op. cit., p. 150.

terrain crétacé du département, M. Hébert admet pour les assises supérieures de l'étage turonien entre Joigny et Saint-Julien, un plongement de 0m 017 par mètre, soit une inclinaison de près de 1° (1). D'après mes propres observations, je considère l'inclinaison du sénonien inférieur, aux environs de Saint-Julien, comme équivalant à 0° 40'. Pour les couches moyennes, cette inclinaison ne serait plus vers Sens que de 0° 35' et seulement de 0° 25' pour les couches supérieures près de Montereau. Un fait général, c'est que l'inclinaison des strates est plus considérable aux bords du bassin que dans la partie centrale. Ainsi les différentes assises sont de plus en plus voisines de l'horizontale, à mesure que s'éloignant de la bordure externe on s'élève davantage dans l'échelle stratigraphique.

Sans doute, je n'ai jamais rencontré dans le Sénonais de véritables failles présentant un alignement régulier et amenant de ces dénivellations plus ou moins considérables, dont le relief orographique a souvent conservé les traces. Mais il existe au sein de la craie de nombreuses fractures, dont les parois polies et striées dans le sens de la pente indiquent qu'à une certaine époque l'une des parties de la masse crayeuse a dû glisser contre l'autre. On peut voir à Paron, sous la tuilerie des Galots, dans une petite crayère, ouverte récemment pour l'alimentation d'un four à chaux, un bel exemple de ce phénomène. Des fractures de ce genre sont très nombreuses dans la craie et elles auraient pu venir modifier dans une certaine mesure l'inclinaison régulière des couches.

(1) Hébert. *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, année 1876, IIe partie, p. 41.

Quoiqu'il en soit, plongeant d'une façon continue vers le N.-O., l'étage sénonien vient disparaître sous les couches tertiaires en aval de Montereau, c'est-à-dire hors des limites de notre département. J'aurai donc peu de chose à dire de ces limites supérieures de l'étage ; quant aux limites inférieures, elles ont été indiquées par M. Hébert, dans sa dernière note sur le terrain crétacé de l'Yonne, et je crois inutile d'y revenir.

L'étage sénonien, qui de Montereau à Saint-Julien se développe sur une zone très considérable, de plus de six myriamètres de largeur, a aux environs de Sens une puissance énorme. M. Raulin ne l'évaluait pas à moins de 140m (1). M. Hébert pense que l'assise supérieure seule a une puissance de plus de 100m (2). Ce chiffre ne paraît avoir rien d'exagéré et il est probable que la puissance totale de l'étage atteint environ 250m. Une pareille masse se divise naturellement en plusieurs assises, et bien qu'entre ces dernières les différences minéralogiques et même paléontologiques ne soient pas toujours bien tranchées, il est évidemment nécessaire, surtout dans une étude locale, d'établir de nombreuses subdivisions au sein d'un aussi vaste ensemble.

A l'exemple de tous les auteurs qui se sont occupés de la craie de notre département, j'ai donc d'abord divisé la craie sénonienne en deux grands sous-étages, à la base, la *craie noduleuse*, qui correspond au sénonien moyen de M. Hébert, et au-dessus, la *craie blanche à Bélemnites*, correspondant au sénonien supérieur du même auteur.

(1) Raulin et Leymerie, op. cit., p. 512.

(2) Hébert. *Bull. Soc. géol. de France*, année 1863, p. 605 et suiv.

J'ai subdivisé chacun de ces sous-étages en plusieurs assises ou zones caractérisées par des fossiles spéciaux. Mais je ne m'en suis pas tenu là; j'ai été amené à reconnaître dans ces grands horizons un certain nombre de couches, qui évidemment n'ont plus l'importance générale des premières divisions, mais dont la distinction permet d'introduire plus de méthode et de clarté dans une étude essentiellement locale. J'ai attribué à chacune de ces couches une lettre qui se rapporte au tableau par lequel je termine cette notice.

I. — CRAIE NODULEUSE.

Sur la nouvelle carte géologique les limites de la craie noduleuse sont tracées d'une façon trop précise pour que j'aie à les indiquer de nouveau. La ligne de séparation avec la craie blanche à Bélemnites suit les collines qui bordent au Nord la vallée de la Vanne. A partir de la ville de Sens, cette ligne s'infléchit plus au Sud et passe devant le front du Gâtinais, dans la direction de Sens à Piffonds. La limite inférieure, plus difficile à suivre, est en partie masquée par le terrain tertiaire, soit dans la région de la forêt d'Othe, soit dans le Gâtinais. Elle passe au-dessus de Villevallier et d'Armeau, traverse l'Yonne à 2 kil. en aval de ce dernier village, puis rejoint par Saint-Julien et le hameau de Thême le revers septentrional de la vallée de Saint-Vrain jusqu'au N.-E. du village de Précy. (Je n'ai pu suivre plus loin cette ligne, n'ayant pas poussé mes recherches dans cette direction au-delà de la vallée de l'Yonne).

Sous le rapport minéralogique, la craie noduleuse est un peu plus dure, moins blanche, moins traçante, plus grossière que celle du groupe supérieur. Sa pâte, moins fine et moins homogène, se laisse plus rarement tailler, aussi ne donne-t-elle généralement que du moellon. Au lieu de se durcir à l'air, elle s'exfolie parfois très rapidement et n'est propre alors qu'à l'amendement des terres argileuses ou à la fabrication de la chaux. Elle contient presque toujours (sauf dans la couche inférieure) un grand nombre de rognons de silex irréguliers, noirs ou

blonds, disséminés ou disposés en cordon. Si parfois elle se présente comme la craie à Bélemnites, en grande masse compacte, elle est cependant en général plus fissurée, plus nettement stratifiée, en bancs souvent séparés par de minces lits de craie plus marneuse. La craie noduleuse se distingue assez aisément de la craie turonienne qui est toujours plus tendre, plus marneuse, plus régulièrement stratifiée.

Au point de vue paléontologique, la craie noduleuse n'offre pas une faune bien riche ; les espèces et les individus y sont bien moins nombreux que dans la craie turonienne à *Holaster planus*. Les *Spondylus spinosus*, *Terebratula semiglobosa* et *Micraster cortestudinarium* sont les plus fréquents dans les couches inférieures. Des couches plus élevées renferment quelques oursins toujours assez rares, *Micraster coranguinum*, *Epiaster gibbus*, *Echinoconus conicus*, plus fréquemment des éponges, des débris d'Astéries ou d'Encrines, enfin l'*Echinocorys vulgaris*.

Dans notre département, je n'ai jamais trouvé dans les couches inférieures, immédiatement au-dessus de la zone à *Holaster planus* turonienne, rien de semblable à la craie à *Micraster brevis* de Villedieu, laquelle, d'après M. Hébert manque dans toute la France septentrionale (1). La partie inférieure de l'étage sénonien ferait donc défaut dans notre région. Cependant les couches de craie sénoniennes et turoniennes se succèdent régulièrement, et le point de contact des deux étages, très difficile à saisir, n'offre pas les traces distinctes d'une longue émer-

(1) Hébert. Classification du Crétacé supérieur. *Bull. Soc. géol. de France*, 3e série, t. III, p. 595 et 842.

sion. Beaucoup d'espèces passent même d'un étage dans l'autre. Ainsi, parmi les oursins : *Cidaris subvesiculosa*, *C. clavigera*, *C. sceptrifera*, *Cyphosoma radiatum*, *Cardiaster granulosus*, *Hemiaster nasutulus*, qui aux environs de Sens et de Saint-Julien se rencontrent dans la craie sénonienne comme on les rencontrait à Joigny ou à Villevallier dans la craie turonienne.

Avec M. Hébert, je diviserai le groupe de la craie noduleuse en deux assises, la craie à *Micraster cortestudinarium* inférieure et la craie à *Micraster coranguinum* qui vient au-dessus.

1° Craie a Micraster cortestudinarium.

Cette assise présente à la base une première zone (couche F.) de craie souvent assez dure, bien stratifiée avec lits de craie plus marneuse, presque sans silex et qui se distingue ainsi au premier coup d'œil des couches existant soit au-dessus, soit au-dessous. Les fossiles n'y sont pas très rares, surtout le *Micraster cortestudinarium*, qui y présente une variété remarquable par sa forme gibbeuse et son fasciole indécis.

Une seconde zone (couche G.) est formée par une craie moins marneuse, souvent fissurée, où les silex abondent et sont parfois très volumineux. Comme l'a déjà remarqué M. Hébert, les fossiles y sont fort rares et je n'y ai guère recueilli que le *Micraster cortestudinarium*.

Une couche (couche H.) de craie à silex avec parties dures, assez résistante et remplie de fragments de test d'Inocérames, termine la craie à *Micraster cortestudinarium*. Ce dernier fossile n'y est pas rare, il s'y trouve associé à l'*Epiaster gibbus*, à l'*Echinocorys vulgaris*, à l'*Holaster placenta* et au *Cidaris perornata*.

Environs de Saint-Julien-du-Sault.

Nous trouvons la craie à *Micraster cortestudinarium* à Armeau ; elle y est exploitée dans une grande carrière, ouverte sur la route de Paris, à 2 kil. du village, à l'altitude de 74^{m}. M. Hébert n'y signalait que la craie à *M. cortestudinarium*, mais depuis quelques années, la craie à *Holaster planus* a été entamée à la base et l'on y peut voir le point de contact des deux assises.

Voici de haut en bas la coupe de cette carrière :

20.	Craie dure, fendillée par les agents atmosphériques.	0^{m}	50^{c}
	Lit marneux mince.		
19.	Craie sans silex, un peu noduleuse	2	»»
	Lit marneux.		
18.	Craie compacte, un peu jaunâtre, assez dure	2	»»
	Lit marneux très mince.		
17.	Craie semblable, plus marnense à la base	1	50
16.	Banc de craie compacte, un peu marneuse (*M. cortestudinarium*, *Terebratula semiglobosa*)	»	80
	Lit marneux.		
15.	Craie jaunâtre, assez dure, rares silex. (*M. cortestudinarium*)	»	90
	Ligne de stratification difficile, peu apparente.		
14.	Craie massive, fissurée, sans silex	1	40
	Ligue de stratification.		
13.	Craie sans silex. (*M. cortestudinarium*, *Tereb. semiglobosa*)	1	»»
12.	Craie marneuse et ligne de stratification très apparente	»	10
	Craie compacte, sans silex	»	60
	Ligne de stratification.		
11.	Craie compacte, assez dure, sans silex. (*M. cortestudinarium*, *Spondylus spinosus*)	1	75
10.	Craie marneuse	»	5
9.	Craie blanche, assez tendre, compacte, sans silex.		

(*M. cortestudinarium*), [base de la partie haute des carrières]	3	»»
Lit marneux.		
8. Craie compacte, un peu marneuse, sans silex. (*Rhynchonella plicatilis*, *Terebratula semiglobosa*, *M. cortestudinarium*, *Cyphosoma radiatum*)	3	»»
Ligne de stratification indécise		
7. Craie marneuse comme plus haut	1	20
Lit marneux.		
6. Craie compacte, assez dure, un peu marneuse. (*Terebratula semiglobosa*, *M. cortestudinarium*)	1	»»
Lit marneux.		
5. Craie blanche, compacte, assez dure, un peu marneuse	1	»»
Ligne de stratification indécise.		
4. Craie marneuse, tendre, compacte, sans silex. (*M. breviporus* et variété *corbovis*, *Holaster planus*, *Terebratula semiglobosa*)	1	20
Ligne de stratification.		
3. Craie tendre, un peu marneuse, renfermant vers la base un cordon (1) de silex. Ceux-ci sont noirs, très abondants et très volumineux (fossiles rares).	1	30
2. Marne crayeuse verdâtre	»	3
1. Craie blanche, marneuse, à silex noirs disséminés, avec *Micraster breviporus*, *Holaster planus*, *Cardiaster granulosus*, *Inoceramus* spec., *Spondylus spinosus*, *Rhynchonella plicatilis*, *Tereb. semiglobosa*, *Ostrea* spec. et plus rarement *Scaphites Geinitzii* (?) *Ammonites Prosperianus*. Cette craie est visible au fond de la carrière sur	1	80
et affleure au-dessus de la route à	1	30
	27	43

(1) J'ai employé le mot cordon pour désigner la réunion de rognons polymorphes, disposés sur un même plan. Lorsque la silice se trouve en filon horizontal plus ou moins continu, j'ai employé le mot lit.

La route se trouve sur ce point à 4m. au-dessus du niveau moyen de l'Yonne, soit à l'altitude 74m. La craie turonienne à *Holaster planus* est visible sur environ 5m., elle atteint donc l'altitude 80m.; tout le surplus appartient à la craie sans silex qui acquiert ici plus de 20m. de puissance. Les couches 1 à 3 appartiennent à la craie turonienne supérieure, remarquable par ses nombreux silex. J'avais d'abord pensé à établir la ligne de séparation des étages entre 3 et 4, mais ayant trouvé plus haut l'*Holaster planus* et le *Micraster breviporus*, j'ai reporté cette limite entre 4 et 5, puisque dans la couche 6 l'on rencontre déjà le *M. cortestudinarium*. La craie de cette carrière est traversée par un grand nombre de fissures, plus ou moins obliques, ordinairement rectilignes; plusieurs ont leurs parois polies, striées et amènent une dénivellation de 3 à 4 décimètres. La principale de ces fissures est remplie de carbonate de chaux cristallisé; elle est presque verticale et orientée E. 30° N. Outre les fossiles cités plus haut, j'ai trouvé dans cette carrière, avec de nombreux *Micraster* et *Spondylus spinosus*, des empreintes de *Coscinopora*, un moule de grand Pleurotomaire, une espèce d'Ammonite différente de l'*A. Prosperianus*, enfin l'*Inoceramus undulatus*.

Les couches qui affleurent à Armeau se retrouvent à Saint-Julien-du-Sault. M. Hébert a donné la coupe détaillée de cette localité, où il est d'ailleurs assez difficile de distinguer le point de contact des deux étages turonien et sénonien (1). La couche 6 de la coupe de M. Hébert appartient encore à la craie à silex turonienne, mais au-dessus

(1) Hébert. *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, année 1876, IIe partie, p. 43.

viennent (n° 5) 14^{m}. de craie compacte, sans silex, peu abordable, au milieu de laquelle il semble bien difficile d'établir une ligne de démarcation séparatrice des deux étages et cependant la partie supérieure de cette couche renferme déjà le *Micraster cortestudinarium*. Quoiqu'il en soit, il semble bien que les couches 2, 3, 4 et 5, *pro parte*, appartiennent à la craie sans silex sénonienne (F.), qui ici, par conséquent, atteindrait une épaisseur de plus de 30^{m}. Quant à la couche 1, elle forme la base de la craie à silex (G), et l'on y distingue très nettement un lit de silex continu oblique. (Altitude, 130^{m}.)

Sur le versant sud de la colline, un peu au-dessous de la Chapelle, à une altitude de environ 150^{m}., les fossés de la route laissent voir une craie un peu jaune, grossière, avec nombreux rognons de silex irréguliers. Cette couche, qui paraît dépourvue de fossiles, appartient à la même zone de craie à silex (G.) que le n° 1 de la coupe de M. Hébert, et aurait sur ce point au moins 20^{m}. de puissance.

A Saint-Julien, la base de la craie sans silex se trouve à l'altitude 95^{m}.; à Armeau, les mêmes couches affleurent à l'altitude 78. La distance entre les deux points est de environ 3,500^{m}., ce qui donne pour cette direction une inclinaison de 0° 16'.

A l'entrée du petit vallon qui monte de Thème aux bois de Cézy, se trouve une carrière exploitée pour l'alimentation d'un four à chaux. La craie y est d'un blanc un peu jaunâtre, disposée en bancs séparés par de la craie plus marneuse; les rognons de silex sont très rares. On y trouve les *Terebratula semiglobosa* et *Micraster cortestudinarium*. Cette craie sans silex, base de l'étage sénonien, est développée ici sur environ 8^{m}. d'épaisseur.

Un peu plus loin, au fond du vallon et à l'entrée des bois, se voit une autre carrière plus importante. La craie y présente un grand nombre de fractures plus ou moins voisines de la verticale, et dont les parois sont revêtues de cristaux calcaires, ou montrent des surfaces de glissement polies et striées. Les dénivellations sont d'ailleurs peu importantes et ne dépassent pas 20^{c}.

J'ai sur ce point relevé la coupe suivante :

5. Craie compacte, couleur blanche, avec gros rognons de silex disséminés .... 4^{m} »»^{c}
   Ligne de stratification.
4. Craie blanche, assez tendre, faisant corps avec le banc inférieur (n° 3) présentant deux cordons de silex irréguliers. Ce banc et le plus élevé (n° 5) sont traversés par quelques rares lits obliques de silex........... 2 »»
3. Craie tendre, un peu grossière, avec quelques rares silex disséminés. (*Terebratula semiglobosa*, *M. cortestudinarium*).................................. 1 50
2. Craie un peu jaunâtre, sans silex, et banc de craie plus marneuse.. 1 »»
1. Craie jaunâtre, sans silex, paraissant sans fossiles, plus marneuse à la base........................... 1 50

La craie sans silex offre ici ses affleurements les plus élevés à une altitude voisine de 134 m. A Saint-Julien, elle était à une altitude peu différente, soit à peu près 130^{m}.; l'inclinaison des couches est donc très faible, suivant cette direction.

On retrouve la craie sénonienne à silex près de Verlin, aux carrières du four à chaux; les fossiles y sont extrêmement rares, et je n'y ai pas rencontré un seul échinide ; les bancs les plus élevés présentent seulement quelques fragments d'Inocérames. A 13^{m}. plus bas, au fond des

carrières souterraines, à une altitude d'environ 111m., on est encore dans la craie à silex. Celle ci est compacte, irrégulièrement stratifiée, et renferme de nombreux silex noirs, disposés en cordons horizontaux (1). Depuis Saint-Julien, sur une distance de 4,200m. environ, la zone inférieure de craie sans silex s'est donc abaissée d'au moins 20m., puisqu'ici l'on n'en retrouve plus aucun affleurement, et, suivant cette direction, l'inclinaison atteint, si elle ne dépasse, 0° 16'.

A 1,800m. environ, à l'ouest du four à chaux, se trouvent les marnières de la Sauve, qui, à près de 145m. d'altitude, entament déjà l'assise suivante ; il est donc peu probable que la deuxième zone (G.) de la craie à *Micraster cortestudinarium* atteigne aux environs de Saint-Julien plus de 30m. de puissance, car entre les couches de craie à silex du four à chaux et la craie à *Micraster coranguinum* de la Sauve doit s'intercaler la petite assise de craie dure (H) qui termine l'horizon du *Micraster cortestudinarium*.

M. le chanoine Billaut m'a signalé, près des bois de Saint-Martin-d'Ordon, une marnière qui occuperait précisément ce niveau intermédiaire, et entamerait cette assise supérieure (H) de la craie à *Micraster cortestudinarium*. M. Billaut y a recueilli entre autres espèces un très beau *Cidaris* et déjà l'*Echinocorys vulgaris*.

En s'avançant plus au sud-ouest, on continuerait à trouver de nouveaux affleurements de la craie à *Micraster cortestudinarium*, et M. Hébert a recueilli cette espèce à Château-Renard, Saint-Denis-sur-Ouanne et Charny.

(1) M. le chanoine Billaut a trouvé sur ce point le *M. cortestudinarium* et aussi l'*Epiaster gibbus*.

Environs de Villeneuve-sur-Yonne.

J'ai visité près de Villeneuve, sur la route de Sens, la grande carrière, située au-dessous du bois des Chaumonts, déjà décrite dans la *Statistique géologique de l'Yonne* (1). Malgré les difficultés que présente cette crayère, dont les parties hautes sont peu abordables, j'y ai relevé la coupe suivante :

7. Craie blanche, massive, fissurée, silex moins abondants que dans les couches inférieures. Cette craie forme la partie la plus élevée des grandes carrières 5m 50c
6. Ligne de stratification bien apparente et craie noduleuse à *Micraster cortestudinarium* .... » 50
5. Craie blanche, assez dure, massive, très fissurée, avec nombreux silex disposés en cordons irréguliers espacés à peu près de mètre en mètre (rares fossiles, fragments d'Inocérames et de Micraster) .... 13 »»
4. Lit de silex mince et à peu près horizontal.

Les couches inférieures sont en partie masquées par les fours à chaux, mais on les retrouve dans une ancienne carrière, située à côté de l'exploitation précédente et on voit au-dessous du lit de silex horizontal n° 4.

3. Craie massive, assez dure, fissurée, avec lits de silex irréguliers ; fossiles rares : *M. cortestudinarium* 3m 50
2. Craie blanche sans silex avec lit marneux jaunâtre... » 40
1. Craie blanche sans silex et lit marneux jaunâtre ; fossiles rares. (*Terebratula semiglobosa*, Inocerames, *M. cortestudinarium*) .... 1 »»

La masse crayeuse présente çà et là dans cette carrière des fractures, parfois avec stries de glissement et déni-

(1) Raulin et Leymerie, op. cit., p. 506.

vellations de 40c.; souvent les lèvres des fissures sont assez écartées et alors habituellement tapissées de cris taux calcaires un peu jaunâtres, mesurant jusqu'à 4 et 5c. de longueur.

La base de ces carrières est à l'altitude 75m. La craie que l'on y voit (nos 1 et 2) appartient sans doute encore à la zone inférieure de craie sans silex (F), qui de Saint-Julien, où elle affleurait à l'altitude 130m, se trouve descendue à 77m (Inclinaison : 0° 20'). Quant aux couches qui viennent au-dessus, 3, 4, 5, 6 et 7, elles appartiennent au contraire à la deuxième zone de craie à silex (G), qui atteint certainement un niveau plus élevé que les exploitations, car, au-dessus des carrières, la friche présente la craie à silex visible çà et là sur une hauteur de 10m environ ; cette couche aurait donc plus de 30m de puissance.

La même craie à silex de la zone à *Micraster cortestudinarium* ou les fossiles sont si rares, est encore exploitée sur la rive gauche de l'Yonne, au bord de la petite route de Bussy-le-Repos, au pied des bois, à l'altitude de 114m. Je n'ai sur ce point rencontré aucune espèce fossile.

En montant de Rousson à Chaumont par le chemin qui longe la rive droite du vallon, on rencontre à mi-côte plusieurs fouilles de peu d'importance, dans lesquelles la craie est entamée uniquement pour l'exploitation des silex, qui sont très nombreux et souvent énormes. Les fossiles consistent seulement en fragments et débris écrasés du *Micraster cortestudinarium*.

A Etigny, sous l'église et à peu près au niveau de la voie ferrée, la craie est exploitée pour moellon dans une assez grande carrière. On y voit sur 10 m. d'épaisseur la craie blanche en bancs mal stratifiés avec de nombreux

silex noirs disséminés et disposés en cordons irréguliers La partie supérieure renferme quelques lits obliques de silex. Les fossiles consistent seulement en fragments d'Inocérames ou de *Micraster*. Ces couches appartiennent au même horizon que les assises exploitées sous le bois des Chaumonts, et ne sont que le prolongement de celles dont j'ai donné la coupe plus haut.

Un peu au sud de cette carrière, on voit, au-dessus du chemin de fer, la craie affleurer dans les talus d'un chemin de vignes et présenter des couches que je considère comme formant la partie supérieure (H.) de la zone à *Micraster cortestudinarium*. On peut relever à une altitude d'environ 100^m la succession suivante :

4. Craie blanche, un peu grossière, à parties dures avec spongiaires et nombreux silex noirs, le plus souvent cariés, et disséminés ou en cordon irrégulier.. .... 4^m »»^{c}
3. Craie blanche, noduleuse, assez dure, avec nombreux silex disposés en cordon... .... » 60
2. Craie blanche, noduleuse, un peu grossière, à silex cariés, assez régulièrement espacés en deux cordons. C'est le principal niveau fossilifère. Spongiaires, fragments d'Astéries, *Bourgueticrinus*, radioles et plaques de *Cidaris*, *C. sceptrifera*, *C. subvesiculosa*, *C. clavigera*, *C. peronnata*, *Micraster cortestudinarium*, *Hemiaster nasutulus*...................... 1 70
1. Craie assez dure à silex disséminés (rares fossiles); niveau des carrières souterraines .... 3 »»

Environs de Sens.

La craie à *Micraster cortestudinarium* se voit bien développée, principalement dans les escarpements de Rosoy. Cette localité a déjà été étudiée par M. Hébert, dans sa notice de 1863; je crois cependant devoir en

donner la coupe détaillée. D'après M. Hébert, la craie à *Micraster cortestudinarium* offre dans sa partie supérieure une assise que paraît caractériser le *Micraster gibbus*. Cette zone supérieure, où se rencontre également le *Terebratula obesa*, présente à Rosoy ses bancs les plus élevés à une altitude d'environ 100m. La carte de l'Etat-major indique, au-dessus de l'escarpement qui domine la plaine de l'Yonne, la cote 102. Au-dessous de ce point, on relève :

Grèves et cailloux diluviens..........................	1m	»»c
Conglomérat crayeux en petits fragments anguleux avec *Lituola nautiloïdea* et divers foraminifères (couche remaniée)..	1	»»
13. Craie blanche, un peu fragmentée dans le haut, noduleuse à la base, avec nombreux silex noirs disséminés ; fossiles rares, débris d'Inocérames et de *Micraster*, *Spondylus spinosus*........................	2	»»
12. Lit de silex horizontal ; remarquablement continu, il se poursuit dans tout l'escarpement sur une longueur de près de 200m.		
11. Craie blanche, dure, noduleuse, avec fragments de test fibreux d'Inocérames ; silex noirs, cariés, abondamment disséminés et tendant à se disposer en cordon. *M. cortestudinarium*......................	3	50
10. Banc de craie avec silex disséminés et formant cordon à la base, dure et noduleuse par endroits, plus tendre cependant que celle des bancs supérieurs qui forment corniche au-dessus d'elle. Grands radioles du *Cidaris sceptrifera*, articles d'Astéries et d'Encrines, *Micraster*, fragments de test d'Inocérames souvent disposés en lit..........................	1	»»
(Vers l'extrémité sud de l'escarpement un lit de silex incliné traverse presque verticalement cette couche ; il pénètre dans le banc 9 et va se perdre supérieurement dans le banc 11.)		
9. Craie blanche, tantôt plus, tantôt moins noduleuse,		

ou régulièrement stratifiée en bancs séparés par un feuillet de craie plus tendre; silex noirs, cariés, disséminés et disposés en cordons irréguliers. Fossiles assez rares, sauf au sommet les débris de *Micraster* et surtout d'Inocérames .... 5 »»

8. Lit de silex noir, continu et horizontal.

7. Craie noduleuse contenant seulement quelques silex à la base 1 20

Ici se terminent les couches qui affleurent dans l'escarpement le plus élevé; d'autres se voient vers l'ancien four à chaux, mais il existe entre elles une lacune d'environ 2^m, où la craie se trouve masquée par les cultures.

Craie remaniée et cordon de silex à la base .... 1^m »»^{c}

6. Craie blanche à parties dures, un peu grossière, noduleuse, en deux bancs inégalement séparés par une ligne de stratification, avec silex noirs non cariés, plus irréguliers et plus nombreux à la base. *Micraster cortestudinarium* assez abondant, *Epiaster gibbus, Echinocorys vulgaris* 3 60

5. Ligne de stratification indécise et craie noduleuse à silex irréguliers avec lit horizontal noir, continu.... 1 20

4. Ligne de stratification très nette.

3. Craie noduleuse à silex noirs cariés et lit continu horizontal .... 3 »»

2. Craie compacte en bancs bien stratifiés de 40^c, 50^c et 1^m, avec rares silex disséminés et sept cordons à peu près horizontaux de gros silex noirs irréguliers. Fossiles très rares; *Tereb. semiglobosa Inoceramus* spec., *Micraster*, *Cyphosoma radiatum*, *Coscinopora cupuliformis* 6 50

1. Craie compacte en un seul banc, rares silex........ 2 »»

Le banc n° 1 affleure au niveau de l'Yonne à une altitude de 68^m; il appartient, ainsi que les bancs 2 et 3, à la craie à silex ordinaire (G), qui a ici une épaisseur de

11^{m} 50^{c}, et me semble se terminer assez naturellement à la ligne de stratification n° 4. Au-dessus, nous ne retrouvons déjà plus le *Cyphosoma radiatum*; en revanche, de nouvelles espèces font leur apparition (*Epiaster gibbus*, *Echinocorys vulgaris*) dans une craie plus dure, franchement noduleuse, ou les silex présentent souvent une disposition cariée presque inconnue dans la zone inférieure. Ces couches (H) terminent l'assise du *M. cortestudinarium* et je crois avec M. Hébert qu'elles offrent ici leurs bancs les plus élevés à l'altitude 100^{m}, avec une puissance totale de 20^{m} environ. La zone inférieure (G) n'a pas une grande constance de caractère minéralogique; car à l'extrémité méridionale des carrières, la craie est plus fissurée et contient un plus grand nombre de silex, plus irrégulièrement disséminés.

Un peu au Nord des carrières précédentes, on voit dans les vignes deux petits rochers de craie à silex, dont la base se trouve à 12^{m} environ au-dessus de l'Yonne; soit à l'altitude 80^{m}; cette craie correspond sans doute en partie à la lacune signalée dans la coupe précédente. On y voit :

3. Craie noduleuse, grossière, très dure, avec fragments d'Inocérames et débris de *Micraster*, un peu fendillée par les agents atmosphériques et formant corniche au-dessus des assises inférieures .... 1^{m} »»^{c}
2. Cordon de gros silex irréguliers et craie noduleuse à parties dures, grossière, un peu jaunâtre, avec quelques silex parfois cariés, disséminés. Nombreux débris de *Micraster* et d'Inocérames, *Terebratulina striata*, petites Huitres, articulations de *Bourgueticrinus*, pièces brachiales d'Astéries, Spongiaires et plusieurs Oursins : *Cidaris perornata*, grands radioles épineux, *Holaster placenta*, *Hemiaster nasutulus*, *Cidaris Merceyi* .... 2 »»

1. Ligne de stratification et craie plus blanche, compacte, plus tendre, stratifiée en bancs de 0,20[c] avec quelques silex cariés, disséminés. *Cidaris sceptrifera*, *Hemiaster nasutulus*........................ 1 »»

Ces couches sont évidemment le prolongement de celles que nous avons vu affleurer à Etigny, au-dessus du chemin de fer. C'est encore la même assise (H) dont l'on peut voir, à Véron, au-dessus de la fontaine, les couches inférieures exploitées dans une marnière, où elles renferment surtout le *Micraster cortestudinarium* généralement en assez mauvais état.

Près de Maillot, au bas de la chapelle Saint-Aignan, existent des carrières en partie souterraines, qui entament une craie à silex au sein de laquelle les fossiles sont très rares et se bornent à quelques fragments de *Micraster* peu déterminables. La base de ces carrières appartiendrait encore à la craie à *Micraster cortestudinarium* et correspondrait sans doute aux assises les plus élevées de Rosoy (H); cependant l'absence de fossiles rend la classification de ces couches assez difficile. Quant à la partie supérieure, composée d'une craie plus fine et plus blanche, à silex plus régulièrement disposés en cordon et renfermant quelques *Echinocorys*, elle formerait la base de l'assise suivante à *Micraster coranguinum*.

Dans la vallée de la Vanne, j'ai encore rencontré le *Micraster cortestudinarium* avec l'*Echinocorys vulgaris* à la base des carrières au S.-E. de Mâlay-le-Vicomte. Plus haut, par suite de la pente assez considérable du thalweg et de la direction N.-E. de la vallée, on ne voit plus guère affleurer que la craie à *Micraster coranguinum*. La craie à *Micraster cortestudinarium* ne reparaît bien développée dans la vallée de la Vanne qu'au-delà

de Villeneuve-l'Archevêque. Ainsi on la retrouve à Villemaur (Aube), où elle renferme assez fréquemment le *Micraster cortestudinarium*, associé à l'*Echinocorys vulgaris*.

L'assise qui nous occupe affleure encore sur quelques points du plateau d'Othe. Le four à chaux de Cerisiers paraît en entamer les couches supérieures et on la retrouverait dans les marnières de Villechétive et de Dilo ; mais dans cette région les fossiles sont très rares. Près de Dilo, dans des bois qui portent sur la carte le nom de La Verdine, la plus importante de ces marnières, en partie souterraine, laisse voir la coupe suivante :

3. Craie à silex (découvert), environ..................	3^{m}	» »
2. Craie blanche, compacte, avec trois cordons de silex irréguliers noirs. *Echinocorys vulgaris*, nombreux fragments d'Inocérames..........................	1	50
1. Cordon horizontal de silex noirs et craie blanche assez compacte, mal stratifiée, fissurée, avec quelques silex disséminés, tendant à se disposer en cordon......................................	3	» »

La craie de cette carrière dans laquelle a été trouvé aussi un fragment de grand *Cidaris perlata*, appartiendrait aux couches supérieures de l'assise (H) et se trouverait à environ 205^{m} d'altitude. Un peu plus bas, dans la vallée de la Bique, sous la commune de Villechétive, à l'altitude d'environ 180^{m}, on voit une craie analogue, complétement dépourvue de fossiles et qui doit occuper un niveau statigraphique un peu inférieur.

2° Craie a Miscraster coranguinum.

Cette craie est celle dont l'étude présente le plus de difficulté par suite de la présence de bancs tour à tour

compacts et noduleux et surtout de la rareté des fossiles. On peut cependant y distinguer plusieurs horizons différents ; à la base se montre une première zone de craie compacte, à nombreux silex disposés en cordons réguliers et que paraît caractériser la prédominance de l'*Epiaster gibbus* (Couche I).

Au-dessus vient une craie plus dure, à silex disséminés et rares fossiles, dont le plus caractéristique est l'*Echinoconus conicus* (Couche J). Puis l'on trouve une craie blanche souvent compacte, avec silex moins abondants et dans laquelle le *Micraster coranguinum* se rencontre presque seul (Couche K). Celle-ci est recouverte par une craie noduleuse, à parties dures et très nombreux silex souvent cariés, riche en Spongiaires et que la présence de plaques isolées du *Marsupites ornatus* me porte à considérer comme l'équivalent des couches à *Marsupites* décrites par M. Barrois dans ses recherches sur le terrain crétacé supérieur d'Angleterre (1) (Couche L).

Heureusement, si l'assise du *Micraster coranguinum* offre quelques difficultés, elle présente aussi son plus beau développement à proximité de Sens et la craie partout exploitée, se prête plus aisément à une étude détaillée. Cependant je n'ai pu jusqu'ici trouver une localité favorable pour bien étudier le point de contact avec l'assise inférieure à *Micraster cortestudinarium*. La limite supérieure est plus facile à suivre ; elle se rencontre par une altitude qui varie entre 138^{m} à Paron jusqu'à 104^{m}, à Saint-Martin-du-Tertre, sur une longueur de 4 kil. et avec une inclinaison moyenne, qui pour cette direction (N.-S.) atteint 0° 29'.

(1) Barrois, *Annales de la Soc. géol. du Nord*, t. III, . 189, 1876, et surtout la *Thèse de Doctorat*, du même auteur.

Sous le rapport minéralogique la craie à *Micraster coranguinum* diffère peu de la craie à *Micraster cortestudinarium* ; elle est cependant moins marneuse, moins nettement stratifiée, plus fréquemment noduleuse. La faune, à côté de plusieurs points de ressemblance, offre aussi des caractères propres. On continue à y trouver quelques espèces des couches inférieures, surtout l'*Echinocorys vulgaris*, dont une variété carénée devient le fossile dominant ; citons encore *Terebratula semiglobosa*, *Spondylus spinosus* et *Epiaster gibbus*. Cette dernière espèce s'était déjà montrée dans les couches supérieures de la craie à *Micraster cortestudinarium*, mais elle m'y a paru très rare. Au contraire, on la rencontre assez souvent dans les couches inférieures de Paron, associée au *Micraster coranguinum*.

Les *Micraster* de Paron offrent certaines variétés larges, généralement écrasées et que l'on serait tenté de prendre au premier abord pour une dernière forme du *Micraster cortestudinarium* ; j'avais même, pendant longtemps, rapporté à la zone inférieure les couches qui les contiennent. Un examen plus attentif m'a fait revenir sur cette détermination et il m'a paru impossible de séparer ces échantillons de Paron du véritable *Micraster coranguinum*, qui d'ailleurs se trouve dans ces mêmes couches, mais affecte le plus souvent la forme gibbeuse signalée par M. Hébert dans la craie d'Etaples, où il est également le compagnon ordinaire de l'*Epiaster gibbus* (1).

Parmi les espèces qui dans la craie du Sénonais paraissent propres à l'assise du *Micraster coranguinum*,

(1) Hébert. Ondulations de la craie. *Bull. Soc. géol. de France*, 3e série, t. III, p. 531.

je citerai seulement *Echinoconus conicus*, *Lima Hoperi*, et pour les couches supérieures, *Marsupites ornatus*.

Environs de Sens.

Au sud de Paron se trouve un escarpement dont la base est entamée par la coupure de la petite route de Gron et exploitée pour l'alimentation d'un four à chaux. Les fossiles ne sont pas rares sur ce point et j'ai pu y relever la coupe suivante :

	Craie remaniée et sable jaune, environ..............	2m	»»
11.	Craie dure, un peu jaunâtre, avec silex irréguliers, noirs, un peu cariés sur certains points, mais moins abondants que dans les couches inférieures. Cette craie sans stratification apparente est traversée en divers sens par de grandes fissures — ***Echinocorys vulgaris***..	5	»»
10.	Cordon horizontal de gros silex gris-blond et craie assez dure, noduleuse, massive, irrégulièrement fissurée, avec nombreux silex un peu cariés à la partie supérieure, disséminés, mais avec tendance à se disposer en cordon. Lit de silex oblique.......	6	60
9.	Craie à silex blonds avec fragments d'***Inoceramus*** et de ***Micraster***. Cette craie forme deux bancs séparés par des lignes de stratification assez nettes. Les silex du banc le plus élevé sont un peu cariés.....	2	»»
8.	Craie blanche à parties dures et silex blonds en cordon...	1	30
7.	Craie blanche, assez tendre, un peu noduleuse en haut, avec cordon de silex noirs et un lit assez continu vers la base (***Epiaster gibbus***, ***Echinoconus conicus***, ***Micraster coranguinum***)..................	3	»»
6.	Craie blanche, un peu noduleuse, à silex disséminés à la partie supérieure, disposés en cordons à la base	2	»»
5.	Craie blanche, compacte, à silex irréguliers, cordon de silex à la base................................	1	»»

4. Craie blanche compacte, cordon de silex à la base...	»	80
3. Craie blanche compacte avec trois cordons de silex..	3	»»
2. Craie blanche compacte avec tubulures plus ou moins abondantes, très visibles près du four, au-dessus et au-dessous d'une ligne de stratification.........	1	»»
1. Craie blanche tendre, compacte, avec gros silex à la base (*Micraster coranguinum Epiaster gibbus*).....	1	70
	29	40

La base de la carrière se trouve à environ 68m d'altitude. Les couches 1, 2 et 3 sont exploitées au niveau de la route et se poursuivent au bord du chemin dans la coupure. J'y ai recueilli *Echinocorys vulgaris*, *Cardiaster granulosus*, *Holaster æquituberculatus*, *Epiaster gibbus*, *Micraster coranguinum*, des petites huitres, quelques Inocérames, un moule de Pleurotomaire etc. Les couches 4, 5 et 6 sont exploitées au-dessus du four; on les retrouve à l'extrémité des anciennes carrières, vers Paron; elles renferment d'ailleurs à peu près les mêmes fossiles. Les couches suivantes, 7, 8, affleurent au-dessus du four à chaux et aussi dans les petits escarpements qui dominent la route et le chemin de fer. La base (couches 7 et 8), formée de craie assez tendre avec peu de silex, appartient encore à la zone inférieure à *Epiaster gibbus* [1]. La craie qui vient au-dessus (couches 9, 10 et 11) est plus dure, plus noduleuse, renferme un bien plus grand nombre de silex et doit constituer la partie inférieure de la zone à *Echinoconus conicus*; les fossiles y sont bien plus rares et l'on n'y rencontre guère que les *Micraster coranguinum* et *Echinocorys vulgaris*.

A Paron même la montée de la route de Sens laisse voir :

10.	Craie à nombreux silex cariés disséminés..........	4m	»»c
	Cordon horizontal de gros silex.............	»	10

9. { Craie blanche assez dure, peu de silex............ 1 »»
{ Craie assez dure, avec nombreux silex, débris d'Inocérames et de Micraster.................. 1 »»

8. Craie blanche, plus tendre, avec silex gris-blonds disséminés, peu abondants, débris de Micraster, plaques d'Astéries, foraminifères; c'est le niveau des caves et anciennes fabriques de blanc............. 3 »»

7. Craie blanche tendre, s'exfoliant à l'air ; rares silex gris-blonds.................................. 2 »»

J'ai indiqué chaque couche avec des numéros correspondants à ceux de la coupe précédente afin de faire mieux voir la concordance des assises. Je rapporte 7 et 8 à la zône de l'*Epiaster gibbus* ; la partie haute de la coupure forme la zone suivante (J). La couche 7 paraît affleurer ici à l'altitude d'environ 75^m.

A quelques cents mètres plus loin, les carrières d'un four situé sur l'emplacement actuel de la ligne Orléans-Châlons laissaient voir des couches un peu inférieures où j'ai plusieurs fois recueilli *Micraster coranguinum* et *Epiaster gibbus*. Mais aujourd'hui, pour voir la partie haute de cette carrière, il faut se transporter de l'autre côté de la voie ferrée et dans les coupures du nouveau chemin, on trouve jusqu'au tunnel une craie blanche, mal stratifiée, avec silex noirs disséminés très abondants, qui paraît reposer sur une craie plus compacte à stratification oblique ; on peut voir celle-ci affleurer dans les anciennes carrières à 3^m environ au-dessous de la voie.

Le tunnel du chemin de fer Orléans-Châlons doit s'ouvrir à une altitude d'environ 90^m, c'est-à-dire à 4^m au-dessus du n° 10 de la coupe précédente. Cette lacune paraît entièrement occupée par une craie blanche assez tendre, mal stratifiée et à très nombreux silex noirs

disséminés. Les fossiles y sont très rares et l'on n'y voit guère que quelques débris d'Inocérames avec petits spongiaires et articulations d'Encrines ou pièces d'Astéries. Le tunnel lui-même est creusé dans une craie blanche compacte, assez résistante et renfermant des silex noirs disséminés. Les fossiles sont toujours très rares dans ces couches ; l'*Echinocorys vulgaris* et l'*Echinoconus conicus* se sont seuls montrés avec quelque fréquence lors des travaux de construction du chemin de fer et seulement à l'extrémité méridionale dans la tranchée, au-dessus de Paron.

Sur le revers septentrional de la côte s'ouvrent plusieurs carrières autrefois exploitées tant pour la construction que pour la fabrication de la chaux. On y voit la succession suivante :

5. Craie blanche, paraissant assez dure, avec silex irrégulièrement disséminés et *Echinocorys vulgaris* (partie peu abordable du découvert), au moins.................... 6m »»
4. Craie à silex disséminés, se fondant avec la masse crayeuse par une sorte de patine blanche assez épaisse. *Micraster coranguinum.* (Découvert des carrières souterraines)........................... 5 »»

   Cordon horizontal de silex gris.
3. Craie exploitée, présentant çà et là quelques silex irréguliers. (Carrières souterraines)............... 4 50

   Cordon de gros silex.
2. Craie exploitée avec silex disséminés et traces de lits obliques *Echinocorys vulgaris ;* silex plus nombreux à la base ; passage à la couche inférieure. (Carrières souterraines)......................... 2 50
1. Craie à silex du tunnel, environ...................... 5 »»

Sur la route de Courtenay nous avons vu la craie à silex disséminés et *Echinoconus conicus* se montrer sur

environ 6^m de hauteur. Ensuite jusqu'au tunnel il y a une lacune de près de 4^m occupée par une craie qui affleure en divers points, et 5^m plus haut, on atteint la craie compacte sans silex, dans laquelle je n'ai plus jamais trouvé l'*Echinoconus conicus*. La zone que caractérise ce fossile (Couche J) a donc environ 15^m de puissance. La zone inférieure de craie compacte à *Epiaster gibbus* avait, à la route de Gron, environ 15^m de puissance et il est peu brobable qu'elle se poursuive beaucoup plus bas.

Au fond du petit cirque où se trouvent les carrières précédentes, mais à un niveau plus élevé, se voit une autre exploitation aujourd'hui abandonnée et qui entame déjà la craie à Bélemnitelles. Cependant, dans une friche, entre les vignes, la craie affleure sur plusieurs points; elle est très dure, renferme de nombreux silex, mais peu de fossiles, jusqu'à une altitude d'environ 138^m, où l'on trouve l'*Offaster pilula* associé à l'*Echinocorys vulgaris*, dans des couches qui forment la base du Sénonien supérieur. Les couches les plus élevées de la craie à *Micraster coranguinum* auraient donc environ 40^m de puissance. C'est d'ailleurs ce que confirme l'étude de la montagne Saint-Bond.

Au bas de Saint-Bond, la coupure du chemin qui longe le chemin de fer laisse voir la craie à silex de la zone à *Echinoconus conicus* (J). Ce fossile s'y trouve, le plus souvent écrasé, avec l'*Echinocorys vulgaris* jusqu'à une altitude d'environ 100^m. J'ai sur ce point rencontré quelques espèces, calice de *Bourgueticrinus*, radioles des *Cidaris sceptrifera* et *C. clavigera*, plusieurs Spongiaires, etc. A Saint-Bond, les premiers *Offaster pilula* se trouvent par 137^m d'altitude. La craie compacte et la craie noduleuse

de l'assise du *Micraster coranguinum* ont donc encore ici une épaisseur de 40ᵐ environ.

Pour étudier ces zones supérieures de l'assise nous n'avons qu'à nous transporter aux ravins des Martyrs et de la rue Chèvre, ou aux escarpements que domine l'église de Saint-Martin-du-Tertre.

Le ravin dit des Martyrs (1) se trouve entre Saint-Bond et l'ancienne route de Chéroy ; à la base, la craie commence à affleurer à une altitude d'environ 125ᵐ ; on y voit une craie fissurée avec silex à patine blanche assez épaisse, d'ailleurs peu abondants et tendant à se disposer en cordon ; *Echinocorys vulgaris*. Cette craie se termine à 10ᵐ plus haut, par une ligne de stratification bien apparente ; elle contient divers débris d'Astéries, des Spongiaires et Polypiers, enfin des plaques de Marsupites, et elle est recouverte par une craie légèrement noduleuse, assez dure, qui termine la zone du *Marsupites ornatus* par une altitude voisine de 136ᵐ. Vient au-dessus la craie à *Offaster pilula*, plus blanche, plus compacte, moins riche en silex. (*Of. pilula, Echin. vulgaris*) qui se poursuit sur une épaisseur de plus de 20ᵐ jusqu'aux couches tertiaires.

La craie à *Marsupites* (L) se retrouve de l'autre côté de la montagne dans le ravin dit la rue Chèvre, au niveau des fabriques de blanc d'Espagne.

Près de la gare de Sens, la large chambre d'emprunt et la coupure du chemin de fer Orléans-Châlons entament des couches (K) immédiatement supérieures à celles de l'*Echinoconus conicus* ; on y voit :

4. Craie fendillée par les agents atmosphériques....... 2ᵐ »» ᶜ

(1) Vallée des Martyrs ou les Vaumartoises. Voir Tarbé, *Histoire de Sens*.

3. Craie massive blanche, ou parfois jaunâtre, assez dure, et se divisant en moellons irréguliers ; presque pas de silex ; fossiles très rares, *Spondylus spinosus*... 4 » »
2. Craie semblable à la précédente, mais avec quelques silex disséminés et un cordon de silex à la base (*Echinocorys vulgaris*)....... ... . 4 » »
1. Craie blanche se délitant en petits fragments ; silex irréguliers, disséminés ; rares fossiles, *Micraster coranguinum*.............................. 5 » »

La base de cette coupe se trouve à l'altitude d'environ 67^m. Plus loin, au-dessus de la route de Nailly, la craie affleure en plusieurs endroits ; elle est compacte inférieurement et renferme plus ou moins de silex ; en s'élevant, elle devient plus dure, parfois noduleuse et contient des plaques isolées de *Marsupites*. D'ailleurs, ces couches se retrouvent sous l'église, dans de grands escarpements, dont j'ai relevé la coupe :

11. Craie très dure, paraissant dépourvue de silex...... 2^m » »
10. Ligne de stratification et craie noduleuse à parties dures sans silex.......... .... 1 » »
9. Fragments de craie conglomérée.......... ... ... » 60
8. Craie dure, gazonnée en haut, peu accessible plus bas ; rares silex........... .... 2 50
7. Craie assez dure, renfermant à la base quelques silex (Spongiaires)........................ . .. 2 » »
6. Cordon de silex irrégulier et craie à silex très blanche, assez tendre (*Echinocorys vulgaris*), reposant sur un cordon de gros silex......... .... 2 » »
5. Craie noduleuse à silex cariés, disséminés, ou en cordons et lits de silex obliques................. 6 » »
4. Cordon de silex et craie noduleuse, reposant sur un gros lit de silex gris, presque horizontal, parfois dédoublé et épais de 0^m08^c............. .... 2 » »
3. Craie noduleuse à stratification oblique et silex disséminés, reposant sur un cordon de silex ; Spon-

giaires, débris d'Astéries........................ 1 50

2. Craie à stratification oblique et silex disséminés, renfermant trois cordons ou lits de silex. Spongiaires, débris d'Astéries, *Micraster coranguinum*... 6 30

Pied de l'escarpement à l'altitude d'environ 86^{m}.

1. Craie compacte, blanche, avec taches jaunes dues à la présence de fragments pyriteux, en petits bancs de 1/2 mètre environ dans le haut et divisée en bas par une stratification oblique en couches de 1/2 à 2^{m}, silex disséminés plus rares à la base ; peu de fossiles, *Spondylus spinosus*, *Ostrea* spec., radioles de *Cidaris*, *Micraster coranguinum*................ 8 ››

La couche 1 affleure dans diverses carrières au bord de la route et se trouve sous l'église à une altitude voisine de 78^{m}. Elle appartient, ainsi que les couches 2 et 3, à la partie supérieure de la zone du *Micraster coranguinum*, formée de craie généralement compacte et mal stratifiée. (K). Avec la couche 4 commence la zone à *Marsupites ornatus*, qui comprend aussi les couches 5 et 6. La craie qui vient au-dessus appartient déjà à la zone du *Belemnitella quadrata*, et l'on y rencontre l'*Offaster pilula* à l'altitude d'environ 104^{m}. La couche 3 se trouve à peu près à 94^{m}, et la craie à *Marsupites*, comprise entre ces deux limites, doit avoir 10^{m} de puissance. Quant à la craie qui constitue l'horizon supérieur du *Micraster coranguinum*, comprenant les couches 1, 2, 3 de la coupe ci-dessus, et les couches 2, 3 de la coupe précédente, elle atteint une épaisseur de 25^{m} environ. C'est à peu près ce que l'on pouvait admettre *à priori*, sachant que l'ensemble des deux assises avait près de 40^{m}, et ayant attribué à l'assise supérieure une puissance de 10^{m}.

Comme l'indiquent les altitudes atteintes par les diverses zones, le plongement des assises depuis Saint-

Bond a une amplitude considérable et amène une différence de niveau de 30ᵐ pour une distance moindre de 3 kil.; soit une inclinaison d'environ 0° 35' (direction N. S.). Mais cette inclinaison doit diminuer plus au nord et ne pas se propager beaucoup au-delà de Saint-Martin, car la craie n'affleure plus au bord de la vallée de l'Yonne qu'à 5 k. en aval, entre Courtois et Villenavotte, et cependant j'ai recueilli à la tuilerie de Villenavotte le *Micraster coranguinum*, dans une craie à silex compacte, un peu jaunâtre, qui se trouve à l'altitude 67ᵐ et appartiendrait encore à notre assise, bien que la carte géologique détaillée n'ait pas étendu aussi loin les limites de la craie noduleuse.

Mais revenons à la localité de Saint-Martin et voyons comment s'opère sur ce point le passage de la craie noduleuse à la craie supérieure. Un escarpement voisin de celui dont je viens de donner la coupe, montre la succession suivante :

8.	*b.* Craie compacte paraissant dépourvue de silex...	1ᵐ	» »
	a. Craie noduleuse et ligne de stratification........	»	25
7.	Craie dure à rares silex disséminés.............	2	» »
5 et 6.	Craie blanche, noduleuse, avec très nombreux silex, souvent cariés, irrégulièrement disséminés, mais tendant à se disposer en cordon. Débris d'Astéries et de crinoïdes, nombreux spongiaires..............................	6	» »
	Lit de silex (correspond à l'un des cordons nº 5 de la coupe précédente.)		
4.	Craie assez dure, à silex gris, extérieurement recouverte par places d'un enduit brillant jaunâtre. Mêmes fossiles que plus haut et plaques de *Marsupites* ..	2	» »

La petite couche 8 *a*, comme la couche 9 de la coupe précédente, peut devoir son origine à un certain mouve-

ment des eaux et, comme la craie qui vient au-dessus renferme déjà le *Belemnitella quadrata*, je trouve naturel de terminer la série des couches à *Micraster*, avec le banc 6, le banc 7 paraissant correspondre à une variation minéralogique de la craie.

Dans les grandes carrières en partie souterraines qui s'ouvrent au-dessus de la gare de Sens, le point de contact entre les deux assises est beaucoup plus difficile à saisir. Voici, en effet, la coupe de ces carrières :

8. Craie à silex, dure, divisée en plusieurs bancs, mais presque inaccessible au-dessus des carrières.		
7. Craie compacte, un peu noduleuse, à rares silex noirs, disséminés, mais reposant sur un cordon de silex et en contenant un second à sa partie moyenne.	4m	50c
6. Craie (exploitée) blanche, compacte, vaguement stratifiée, presque sans silex.	3	50
5. Banc noduleux, jaunâtre.	»	40
4. Craie compacte (exploitée), avec quelques silex et lignes de stratification, parfois remplies d'un mince lit de silex.	6	»»
3. Craie à silex disséminés, plus ou moins dure, avec débris de *Micraster*. Niveau inférieur aux carrières souterraines.	6	»»
2. Craie avec deux cordons de gros silex noirs.	1	»»
1. Craie à silex noirs (base des carrières).	4	»»

La couche 7 contient un lit de silex oblique, régulièrement orienté E.-O. et incliné N. de 35°. Les fossiles sont très rares dans les carrières, et je n'y ai jamais rencontré que l'*Echinocorys vulgaris*, principalement les variétés *carinata* et *striata*. La couche 3 à silex disséminés renferme quelques rares débris de *Micraster*, aussi suis-je porté à placer la limite inférieure de la craie à Belemnitelles vers le banc 5, qui semble correspondre à une mo-

dification minéralogique de la roche. Mais il convient d'observer que l'absence de tout fossile caractéristique laisse discutable la question de savoir dans quelle couche s'opère le passage de la craie à *Micraster*, aux couches à Belemnites. Quant aux bancs durs qui se trouvent au-dessus de la partie souterraine des carrières, ils appartiennent déjà incontestablement à l'assise supérieure, et nous reviendrons plus loin sur leur étude détaillée.

Les coupes que je viens de donner prouvent parfaitement qu'il serait oiseux de chercher, pour la portion de craie que nous étudions, aucune division basée sur les caractères minéralogiques de la roche. L'abondance ou la rareté des silex n'a rien de bien constant ; rares ici, ils deviennent nombreux plus loin, dans le prolongement de la même assise. Aussi, dans des couches où la pénurie de fossiles caractéristiques est extrême, devient-il très difficile de suivre à distance les quatre assises que j'ai pu reconnaître aux environs même de la ville de Sens. Les couches I. et J. se confondent souvent sans qu'il soit possible de les distinguer ; il en est de même de la zone supérieure à *Marsupites ornatus*, que je n'ai pu, malgré mes recherches, retrouver dans la vallée de la Vanne. J'ai cru néanmoins devoir indiquer ces divers horizons sur les points où il m'a été possible de les reconnaître, et, en terminant, je résume dans le tableau suivant, l'étude des diverses couches, dont l'ensemble forme la craie à *Micraster coranguinum* :

Craie blanche à silex avec *Offaster pilula* et *B. quadrata*.

	PARON.	SAINT-MARTIN.
L. — Z. à *Marsupites ornatus*, 10 m.	Craie à silex disséminés et *M. ornatus*, 11 m.	Craie à Spongiaires et silex cariés 10 m.

	PARON.	SAINT-MARTIN.
K. — Z. à *Micraster coranguinum*, 25 à 30 m.	Craie à silex disséminés, 22 m. Craie compacte à rares silex, 7 m.	Craie noduleuse et craie compacte à silex, 8 m. Craie compacte à rares silex, 17 m.
J. — Z. à *Echinoconus conicus*, 15m.	Craie compacte dure à silex, 8 m. Craie noduleuse à silex, 7 m.	Craie à silex, visible sur 5m. »
L. — Z. à *Epiaster gibbus*, 15 m.	Craie noduleuse à silex cariés, 7 m. Craie compacte à silex en cordons horizontaux, 8 m.	» »

Gâtinais.

Dans cette région, la craie est partout recouverte par le terrain tertiaire ; on la voit cependant apparaître sur le front du plateau et dans les principaux vallons. Elle offre à peu près les mêmes caractères qu'aux environs de Sens; ainsi, à Chaumot, au bas du village, à l'altitude de 125m, on retrouve les couches inférieures de Paron.

3. Craie à silex noirs, bien stratifiée et divisée en sept bancs recoupés par des lits obliques de silex avec *Micraster coranguinum*, et en haut, *Echinoconus conicus* .... 3m » » c
2. Craie blanche et lit de silex horizontal............... 1 » »
1. Craie compacte, à silex peu nombreux et renfermant quelques éponges, *Terebratula carnea*, des calices de petits *Bourgueticrinus* (deux espèces), et parmi les oursins, *Epiaster gibbus*, *Micraster coranguinum* et *Cyphosoma radiatum* .... 2 » »

Ces couches, qui forment sans doute la base de l'assise, sont recouvertes par une craie blanche à nombreux silex, dans laquelle il n'est pas rare de rencontrer l'*Echinocorys vulgaris* et surtout l'*Echinoconus conicus*.

La même assise de craie à silex et *Echinoconus conicus* se retrouve à Saint-Martin-d'Ordon, dans une marnière au S. du village; la marne renfermait en effet *Echinocorys vulgaris*, *Echinoconus conicus* et *Micraster coranguinum*. Des couches un peu inférieures à celles-ci se voient aux marnières de la Sauve, au-dessous du hameau de la Marinière, près Verlin. La craie blanche et compacte y renferme une très grande quantité de gros silex blonds, qui y forment des lits continus et des cordons horizontaux à peine espacés de quelques décimètres. Les fossiles y sont fort rares; j'y ai cependant trouvé l'*Echinocorys vulgaris* associé au *Micraster coranguinum* (1). La marnière située à l'entrée des bois de Saint-Martin entame les mêmes couches. La craie y est un peu fendillée; les silex souvent très gros, jaunâtres, un peu grossiers, parfois zonés, y forment des cordons ou des lits, et des masses irrégulières de grande dimension.

Vallée de la Vanne.

Celle-ci est presque entièrement ouverte, près de son entrée dans le département, au sein de la craie à *Micraster coranguinum*. Toutefois, à partir de Chigy, comme la vallée, qui continue à se creuser, s'incline en même temps vers le S.-O., la craie à *Micraster cortestudinarium* ne tarde pas à apparaître au pied des coteaux.

On peut voir au-dessus de la gare de Chigy les couches inférieures de l'assise; elles affleurent dans une ancienne carrière, à 8^{m} environ au-dessus des prairies et à une

(1) Les collections de la Sorbonne renferment deux fossiles qui proviennent sans doute de cette carrière : *M. coranguinum*, *Inoceramus* spec. (A.)



altitude voisine de 100^m. La craie y est blanche et jaunâtre par places, très fissurée, et contient des cordons horizontaux de silex noirs, au nombre de neuf, dans le bas assez régulièrement espacés de 80^c à 1^m, moins réguliers dans le haut, où se voient aussi quelques silex disséminés. Les fossiles y sont très rares ; j'y ai cependant autrefois rencontré d'assez bons échantillons du *Micraster coranguinum*.

Je place au même niveau inférieur de l'assise la craie de Villeneuve-l'Archevêque, qui affleure, un peu au sud du pays, dans les carrières du four à chaux ouvertes, au niveau de la plaine, à l'altitude d'environ 100^m. On y voit :

		m	c
4.	Craie blanche, fendillée par les agents atmosphériques, avec silex noirs disséminés en trois cordons.........	3	» »
3.	Ligne de stratification et craie assez fine, compacte avec un cordon de silex......................	»	90
	Ligne de stratification et craie en bancs irréguliers avec deux cordons de silex noirs..............	2	50
	Cordon de silex horizontal.		
2.	Craie tendre en plusieurs bancs, irrégulièrement fissurée, presque sans silex...................	2	» »
	Lit mince de silex non continu et craie fissurée...	»	70
1.	Ligne de stratification et cordon de silex sur une craie à nombreux silex irréguliers, noirs.......	»	30
	Craie en plusieurs bancs, irrégulièrement stratifiée avec deux cordons de silex, espacés de 1^m 20 et 90^c. ***Echinocorys vulgaris***, rares ***M. coranguinum***	3	» »
		12	40

Les déblais de l'aqueduc de la Vanne proviennent des mêmes couches et l'on y peut également recueillir le ***Micraster coranguinum***.

La haute colline qui, se dressant au nord, parallèle-

ment à la vallée de la Vanne, porte le village des Clérimois, présente, à plusieurs niveaux, divers affleurements. Ainsi, au-dessus de la halte de Foissy, on voit, à une altitude d'environ 134^{m}, une craie compacte, un peu jaunâtre, en bancs stratifiés de 1 à 2^{m} et paraissant à peu près dépourvue de silex. En fait de fossiles, je n'y ai guère trouvé que des fragments d'Inocérames et des débris indéterminables de *Micraster*. Cet ensemble représente des couches un peu plus élevées que celles de Villeneuve-l'Archevêque. C'est au même horizon que je placerai la craie exploitée au-dessus de Pont-sur-Vanne, à l'altitude de 150^{m} environ; elle est compacte, jaunâtre, ne renferme qu'un petit nombre de silex et presque aucuns fossiles. Quant à la craie des carrières de Belle-Vue, situées au-dessus de Chigy, à une altitude de 170^{m} environ, et dont l'*Echinocorys vulgaris* semble le seul fossile apparent, elle appartient sans doute à l'assise supérieure, et avec les auteurs de la Carte géologique, je place ces carrières dans la zone à Bélemnitelles.

Les quelques carrières ouvertes au niveau des prairies, à la base des collines de Theil et de Pont-sur-Vanne, paraissent entamer les couches inférieures de la zone qui nous occupe. A la gare de Theil, on voit affleurer à l'altitude 95^{m}, sur une hauteur de 8 à 10^{m}, une craie blanche, assez tendre, quoiqu'un peu grossière, en bancs de 4 à 5^{d}, traversée par de grandes fissures. Les silex y sont assez abondants, disposés en cordons plus ou moins espacés, plus rarement disséminés; les fossiles y sont rares, on y trouve cependant le *Lima Hoperi* et d'assez nombreux fragments d'Inocérames. A Pont-sur-Vanne, au bord de la route, derrière les maisons, on voit une craie analogue à la précédente, contenant de nombreux

silex et renfermant des fragments de test fibreux d'Inocérames (1).

II. — CRAIE BLANCHE A BÉLEMNITES.

La craie à Bélemnitelles forme la partie supérieure de l'étage sénonien ; elle est plus blanche, plus fine, plus traçante que celle de l'assise inférieure ; moins marneuse et plus résistante, rarement elle s'exfolie en plaquettes irrégulières, mais se divise souvent en sphéroïdes de diverses dimensions, ou parfois se durcit au contact de l'air ; elle n'affecte qu'exceptionnellement l'apparence noduleuse. Les couches les plus élevées comme celles de la base sont généralement assez bien stratifiées en bancs plus ou moins épais, mais le plus ordinairement la craie, disposée en grande masse compacte, ne présente que de rares et faibles traces de stratification. Les silex, encore assez abondamment répandus, le sont plus uniformément que dans les couches inférieures ; ils tendent à une certaine régularité et à former des cordons horizontaux diversement espacés.

Les couches de la base ont conservé en quelques endroits les traces d'un mouvement des eaux contemporain des premiers dépôts, et la craie y présente des fragments roulés ou des bancs noduleux, qui rappellent la nature de l'assise inférieure. A la partie supérieure et au contact des couches qui la recouvrent, la craie sur certains points paraît avoir subi une sorte de métamorphisme et passe à un calcaire dur, à cassures souvent

(1) Il me reste quelques doutes sur le niveau stratigraphique auquel il convient de rapporter exactement la craie de Pont-sur-Vanne et de Theil.

conchoïdes, mais qui renferme toujours les mêmes fossiles que la craie sous-jacente.

Sous le rapport paléontologique, la craie à Bélemnitelles se lie avec les couches inférieures par la présence d'un certain nombre d'espèces ; ainsi, parmi les seuls oursins, les *Cidaris sceptrifera*, *Cyphosoma radiatum*, *Cardiaster granulosus* et *Echinocorys vulgaris* passent d'une assise à l'autre, et ce dernier reste l'espèce la plus fréquente de la craie à Bélemnitelles, comme il était le fossile dominant des couches à *Micraster*. Néanmoins, dans l'ensemble de leur faune, les deux horizons offrent des caractères différentiels assez tranchés et l'on voit avec les nouvelles couches apparaître plusieurs espèces jusqu'alors inconnues ; les *Belemnitella quadrata* et *B. mucronata*, l'*Ostrea vesicularis*, le *Rhynchonella limbata*, le *Magas pumilus* et quelques oursins, *Offaster pilula*, *O. corculum*, *Micraster glyphus* et *M. Brongnarti*. Plusieurs de ces fossiles sont spéciaux à des niveaux différents et la craie à *Bélemnitelles* peut facilement se subdiviser en deux assises distinctes, la plus inférieure, caractérisée par la *B. quadrata*, la plus élevée par la présence exclusive de la *B. mucronata* et par celle des *Magas pumilus* et *Micraster Brongnarti*.

1° Craie a Belemnitella quadrata.

Cette assise, déjà distinguée par M. Hébert (1) aux environs de Sens, y offre une puissance considérable et une large surface ; elle forme toute la région située au nord de la vallée de la Vanne, et, immédiatement sur l'autre rive de cette rivière, la partie des collines supérieure, à

(1) Hébert, *loc. cit.*, *Bull. Soc. géol. de France*, année 1863.

une altitude de 170^m. C'est elle encore qui constitue au-dessous de la nappe tertiaire tout le sol du Gâtinais. D'ailleurs, il suffit, pour se rendre compte de la disposition et de l'étendue de cette assise, de jeter les yeux sur la Carte géologique, où les limites de la craie noduleuse sont, comme je l'ai dit, assez exactement tracées. Quant à la limite supérieure avec la zone à *Belemnitella mucronata*, elle est bien plus difficile à suivre. On peut cependant la reconnaître vers l'extrémité nord de notre département, et, dans l'Yonne, la ligne séparatrice des deux assises passe par les communes de Villeneuve-la-Guyard, Saint-Aignan et Villethierry.

L'ensemble de notre assise à *Belemnitella quadrata* m'a paru susceptible d'être divisé en deux zones caractérisées par quelques fossiles spéciaux. A la base, on peut distinguer une première couche de craie ordinairement bien stratifiée, à nombreux silex, tantôt réunis en cordon, le plus souvent disséminés ; cette craie est parfois composée de bancs durs et noduleux, mais passe généralement à la craie compacte exploitée comme pierre de taille (couche M). Sur certains points, les spongiaires abondent, ailleurs la *B. quadrata* remplit les bancs inférieurs ; partout l'on trouve l'*Echinocorys vulgaris*, dont la variété *gibba* est prédominante. On y rencontre encore deux autres espèces qui ont suivi dans la série géologique un développement inverse, les *B. mucronata* et *Offaster pilula*. La *B. mucronata*, rare dans toute l'assise qui nous occupe, atteint son maximum de développement dans l'assise suivante, au moment où disparaît son congénère la *B. quadrata*. Au contraire, l'*Offaster pilula* atteint de prime abord son plus grand développement avec les couches inférieures de la craie à Belemnitelles, bien qu'on le rencontre en-

suite jusqu'à la craie de Meudon, dans toute la série supérieure, où il reste beaucoup plus rare.

De même que l'on a appelé craie à *B. mucronata* celle où ce fossile devient prédominant, j'appellerai couche à *Offaster pilula* la partie inférieure de la craie à *B. quadrata*, durant le dépôt de laquelle ce petit oursin s'est particulièrement multiplié. D'ailleurs, il m'a paru préférable de m'attacher à la prédominance d'une espèce pour caractériser la couche où elle atteint son maximum de développement, plutôt qu'à la présence de tel ou tel fossile rare, qui n'est le plus souvent spécial qu'à raison même de sa rareté (1).

La deuxième couche (couche N) offre une bien plus grande constance de caractères minéralogiques : c'est une de celles les plus largement utilisées aux environs de Sens, comme pierre de taille pour les constructions légères et les murs de clôture ; généralement d'un grain homogène, elle se durcit lentement au contact de l'air en perdant son eau de carrière, et les silex, souvent réunis en cordons horizontaux, laissent entre eux de larges intervalles de craie compacte exploitée. Les *B. quadrata* et *B. mucronata* s'y rencontrent encore, la première, toujours abondante, et la seconde, toujours rare ; l'*E. vulgaris* y affecte une forme nouvelle et offre une variété conoïde exceptionnelle dans les couches inférieures. Enfin plusieurs espèces y font leur première apparition. A côté du *Mosasaurus Hoffmanni*, l'un des plus gigantesques sauriens de la craie, se montrent de plus humbles es-

(1) C'est ainsi que j'ai appelé couche à *Epiaster gibbus* celle où cet oursin m'a paru le moins rare, bien que l'espèce se rencontre déjà dans les couches inférieures à *M. cortestudinarium*.



pèces, le *Rhynchonella subplicata*, fossile de la craie de Meudon, le *Micraster glyphus* rencontré avec le *B. quadrata* et l'*E. vulgaris* au-dessous de l'horizon du *Magas pumilus*, dans la craie d'Obourg (1). Un fossile intéressant des mêmes couches est un *Offaster* distinct de l'espèce ordinaire, l'*Offaster corculum*, Schlüter ; moins rare que les fossiles précédents, il paraît dans la région caractéristique de la couche qui nous occupe.

La zone inférieure à *Offaster pilula* (couche M) forme à la base de l'assise un horizon assez facile à reconnaître, qui commence vers Pouy, dans le département de l'Aube, et suit la partie haute des collines, au nord de la vallée de la Vanne. On peut l'étudier et en suivre l'inclinaison vers le N.-O., depuis les Clérimois jusqu'aux fours à chaux de Fontaines, et ensuite jusqu'aux carrières de Soucy. De l'autre côté de l'Yonne, cette couche se retrouve à Saint-Martin, au niveau de l'église, puis devant la ville de Sens, aux escarpements qui dominent l'usine à gaz, aux ravins dits de la rue Chèvre et des Martyrs, à la montée de l'ancienne route de Chéroy, enfin à Saint-Bond, où elle est très bien développée. On la rencontre encore à Paron et jusque sous les argiles du Gâtinais, au ravin de la rue Chiore, au-dessus de Subligny. Sur ces divers points, l'*Offaster pilula* est assez abondant ; toutefois il ne s'est pas également multiplié sur toute la longueur de la zone ; commun dans une localité, parfois il devient rare à peu de distance et dans le prolongement de la même couche. Cette espèce paraît donc avoir formé au fond de l'Océan crétacé, dès le début de la craie à Bélemnitelles, un

(1) Cornet et Briart. *Bull. Soc. géol. de France*, 3e série, t. II, p. 547. — Cotteau, *Echin. crétacés du Hainaut*, ibid., p. 656.

certain nombre de colonies sur l'emplacement desquelles les individus se sont singulièremont multipliés, mais sans se répartir uniformément sur toute la surface du sol immergé. D'ailleurs ces petits oursins semblent bien avoir vécu sur les lieux mêmes, où ils sont restés ensevelis, ainsi que le prouve la parfaite conservation de la plupart d'entre eux.

La zone à *B. quadrata* offre un tel développement que, pour ne pas tomber dans des répétitions et des détails inutiles, sans indiquer successivement tous les points où la craie est exploitée et où l'on peut voir des affleurements de l'assise, je me contenterai de donner quelques coupes prises au voisinage des grandes vallées (1).

Environs de Sens.

Un bel affleurement des couches inférieures de l'assise se voit au-dessus de Chigy, au village des Clérimois. En montant du hameau des Caves (alt. 136), à la Chapelle Saint-Léonard (alt. 235), on rencontre plusieurs carrières en partie souterraines qui offrent la coupe suivante :

3.	Craie à nombreux silex cariés, disséminés, avec ***B. quadrata, B. mucronata, E. vulgaris, Micraster glyphus*** et Spongiaires	1m 50c
2.	Craie compacte exploitée	1 80
	Cordon de silex irréguliers, parfois tabulaires	» 30
	Craie avec quelques gros silex disséminés et cordon de silex de 0m 30. (voûte des carrières souterraines)	2 60

(1) D'ailleurs il existe, au nord de Thorigny et de Courgenay, une région que je n'ai jamais eu l'occasion d'explorer.

1.	Craie compacte exploitée (partie souterraine).....	2	10
	Cordon de silex..............................	»	40
	Craie compacte...............................	2	40
	Cordon de silex gris.........................	»	10
	Craie compacte...............................	2	»»
	Cordon de silex irrégulier...................	»	40
	Craie compacte...............................	2	40
	Cordon de silex..............................	»	10
	Craie compacte...............................	1	»»
Alt. 200m.		17^m	10^c

Les couches 1 et 2 contiennent seulement les *B. quadrata* et *E. vulgaris*. Cette coupe présente un certain intérêt en ce qu'elle offre le passage des couches inférieures à celles de l'*Offaster corculum* (N). Mais nous ne trouvons pas ici l'*Offaster pilula*, bien que la zone inférieure soit exploitée sur 15^m d'épaisseur et que la base de ces carrières se trouve à peu près au même niveau que les couches où ce petit oursin abonde à moins de 1 kil. au S.-O.

Les coupures de la route des Clérimois à Foissy laissent voir des couches un peu plus élevées que les précédentes. On y trouve, à une altitude d'environ 226^m, une craie à silex plus ou moins dure, très fissurée, souvent pénétrée par les argiles tertiaires et renfermant avec quelques spongiaires, l'*E. vulgaris*.

Aux Clérimois, au sud du village, existe un petit groupe de carrières où l'on exploite une craie compacte, à silex en cordons horizontaux, avec *B. quadrata* et *E. vulgaris*. Le prolongement des mêmes couches affleure à quelques mètres de distance, vers un ancien four à chaux, et là, on voit :

Craie fragmentée par les agents atmosphériques....... 0^m 50^c

8. Craie à nombreux silex irréguliers, disséminés, avec *Offaster pilula*.............................. » 70
7. Ligne de stratification irrégulière et craie blanche à silex, reposant sur un cordon de silex noirs, un peu cariés. Spongiaires, *O. pilula*, *E. vulgaris*... » 80
6. Craie compacte, très blanche, irrégulièrement fissurée, renfermant peu de silex : *O. pilula* et *E. vulgaris*, spongiaires, *Cidaris sceptrifera*, *Rhynchonella*, etc....... .... 2 »»
5. (Alt. 204m.) Cordon de silex irrégulier et craie compacte irrégulièrement stratifiée à la base, avec *E. vulgaris* et *O. pilula*............... .... 2 »»

A l'entrecroisement des chemins, au point marqué sur la carte 204m, on voit la craie compacte avec assez nombreux silex, remplie d'*Offaster*, affleurer sur le talus du chemin qui descend à la rue d'Hausserie; on y trouve des Rhynchonelles, de petites huîtres, un spondyle, des radioles du *Cidaris sceptrifera*. un *Cardiaster* à pores ronds, l'*E. vulgaris* et des spongiaires. Un peu plus bas, à l'altitude d'environ 200m, un affleurement laisse voir, sur 2m de hauteur, une craie mal stratifiée, à gros silex disséminés, encore remplie d'*Offaster pilula*. Au-dessous du niveau précédent, sur le chemin des Caves, on rencontre d'abord dans les fossés de la route, sur 4 à 5m d'épaisseur, une craie compacte, sans fossiles, d'autant plus fissurée et moins blanche que l'on descend davantage; puis dans une ancienne marnière :

4. Craie compacte à silex (découvert)................. 3m »»
3. Craie très fissurée avec quelques silex...... ...... 1 »»
2. Craie à gros et nombreux silex noirs disséminés... 1 »»
1. Craie compacte, d'un blanc un peu jaunâtre, s'exfoliant à l'air, assez régulièrement stratifiée en bancs de 2 à 3d; rares silex. Fossiles très rares, Spon-

giaire, *E. vulgaris*, et débris de grand Inocérame 2 »»
Alt. 188m.

Je n'ai plus trouvé dans cette marnière ni *Belemnitelles*, ni *Offaster*; néanmoins, en l'absence de fossile caractéristique, je crois que des considérations purement stratigraphiques doivent conduire, d'accord avec la carte géologique, à rapporter encore cette craie à l'horizon du *B. quadrata*. Autrement il faudrait admettre ici, pour la zone à *M. coranguinum*, une puissance anormale de près de 100m, tandis que l'épaisseur réunie des diverses assises n'atteint pas dans la vallée de l'Yonne un chiffre supérieur à 70m.

A Fontaine-la-Gaillarde, aux anciens fours qui dominent le pays, on retrouve la craie à *Offaster* des Clérimois, et ce petit oursin y est assez fréquent, toujours associé à l'*E. vulgaris* et au *Cidaris sceptrifera*. Les coupures de la route de Theil à Thorigny, aux Hauts-de-Villers comme à la ferme de Bel-Air entament des couches plus élevées et la craie de Bel-Air renferme de beaux échantillons du *B. mucronata*. A Voisines, comme aux environs de La Postole, on rencontre partout la craie à *B. quadrata*, qui ne m'a d'ailleurs offert dans cette région aucune particularité remarquable.

Plus près de Sens, en descendant le vallon de Fontaines, on rencontre, au-dessus de Saligny, de grandes et profondes carrières à ciel ouvert. Elles entament une craie compacte, semblable à celle de Belle-Vue, au-dessus de Chigy (1), au sein de laquelle les fossiles sont très-rares et consistent seulement en quelques *Echinocorys vulga-*

(1) Voir plus haut. p. 167.

rus (1). C'est à peu près au même horizon et par conséquent à la base de l'assise qu'il faut placer les grandes carrières de Montaphilant, au nord de Soucy. Celles-ci ont déjà été mentionnées par M. Hébert (2), et décrites par M. Raulin (3) ; elles sont donc bien connues, et je crois inutile d'y revenir pour en donner la coupe détaillée. Je me contenterai de faire remarquer que la partie inférieure appartient à ma première couche M. à *Offaster pilula*. Avec ce petit oursin, qui est assez abondant, on recueille des spongiaires, l'*E. vulgaris*, surtout la variété *gibba*, des *B. quadrata*, quelques calices de petits crinoïdes, plus rarement des dents de poissons, le *Pecten cretosus* et de grandes *B. mucronata*. En revanche, je n'y ai jamais trouvé le *Micraster cordatus* que M. Raulin y signale, sans doute par erreur. Cette même craie affleure dans toute la vallée de l'Oreuse et est principalement exploitée au-dessus de Saint-Martin-sur-Oreuse, au hameau de La Borde, où elle renferme toujours *E. vulgaris* et *B. quadrata*.

Sur la rive gauche de l'Yonne, une des localités les plus intéressantes pour l'étude des couches inférieures de l'assise, est celle de Saint-Martin-du-Tertre, près de Sens. Ici, la craie a perdu son aspect compacte pour revêtir le faciès noduleux et présente une alternance de bancs durs et de craie plus tendre.

J'ai déjà donné la coupe de l'escarpement situé au-dessous de l'église, ou les couches 7, 8, 9, 10 et 11 appar-

(1) Sur les carrières de Saligny. Voir Raulin et Leymerie, op. cit., p. 506.

(2) Hébert, loc. cit. *Bull. Soc. géol. de France*, année 1863.

(3) Raulin et Leymerie, op. cit., p. 507.

tiennent à l'assise du *B. quadrata* (1), et nous avons vu s'opérer, au-dessous d'un banc de craie noduleuse, le passage aux couches inférieures à *Marsupites ornatus*. La coupe des carrières situées un peu au sud de l'église, nous fournira le complément de cette première étude.

8. Craie blanche, à silex irréguliers, d'autant plus abondants qu'on s'élève davantage. (Elle affleure dans le chemin creux, entre les carrières et l'église)	1m	50c
7. Cordon de silex gris et craie sans silex, noduleuse, à nombreux spongiaires, etc	1	»
6. Conglomérat crayeux à fragments roulés avec spongiaires et briozoaires; débris d'autres fossiles, entre autres *B. quadrata* et dents de poissons. (*Corax* et *Oxyrhina*)	»	15
5. Craie à nombreux spongiaires	»	50
4. Ligne de stratification et craie grossière, noduleuse, avec traces de tubulures; sans silex. Nombreux spongiaires, Rhynchonelles, *Terebratulina striata* (?) *Terebratula* spec. (2), *B. quadrata*, etc	2	50
3. Craie blanche, noduleuse, à spongiaires, *O. pilula*, *E. vulgaris* et *B quadrata*	»	50
2. Craie jaunâtre à Bélemnitelles	»	50
1. Craie compacte, sans silex, exploitée en partie en carrières souterraines. *B. quadrata*, *E. vulgaris*.	4	»
	10m	65c

La couche 1 correspond en partie à la couche 7 des coupes déjà données; elle affleure ici à une altitude de

(1) Voir plus haut, p. 159.

(2) Cette espèce, qui par ses ornements rappelle le *T. lima* (sous-g. *Kingena*.), est certainement très voisine du *T. sexradiata* de la z. à *M. coranguinum* de Valescourt (Oise). Dans le Sénonais, elle est caractéristique des couches à *O. pilula*.

104m environ. Au-dessus de la couche 8, la craie se poursuit avec les mêmes caractères, sur une assez grande hauteur, et en se dirigeant de l'église de Saint-Martin vers les Tombelles, on peut en voir divers affleurements. Vers le Tertre, qui domine Saint-Martin, à une altitude voisine de 145m, la craie se montre encore à découvert dans une petite grotte de vignes ; elle parait plus fine que celle des couches inférieures et renferme toujours un assez grand nombre de silex noirs ou gris ; entre autres fossiles, j'y ai trouvé l'*Offaster corculum*, espèce qui indique une zone supérieure à celle de l'*Offaster pilula*. Ainsi, les couches à *O. pilula*, comprises à Saint-Martin, entre les altitudes 104 et 140, n'auraient pas moins de 35m de puissance.

Des couches encore supérieures aux précédentes se voient au pied de la grande Tombelle, sur une hauteur de 15m environ, jusqu'à une altitude voisine de 160m. C'est une craie compacte, à nombreux silex, tendant à se disposer en cordons ; on y remarque aussi, à la base du tertre, un lit de silex continu horizontal ; les fossiles sont seulement : *B. quadrata* et *E. vulgaris*.

Le prolongement des couches de Saint-Martin se retrouve vis-à-vis de la ville de Sens, à la partie haute des grandes carrières qui dominent les gares. Mais la craie est peu abordable sur ce point, et il est plus facile de l'étudier en détail dans le chemin creux qui passe un peu au nord des carrières.

8. Craie à silex, dure et faisant corniche............	1m	»» c
7. Craie blanche, assez dure, avec nombreux silex et parties noduleuses ; lit de silex continu, oblique. Spongiaires et *B. quadrata*.....................	5	»»
6. Craie compacte, reposant sur un gros cordon de silex gris-blond	1	20

5. Craie dure, plus ou moins noduleuse..............	»	40
4. Ligne de stratification et craie tendre à fragments de craie roulés. *B. quadrata*....	»	10
3. Craie assez dure, noduleuse inférieurement, à silex noirs, parfois un peu cariés....................	»	80
2. Craie compacte, avec peu de silex.................	1	»»
1. Craie un peu noduleuse, à silex disséminés et un cordon irrégulier. *Echinocorys vulgaris*, Rhynchonelles, *Cidaris sceptrifera*, *Terebratula* spec., etc..	2	60
	12m	10c

Si mon relevé barométrique est exact, la couche n° 1 se trouverait ici à l'altitude 126m.

Au-dessus de l'usine à gaz, un escarpement laisse voir la craie à découvert sur 15 à 20m de hauteur; elle contient de nombreux silex disséminés et disposés en cordons irréguliers ou en lits obliques. On y remarque, à 6m environ au-dessus de la base, une ligne de stratification d'abord ondulée, puis, se relevant obliquement vers l'extrémité nord de l'escarpement. Les spongiaires globuleux y sont assez abondants. et l'on trouve avec eux quelques radioles de *Cidaris*, l'*Echinocorys vulgaris* et l'*Offaster pilula*; j'ai recueilli aussi à la partie supérieure les *B. quadrata*, *B. mucronata* et *Terebratulina striata* (?)

La craie compacte avec silex et *Offaster pilula* est bien développée au ravin dit la rue Chèvre, et l'on peut recueillir en abondance ce petit oursin au niveau des carrières souterraines, au-dessus des fabriques de blanc d'Espagne. Cette craie repose sur la craie à silex de la zone à *Marsupites ornatus*, et est recouverte par 10 à 12m de craie compacte, fissurée, souvent jaunie par les argiles tertiaires, et renfermant *B. quadrata*, *E. vulgaris* (1).

(1) Voir Raulin et Leymerie, op. cit., p. 508.

Les couches inférieures de la zone à *Offaster pilula* sont particulièrement bien développées à Saint-Bond, où affleure, soit à l'entrée des caves, soit à la petite grotte située à 5 ou 6^{m} plus bas, une craie blanche, assez tendre, à silex disséminés, tendant à se disposer en cordons, et au sein de laquelle les *Offaster* sont extrêmement nombreux, surtout à la base, à l'altitude 137^{m} (?) On y trouve aussi des petites huîtres, une Rhynchonelle, un Spondyle, des radioles de *Cidaris* et surtout l'*E. vulgaris*. A Paron, au-dessus du tunnel du chemin de fer, cette craie à *Offaster* se retrouve à peu près à la même altitude ; on la voit recouverte par 5^{m} au moins de craie compacte, à silex disséminés ; ceux-ci, au-dessus d'une ligne de stratification, deviennent plus rares, et une craie plus grossière, à nombreux et gros silex, atteint l'altitude 150^{m}. Une carrière, aujourd'hui abandonnée, exploitait une partie de ces couches sur 7^{m} de hauteur; la craie compacte, à rares silex, contenait *B. quadrata, O. pilula, E. vulgaris* et *Cidaris hirudo.*

En continuant plus au sud, l'assise ne m'a plus offert que des affleurements sans importance. J'ai cependant encore recueilli l'*O. pilula* et l'*E. vulgaris* au ravin de la rue Choire, au-dessus de Subligny ; mais ici l'*O. pilula* n'occupe pas les couches les plus inférieures de l'assise, car l'on trouvait déjà le *B. quadrata* dans les coupures de la route de Chéroy, près de la gare, c'est-à-dire à un niveau sensiblement moins élevé.

Dans la région du Gâtinais, les fossiles sont très rares, et j'ai seulement trouvé dans les marnières le *B. quadrata* à Courtoin et l'*E. vulgaris* à Fouchères. La craie de Chéroy ne renferme guère que ce dernier fossile, mais plus au nord, les marnières de Vallery entament la partie

la plus élevée de l'assise et l'on y trouve l'*Offaster corculum.*

Environs de Pont-sur-Yonne.

Entre Sens et Pont, la craie affleure en plusieurs points, au-dessus du chemin de fer, près de Villenavotte et de Villeperrot, où elle a été largement entamée lors de l'établissement de l'aqueduc de la Vanne. C'est une craie blanche, à silex, qui y forme de minces lits continus horizontaux, ou quelques cordons irréguliers recoupés par des lits obliques ; le seul fossile un peu fréquent est l'*E. vulgaris*.

A Pont, les tranchées du chemin de fer entament une craie à silex, exploitée dans plusieurs carrières, au sud du pays, sous la ferme de Beaujeu. On y voit, sur une dizaine de mètres de hauteur, une craie blanche, fissurée, à stratification souvent oblique, avec nombreux silex disséminés, à surface rouillée par des traces de pyrites ; quelques lits de silex obliques et de grandes fissures verticales avec stries de glissement *(E. vulgaris)*. Ces couches, malgré l'absence de fossiles caractéristiques, appartiennent sans doute à la zone inférieure qui comprendrait encore la craie entamée par les souterrains de la Vanne. En revanche, c'est évidemment à la zone de l'*Offaster corculum* qu'il faut rapporter la craie exploitée au coteau de Misery, car elle paraît occuper exactement le même niveau stratigraphique que celle de Michery, de l'autre côté de la vallée de l'Yonne. Les carrières sont échelonnées sur le bord de la route de Chéroy (1), depuis l'altitude d'environ 115m jusqu'à près de 155m, sous la tuilerie. On y voit :

(1) Voir Raulin et Leymerie, op. cit., p. 508.

6.	Craie blanche, avec quelques silex noirs en cordons irréguliers	5^{m}	»» ^{c}

Un peu plus bas, dans la principale exploitation, on trouve :

5.	Craie blanche, presque sans silex	3^{m}	»» ^{c}
4.	Craie à silex assez nombreux	1	50
	Cordon de silex irrégulier	»	30
	Craie blanche, avec quelques silex	3	»»
	Craie à rares silex disséminés, tendant au sommet et à la base à se disposer en cordons	2	50
3.	Ligne de stratification bien apparente.		
2.	Craie avec quelques silex disséminés	1	50
	Cordon de silex	»	30
	Craie blanche, presque sans silex	2	»»
	Craie avec quelques silex en dessus	1	»»
	Craie avec quelques silex en dessus	1	»»
	Craie à silex noirs, assez nombreux	»	30
1.	Craie blanche, tendre, à rares silex disséminés	4	20
		25^{m}	60 ^{c}

Les fossiles sont peu abondants dans ces couches ; on y trouve cependant le *B. quadrata*, l'*E. vulgaris*, surtout la variété *conoïda*, le *Rhynchonella subplicata*, le *Terebratula carnea*, etc. A 10^{m} environ au-dessous des carrières précédentes, s'ouvrent de petites exploitations, aujourd'hui abandonnées ; on y voyait :

Craie blanche	3^{m}	»» ^{c}
Cordon de silex noirs	»	30
Craie blanche	1	50
Cordon de silex noirs	»	30
Craie blanche	1	»»

Si, comme je le crois, la zone inférieure de notre assise ne s'élève pas beaucoup au-dessus de l'aqueduc, les cou-

ches supérieures à l'*Offaster corculum* auraient ici une puissance d'au moins 40^m^.

Les carrières de Michery, les plus considérables de tout le Sénonais, appartiennent encore à la partie supérieure de la zone qui nous occupe. Sur une étendue de 1/2 kil. la colline est entamée, à une altitude qui varie entre 120 et 150^m^, par de larges et profondes galeries souterraines, dont plusieurs, fort anciennes, remontent à plus d'un siècle (1764-1778), et sont encore aujourd'hui assez activement exploitées. La craie y présente la plus grande ressemblance minéralogique avec celle du coteau de Misery, dont elle n'est d'ailleurs que le prolongement. Aussi, renvoyant à la description de M. Raulin, je crois inutile de donner pour la craie de Michery une coupe détaillée qui ne nous apprendrait aucun fait nouveau (1). Je ferai seulement remarquer que la *B. mucronata*, signalée par M. Raulin, est ici fort rare; en revanche, la *B. quadrata* se rencontre fréquemment, ainsi que l'*Echinocorys vulgaris*, qui atteint parfois une taille énorme. Parmi les fossiles les moins rares, je signalerai encore un grand Inocérame, dont les fragments sont assez abondants, des débris d'Encrines ou d'Astéries, enfin, des petits spongiaires globuleux. A côté de ces espèces, la craie de Michery m'en a offert quelques autres plus rares, les *Micraster glyphus* (r. r.), *Offaster pilula* (r. r.), *Offaster corculum* (a. c.), *Cidaris sceptrifera* (a. c.), *Inoceramus* spec. (r.), des valves adhérentes de Spondyles et d'*Ostrea*, une dent de l'*Anenchelum marginatum*. Enfin, c'est à Michery, dans les carrières à ciel ouvert qui se trouvent devant le grand éboulement de 1807, qu'un ouvrier

(1) *Statistique géol. de l'Yonne*, p. 507.

intelligent a recueilli les importants débris d'un gigantesque reptile marin. Une des grandes dents détachée du fragment de mâchoire que je possède, fut communiquée à notre savant président de la Société géologique, M. Gaudry, et rapportée par lui au *Mosasaurus Hoffmanni (Camperi)*[1].

Ces débris de reptile sont trop rares dans la craie et trop intéressant pour que je n'entre pas à leur sujet dans quelques détails. Ils consistent en un fragment de côte, six vertèbres, deux fragments de mâchoire et une dent isolée. Le fragment de côte, long de 34^c, est à peine large de 25 à 27^{mm}, mais cet os si grêle devait être de très grande taille, ainsi que le laisse supposer la très faible courbure de la portion recueillie. Les vertèbres sont plus ou moins complètes, et l'une présente encore ses apophyses, en partie conservées; le corps seul de la vertèbre offre un diamètre de 75^{mm} sur 100^{mm} vers la face concave; la face convexe est légèrement plus rétrécie; la longueur est de 110^{mm}. Un des fragments de mâchoire mesure 44^c de longueur; le bord externe, seul conservé, est extrêmement grêle, surtout par rapport au volume des dents; deux de celles-ci sont encore adhérentes, leurs racines sont très développées et forment au-dessus de la mâchoire une expansion arrondie qui sert de base à la partie émaillée de la dent; quant à cette partie, qui n'a pas moins de 50^{mm} de longueur, elle est comprimée, légèrement recourbée; sa pointe est très émoussée, sa surface, couverte de plis à la base, est en outre finement striée, enfin la face interne est sensiblement plus bombée que l'externe. Le second fragment de mâchoire, qui mesure 7^c de longueur, porte une seule dent, beaucoup plus petite que les précédentes, longue de 22^{mm}, plus droite, plus finement

striée, moins émoussée. La dent isolée est très recourbée; la pointe en est intacte et elle ressemble beaucoup à celle attribuée par M. Hébert au *Mosasaurus Camperi*, dans sa description des fossiles de Meudon (1).

Non loin des grandes carrières de Michery, on retrouve au hameau de Chalopin d'anciennes exploitations qui entament encore les mêmes couches et dans lesquelles j'ai recueilli l'*Offaster corculum* associé à l'*E. vulgaris*.

Au nord de la région précédente, la craie s'étend sur une surface considérable jusqu'à la vallée de la Seine et constitue les collines de Vinneuf, de Sergines, du Plessis-Saint-Jean et de Pailly. Cette craie, ainsi que celle de Serbonne, de Courlon, de Champigny et même de Villeneuve-la-Guyard, appartient, à l'assise qui nous occupe; mais ces couches sont d'un caractère si uniforme, qu'il me paraît inutile d'en donner une description détaillée, et je passerai immédiatement à l'étude de l'assise supérieure à *B. mucronata*, qui termine l'étage sénonien.

2° Craie a Belemnitella mucronata.

La craie à *Belemnitella mucronata*, bien connue aussi sous le nom de craie de Meudon, se distingue assez facilement de celle de l'assise précédente; encore très blanche et renfermant des silex assez abondamment disséminés ; elle est néanmoins plus nettement stratifiée et plus tendre, aussi n'est-elle guère exploitée que comme moellons, pour l'amendement des terres argileuses, ou pour la fabrication du blanc d'Espagne.

(1) Hébert, Tableau des fossiles de la craie de Meudon. *Mém. Soc. géol. de France*, 2e série, t. V, p. 346, Pl. I., fig. 1 (Mém. n° 1).

Sous le rapport paléontologique, la craie à *B. mucronata* continue à renfermer certaines espèces des couches inférieures, *Echinocorys vulgaris*, variété *gibba*, *Offaster pilula*, *Rhynchonella plicatilis*, *Spondylus spinosus*. Quelques unes d'entre elles, atteignant leur maximum de développement, deviennent caractéristiques par leur abondance, comme les *B. mucronata* et *Ostrea vesicularis*. D'autres sont spéciales à l'horizon supérieur : *Magas pumilus*, *Micraster Brongnarti*, *Echinocorys vulgaris*, variété *ovata*.

L'assise de la craie à *B. mucronata* est fort peu développée dans les limites du département, et, à l'extrémité nord de l'arrondissement de Sens, elle constitue seulement la partie haute des collines de Villethierry et de Saint-Aignan, où la ligne de contact avec la craie à *B. quadrata* peut être facilement étudiée.

Quant aux limites supérieures, il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur la carte géologique détaillée. L'on y voit, aux environs de Montereau, les dernières couches sénoniennes recouvertes soit directement par l'argile plastique et le travertin de Saint-Ouen, soit par le Calcaire pisolithique, suivant une ligne qui suit le revers nord de la vallée de la Haute-Seine. A quelques kilomètres en aval du confluent de l'Yonne, la craie s'enfonce, suivant une inclinaison régulière d'environ 0° 25', au-dessous du niveau du fleuve, pour ne reparaître qu'au centre du bassin, dans les environs de Paris. Au sud de Montereau, le terrain tertiaire qui recouvre les plateaux ne laisse plus apercevoir la craie que sur le penchant des collines et au fond des principales vallées.

Dans l'Yonne, à Saint-Aignan, la craie à *Belemnitella mucronata* existe sur plusieurs points et est entamée, au-

tour du village, dans de profondes marnières qui permettent d'étudier le point de contact avec la craie à *B. quadrata*. Au bord de la route, à l'altitude d'environ 100m, des caves sont encore creusées dans la craie à silex de la zone inférieure ; mais, un peu plus haut, dans le vallon, au bas de La Loge, s'ouvrent des marnières dans lesquelles on peut relever la coupe suivante :

7. Craie remaniée et craie jaunâtre à silex disséminés qui tendent à se disposer en cordons : *Belemnitella mucronata*, *E. vulgaris*, *Micraster Brongnarti*.................... 2m »» c
6. Craie blanche à silex disséminés.................. 3 »»
5. Craie blanche, compacte, à silex assez nombreux et rares fossiles : *B. mucronata*, *Cidaris sceptrifera*.. 2 »»
   Ligne de stratification.
4. Craie à Rhynchonelles avec silex disséminés. *B. mucronata*, *Janira* spec., *Rhynconella plicatilis*, *Terebratulina striata*, *Terebratulina* spec., *Cidaris sceptrifera*, *Echinocorys vulgaris*, *Micraster Brongnarti*, etc. 1 40
3. Craie marneuse jaunâtre.... .... » 05
2. Craie blanche compacte. *E. vulgaris*................ » 30

Au-dessous des marnières, dans le ravin, on trouve :

4. Craie blanche à silex et à Rhynchonelles........ ... »m50c
3. Craie marneuse jaunâtre.. .... » 05
2. Craie blanche, tendre, avec quelques silex irréguliers ; *Echinocorys vulgaris*, *Offaster corculum*.......... 1 »»
1. Craie blanche à silex et peu de fossiles.............. 1 »»
   Altitude environ 112m.

Les couches 1 et 2, qui, plus bas, passent insensiblement à une craie compacte avec cordons de silex régulièrement espacés, constituent la partie supérieure de la zone à *B. quadrata* et l'un des fossiles caractéristiques de cette assise, l'*Offaster corculum*, déjà fréquent dans la craie de Villethierry, n'est pas rare dans la couche n° 2.

La petite couche marneuse n° 3 paraît correspondre au point de contact avec la craie à *B. mucronata*; car, dans les couches qui viennent au-dessus, si je n'ai plus rencontré l'*Offaster corculum*, j'ai, en revanche, trouvé quelques espèces particulières au niveau supérieur : *B. mucronata* abondant, *Terebratulina* spec. et *Micraster Brongnarti*. La craie à Rhynchonelles, n° 4, offre, à la base de la zone à *B. mucronata*, une couche intéressante et facilement reconnaissable au nombre de ses fossiles; ceux-ci deviennent beaucoup plus rares dans les couches suivantes, 5, 6 et 7, où l'on ne rencontre plus guère que les *B. mucronata* et *E. vulgaris*.

Les couches 2, 3 et 4 de la coupe précédente ne sont pas un simple accident local, et la constance de leurs caractères minéralogiques et paléontologiques permet de les retrouver identiques à plus de 3 kil. au nord, vers la coupure de la route de Villeneuve-la-Guyard et au niveau de l'aqueduc de la Vanne. Là encore on retrouve, au-dessus d'un lit de craie marneuse jaunâtre, une craie fragmentée à nombreuses Rhynchonelles associées à des Térébratulines et au *B. mucronata*, tandis que l'ensemble repose sur une craie à silex et nombreux *Offaster corculum*.

Comme il est facile de s'en rendre compte, les couches que nous venons d'étudier ne correspondent pas exactement à la craie de Meudon; elles ne contiennent encore ni l'*Ostrea vesicularis*, ni le *Magas pumilus*, ni la variété *ovata* de l'*E. vulgaris*. Toutefois la présence des *B. mucronata* et *Micraster Brongnarti*, l'absence du *B. quadrata*, nous semblent des motifs suffisants pour rapporter la craie de Saint-Aignan à l'assise supérieure et former des

couches qui nous occupent la base de la véritable craie de Meudon à *Magas pumilus*.

Il conviendrait sans doute de rapporter encore à l'horizon du *B. mucronata* la craie de Misy, au-dessus de Vinneuf. Quoiqu'il en soit, si l'on veut bien étudier les couches supérieures de l'assise qui nous occupe, il est nécessaire d'aller jusqu'à Montereau ; là, au pied de la colline de Surville, la craie, entamée par de nombreuses exploitations, présente un beau développement et une puissance de 20 à 30ᵐ. Elle est très tendre, d'un blanc parfois un peu jaunâtre, disposée en assises horizontales, dont les plus inférieures se délitent avec la plus grande facilité, sous l'influence des agents atmosphériques ; elle contient un certain nombre de silex qui empâtent les mêmes fossiles que la craie elle-même, principalement des bryozoaires et l'*Echinocorys vulgaris*. J'y ai en outre recueilli : *B. mucronata*, *Turbo* (empreinte), *Pecten cretosus, Janira quadricostata, Ostrea vesicularis, Terebratula carnea, Terebratulina striata, Terebratula Heberti, Magas pumilus, Rhynchonella plicatilis, Cidaris sceptrifera, Offaster pilula, Micraster Brongnarti* (fragments peu déterminables) et quelques spongiaires globuleux.

Enfin, pour terminer cette étude et montrer le passage de la craie sénonienne aux couches qui la recouvrent directement et sont venues lui succéder aux dernières époques de la période crétacée, je donnerai seulement la coupe que j'ai relevée au sud de Montereau, au bois d'Esmans, le seul point où les auteurs de la Carte géologique détaillée aient indiqué le calcaire pisolithique.

« Le calcaire pisolithique, porte la légende explicative « de la Carte, est exploité au bois d'Esmans pour moel- « lons et pour la fabrication de l'acide carbonique. C'est

« un calcaire dur, à grain grossier, un peu jaunâtre,
« avec des parties terreuses et partiellement agrégées
« par un ciment sphatique. »

Au bois d'Esmans, l'altitude de la colline atteint 96m ; on y voit la succession suivante :

Sables siliceux, roux, de l'Éocène (argile plastique).	0m	50c
6. Calcaire jaunâtre, dur, subcompacte, divisé en plaquettes irrégulières et renfermant quelques gros silex blonds................................	»	60
5. Conglomérat. Fragments anguleux de calcaire assez dur, reliés par une marne d'un gris jaunâtre. *Echinocorys vulgaris* et autres espèces de la craie, remaniées................................	2	50
4. Calcaire compacte, avec rares tubulures, parfois un peu jaunâtre, plus ou moins dur, à cassures subconchoïdes, ou passant à la craie dure, se divisant en moellons irréguliers. *Echinocorys vulgaris*, *Micraster Brongnarti*, *Rhynchonella plicatilis*, *Magas pumilus*................................	1	40
3. Craie dure à nombreux silex, avec bryzoaires et *E. vulgaris*................................	»	60
2. Craie plus ou moins dure, assez bien stratifiée, paraissant dépourvue de silex et se délitant au contact de l'air en fragments irréguliers. *O. vesicularis*, *Magas pumilus*, *Offaster pilula*..............	3	60
1. Craie blanche, très tendre, régulièrement stratifiée en bancs de 0m40c, avec *Ostrea vesicularis*, *Rhynchonella plicatilis* et *Echinocorys vulgaris*.......	2	30

La couche n° 1 en tout semblable à la craie de Surville, représente l'assise du *B. mucronata* avec ses caractères habituels. Les couches 2 et 3 ne sont que de simples modifications minéralogiques de la précédente. La couche n° 4 offre un aspect si étranger à celui sous lequel on a l'habitude de rencontrer la craie sénonienne, que de

prime abord on serait tenté de la considérer comme le résultat d'un dépôt spécial et distinct. Cependant, malgré la nature de la roche si complétement différente, il est bien évident que la couche 4 appartient toujours au même horizon géologique. En effet, elle se lie intimement par la base avec les couches inférieures et paraît n'être autre chose que la craie blanche ordinaire, simplement modifiée au contact des dépôts suivants et durcie lors de l'émersion qui vint terminer l'époque sénonienne. D'ailleurs la faune reste caractéristique de la craie à *B. mucronata* et suffit pour rattacher les calcaires durs du bois d'Esmans à la craie à Bélemnites ordinaire.

Avec la couche 4 se termine la série des assises qui constituent l'étage sénonien, et ce qui vient au-dessus doit être rattaché à l'époque suivante. En effet, si tous les éléments de la couche 5 et les fossiles qu'elle contient appartiennent à la craie blanche, ils n'en doivent pas moins leur état actuel à des phénomènes postérieurs au dépôt et à la consolidation de la craie. Dès lors, la couche en question se relie stratigraphiquement à un nouvel étage et doit servir de base au calcaire pisolithique, qui termine dans notre région la série des dépôts crétacés.

ÉTUDES

SUR LES ÉCHINIDES FOSSILES

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Par M. G. Cotteau (fin).

VI.

ÉTAGE SÉNONIEN.

N° 1. Cidaris subvesiculosa, d'Orbigny, 1850.
Pl. LXXVII, fig. 1.

Cette espèce se rencontre également dans l'étage turonien, et nous renvoyons à la description que nous avons donnée, p. 307.

Il y a lieu cependant d'ajouter à la synonymie les mentions suivantes :

Cidaris subvesiculosa,	— Hébert, *Note sur la craie blanche*, Bull. Soc. géol. de Fr., 2e série, t. XX, p. 617, 1863.
— —	— Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.
Cidaris granulo-striata,	— Lennier, *id.*
Cidaris subvesiculosa,	— Bucaille, *Échinides fossiles du*

département de la Seine-Inférieure, p. 43, 1874.

Cidaris subvesiculosa, — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 29, 1876.

— — — Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest de la France*, p. 76, Mém. Soc. géol. de France, 2e série, t. X, 1877.

Les radioles seulement ont été recueillis dans le terrain sénonien de notre département, où ils sont du reste fort rares. Parfaitement reconnaissables à leur forme allongée, grêle et cylindrique, à leur tige pourvue de côtes longitudinales, fines, régulières, épineuses, s'atténuant vers la base, à leur collerette courte, à leur bouton largement développé, ils ne sauraient être distingués du type.

Localité. — Rosoy. Très rare. Étage sénonien. Craie à *Micraster cortestudinarium* (couche H). (Coll. Lambert).

Explication des Figures.

Pl. LXXVII, fig. 1. — Radiole du Cidaris subvesiculosa.

N° 2. Cidaris sceptrifera, Mantell, 1822.

Pl. LXXVII, fig. 2-5.

Voyez, pour une partie de la synonymie, *Paléontologie française, terrain crétacé*, t. VII, p. 250.

Il a lieu d'ajouter :

Cidaris sceptrifera, — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 480, 1862.

— — — Bourgeois (L'abbé), *Distribution des espèces dans le terrain cré-*

tacé de Loir-et-Cher, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XIX, p. 674, 1862.

Cidaris sceptrifera, — Hébert, *Note sur la craie blanche*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 617, 1863.

— — — Wright, *Monog. of the Brit. foss. Echinod. from the Cretaceous Formations*, p. 54, pl. V, fig. 16 et 17, pl. VI, pl. VII, fig. 1-2, pl. VII A, fig. 1-3, 1863.

— — — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll of Foss. in the Museum of Practical Geol.*, p. 309, 1865.

— — — Lennier, *Études géologiques et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.

— — — Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands, Echinodermen*, p. 175, pl. LXVIII, fig. 4, 1873.

— — — Bucaille, *Échinides du Dép. de la Seine-Inférieure*, p. 35, 1874.

— Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 21 et *passim*, 1876.

— — — Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest de la France*, p. 76, Mém. Soc. géol. de France, 2e série, t. X, 1877.

V. 35.

Testâ circulari, subinflatâ. Areis interambulacrariis præditis duabus seriebus quinque vel sex tuberculorum; scrobiculis rotundatis, strictis, depressis, circumdatis granulis serratis, conspicuis; scrobiculis supernè ferè

nullis. Zonâ miliari ornatâ granulis parvis, serratis, sparsis. Ambulacris subundulatis, præditis sex vel quatuor seriebus granulorum.

Hauteur, 18 millimètres; diamètre, 40 millimètres.

Un exemplaire complet de cette espèce a été recueilli dans l'Yonne; il diffère un peu du type par l'étroitesse de ses scrobicules, cependant il ne saurait en être distingué.

Espèce de taille assez forte, circulaire, plus ou moins renflée, à peu près également aplatie en dessus et en dessous. Zones porifères étroites, déprimées, subflexueuses, composées de pores arrondis, très rapprochés les uns des autres, un peu obliquement disposés. Aires ambulacraires subflexueuses, étroites vers le sommet, s'élargissant à l'ambitus, garnies, dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, de quatre rangées seulement de granules bien distincts; les deux rangées externes sont à peine un peu plus apparentes que les deux autres. Vers l'ambitus se montrent une cinquième et une sixième rangée formées de granules plus petits, inégaux, irréguliers, et qui ne tardent à disparaître complétement. Quelques petites verrues microscopiques existent çà et là à l'angle des granules. Tubercules interambulacraires assez largement développés, à base lisse, surmontés d'un mamelon relativement petit et toujours perforé; scrobicules médiocrement étendus dans notre exemplaire, très déprimés, à pourtour onduleux, circulaires et espacés à la face supérieure, un peu plus serrés dans la région inframarginale et aux approches de la bouche, entourés de granules abondants, mamelonnés, plus gros que ceux qui remplissent la zone miliaire. Près du sommet, le dernier tubercule est souvent réduit à un mamelon perforé,

plus ou moins développé, dépourvu de scrobicule. Zone miliaire assez étroite, subsinueuse, déprimée au milieu, garnie de granules fins, serrés, homogènes, épars, accompagnés de verrues microscopiques. Péristome petit, subpentagonal. Appareil apical un peu plus grand que le péristome, à en juger par l'empreinte qu'il a laissée.

Radiole allongé, cylindrique, fusiforme, sensiblement renflé au tiers inférieur ou à la moitié de sa longueur, légèrement acuminé au sommet, garni sur toute la tige de petits granules épineux, serrés, homogènes, disposés en séries longitudinales très régulières, qui s'atténuent et disparaissent près de la collerette. L'extrémité de la tige est tronquée, et les granules, en s'allongeant, présentent l'aspect d'une petite étoile. L'espace qui sépare les côtes épineuses paraît chagriné. Collerette courte, finement striée. Bouton médiocrement développé ; anneau saillant ; facette articulaire non crénelée.

Rapports et différences. — Cette espèce est assez voisine du C. subvesiculosa ; elle en diffère cependant d'une manière positive par sa taille souvent plus petite, sa forme plus surbaissée, ses aires ambulacraires plus flexueuses, ses tubercules plus nombreux et à scrobicules plus déprimés, sa zone miliaire moins large et ses radioles moins grêles et toujours fusiformes.

Histoire. — Parkinson a donné, le premier, en 1811, une excellente figure de cette espèce : deux radioles sont placés à côté du test et ne peuvent laisser aucun doute sur le rapprochement admis par l'auteur. En 1822, Mantell figure de nouveau un radiole parfaitement reconnaissable et lui donne le nom de sceptrifera, que tous les auteurs ont adopté depuis.

Localités. — Saint-Martin-d'Ordon, Étigny, Rosoy. Craie à *Micraster cortestudinarium* (Zone H). — Environs de Sens. Craie à *Micraster coranguinum* (Zone K). — Fontaine, craie à *Belemnitella quadrata* (Zone M).

Coll. Lambert.

Localités autres que l'Yonne. — Nous renvoyons, pour l'énumération des nombreuses localités dans lesquelles le C. sceptrifera a été recueilli, en dehors du département de l'Yonne, à la *Paléontologie française, loc. cit.* p. 255.

Explication des Figures.

Pl. LXXVII, fig. 2. — Cidaris sceptrifera, vu de côté.
fig. 3. — Le même, vu sur la face sup.
fig. 4. — Plaques ambulacraires grossies.
fig. 5. — Radiole.

N° 3. Cidaris clavigera, Kœnigh, 1822.

Pl. LXXVII, fig. 6-9.

Voyez, pour une partie de la synonymie, *Paléontologie française*, t. VII, p. 285.

Il y a lieu d'ajouter :

Cidaris clavigera, — Wright, *Monog. of the Brit Foss. Echinod. from the Cretaceous Formations*, p. 48, pl. IV, pl. V, fig. 1-15, 1863.

— — — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Museum of Practical Geol.*, p. 309, 1865.

— — — Caffin, *Échinides des environs d'Evreux*, Bull. de la Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, t. II, p. 409 et 466, 1866.

Cidaris clavigera, — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.

Cidaris margaritifera, — Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands*, *Echinodermen*, p. 185, pl. LXVIII, fig. 42, 1873.

Cidaris claviger, — Quenstedt, *id.*, p. 186, pl. LXVIII, fig. 42 *bis*, 43 et 44, 1873.

— — — Bucaille, *Échinides fossiles du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 57, 1874.

— — — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé d'Angleterre et d'Irlande*, p. 18 et *passim*, 1877.

Testâ circulari, subinflatâ. Areis interambulacrariis præditis duabus seriebus quinque vel sex tuberculorum ; mammâ proeminente, turgidâ, imperforatâ. Scrobiculis strictis, rotundatis, depressis, circumdatis granulis separatis, conspicuis. Zonâ miliari latâ, non depressâ, ornatâ granulis serratis, inæqualibus, sparsis.

Un seul fragment de test appartenant à cette espèce a été recueilli dans l'Yonne, mais il est parfaitement reconnaissable, et bien que les aires ambulacraires ne soient pas conservées, aucun doute ne saurait exister sur son identité spécifique. Les tubercules interambulacraires, au nombre de cinq par série, sont fortement développés, à base lisse, surmontés d'un mamelon saillant, relativement très gros, le plus souvent imperforé, présentant cependant quelquefois, vers le sommet, des traces de perforation. Les scrobicules sont étroits, profondément déprimés, circulaires et espacés à la face supérieure, plus serrés et subelliptiques au fur à mesure qu'ils se rapprochent du péristome, entourés de granules espacés,

mamelonnés, un peu plus gros que ceux qui remplissent la zone miliaire. Le dernier tubercule est remplacé souvent, près du sommet, par un gros mamelon imperforé et à peine scrobiculé. La zone miliaire est assez large, non déprimée, garnie de granules abondants, serrés, inégaux, épars, accompagnés çà et là de petites verrues microscopiques.

Les radioles, bien que rares, sont cependant plus communs, et M. Lambert en a recueilli un certain nombre représentant les principales variétés. Ils sont ordinairement claviformes, plus ou moins allongés, arrondis et renflés au sommet, grêles et cylindriques vers la base, garnis de petites côtes dentelées, épineuses, tantôt saillantes et régulières, tantôt inégales et atténuées. Vers l'extrémité de la tige, les côtes disparaissent et sont remplacées par des granules épars; l'espace intermédiaire paraît finement chagriné. Chez certains exemplaires renflés, épineux, à tige courte, la base est recouverte d'un encroûtement faisant partie du radiole lui-même, et présente, sous cet encroûtement, de petits canaux qui correspondent aux sillons placés entre les côtes. Ce caractère curieux est parfaitement visible dans un échantillon de Rosoy que nous a communiqué M. Lambert.

Rapports et différences. — Le Cidaris clavigera sera toujours parfaitement reconnaissable à ses tubercules interambulacraires entourés d'un scrobicule étroit, déprimé et surmonté d'un mamelon très gros, le plus souvent imperforé, à ses aires ambulacraires garnies de quatre rangées de granules, accompagnés, sur le bord externe des zones porifères, de verrues microscopiques et

régulièrement disposées, à ses radioles claviformes plus ou moins allongés, recouverts de côtes épineuses.

Localités. — Le Cidaris clavigera s'était déjà montré dans l'étage turonien, et c'est par oubli qu'il n'a pas été mentionné à ce niveau ; car nous avons sous les yeux des exemplaires de radioles recueillis par M. Lambert à Armeau, dans la craie *à Holaster planus* (couche E). — Rosoy, St-Martin-d'Ordon, craie à *Micraster cortestudinarium* (couche H). — Chaumot, Sens (bas de Saint-Bond), craie à *Micraster coranguinum* (couches I et J).

Coll. de M. le chanoine Billaut, Lambert.

Localités autres que l'Yonne. — Voyez *Paléont. française*, p. 291.

Explication des Figures.

Pl. LXXVII, fig. 6. — Cidaris clavigera, vu de côté.
fig. 7, 8 et 9. — Radioles.

N° 4. Cidaris Merceyi, Cotteau, 1862.

Pl. LXXVII, fig. 10-12.

Cidaris Merceyi, — Cotteau, *Paléontologie française, terrain crétacé*, t. VII, p. 281, pl. 1068, 1862.

— — — Wrihgt, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Formations*, p. 60, pl. VIII, fig. 1, 2, 3, 1863.

— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.

— — — Clouet, *Rapport sur l'Excursion de Roncherolles*, p. 11, Bull.

de la Soc. des Amis des Sc. de Rouen, 1871.

Cidaris Merceyi, — Bucaille, *Échinides foss. du dép. de la Seine-Inférieure*, p. 53, 1873.

— — — Barrois, *Recherches sur le terrain crét. d'Angleterre et d'Irlande*, p. 31, 1876.

Testâ circulari, inflatâ, subconicâ. Areis interambulacrariis præditis duabus seriebus tres vel quatuor parvorum tuberculorum ; in assulis superioribus tuberculis minimis, nullis. Scrobiculis rotundatis, strictis, depressis, circumdatis granulis separatis, conspicuis. Zonâ miliari latâ, ornatâ granulis parvis, serratis, æqualibus. Ambulacris vix undulatis, præditis duabus seriebus granulorum regulariter dispositis, et granulis intermediis minoribus, inæqualibus, sæpiùs sparsis.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est trop écrasé pour qu'il soit possible d'en donner les dimensions.

Le Cidaris Merceyi, que nous avons fait connaître pour la première fois dans la *Paléontologie française*, est une espèce fort rare, que l'ensemble de ses caractères fera toujours facilement reconnaître. L'exemplaire recueilli dans l'Yonne, bien que de taille plus petite, se rapporte parfaitement au type décrit et figuré dans la *Paléontologie française*, et que M. Wright a retrouvé depuis en Angleterre.

Espèce de taille variable, circulaire, haute, renflée, subconique en dessus, un peu bombée en dessous. Zones porifères étroites, très légèrement flexueuses, un peu déprimées, composées de pores arrondis, obliquement

disposés, séparés par un renflement granuliforme, et cependant unis à droite et à gauche par un petit sillon transversal. Un léger bourrelet borde en outre la suture des plaques et sépare obliquement les paires de pores. Aires ambulacraires étroites, subflexueuses, garnies de deux rangées de granules égaux, réguliers et placés sur le bord des zones porifères ; d'autres granules inégaux et beaucoup plus petits, occupent l'espace intermédiaire et sont accompagnés de quelques verrues microscopiques. Chaque petite plaque porifère en renferme deux ou trois. Tubercules interambulacraires peu développés, largement espacés, à base lisse, surmontés d'un mamelon petit et perforé, au nombre de trois ou quatre par série. Scrobicules étroits, profondément déprimés, même aux approches du péristome, entourés de granules espacés, mamelonnés, plus gros que les granules miliaires, mais placés sur le bord interne et déclive des scrobicules, et par cela même toujours peu apparents. Vers l'ambitus, les tubercules disparaissent et la face supérieure est presque complétement dégarnie. Dans notre exemplaire, les plaques qui se trouvent au-dessus de l'ambitus offrent au centre un petit mamelon atténué et non scrobiculé ; les autres plaques sont entièrement granuleuses, sans trace de tubercules. Plaques interambulacraires légèrement bombées et munies de sutures toujours très apparentes. Granules intermédiaires très abondants, fins, saillants, homogènes, disposés le plus souvent en séries transversales irrégulières, séparés par de petits sillons, et accompagnés çà et là de verrues microscopiques. Zone miliaire large, déprimée au milieu, se rétrécissant à la face inférieure.

Cet exemplaire présente, adhérents aux tubercules,

des radioles à peu près identiques avec ceux que MM. Wright et Bucaille attribuent à cette même espèce : ils sont allongés, cylindriques, assez grêles, subprismatiques et garnis, sur toute la tige, de petites épines subtriangulaires, acérées, espacées, disposées en séries longitudinales plus ou moins serrées. La surface est en outre couverte de stries fines et délicates ; la collerette est médiocrement développée, plus visiblement striée que la tige.

Rapports et différences. — Le Cidaris Merceyi se distingue nettement de ses congénères par sa forme générale renflée et subconique, ses plaques interambulacraires supérieures dépourvues de tubercules et la structure toute particulière de ses aires ambulacraires. Sa physionomie générale le rapproche un peu des Cidaris cretosa et Carteri. Nous avons indiqué avec détails, dans la *Paléontologie française, loc. cit.*, p. 183, les caractères qui séparent le *Cidaris Merceyi* ; il nous paraît inutile d'y revenir ici. Les radioles présentent une grande ressemblance avec ceux du Cidaris perornata, et n'en diffèrent réellement que par leur forme plus grêle, leur tige plus prismatique et couverte de granules épineux et subtriangulaires. Mais les différences très profondes qui existent entre le test de chacune de ces espèces s'opposent à tout rapprochement.

Localité. — Rosoy. Très rare. Craie à *Micraster cortestudinarium* (couche H).

Coll. Lambert.

Localités autres que l'Yonne. — La Faloise, près Breteuil (Somme) ; Canteleu (Seine-Inférieure).

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXVII, fig. 10. — Cidaris Merceyi, vu de côté.
fig. 11. — Plaques ambulacraires grossies.
fig. 12. — Fragment de radiole grossi.

N° 5. CIDARIS HIRUDO, Sorignet, 1850.

Pl. LXXVII, fig. 13-15.

Voyez pour la synonymie, *Paléont. française, terrain crétacé,* p. 244, pl. 1054 *bis*, fig. 6-16.

Il y a lieu d'ajouter :

Cidaris hirudo, — Hébert, *Note sur la craie blanche*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t, XX, p. 617, 1863.
— — — Wright, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, p. 64, pl. IX et X, 1863.
— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.
— — — Bucaille, *Échin. du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 30, 1874.
— — — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé d'Angleterre et d'Irlande*, p. 24, 1870.

Radiolo elongato, subfusiformi, leviter acuminato, supernè truncato, ornato costis longitudinalibus, compressis, vix granulatis. Collo brevi, distincto.

Longueur, 20 millimètres; épaisseur, 5 mill.

Le test de cette espèce a été décrit et figuré dans la *Paléontologie française*, mais nous ne nous occuperons que des radioles, qui seuls ont été rencontrés dans le

département de l'Yonne : ils sont allongés, cylindriques, subfusiformes, renflés vers le tiers supérieur ou vers le milieu de la tige et légèrement acuminés vers le sommet, qui cependant est tronqué. La tige est garnie de côtes longitudinales, saillantes, subcomprimées, plus ou moins granuleuses. L'extrémité de ces côtes forme, à la partie supérieure de la tige, une étoile régulière au milieu de laquelle se montrent une ou plusieurs petites proéminences. L'espace intermédiaire est partout chagriné et pourvu en outre de stries fines, subgranuleuses. Collerette courte, très distinctement circonscrite, striée. Anneau saillant, couvert de stries plus prononcées ; facette articulaire lisse ou marquée de quelques crénelures atténuées.

Les radioles du Cidaris hirudo présentent, dans l'Yonne comme partout ailleurs, plusieurs variétés : leur forme est plus ou moins allongée, plus ou moins renflée au milieu ; leur surface, tantôt est garnie de côtes fines, serrées, granuleuses ; tantôt ces côtes s'espacent, paraissent plus saillantes et deviennent presque lisses.

Rapports et différences. — Par leur tige subfusiforme, tronquée au sommet et pourvue de côtes plus ou moins granuleuses, ces radioles se rapprochent du Cidaris sceptrifera ; ils s'en éloignent cependant d'une manière positive par leur forme moins allongée, moins renflée dans la région inférieure, leur tige, d'un aspect plus lisse, couverte de côtes beaucoup moins granuleuses et plus saillantes au sommet, leur collerette plus courte. Sous le nom de Cidaris pseudohirudo, nous avons séparé de cette espèce des radioles subfusiformes recueillis dans la craie blanche de Meudon ; ils ne diffèrent de l'espèce qui nous

occupe que par leur tige plus sensiblement renflée au milieu et couverte de côtes plus épaisses et encore moins granuleuses.

HISTOIRE.— Le nom d'hirudo a été donné à cette espèce, en 1850, par M. l'abbé Sorignet. La même année, le test muni de ses radioles a été figuré dans l'ouvrage de Dixon et considéré par Forbes comme une variété *spinis truncatis* du Cidaris sceptrifera. En 1854, Forbes, revenant sur cette opinion, sépara cette espèce du Cidaris sceptrifera et lui donna le nom de sulcata, adopté depuis par les géologues anglais, mais que nous avons dû, en décrivant l'espèce dans la *Paléontologie française*, rejeter de la méthode comme postérieur à celui d'hirudo. En 1863, notre savant ami M. Wright, dans sa magnifique monographie des Échinides crétacés d'Angleterre, en adoptant pour cette même espèce le nom d'hirudo, a confirmé complétement notre manière de voir.

LOCALITÉS. — Paron. Rare. Craie à *Belemnitella quadrata*. — Environs de Sens. Rare. Craie à *Micraster coranguinum*. (Zone J.)

LOCALITÉS AUTRES QUE L'YONNE. — Voyez *Paléont. franç.*, *loc. cit.*, p. 246.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXVII, fig. 13. — Radiole du Cidaris hirudo.
fig. 14. — Sommet de la tige grossi.
fig. 15. — Fragment de la tige grossi.

N° 6. CIDARIS PERORNATA, Forbes, 1850.

Pl. LXXVIII, fig. 1-4.

Voyez, pour une partie de la synonymie, *Paléontologie française*, t. VII, p. 274.

Il y a lieu d'ajouter :

Cidaris perornata, — Wright, *Monog. of the Brit. foss. Echinod. from the Cretaceous Formations*, p. 62, pl. VII, fig. 4, et pl. VII A, fig. 2, 1863.

— — — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Museum of Practical Geol.*, p. 309, 1865.

— — — Caffin, *Échinides des environs d'Évreux*, Bull. Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, t. II, p. 466, 1866.

— — — Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands, Echinodermen*, p. 172, pl. LXVII, fig. 159-161, 1873.

— — — Bucaille, *Échinides foss. du dép. de la Seine-Inférieure*, p. 51, 1874.

Radiolo elongato, cylindrico, subprismatico, ad verticem acuminato, ornato granulis spinosis, separatis, nunc sparsis, sæpius per series dispositis. Collo distincto, striato ; facies articulari non crenulatâ.

Épaisseur, 4 à 5 millimètres ; longueur, 90 millimètres.

Le département de l'Yonne ne nous a fourni jusqu'ici que les radioles de cette espèce : ils sont très allongés, cylindriques, subacuminés au sommet ; la tige est pourvue d'épines longues, étroites, acérées, espacées, rangées çà et là sur de petits bourrelets longitudinaux et réguliers. Le plus souvent ces épines sont égales et uniformément disposées ; quelquefois cependant elles perdent cette homogénéité et varient dans leur taille, tout en conservant une disposition longitudinale. L'espace intermédiaire est partout recouvert de stries fines, délicates, subgranuleuses, visibles seulement à la loupe. A quelque distance

DE SENS.

ÉTAGES.	GROUP…		…TÈRES PÉTROGRAPHIQUES.	LOCALITÉS.
				Montereau.
ÉTAGE SÉNONIEN. Craie à Echinocorys vulgaris (250 m).	Craie blanche à Bélemnites. (100 m).		…*lcaire dur*, à cassure souvent …hoïde, passant à la craie durcie.	Montereau.
			…*aie de Meudon*, blanche, fine et …ante, assez régulièrement stratifiée	Montereau. Saint-Aignan.
			…aie très blanche, compacte, fine, …sive; silex en cordons horizontaux.	Michery. Pont-sur-Yonne. Sens.
			…aie assez bien stratifiée, ordinaire- …t compacte, plus rarement nodu- …e, silex plus ou moins nombreux.	Les Clérimois. Soucy, Sens. Paron.
	Craie noduleuse à Micraster. (150 m).		…aie noduleuse à silex souvent un …cariés.	Sens. Paron.
			…aie compacte, massive ou oblique- …t fissurée.	Pont-sur-Vanne. Sens, Paron.
			…aie compacte, parfois noduleuse, …ex disséminés.	Sens, Paron. Chaumot.
			…aie noduleuse, plus rarement com- …e, assez régulièrement stratifiée, … en cordons horizontaux.	Villeneuve-l'Arch. Paron. Verlin.
			…aie dure et noduleuse à débris …océrames et silex disséminés.	Rosoy. Etigny.
			…aie compacte, en bancs épais, sou- …fissurée, à nombreux et gros silex.	Villeneuve-s-Yonne Rosoy. St-Julien, Verlin.
			…*ans silex*, souvent compacte, en …parés par des lits de craie plus …	Armeau. St-Julien.
	Craie de Villedieu.	Sénonien…	…e septentrionale).	
				St-Julien, Joigny.

de la collerette, les petits bourrelets s'atténuent, les stries deviennent plus fines, et la base de la tige paraît lisse. La collerette est relativement assez longue, visiblement striée et séparée de la tige par une ligne circulaire très distincte; l'anneau est saillant, caréné, et la facette articulaire lisse.

M. Lambert a recueilli à Étigny un échantillon très remarquable, renfermant, étendus sur un seul point, plus de vingt-cinq radioles qui appartiennent sans aucun doute à un même individu. Cet exemplaire nous fait voir parfaitement les variations, peu importantes du reste, que les radioles éprouvent dans cette espèce; elles consistent surtout dans le nombre et la disposition des granules épineux, et dans la saillie plus ou moins prononcée des petits bourrelets qui divisent la tige et lui donnent parfois un aspect subprismatique.

Rapports et différences. — Les radioles du Cidaris perornata se reconnaîtront toujours facilement à leur forme allongée, cylindrique, à leur tige pourvue de petits bourrelets et d'épines, couverte, en outre, de stries fines et granuleuses. Voisins des radioles du Cidaris subvesiculosa, ils en diffèrent par les petits bourrelets qui sillonnent la tige et leurs granules plus épineux et plus espacés.

Localités. — Rosoy, Étigny. Assez rare. Craie à *Micraster cortestudinarium* (couche H).

Coll. Lambert, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Voyez *Paléontologie française*, p. 276.

Explication des Figures.

Pl. LXXVIII, fig. 1. — Radioles du Cidaris perornata, de la coll. de M. Lambert.
fig. 2 et 3. — Autres radioles.
fig. 4. — Fragment grossi.

N° 7. — Cidaris perlata, Sorignet, 1850.
Pl. LXXVIII, fig. 5 et 6.

Voyez, pour la synonymie, *Paléont. française, terrain crétacé*, p. 265.

Il y a lieu d'ajouter :

Cidaris perlata, — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 481, 1862.
— — — Bucaille, *Échin. du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 48, 1874.
— — — Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest*, p. 76, Mém. Soc. géol. de France, 2e série, t. XI, 1876.

Testâ maximâ, inflatâ. Areis interambulacrariis prædi-tis duabus seriebus novem tuberculorum. Scrobiculis vix depressis, strictis, supernè rotundatis, infernè ellipticis, circumdatis granulis conspicuis. Zonâ miliari latissimâ, ornatâ granulis minimis, gracilibus, seriatim dispositis. Ambulacris vix undulatis, præditis, ad ambitum, octo seriebus granulorum.

Hauteur, 41 millimètres; diamètre, 69 millimètres.

Le terrain crétacé du département de l'Yonne nous a fourni de cette belle et grande espèce un fragment de test et des empreintes siliceuses assez nombreuses. Ces der-

nières sont très bien conservées et ne peuvent laisser aucun doute sur leur identité spécifique.

D'après ces empreintes, les zones porifères sont étroites, déprimées, peu flexueuses, presque droites, formées de pores rapprochés les uns des autres, unis par un petit renflement granuliforme. Les aires ambulacraires, relativement assez larges, se retrécissent un peu près du péristome et de l'appareil génital, et sont garnies, vers l'ambitus, de six, de huit, et même quelquefois de dix rangées de granules serrés, homogènes et mamelonnés. Ces rangées se réduisent successivement à quatre, et même quelquefois à deux, près de l'appareil apical et du péristome. Les deux rangées internes sont toujours moins régulières que les deux autres. Les granules sont accompagnés de petites verrues placées çà et là et à leur angle. Les tubercules interambulacraires sont médiocrement développés, à base le plus souvent lisse, surmontés d'un mamelon assez gros et toujours perforé, et au nombre de neuf par série. Les scrobicules sont peu déprimés, assez étroits, circulaires à la face supérieure, plus serrés et plus elliptiques dans la région inframarginale et près de la bouche, entourés d'un cercle de granules espacés, mamelonnés, plus apparents que ceux qui remplissent la zone miliaire; les gros tubercules s'élèvent très près du sommet. La zone miliaire, non déprimée, est remarquable par sa grande étendue, sensiblement plus étroite près du péristome, mais conservant une grande partie de sa largeur aux approches de l'appareil apical, couverte de granules fins, serrés et homogènes. Ces granules, accompagnés de quelques verrues microscopiques, sont disposés en séries horizontales délicates, régulières, séparées par de petits sillons qui correspondent aux sutures des pla-

ques ambulacraires. Des granules de même nature se montrent également sur la bande qui occupe le bord des aires interambulacraires.

M. Lambert nous a communiqué tout récemment et trop tard pour être figuré, un moule silicieux qui présente, adhérent au tubercule, un fragment de radiole grêle, allongé, cylindrique, couvert de fines dentelures.

Rapports et différences. — Cette espèce offre, au premier aspect, quelques rapports avec les exemplaires de grande taille du Cidaris subvesiculosa ; elle nous a paru s'en éloigner par ses proportions beaucoup plus développées, ses aires ambulacraires plus larges, garnies de six, huit, et même dix rangées de granules, ses tubercules plus serrés et plus nombreux, ses plaques coronales plus longues et plus étroites, sa zone miliaire beaucoup plus étendue.

Localité. — Cette espèce appartient certainement à la craie sénonienne, mais il est généralement difficile de préciser la zone dans laquelle on doit la placer; elle se rencontre le plus souvent au milieu des nombreux moules d'oursins siliceux disséminés dans les argiles rougeâtres qui recouvrent, sur un grand nombre de points, le terrain crétacé du département. Toucy, Villeneuve-sur-Yonne. Rare. — Dilo (Zône H).

Musée d'Auxerre, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Voyez *Paléont. franç.*, *loco cit.*, p. 268.

Explication des Figures.

Pl. LXXVIII, fig. 5. — Cidaris perlata de ma collection, vu de côté.

fig. 6. — Plaques ambulacraires grossies,

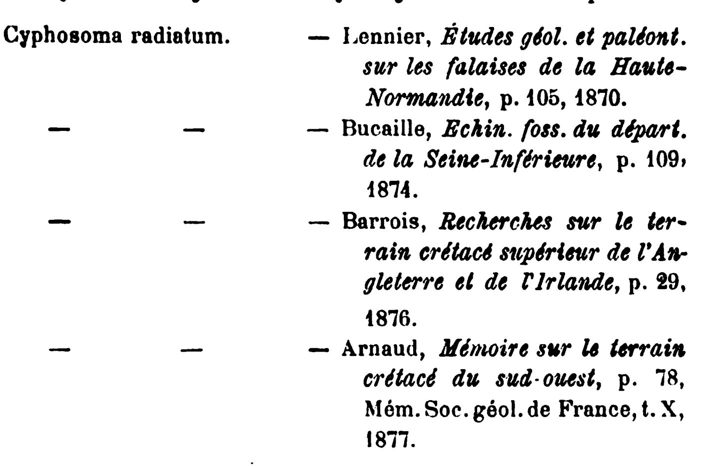
prises aux approches du péristome.

N° 8. — Cyphosoma radiatum, Sorignet, 1850.

Pl. LXXVIII, fig. 7-9.

Cette espèce existait déjà dans le département de l'Yonne à l'époque turonienne, et nous renvoyons à la description et aux figures que nous avons données p. 313, et pl. LXXI, fig. 3-8.

Il y a lieu d'ajouter à la synonymie de cette espèce :



Cyphosoma radiatum.	— Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 105, 1870.
— —	— Bucaille, *Echin. foss. du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 109, 1874.
— —	— Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 29, 1876.
— —	— Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest*, p. 78, Mém. Soc. géol. de France, t. X, 1877.

L'exemplaire provenant de la craie sénonienne, que nous a communiqué M. Lambert, ne diffère par aucun caractère des échantillons recueillis dans l'étage turonien. Ce n'est pas seulement dans le département de l'Yonne que ce passage a lieu, et déjà, dans la *Paléontologie française*, nous avons indiqué que l'espèce se rencontrait à la fois dans de nombreuses localités des étages sénonien et turonien; depuis la base de la craie à *Inoceramus la-*

biatus, à Saint-Jouin (Calvados), elle remonte jusque dans la craie supérieure de Meudon.

Localités. — Armeau, route de Paris; Rosoy. Rare. Craie à *Micraster cortestudinarium* (couches F et G). Chaumot. Rare. Craie à *Micr. coranguinum* (couche I).

Coll. Lambert.

Localités autres que l'Yonne. — Voyez *Paléont. franç.*, *loco cit*, p. 613.

Explication des Figures.

Pl. LXXVIII, fig. 7. — Cyphosoma radiatum, vu sur la face sup.

fig. 8. — Le même, vu sur la face inf.

fig. 9. — Aire interambulacraire grossie.

N° 9. Cyphosoma Kœnigi, Desor, 1856. (Mantell, 1822.)

Pl. LXXIX, fig. 1.

Voyez, pour la synonymie, *Paléontologie française*, *loco cit.*, p. 678.

Il y a lieu d'ajouter :

Cyphosoma ornatissimum,	— Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Fossils in the Museum of Practical Geology*, p. 308, 1865.
Cyphosoma Kœnigi,	— Huxley and Etheridge, *id.*, p. 308, 1865.
Phymosoma Kœnigi,	— Caffin, *Échin. des env d'Evreux*, Soc. des Sc. nat. de Rouen, t. II, p. 466, 1866.
Cyphosoma Kœnigi,	— Wright, *Monog of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Formations*, p. 131, pl. XXIII,

fig. 1 et 2, pl. XXIV, fig. 1-7, pl. XXV, fig. 3, pl. XXVI, fig. 1, 1869.

Cyphosoma Kœnigi, — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.

— — — Clouet, *Rapport sur l'Excursion de Roncherolles*, p. 11, Bull. de la Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, 1871.

— — — Bucaille, *Échinides du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 115. 1874.

— — — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 25, 1876.

— — — Arnaud, *Étude sur le genre Cyphosoma dans la Craie du sud-ouest, tableau*, Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, t. XXI, 2e série, 1877.

Testâ maximâ, subcirculari, inflatâ, infernè ferè planâ. Poris supernè duplicatis. Tuberculis ambulacrariis et interambulacrariis in facie supernâ minimis, in ambitu et infernè majoribus et proeminentibus. Tuberculis secundariis in interambulacris supernè conspicuis, infernè ferè nullis. Zonâ miliari latâ, dépressâ.

Hauteur, 18 millimètres; diamètre, 43 millimètres.

Espèce de grande taille, subcirculaire, légèrement renflée en dessus, arrondie sur les bords, presque plane en dessous. Zones porifères droites et très larges à la face supérieure, onduleuses à l'ambitus et dans la région inframarginale, s'élargissant de nouveau, mais très irrégulièrement, autour du péristome. Pores arrondis, rapprochés

les uns des autres, très fortement bigéminés depuis le sommet jusqu'à l'ambitus. Aires ambulacraires resserrées à leur partie supérieure par les zones porifères, garnies de deux rangées de tubercules très petits vers le sommet, assez gros vers l'ambitus et à la face inférieure, saillants, crénelés, surmontés d'un mamelon épais, au nombre de onze à douze dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux. Les scrobicules qui entourent les plus gros tubercules se touchent par la base, vers l'ambitus ; à la face supérieure, ils s'espacent et sont séparés par un ou deux filets de granules. La zone qui s'étend entre les deux rangées est étroite, garnie de granules serrés, très inégaux, quelquefois mamelonnés, marquée au milieu d'un sillon onduleux qui suit le contour des plaques et disparaît à la face inférieure. Les plaques porifères prolongent leurs sutures à la base externe des plus gros tubercules. Aires interambulacraires munies de deux rangées de tubercules un peu plus développés que ceux qui garnissent les ambulacres, surtout aux approches du sommet, entourés de scrobicules qui se touchent par la base ou sont séparés par un mince filet de granules. Tubercules secondaires assez gros, de taille inégale, apparents surtout à la face supérieure, où ils forment une rangée de chaque côté des interambulacres, sur le bord des zones porifères. Vers l'ambitus, les tubercules secondaires diminuent rapidement de volume et se réduisent à une petite rangée irrégulière, reléguée près des zones porifères. Zone miliaire très large, nue et légèrement déprimée à la face supérieure, plus étroite et plus granuleuse au fur à mesure qu'elle descend vers le péristome. Granules intermédiaires fins, abondants, serrés, très inégaux, disposés en demi-cercles autour des tubercules. Quelques-uns de ces

granules, plus apparents que les autres et visiblement mamelonnés, se montrent çà et là et tendent alors à se confondre avec les petits tubercules secondaires qui les accompagnent. Péristome de taille moyenne, circulaire, muni de légères entailles relevées sur les bords, s'ouvrant à fleur du test. Appareil apical grand, pentagonal, subanguleux, à en juger d'après l'empreinte qu'il a laissée.

Le moule interne siliceux est assez fréquent dans l'Yonne; il est subcirculaire, de grande taille et présente, au milieu des aires interambulacraires, une dépression beaucoup plus sensible que sur le test.

Un radiole est encore adhérent à l'un de nos exemplaires : la tige est allongée, cylindrique, très aciculée, lisse en apparence et cependant couverte de stries fines et très atténuées. La collerette et le bouton ne sont pas conservés.

Rapports et différences. — Le Cyphosoma Kœnigi se distingue nettement de ses congénères par sa grande taille, son ambitus subcirculaire, ses pores ambulacraires fortement bigéminés sur toute la face supérieure, ses tubercules secondaires très développés, surtout au-dessus de l'ambitus, près des zones porifères, son péristome à fleur du test, ses radioles allongés, très aciculés, lisses en apparence. Nos exemplaires de l'Yonne présentent bien les caractères du type; les tubercules secondaires de la face supérieure sont peut-être un peu moins développés, mais cette différence est sans importance et se retrouve du reste chez quelques exemplaires d'Angleterre.

Localités. — Sens. Rare. Craie à *Micraster coranguinum* (couche L). Silex des environs de Villeneuve-sur-Yonne.

Coll. Lambert, Paul Lallier.

LOCALITÉS AUTRES QUE L'YONNE. — Saint-Adrien, Orival, Betteville, Fécamp, Elbeuf, Canteleu, La Bouille (Seine-Inférieure); Thuison (Somme); Tartigny (Oise); Vernonnet, La Villette, Houguemarre (Eure). — Rügen, Cœsfeld près Dusseldorf (Prusse). — Kent, Sussex, Norfolk, Wiltshire and Yorkshire.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXIX, fig. 1. — Cyphosoma Kœnigi, de la coll. de M. Lambert, vu sur la face sup.

N° 10. CYPHOSOMA COROLLARE, Agassiz, 1746 (Klan, 1734).
Pl. LXXIX, fig. 2 et 3.

Voyez, pour la synonymie, *Paléont. française, loco cit.*, p. 669.

Il y a lieu d'ajouter :

Cyphosoma corollare,	— Wright, *Monog. of the Brit Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, p. 134, pl. XXVI, fig. 7-10, 1869.
Cyphosoma saxatile,	— Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 217, 1870.
Cyphosoma corollare,	— Bucaille, *Échinides du départ. de la Seine-Inférieure*, p. 113, 1874.
— —	— Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 133, 1876.
—	— Arnaud, *Étude sur le genre Cyphosoma, tableau*, Actes de la Soc. Linnéenne de Bordeaux, t. XXXI, 2ᵉ série, 1877.

Nucleo siliceo subcirculari, supernè et infernè depresso. Tuberculis interambulacrariis conspicuis, sed attenuatis. Assulis ambulacrariis inæqualibus, irregulariter dispositis. Ore parvo, mediocriter inciso, depresso.

Hauteur, 10 millimètres; diamètre, 29 millimètres.

Nous n'avons rencontré, dans le département de l'Yonne, que les moules internes siliceux de cette espèce Ils sont de taille moyenne, subcirculaires, également déprimés en dessus et en dessous, et présentent des traces assez prononcées, mais atténuées, de tubercules interambulacraires. Dans l'exemplaire que nous avons fait figurer, les ambulacres, très déprimés au milieu, sont munis de sutures subtransversales qui laissent voir la structure très irrégulière des plaques.

En ce qui touche la description du test et des radioles, les rapports et différences et l'histoire de cette espèce, l'une des plus anciennement connues du genre Cyphosoma, nous renvoyons à la *Paléontologie française, loc. citato*, p. 671 et suiv. Nous avons été heureux de voir que M. Wright, dans la *Monographie des Échinides crétacés d'Angleterre*, en décrivant le *C. corollare*, avait adopté notre opinion relativement à la synonymie, si difficile à débrouiller, de cette espèce.

Localités. — Villeneuve-sur-Yonne, forêt d'Othe. Rare. Argiles à silex.

Ma collection, musée de Troyes.

Localités autres que l'Yonne. — Orival, Elbeuf, Oissel, Rouen, Caudebec, Senneville, Saint-Pierre-en-Port (Seine-Inférieure); La Herelle (Oise), Pinterville (Eure); Meudon (Seine-et-Oise); Sarlat (Dordogne); Tercis (Landes). — Brighton, Gravesend and Wolwich. Étage sénonien.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXIX, fig. 2. — Moule intérieur du Cyph. corollare, vu de côté.
fig. 3. — Face supérieure.

OBS. — M. Lambert vient de nous communiquer un moule intérieur siliceux de *Cyphosoma* provenant des argiles à silex de Coru, près Villeneuve-la-Dondagre ; il se distingue nettement des trois espèces que nous venons de décrire par sa forme subconique, son ambitus parfaitement circulaire, et ses deux rangées de tubercules bien apparentes sur le moule. Ce *Cyphosoma* devra peut être, lorsqu'il sera mieux connu, constituer une espèce nouvelle.

N° 11. SALENIA HEBERTI, Cotteau, 1861.

Pl. LXXIX, fig. 4-9.

Salenia Heberti, — Cotteau, *Paléont. française, terrain crétacé*, t. VII, p. 173, pl. 1,040, fig. 11-24, 1861.

Testâ parvâ, inflatâ. Quinque vel sex tuberculis, in ambitu majoribus, infernè minimis. Ambulacris ferè rectis, præditis granulis numerosis, approximatis. Disco apicali subpentagono, profundè punctato.

Hauteur, 4 millimètres; diamètre, 7 millimètres.

Espèce de petite taille, circulaire, un peu renflée et subconvexe en dessus. Zones porifères presque droites, composées de pores espacés, rangés très obliquement, séparés par un petit renflement granuliforme. Aires ambulacraires de médiocre largeur, subflexueuses au sommet, beaucoup plus droites vers l'ambitus et à la face inférieure, garnies

de deux rangées de granules serrés, homogènes, placés très près des zones porifères, au nombre de vingt et plus par série. En approchant du péristome, deux ou trois de ces granules par rangée augmentent un peu de volume. L'espace intermédiaire est rempli par une granulation fine, abondante, inégale, au milieu de laquelle se détachent ordinairement deux rangées régulières et plus apparentes. Tubercules interambulacraires assez fortement développés, s'élevant très près du sommet, au nombre, dans notre exemplaire, de cinq à six par série, diminuant insensiblement de volume au fur à mesure qu'ils se rapprochent du sommet ou du péristome. Zone miliaire relativement assez large et finement granuleuse; les plus gros de ces granules sont visiblement mamelonnés, et forment autour des tubercules des cercles interrompus par les zones porifères. Péristome petit, circulaire, s'ouvrant à fleur du test. Périprocte subtriangulaire, légèrement renflé sur les bords. Appareil apical peu étendu, subpentagonal, marqué d'impressions plus ou moins profondes et quelquefois de petites côtes rayonnantes très atténuées.

Rapports et différences. — Un seul exemplaire du Salenia Heberti a été recueilli dans le département de l'Yonne. Malgré sa petite taille, il nous a paru devoir être réuni à l'espèce qui nous occupe. Ses granules ambulacraires, au nombre de vingt, sont un peu moins abondants que dans le type; la zone qui les sépare est moins large et par conséquent moins granuleuse; les tubercules interambulacraires sont moins nombreux et séparés par une zone plus étroite; l'appareil apical est plus pentagonal et marqué d'impressions plus profondes, mais ces différences doivent être, suivant nous, attribuées en grande partie à l'âge et à la taille de notre individu.

Ainsi caractérisé, le Salenia Heberti présente de la ressemblance avec les Salenia petalifera et antophora, mais il en diffère par sa forme plus élevée, plus étroite à la base, ses aires ambulacraires garnies de granules plus abondants, plus délicats, plus serrés, placés plus près des zones porifères et séparés par une granulation plus fine, ses tubercules interambulacraires plus nombreux, son péristome plus étroit.

Localité. — Villethierry. Très rare. Craie à *Belemnitella mucronata* (couche O).

Ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Meudon (Seine); Civières (Eure).

Un autre exemplaire de Salenia, recueilli à Pont-sur-Yonne, nous a été communiqué par M. Hébert : tout en présentant certains rapports avec le Salenia Heberti de la craie de Meudon, il s'en éloigne plus encore que le petit échantillon que nous venons de décrire, et cependant, en le comparant aux autres espèces de Salenia que nous connaissons, c'est encore du Salenia Heberti qu'il se rapproche le plus par ses granules ambulacraires plus nombreux que dans aucune autre espèce, et la largeur de la zone miliaire qui les sépare.

Explication des Figures.

Pl. LXXIX, fig. 4. — Salenia Heberti, individu jeune, de ma collection, vu de côté.

fig. 5. — Face sup.

fig. 6. — Face inf.

fig. 7. — Aire ambulacraire grossie.

fig. 8. — Face supérieure grossie.

fig. 9. — Autre exemplaire de Salenia, de la coll. de M. Hébert.

N° 12. Echinoconus conicus, Breyn, 1732.
(Galerites, Lam., 1816).
Pl. LXXIX, fig. 10 et 11.

Voyez, pour la synonymie très longue et très compliquée de cette espèce, *Échinides du Département de la Sarthe*, par Cotteau et Triger, p. 279.

Il y a lieu d'ajouter :

Echinoconus conicus, — Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 618, 1863.

— — — Cotteau, *Échinides fossiles des Pyrénées*, p. 40, 1863.

Galerites albogalerus, — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Museum of Pract. Geology*, p. 309, 1865.

Echinoconus conicus, — Cotteau, *Catal. rais. des Échin. foss. du département de l'Aube*, p. 49, 1865.

— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 216, 1870.

— — — Wright, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, p. 221, pl. XLIX, fig. 2-4, pl. L, fig. 1-6, 1873.

Galerites albogalerus, — Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands, Echinodermen*, t. I, p. 410, pl. LXXVI, fig. 28, 1878.

Echinoconus conicus, — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé d'Angleterre et d'Irlande*, p. 23 et *passim*, 1876.

Testâ supernè altâ, conicâ, infernè planâ, subpentogonâ, angulosâ. Tuberculis minimis, scrobiculatis, approximatis, sparsis, infernè majoribus. Poris simplicibus, in regione buccali numerosis, obliquè dispositis. Ore centrali, subrotundato, inciso. Ano elliptico, inframarginali.

Hauteur, 33 millimètres; diamètre transversal, 34 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 37 millimètres.

Individu très élevé : hauteur, 54 millimètres ; diamètre transversal, 46 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 54 millimètres.

Espèce de taille moyenne, subpentagonale et anguleuse à l'ambitus, plus large en avant qu'en arrière; face supérieure très élevée, conique, légèrement carénée dans la région postérieure ; face inférieure tout-à-fait plane. Zones porifères droites, composées de pores simples, directemen- superposés à la face supérieure et dans la région inframarginale, se groupant, aux approches de la bouche, par triples paires logées dans des sillons obliques plus ou moins distincts. Aires ambulacraires étroites, pourvues de petits tubercules crénelés et perforés, saillants, scrobiculés, disposés sans ordre, plus apparents et plus profondément scrobiculés en dessous et vers l'ambitus. Granules intermédiaires abondants, inégaux, quelquefois irréguliers. Aires interambulacraires garnies de tubercules et de granules identiques à ceux qui recouvrent les ambulacres; cependant les tubercules paraissent un peu moins serrés et forment des rangées verticales encore moins distinctes. Péristome central, arrondi, subdécagonal. Périprocte grand, elliptique, inframarginal, légère-

ment acuminé à sa partie supérieure, pourvu en arrière d'une longue aréa subtriangulaire qui s'atténue en se rapprochant de la bouche. Appareil apical compact, presque carré, granuleux, composé de quatre plaques génitales et de cinq plaques ocellaires perforées et d'une petite plaque complémentaire imperforée, placée ordinairement entre les deux plaques ocellaires postérieures; quelquefois cette petite plaque se trouve à gauche, intercalée entre la plaque ocellaire et la plaque génitale postérieure, et alors les deux plaques ocellaires postérieures, très irrégulières dans leur forme et leur taille, sont en contact par le milieu.

L'un des exemplaire que nous avons sous les yeux, que nous a communiqué M. Lambert, présente, sur le pourtour intérieur du péristome, dix petites plaques subtriangulaires, acuminées sur le côté interne, granuleuses et que l'on peut considérer comme des plaques buccales.

Nous avons rencontré dans l'Yonne et nous avons fait figurer une variété remarquable par sa grande taille et sa face supérieure très conique et très élevée; elle ne saurait être séparée du type.

Rapports et différences. — Les limites de cette espèce sont assez difficiles à préciser et peut-être devrait-on lui réunir les Echinoconus subconicus et vulgaris. Dans nos *Échinides de la Sarthe* (p. 282). nous avons indiqué les motifs qui nous engagent à conserver dans la méthode ces deux espèces, ainsi que l'avait fait avant nous d'Orbigny.

Localités. — Paron (tunnel du chemin de fer). Assez commun. Craie à *Micraster coranguinum* (couche J); argiles à silex, Villeneuve-sur-Yonne, Charny.

Musée d'Auxerre, coll. Lambert, Foucard, Brun, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Forêt d'Othe (Aube); Beauvais, Roquemont (Oise); Vernonnet, Pinterville (Eure); Bains de Rennes (Aude). — Kent, Gravesend, Sussex (Angleterre). — Rügen, Aix-la-Chapelle (Prusse).

Explication des Figures.

Pl. LXXIX, fig. 10. — Echinoconus conicus, de la coll. de M. Lambert, vu de côté.
fig. 11. — Face inférieure montrant la disposition de la bouche.
Pl. LXXX, fig. 1. — Moule intérieur siliceux de grande taille, de ma collection, vu de côté.

N° 13. Echinoconus vulgaris, d'Orbigny, 1851.
(Galerites, Desor, 1842.)

Pl. LXXIX, fig. 12.

Voyez, pour la synonymie, *Paléont. française, loco cit.*, p. 534.

Il y a lieu d'ajouter :

Echinoconus vulgaris, — Cotteau, *Catal. rais. des Échin. foss. du dép. de l'Aube*, p. 49, 1865.
— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 216, 1870.
Echinoconus abbreviatus (pars) — Wright, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, p. 221, pl. LIII, fig. 1 (excl. pl. LII, fig. 2, A-I), 1875.

Nucleo siliceo supernè alto, convexo, infernè plano, elongato, subanguloso. Areis interambulacrariis subinflatis. Ore centrali, subrotundato, inciso. Ano elliptico, inframarginali.

Hauteur, 30 millimètres; diamètre transversal, 36 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 40 millimètres.

Espèce de taille moyenne, subpentagonale et anguleuse au pourtour; face supérieure renflée, surbaissée, convexe, légèrement carénée en arrière; face inférieure tout-à-fait plane. Aires ambulacraires très étroites, surtout aux approches du péristome, d'après les empreintes saillantes et aiguës qu'elles ont laissées. Aires interambulacraires convexes sur les côtés, presque verticales près de l'ambitus. Péristome central, subdécagonal, ayant conservé, dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, la trace des mâchoires. Périprocte inframarginal.

Rapports et différences. — Cette espèce se rapproche de l'Echinoconus subconicus. Nous croyons cependant, comme l'avait pensé d'Orbigny, qu'il y a lieu de séparer les deux espèces; elle s'en éloigne par sa face supérieure moins élevée, moins conique, plus surbaissée et plus convexe, sa face inférieure plus pentagonale et plus allongée dans le sens du diamètre antéro-postérieur, ses aires interambulacraires encore plus bombées.

C'est par erreur que M. Wright, dans sa monographie des Échinides érétac's d'Angleterre, considère comme appartenant à l'Echinoconus abbreviatus l'exemplaire figuré pl. LIII, fig. 1. Cet échantillon nous paraît présenter les caractères de l'Echinoconus vulgaris, tel que nous le comprenons. L'Echinoconus abbreviatus (Echin. globulus, d'Orbigny) est une espèce toute diffé-

rente à laquelle, suivant nous, on devra réunir les Echinoconus pyramidalis, hœmisphericus, subpyramidalis et Rœmeri. Cette espèce, assez fréquente, soit avec le test, soit à l'état de moule intérieur, dans la craie d'Allemagne et de Scanie, n'a jamais été rencontrée en France, et n'avait pas encore été signalée en Angleterre avant les recherches de M. Wright. Ses caractères sont plutôt ceux des Caratomus que des Echinoconus.

Localités. — Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Charny. Assez commun. Argiles à silex.

Ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Forêt d'Othe (Aube); Dieppe (Seine-Inférieure); Beauvais (Oise). — Norfolck Angleterre.

Explication des Figures.

Pl. LXXIX, fig. 12. — Echinoconus vulgaris, vu de côté.

N° 14. Echinoconus subconicus, d'Orbigny, 1856.

Pl. LXXX, fig. 2.

Voyez, pour la synonymie, *Paléont. franç., loc. cit.*, p. 519.

Il y a lieu d'ajouter :

Echinoconus subconicus,		— Cotteau, *Échin. foss. des Pyrénées*, p. 40, 1863.
—	—	— Cotteau, *Catal. rais. des Échin. foss. du dép. de l'Aube*, p. 49, 1865.

Nucleo siliceo supernè alto, subconico, infernè plano, subanguloso. Areis interambulacrariis subinflatis. Ore

centrali, subrotundato, inciso. Ano elliptico, inframarginali.

Hauteur, 32 millimètres; diamètre transversal, 34 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 35 millimètres.

Nous ne connaissons de cet Echinoconus que le moule intérieur siliceux. C'est une espèce de taille moyenne, très légèrement anguleuse et subpentagonale à l'ambitus; face supérieure élevée, subconique, un peu surbaissée, non carénée dans la région postérieure; face inférieure tout à fait plane. Aires ambulacraires étroites. Aires interambulacraires bombées et subcomprimées à la face supérieure, presque verticales aux approches de l'ambitus. Péristome central, subdécagonal. Périprocte inframarginal.

Rapports et différences.—Voisine assurément de l'Echinoconus conicus, cette espèce nous en a paru s'en distinguer par sa face supérieure constamment plus surbaissée, moins conique et non carénée en arrière, ses aires interambulacraires plus convexes vers le milieu et plus verticales près de l'ambitus, sa face inférieure moins anguleuse et moins pentagonale.

Localités.— Les Clérimois, Villeneuve-sur-Yonne. Assez rare. Argiles à silex.

Coll. Lambert, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Forêt d'Othe (Aube); Beauvais (Oise).

Explication des Figures.

Pl. LXXX, fig 2. — Echinoconus subconicus, vu de coté.

N° 15. Echinoconus oblongus, d'Orbigny, 1854.
(Galerites, Desor, 1847.)

Pl. LXXX, fig. 3.

Voyez, pour la synonymie de cette espèce, *Paléontologie française, loc. citato*, p. 547.

Nucleo siliceo oblongo, supernè subconvexo, infernè plano, subpentagono, anguloso. Ore centrali, subrotundato, inciso. Anno elliptico, supramarginali.

Hauteur, 23 millimètres; diamètre transversal, 33 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 35 millimètres.

Le moule intérieur siliceux est seul connu.

Espèce de taille moyenne, oblongue, arrondie et dilatée en avant, plus étroite en arrière, ayant son plus grand diamètre transversal au tiers antérieur; face supérieure convexe, surbaissée, arrondie et renflée sur les côtés; face inférieure plane, sensiblement pentagonale, subanguleuse en arrière, très légèrement pulvinée. Péristome central, subdécagonal. Périprocte grand, subcirculaire, marginal, très apparent dans le profil transversal.

Rapports et différences. — C'est à tort que d'Orbigny a cru devoir réunir cette espèce à l'Echinoconus globulus (Galerites abbreviatus, Desor). Dès 1859, lorsque nous avons publié, après la mort de notre illustre paléontologiste, les notes qu'il avait laissées sur le genre Echinoconus, nous avons conservé cette espèce comme formant un type bien distinct, parfaitement reconnaissable à sa forme oblongue, arrondie, subdéprimée, à sa face inférieure subpulvinée, à son anus circulaire et marginal.

Localité. — Villeneuve-sur-Yonne. Très rare. Argiles à silex. (Ma colleotion).

LOCALITÉS AUTRES QUE L'YONNE. — Silex de Picardie, École mines (coll. Michelin).

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXX, fig. 3. — Echinoconus oblongus, vu de côté.

N° 16. ECHINOCONUS ICAUNENSIS, Cotteau, 1865.

Pl. LXXX, fig. 4.

Echinoconus Icaunensis, — Cotteau, *Catal. rais. des Échin. foss. du départ. de l'Aube*, p. 50, pl. II, fig. 1-2, 1865.

Nucleo siliceo elongato, subpentagonali, supernè inflato, conico, infernè plano, anguloso. Ore centrali, subrotundato, inciso. Ano elliptico, inframarginali.

Hauteur, 33 millimètres ; diamètre transversal, 42 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 49 millimètres.

Le moule intérieur siliceux seul est connu.

Espèce de taille assez forte, oblongue, subpentagonale, arrondie et légèrement dilatée en avant, un peu plus étroite en arrière ; face supérieure renflée, subconique, légèrement acuminée à sa partie supérieure, ayant sa plus grande hauteur au point qui correspond au sommet ; face inférieure plane, subpentagonale, subanguleuse sur les bords, légèrement déprimée aux approches du péristome. Aires ambulacraires paraissant, sur le moule inférieur, un peu renflées à la face inférieure, et très étroites, comme toujours, en arrivant près de la bouche. Quelques traces de renflements atténués à la base des aires interambulacraires. Péristome subcirculaire, présentant l'em-

preinte des auricules destinées à supporter les mâchoires. Périprocte ovale, inframarginal.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Nous ne connaissons de cette espèce que des moules intérieurs siliceux rencontrés dans les argiles à silex de l'Yonne et de l'Aube, mais ils se distinguent d'une manière si positive de leurs congénères, que nous n'avons pas hésité, en 1865, en décrivant les Échinides de l'Aube, à en faire le type d'une espèce particulière. Nos exemplaires se rapprochent un peu de certaines variétés de l'Echinoconus conicus; ils en diffèrent cependant d'une manière constante par leur taille beaucoup plus développée, leur forme plus oblongue, leur face supérieure moins élevée, moins conique et légèrement acuminée au sommet.

LOCALITÉS. — Villeneuve-sur-Yonne, Sormery. Très rare. Argiles à silex.

Ma collection.

LOCALITÉS AUTRES QUE L'YONNE. — Forêt d'Othe (musée de Troyes.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. LXXX, fig. 4. — Echinoconus Icaunensis, vu de côté.

N° 17. ECHINOCONUS DESORIANUS, d'Orbigny, 1854.
(Galerites globulus, Desor.)

Pl. LXXX, fig. 5 et 6.

Voyez pour la synonymie, *Paléont franç. loc. cit.*, p. 537.

Il y a lieu d'ajouter :

Galerites subsphæroïdalis, (pars). — Desor, *Synopsis des Échin. foss.* p. 184, 1858.

Galerites globulus, — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Museum of Practical Geology*, p. 309, 1865.

Echinoconus globulus, — Wright, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, 230, pl. XLIX, fig, 1, 1875.

Nucleo siliceo parvo, elongato, subovali, supernè inflato, convexo, infernè subplano, leviter tumido, in ambitu rotundato. Areis ambulacrariis superficialibus. Ore centrali, subcirculari, inciso. Ano marginali.

Hauteur, 16 millimètres; diamètre transversal, 17 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 20 millimètres.

Le moule intérieur siliceux a été seul rencontré dans le département.

Espèce de petite taille, ovale, élargie et arrondie en avant, un peu acuminée en arrière; face supérieure renflée, convexe, subglobuleuse; face inférieure très légèrement bombée, pulvinée, fortement arrondie sur les bords. Aires ambulacraires partout superficielles. Péristome subcirculaire, un peu allongé dans le sens du diamètre antéro-postérieur, central, subdécagonal. Périprocte marginal.

Rapports et différences. — Cette espèce se distingue de ses congénères par sa petite taille, son aspect globuleux et subcylindrique. Voisine de l'Echinoconus subsphæroidalis (Echin. subrotundus), auquel M. Desor avait cru devoir la réunir, elle en diffère par son aspect plus globuleux, sa face postérieure un peu plus acuminée, sa face inférieure moins plane et plus sensiblement pulvinée.

M. Desor a donné à cette espèce, dans sa *Monographie des Galerites*, le nom de Gal. globulus, que plusieurs auteurs lui ont conservé et sous lequel M. Wright l'a décrite et figurée dans sa Monographie des Échinides crétacés d'Angleterre. Ce nom, ayant été très antérieurement donné par Klein à une espèce toute différente, a été remplacé par d'Orbigny, dans la *Paléontologie française*, par celui de Desorianus, que nous croyons devoir adopter, malgré les incertitudes qui existent relativement à l'espèce que Klein a désignée sous le nom de globulus.

Localité. — Diluvium des environs d'Auxerre. Très rare. Ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Cap Blanc, près Calais (Pas-de-Calais). — Gravesend, Kent (Angleterre).

Explication des Figures.

Pl. LXXX, fig. 5. - Echinoconus Desorianus, vu de côté.
fig. 6. — Face sup.

N° 18. Echinocorys vulgaris, Breyn, 1732.

Pl. LXXXI, fig. 1.

Voyez pour la synonymie très longue et très compliquée de cette espèce, *Échinides fossiles de la Sarthe*, par Cotteau et Triger, p. 301, et *Échinides crétacés de la Suisse*, par M. de Loriol, p. 308 et suiv.

Il y a lieu d'ajouter :

Ananchytes ovatus, sulcatus striatus et conoïdeus, — Giebel, *Deutschlands petrefacten*, p. 328, 1852.

Ananchytes ovatus, — Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Mus*,

of Practical Geolog., p. 309, 1865.

Echinocorys vulgaris, — Caffin, *Échin. des env. d'Evreux*, p. 19, Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, 1867.

— — — Lennier, *Études Géol. et Paléont. sur les falaises de la Haute-Normandie*, p. 215, 1870.

Ananchytes ovatus, — Quenstedt, *Deutschlands Petrefactenkunde*, *Echinodermen*, p. 589, pl. LXXXIV, fig. 53-59, 1873.

Echinocorys gibbus, — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé sup. d'Angleterre et d'Irlande*, p. 17 et *passim*, 1876.

Ananchytes gibba et ovata, — Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest de la France*, Mém. Soc. géol. de France, 2e série, t. X, mémoire IV, p. 74, 1877.

Testâ maximâ, supernè inflatâ, ovatâ vel gibbâ, vel conicâ, vel carinatâ, infernè subplanâ, depressâ, anticè rotundatâ, posticè subacuminatâ. Vertice centrali; areis ambulacrariis supernè remotis, non disjunctis. Poris ambulacrariis sitis in medio assularum. Ore antico, transverso. Ano postico, ovali, inframarginali.

Variété gibba maxima : hauteur, 78 millimètres ; diamètre transversal, 87 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 100 millimètres (coll. Lambert).

Variété conoïdea : hauteur, 75 millimètres ; diamètre transversal, 66 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 77 millimètres.

Variété conica (jeune) : hauteur, 37 millimètres ; dia-

mètre transversal, 33 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 63 millimètres.

Espèce de grande taille, plus longue que large, arrondie en avant et subacuminée en arrière; face supérieure haute, renflée, plus ou moins régulièrement convexe, de forme très variable, tantôt ovoïde, tantôt gibbeuse, tantôt conique, toujours plus ou moins carénée dans la région postérieure; face inférieure plane, plus ou moins arrondie sur les bords, fortement déprimée autour de la bouche, très légèrement carénée dans l'aire interambulacraire impaire. Sommet ambulacraire central. Aires ambulacraires écartées sans être disjointes, parfaitement semblables entre elles, visibles depuis l'appareil apical jusqu'au péristome. Zones porifères formées de pores égaux, ovales et serrés vers le sommet, plus arrondis, beaucoup plus espacés, plus petits et affectant une disposition oblique à l'ambitus et sur la face inférieure. Près du péristome, les paires de pores se rapprochent de nouveau, et chacune d'elles présente au milieu un renflement granuliforme très apparent. Les plaques ambulacraires, étroites vers le sommet, sont plus hautes à l'ambitus, bien qu'elles soient toujours moins larges que les plaques coronales; elles sont perforées à peu près vers leur centre par les pores ambulacraires. Tubercules petits, saillants, superficiellement scrobiculés, crénelés et perforés, épars et espacés à la face supérieure, plus serrés et un peu plus développés dans la région inframarginale et au milieu de la face inférieure, dans l'aire interambulacraire impaire. Granules intermédiaires fins, abondants, homogènes, formant, autour des tubercules, des cercles réguliers et remplissant seuls à la face inférieure les aires ambulacraires qui sont dépourvues de tubercules. Péristome très excentrique en

avant, transversalement allongé, situé dans une dépression du test à la base du renflement interambulacraire impair. Périprocte médiocrement développé, à fleur du test, s'ouvrant dans la région inframarginale, au-dessus d'une aréa subtriangulaire et renflée sur les bords. Appareil apical très allongé, plus ou moins large, remarquable par l'étendue des plaques ocellaires latéro-antérieures, souvent presqu'aussi grandes que les plaques génitales entre lesquelles elles se trouvent placées.

Un des exemplaires de la collection de M. Lambert présente, adhérents encore au test, quelques radioles : ils sont très petits, grêles, allongés, cylindriques, aciculés, couverts de stries fines et longitudinales : la collerette est nulle, le bouton assez développé, l'anneau saillant, strié, la facette articulaire crénelée.

Cette espèce, si abondamment répandue dans les couches supérieures de la craie, offre un grand nombre de variétés que les auteurs ont longtemps considérées comme des espèces distinctes. Dans notre ouvrage sur les *Échinides de la Sarthe,* en 1860, nous avons cherché à démontrer que ces diverses formes, au premier aspect si tranchées, se reliaient entre elles par des passages insensibles, et appartenaient certainement, au point de vue zoologique, à un seul et même type, et, comme l'avaient fait avant nous Forbes, d'Orbigny et Desor, nous n'avons pas hésité à les réunir. Aujourd'hui notre opinion n'a pas changé : les nombreuses variétés, que nous a fournies la craie du département de l'Yonne et que nous venons d'étudier de nouveau, n'ont fait que nous confirmer dans notre manière de voir. M. de Loriol partage également cette opinion, et, dans son beau travail sur les *Échinides crétacés de la Suisse,*

il réunit à l'Echinocorys vulgaris les nombreuses variétés recueillies dans la craie supérieure des Alpes.

Rapports et différences. — Malgré sa forme très variable, l'Echinocorys vulgaris sera toujours reconnaissable à sa taille, à la disposition de ses plaques et de ses pores ambulacraires. Nous en avons séparé dernièrement l'Echinocorys semiglobus, que caractérisent sa forme constamment surbaissée, sa face supérieure légèrement conique, arrondie en avant, subacuminée en arrière, sa face inférieure plane et élargie.

Localités. — Rosoy, Étigny. Rare. Craie à *Micraster cortestitudinarium* (couche H). —Villeneuve-l'Archevêque, Paron, Sens, les Clérimois. Commun. Craie à *Micraster coranguinum* (couches I, J, K, L).— Les Clérimois, Michery, Paron, Pont-s-Yonne, Saint-Agnan. Craie à *Belemnitella quadrata* (couche M, N, O). Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault. Sormery, Charny, forêt d'Othe. Argiles à silex.

Toutes les collections.

Localités autres que l'Yonne. — Voyez *Paléont. franç.*, *loc. cit.*, p. 66. Il y a lieu d'ajouter, soit en France, soit ailleurs, beaucoup d'autres localités signalées depuis la publication de la *Paléontologie*, mais qu'il serait trop long d'énumérer.

Explication des Figures.

Pl. LXXXI, fig. 1. — Echinocorys vulgaris, de la coll. de M. Lambert, vu de côté.

fig. 2. — Fragment avec radioles, de la coll. de M. Lambert.

fig. 3. — Radiole grossi.

N° 19. Offaster corculum, Schlüter, 1869. (Ananchytes, Goldf, 1826.)

Pl. LXXXI, fig. 4-7.

Ananchytes corculum, — Goldfuss, *Petrefacta Musei univers. reg. Borr. Rhen. Bonn.*, p. 147, pl. XLV, fig. 2, 1826.

— — — Grateloup, *Mém. sur les Oursins foss. des environs de Dax*, p. 65, n° 11, 1836?

— — — Des Moulins, *Études sur les Échinides*, p. 376, n° 9, 1837.

— — — Dujardin in Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, 2e éd., t. III, p. 321, 1840.

— — — Rœmer, *Norddeutchen Kreidegebirges*, p. 35, 1840.

Ananchytes semiglobus (pars), — Agassiz et Desor, *Catal. raisonné des Échin.*, p. 136, 1847.

Ananchytes corculum, — Bronn, *Index paleont.*, p. 70, 1848.

Ananchytes semiglobus (pars), — D'Orbigny, *Prod. de Paléontol. strat.*, t. II, p. 268, ét. 22, n° 1152, 1850.

— — (pars), — Sorignet, *Oursins foss. de deux arrond. de l'Eure*, p. 75, 1850.

Ananchytes corculum, — Giebel, *Deutschlands petrefacten*, p. 329, 1852.

Echinocorys papillosus (pars), — D'Orbigny, *Paléontol. française, terrain crétacé*, t. VI, p. 69, pl. 808, fig. 4-6, 1853.

Ananchytes semiglobus (pars), — Pictet, *Traité de Paléont.* t. IV, p. 191, 1857.

Ananchytes corculum, — Desor, *Synops. des Échin. foss.*, p. 332, 1858.

Ananchytes papillosus (pars), — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 591, 1862.

Offaster corculum, — Schlüter, *Fossile Echinod. des Nordlechen Deutschland*, p. 10, 1869.

Testâ elongatâ, supernè inflatâ, convexâ, infernè subplanâ, anticè rotundatâ, posticè acuminatâ. Vertice subcentrali. Areis ambulacrariis supernè remotis, non disjunctis. Poris ambulacrariis distantibus, sitis prope assularum basim. Ore antico, transverso. Ano postico, ovali, submarginali.

Hauteur, 27 millimètres; diamètre transversal, 30 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 38 millimètres.

Espèce de taille moyenne, plus longue que large, dilatée, arrondie en avant, très rétrécie et acuminée en arrière; face supérieure haute, renflée, convexe, subacuminée dans la région postérieure; face inférieure plane, un peu arrondie sur les bords, déprimée autour du péristome, légèrement bombée dans l'aire interambulacraire impaire. Sommet ambulacraire subcentral, un peu rejeté en avant. Aires ambulacraires écartées, sans être disjointes, parfaitement semblables entre elles, visibles depuis le sommet jusqu'au péristome, étroites à leur partie supérieure, s'élargissant au fur à mesure qu'elles se rapprochent de l'ambitus. Zones porifères composées de pores simples, arrondis, très petits, rangés par paires obliques, s'espaçant en s'éloignant du sommet, s'ouvrant à la base des plaques, qui sont relativement très hautes, surtout aux approches du sommet. Tubercules petits, saillants, superficiellement scrobiculés, crénelés et perforés, épars, très espacés, un peu plus développés et plus serrés dans la région inframarginale et au milieu de la face inférieure, dans l'aire interambulacraire impaire. Granules intermédiaires fins, abondants, homogènes,

formant, autour des tubercules, des cercles plus ou moins réguliers. Péristome très excentrique en avant, transversalement allongé. Périprocte assez grand, arrondi, submarginal, s'ouvrant à fleur du test. Appareil apical très allongé; plaque ocellaire antérieure petite, subtriangulaire; les quatre autres plaques ocellaires et les quatre plaques génitales, de forme irrégulière et de taille à peu près égale, sont placées sur deux lignes et se trouvent en contact par le milieu. Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, la plaque ocellaire postérieure de droite est beaucoup plus développée que l'autre, très large et acuminée à la base. Point de fasciole.

Rapports et différences. — Cette espèce, parfaitement figurée par Goldfuss, nous paraît, comme à M. Schlüter, se placer dans le genre Offaster; elle s'éloigne des véritables Echinocorys par sa petite taille, son périprocte placé un peu au-dessus de la face inférieure, par la disposition de ses pores ambulacraires beaucoup plus espacés, surtout aux approches du sommet, et s'ouvrant à la base des plaques. Ce dernier caractère tend à rapprocher notre espèce de l'Offaster pilula; elle s'en éloigne d'une manière positive par sa taille plus forte, relativement moins renflée et moins conique, par sa face inférieure moins bombée et son périprocte situé beaucoup plus bas. Ce caractère empêchera toujours de confondre les deux espèces.

Histoire. — L'Offaster corculum a été l'objet d'une grande confusion. Parfaitement figurée par Goldfuss, en 1826, sous le nom d'Ananchytes corculum, cette espèce n'a pas été conservée par d'Orbigny, qui la réunit à l'Ananchytes papillosus (A. semiglobus, Lam.). Plus tard, M. De-

sor, dans le *Synopsis des Échinides fossiles*, a fait cesser cette confusion, et, tout en la laissant parmi les Ananchytes, lui rend la place spécifique que Goldfuss lui avait donnée. C'est à M. Schlüter que revient le mérite d'avoir séparé cette espèce des Echinocorys, et de l'avoir placée parmi les Offaster, dans le voisinage de l'Offaster pilula.

Localités. — Michery, Chalopin près Michery, Saint-Agnan. Rare. Craie à *Belemnitella quadrata* (couche N). Nailly. Argiles à silex.

Coll. Lambert.

M. Hébert a recueilli à Pont-sur-Yonne un exemplaire que nous ne rapportons pas sans hésitation à l'espèce qui nous occupe : sa taille est plus petite, sa face supérieure plus conique, sa face inférieure plus sensiblement bombée et son périprocte moins inframarginal. Ce dernier caractère tend à le rapprocher de l'Offaster pilula, et notamment d'une variété assez fréquente à Meudon, remarquable par son périprocte situé très bas. C'est peut-être à cette dernière espèce qu'il faudra le réunir.

Localités autres que l'Yonne. — Mons (Belgique). — Coesfeld (Westphalie). — Ilred (Hanovre).

Explication des Figures.

Pl. LXXXI, fig. 4. — Offaster corculum, de la coll. de M. Lambert, vu sur la face sup.

fig. 5. — Appareil apical et plaques grossies.

fig. 6. — Moule intérieur siliceux, de la coll. de M. Lambert, vu de côté.

fig. 7. — Face inf.

N° 20. Offaster pilula, Desor, 1857.
(Ananchytes, Lamarck, 1816).
Pl. LXXXI, fig. 8-12, pl. LXXXII, fig. 1 et 2.

Ananchytes pilula,	— Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, t. III, p. 27, n° 11, 1816.
Spatangus prunella,	— Mantell, *Geol. of Sussex*, p. 193, pl. I, fig. 22 et 23, 1822.
Ananchytes pilula,	— Deslongchamps, *Zoophytes, Encycl. méthodique*, t. II, p. 64, n° 11, 1824.
Nucleolites coravium,	— Catullo, *Zaggio de Zool.*, p. 226, pl. II, fig. E, 1827.
Spatangus pilula,	— Des Moulins, *Études sur les Échinides*, p. 406, n° 50, 1837.
Ananchytes pilula,	— Dujardin et Lemarck, *Animaux sans vert.*, 2e édit. t. III, p. 319, n° 11, 1840.
Holaster rostratus,	— Deshayes in Agassiz, *Catal. syst. Ectyp. Echinod. foss Mus. Neocom.*, p. 1, 1840.
Ananchytes analis,	— Rœmer, *Norddeutschen Kreidegebirge*, p. 55, n° 5, pl. VI, fig. 18, 1841.
Holaster pilula,	— Agassiz et Desor, *Catal. rais. des Échinides*, p. 135, 1847.
— —	— Bronn, *Index paléont.*, p. 1160, 1848.
— —	— Sorignet, *Oursins foss. de deux arrond. du départ. de l'Eure*, p. 69, 1850.
— —	— Forbes in Dixon, *The Geol. and Foss of the Tert. and Cretaceous Format. of Sussex*, p. 341, pl. XXIV, fig. 10-12, 1850.
— —	— D'Orbigny, *Prod. de Pal. strat.*,

	t. II, p. 269, Etage 22, n° 1166, 1850.
Ananchytes pilula,	— Forbes, *Memoirs of Geol. Survey, Decade* IV, pl. VIII, 1852.
Holaster senonensis,	— D'Orbigny, *Paléont. française, terrain crétacé*, t. VI, p. 118, pl. 822, 1853.
Cardiaster piluta,	— D'Orbigny, *id.*, p. 126, pl. 824, 1853.
Ananchytes pilula,	— Forbes in Morris, *Catal. of. Brit. Foss.*, 2e édit., p. 71, 1854.
Cardiaster pilula,	— Leymerie et Cotteau, *Catal. des Èchin. foss. des Pyrénées*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XIII, p. 349, 1856.
— —	— Pictet, *Traité de Paléont.*, 2e édit., t. IV, p. 193, 1857.
Offaster rostratus,	— Desor, *Synops, des Échin. foss.*, p. 334, pl. XXXVIII, fig. 1 et 2, 1858.
Offaster pilula,	— Desor, *id.*, p. 334, 1858.
Offaster rostratus,	— Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 591, 1862.
Offaster pilula,	— Dujardin et Hupé, *id.*, 1862.
Holaster pilula,	— Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 606, 1863.
Offaster pilula,	— Cotteau, *Échin. foss. des Pyrénées*, p. 49, 1863.
Holaster pilula,	— Huxley and Etheridge, *Catal. of the Coll. of Foss. in the Mus. of Pract. Geol.*, p. 310, 1865.
Offaster pilula,	— Cotteau, *Catal. rais. des Échin. foss. du département de l'Aube*, p. 40, 1865.
Cardiaster pilula,	— Lennier, *Études géol. et paléont.*

	sur les falaises de la Haute-Normandie, p. 215, 1870.
Ananchytes pilula,	— Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands, Echinodermen*, t. I, p. 606, pl. LXXXV, fig. 27 et 28, 1873.
Offaster pilula,	— Cotteau, *Échinides crétacés du Hainaut*, Bull. Soc. géol. de France, 3e série, t. II, p. 655, 1874.
Offaster corculum,	— Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé d'Angleterre et d'Irlande*, p. 25-27, 1876.
Offaster pilula,	— Arnaud, *Mémoire sur le terrain crétacé du sud-ouest de la France*, p. 74, Mém. Soc. géol. de Fr., 2e série, t. X, 1877.
— —	— Leymerie, *Mém. sur le type garumnien*, p. 40, 1878. Extrait des Ann. des Sc. géologiques.
— —	— Cotteau, *Échinides de la colonie du Garumnien*, p. 64, 1878. Id.

Q. 4.

Testâ parvâ, subelongatâ, anticè rotundatâ, posticè subacuminatâ, supernè inflatâ, subhemisphericâ, carinatâ, infernè subconvexâ. Vertice centrali. Areis ambulacrariis remotis, non disjunctis. Poris simplicibus, distantibus, propè basim assularum sitis. Ore circulari. Ano elevato. Fasciolo marginali conspicuo, vel nullo.

Hauteur, 16 millimètres ; diamètre transversal, 19 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 20 millimètres 1/2.

Individu de grande taille : hauteur, 21 millimètres ; diamètre transversal, 24 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 25 millimètres 1/2.

Espèce de petite taille, un peu plus longue que

large, arrondie en avant, étroite, subacuminée et subrostrée en arrière; face supérieure renflée, bombée, présentant, dans la région postérieure, les traces d'une carène qui se prolonge jusqu'au périprocte; face inférieure légèrement convexe, arrondie sur les bords, un peu déprimée en avant du péristome. Sommet presque central. Sillon antérieur tout-à-fait nul à la face supérieure, à peine visible vers l'ambitus. Aire ambulacraire impaire plus étroite que les autres, composée de petits pores simples, arrondis, disposés par paires obliques, s'espaçant au fur à mesure qu'elles se rapprochent du péristome, s'ouvrant à la base des plaques, un peu plus serrées que dans les autres aires. Aires ambulacraires paires un peu arrondies, les antérieures très éloignées des postérieures, sans être cependant disjointes, formées de pores simples obliquement disposés, identiques à ceux de l'aire ambulacraire impaire, s'ouvrant également à la base des plaques, mais un peu plus espacés, se rapprochant et se multipliant près du péristome. A quelque distance du sommet, les plaques ambulacraires sont relativement très développées et presque aussi hautes que larges. Tubercules crénelés et perforés, à peine scrobiculés, petits et espacés à la face supérieure, plus abondants et un peu plus gros, aux approches de l'ambitus et sur toute la face inférieure. Granulation intermédiaire fine, abondante, homogène. Péristome situé très près du bord antérieur, circulaire, entouré en grande partie de plaques ambulacraires. Près de la bouche, les aires interambulacraires se rétrécissent et quelques petites plaques allongées, inégales, irrégulières aboutissent seules au péristome. Périprocte ovale dans le sens du diamètre antéro-postérieur, s'ouvrant au sommet de la face postérieure,

sous une expansion plus ou moins prononcée du test. Dans un des exemplaires que nous a communiqués M. Lambert, les plaques anales sont conservées et recouvrent le périprocte; elles sont nombreuses, inégales, garnies de granules ; les plus larges s'appliquent contre le bord ; les autres, plus petites, plus étroites, plus anguleuses, paraissent converger autour de l'ouverture. Appareil apical très allongé, granuleux; les plaques ocellaires presque aussi grandes que les autres sont directement superposées aux plaques oviducales et en contact par le milieu. Fasciole marginal étroit, continu, placé tout près du bord, très apparent sur certains exemplaires, paraissant faire entièrement défaut sur d'autres. Radioles fins, lisses en apparence.

Cette petite espèce, très abondamment répandue dans la craie des environs de Sens, varie dans sa forme, qui est plus ou moins élevée, plus ou moins sensiblement carénée à la face supérieure, quelquefois subconique; la face inférieure tantôt est sensiblement bombée et tantôt presque plane. Mais la plus importante modification réside dans la présence ou l'absence d'un fasciole marginal. Ce fasciole existe chez la plus grande partie des individus ; cependant, il en est quelques-uns chez lesquels il n'est représenté que par de légères amorces, et chez d'autres, il paraît même faire entièrement défaut. M. d'Orbigny, et après lui M. Desor, se sont basés sur l'existence et la non existence de ce fasciole pour établir deux espèces distinctes, Offaster pilula et Offaster rostratus (Holaster senonensis, d'Orb.). Nous regrettons d'être en désaccord avec ces deux éminents paléontologistes, mais il ne nous paraît pas possible de maintenir dans la méthode les deux espèces. Grâce aux recherches de M. Lambert, nous

avons pu examiner et étudier plus de deux cents exemplaires d'Offaster pilula, presque tous d'une admirable conservation: les exemplaires munis de fascioles, ceux qui n'en présentent que quelques traces, et ceux qui en paraissent entièrement dépourvus ne sauraient être séparés. Les quelques différences de forme sur lesquelles insistent MM. d'Orbigny et Desor, n'ont aucune importance spécifique, et nous les retrouvons indifféremment chez les exemplaires munis ou non de fasciole. Assurément ce caractère, si constant dans certaines espèces, pourrait suffire pour distinguer l'Offaster pilula de l'Offaster rostratus, s'il était nettement tranché, mais il n'en est point ainsi: Le fasciole de l'Offaster pilula forme une bande très étroite, presque linéaire, placée à la base de la face supérieure. Très apparent chez certains individus dont la conservation ne laisse rien à désirer, il devient très difficile à saisir chez d'autres et n'est plus visible que par place, puis enfin il disparaît tout à fait. Dans de pareilles conditions, et malgré l'importance que l'on attache d'ordinaire et avec raison à la présence ou à l'absence d'un fasciole, il nous paraît impossible d'établir uniquement sur ce caractère la distinction de ces deux espèces.

Dans nos exemplaires de l'Yonne, la position du périprocte est toujours la même : il est constamment très élevé et recouvert par une légère expansion de la face postérieure. Dans quelques autres localités, et notamment à Meudon, où l'espèce paraît assez abondante, il n'en est pas ainsi. Le périprocte varie beaucoup dans la place qu'il occupe, descend plus ou moins bas, devient quelquefois presque marginal, sans que cette différence influe sur les autres caractères de l'espèce. C'est à cette

dernière variété, malgré sa taille un peu plus forte, que pourrait bien appartenir l'échantillon recueilli par M. Hébert à Pont-sur-Yonne, dont nous avons parlé en décrivant l'Offaster corculum.

Rapports et différences. — L'Offaster pilula, en y réunissant, comme nous venons de le faire, l'Offaster rostratus, se reconnaîtra toujours facilement à sa petite taille, à sa forme renflée et arrondie en avant, subacuminée en arrière, à sa face supérieure élevée et subcarénée dans la région postérieure, à sa face inférieure légèrement convexe, à l'absence de sillon antérieur, à ses pores ambulacraires espacés, à son péristome arrondi, à son périprocte élevé et recouvert par une expansion du test, à son appareil apical très allongé, à son fasciole marginal très étroit, linéaire plus ou moins apparent, faisant quelquefois entièrement défaut.

Histoire. — En 1816, Lamarck a donné à cette espèce le nom d'Ananchytes pilula ; depuis elle a été mentionnée par un grand nombre d'auteurs. Placée successivement dans les genres Spatangus, Holaster, elle a servi à M. Desor de type au genre Offaster. L'Offaster rostratus (Holaster senonensis) que d'Orbigny et Desor en avaient séparé, nous a paru devoir lui être réuni.

M. Barrois, dans ses *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande*, mentionne, à plusieurs reprises, dans la zone à Marsupites, la présence de l'Offaster corculum. Grâce à son obligeance, nous avons pu étudier une partie des échantillons que notre jeune et savant ami rapporte à cette espèce, et nous pensons qu'ils ne sauraient être distingués des Offaster pilula qu'on rencontre aux environs de Sens. Du reste

M. Barrois, tout en désignant cette espèce sous le nom de corculum, avait reconnu (p. 25, *loc. cit.*), qu'il n'y avait point identité complète.

Localité. — Fontaine, les Clérimois, Sens (Ru-Chèvre), Sens (Saint-Bond). Assez commun. Craie à *Belemnitella quadrata* (couche M).

Musée d'Auxerre, coll. Lambert, Foucard, Brun, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Beauvais (Oise), Venables, Civières, Louviers (Eure) ; environs d'Épernay (Marne) ; Meudon (Seine) ; Pouy (Aube) ; Caillau (Tarn-et-Garonne); Saint-Médard de Barbezieux (Charente). Rousse, montagne de Martres (Haute-Garonne). Comtés de Sussex et de Kent (Angleterre). Harmignies (Belgique).

Explication des Figures.

Pl. LXXXI, fig. 8. — Offaster pilula, de la coll. de M. Lambert vu de côté.
fig. 9. — Face sup.
fig. 10. — Face inf.
fig. 11. — Fasciole grossi.
fig. 12. — Variété plus hémisphérique, de la coll. de M. Lambert.
Pl. LXXXII, fig. 1. — Autre exemplaire, de la coll. de M. Lambert, vu sur la région anale.
fig. 2. — Plaques ovales grossies.

N° 21. Holaster placenta, Agassiz, 1840.

Pl. LXXXII, fig. 3.

Holaster placenta, — Agassiz, *Catal. syst. Ectyp.*

Echinoderm. Mus. Neocom., p. 1, 1840.

Holaster placenta, — Agassiz et Desor, *Catal. rais. des Échinides*, p. 133, 1847.

— — — Bronn, *Index paleont.*, p. 593, 1848.

— — — Sorignet, *Ours. foss. de deux arrond. du départ. de l'Eure*, p. 67, 1850.

Holaster integer (non Agas), — Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 618, 1863.

— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les Falaises de la Haute-Normandie*, p. 214, 1870.

M. 2 (Holaster placenta).

Testâ maximâ, oblongâ, inflatâ, supernè depressâ, infernè planâ, anticè rotundatâ, vix emarginatâ. Vertice subantico. Zonis ambulacrariis strictis, ferè æqualibus, anterioribus paribus subrectis. Testâ tenuissimâ et fragili.

Hauteur, 40 millimètres ; diamètre transversal, 86 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 91 millimètres.

Espèce de très grande taille, oblongue, arrondie en avant, un peu plus longue que large, acuminée en arrière ; face supérieure renflée au pourtour, subdéprimée en dessus ; face inférieure presque plane. Sommet ambulacraire un peu excentrique en avant. Sillon antérieur tout-à-fait nul à la face supérieure et vers le pourtour, se montrant seulement, mais à peine indiqué dans la région marginale inférieure, au-dessus du péristome. Aire ambulacraire impaire formée de pores très petits,

subcirculaires, rapprochés les uns des autres, disposés par paires très obliques et qui s'espacent en se dirigeant vers l'ambitus. Aires ambulacraires paires antérieures très divergentes, presque droites et horizontales, composées de zones porifères égales. Aires ambulacraires paires postérieures droites, aiguës au sommet, formées comme les antérieures, de zones porifères à peu près égales. Dans les quatre aires ambulacraires paires, les zones porifères sont composées de pores étroits, allongés transversalement, inégaux, les internes toujours un peu moins développés que les autres. A quelque distance du sommet, les pores s'espacent, cessent d'être transverses, deviennent beaucoup plus petits et sont disposés par paires obliques, comme ceux de l'aire ambulacraire impaire. Tubercules petits, saillants, épars, très peu abondants, même dans la région infra-marginale; c'est seulement à la face inférieure, au milieu de l'aire interambulacraire impaire qu'ils paraissent plus serrés et plus apparents. Granules intermédiaires épars, abondants, fins, homogènes. Le test, remarquable par sa ténuité, est extrêmement fragile et souvent brisé. Le péristome et le périprocte ne sont suffisamment conservés dans aucun des exemplaires que nous avons sous les yeux. Appareil apical étroit, allongé, granuleux.

Rapports et différences. — Cette espèce se distingue de ses congénères par sa grande taille, sa forme allongée, renflée au péristome, déprimée à la face supérieure, l'absence presque complète de sillon antérieur, son sommet un peu excentrique, ses aires ambulacraires paires formées de zones porifères à peu près égales, ses aires antérieures très divergentes, ses aires postérieures rapprochées et formant un angle aigu, la fragilité

et la ténuité de son test. L'Holaster placenta présente, dans sa forme générale, quelques rapports avec certains exemplaires déprimés de l'Holaster planus, mais il en diffère par sa taille beaucoup plus forte, sa face antérieure plus arrondie, plus circulaire et complétement dépourvue de sillon antérieur à la face supérieure, ses aires ambulacraires paires antérieures plus divergentes et non recourbées à leur sommet. L'Holaster placenta a été souvent confondu avec l'Holaster integer, mais les deux types sont parfaitement distincts, et cette dernière espèce sera toujours reconnaissable à sa face supérieure plus élevée et plus conique, à ses bords subcarénés, à son sillon antérieur plus accusé, à ses aires ambulacraires tout autrement disposées.

Histoire. — M. Agassiz a fait connaître pour la première fois cette espèce, en 1840, sous le nom d'Holaster placenta, d'après un échantillon de la collection Michelin, sans indication de localité, et qui a servi de type au moule en plâtre M. R. En 1847, dans le *Catalogue raisonné des Échinides*, l'espèce est mentionnée de nouveau. En 1850, M. l'abbé Sorignet la cite à Verronnet (Eure) et en donne une description exacte et détaillée. Depuis cette époque l'Holaster placenta n'est plus indiqué nulle part; nous ne le retrouvons ni dans la *Paléontologie française* de d'Orbigny, ni dans le *Synopsis* de M. Desor, et dans la plupart des collections les exemplaires qui se rapportent à cette espèce sont désignés à tort sous le nom de Holaster integer. Il suffit, pour se convaincre de cette confusion et restituer aux exemplaires dont il s'agit leur véritable dénomination, de les comparer aux moules en plâtre M. 2 et P. 96, types des Holaster placenta et integer (1).

(1) Il y a déjà plusieurs années que M. Bayle, dans les collec-

Localités. — Rozoy, Maillot. Très rare. Craie à *Micraster costestudinarium*, (Couche H.)

Coll. Lambert, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Vernonnet (Eure). — Fécamp (Seine-Inférieure). Craie à *Micraster cortestudinarium*.

Explication des Figures.

Pl. LXXXII, fig. 3. — Holaster placenta, de la coll. de M. Lambert, vu sur la face supérieure.

N° 22. Holaster æquituberculatus, Cotteau, 1876.

Cette espèce a été décrite et figurée précédemment, parmi les Échinides de l'étage turonien, voyez p. 338, pl. LXXIV, fig. 1-2. Il résulte des observations de M. Lambert qu'elle appartient non pas à l'étage turonien, mais à l'étage sénonien. Notre jeune collègue nous a communiqué un exemplaire qui ne saurait être distingué du type et qu'il a recueilli à Paron, dans la craie à *Micraster coranguinum*, (couche I). Il est probable que notre exemplaire de Pont-sur-Yonne provient du même horizon. Quant à la localité de Sormery, que j'ai indiquée page 341, elle reste pour moi très douteuse : l'exemplaire que je possède provient de la collection de Letteron, ancien membre de la Société des Sciences de l'Yonne, à Tonnerre ; je l'ai trouvé chez lui, associé, il est vrai, à quelques espèces de Sormery, mais sans indication précise de localité. Comme la collection Letteron ren-

tions de l'Ecole des Mines, a rendu à l'espèce qui nous occupe son nom de placenta.

fermait également plusieurs espèces de la craie de Pont-sur-Yonne, il est fort possible que l'Holaster æquituberculatus provînt de ce même gisement. Il reste donc, pour cette espèce, dont nous ne connaissons que trois exemplaires, deux localités certaines, Pont-sur-Yonne et Paron, faisant partie l'une et l'autre de la craie à *Micraster coranguinum*.

N° 23. Cardiaster granulosus, Forbes, 1852. (Goldf., 1826).

Nous avons déjà signalé la présence de cette espèce dans l'étage turonien, à Saint-Julien-du-Sault. Voyez p. 341, pl. LXXIV, fig. 3 et 4. L'exemplaire que nous avait communiqué M. Lambert, bien que très incomplet, offrait les caractères essentiels de l'espèce et ne pouvait nous laisser de doute sur son identité spécifique. Le second échantillon que M. Lambert a mis à notre disposition provient de la craie sénonienne de Paron, nous paraît, comme celui de l'étage turonien, bien caractérisé. Malgré son mauvais état de conservation, le fasciole marginal est parfaitement visible; les aires ambulacraires sont disposées comme dans le type, seulement les tubercules paraissent moins développés autour du sommet et au milieu de l'aire interambulacraire postérieure.

Localité. — Paron. Très rare. Craie à *Micraster coranguinum*, (couche I).

Coll. Lambert.

N° 24. Hemiaster nasutulus, Sorignet, 1840.

Il y a lieu d'ajouter à la synonymie de cette espèce les mentions suivantes :

Hemiaster nasutulus, — Leymerie, *Mémoire sur le type garumnien*, p. 40, 1878. Extrait des annales des sciences géologiques.

— — — Cotteau, *Échinides de la colonie du garumnien*, p. 65, pl. VI, fig. 19-20, 1878, Extr. des Ann. des Sc. géol.

Cette espèce a été décrite et figurée plus haut parmi les Échinides de l'étage turonien, p. 349, pl. LXXVI. Elle se rencontre également dans l'étage sénonien, et c'est à cet horizon qu'il faut rapporter les échantillons recueillis par M. Lambert à Rosoy, que nous avons mentionnés à tort parmi les localités de l'étage turonien.

La craie de Rosoy appartient à la zone à *Micraster cortestudinarium*, (couche H).

Localités. — Rosoy, Étigny. Rare. Zone à *Micraster cortestudinarium*, couche H.

N° 25. Epiaster gibbus, Schluter, 1869.

(Spatangus, Lam. 1816).

Pl. LXXXII, fig. 4.

Spatangus gibbus, — *Encyclopédie méthodique, Vers, Mollusques*, Atlas, t. I, pl. CLVI, fig. 4-6, 1791.

— — — Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, t. III, p. 33, 1816.

— — — Deslongchamps, *Encycl. méthod. Vers, Mollusques*, t. II, p. 689, 1824.

— — — Defrance, *Dict. des Sc. nat.*, *Spatangus*, t. L, p. 94, 1827.

Spatangus coranguinum,	— Woodward, *Geol. of Norfolk*, pl. V, fig. 8, 1833 (M. Wright).
Spatangus gibbus,	— De Blainville, *Dict. des Sc. nat.* t. LX, p. 185, 1834.
— —	— Grateloup, *Ours. foss. des envir. de Dax*, p. 71, 1836.
Micraster gibbus,	— Agassiz, *Prod. d'une Monog. des Radiaires*, Mém. Soc. des Sc. nat. de Neufchâtel, t. I, p. 184, 1836.
Spatangus gibbus,	— Des Moulins, *Études sur les Échinides*, nº 42, p. 402, 1837.
Micraster arenatus,	Agassiz, *Catal. syst. Ectyp. foss. Echinod.*, p. 2, 1840.
Spatangus gibbus,	— Dujardin in Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, 2ᵉ édit., t. III, nº 18, p. 331, 1840.
Micraster gibbus,	— Sismonda, *Echin. foss. del. Contado di Nizza*, p. 25, 1843.
Micraster cordatus,	— Sismonda, *id.*, p. 26, 1843.
— —	— Agassiz et Desor, *Catal. rais. des Échin.*, p. 129, 1847.
Micraster gibbus,	— Agassiz et Desor, *id.*, p. 130, 1847.
Micraster cordatus,	— Bronn, *Index paleont.*, p. 724, 1848.
Micraster gibbus,	— Bronn, id., 1848.
Micraster coranguinum (pars),	— Forbes, *Geological Survey, Echinodermata*, déc. 3, pl. X, fig. 12, 1850.
Micraster gibbus,	— Forbes in Dixon, *Geology and Foss. of Sussex*, p. 342, pl. XXIV, fig. 5 et 6, 1850.
Micraster coranguinum, (var. major).	— Sorignet, *Oursins foss. de deux arrond. du départ. de l'Eure*, p. 59, 1850.
Micraster gibbus,	— D'Orbigny, *Prod. de Paléont.*

	strat., t. II, 22ᵉ étage, p. 269, 1852.
Micraster coranguinum, (var. gibba).	— Forbes in Morris, *Catal. of Brit. foss.*, 2ᵉ édit., p. 83, 1854.
— —	— D'Orbigny, *Paléont. française, terrain crétacé*, t. VI, p. 207 (excl. fig.), 1854.
Micraster cordatus,	— Hébert, *Études sur le terrain crétacé, foss. de la craie de Meudon*, 1ʳᵉ partie, Mém. Soc. géol. de France, 2ᵉ série, t. V, pl. XXIX, fig. 16, 1856.
Micraster gibbus,	— Desor, *Synops. des Échin. foss. p.* 365, 1858.
Micraster gibbus,	— Cotteau et Triger, *Échin. du Dép. de la Sarthe*, p. 336, 1860.
— —	— Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Echinod.*, p. 596, 1862.
— —	— Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. Soc. géol. de France, 2ᵉ série, t. XX, p. 617, 1863.
— —	— Cotteau, *Catal. rais. des Échin. du départ. de l'Aube*, p. 34, 1865.
Epiaster gibbus,	— Schlüter, *Fossiles Echinod. des Nordlichen Deutschlands*, page 16, pl. 11, fig. 1, A, B. C., 1869.
— —	— Cotteau, *Échin. crétacés du Hainaut*, Bull. Soc. géol. de Fr. 3ᵉ série, t. II, p. 638, 1874.
Micraster gibbus,	— Quenstedt, *Deutschlands Petrefacten, Echinod.*, t. I, p. 648, pl. LXXXVIII, fig. I, 1874.
Epiaster gibbus,	— Wright, *Monog. of the Brit. Foss. Echinod. from the Cretaceous Format.*, p. 267, pl. LXIII, fig. 1, A, B, 1878.

Testâ magnâ, cordiformi, anticè emarginatâ, dilatatâ, posticè acuminatâ, subtruncatâ, supernè inflatâ, altâ, subconicâ, infernè depressâ. Vertice centrali. Areis ambulacrariis profondè depressis, inæqualibus. Ano elevato, subcirculari. Ore antico, labiato. Fasciolo nullo.

Hauteur, 38 millimètres ; diamètre transversal, 52 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 49 millimètres.

Individu de grande taille : hauteur, 42 millimètres ; diamètre transversal, 78 millimètres ; diamètre antéro-postérieur, 76 millimètres.

Espèce de grande taille, cordiforme, subcirculaire, un peu plus large que longue, dilatée et échancrée en avant, subacuminée et légèrement tronquée en arrière ; face supérieure haute, renflée, conique, subcarénée dans la région postérieure ; face inférieure presque plane, légèrement évidée, très déprimée en avant du péristome. Sommet subcentral, un peu rejeté en avant. Sillon antérieur étroit, peu apparent à la face supérieure, entamant fortement l'ambitus. Aire ambulacraire impaire plus droite, moins déprimée que les autres. Aires ambulacraires paires excavées, inégales, les antérieures un tiers plus longues que les postérieures. Zones porifères un peu plus larges que l'intervalle qui les sépare ; plaques porifères étroites, subflexueuses, saillantes, granuleuses ; zone interporifère marquée au milieu d'un sillon lisse et profond. Les pores sont étroits, allongés, disposés par paires serrées et transverses tant qu'ils sont renfermés dans les dépressions ambulacraires, arrondis, petits et très espacés au fur à mesure qu'ils se rapprochent de l'ambitus. Tubercules crénelés, perforés, scrobiculés, abondants et plus développés dans la région infra-marginale et à la face inférieure, sur l'aire interambulacraire impaire.

Péristome rapproché du bord antérieur, semi-circulaire, fortement labié. Périprocte subcirculaire, peu élevé, s'ouvrant à la face postérieure, sous une expansion assez prononcée du test. Appareil apical un peu allongé, compact, granuleux.

Rapports et différences. — L'Epiaster gibbus, très voisin des Micraster parmi lesquels il a été placé pendant longtemps, et dont il diffère d'une manière positive par l'absence de fasciole, se distinguera toujours facilement de ses congénères à son aspect cordiforme, subcirculaire, plus large que long, à sa face supérieure élevée, conique, déclive sur les côtés, subcarénée dans la région postérieure, à sa face inférieure presque plane et même quelquefois légèrement évidée.

Cette espèce présente d'assez nombreuses variations : sa taille est plus ou moins développée, son sillon antérieur plus ou moins profond, ses aires ambulacraires quelquefois très déprimées sont, dans certains exemplaires, presque à fleur du test. Malgré les différences qui les séparent au premier abord, ces variétés appartiennent bien positivement au même type.

Histoire. — La synonymie de cette espèce, que les auteurs ont très souvent mentionnée, est assez difficile à débrouiller. Bien figurée en 1791, dans l'atlas de l'*Encyclopédie méthodique*, elle a reçu, en 1816, le nom de Spatangus gibbus. En 1826, Goldfuss décrit et figure, sous ce même nom de Spatangus gibbus, une espèce différente et qui n'est autre que le Micraster brevis. Plusieurs auteurs ont reproduit cette erreur et considéré l'espèce de Goldfuss comme identique à celle de Lamark. En 1867, dans le *Catalogue raisonné des Échinides*, MM.

Agassiz et Desor distinguent parfaitement les deux espèces et en fixent la synonymie, ce qui n'empêche pas d'Orbigny, en 1854, dans la *Paléontologie française*, et plus tard M. Desor, dans le *Synopsis des Échinides fossiles*, de confondre de nouveau les deux types, et de donner l'espèce de Goldfuss comme synonyme de celle de Lamarck. En 1860, dans les *Échinides de la Sarthe*, j'ai cherché à faire cesser cette confusion, en séparant nettement, au point de vue des caractères comme au point de vue de la synonymie, le Micraster gibbus des espèces voisines. C'est M. Schluter qui, en 1869, a reconnu que le Micraster gibbus était dépourvu de fascioles et appartenait au genre Epiaster (1). Les Micraster ornatus et cordatus ne sont que des variétés de l'Epiaster gibbus.

Localité. — Paron. Assez commun. Zone à *Micraster coranguinum* (couche I).

Coll. de M. Lambert; ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — La Falaise (Somme). — Châlons-sur-Marne (Marne). — La Palaréa (Alpes-Maritimes). — Cuesme, craie d'Obourg (Belgique). Swedt-sur-l'Oder, Witkowice, Holtwick (Allemagne).

Explication des Figures.

Pl. LXXXII, fig. 4. — Epiaster gibbus, de la collection de M. Lambert, vu de côté.

(1) Cette absence du fasciole est-elle constante ? Nous n'oserions l'affirmer. Parmi les exemplaires très nombreux que possède la collection de la Sorbonne et qui présentent tous les caractères de l'Epiaster gibbus, quelques-uns, mais en très petit nombre, offrent de légères traces de fascioles. Nous avons remarqué ce même fait sur un des exemplaires que nous a communiqués M. Lambert. Quoiqu'il en soit, nous devons dire que la plus

N° 26. MICRASTER CORTESTUDINARIUM, Agassiz, 1836.
(Spatangus Goldf., 1826).
Pl. LXXXIII, fig. 1-3.

Voyez, pour la synonymie de cette espèce, Cotteau et Triger, *Échinides de la Sarthe*, p. 320, en retranchant ce qui a rapport au Micraster brevis (Spatangus gibbus, Goldf, non Lam.).

Il y a lieu d'ajouter :

Micraster cortestudinarium — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 596, 1862.

— — — Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 617, 1863.

— — — Cotteau, *Catal. rais. des Échin. de l'Aube*, p. 33, 1865.

— — — Quenstedt, *Petrefactenk. Deutschlands*, *Echinodermen*, p. 644, pl. LXXXVII, fig. 30 et 31, 1874.

— — — Barrois, *Recherches sur le terrain cretacé sup. de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 18 et passim, 1876.

— — — Arnaud, *Mém. sur le terrain crétacé du sud-ouest de la France*, mém. Soc. géol. de

grande partie des exemplaires d'Epiaster gibbus que nous connaissons, provenant soit du département de l'Yonne, soit d'ailleurs, sont dépourvus de fasciole sous-anal.

France, 2e sér., t. X, p. 74, 1877.

Testâ magnâ, cordiformi, anticè emarginatâ, dilatatâ, posticè acuminatâ et verticaliter truncatâ, supernè inflatâ, gibbâ, infernè subconvexâ. Vertice centrali. Areis ambulacrariis paribus excavatis, inæqualibus. Ore antico, labiato. Ano elevato.

Hauteur, 31 millimètres; diamètre transversal et antéro-postérieur, 50 millimètres.

Espèce cordiforme, le plus souvent aussi longue que large, dilatée et échancrée en avant, rétrécie et subacuminée en arrière; face supérieure haute, renflée, gibbeuse, déclive en avant et en arrière, vaguement carénée dans la région postérieure, ayant sa plus grande hauteur au point qui correspond au sommet; face postérieure étroite, tronquée verticalement; face inférieure subconvexe, arrondie sur les bords, saillante en arrière et marquée de deux protubérances plus ou moins apparentes. Sommet central, quelquefois un peu rejeté en avant. Sillon antérieur étroit, assez profond et parfaitement limité à la face supérieure, se prolongeant jusqu'au péristome. Aire ambulacraire impaire composée de pores simples, arrondis, séparés par un renflement granuliforme et disposés par paires écartées qui s'espacent au fur à mesure qu'elles se rapprochent de l'ambitus. La zone interporifère, droite et relativement assez large, est garnie de granules très fins sur les bords, un peu plus grossiers vers le milieu. Aires ambulacraires paires beaucoup plus excavées que l'ambulacre impair, à peine flexueuses, presque droites, inégales, les postérieures plus courtes que les autres. Zones porifères à peu près de même largeur que l'inter-

valle qui les sépare, formées de deux rangées de pores presque égaux, unis par un sillon très prononcé. Les pores internes sont un peu plus arrondis que les externes. La zone interporifère, sillonnée au milieu, présente, de chaque côté, une série de petits bourrelets grossièrement granuleux; les plaques porifères sont saillantes, allongées et un peu flexueuses. Tubercules crénelés et perforés, très petits et à peine scrobiculés à la face supérieure, plus gros et plus serrés en dessous et vers l'ambitus. Péristome semi-circulaire, labié, toujours éloigné du bord antérieur. Périprocte ovale, s'ouvrant au sommet de la face postérieure. Appareil apical compact, granuleux, presque carré. Fasciole sous-anal.

En décrivant cette espèce, dans nos *Échinides du département de la Sarthe*, nous y comprenions le Micraster brevis. Notre opinion s'est modifiée à ce sujet, et nous sommes aujourd'hui disposé à considérer cette dernière espèce, dont le type nous paraît être le Micraster gibbus, Goldfuss (non Lamark), comme distincte du Micraster cortestudinarium; elle en diffère par sa forme gibbeuse, plus courte, plus ramassée, par ses aires ambulacraires plus superficielles et surtout par la longueur de ses aires ambulacraires postérieures.

Rapports et différences. — Le Micraster cortestudinarium a longtemps été confondu avec le Micraster coranguinum, malgré la distinction que Goldfuss avait faite des deux espèces, dès 1826. Aujourd'hui tous les auteurs sont d'accord pour en faire deux types particuliers, assurément voisins l'un de l'autre, mais qui cependant ne sauraient être confondus. Le Micraster cortestudinarium, tel que nous le circonscrivons, se distingue du Micraster

coranguinum par sa face supérieure subconvexe, plus ou moins renflée, mais toujours surbaissée en arrière, sa face postérieure tronquée presque verticalement, son sommet central quelquefois même un peu excentrique en avant, ses aires ambulacraires paires plus excavées, son péristome beaucoup plus éloigné du bord.

Localités. — Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne, Rosoy, environs de Verlin. Commun. Craie à *Micraster cortestudinarium* (couches F, G, H,). Cette espèce, à l'état de moule intérieur, est abondante à Saint-Julien-du-Sault, à Villeneuve-l'Archevêque, etc., et sur toute la forêt d'Othe, dans les argiles rouges à silex qui recouvrent le terrain crétacé.

Toutes les collections du département de l'Yonne.

Localités autres que l'Yonne. — Cette espèce est très commune dans la craie du nord de la France.

Explication des Figures.

Pl. LXXXIII, fig. 1. — Micraster cortestudinarium, de la collection de M. Lambert, vu de côté.
fig. 2. — Face supérieure.
fig. 3. — Plaques ambulacraires grossies.

N° 27. Micraster coranguinum, Agassiz, 1836.

(Spatangus, Klein, 1778.)

Pl. LXXXIII, fig. 4 et 5.

Voyez, pour la synonymie très longue et très compliquée de cette espèce, Cotteau et Triger, *Échinides de la Sarthe*, p. 326.

Il y a lieu d'ajouter :

Micraster coranguinum. — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 596, 1862.
— — — Hébert, *Note sur la craie blanche et la craie marneuse dans le bassin de Paris*, Bull. Soc. géol. de France, 2e série, t. XX, p. 614, 1863.
— — — Huxley and Etheridge, *Catal. of the coll. of Foss. in the Museum of Pract. Geol.*, p. 310, 1865.
— — — Caffin, *Échin. des env. d'Evreux*, p. 19, 1867.
— — — Lennier, *Études géol. et paléont. sur les falaises de la Haute Normandie*, p. 216, 1872.
— — — Quenstedt, *Petrefactenkunde Deutschlands, Echinodermen*, p. 644, pl. LXXXVII, fig. 28 et 29, 32 et 33, 1874.
— — — Barrois, *Recherches sur le terrain crétacé sup. de l'Angleterre et de l'Irlande*, p. 21 et passim, 1876.
— — — Wright, *Monog. of. the Brit. foss. Echinod. from. the Cretaceous Formations*, p. 271, pl. LXII, fig. 1 et 6, 3, 5 (non 4), 1878.

Y. 28.

Testâ cordiformi, anticè emarginatâ, dilatatâ, posticè acuminatâ, supernè inflatâ, infernè subconvexâ. Vertice excentrico, postico. Areis ambulacrariis paribus mediocriter excavatis, inæqualibus, in medio profondè sulcatis. Ore antico, labiato. Ano elevato.

Hauteur, 33 millimètres; diamètre transversal, 50 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 56 millimètres.

Espèce cordiforme, quelquefois un peu plus longue que large, dilatée et fortement échancrée en avant, rétrécie et subacuminée en arrière; face supérieure renflée, obliquement déprimée, formant une courbe assez régulière, qui s'élève au milieu de la région postérieure où se trouve la plus grande hauteur, et s'abaisse ensuite vers le périprocte, sensiblement carénée en arrière; face postérieure étroite, tronquée presque verticalement, légèrement rentrante; face inférieure subconvexe, arrondie sur les bords, saillante en arrière et marquée de deux protubérances plus ou moins apparentes. Sommet un peu excentrique en arrière. Sillon antérieur se prolongeant jusqu'au péristome, étroit et légèrement creusé à la face supérieure, plus large et plus profond vers l'ambitus. Aire ambulacraire impaire composée de pores simples, arrondis, séparés par un renflement granuliforme et disposés par paires écartées qui s'espacent au fur à mesure qu'elles se rapprochent de l'ambitus. La zone interporifère, droite et relativement assez large, est garnie de granules très fins sur les bords, un peu plus grossiers vers le milieu. Aires ambulacraires paires médiocrement excavées, peu flexueuses, inégales, les postérieures beaucoup plus courtes que les antérieures. Zones porifères étroites, moins larges que l'intervalle qui les sépare, formées de deux rangées de pores inégaux, les internes petits et arrondis, les externes un peu plus longs que les autres, étroits et transverses. La zone interporifère, profondément sillonnée au milieu, offre, de chaque côté, une série de petits bourrelets grossièrement granuleux. Les plaques porifères sont courtes et relativement assez larges et présentent, entre les pores, une

bande saillante et granuleuse. Tubercules crénelés et perforés, très petits et à peine scrobiculés à la face supérieure, plus gros et plus serrés en dessous et vers l'ambitus. Péristome semi-circulaire, très rapproché du bord antérieur, muni d'une lèvre saillante. Périprocte subcirculaire, s'ouvrant sous le rostre postérieur, au sommet d'une aréa ovale et vaguement circonscrite. Appareil apical subcompact, granuleux, un peu allongé. Fasciole sous-anal.

Nous venons de décrire un exemplaire type du Micraster coranguinum ; mais cette espèce, tout en présentant un ensemble de caractères qui l'a fait facilement reconnaître, offre plusieurs variétés intéressantes : le sommet ambulacraire, au lieu d'être rejeté en arrière, est quelquefois presque central; la face supérieure est plus ou moins renflée; le péristome lui-même varie dans sa position, et, dans certains exemplaires, s'éloigne un peu du bord antérieur.

Rapports et différences. — Le Micraster coranguinum sera toujours parfaitement reconnaissable à son aspect cordiforme, dilaté en avant, subacuminé en arrière, à sa face supérieure élevée, convexe et subrostrée dans la région postérieure, à ses aires ambulacraires étroites et presque superficielles, à ses plaques ambulacraires plus larges, moins longues que chez ses congénères, et marquées, au milieu, d'un sillon lisse, étroit et profond, à son sommet ambulacraire toujours un peu excentrique en arrière.

L'histoire et la synonymie de cette espèce sont très compliquées : nous ne pouvons que renvoyer aux explications que nous avons données dans nos *Échinides de la Sarthe,* que la plupart des auteurs ont adoptées et aux

quelles nous n'avons rien à modifier. Voyez *loc. citato*, p. 328 et suiv.

Localités. — Saint-Germain-des-Prés, Paron, Sens, Villeneuve-l'Archevêque, Saint-Martin, Maillot. Craie à *Micraster coranguinum* (couches I, J, K, L.).

Musée d'Auxerre, coll. Lambert, Brun, ma collection.

Localités autres que l'Yonne. — Cette espèce est commune dans la craie du nord de la France et de l'Angleterre.

Explication des Figures.

Pl. LXXXIII, fig. 4. — Micraster coranguinum, de ma collection, vu sur la face sup.
fig. 5. — Plaques ambulacraires grossies.

N° 28. Micraster glyphus, Schlüter, 1869.

Pl. LXXXIV, fig. 1-4.

Micraster glyphus, — Schlüter, *Foss. Echinodermen des Nordlichen Deutschlands*, p. 13, pl. I, fig. 2, a. b. c, 1869.

— — — Cotteau, *Échinides crétacés du Hainaut*, Bull. Soc. géol. de France, 3e série, t. II, p. 656, pl. XX, fig. 6-10, 1874.

Testâ magnâ, elongatâ, cordiformi, anticè profundè emarginatâ, rotundatâ, dilatatâ, posticè subacuminatâ, supernè mediocriter inflatâ, infernè subplanâ. Vertice subcentrali postico. Areis ambulacrariis paribus inæqualibus, posticis supernè convexis. Ore antico, maximè labiato.

Hauteur, 27 millimètres ; diamètre transversal, 60 mil-

limètres; diamètre antéro-postérieur, 66 millimètres.

Espèce de grande taille, cordiforme, dilatée et très profondément échancrée en avant, rétrécie et obtusément acuminée en arrière ; face supérieure médiocrement renflée, obliquement déclive dans la région antérieure, ayant sa plus grande hauteur en arrière du sommet apical; face postérieure droite, tronquée, obliquement rentrante; face inférieure plus ou moins déprimée, épaisse et saillante à son extrémité postérieure. Sommet apical un peu excentrique en arrière. Sillon antérieur étroit et atténué à la face supérieure, plus large et très fortement accusé vers l'ambitus et jusqu'au péristome. Aire ambulacraire impaire droite, composée de pores simples, arrondis, séparés par un renflement granuliforme très saillant. Aires ambulacraires paires plus excavées, inégales, les antérieures longues, légèrement flexueuses, les postérieures convexes à leur partie supérieure, et beaucoup plus courtes que les autres. La zone interporifère est finement granuleuse, fortement déprimée au milieu, et chaque plaque porifère présente, entre les paires de pores, une rangée trés distincte de petits granules. Péristome semicirculaire, très rapproché du bord antérieur, muni d'une lèvre proéminente. Périprocte arrondi, recouvert par une saillie du test plus ou moins apparente, à la partie supérieure d'une aréa ovale et vaguement circonscrite. Fasciole sous-anal large et très visible.

C'est à M. Lambert que nous devons la découverte, dans le département de l'Yonne, de cette curieuse espèce, rare encore dans les collections, et qui, en dehors de la Palaréa, près Nice, n'avait pas encore été signalée en France.

Rapports et différences. — Cette espèce présente, au premier aspect, quelques rapports avec le Micraster coran-

guinum, mais elle s'en distingue par sa forme plus allongée, son sommet ambulacraire moins excentrique en arrière, son sillon antérieur plus anguleux et plus profond vers l'ambitus, son péristome encore plus rapproché du bord antérieur et muni d'une lèvre plus saillante, ses aires ambulacraires postérieures plus arrondies, et la disposition toute différente des granules qui recouvrent les plaques porifères.

Localités. — Michery, Villethierry. Très rare. Craie à *Belemnitella quadrata* (couche N).

Coll. Lambert, Cotteau.

Localités autres que l'Yonne. — La Palaréa, près Nice (Alpes-Maritimes). — Cuesme, Ciply (Craie d'Obourg) (Belgique). — Salzgitter (Hanovre). — Darup (Westphalie). — Étage sénonien.

Explication des Figures.

Pl. LXXXIV, fig. 1. — Micraster glyphus, de la coll. de M. Lambert, vu sur la face sup.
fig. 2. — Portion de la face inf. montrant la place occupée par le péristome.
fig. 3. — Plaques ambulacraires grossies,
fig. 4. — Appareil apical grossi.

N° 29. Micraster Brongniarti, Hébert, 1856.

Pl. LXXXIV, fig. 5 et 6.

Micraster Brongniarti — Hébert, *Études sur le terrain crétacé*, 1re partie, *Foss. de la craie de Meudon*, Mém. de la Soc. géol de France, 2e série,

t. V, pl. XXIX, fig. 14, A, D, 1856.

Micraster Brongniarti — Desor, *Synops. des Éch. foss.*, p. 365, 1858.

— — — Cotteau et Triger, *Échin. du dép. de la Sarthe*, p. 330, 1860.

— — — Dujardin et Hupé, *Hist. nat. des Zooph. Échinod.*, p. 596, 1862.

— — — Cotteau, *Échinides crétacés du Hainaut*, Bull. Soc. géol. de France, 3r série, t. II, p. 655, 1874.

Testâ cordiformi, anticè emarginatâ, dilatatâ, posticè truncatà, supernè inflatâ, convexâ, infernè planâ, subpulvinatâ. Ambitu subondulato. Vertice centrali. Areis ambulacrariis paribus strictis, mediocriter excavatis, inæqualibus. Ore antico, labiato, propè ambitum sito. Ano elevato.

Hauteur, 24 millimètres; diamètre transversal, 40 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 41 millimètres.

Espèce cordiforme, un peu plus longue que large, dilatée et fortement échancrée en avant, plus étroite en arrière, subonduleuse au pourtour; face supérieure renflée, convexe, déclive en avant et en arrière, subcarénée dans la région postérieure, ayant sa plus grande hauteur un peu en arrière du sommet apical; face postérieure étroite, tronquée presque verticalement; face inférieure plane, subpulvinée au milieu, saillante à l'extrémité de l'aire interambulacraire impaire et marquée de deux protubérances atténuées. Sommet presque central. Sillon antérieur étroit et légèrement indiqué à la face supérieure, très profond vers l'ambitus, se prolongeant jusqu'au péristome. Aire ambulacraire impaire droite, formée de

pores simples. Aires ambulacraires paires étroites, peu excavées, inégales, les antérieures plus longues et presque droites, les postérieures courtes et légèrement recourbées à leur partie supérieure. Zones porifères un peu plus larges que l'intervalle qui les sépare, formées de deux rangées de pores presque égaux, les internes petits et arrondis, les externes un peu plus longs que les autres, subanguleux et unis par un sillon. La zone interporifère est sinueuse au milieu et présente, de chaque côté, une série de petits bourrelets granuleux. Les plaques porifères sont étroites et garnies, entre les paires de pores, d'une bande de granules. Péristome semi-circulaire, très rapproché du bord antérieur, muni d'une lèvre saillante. Périprocte un peu arrondi, s'ouvrant au sommet de la face postérieure. Appareil apical subcompact, granuleux. Fasciole sous-anal.

Rapports et différences. — Notre exemplaire diffère un peu du type de Meudon figuré par M. Hébert : son ambitus est moins sinueux, ses aires ambulacraires sont un peu moins excavées. Malgré ces différences, nous avons cru devoir le réunir au Micraster Brongniarti. Cette espèce se distingue de ses congénères par son ambitus subonduleux, sa face supérieure subconvexe, son sommet ambulacraire central, son sillon antérieur très profond à l'ambitus, ses aires ambulacraires paires étroites, son péristome rapproché du bord antérieur.

Localité. — Bois d'Esmans. Très rare. Craie dure de la zone à *Ostrea vesicularis* (couche P).

Coll. Lambert.

Localités autres que l'Yonne. — Meudon (Seine-et-Oise). — Harmignies, environs de Mons (Belgique).

Explication des Figures.

Pl. LXXXIV, fig. 5. — Micraster Brongniarti, vu de côté.
fig. 6. — Face supérieure.

Considérations paléontologiques.

Vingt-neuf espèces d'Échinides ont été recueillies dans l'étage sénonien du département :

Cidaris subvesiculosa, d'Orbigny;
— sceptrifera, Mantelli;
— clavigera, Kœnig;
— Merceyi, Cotteau;
— hirudo, Sorignet;
— perornata, Forbes;
— perlata, Sorignet;
Cyphosoma radiatum, Sorignet;
— Kœnigi, Desor;
— corollare, Agassiz;
Salenia Heberti, Cotteau;
Echinoconus conicus, Breyn;
— vulgaris, d'Orbigny;
— subconicus, d'Orbigny;
— oblongus, d'Orbigny;
— Icaunensis, Cotteau;
— Desorianus, d'Orbigny;
Echinocorys vulgaris, Breyn;
Offaster corculum, Schlüter;
— pilula, Desor;
Holaster placenta, Agassiz;
— æquituberculatus, Cotteau;
Cardiaster granulosus, Forbes;
Hemiaster nasutulus Sorignet;

Epiaster gibbus, Schlüter;
Micraster cortestudinarium, Agassiz;
— coranguinum, Agassiz;
— glyphus, Schlüter;
— Brongniarti, Hébert.

Sur ce nombre, cinq espèces, Cidaris subvesiculosa, Cidaris clavigera, Cyphosoma radiatum, Cardiaster granulosus, Hemiaster nasutulus, s'étaient déjà montrées dans l'étage turonien (1). Restent vingt-quatre espèces qui peuvent être considérées comme caractéristiques de l'étage. Sur les vingt-neuf espèces, aucune ne franchit les limites du terrain crétacé.

L'Holaster æquituberculatus, que nous avions placé à tort dans l'étage turonien, mais qui appartient très certainement à l'étage sénonien, est la seule espèce qui puisse être considérée comme particulière à la région qui nous occupe.

(1) C'est à tort que dans nos *Considérations paléontologiques* sur l'étage turonien, nous avons indiqué l'Holaster planus et le Micraster breviporus comme se rencontrant dans l'étage sénonien. Ces espèces, du moins dans le département, n'ont pas encore été recueillies au-dessus de l'étage turonien.

TABLE GÉNERALE DES ÉCHINIDES CRÉTACÉS

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Clypeopygus, d'Orbigny.
Paultrei. d'Orb., t. XIII, p. 444, pl. 57, fig. 8-11, 1859.
Robinaldinus, d'Orb., t. XIII, p 447, pl. 57, fig. 5-7, 1859.

Codiopsis, Agassiz.
Lorini, Cot., t. XII, p. 502, pl. 52, fig. 15 et 16, et pl. 53, fig. 1-4, 1859.

Cyphosoma, Agassiz.
corollare, Ag., t. XXI, p. 218, pl. 79, fig. 2 et 3, 1878.
Kœnigi, Des, t. XXI, p. 214, pl. 79, fig. 1, 1878.
radiatum, Sor, t. XXXIII, p. 213, pl. 71, fig. 3-8, 1876, et t. XXX, p. 53, pl. 78, fig. 7-9, 1878.

Discoïdea Klein.
cylindrica, Ag., t. XIX, p. 68, pl. 68, fig. 16 18, 186
infera, Des., t. XXX, p. 59, pl. 71, fig. 9-14, 1876.
subuculus Klein, t. XIX, p. 228, pl 68, fig. 9-15, 1865.

Echinobrissus, Breyn.
Olfersi, d'Orb., t. XIII, p. 427, pl. 55, fig. 5-8, 1859.
Salviensis, Des, t XIII, p. 432, pl. 55, fig. 9-12, 1859.

Echinoconus, Breyn.
conicus, Breyn, t. XXXIII, p. 223, pl. 79, fig. 10 et 11, 1878.
Desorianus, d'Orb, t. XXXIII, p. 232, pl 80, fig. 5 et 6, 1878.
Icaunensis, Cot., t. XXXIII, p. 231, pl. 80, fig. 4, 1878.
oblongus, d'Orb., t. XXXIII, p. 230, pl. 80, fig. 3, 1878.
subconicus, d'Orb ,, XXXIII, p. 228, pl. 80, fig. 2, 1878.
subrotundus, d'Orb, t. XXX, p. 63, pl. 72, fig. 1-5, 1876.
vulgaris, d'Orb., t. XXXIII, p. 226, pl. 79, fig. 12, 1878.

Echinocorys, Breyn.
vulgaris, d'Orb., t. XXXIII, p. 234, pl. 81, fig. 1, 1878.

Echinospatangus, Breyn.
Collegnyi, d'Orb., t. XVII, p. 63, pl. 64, fig. 11, 1863.

cordiformis, Breyn, t. XIV, p. 340, pl. 61, fig. 1-6, 1860.
neocomiensis, t. XIV, p. 347, pl. 61, fig. 7-11, 1860.
Ricordeanus, Cott., t. XIV, p. 350, pl. 62, fig. 1-14, 1860.

Epiaster, d'Orbigny.
crassissinus, d'Orb. t. XIX, p. 259, pl. 70, fig. 7, 1865.
distinctus, d'Orb., t. XIX, p. 254, pl. 70, fig. 5 et 6, 1865.
gibbus, Schlüt., t. XXXIII, p. 256, pl. 82, fig. 4, 1878.
Ricordeanus, Cot., t. XVII, p. 190, pl. 66, fig. 6-12, 1863.

Glyphocyphus, Agassiz.
radiatus, Des., t. XIX, p. 222, pl. 68, fig. 1-4, 1865.

Goniopygus, Agassiz.
peltatus, Ag., t. XII, p. 498, pl. 51, fig. 11-14, 1859.

Hemiaster, Desor
asterias, Forbes, t. XVII, p. 37, pl. 64, fig. 12, 1863.
Bufo, Des., t. XIX, p. 249, pl. 69, fig. 9-12, 1865.
minimus, Des., XVII, p. 186, pl. 66, fig. 4-5, 1863.
nasutulus, Sor., t. XXX, p. 89, pl. 76, fig. 5-6, 1876 et t. XXXIII, p. 255, 1878.
Perroni, Étal., t. XIX, p. 252, pl. 70, fig. 14, 1865.

Hemicidaris, Agassiz.
clunifera, Des., t. XI, p. 417, pl. 47, fig. 13-15, 1859.
Neocomiensis, Cot., t. XI, p. 419, pl. 48, fig. 5-9, 1859 et t. XVII, p. 6, 1863.

Hemipedina, Wright.
minima, Cot., t. XII, p. 495, pl. 51, fig. 6-10, 1859.

Holaster, Agassiz.
œquituberculatus, Cot., t. XXX, p. 78, pl. 74, fig. 1 et 2, 1876 et t. XXXIII, p. 254, 1878.
carinatus, Ag., t. XIX, p. 241, pl. 69, fig. 3-7, 1865.
conicus, d'Orb., t. XIV, p. 337, pl. 60, fig. 6-10, 1860.
Icaunensis, Cot., t. XXX, p. 68, pl. 72, fig. 6-8, 1876.

intermedius, Ag., t. xiv, p. 332, pl. 59, fig. 1-5, 1860.
latissimus, Ag., t. xvii, p. 183, pl. 65, fig. 5-9, 1863.
placenta, Ag., t. xxxiii, p. 250, pl. 82, fig 3, 1878.
planus, Ag., t xxx, p 73, pl. 73, 1876.
subglobosus, Ag., t. xix, p. 236, pl. 68, fig. 19 et 20 et pl. 69, fig. 1 et 2, 1865.
Trecensis, Ag., t. xix, p. 245, pl. 69, fig. 8, 1865.

Holectypus, Desor.
macropygus, Des., t. xii, p 517, pl. 54, fig. 11-18, 1859.

Hyposalenia (Peltastes), Desor.
stellulata, Des., t xii, p. 510, pl. 54, fig. 1 10, 1859, et t. xvii, p. 8, 1863.

Micraster Agassiz.
breviporus, Ag., t. xxxiii, p. 92, pl. 75 et 76, fig. 1-3, 1876.
Brongniarti, Héb., t xxxiii, p. 271, pl. 84, fig. 5 et 6, 1878.
coranguinum, Ag., t. xxxiii, p 501, pl. 265, fig. 4 et 5, 1878.
cortestudinarium, Ag., t. xxxiii, p. 262, pl. 83, fig. 1-3, 1878.
glyphus, Schlü., t. xxxiii, p. 269, pl. 84, fig. 1-4, 1878.
tropidatus, Ag., t. xxx, p. 99, pl. 76, fig. 4, 1876.

Nucleolites, Lamarck.
Archiaci, Cot., t. xiii p. 425, pl. 55, fig. 1-4, 1859.
Ebrayi, Cot., t. xvii, p 180, pl. 65, fig. 1-3, 1863.
Ricordeanus, t. xvii, p. 178. pl. 64, fig. 12-19, 1863.

Offaster, Desor,
corculum, Schlüt., t. xxxiii, p. 239, pl. 81, fig. 4-7, 1878.
pilula, Des., t. xxxiii, p. 243, pl. 81, fig. 8-12 et pl. 82, fig. 1-2, 1878.

Peltastes, Desor.
clathratus, Cot., t. xix, p. 225, pl. 68, fig. 6-8, 1865.
Lardyi, Cot., t. xvii, p 64, pl. 64, fig. 1-10, 1863.

Phyllobrissus, Cotteau.
Ebrayi, Cot., t. xiii, p. 443, pl. 57, fig. 1-4, 1859.
Gresslyi, Cot., t. xiii, p. 436, pl. 56, 1859.

Psammechinus, Agassiz.
fallax, Des., t. XII, p. 504, pl. 53, fig. 5 10, 1859.

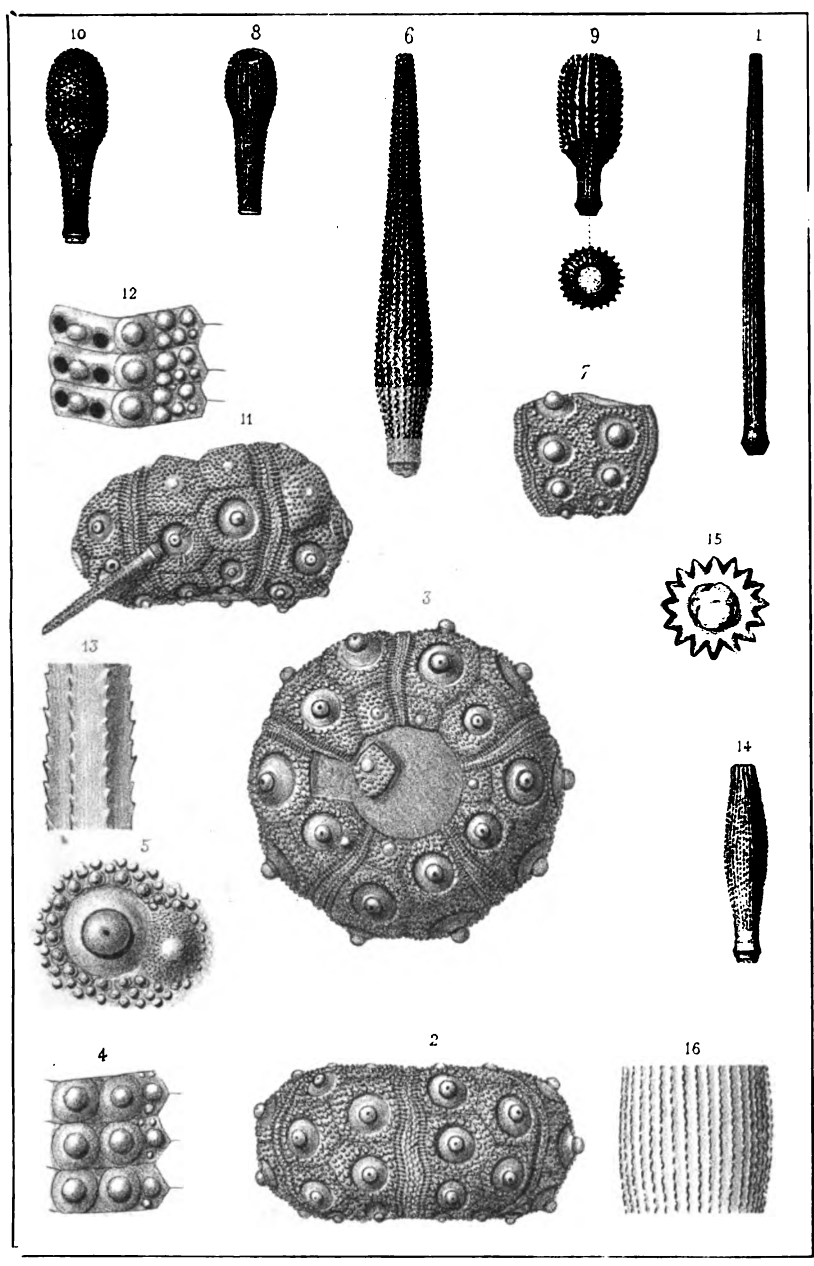
Pseudodiadema, Desor.
Autissiodorense, Cot., t. XII, p. 485, pl. 51, fig. 1-7, 1859.
Bourgueti, Des., t. XI, p. 425, pl. 49, fig. 6-14, et pl. 50, fig. 1-6, 1857.
Dupini, Cot., t. XVII, p. 29, pl. 63, fig. 10 et 11, 1863.
neocomiense (Cyphosoma), t. XI, p. 480, pl. 50, fig. 11 14, 1857, et t. XVII, p 7, 1863.
ornatum, Des., t. XIX, p. 218, pl. 67, fig. 14 et 15, 1865.
Picteti (non Desor), t. XI, p 429, pl. 50, fig. 7-10, 1857, et t. XVII, p. 6, 1860.
Picteti, Des., t. XVII, p. 26, pl. 63, fig. 5-9, 1863.
Raulini, Des., t. XII, p. 488, pl. 51, fig. 8-11, 1859.
Rhodani, Des., t XVII p. 174. pl. 66, fig. 1-3, 1863.
Robinaldinum, Cot., t. XII, p. 490, pl 52, fig. 1-4, 1859, et t. XVII, p. 8, 1863.
rotulare, Des., t. XI, p. 422, pl. 49, fig. 1-5, et pl. 50, fig. 7-10, 1857.
tenue, Des., t. XIX, p. 215, pl. 67, fig. 11-13, 1865.

Pygurus, Agassiz.
Montmollini, Ag., t. XIV, p. 327, pl. 59, fig. 1-6, 1860.
Ricordeanus, d'Orb., t. XVII, p. 181, pl. 65, fig. 1, 1863.

Pyrina, Des Moulins.
incisa, d'Orb., t. XVII, p. 9, 1863.

Rhabdocidaris, Desor.
Salviensis, Cot., t. XI, p. 414, pl. 48. fig. 1-4, 1859.

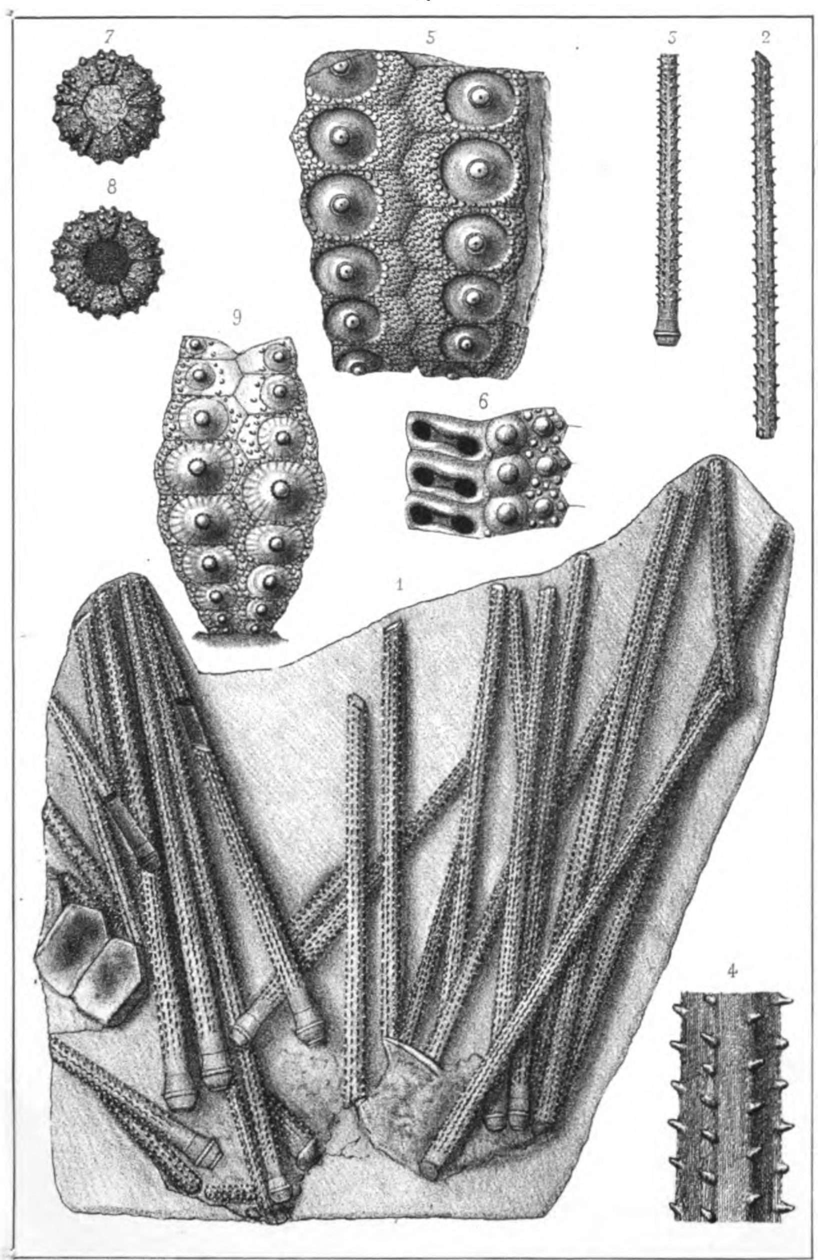
Salenia, Gray.
foliumquerci, Des., t. XII, p. 508, pl. 53, fig 11-15, 1859.
Heberti, Cot., t XXXIII, p. 220, pl. 79, fig. 4 9, 1878.
mamillata, Cot., t XVII p. 30, pl. 63, fig. 12-16, 1863.



Humbert del. et lith. *Imp. Becquet. Paris.*

1. Cidaris subvesiculosa, d'Orbigny. Senonien. | 7 10. Cidaris clavigera. Kœnigh Senonien.
2 _ 5. C... sceptrifera Mantell. — | 11 _ 13. C... Merceyi Cotteau. — —

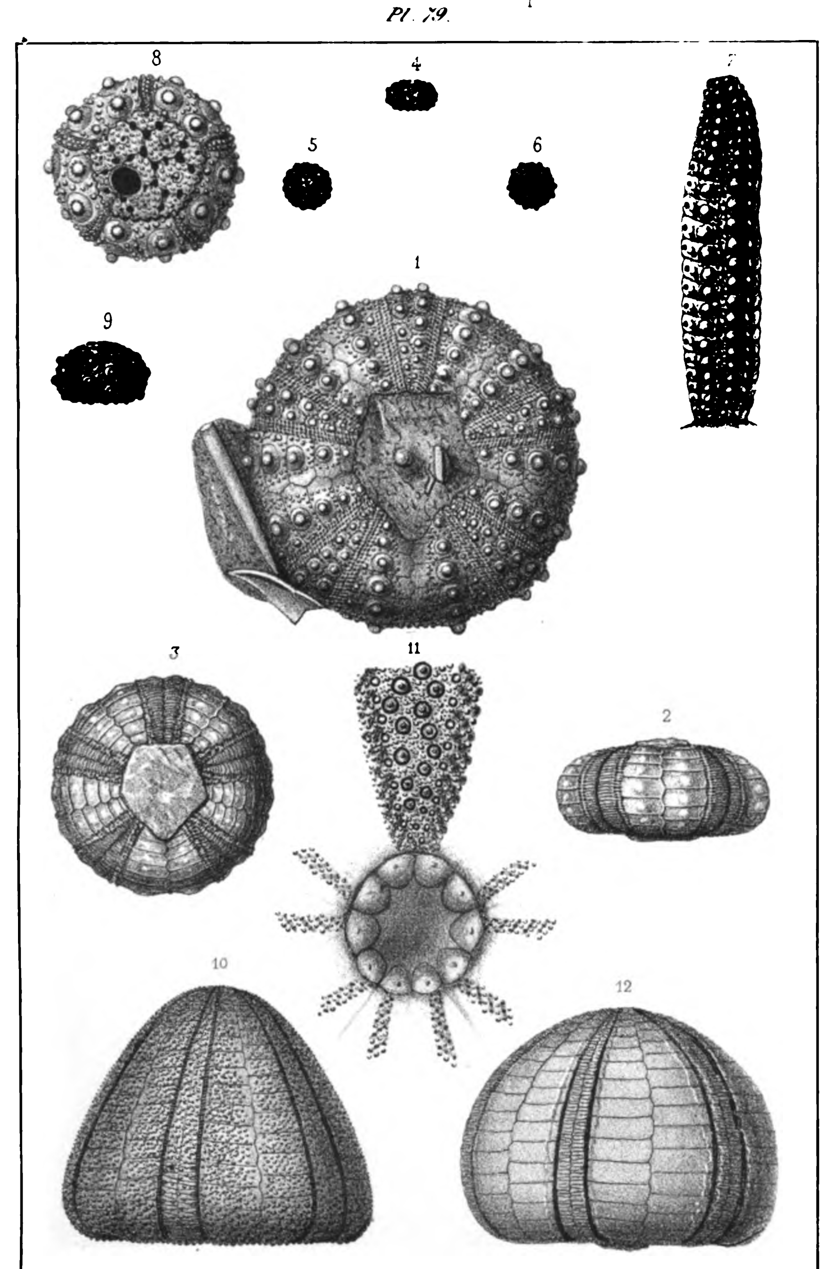
14 16. Cidaris hirudo. Sorignet. Sénonien



Humbert del. et lith.

Imp. Becquet Paris

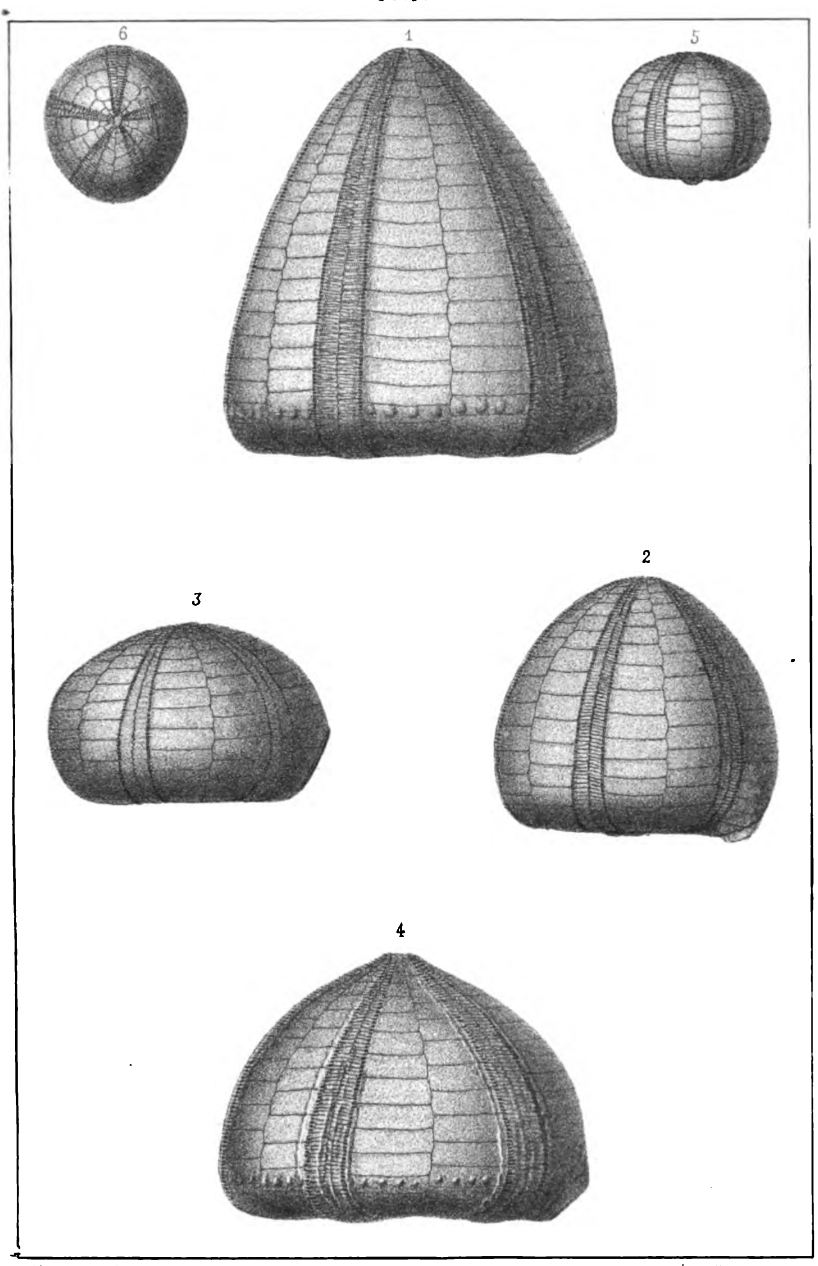
1 _ 4. Cidaris perornata, Forbes. Sénonien.
5 6. C. perlata, Sorignet
7 9. Cyphosoma radiatum. Sorignet



Humbert del. et lith. | Imp. Becquet Paris.

1. Cyphosoma Kœnighi, Desor. Sénonien. | 4 _ 9 Salenia Heberti, Cotteau. Sénonien.
2 _ 3. C — — — corollare, Agassiz. — — | 10 _ 11. Echinoconus conicus. Breyn.
12. Echinoconus vulgaris d'Orb. Sénonien.

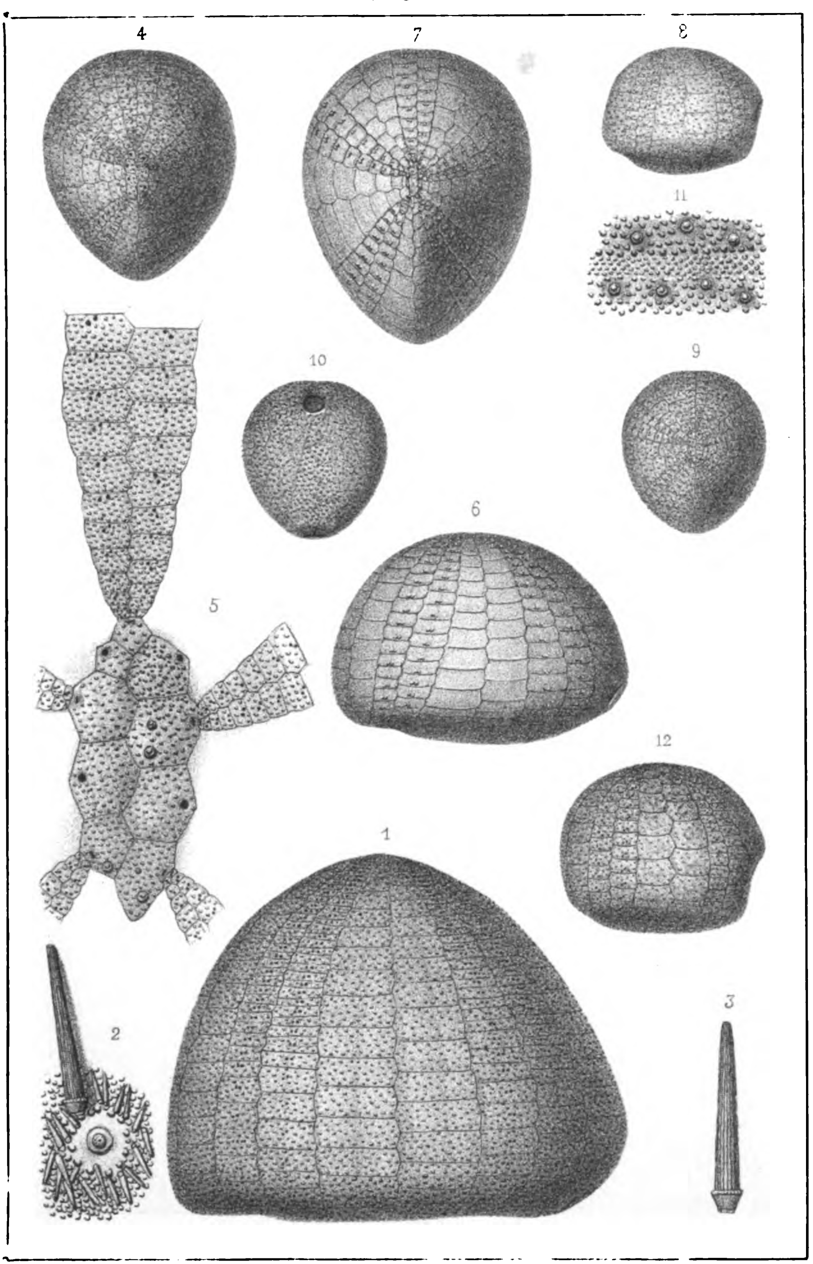
PL. 80.



Humbert del et lith   Imp. Becquet Paris

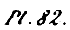
1. Echinoconus conicus, Breyn. Sénonien.
2. E. — subconicus, d'Orb. —
3. Echinoconus oblongus, d'Orb. Sénonien
4. E. — caunensis, Cotteau. —

5_6. Echinoconus Desorianus. d'Orb. Sénonien



Humbert del. et lith.
Imp. Becquet, Paris.

1 _ 3. Echinocorys vulgaris Brygn. Senonien.
4 _ 7. Offaster corculum Schlüter. ———
8 _ 12. O. —— pilula Desor. ———



4

1

2

3

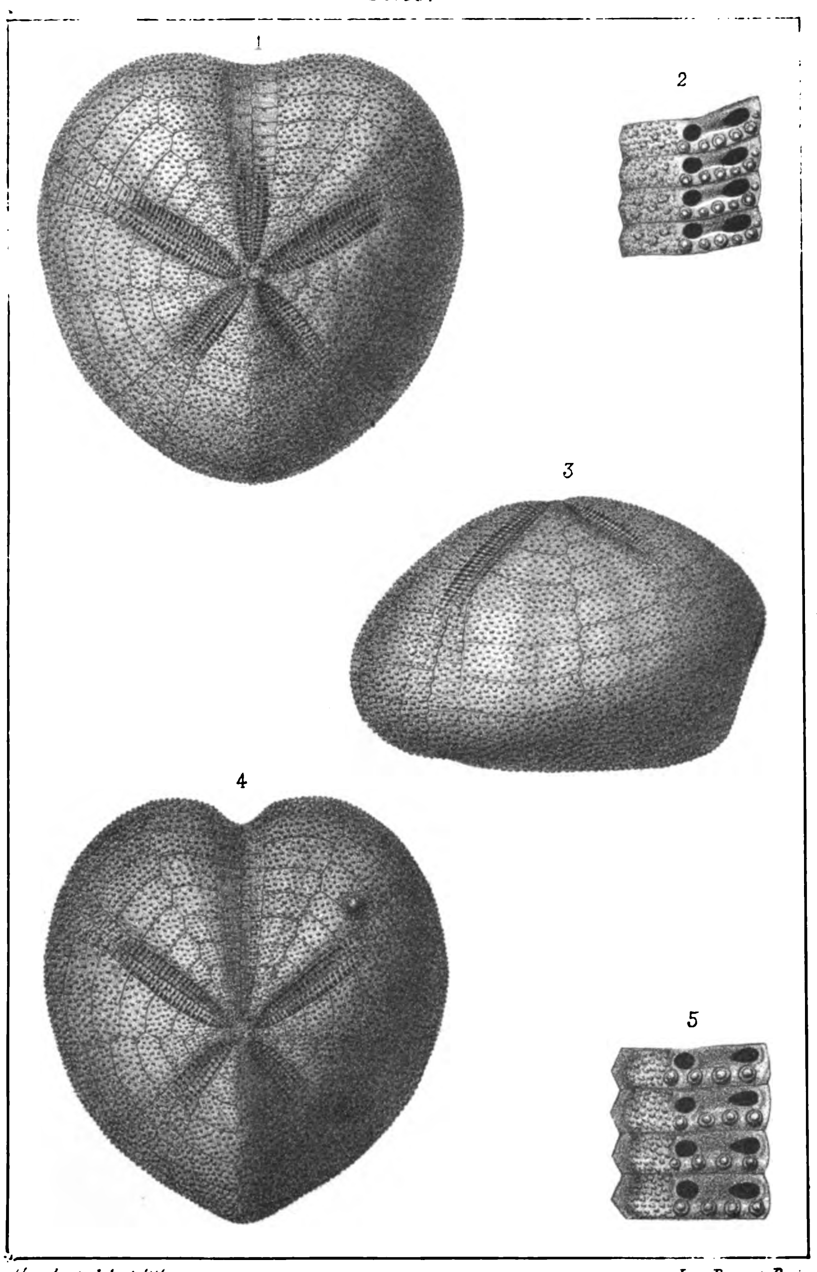
Humbert del et lith

Imp Becquet Paris

1 .. 2. Offaster pilula Desor. Senonien.

3. Holaster placenta, Agassiz ———

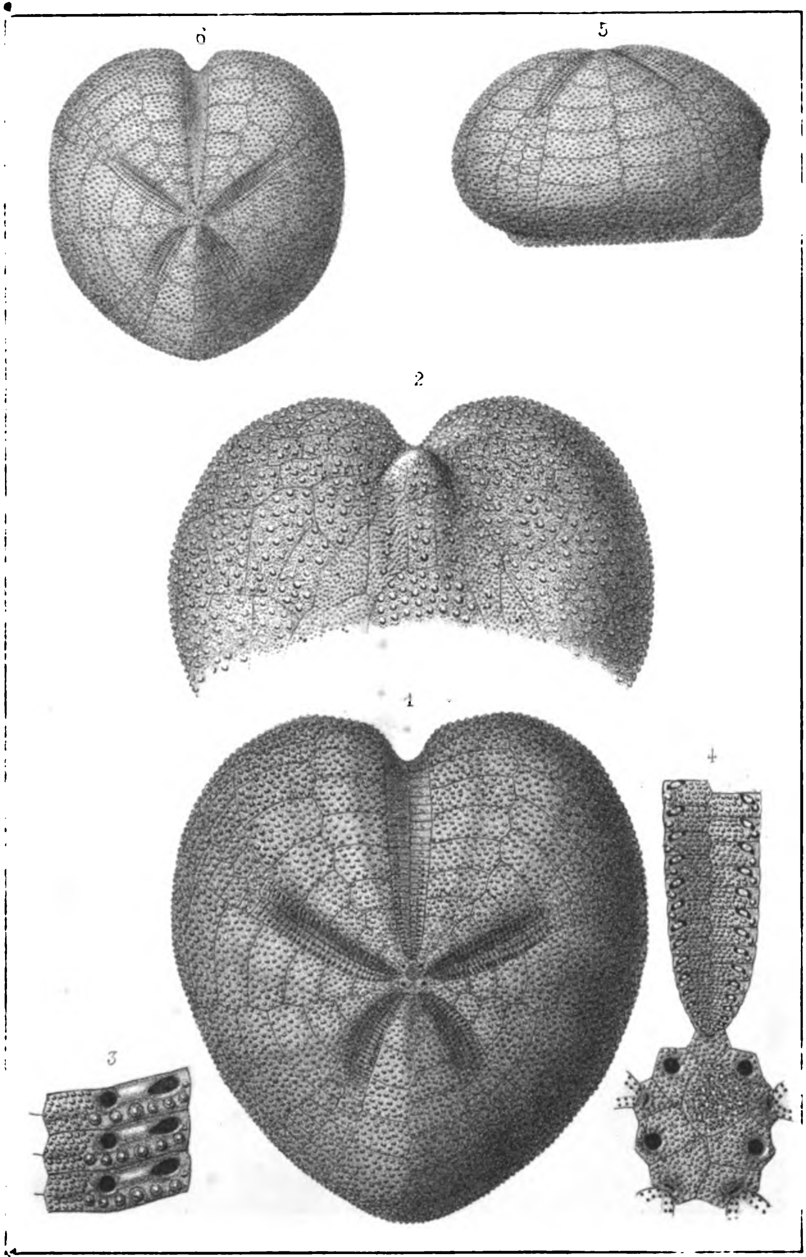
4. Epiaster gibbus Schluter — —



Humbert del. et lith.

Imp. Becquet, Paris.

1 _ 2. Micraster cortestudinarium, Agassiz, Sénonien.
4 _ 5. M.______ coranguinum, Agassiz. ______



Humbert del. et lith. Imp. Becquet Paris

1_4. Micraster glyphus, Schlüter. Sénonien.
5_6. M.——— Brongniarti, Hebert.———

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

TROISIÈME PARTIE.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

TRENTE-TROISIÈME VOLUME

TOME XIII DE LA 2e SÉRIE.

1878

MEMBRES DU BUREAU.

	MM.
Président....................	A. Challe.
Vice-Présidents.............	A. Chérest. G. Cotteau.
Vice-Président honoraire.......	M. Quantin.
Secrétaires..................	H. Monceaux. A. Savatier-Laroche
Archiviste....................	E. Lorin.
Trésorier.....................	Ch. Joly.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1878.

III

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Juin.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

La lecture du procès-verbal de la séance de décembre n'ayant donné lieu à aucune observation, ce procès-verbal est adopté.

Correspondance. — M. le président donne lecture d'une lettre de M. Pinel, chef de bataillon au 27e régiment d'infanterie territoriale, remerciant la Société de sa récente nomination.

— M. Petit, juge de paix à Seignelay, a fait imprimer dernièrement une pièce de vers sur la restauration de l'église de Saint-Fargeau, son pays natal, dont il envoie un exemplaire à la Société. M. le président donne lecture à l'Assemblée de cette pièce.

— La Correspondance imprimée contient un grand nombre de bulletins des Sociétés correspondantes. M. Challe signale dans le bulletin de la Société nivernaise une notice sur l'emplacement fort débattu de la Gergovie

des Boïens, qu'assiégeait Vercingetorix, et dont Jules César fit lever le siége, en assiégeant lui-même l'Avaricum des Bituriges.

Présentations. — M. Limosin, notaire honoraire à Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Challe et Quantin.

— M. Henri Lemoine, directeur de la succursale de la Banque de France, est présenté par M. le colonel Marchand et M. Challe.

Dons. — M. Maranne, négociant à Auxerre, a envoyé pour le musée un fragment de statuette représentant une tête d'évêque; ce fragment provient de fouilles faites dans les fondations de la maison qu'il fait reconstruire près de l'Horloge.

— M. Poncelet a offert à la Société pour le Musée :

1° Le fac-simile en plâtre teinté du dyptique gallo-romain en ivoire appartenant à la bibliothèque de Sens.

2° Le fac-simile en plâtre teinté du coffret en ivoire, XIIIe siècle, appartenant à l'église Saint-Etienne de Sens. Cet exemplaire unique a été moulé par Déligand, le statuaire sénonais dont notre musée possède un marbre, l'Oracle des Champs, exposé au Salon de 1857 et honoré d'une médaille de 3e classe.

3° Un médaillon en terre, représentant Jean Cousin, d'après un des vitraux qui ornent le cabinet de M. Poncelet. Ce modelage est dû à notre sympathique et regretté confrère, Auguste Michelon. En nous offrant ce précieux travail de notre ami, M. Poncelet a tenu à être le premier à répondre à la demande du conservateur, M. Passepont, qui désire voir figurer dans nos collections le plus d'œuvres possible, ou, à défaut, le plus de reproductions pos-

sible des travaux de l'artiste auxerrois qui a si puissamment contribué au classement et au développement de notre musée.

— Mme la marquise de Blocqueville a fait un nouvel envoi de livres, dont voici la liste :

Editions in-4°.

1-2. Brasseur de Bourbourg. Etudes, 2 vol.
3. Sepolcri dei Romani Pontifici.
4. Varech. Algues.
5. Recueil. De tout un peu.
6. L. Garneray. Voyages.
7. Beulé. Eloge de M. Ingres.
8. Coste. Voyage d'exploration.
9. Costumes de l'empire turc.
10. Vita del Alberto Magno.
11. Uriage et ses environs.
12-13. Mouton. Les Lois pénales de la France, 2 vol.

Editions in-8°.

14-15. De Montesquiou. Moïse, 2 vol.
16-18. Id. Hercule, 3 vol.
19-22. Revue orientale, 4 vol.
23. De Backer. L'Extrême Orient.
24. De Paravey. Etudes diverses.
25. Balkema. Peintres flamands et hollandais.
26-29. Huc. Le Christianisme en Chine, 4 vol.
30. Brasseur. Histoire du patrimoine de Saint-Pierre.
31. Hyacinthe. De la Famille.
32. Musées divers.
33. Kreuznach. Fontainebleau, Plombières.
34. Recueil. De tout un peu.
35. Postes royales, 1817.
36. Catalogue. Tombeau des Invalides.
37. Catalogue des tableaux, Beaux-Arts.
38. Education de la femme.
39. Guillemin. Lettres.
40. Copies d'estampes.

41. The Confessions.
42-43. Prisons et Criminels, 2 vol.
44. Jung. Henri IV écrivain.

Editions in-12 et autres.

45-48. Colubus. Voyages of Christ, 4 vol.
49-56. Code Napoléon (Manque le 3e volume), 8 vol. (1).
57. Code Criminel (1).
58. Code Pénal (1).
59. Code de Commerce (1).
60. Vie des Peintres.
61. Marie Gjertz. L'enthousiasme.
62. Id. Gabrielle.
63. Anne de Noailles, Marquise de Montégu.
64-65. La Commune (Album des personnages principaux de) 2 vol.
66. Museo Vaticano.
67. Musées de Montpellier, de Nancy.
68. Catalogue de tableaux. Rouen, Dieppe.
69. Catalogues divers.
70. Gérard. Le Tueur de Lions.
71. Gérard. L'Afrique du Nord.
72. Barbier. Itinéraire de l'Algérie.
73. Le Père Hyacinthe.
74. Vie du Père Brydaine.
75-81. Sermons du Père Brydaine, 7 vol.
82. Mornand. La Vie Arabe.
83. Loyseau. Lettres sur la Vie d'un nommé Jésus.
84. Gœthe et Werther.
85. Taine. Lafontaine et ses Fables.
86. Madame Marie-Thérèse de France.
87. Enault. Les Perles noires.
88. Abelly. Obéissance à N. S. P. le Pape.
89. Flammarion. Récits de l'infini.
90. Bellemarre. Abd-el-Kader.

(1) Ces livres et plusieurs autres sont notés comme ayant appartenu au maréchal prince d'Eckmühl.

91. Guide aux eaux de Plombières.
92. Guide des voyageurs en Normandie.
93. Guerrazzi. Isabella Orsini.
94 Guillemin. La Lune.
95. Lettres de Sidy Mahmoud.
96. Lettres de Walpole.
97. Rambaud. L'Age de bronze.
98. E. Ollivier. Le 19 janvier.
99. Murat. Salons et sacristies.
100. D'Arpentigny. La Science de la Main.
101. Gardane. Le Prince de Joinville.
102. Topffer. Nouvelles Génévoises.
103. Une trappe pour prendre un rayon de Soleil.
104. Autran. Milianah.
105. Mozart. Vie d'un Artiste chrétien.
106. Michelet. Bible de l'humanité.
107. Id. La Femme.
108. Marx. Un peu de tout.
109. Princesse Olga. Tante Agnès.
110 Béchard. Jambe d'Argent.
111. Champfleury. La belle Paule.
112-113. Feydeau. Le Secret du Bonheur, 2 vol.
114. Stahl. Les Bonnes Fortunes.
115. Id. De l'Amour et de la Jalousie.
116. Cécile.
117. Ravensberg. Eugénie de Revel.
118. Rivière. Pierrot, Caïn.
119. Lytton. Pausanias.
120. Guida Oratio. Italia.
121. Liége, Spa et leurs environs.
122. Causeries sur Fécamp.
123. Hermann.
124. Carnet de la Comtesse.
125. Manuscrit Arabe.
126. 12e Bulletin de la Société bibliographique, décembre 1877 (petit fascicule).

Elle a joint à cet envoi le buste du général de Trobriant,

qui fût longtemps aide de camp du maréchal Davout.

Comptes de 1877. — M. le Trésorier dépose le compte des recettes et dépenses de la Société pendant l'exercice qui vient de s'écouler, avec les pièces à l'appui. Ce compte est renvoyé à l'examen d'une Commission composée de MM. Métairie, Dondenne et Savatier-Laroche.

Lectures. — M. Quantin donne lecture, au nom de M. le comte Henri de Chastellux, d'une notice généalogique sur la famille de Jaucourt, aujourd'hui complétement éteinte, mais qui a joué autrefois dans la contrée un rôle considérable. Elle avait des possessions non seulement dans l'Avallonnais, mais encore dans l'Auxerrois, l'Auxois et le Nivernais. Elle a produit de nombreuses branches qui prirent les noms des terres de Dinteville, de Polisy, de Villarnoul, du Vault, etc., et qui fournirent des officiers éminents à la cour des ducs de Bourgogne et à celle des rois de France.

— Après cette communication, M. Challe donne lecture d'un chapitre de son *Histoire du pays Auxerrois*, qu'il poursuit cette fois jusqu'à la fin du XIIe siècle.

La séance est levée après cette lecture.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le Président donne connaissance de la correspondance.

— Mme la marquise de Blocqueville a écrit à M. le Président une lettre par laquelle elle annonce de nouveaux

envois pour le musée et remercie la Société de son concours pour l'obtention d'une salle spéciale qui portera le nom de salle d'Eckmühl.

— M. le Préfet de l'Yonne a transmis à M. le Président une lettre-circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur invitant les municipalités et les Sociétés savantes à souscrire à un grand ouvrage qui sera publié à l'occasion de l'exposition, sous les auspices du gouvernement.

Cet ouvrage reproduit en fac-simile, par les méthodes si exactes de l'héliogravure, les chartes et manuscrits les plus précieux des Archives de France, du VIIe au XVIIIe siècle. La Société, sur l'avis conforme du bureau, décide que sa souscription sera transmise à M. le Ministre, et vote en dépense une somme de cent francs pour cet objet.

— La Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Marne et la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, envoient le programme des concours institués par ces Sociétés pour l'année 1878. Ces programmes sont à la disposition des membres de la Société qui voudraient en prendre connaissance.

— M. le Président énumère ensuite les publications parvenues au bureau pendant le mois ; il signale notamment une série de brochures intéressant l'enseignement agricole, envoyée par l'auteur M. de Bogard, notre collègue, et deux notices de M. A. Parrot, membre correspondant, l'une sur la découverte du *Lavatorium* de l'ancien hôpital de Saint-Jean d'Angers, l'autre intéressant l'histoire de Notre-Dame de Beluard.

— Il est procédé au vote pour l'élection de nouveaux membres.

Nominations. — M. Limosin, notaire honoraire à Au-

xerre, et M. Henri Lemoine, directeur de la succursale de la Banque, présentés à la dernière séance, sont nommés membres titulaires.

Présentation. — M. Petit, juge de paix à Saint-Fargeau, est présenté comme membre titulaire par MM. Challe et Quantin.

Renouvellement du Traité avec l'imprimeur. — M. le Président explique ensuite à l'Assemblée que le traité passé avec l'imprimeur de la Société pour dix années étant près d'expirer, le bureau s'est occupé de son renouvellement. Diverses modifications ont été introduites, notamment celles qui sont la conséquence du changement de format du Bulletin, mesure projetée pour l'année prochaine. Le format actuel est beaucoup trop petit et il y a lieu d'imiter la plupart des Sociétés importantes qui ont introduit cette utile réforme depuis quelque temps déjà et ont adopté le format in-8° raisin, à peu près semblable à celui de la *Revue des Deux-Mondes.*

— M. le Président donne ensuite lecture du projet de traité et met aux voix son approbation. L'Assemblée adopte le projet préparé par le bureau et l'autorise à traiter définitivement avec l'imprimeur :

TEXTE DU TRAITÉ

Entre la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, représentée par M. Henri Monceaux, secrétaire de la Société et délégué à cet effet, d'une part ;

Et M. Georges Rouillé, successeur de M. Perriquet, imprimeur à Auxerre, d'autre part ;

A été convenu ce qui suit :

ART. I. — *Impression des Bulletins et Mémoires.*

§ I. — PRIX DE LA FEUILLE D'IMPRESSION.

M. G. Rouillé s'engage à imprimer le Bulletin de la Société

au prix de soixante-et-onze francs la feuille et aux conditions ci-après :

1° Caractères corps 9, interligné ;

2° Quarante-quatre lignes à la page de cent cinq millimètres, comprenant environ soixante-sept lettres, représentant un terme moyen de 2,900 lettres (deux mille neuf cents lettres) par page ;

3° Format in-octavo raisin.

Dans ce prix sont compris :

1. La composition.

2. La mise en pages.

3. Le tirage à cinq cents exemplaires ;

Savoir : 480 exemplaires sur papier ordinaire.

20 exemplaires sur papier Vergé.

4. Le papier du poids de douze kilog. à la rame en pâte à labeur, mi-collé, semblable à l'échantillon annexé au présent traité sous le n° 1 et représentant les exemplaires sur papier ordinaire, et du poids de 12 kilog. à la rame semblable à l'échantillon annexé sous le n° 2, pour les exemplaires sur papier Vergé. (Papier type de celui des lettres de l'abbé Lebœuf).

5. Les notes en plus petit caractère ainsi que les intercalations, à moins qu'elles ne dépassent en moyenne une page par feuille.

6. Les couvertures trimestrielles ou semestrielles contenant les annonces et avis de la Société, ainsi que la table des matières.

7. La couverture définitive des volumes sur laquelle sont imprimés les statuts et le règlement intérieur qui régissent la Société.

8. Le pliage et le brochage des volumes et le placement des planches.

La Société aura le droit de faire imprimer aux clauses et conditions ci-dessus et ce dans la même année, autant de volumes, soit du Bulletin, soit de toute autre publication qu'il lui conviendrait d'entreprendre.

§ II. — *Suppléments du prix d'impression de la feuille.*

1. Dans le cas où la Société voudrait augmenter le tirage ci-dessus stipulé et ce sur papier ordinaire, il sera alloué à M. Rouillé un supplément calculé de la manière suivante :

Pour 50 ex. en sus de 500, augm. de la feuille.			5 fr.
100 ex.	—	—	8
200 ex.	—	—	12 fr.

Et six francs par 100 exemplaires au-dessus de ce chiffre.

2. Ces prix seraient augmentés de trois francs par cent exemplaires dans le cas où la Société demanderait que lesdites impressions fussent faites sur papier fort, semblable à l'échantillon annexé sous le n° 2.

3. Dans le cas ou sur la demande de la Société un certain nombre de feuilles seraient imprimées en corps 9 *doublement interligné*, l'imprimeur aurait à supporter une réduction de quatre francs par feuille ; soit soixante-sept francs par feuille imprimée dans ces conditions.

4. Les compositions du genre de la Flore et des Vertébrés de l'Yonne, imprimés au Bulletin, ainsi que celles semblables au Catalogue de la Bibliothèque, imprimé sur 2 colonnes contenant une grande variété de caractères, seront soumises à une augmentation par feuille qui sera réglée à l'avance par le bureau, ainsi que toute impression non prévue par les conditions stipulées ci-dessus.

5. L'imprimeur reste chargé seul des corrections typographiques nécessitées par les vices de la composition première et les changements de peu d'importance faits par les auteurs ou le secrétaire. Mais si les changements opérés sur les épreuves donnent lieu à des remaniements excessifs, l'imprimeur aura le droit de réclamer une indemnité, à la condition expresse qu'il préviendra par écrit le secrétaire de la Société et le mettra en demeure, soit de vérifier la nature excessive des changements, soit d'arrêter le taux de l'indemnité due à l'imprimeur, laquelle indemnité est, dès à présent, fixée à 0 fr. 60 c. par heure de correction supplémentaire exécutée par un bon ouvrier.

6. Il est accordé à l'imprimeur pour les caractères em-

ployés autres que ceux du corps 9 interligné, et ce à titre de surcharge.

Pour le corps 9 non interligné, 0 fr. 50 c. par page.

Pour la gaillarde interlignée, 0 fr. 70 c. par page.

Pour le petit texte, 0 fr. 90 c. par page.

La surcharge ne pourra être appliquée que lorsque le prix de la feuille n'aura point été augmenté et lorsqu'elle dépassera *en moyenne* une page par feuille. En conséquence il est entendu que le calcul se fera sur l'ensemble des feuilles du volume entier, en sorte que la Société aura droit à autant de pages de petit texte qu'il y aura de feuilles dans ledit volume.

7. Les tableaux ne pouvant être évalués d'avance seront payés à part suivant leur complication, s'il y a lieu.

8. Les listes annuelles et les tables des matières, imprimées en caractères divers, subiront en faveur de l'imprimeur une augmentation de 1 fr. par page, tant pour le changement de texte que pour leur complication.

ART. II. — *Impression des planches.*

I. — DESSINS.

1. M. Rouillé s'oblige également de lithographier dans son établissement ou de faire lithographier à Paris, au choix de la Société, les dessins que ladite Société voudrait publier. Les prix de ces travaux, pouvant être difficilement prévus, seront arrêtés d'avance et de gré à gré par l'imprimeur et le secrétaire de la Société chargé de la direction du Bulletin.

2. La Société se réserve toutefois le droit de faire dessiner et tirer ses dessins sans l'intermédiaire de l'imprimeur.

II. — *Tirage des planches.*

3. Les *dessins au trait* pourront être tirés aux conditions suivantes, la gravure et les reports qui pourraient être demandés restant en dehors de ces conditions :

Pour une pierre entière pouvant contenir 8 planches in-8°, le cent de tirage.......... 6 fr.

Pour une demi pierre.......... 5 »

Pour un quart de pierre.......... 4 »

Pour une planche seule in-8°.......... 4 »

4. Pour les autres dessins, le prix des tirages pouvant varier suivant la nature de ces dessins, seront établis de gré à gré, comme il est dit ci-dessus.

III. — *Papier des planches.*

5. Les planches seront tirées sur papier fort conforme à l'échantillon annexé au présent traité, sous le n° 3, du poids de 15 kilog. et du prix de 32 fr. la rame, donnant 4,000 pages in-8°.

ART. III. — *Imprimés divers.*

§ I. — *Lettres de convocation et autres.*

1° Format in-4°, feuille double, bonne coquille :

100 exemplaires	....	7 fr.
200 —	....	10 »
300 —	....	11 »
400 —	....	13 »
500 —	....	15 »
1000 —	....	25 »

2° In-8°, feuille double, bonne coquille :

100 exemplaires	....	5 fr.
200 —	....	6 »
300 —	....	7 »
400 —	....	8 »
500 —	....	9 »
1000 —	....	12 »

§ II. — *Têtes de lettres*, feuille double, bonne coquille :

		In-4°,	In-8°,
100 exemplaires	....	7 fr.	5 fr.
200 —	....	10 »	6 »
300 —	....	11 »	7 »
400 —	....	13 »	8 »
500 —	....	15 »	9 »
1000 —	....	26 »	12 »

§ III. — *Bandes imprimées*, selon modèle :

500 exemplaires	....	6 fr.
1000 —	....	10 »

§ IV. — *Quittances imprimées*, 1/8 couronne, lignes grises.

500 exemplaires	....	7 fr.
1000 —	....	12 »

§ V. — *Mandats 1/4 écu.*

100 exemplaires	....	7 fr.
500 —	....	12 »
1000 —	....	20 »

ART. IV. — *Tirage à part du Bulletin.*

Les auteurs de mémoires publiés par la Société pourront obtenir des exemplaires de leurs travaux aux conditions suivantes :

§ I. — *Tirage sans remaniements.*

La feuille, sur papier du Bulletin, pliée, sans changement aucun, sans réimposition, par conséquent sans changement de folios, sans titre, en un mot continuation du tirage du Bulletin, sans couverture, papier compris, en enlevant toutefois ce qui reste de l'article précédent et de celui qui suit :

De 1 à 25 exemplaires	....	1 fr. 85.
1 à 50 —	....	2 » 75.
1 à 100 —	....	4 » 75.
1 à 150 —	....	6 » 75.
1 à 200 —	....	10 » 75.

Et quatre francs par cent après le deuxième.

§ II. — *Tirage avec remaniements.*

1. La feuille, sur papier du Bulletin, pliée, foliotage, réimposition, frontispice, titre et faux-titre comptés comme faisant partie de la feuille et papier compris :

De 1 à 25 exemplaires	....	7 fr. 25.
1 à 50 —	....	8 » 25.
1 à 100 —	....	10 » 50.
1 à 150 —	....	12 » 50.
1 à 200 —	....	14 » 50.

Et quatre francs par cent après le deuxième ;

2. Lorsque le tirage à part dépassera cinq feuilles, les conditions du paragraphe précédent subiront les modifications suivantes :

De 1 à 50 exemplaires, la feuille	....	5 fr.
1 à 100 — —	....	8 »
1 à 200 — —	....	13 »

Et quatre francs par cent après le deuxième cent.

§ III. — *Tirage avec remaniements et papier fort.*

La feuille, sur raisin Vergé fort, semblable à celui annexé au présent traité, sous le n° 2, pliée, avec titre et faux titre, foliotage, réimposition comptés comme faisant partie de la feuille et papier compris :

De 1 à 25 exemplaires	....	8 fr. 60.
1 à 50 —	....	10 » 50.
1 à 100 —	....	14 » 50.
1 à 150 —	....	18 » 50.
1 à 200 —	....	22 » 50.

§ IV. — *Interlignage.*

L'interlignage sera compté à raison de 6 fr. par feuille à interligner en sus des prix énoncés ci-dessus.

§ V. — *Tirages in-4°.*

Si le tirage à part est in-4°, les prix ci-dessus s'appliqueront à chaque feuille in-4°, et il y aura une augmentation de 2 fr. par feuille sur les prix ci-dessus pour réimposition.

§ VI. — *Couvertures.*

1. Le prix des couvertures non imprimées est fixé à 1 fr. le cent et au-dessous.

2. Les couvertures imprimées sur raisin de couleur, fort, seront livrées aux prix suivants :

De 1 à 25 exemplaires	....	3 fr. 50
1 à 50 —	....	4 »
1 à 100 —	....	6 »

3. Il sera payé un tiers en plus de ces différents prix pour les couvertures in-4°.

§ VII. — *Piquage.*

1 à 2 feuilles et au-dessous 1 fr. le cent d'exemplaires.

Au-dessus de 2 feuilles... 2 » —

§ VII. — *Brochage*, y compris le placement des planches.

		25 ex.	50 ex.	100 ex.
De 1 à 6 feuilles	....	2 fr.	3 fr.	4 fr.
1 à 12 —	....	3 »	5 »	6 »
1 à 20 —	....	5 »	7 »	10 »
1 à 40 —	....	» »	» »	14 »

§ IX. — *Tirage à part des planches.*

Ces prix, étant difficiles à apprécier et à prévoir à l'avance, seront établis en temps utile par l'imprimeur et le secrétaire.

ART. V. — CLAUSES DIVERSES.

§ I. — Il ne sera tiré que le nombre de feuilles demandées par la la Société. L'imprimeur ne pourra mettre aucun exemplaire en circulation.

§ II. — Ne seront pas prélevés sur les exemplaires demandés par la Société, ceux de dépôt et de chapelle.

§ III. — Les exemplaires seront remis à M. l'archiviste de la Société, qui en donnera un reçu après vérification et soustraction des exemplaires défectueux, lesquels devront être remplacés. En cas d'impossibilité de la part de ce dernier, une réduction proportionnelle sera établie et la somme à déduire sera défalquée du compte de l'imprimeur.

§ IV. — L'imprimeur fournira trois épreuves en placard avant la mise en pages, à moins que l'auteur ou le secrétaire n'aient demandé la mise en pages après la première ou la deuxième épreuve.

§ V. — Aucune feuille ne pourra être tirée que sur le vu du Président et le bon à tirer du secrétaire chargé de la direction du Bulletin.

§ VI. — Il sera remis une bonne feuille à M. le Secrétaire au fur et à mesure que le tirage en sera fait.

§ VII. — Il n'y aura dans l'intérieur du Bulletin aucune page entièrement blanche; s'il en existe, elles seront défalquées du prix de la feuille, à raison de 1 fr. 45 c. par page (représentant la composition de ladite page).

§ VIII. — Aucun dessin, plan ou manuscrit destiné au Bulletin ne pourra être remis à l'imprimeur que par le secré-

taire. Les manuscrits mal écrits ou non faciles à lire seront refusés par l'imprimeur, qui devra les examiner avant de les accepter. Ils porteront l'indication écrite par l'auteur ou par le secrétaire du nombre et des conditions du tirage à part demandé, s'il y a lieu. Ces conditions de prix seront établies conformément au présent traité et notifiées par le secrétaire à l'auteur avant le tirage. Pour éviter les difficultés qui se sont élevées si souvent au sujet du retard apporté dans la publication du Bulletin, et pour constater de quel côté viennent les torts, il est convenu que les manuscrits seront datés, le jour de leur remise à l'imprimeur, et que chacune des épreuves portera la date de sa sortie et celle de sa rentrée à l'imprimerie.

§ IX. — Les tirages à part devront toujours porter la mention : « *Extrait du Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, ° trimestre 18 .* »

§ X. — Le haut des planches du Bulletin est réservé aux légendes de la Société. Les légendes données par les auteurs seront inscrites dans le bas des planches.

§ XI. — Le dépôt aura lieu pour tous les tirages à part. L'imprimeur devra, en outre, déposer gratuitement, entre les mains de l'archiviste, deux exemplaires des tirages à part pour la bibliothèque de la Société.

§ XII. — Les exemplaires tirés à part ne seront délivrés aux auteurs qu'après la livraison du Bulletin d'où ils seront extraits, sauf une décision spéciale du bureau de la Société officiellement notifiée à l'imprimeur par le secrétaire ou l'archiviste.

§ XIII. — Les manuscrits d'auteurs, les copies d'impression, les dessins du Bulletin doivent, après l'impression, être remis à M. le secrétaire pour les archives de la Société.

§ XIV. — M. Rouillé s'engage à donner tous les soins à la partie typographique des publications de la Société. Il pourra prendre, comme par le passé, le titre d'*Imprimeur de la Société*.

§ XV. — La durée du traité actuel est fixé à dix années, à dater du 1er janvier 1879, c'est-à-dire de l'impression du 1er trimestre 1879. Jusqu'à cette époque, les clauses et condi-

BUDGET DE LA SOCIÉTÉ POUR 1878.

RECETTES.		PRÉVISIONS DU BUDGET DE 1878.			DÉPENSES.		PRÉVISIONS DU BUDGET DE 1878.		
§ I. Solde de compte 1876	1	Reliquat au 31 décemb.	942	30	§ I. Passif.	1	Reliquat dû à l'impr.	1749	10
§ II. Produits ordinaires.	2	Cotis. des m. et diplôm. pour l'année 1877. .	2600	»	§ II. Publications . .	2	Bulletin annuel, 2 vol. et pl.	2180	»
§ III. Publications , . .	3	Produits des publicat.	50	»	§ III. Frais de bureau .	3	Frais de bureau. . .	200	»
						4	Garçon de salle . .	300	»
§ IV. Capitaux placés. .	4	Arr. de rentes 4 1/2 .	200	»	§ IV. Jetons de présence	5	Acquisitions et rachat de jetons	360	»
§ V, Recettes diverses .	5	Allocation du Ministre.	500	»	§ V. Dépenses diverses. .	6	Entretien du Musée.	600	»
	6	Subv. du Conseil gén.	1000	»		7	Reliures.	100	»
	7	— de la ville. . . .	300	»		8	Fouilles	100	»
	8	Recettes imprévues. .	50	»		9	Dépenses imprévues.	53	20
		Total des recettes. .	5642	30			Total des dépenses.	5642	30

tions du traité précédent seront appliquées. En cas de dissolution de la Société, il serait considéré comme non avenu.

§ XVI. — Les frais d'enregistrement du présent traité seront, droit et double-droit, à la charge de celle des parties qui y donnerait lieu.

Fait double, à Auxerre, le 21 février 1878.

G. ROUILLÉ. H. MONCEAUX.

Approuvé par les membres du Bureau :

CHALLE, président;
CHÉREST, COTTEAU et QUANTIN, vice-présidents;
MONCEAUX et SAVATIER-LAROCHE, secrétaires;
CH. JOLY, trésorier;
E. LORIN, archiviste.

Budget de 1878.— M. Challe communique à l'assemblée le projet de budget pour 1878. Ce projet est adopté dans les termes du tableau ci-contre.

Communications. — M. Challe communique à l'Assemblée un Avis inséré dans l'Almanach d'Auxerre de 1771, duquel il résulte qu'il existait à Auxerre à cette époque un notaire du nom de Boucher de Monticourt, lequel consacrait ses loisirs à l'étude des Beaux-Arts, et se mettait à la disposition de ses compatriotes pour l'ornementation des maisons et la peinture des tableaux. On trouve en effet à Auxerre beaucoup de tableaux et de dessus de porte datant de l'époque de Louis XV, qui ne manquent pas d'un certain mérite, et le nom de leur auteur, Boucher de Monticourt, a fait commettre des erreurs d'attributions assez nombreuses, car on a donné au célèbre peintre Boucher plusieurs des productions de l'amateur Auxerrois. Désormais il faudra en rabattre et restituer à Boucher de Monticourt ce qui lui appartient, avec quelques réserves toutefois, puisque la tradition a transmis le souvenir d'un séjour de quelque temps à Auxerre du grand peintre Boucher, qui aura pu ainsi y laisser des élèves.

— M. Cotteau a la parole ensuite et donne lecture à l'Assemblée de la première partie de la relation faite par son frère, d'un récent voyage entrepris par notre infatigable collègue dans l'Amérique du Sud.

— Après cette lecture, M. Challe lit un nouveau chapitre de son *Histoire du comté d'Auxerre*, en cours de publication.

La séance est levée à 3 heures.

SÉANCE DU 3 MARS 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance de février, M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que la seizième réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne au mois d'avril prochain.

Des lectures et des conférences publiques seront faites les 24, 25 et 26 avril. Le samedi 17 avril, M. le Ministre présidera la séance générale dans laquelle seront distribués les récompenses et encouragements accordés aux Sociétés et aux savants.

La circulaire s'étend ensuite sur diverses questions d'ordre et sur les conditions à remplir pour l'obtention des réductions sur le prix des places accordées par les administrations de chemins de fer. M. le Président invite les membres de la Société qui seraient dans l'intention d'assister aux séances de la Sorbonne et d'y faire des communications, à se faire inscrire le plus tôt possible chez MM. les Secrétaires.

— La Correspondance imprimée est ensuite dépouillée,

et M. Challe analyse les notices ou mémoires qui intéressent plus spécialement la Société.

— M. Cotteau présente au nom de M. Jourde, employé de commerce à Auxerre, une très belle série de silex ouvrés, provenant tous du canton de Cerisiers, où il en a été découvert un si grand nombre. Cette collection figurera avec honneur à l'Exposition sous le couvert de la Société.

— M. Monceaux a la parole ensuite et signale à l'assemblée, dans une notice spéciale, la réimpression qui vient d'être faite à Paris d'un petit volume rarissime, imprimé autrefois à Auxerre en 1643, sous le titre de *l'Entretien des Musiciens*, par le sieur Gantez, maître de chapelle à Auxerre, etc. :

M. Claudin, le savant libraire si connu des bibliophiles, vient de rééditer à Paris, avec le bon goût qu'on lui connaît, un petit volume rarissime, qui intéresse Auxerre à plus d'un titre. Ce volume, annoté par M. Ernest Thoinan, littérateur distingué, qui y a joint une préface pleine d'érudition, acquiert ainsi une valeur plus grande, et il sera lu, non-seulement par les Auxerrois, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique ou qui aiment à connaître par ses détails la vie provinciale au XVII[e] siècle.

Voici d'abord le titre de cet ouvrage : *L'Entretien des Musiciens, par le sieur Gantez, Maître de Chapelle à Marseille, Aix, Arles, Avignon, Grenoble, Aigues-Mortes, Toulouse, Montauban, Aurillac, La Châtre, Le Hâvre, Paris et Auxerre. Publié d'après l'édition rarissime d'Auxerre, 1643, avec préface, notes et éclaircissements par Ern. Thoinan. Paris, A. Claudin, éditeur, 1878.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de Gantez et de son œuvre, et ici même, au sein de notre Société des Sciences. M. Chérest, dans une *Notice sur les Musiciens qui ont illustré le département de l'Yonne*, l'a fait connaître dès l'année 1850, il y a près de vingt-huit ans. Et si notre collègue n'eût

point été absent, nous lui eussions laissé le plaisir d'en reparler encore aujourd'hui et de vous présenter la nouvelle édition, ce qu'il eût fait sans doute beaucoup mieux que nous.

Mais la besogne nous est rendue facile par MM. Thoinan et Claudin, qui ont pris soin, dans une savante préface, de nous faire connaître l'artiste plein d'originalité qui obtint, en 1643, la maîtrise de la cathédrale d'Auxerre, donnée au concours par l'évêque Pierre de Broc, amateur passionné de musique et connaisseur délicat.

« Pierre de Broc, nous dit M. Thoinan, devait son évêché à l'appui de Richelieu, dont il était un des fidèles. Lui, l'évêque de Chartres et le président Viguier étaient chargés de placer les dames de la cour aux spectacles que le cardinal donnait en son palais. C'est sans doute dans la fréquentation de ces représentations théâtrales et des fêtes musicales, très en faveur parmi les gens de cour, que Pierre de Broc contracta son goût pour la musique. Toujours est-il qu'assistant au siége d'Arras, comme garde du Trésor royal, il fut si charmé du jeu de l'organiste qui toucha le *Te Deum* entonné par lui après la prise de la ville, qu'il voulut se l'attacher et qu'il l'emmena à Auxerre. Cet organiste, appelé Antoine Doresmieux, devint son commensal, ainsi, du reste, que plusieurs autres artistes. « Vous avez, lui dit Gantez dans sa dédicace, un si grand « amour pour les musiciens, que presque toute votre maison « en est composée. » La musique fleurit donc encore dans la demeure des évêques d'Auxerre et les concerts s'y renouvelèrent, comme au temps d'Amyot. »

Annibal Gantez n'était point auxerrois; il était provençal, et il a pris soin de nous indiquer son origine marseillaise dans une de ses lettres. Son œuvre, rédigée sous la forme épistolaire, nous fait sentir son origine, en même temps qu'elle nous rappelle sa patrie d'adoption par sa verve toute bourguignonne et sa bonhomie enjouée. L'ouvrage, en effet, n'est point, comme on pourrait le croire, consacré entièrement à la musique. C'est une série de lettres adressées aux artistes et aux célébrités musicales de son temps et qu'il s'est amusé à composer dans ses moments de loisir. « Ce n'est pas par vanité d'exposer en public, dit-il dans sa préface, que j'ay com-

posé ce petit livre, mais pour éviter l'oysiveté, laquelle j'estime si dangereuse, que j'aymerais mieux dormir que de ne rien faire. »

M. Ernest Thoinan, qui a fait de l'histoire de la musique une étude spéciale, nous fait connaître, dans de savantes annotations, plusieurs des musiciens et des artistes auquels Gantez adressait ses lettres, et, dans sa préface, il fait ressortir l'érudition de notre auteur, en même temps qu'il nous donne la note juste sur la singularité de l'œuvre dans son ensemble :

« Gantez, qui lisait beaucoup, dit-il, témoigne d'une excellente mémoire. Il prend plaisir à étaler à tort et à travers l'érudition prolixe qu'il doit à ses lectures. Tout ce dont il se souvient lui est bon dans ses récits comme terme de comparaison, comme preuve de ce qu'il avance; mais, le plus souvent, les citations qu'il emprunte à droite et à gauche, les proverbes qu'il débite à tout propos, amènent sous sa plume une telle abondance d'adages et de maximes inattendues, que ce n'est qu'à grand' peine qu'il peut se retrouver et reprendre le fil de son discours.

« Les préceptes les plus graves, les conseils sages et judicieux qui servent de prétexte à ses lettres sont toujours assaisonnés du mot pour rire. Sa verve gouailleuse, son goût pour le burlesque et la plaisanterie au gros sel l'entraînent un peu loin et lui font parfois excéder la mesure; il ne recule alors, dans son excessive volubilité, ni devant le mot cru, ni devant l'anecdote familière ou trop libre.

« Quoiqu'il en soit, le livre de Gantez se lit avec intérêt, et, aussi bien pour les mœurs, les habitudes, les goûts des musiciens d'église au XVIIe siècle, que pour le genre d'esprit ayant cours dans le monde auquel l'auteur appartenait, c'est une initiation complète. Malgré son exhortation à la morale et à la sagesse, notre Provençal, devenu Bourguignon, a surtout réussi à nous prouver que sa bonne humeur et sa gaieté inaltérable étaient soigneusement entretenues par les bons vins du pays auxerrois. »

Gantez a publié plusieurs œuvres musicales ; il en parle dans ses lettres, mais aucune ne s'est retrouvée de nos jours ; il est donc impossible de vérifier si sa musique valait mieux

que sa prose. Ces publications, qui n'étaient point œuvres de spéculation, furent sans doute tirées à un très petit nombre et seulement pour les amis de l'auteur, « pour ses disciples et ses plus intimes familiers amis, » comme il le dit lui-même.

L'abbé Lebeuf, en faisant l'analyse de l'*Entretien des Musiciens*, dans le Mercure de France du mois de décembre 1738, signalait déjà ces lettres comme introuvables, et de nos jours on en indique à peine deux ou trois exemplaires. Disons toutefois que, grâce à la libéralité de M. le comte de Bastard, la bibliothèque d'Auxerre possède ce précieux volume.

Les éditeurs de la nouvelle édition du livre de Gantez ont bien mérité des bibliophiles et des amis de la littérature ancienne, en faisant revivre cette œuvre originale et singulière. Jacques Bouquet, le modeste imprimeur auxerrois, avait fait précéder cette première édition d'*une Ode à Monsieur Gantez sur ses Lettres*, que nous retrouvons dans la seconde et qui nous rappelle le souvenir d'un autre auxerrois, le chanoine Gabriel Brosse, auteur de cette ode et passionné pour la poésie.

Nous trouvons de plus dans la charmante impression qui forme la seconde édition une belle eau-forte, frontispice de Riballier, où l'artiste a représenté Annibal Gantez, le maître de chapelle de la cathédrale d'Auxerre, préludant à la leçon des enfants de chœur par une invocation à Bacchus, le dieu des gens sans souci et de belle humeur. A l'air réjoui de notre héros, on sent qu'on est en pays de connaissance, et cette figure rabelaisienne du Provençal doublé d'Auxerrois nous fait de suite évoquer d'autres types que nous nous garderons bien de récuser.

C'est d'abord, au XVIe siècle, Roger de Collerye, ce poète auxerrois à la gaieté si vive qu'il est devenu un type national, le symbole de la joie chez les vignerons de la Bourgogne, le *Roger-Bontemps* des chansons.

C'est ensuite Louis de Charmoy et son compère, le chanoine Jean Pinart, avec son *Discours joyeux en façon de sermon*, et son *Monologue du bon vigneron à Messieurs d'Aucerre et autres bons vignerons de l'Aucerrois*.

Et cette légende à la pointe joyeuse et caustique, au parfum si prononcé de terroir bourguignon, nous pourrions facilement la suivre et la retrouver intacte jusqu'en ces temps derniers. Nous pourrions rappeler le souvenir de ce pauvre conscrit auxerrois qui, lui aussi, devint un type de création spéciale, grâce à quelques méchants couplets partis d'Auxerre, sans doute, et qui firent de *Cadet-Roussel* un personnage important sous l'Empire et la Restauration. Nous pourrions peut-être aussi retrouver dans quelque membre de notre Société l'auteur de quelques-unes de ces pièces légères et caustiques qui ne manquent point d'apparaître à Auxerre au moindre événement de notre existence locale.

Mais il est temps de nous arrêter; nous pensons en avoir dit assez pour donner à chacun de nos collègues l'idée de lire les Lettres d'Annibal Gantez, s'ils ne les connaissent déjà. Nous pensons avoir suffisamment rempli les devoirs de l'hospitalité envers la jolie édition que la librairie Claudin nous envoie.

— M. U. Richard expose ensuite qu'à l'occasion de ses recherches sur l'histoire du bourg d'Héry, l'ancien *Airiacum*, il a été amené à reconnaître à l'ouest du village, lieu dit la Prière, de grands espaces renfermant des débris de toutes sortes, tuiles gallo-romaines, etc., indiquant que des constructions importantes existaient à cet endroit. Il pense qu'il serait intéressant d'entreprendre quelques fouilles qui permettraient de reconnaître définitivement ce que représentent ces substructions, signalées depuis longtemps du reste.

— La Société, après avoir entendu diverses observations de quelques-uns de ses membres, décide que des fouilles seront commencées à l'endroit désigné par M. Richard. Un crédit de 50 fr. est ouvert à notre collègue à cet effet.

— M. Cotteau a la parole ensuite pour continuer la

lecture de la relation du voyage de son frère, M. Edmond Cotteau, autour de l'Amérique du Sud. Cette fois, le touriste fait connaître la route qu'il a parcourue depuis le Brésil jusqu'à Buénos-Ayres. Ce récit intéressant termine la séance, laquelle est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance de mars est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président dépouille la correspondance, laquelle contient :

1° Une lettre-circulaire du président du Congrès provincial des Orientalistes, dont la 3e session aura lieu à Lyon le 24 août 1878.

Les membres de la Société qui désireraient assister à cette réunion sont priés de se faire inscrire.

2° Une circulaire annonçant pour le 16 août 1878 l'ouverture d'un Congrès international de botanique et d'horticulture. Ce Congrès siégera dans l'Hôtel de la Société centrale d'horticulture, rue de Grenelle, 84, à Paris ;

3° Une circulaire de la Direction des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique, invitant la Société à collaborer à la publication de *l'Inventaire général des richesses d'art de la France*, et l'invitant à s'entendre avec M. le Préfet du département sur toutes les questions que peut soulever cette collaboration. Cette circulaire est renvoyée à M. Chérest, conservateur du Musée et vice-président de la Société ;

4° M. le Président analyse une dernière circulaire adressée par la Société de Mâcon, au sujet du concours de poésie institué dans cette ville, à propos de l'inauguration de la statue de Lamartine.

— La Correspondance imprimée contient un grand nombre de bulletins, dont M. le Président analyse les principaux travaux.

Dons. — M. Octave Leroy, mécanicien, a envoyé pour le Musée divers débris de vases, des dents et défenses de sanglier, provenant de fouilles faites dans la cour de son usine, faubourg Saint-Julien ; ces débris remontent à l'époque gallo-romaine ; on y a rencontré également une pièce de monnaie frappée à Auxerre, qui sera examinée avec soin, car elle diffère des types connus jusqu'ici. (Annelets entre chacun des bras de la croix).

Nomination. — M. Petit, juge de paix actuellement à Saint-Fargeau, présenté à l'une des dernières séances, est nommé membre titulaire.

Présentations. — M. H. de Flamare, archiviste du département des Alpes-Maritimes à Nice, est présenté comme membre titulaire, par MM. Cotteau et Quantin.

— M. Navarre, clerc de notaire à Sens, est présenté par MM. Monceaux et Quantin.

— M. Octave Uzanne, homme de lettres à Paris, est présenté par MM. Monceaux et Claude.

Lectures. — M. Cotteau donne lecture, au nom de notre collègue M. Lambert, d'une étude géologique sur le le terrain sénonien des environs de Sens.

— M. Quantin, en compulsant les anciens registres des comptes du duché de Bourgogne, déposés aux archives

de la Côte-d'Or, a trouvé des renseignements intéressants sur la captivité et la mort à Poligny de Jean IV, fils aîné de Jean III, dernier comte d'Auxerre (1369-1370). Il donne l'analyse de la notice préparée sur ce sujet intéressant de notre histoire locale.

— M. U. Richard rend compte du résultat des fouilles commencées sous sa direction au bourg d'Héry, au climat *la Prière*. Des substructions assez nombreuses ont été rencontrées sous les débris de tuiles et de maçonnerie signalés à l'une des précédentes séances. Une tête sculptée dans la pierre a été rencontrée dans les fondations d'un vieux mur ; mais en somme, rien d'important n'est venu donner d'indices certains sur l'origine de ces constructions et la date qu'on pourrait leur assigner. M. Richard lit ensuite un chapitre du travail qu'il a entrepris sur le bourg d'Héry. Après cette lecture, la séance est levée.

SÉANCE DU 5 MAI 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président lit la lettre suivante qui lui a été adressée par notre collègue M. U. Richard, au sujet de la découverte d'objets gallo-romains dans les bois d'Héry :

Avisé par un de mes compatriotes d'Héry qu'il venait d'être fait, au territoire de ce village, une nouvelle découverte de tombes en pierre, dans les bois appartenant à la famille de Montmorency, lesquels avoisinent les Baudières, et sur le passage même de l'antique voie romaine de Lyon à Boulogne, j'écrivis aussitôt à M. Longchamps, régisseur de cette famille, pour

lui témoigner le désir que j'avais, au double point de vue de la science archéologique et de l'histoire locale, dont je m'occupe, de prendre connaissance par moi-même des objets découverts.

Me trouvant à Héry le mercredi 10 courant, j'appris que M. Longchamps, dans sa réponse à ma lettre, m'avait fait l'invitation gracieuse de me transporter chez lui, où il se ferait un plaisir de mettre tous ces objets sous mes yeux.

M'y étant donc transporté, M. Longchamps me raconta qu'en effet des ouvriers, occupés par ses ordres à creuser des fossés, avaient inopinément fait la rencontre, à une profondeur relativement faible, dans le sol, d'un tombeau, puis d'un second, et qu'un troisième même aurait été reconnu, mais non extrait, et qu'il est fondé à croire, d'après divers sondages, qu'il en existe plusieurs autres auxquels on n'a pas touché encore. Il ajouta que ceux-là mêmes qui ont été extraits l'ont été en son absence et contre son gré, car il voulait, auparavant, prendre les ordres et intentions de la famille Montmorency, m'assurant, au surplus, que dès qu'il aurait l'autorisation de relever les cendres, il se ferait un plaisir d'en aviser la Société et de lui permettre ainsi d'assister à cette exhumation. Voilà pour l'avenir.

Quant au présent, M. Longchamps eut l'obligeance de me mettre sous les yeux tous les objets trouvés, tant dans les tombeaux ouverts que dans une substruction en forme de chambre carrée, et qui parait avoir été détruite par un incendie, car un fragment de verre mis sous mes yeux portait la trace évidente d'un commencement de fusion. De nombreux fragments de ferrailles très oxydés ont été trouvés dans cette chambre, notamment une scie à main d'environ 30 centimètres de long, sur une largeur de 6 à 7 centimètres vers la poignée, et se rétrécissant vers le bout; de gros clous ; des bandes de fer très oxydées, un ou plusieurs gonds, et surtout plusieurs petites armatures en forme de T ou d'équerre et qui ressemblent assez aux coins d'une cassette, d'ailleurs assez grande, car ils ne mesurent pas moins de 10 à 12 centimètres sur chaque branche, avec une patte aplatie et percée d'un trou sur le bout ; les uns ont deux branches, les autres en ont trois.

Dans cette même chambre ont été trouvés de nombreux débris de vases ou poteries gallo-romaines, d'un travail exquis et d'une rare finesse, les uns en terre rouge, d'autres en terre noire, avec de jolis dessins guillochés ou autres; puis des cols d'amphores ou autres vases de forme plus grande, avec leurs anses. Une tuile romaine entière, trouvée dans cette fouille, ainsi qu'une douzaine de monnaies, qu'on a bien voulu me confier pour les faire étudier par gens plus compétents que moi, m'ont révélé l'âge de ces sépultures, qui remontent aux IIe et IIIe siècle, car ces monnaies sont toutes du IIe. Deux ou trois seulement, assez bien conservées, m'ont permis d'y lire les noms d'Adrien et d'Antonin le Pieux. Une troisième, dont l'écriture n'est pas visible, porte l'effigie de Marc-Aurèle, au dire de M. Desmaisons, qui a bien voulu me prêter le concours de son aptitude numismatique, et qui m'a dit que les autres, encore moins lisibles, répétaient les mêmes figures, plus quelques Faustines, la mère et la fille. Ces monnaies n'ont aucune valeur intrinsèque, mais elles ont assurément une valeur historique, surtout pour moi. D'ailleurs, M. Longchamps s'en est réservé la propriété jusqu'à nouvel ordre.

Un dernier objet et le plus curieux peut-être, trouvé dans une tombe, est un bracelet qui semble avoir été composé de diverses pierres dont je n'ai pu reconnaître la nature, mais les unes rondes, d'autres octogones ou hexagones, et toutes rayées de diverses couleurs vers les arêtes; enfin, une seule, taillée en forme de prisme, en semblait comme le joyau et paraissait être de l'ambre jaune, car elle était tant soit peu transparente.

Tels sont, en général, les objets découverts jusqu'à ce jour. Peut-être les autres tombes donneront-elles d'autres objets non moins curieux. Mais, en attendant leur ouverture, j'ai cru devoir saisir la Société, par votre organe, de cette curieuse découverte.

— La Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à l'exemple des Sociétés qui existent en Suisse et en Danemarck, dans le but de procurer aux botanistes

et aux Sociétés savantes les moyens de compléter les collections botaniques, vient d'instituer, pour faire des échanges de plantes sèches françaises, un Comité spécial.

Elle adresse une circulaire indiquant les conditions auxquelles devront souscrire les botanistes qui voudront profiter de cette commode voie d'échange.

La Correspondance imprimée contient les ouvrages suivants :

1° Envois des Sociétés correspondantes :

— Alger. Bulletin de la Société des Sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger, 13e année 1877, 2e, 3e et 4e trim.

— Angers. Bull. de la Soc. indust. et agricole d'Angers et du dép. de Maine-et-Loire, 1877, 3e liv., 4e trim. 1878.

— Angoulême. Bull. de la Soc. archéol. et histor. de la Charente., t. xi, 1878.

— Annecy. Revue Savoisienne, mars 1878.

— Arcis-sur-Aube. Revue de Champagne et de Brie, avril 1878.

— Arles. Congrès archéol. de France. Séances générales tenues à Arles en 1876 par la Soc. fr. d'arch. xliiie session, 1877.

— Bordeaux. Annales de l'Académie ethnographique de la Gironde, mars et avril 1878.

— Boulogne. Bull. de la Soc. acad. de Boulogne, t. ii, 3e et 4e fascicule, 1875-1876.

— Bourges. Mém. de la Soc. des Antiquaires du centre, 1875-1876, 6e vol., 1877.

— Bruxelles. Société belge de géographie, bulletin janvier-février 1878.

— Dijon. Bull. de la Soc. d'horticulture de la Côte-d'Or, agrégée à la Soc. d'acclimatation, janvier-février 1878.

— LIMOGES. Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin, t. XXV, 1877. Nobiliaire du Limousin, feuilles 62-90.

— MENDE. Bull. de la Soc. d'agr. de la Lozère, février 1878.

— METZ. Mém. de la Soc. d'arch. et d'hist. de la Moselle, 14e vol., 1876.

— MOULINS. Bull. de la Soc. d'Ém. du dép. de l'Allier, t. XIV, 1877.

— ORLÉANS. Bull. de la Soc. arch. et hist. de l'Orléanais, 3e trim., 1877.

— PARIS. Bull. de la Soc. bot. de France, t. XXIV, 1877. Revue bibliographique E.

— PARIS. Bull. de la Soc. géol. de France, 3e session, t. VI, mars 1878.

— PARIS. Journal des Savants, janvier-mars 1878. Paris, imp. nationale, in-4°.

— PARIS. Revue des Sociétés savantes des départements, 62e série, t. V, mai-juin 1877. Paris, imp. nationale, 1878.

— PARIS. Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. Liste des membres et instruction, in-8°, Paris, 1877.

— STRASBOURG. Soc. des Sc. Agric. et Arts de la Basse-Alsace, bulletin trimestriel, t. XI, 1877, 3e et 4e fascicules, 1878.

— TOULOUSE. Bull. de la Soc. d'histoire naturelle de Toulouse, 11e année, 1877-78, 1er fascicule, 1878.

— VANNES. Bull. de la Soc. polymatique du Morbihan, 2e série, 1877.

2° Envois des auteurs :

G. COTTEAU. — Echinides fossiles de l'Algérie. Description des espèces déjà recueillies dans ce pays et considé-

rations sur leur position stratigraphique, par MM. Cotteau, Péron et Gauthier, 4e fascicule, étage cénomanien, première partie avec 8 planches. Paris, Masson, éd., 1878.

Petit.—L'Église de Vihiers, épître à M. l'abbé Dessepme, curé-doyen de Vihiers, par M. J. Petit, juge de paix de ce canton, professeur honoraire de rhétorique et de philosophie du Prytanée militaire de la Flèche, off. d'acad. oct. 1876. Imp. Tandron et Dalom, 8 p. in-8°.

— M. le Président analyse les mémoires contenus dans les ouvrages intéressant plus spécialement les travaux de la Société. Il signale notamment dans le Bulletin de la Société archéologique du Limousin pour 1877, un travail important sur l'ordre et l'abbaye de Grandmont, qui renferme des détails intéressants sur le prieuré de Vieux-pou, dépendant de l'ordre de Grandmont et situé commune de Poilly, près Aillant-sur-Tholon, sur ceux de Dixmont, près Joigny, de Charbonnière, les Bons-Hommes-de-Mont-Avallon, commune de Sauvigny-le-Bois, et sur le prieuré de Ligny-le-Châtel. M. Challe signale encore le *Journal des Savants*, dont les numéros nous parviennent pour la première fois, grâce à la libéralité de M. le Ministre de l'Instruction publiqae.

Nominations. — Sont nommés membres titulaires :

— M. H. de Flamare, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice.

— M. Navarre, successeur désigné de M. Duchemin, commissaire-priseur à Auxerre.

— M. O. Uzanne, homme de lettres à Paris.

Communications et lectures. — M. Cotteau a la parole ensuite pour plusieurs communications.

— Notre collègue fait d'abord un résumé succinct des séances de la Sorbonne, auxquelles il a assisté, en qualité

de délégué de la Société. Il résume en quelques mots les travaux nombreux de la section des Sciences qu'il a suivis assidûment, et rappelle, en ce qui le concerne, la communication qu'il a faite et qui est une étude des Oursins des terrains de la Belgique.

— Il donne ensuite des détails sur l'exposition des Sciences anthropologiques dont il est l'un des organisateurs; cette exposition, où le département de l'Yonne et la Société des sciences figureront avec honneur, n'est pas encore terminée, car elle a pris des proportions considérables. Elle sera placée dans un bâtiment spécial et dans l'enceinte de l'Exposition universelle; ce bâtiment aura près de 100 mètres de longueur.

— Après cette communication, M. Cotteau continue la lecture des impressions de voyage de son frère, autour de l'Amérique du Sud. Il s'agit cette fois des contrées comprises entre Callao et Lima.

— M. Challe prend la parole ensuite et dit qu'il a conservé pour la fin de la séance l'analyse d'un charmant volume que notre jeune compatriote auxerrois, M. Octave Uzanne, vient de publier sous le titre de : *Caprices d'un Bibliophile*. L'auteur, dans un style pittoresque et animé, nous fait passer en revue le monde parisien de la bibliophilie avec ses qualités, mais aussi avec ses travers et ses ridicules, avec son personnel recruté aussi bien parmi les érudits de bon aloi que parmi les collectionneurs à la toise. A lire les pages si pétillantes d'esprit de M. Uzanne, on croirait tenir un chapitre de J. Janin, de Lacroix ou de Th. Gauthier, si quelques néologismes qui sentent un peu la jeune école ne venaient rappeler qu'il s'agit ici d'un disciple et non d'un maître. Mais le disciple ira loin sans aucun doute, et M. Challe analyse toutes les qualités

du jeune talent qui vient de se révéler et qui miroite dans les *Caprices d'un Bibliophile.* Il faut lire ces pages aimables et coquettes qui se divisent en chapitres : *Une vente de livres à l'Hôtel-Drouot; la Gent bouquinière; le Quémandeur de livres; le vieux Bouquin; le Libraire du Palais: les Quais en août; les Catalogueurs*, etc., sont autant de joyaux d'un même écrit. *Restif de la Bretonne et ses Bibliographes* est une étude spéciale qui intéresse plus spécialement encore les Auxerrois. Dans *les Galanteries du sieur Scarron*, et dans *un ex-libris mal placé*, il y a certaines historiettes qui sont peut-être un peu lestes; mais elles sont si joliment tournées. Et puis, comme l'a dit M. P. Blanchemain, dans un compte rendu récent de cette charmante bluette : « Dès le frontispice, les curieuses sont prévenues; il y a là une douzaine de petits Cupidons, n'ayant pour tout vêtement que leurs paires d'ailes et qui sont si jolis, si mignons! Ce sont des enfants; on leur pardonne tout. »

Sous le rapport typographique, le livre de M. O. Uzanne est digne en tous points des bibliophiles auxquels il est destiné; il est encore rehaussé par une charmante création de Lalauze. L'artiste nous fait assister au saccagement d'une bibliothèque par les Amours. Que représente cet envahissement du sanctuaire de l'étude par ces lutins et ces diables roses? Est-ce une épigramme à l'adresse de la science austère, ou une allégorie du livre? Le lecteur en décidera. Mais il reste un fait acquis, c'est que l'auteur a gagné ses chevrons. L'esprit charmant qui a créé les *Caprices d'un Bibliophile* reprendra bientôt sa plume brillante. Nous y comptons pour applaudir à ses succès.

Après cette communication, la séance est levée.

SÉANCE DU 2 JUIN 1878.

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — La correspondance manuscrite contient :

1° Une circulaire du Comité d'organisation du Congrès géologique international, dont l'ouverture aura lieu le 29 août 1878, invitant les membres de la Société qui s'occupent de géologie à faire partie de ce congrès. MM. Hébert et Cotteau, nos collègues, font partie de ce comité, l'un comme président, l'autre comme membre actif;

2° Une lettre de M. le Dr Juventy, d'Entrains, adressée à M. Challe à l'occasion de la récente publication de son *Histoire de l'Auxerrois*, et contenant des détails sur un vêtement que la tradition attribue à saint Prix, qui fut massacré, avec ses compagnons, au village de Saints-en-Puisaye :

« Messieurs,

« J'ai un habit qui est réputé venir de saint Prix. Il était à ma femme, qui le tenait de Mme Roset; il paraît qu'il était depuis un temps immémorial dans la famille et revenait à celui qui avait la maison paternelle dans son lot, et c'est à ce titre que Mme Roset l'avait eu. La mère de Mme Roset, Mme Georges Piétresson, est morte à 93 ans, ce qui nous reporte déjà assez loin. Rien, cependant, n'établit l'authenticité de cet habit, comme ayant appartenu à saint Prix ; mais, à Saint-Sauveur, personne n'en doutait et chacun en demandait avec instance un petit morceau, surtout lorsqu'on avait des malades, et c'était au grand détriment de l'habit, qui se trouve ainsi avoir été bien endommagé, surtout la doublure.

« Cet habit ne venait que jusqu'à la taille, avec un col droit et sans manches. Il se mettait ainsi par-dessus un autre

vêtement. C'est une étoffe rouge, qui a conservé toute sa couleur, en fil et laine ; il est doublé en soie. Il ne reste plus de boutons. Je l'ai fait voir à Mgr Crosnier, antiquaire très distingué et que vous connaissez sans doute. Il a bien reconnu un habit de centurion, le grade que l'on donne à saint Prix J'aurais été très heureux de vous le faire voir lorsque vous êtes venu à Entrains ; je n'y ai pas pensé. »

M. Challe ne croit pas que ce vêtement, qu'il a eu occasion d'examiner, à une autre époque, remonte à la date si reculée de la mort de saint Prix. Il émet l'opinion, toutefois, que cet antique débris a pu être le vêtement d'une statue du saint qui aura été détruite plus tard, tandis que le tissu aura été conservé par quelques fidèles.

La correspondance comprend les envois suivants :

1° Par les sociétés correspondantes :

— AMIENS. Société linnéenne du nord de la France. Bulletin mensuel, 1878, nos 69-71.

— ANNECY. Revue savoisienne, n° 4, avril 1878.

— ARCIS-SUR-AUBE. Revue de Champagne et de Brie. mai 1878.

— BORDEAUX. Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, 4e série, t. II, livr. 122 ; l'Union, chronique des sociétés savantes, 4e sér., 1re ann., mai 1878, in-4° ; Chronique des sociétés savantes, décembre 1877 ; Annales de l'Académie ethnographique de la Gironde, mai 1878 ; Actes de l'Académie de Bordeaux, 3e série, 36e année, 1874 ; — 37e année, 1875.

— DRAGUIGNAN. Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, t. III, 4e livr.

— LA ROCHELLE. Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure, 4e trimestre 1877.

— LAUSANNE. Bulletin de la Soc. vaudoise des sc. nat., 2e série, vol. XV, n° 79.

— MENDE. Bull. de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, mars 1878.

— NANTES. Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1877.

— NÎMES. Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes.

— PARIS. Journal des Savants, avril 1878 (Envoi du ministère); Bull. de la Société d'anthropologie de Paris, t. XII, 4e fasc., juin-décembre 1877; Bull. de la Société botanique de France, octobre 1877; Bull. de la Société géologique de France, 3e série, t. V, mai-juin 1877; la Revue magnétique, mai 1878; Nouveau Dictionnaire de géographie universelle, par M. Vivien de Saint-Martin, 7e fascicule, 1878.

— POLIGNY. Bull. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de Poligny, février et mars 1878.

— SAINT-ÉTIENNE. Annales de la Soc. d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, t. XXI, 1877.

— SAINT-QUENTIN. Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, n° 17, janvier 1878.

2° Par les auteurs :

— Dr LEGRAND. La nouvelle Société indo-chinoise fondée par M. le marquis de Croisier, et son ouvrage : *l'Art Kmer*, Paris 1878, in-8°.

Présentations. — M. Jossier Albert, sous-préfet à Nogent-sur-Seine, est présenté comme membre titulaire par MM. Challe et Quantin.

— M. Uzanne Joseph, frère de M. Octave Uzanne, est également présenté comme membre titulaire par MM. Claude et Monceaux.

Il sera statué sur ces nominations.

Communications. — M. Cotteau fait aux membres de la Société une description succincte de l'Exposition des sciences anthropologiques, dont la galerie, l'une des annexes de l'Exposition universelle, a été inaugurée le 31 mai. Cette annexe forme un vaste parallélogramme, où on a réuni tout ce qui peut servir à l'étude des origines de l'homme. C'est d'abord une série considérable de crânes et de cerveaux moulés, appartenant à toutes les races, à toutes les nations du globe. On y remarque la collection du Dr Prunière, qui contient ces singuliers échantillons qui ont établi la preuve que la trépanation était en usage dès les temps les plus reculés.

M. Cotteau a cité encore, comme nous intéressant plus spécialement, les travaux démographiques de MM. Brodier et Dr Duché. Il parle ensuite de la salle qui contient les instruments et matériaux intéressant la série des temps préhistoriques français, où l'on distingue les vitrines des grottes d'Arcy et de Nermont, ainsi que les expositions particulières, parmi lesquelles on remarque la collection de notre collègue M. Bertin, de Joigny.

Dans les salles qui suivent, on remarque l'exposition des Missions françaises, puis les objets préhistoriques appartenant aux nations étrangères : l'Autriche, avec les produits des fouilles du cimetière de Halstadt, dont les crânes sont si intéressants à comparer avec ceux qui proviennent de la même époque dans nos contrées; la Russie qui a envoyé des spécimens de tumulus gigantesques, et a complété son exposition par une série de costumes des différentes populations de cet immense empire; la Suisse qui a envoyé la belle collection de M. Desor; et où l'époque lacustre est représentée largement par tout ce que le lac de Neufchâtel a pu livrer dans les nombreuses

explorations entreprises; l'Espagne et le Portugal qui ont également envoyé des spécimens remarquables et intéressant l'histoire de l'homme primitif.

En résumé, cette Exposition des sciences anthropologiques forme un ensemble très remarquable, et ses galeries, qui ont un caractère essentiellement scientifique, ne seront point confondues avec celles de l'Histoire du travail, qui contenaient bien des instruments en pierre et en bronze des temps primitifs, mais pas en aussi grand nombre, ni en collections organisées au point de vue de l'étude scientifique.

— M. U. Richard continue ensuite la lecture de la notice qu'il a composée sur le bourg d'Héry. Il s'agit cette fois de l'histoire de ce village aux temps mérovingiens et de celle de saint Amatre, le grand évêque auxerrois, qui possédait un domaine à Héry. Citant les textes anciens des chroniques qui disent que Clotilde partit de Genève pour venir trouver le roi Clovis, parti de Soissons, et qu'ils se rencontrèrent au bourg de *Villariacum*, le narrateur, s'appuyant sur plusieurs auteurs, attribue ce nom à Héry (Villa Airiaci).

M. Challe dit que cette attribution est une erreur de Lebeuf qu'il ne faudrait peut-être pas perpétuer. L'événement historique est raconté par Frédégaire, et on lit, dans le texte même de la chronique, le nom de *Villariacus in pago Trecensi* en un seul mot. C'est ce qui a autorisé des auteurs plus modernes à placer à Villery, près Troyes, la réunion de Clotilde et du roi Clovis.

Après une discussion de quelques instants, M. Richard déclare s'en tenir à ce qu'il dit dans son mémoire et la séance est levée.

Juillet, Août, Novembre et Décembre.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1878

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE

Le procès-verbal de la séance de juin étant lu et approuvé, M. le président donne connaissance de la Correspondance.

— Une circulaire spéciale donne avis aux membres de la Société qu'un Congrés bibliographique aura lieu à Paris en juillet 1878.

— Une lettre émanant du chancelier de l'Institution Smithsonienne; la grande société scientifique de Washinghton, fait part à toutes les sociétés correspondantes de la mort de son secrétaire-directeur, M. le professeur Joseph Henry, et de l'élection du nouveau secrétaire, M. Spencer Fullerton Band.

— M. le président énumère ensuite les différentes publications parvenues au bureau pour la bibliothèque de la Société et qui comprennent les ouvrages suivants :

1° Envoi des Sociétés correspondantes et Revues scientifiques.

ANNECY. — Revue savoisienne. Mai 1878.

ARCIS-SUR-AUBE. — Revue de Champagne et de Brie. Juin 1878.

AMIENS. — Bull. de la Société des Antiquaires de Picardie, 1878, n° 1. — Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel, n° 72, juin 1878.

Beauvais. — Mém. de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, t. X. Beauvais, 1877.

Bordeaux. — L'Union, chronique des Sociétés savantes. 4e série, 1re année, juin 1878. Do, supplément. — Annales de l'Académie ethnographique de la Gironde, juin 1878.

Boulogne-sur-Mer. — Mém. de la Soc. académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. VI, 1er fascicule, 1876-1878. — Do, t. IX, 1er fascicule. — Bulletin, etc., 1878, 1er trimestre.

Bruxelles. — Soc. belge de géographie. Bulletin, 2e année, 1878, no 2.

Dijon. — Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or, no 2, mars et août 1878. — Mém. de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or, t. IX; 1874-1877, in-4o. — Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. J. Garnier, archiviste.

Kœnisberg. — Schriften der Physik-Alish-Okonomischen gesellschaft zu Kœnisberg, in-4o, 1875. — Do 1876, 2e fascic. — Do 1877, 2e fascic. In-4o.

Mende. — Bull. de la Soc. d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère, t. XXIX, avril et mai 1878, in-8o.

Moulins. — Bull. de la Soc. d'Emulation du dép. de l'Allier, t. XV, 1re et 2e livraisons, 1878, in-8o.

Orléans. — Bull. de la Soc. arch. et historique de l'Orléanais, t. VI, no 95, 4e trim. 1877. in-8o.

Paris. — Journal des Savants. Mai 1878. — *Romania*, Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et de la littérature romanes. Paris, avril 1878, in-8o. (P. 161-235, la légende latine de Gérard de Roussillon, par M. Paul Meyer). — Bull. de la Soc. géol. de France, 5e série, tome II, no 3. Juin 1878. — Revue magnétique, organe du Cercle électro-magnétique de Paris, nos 5 et 6, juillet 1878. — La Correspondance scientifique, journal de la science appliquée, nos 1, 2, 3. M. Varey, rédacteur en chef. — Association scient. de France. Bulletin hebdomadaire, nos 553-556.

Poitiers. — Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 1er trimestre 1878, in-8o.

Poligny. — Bull. de la Soc. d'Ag. Sc. et Arts de Poligny. Avril et mai 1878, in-8o.

PONT-A-MOUSSON. — Mém. de la Soc. philotech. de Pont-à-Mousson, 2e fascicule, in-8°, 1878.

SAINT-OMER. — Bull. historique, 27e année. Janvier et mars 1878.

SAINT-QUENTIN. — Soc. industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne. Bulletin n° 18, avril 1878.

STRASBOURG. — Soc. des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace. Bulletin trimestriel, t. XII, 1871, 1er fascicule.

WASHINGTON. — Report of the United stats geological survey of the territories, F. V. Heuyden, United states geologist-in-charge. vol.VII. Washington, governement printinq office. 1878, in-4°. — Ce volume important est consacré au grand travail de M. Leo Lesquereux sur la flore des terrains tertiaires (55 planches sont consacrées à la reproduction des plantes fossiles.)

2° *Envois des Auteurs.*

BERT. — Conférences de la Sorbonne. Séance du 9 mars 1878. Influence de la lumière sur les êtres vivants, par M. Bert, professeur à la Fac. des sciences. 16 juin 1878, p. 115-156 et 23 juin, p. 161-169. (Ext. du Bull. de l'Ass. scientifique de France.)

M. le président signale, dans le dernier bulletin de la *Romania*, recueil consacré à l'étude de la littérature romane, un Mémoire important de M. Paul Meyer, la légende de Gérard de Roussillon, l'illustre fondateur des abbayes de Vézelay et de Pothières. L'auteur a comparé entre elles les différentes sources qui nous ont conservé cette légende dont il publie le texte avec la traduction latine; M. Challe fait ressortir l'importance de cette étude historique qui n'avait point encore été faite d'une manière complète et jette un nouveau jour sur un coin resté obscur de l'histoire de nos contrées dans ces temps reculés.

Dons. — Il est fait don à la Société pour le musée :

1° Par Mme Marceline Horiot, artiste originaire d'Auxerre,

d'un portrait au crayon de M. Ch. Lepère, député de l'Yonne.

2° Par M. Havoué, négociant à Mézille, des débris d'un instrument de terre cuite (à déterminer) trouvé sur le territoire de cette commune.

3° Par la commission administrative de l'Hôtel-Dieu d'un portrait ancien représentant l'empereur Galba.

4° Par M. Fayollet, propriétaire à Auxerre, d'un grand pot en terre en renfermant un second, trouvé dans une sablière, à Auxerre. M. Quantin signale cette trouvaille comme très intéressante, car l'étude des objets accompagnant ces vases et de ces vases eux-mêmes les fait remonter à la plus haute antiquité. (Voir notice spéciale donnée sur cette trouvaille.)

Nominations. — M. Jossier, sous-préfet à Nogent-sur-Seine, et Joseph Uzanne, homme de lettres à Paris, présentés à la séance dernière, sont nommés membres titulaires.

Présentations. — M. Hugot, conseiller de préfecture à Auxerre, est présenté comme membre titulaire par M. Challe.

— M. l'abbé Emile Carré, curé de Taingy, est présenté comme membre titulaire par MM. Monceaux et Sallé.

Lecture. — M. Cotteau a ensuite la parole pour plusieurs communications.

Il donne connaissance à la Société d'un nouveau travail sur les échinides de l'Yonne et sur les terrains sénoniens des environs de Fresmes qu'il vient de terminer avec la collaboration de notre collègue, M. Lambert, qui a fait de ce terrain une étude complète. Vingt-neuf espèces d'échinodermes sont décrites dans ce travail.

— M. Cotteau achève ensuite la lecture de la relation du voyage de M. Gustave Cotteau, son frère, autour de l'Amérique du sud.

L'heure avancée fait renvoyer à la séance d'août le rapport que M. Cotteau a bien voulu préparer pour la société sur l'exposition d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

La séance est levée à 3 h. 1/2.

SÉANCE DU 4 AOUT 1878

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le président dépouille la correspondance :

M. le ministre de l'instruction publique fait connaître à M. le président, par une circulaire spéciale, qu'il a été accordé à la Société une subvention de 500 fr. Des remerciements seront adressés à M. le ministre pour cette nouvelle preuve d'estime des travaux de la Société.

— L'association française pour l'avancement des sciences a envoyé une circulaire pour annoncer la tenue d'un Congrés qui aura lieu à Paris du 22 au 29 août.

— M. le Président donne ensuite l'énumération des ouvrages parvenus au bureau depuis la dernière séance : il fait l'analyse de plusieurs de ces ouvrages parmi ceux qui ont des rapports avec les travaux de la Société.

1° *Envois des Ministères.*

Paris. — Bibliographie des Sociétés savantes de la France., 1re partie. Départements. — (Ext. de la Revue des Sociétés savantes.) Paris, Imp. nationale, 1878, in-8°. — Revue des Sociétés

savantes des départements... 6e série, juillet-août 1877. Paris, imprimerie nationale, 1878. (Compte-rendu du Bulletin de la Société des Sc. hist. et nat. de l'Yonne. Année 1874, t. XXX, par M. le comte Ed. de Barthélemy, 4 p. in-8°. (p. 25-28). — Exposition universelle de 1878. Administration des forêts. Notice sur l'industrie des écorces à tan, par M. de Kirwan, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imprimerie nationale, 1878, 84 p. in-4° avec planches. — Journal des savants. Juin 1878. Paris, Imprimerie nationale, 1878, in-4°.

2° *Envois des Sociétés et Revues scientifiques.*

Amiens. — Mém. de l'Acad. des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens, 3e série, t. IV, 1878, in-8°.

Angers. — Mém. de la Soc. acad. de Maine-et-Loire, tomes XXXIII, XXXXIV, Angers 1878, in-8°.

Annecy. — Revue savoisienne. Juin 1878 n° 6, in-4°.

Béziers. — Bull. de la Soc. d'études des Sciences naturelles de Béziers. 2e année 1877. Béziers, 1878, in-8°.

Bordeaux. — Annales de l'Acad. ethnographique de la Gironde. Juillet et août 1878, nos 7 et 8, in-8°. — L'Union, Chronique des Sociétés savantes, 4e série, 14-15. Juillet 1878, in-4°.

Brest. — Bull. de la Soc. ac. de Brest. 3e série, t. IV, 1876-77. Brest, 1878.

Caen. — Mém. de l'Académie nationale des Sciences, Arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1878, in-8°.

Chalons-sur-marne. — Mém. de la Soc. d'agriculture, commerce, Sciences et Arts du dép. de la Marne. Années 1876-1877. Châlons, 1878, in-8°.

Heidelberg. — Verhandlungen des Natur-Historish-medicinischen vereins zu Heidelberg, 1878, in-8°.

Le Caire. — Bull. de la Soc. khédiviale de géographie du Caire. Mai 1877. Février 1878.

Lille. — Mém. de la Soc. des Sciences, de l'agriculture et des Arts de Lille. 4e série, t. IV, 1878, in-8°.

Macon. — Ann. de l'Académie de Mâcon. 2e série, t. I. Mâcon, 1878, in-8°.

Marseille. — Répertoire des travaux de la Soc. de statistique de Marseille, t. 37, 2e partie. Marseille, 1878, in-8°.

MONTPELLIER. — Académie des Sciences et lettres de Montpellier. Mém. de la section de médecine, t. V, 1er fascicule. 1872-1876. Montpellier, 1877, in-4°. — Compte-rendu des travaux des Soc. des Sciences naturelles de province, par M. Dubreuil. In-8°. Ext. de la Revue des Sc. nat., t. VII, juin 1878.

NIMES. — Bull. de la Soc. d'études des sc. naturelles de Nîmes. Avril 1878, in-8°.

NEVERS. — Bull. de la Soc. nivernaise des Sc., Lettres et Arts, 2e série, t. 8, Nevers, 1878, in-8°. (Charte communiquée par M. le comte de Chastellux, concernant le couvent des Frères-Mineurs de Nevers, p. 199-201.)

ORLÉANS. — Bull. de la Soc. arch. et historique de l'Orléanais, t. VII, n° 96, 1er trim. 1878, in-8°.

PARIS. — Nouveau Dictionnaire de géographie universelle. 8e fascicule. Paris, 1878, in-4°.

TROYES. — Mém. de la Soc. acad. d'agriculture, des sciences, arts et belles-Lettres du dép. de l'Aube, 3e série, t. XIV. Année 1877. Troyes, 1878, in-8°.

VESOUL. — Bull. Soc. d'agr., sciences et arts du dép. de la Haute-Saône. 3e série, n° 8, in-8°. Vesoul, 1878.

3° *Envois des Auteurs.*

COTTEAU. — Paléontologie française. Terrains jurassiques, 39e livraison. Echinodermes réguliers, feuilles 15-17. Atlas. pl. 203-214. Juin 1878.

Dons. — M. le ministre des beaux-arts a fait envoyer par le Musée un vase de Sèvres avec fleurs et oiseaux en relief du plus bel effet. Ce spécimen remarquable de notre grande manufacture nationale figurera avec honneur dans nos vitrines.

Nominations. — Il est procédé par voie de scrutin à la nomination des membres présentés à la dernière séance. M. Hugot, conseiller de préfecture à Auxerre, et M. l'abbé Carré, curé de Taingy, sont nommés membres titulaires.

Présentations. — M. Victor Manifacier, négociant à

Auxerre, est présenté comme membre titulaire par MM. Challe et Desmaisons.

M. Eugène Lelorrain, percepteur à Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube), est présenté comme membre correspondant par MM. Challe, Demay et Quantin.

Il sera statué sur ces nominations à la prochaine réunion.

Communications. — M. Cotteau indique ensuite en quelques mots les points principaux de la conférence qu'il vient de faire à Paris dans le local attribué à l'exposition des sciences préhistoriques. Le département de l'Yonne est très largement représenté à cette exposition et on y trouve toutes les époques de l'existence de l'homme mentionnées par la science moderne, moins toutefois l'époque tertiaire, laquelle est incertaine encore, douteuse, et dans tous les cas fort contestée ! La faune de la grotte d'Arcy est passée en revue en même temps que la présence de la mâchoire humaine découverte par M. de Vibraye, trouvée dans cette grotte, est rappelée comme un témoin précieux de l'époque moyenne du quaternaire.

Puis viennent les grottes de Saint-Moré avec leurs silex polis, leurs poteries et leurs ornements de toute espèce qui indiquent une station plus rapprochée de la civilisation.

M. Cotteau parle ensuite de nombreux ateliers de haches découvertes dans la forêt d'Othe et dont M. Salmon a recueilli de si beaux spécimens. Il cite avec éloge le travail de notre collègue sur les découvertes de l'époque celtique faites dans le département de l'Yonne et signale sa belle collection, ainsi que celles de MM. Bertin et Foucard comme un riche sujet d'études.

L'époque des dolmens et des menhirs, époque de

bronze qui suit l'âge de la pierre polie, est rappelée en même temps par notre collègue qui termine en disant quelques mots de l'existence de l'homme à l'époque des tourbières et des habitations lacustres.

— M. Challe, après cette communication, lit un rapport sur la situation du médailler de la Société, qui s'est enrichi successivement, depuis l'année 1847, de dons nombreux et principalement de ceux de M. l'abbé Duru et de M. Edmond Challe.

Après cette communication, la séance est levée.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE

Le procès-verbal de la séance d'août est lu et adopté sans observations.

M. le président annonce à la Société la mort de deux de ses membres : M. Périlleux, officier supérieur en retraite, et M. Leymerie, professeur de géologie à la Faculté de Toulouse.

Il est donné lecture d'une lettre de Mme la marquise de Blocqueville, annonçant l'envoi de plusieurs caisses destinées au musée.

Il est ensuite procédé au dépouillement des livres et brochures adressées à la Société pour sa bibliothèque. En voici la liste :

1° Envois des Sociétés savantes et Revues scientifiques.

Amiens. — Tome IV des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, contenant le Dictionnaire topographique du

département de la Somme, par M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société.

ANGERS. — Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire. — Deux bulletins de la Société d'Études scientifiques d'Angers. — Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers.

ANNECY. — Trois numéros de la Revue savoisienne.

BAR-SUR-AUBE. — Livraisons de juillet, août, septembre et octobre de la Revue de Champagne et de Brie.

BESANÇON. — Bulletin de la Société de Médecine de Besançon. — Bulletin de la Société d'Émulation du Doubs.

BORDEAUX. — Deux numéros des Annales de l'Académie ethnographique de la Gironde.

BRUXELLES. — Annales de la Société macologique de Belgique. — Deux bulletins de la Société belge de Géographie.

CANNES. — Un fascicule des Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes.

COLMAR. — Bulletin de la Société d'Agriculture et Arts de la Basse-Alsace. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.

CONSTANTINE. — Recueil des Mémoires et Notices de la Société archéologique de Constantine.

DIJON. — Annales de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.

DOUAI. — Bulletin de la Société d'agriculture de Douai.

GENÈVE. — Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

LA ROCHELLE. — Quatre bulletins de la Société linnéenne de la Rochelle. — Bulletin de l'Académie de la Rochelle.

LE MANS. — Bulletin de la Société d'agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.

LILLE. — Trois bulletins de la Société linnéenne du nord de la France.

LYON. — Deux fascicules de la Société d'Etudes scientifique de Lyon.

MACON. — N° 1er des Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.

MARSEILLE. — Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Marseille.

MENDE. — Deux bulletins de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère.

MONS. — Annales du Cercle scientifique de Mons.

NIMES. — Trois bulletins de la Société d'Études des sciences naturelles de Nîmes.

PARIS. — Deux fascicules de la Revue des Sociétés chantantes. — Deux bulletins de la Société botanique de France. — Trois numéros de la Chronique des Sociétés savantes. — Une livraison de la *Romania*. — Fascicules de juillet, août et septembre du *Journal des Savants*.

PERPIGNAN. — Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Trois livraisons de la Société d'Histoire naturelle de Philadelphie.

POITIERS. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

ROUEN. — Bulletin de la Société libre d'Émulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

SAINT-QUENTIN. — Bulletin de la Société industrielle de Saint-Quentin.

TROYES. — Collection de documents inédits concernant la ville de Troyes.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François. — Catalogue du Musée industriel de cette Société.

WASINGTON. — Liste des publications de l'Institution Smithsonienne.

2° *Envois des Auteurs.*

CARLET. — De l'origine de l'Ogive, par M. Carlet.

DE BOGARD. — Une tournée agricole, par M. de Bogard.

Dons. — M. Gautard (Adolphe), marchand d'antiquités à Aillant, a envoyé pour le musée deux carreaux émaillés du XIVe siècle.

Il est tait don, par M. Colin, d'une tuile trouvée à Auxerre; on lit ces mots gravés dans la pâte : *Clergeau, huissier, 1786*.

— M. de Bogard a déposé pour le musée des échantillons de granit provenant des terrains du Danemarck.

— M. Michou, de Saint-Florentin, offre pour le médailler de la Société une médaille commémorative de la prise de la Bastille, frappée en 1849.

— Divers objets trouvés en démolissant une partie du mur de ville, place de la Bibliothèque, sont également déposés par M. l'architecte de la ville.

— Des débris de poterie, de verre, un chandelier et un vase en fer provenant des fouilles faites dans un ancien puisard de l'époque de la Renaissance sont également déposés.

— Deux fers de chevaux anglais, trouvés sur le champ de la bataille de Patay, qui eut lieu en 1428, sont aussi déposés par M. le Président.

— Enfin M. Vincent, maire de Brion, offre, au nom de M. Alexandre Vallée, cultivateur au hameau de la Ramée, une hache en pierre polie trouvée lieu dit *le climat de la forêt d'Avon*, près le hameau de la Ramée, commune de Bussy-en-Othe.

Nominations. — M. Victor Manifacier, présenté à la dernière séance, est nommé membre titulaire.

M. E. Lelorrain, présenté également à la séance dernière, est nommé membre correspondant.

— La Société d'études des sciences naturelles de Marseille demande l'échange de son Bulletin avec le nôtre. Elle envoie en même temps le volume publié en 1876. L'échange est accordé.

— M. Challe donne ensuite connaissance à l'Assemblée d'un article inséré dans la *Revue du Club alpin,* et ren-

dant compte du dernier volume publié par notre collègue, M. Edmond Cotteau, à propos de son voyage autour de l'Amérique du Sud.

— M. G. Cotteau a la parole après M. Challe et fait une revue complète de l'exposition anthropologique annexée à l'Exposition universelle et sur laquelle il a donné, dans une précédente séance, un premier aperçu.

Après cette intéressante communication la séance est levée.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE M. CHALLE

La lecture du procès-verbal du 3 novembre ayant été ajournée à la séance de janvier, M. le président énumère les diverses publications reçues par la Société pendant le mois qui vient de s'écouler. Il signale particulièrement à l'attention de ses collègues le travail de M. de Smyttère sur les Collégiales de Cassel, puis dans les Mémoires de l'Académie de Stanislas, de Nancy, tome X, une intéressante étude de M. Maggiolo, ancien recteur d'Académie, intitulée : Traité du droit public et de la législation des petites écoles de 780 à 1808, c'est-à-dire l'historique même de l'instruction primaire de Charlemagne à Napoléon ; on y retrouve les notables efforts, faits en d'autres temps, pour propager l'instruction et particulièrement une délibération des États-Généraux qui la demandaient obligatoire. Le tome XVII des *Souvenirs de la France wallonne*, publié à Douai, relate la célébration faite à Auxerre, en 863, du mariage d'Adélaïde, fille du roi Charles le Chauve, avec Baudoin Bras-de-Fer, grand-forestier de Flandre,

M. le président indique que c'était là le titre féodal de cette famille avant qu'elle eût reçu celui de comte. Ce titre de grand-forestier était attribué à des seigneurs d'autres provinces par les Capitulaires de Charlemagne. C'était d'ailleurs probablement pour les Flandres le signe d'une seigneurie absolue, puisque le pays presque entier était couvert de forêts. En dehors de ce point historique, la relation offre cet autre intérêt de nous présenter une princesse française, mariée d'abord à l'un des rois de l'heptarchie anglo-saxonne, puis au fils du premier lit de celui-ci, et après ce mariage contractant une nouvelle union avec le forestier des Flandres, et sollicitant l'intervention du pape pour la faire agréer par le roi son père.

Ce sont enfin, dit M. le président, les *Mémoires de la Société d'emulation d'Abbeville*, tome II, série 3e, qui viennent nous renseigner sur les premiers débuts de la science préhistorique dans la région de la Somme et nous indiquer vers le commencement de ce siècle de premiers travaux, et plus particulièrement ceux de M. Casimir Picard, en 1820, et de M. Boucher de Perthes vers 1840.

Voici la liste des ouvrages parvenus au bureau pendant le mois :

1° Envois des Ministères.

Journal des Savants.

2° Envois des Sociétés et Revues scientifiques.

Abbeville. — Soc. d'Émulation d'Abbeville, 3e série, 2e vol.

Annecy. — Revue savoisienne, n° 10.

Bar-sur-Aube. — Revue de Champagne et de Brie, 5e de la 3e série.

Bruxelles. — Soc. belge de Géographie, n° 5.

COLMAR. — Soc. des Sc., Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 3e fascicule.

DOUAI. — Soc. d'Agriculture. Sciences et Arts de Douai, t. 13.

LE MANS. — Soc. d'Agr., Sc. et Arts de la Sarthe, 1re et 2e liv. 1878.

MENDE. — Soc. d'Agr., Industrie, Sc. et Arts de la Lozère, août et septembre.

NANCY. — Mém. de l'Académie de Stanislas, t. 10.

NICE. — Annales de la Soc. des Lettres, Sc. et Arts des Alpes-Maritimes, t. 5.

NIMEL. — Soc. d'Etudes des Sc. nat. de Nîmes, nos 18 et suiv.

PARIS. — Annuaire de la Société philotechnique. — Soc. d'Anthropologie, 1re et 2e livraison de 1878.

Livraison d'octobre.—Soc. botanique de France, session extraordinaire de Corse, 1877. — Soc. géol. de France, feuille 14-16, t. 6. — Echange de télégrammes météorologiques entre l'Europe et l'Afrique. Vœu présenté aux deux Congrés.

POLIGNY. — Société d'Agr., Sc. et Arts de Poligny. Août.

SAINT-OUEN. — Soc. des Antiquaires de la Morinie, 109e livraison.

SOISSONS. — Société archéologique et historique de Soissons, t. VII.

VIENNE. — Soc. géographique de Vienne (Autriche). 1877.

Souvenirs de la Flandre wallonne, t. 17.

3° Envois des Auteurs.

Exposition scolaire de 1878, notice par M. de Bogard.

Trois Notices de M. Hébert, professeur, sur la Géologie du Vicentin.

Un fascicule de l'ouvrage de M. G. Cotteau sur les Echinides jurassiques.

La Collégiale de Cassel, par M. de Smyttère.

Présentation. — M. le Dr Camille Quillot, directeur de l'usine de Frangey, près de Lézinnes, est présenté comme membre titulaire par MM. Ernest Petit et Henri Monceaux.

Dons. — Sur le bureau sont exposés : 1° De nombreux échantillons de poteries romaines, trouvés au Lac-Sauvin par M. Marcel Bonneville, qui se réserve de nous lire une notice à ce sujet à l'une des prochaines séances ; 2° un cahier spécimen d'une école primaire du Canada que M. de Bogard a pu rapporter de l'Exposition universelle et qui nous montre que les écoles françaises de notre ancienne colonie ont emprunté à l'Yonne et à la réglementation édictée par notre ancien inspecteur d'Académie, M. Leras, le cahier unique pour les devoirs de l'école, ce qui permet aux surveillants universitaires de juger immédiatement l'ensemble du travail et de contrôler les progrès des élèves ; 3° Deux cadres contenant les dessins que notre collègue, M. Guillon, de Vézelay, avait bien voulu faire pour représenter à la galerie préhistorique de l'Exposition nos grottes d'Arcy et de Saint-Moré, où ont été recueillis tant d'ossements, ustensiles et débris des premiers âges ; 4° Quelques monnaies des règnes de Louis XIII et Louis XIV, trouvées lors de la construction récente du grand égout de la rue d'Eglény, à Auxerre, avec un petit bronze romain à déterminer, mais que de premières indications rattacheraient à un imperator proclamé en Orient sous Alexandre Sévère, *Uranius Antoninus;* ce serait alors une pièce des plus rares, car, selon Mionnet, on n'en connaît qu'un seul exemplaire en or.

M. le président annonce à la Société le don fait par M. Brodier, chef de division à la Préfecture, d'un grand tableau statistique de la population de l'Yonne, au point de vue de sa vie civile et intellectuelle, et qu'il avait exécuté pour l'exposition anthropologique du Trocadero ; il fait part également de la libéralité testamentaire de M. de Bonnaire, ancien conseiller général, qui a bien

voulu gratifier notre musée de la nue-propriété d'un tableau qu'on croit pouvoir attribuer au pinceau de Mme Vigée-Lebrun, et qui représente le jeune dauphin, fils de Louis XVI.

Des remerciements sont votés à tous les donateurs ou à leurs représentants.

M. Cotteau offre à la Société, au nom du frère Sagittaire, ancien directeur de l'école des Frères, à Auxerre, plusieurs objets d'histoire naturelle recueillis à Singapoore (Indo-Chine).

Par les soins de Mgr Delaplace, archevêque de Pékin, dit M. Cotteau, j'ai reçu dernièrement du frère Sagittaire, qui dirige une école à Singapoore, une petite caisse renfermant des Echinides et des Astéries. Je crois remplir les intentions du frère Sagittaire en offrant de sa part à notre Société les espèces qui se trouvaient en double dans son envoi et les mollusques qu'il y avait joints.

1. *Pentaceros turritus*, Linck.
2. *Archastes typicus*, Muller et Tronchet.
3. *Salmacis tenuispina*, Ag.
4. *Malleus albus*, Lam.
5. *Spondylus* (à déterminer).
6. *Perna*, remarquable par les bandes rayonnantes et blanchâtres dont elle est recouverte.

La petite caisse renfermait en outre une troisième espèce d'astérie que je crois très rare, peut-être même nouvelle, et qui appartient au genre *Pentagonaster*.

Je pense que la Société voudra bien se joindre à moi pour adresser tous nos remerciements au frère Sagittaire, qui veut bien consacrer quelques-uns des loisirs que lui laisse son école pour enrichir notre musée et être utile à la science.

La Société remercie M. Cotteau et le charge d'exprimer toute sa gratitude au frère Sagittaire pour le bon souvenir qu'il a gardé d'Auxerre et de ses habitants.

Communications. — **M. Quantin entretient l'assemblée d'un ouvrage sur la recherche des feux en Bourgogne, aux XIVe et XVe siècles, par M. J. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or.**

M. J. Garnier, en publiant un travail sur l'état des feux en Bourgogne, aux XIVe et XVe siècles, a rendu un nouveau service à l'histoire de la province et même à l'histoire générale. En effet, les documents qu'il met au jour font connaître d'une manière terriblement positive l'état où les guerres et la peste avaient réduit la Bourgogne pendant ces deux siècles. On y prend sur le vif l'état des populations, leur condition sociale, leur misère, la décadence du pays enfin.

Nous citerons quelques passages de l'introduction du livre de M. Garnier, qui fait connaître la situation de la Bourgogne à cette malheureuse époque :

« Pour bien comprendre une pareille misère, il faut se rappeler qu'à cette époque de guerre implacable et sans merci, où l'on combattait l'épée et la torche à la main, les relations de ville à ville, violemment interrompues, n'étaient plus possibles qu'à de longs intervalles, et que partant l'industrie et le commerce avaient cessé. Eviter les surprises était la préoccupation suprême des habitants des lieux fortifiés, dont la population valide veillait sans exception à la garde des murs.

« A la campagne, le tableau était encore plus triste. Les fermes, les hameaux par trop isolés avaient été abandonnés. Leurs habitants s'étaient retirés là où il existait un château ou seulement une église fortifiée, dans laquelle ils entassaient leurs meubles et leurs bestiaux. C'est à peine si ces malheureux osaient s'aventurer entre deux alertes à cultiver les champs les plus voisins de leur refuge. Car, durant de longs siècles, les pauvres paysans, considérés par la soldatesque comme une proie livrée à sa merci, eurent à se défendre autant des amis que des ennemis. Ces « cerches » l'établissent, et tous les écrits contemporains le prouvent surabondamment ; sauf le meurtre et l'incendie, les mercenaires du duc de Bourgogne n'avaient rien à reprocher aux Ecorcheurs du roi de France. Ils exerçaient envers tout ce qui

n'était ni noble, ni gent d'église, les mêmes violences et commettaient les mêmes excès que s'ils eussent été sur le territoire ennemi. Aussi peut-on dire, avec quelque raison, que cette longue nomenclature de feux misérables et mendiants de localités plus des trois quarts dépeuplées, et dont beaucoup disparurent, en disent plus sur cette effroyable époque que les récits les plus éloquents. »

La première cerche des feux, qui concerne une partie du département, est celle de 1387 au bailliage d'Auxois. Il s'agit des prévôtés de Châtel-Gérard, de Montréal et d'Avallon.

La dépopulation est énorme, comparée au chiffre actuel des habitants.

Vient ensuite, p. 131 à 138, le rôle des feux de 1442, pour les prévôtés d'Avallon, de Montréal, Châtel-Gérard et terre de Noyers.

Le chiffre de la dépopulation est moindre qu'en 1397, et l'on peut lire souvent cette note lamentable : Les habitans ont esté toust detruits ceste année par les Escorcheurs !

En 1461, on trouve encore un nouveau rôle des feux de la prevôté de Châtel-Gérard, de la terre de Noyers (p. 171 et 170), de la prévôté de Montréal et de celle d'Avallon.

Ici on voit que la population a augmenté d'une manière sensible, grâce à la paix que les ducs de Bourgogne et le Roi ont rétablie en France.

On pourrait faire un tableau comparé de ces divers rôles des feux qui serait fort intéressant et ferait connaître les phases diverses par lesquelles le pays bourguignon a passé pendant le XIVe et le XVe siècle.

— M. Quantin fait encore part à la Société d'une explication qu'il a reçue d'un membre de la Société de la Topographie des Gaules, au sujet de l'inscription d'une borne miliaire romaine trouvée au bord de la voie d'Autun sur la commune de Prégilbert, et dont il a déjà été parlé dans une séance précédente.

L'inscription de cette borne assez fruste a été lue de la manière suivante :

Imp(eratori) *Caes*(ari) *M*(arco) *Cassianio Latinio Postumo* *p*(io) *f*(elici) *invic*(to) *Aug*(usto) *p*(onti)*f*(ici) *max*(imo) *tribunitia* *potestate* *co*(n)*s*(uli) *iterum* *p*(atri) *p*(atriæ).

Aed(ui)........ *ab Aug*(ustoduno) *m*(ill) *p*(assuum) *LXXII*.

— M. Quantin donne également lecture de son travail porté à l'ordre du jour : Les délibérations du corps municipal d'Auxerre pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

— M. Challe, président, lit à son tour une traduction en vers de la ballade funèbre d'Angelbert d'Aquitaine, sur la bataille de Fontanetum.

Ces deux communications trouveront place au Bulletin.

A raison de l'heure avancée, la Société remet à la prochaine séance une dernière lecture de M. Moreau, au sujet d'une porte récemment découverte de la ville romaine d'Auxerre.

II

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

En outre de son Bulletin annuel, la Société a publié en 1878 et distribué à ses membres un travail spécial de M. Challe, que son étendue ne permettait pas d'insérer dans le Bulletin. Ce travail est intitulé : ***Histoire de l'Auxerrois, son territoire, son diocèse, son comté, ses baronnies, son bailliage, ses institutions coutumières et municipales.*** Il forme deux beaux volumes in-8°, avec planches, que les personnes étrangères à la Société pourront se procurer, soit en s'adressant à MM. les Secrétaires ou aux libraires d'Auxerre, soit en le demandant à Paris chez Pedone-Lauriol, libraire, rue Soufflot.

Le Bulletin des travaux de la Société pour l'année 1878 forme le XXXIIIe volume de la collection et le XIIIe de la série qu'il termine.

Avec l'année 1879 commencera une nouvelle série dont la création est nécessitée par l'adoption, pour le Bulletin, du format in-8° raisin décidée par la Société.

Le nouveau traité passé avec l'imprimeur, et dont le texte a été inséré aux procès-verbaux de l'année 1878, p. X, contient pour le tirage à part des auteurs de nouvelles dispositions dont les avantages seront appréciés par les membres de la Société.

III

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ EN 1878.

§ I. — *Dons en argent.*

Le Ministre de l'Instruction publique..............	500 fr.
Le Département de l'Yonne	1,000
La ville d'Auxerre, pour acquisitions et entretien du Musée	300

§ II. — *Dons au Musée départemental placé sous le patronage de la Société.*

BLOCQUEVILLE (Marquise de). Buste du général de Trobriant. aide de camp du maréchal Davout.

BOGARD, propriétaire à Auxerre. Echantillons de granit provenant du Danemarck.

BONNEVILLE (Marcel) Echantillons de poteries trouvées au Lac-Sauvin.

BRODIER. Tableau statistique de la population de l'Yonne.

CHALLE. — Monnaies diverses trouvées lors de la construction récente du grand égoût de la rue d'Egleny à Auxerre.

CHALLE. Deux fers de chevaux anglais, trouvés sur le champ de la bataille de Patay, qui eut lieu en 1428.

CHOCAT. Buste de Michelon d'Auxerre. Terre cuite. Don de l'auteur.

Colin. Tuile trouvée à Auxerre, avec ces mots gravés dans la pâte : *Clergeau, huissier, 1786.*

Fayollet, propriétaire à Auxerre. Un grand pot en terre en renfermant un second, trouvé dans nne sablière à Auxerre.

Flogny (Le général). Négresse et son nourrisson, peinture. Don de l'auteur.

Gautard Adolphe, marchand d'antiquités à Aillant. Deux carreaux émaillés du xive siècle.

Guillon (A.). Grottes de Noirmont, Yonne. Vue générale des grottes, côté de Chaux. — Vue de la route de Saint-Moré en deça du tunel. — Dessins à la plume offerts par l'auteur.

Havoué, négociant à Mézilles. — Fragment d'un instrument en terre cuite (à déterminer), trouvé sur le territoire de cette commune.

Horiot (Marceline). Portrait de M. Lepère, député de l'Yonne, ministre de l'intérieur. Dessin au crayon offert par l'auteur.

Hôtel-Dieu (Administration de l'). *Galba Imperator*, peinture sur bois (xvie siècle). Auteur inconnu.

Leroy, mécanicien à Auxerre. — Débris de vases de l'époque gallo-romaine, dents, défenses de sangliers, provenant de fouilles faites dans la cour de son usine, faubourg Saint-Julien, à Auxerre.

Maranne, négociant à Auxerre. Fragment de statuette représentant une tête d'évêque, provenant des fouilles faites près de l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers.

Michou, de Saint-Florentin. Médaille commémorative de la prise de la Bastille, frappée en 1849.

Moreau, architecte de la ville. Débris de sculpture provenant de la démolition d'une partie des murs de la ville, place de la Bibliothèque.

Poncelet, membre de la Société. Fac-simile de dyptique gallo-romain en ivoire, appartenant à la bibliothèque de Sens.

Poncelet. Fac-simile de coffret en ivoire xiiie siècle, appar-

tenant à l'église Saint-Etienne de Sens. Cet exemplaire unique a été moulé par le statuaire Deligand, né à Sens.

SAGITTAIRE (Frère). Objets d'histoire naturelle recueillis à Singapoore (Indo-Chine).

SÈVRES (Grand vase fabriqué à), décoré par Gély. Don de l'État.

VALLÉE (Alexandre), cultivateur à Bussy-en-Othe. Une hache en pierre polie, trouvée lieu dit le Climat de la forêt d'Avon, commune de Bussy.

IV

Liste des Sociétés correspondantes

Au 31 décembre 1878 (1).

§ I. — *Sociétés françaises.*

AISNE. . . . CHATEAU-THIERRY. Société historique et archéologique de Château-Thierry, fondée en 1864.

— LAON. Société académique de Laon, fondée en 1850.

— SOISSONS. Société archéologique et historique de Soissons, fondée en 1847.

— SAINT-QUENTIN. Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin, fondée en 1825.

— SAINT-QUENTIN. Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, fondée en 1869.

ALGÉRIE . . Société de Climatologie algérienne, rue Bruce, 7, à Alger.

— CONSTANTINE. Société archéologique de la province de Constantine.

(1) *Avis à MM. les Secrétaires des différentes Sociétés.* — Un certain nombre de Sociétés ne nous ayant point fait parvenir leurs publications depuis plusieurs années, nous avons dû, à notre grand regret, les rayer de cette liste et supprimer l'envoi de notre Bulletin à ces Sociétés. MM. les Secrétaires sont priés de veiller à ce que les envois qui nous sont destinés nous parviennent régulièrement, afin que nos relations n'aient à subir aucune interruption fâcheuse.

ALLIER. . . MOULINS. Société d'Emulation du département de l'Allier, fondée en 1845.

ALPES-MARITIMES. NICE. Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

— CANNES. Société des Sciences naturelles, des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.

AUBE. . . . TROYES. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, fondée en 1818.

BAS-RHIN. . STRASBOURG. Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin.

BOUCHES-DU-RHONE. MARSEILLE. Société de Statistique de Marseille, fondée en 1827.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.

— Société d'Études des Sciences naturelles de Marseille, fondée en 1876.

CALVADOS . CAEN. Société Linnéenne de Normandie, fondée en 1823.

— CAEN. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, fondée en 1682.

CHARENTE. ANGOULÊME. Société archéologique et historique d'Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE. LA ROCHELLE. Académie de la Rochelle, section des Sciences naturelles.

— LA ROCHELLE. Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, fondée en 1876.

CHER. . . . BOURGES. Société des Antiquaires du Centre.

COTE-D'OR. DIJON. Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon, fondée en 1725.

— DIJON. Commission archéologique de la Côte-d'Or, fondée en 1831.

— SEMUR. Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

DOUBS . . . BESANÇON. Société d'émulation du Doubs, à Besançon, fondée en 1840.

— BESANÇON. Société de Médecine de Besançon.

DOUBS . . . MONTBÉLIARD. Société d'émulation de Montbéliard.

EURE-ET-LOIR. CHATEAUDUN. Société Dunoise d'Archéologie, d'Histoire, des Sciences et des Arts, à Châteaudun.

FINISTÈRE . BREST. Société académique de Brest, fondée en 1858.

GARD. . . . NIMES. Académie du Gard, fondée en 1682.
NIMES. Société d'études des Sciences naturelles, fondée en 1872.

GIRONDE . . BORDEAUX. Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux, fondée en 1662.
— BORDEAUX. Société Linnéenne, fondée en 1818.

HAUTE-GARONNE. TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France, fondée en 1831.
— TOULOUSE. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, fondée en 1746.
— Société d'histoire naturelle de Toulouse, fondée en 1866.
— TOULOUSE. Société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse.

HAUTE-LOIRE. LE PUY. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, fondée en l'an XI.

HAUTE-SAONE. VESOUL. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

HAUTE-SAVOIE. ANNECY. Société Florimontane d'Annecy, fondée en 1851.

HAUTE-VIENNE. LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.

HÉRAULT . MONTPELLIER. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

ILLE ET-VILAINE. RENNES. Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, fondée en 1846.

INDRE-ET-LOIRE. TOURS. Société médicale du département.

ISÈRE . . . . GRENOBLE. Académie delphinale.

JURA . . . . Poligny. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, fondée en 1859.

LOIR-ET-CHER. VENDOME. Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

— BLOIS. Société des Sciences et des Lettres de Blois.

LOIRE. . . . SAINT-ETIENNE. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, reconstituée en 1856.

LOIRE-INFÉRIEURE. Nantes. Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inf., fondée en 1845.

LOIRET. . . ORLÉANS. Société archéologique de l'Orléanais, fondée en 1848.

LOZÈRE. . . MENDE. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et arts, de la Lozère, fondée en 1819

MAINE-ET-LOIRE. ANGERS. Société académique de Maine-et-Loire, fondée en 1857.

— ANGERS. Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, fondée en 1818.

— ANGERS. Société d'Études scientifiques d'Angers.

MANCHE . . CHERBOURG. Société des Sciences naturelles, fondée en 1852.

— CHERBOURG. Société académique de Cherbourg, fondée en 1755.

MARNE. . . CHALONS-SUR-MARNE. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, fondée en 1798.

— VITRY-LE-FRANÇOIS. Société des Sciences et des Arts de Vitry-le-François.

MEURTHE-ET-MOSELLE. NANCY. Académie de Stanislas, fondée en 1750.

— NANCY. Société d'Archéologie lorraine.

— PONT-A-MOUSSON. Société philotechnique, 1876.

MEUSE. . . . BAR-LE-DUC. Société des Lettres, Sciences et Arts.

MORBIHAN. VANNES. Société polymathique du Morbihan, fondée en 1862.

NIÈVRE . . Nevers. Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, fondée en 1852.

— Clamecy. Société scientifique et artistique de Clamecy.

NORD. . . . Douai. Société d'Agriculture, Sciences et Arts fondée en 1799.

— Dunkerque. Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, fondée en 1851.

— Lille. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, fondée en 1801.

— Lille. Commission historique du département du Nord.

OISE . . . . Beauvais. Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

PAS-DE-CALAIS. Arras. Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, fondée en 1817.

— Boulogne-sur-Mer. Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, fondée en 1864.

— Saint-Omer. Société des Antiquaires de la Morinie, fondée en 1831.

PUY-DE-DOME. Clermont-Ferrand. Académie des Sciences et Lettres de Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. Perpignan. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

RHONE.. . . Lyon. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

— Lyon. Société d'Études scientifiques de Lyon, palais des Arts.

— Lyon. Société littéraire de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE. Autun. Société éduenne, fondée en 1836.

— Chalon-sur-Saône. Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, fondée en 1844.

- Chalon-sur-Saône. Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, fondée en 1876.

— Macon. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, fondée en 1805.

SARTHE . . LE MANS. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, fondée en 1761.

— LE MANS. Société historique du Maine.

SAVOIE . . . CHAMBÉRY. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, constituée en 1820.

— CHAMBÉRY. Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

SEINE. . . . PARIS. Société d'Anthropologie de Paris.

— — Société botanique de France.

— — Société géologique de France.

— — Société zoologique de France.

— — Société des Antiquaires de France.

— — Association scientifique de France.

— — Société philotechnique de Paris.

— — Revue des questions historiques, Palmé, éditeur à Paris.

SEINE-INFÉRIEURE ROUEN. Société des amis des Sciences naturelles de Rouen, fondée en 1865.

— LE HAVRE. Société hâvraise d'études diverses.

SEINE-ET-MARNE. MEAUX. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux, fondée en 1761.

— MELUN. Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts, de Seine-et-Marne.

SEINE-ET-OISE. RAMBOUILLET. Société archéologique.

SOMME . . . ABBEVILLE. Société d'émulation d'Abbeville, fondée en 1797.

— AMIENS. Société des Antiquaires de Picardie, fondée en 1836.

— AMIENS. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Somme, fondée en 1750.

— AMIENS. Société linnéenne du Nord de la France, fondée en 1866.

TARN-ET-GARONNE. MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

VAR . . . . DRAGUIGNAN. Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

— TOULON. Société académique du Var.

VAUCLUSE. Apt. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, fondée en 1863.

VIENNE. . . Poitiers. Société des Antiquaires de l'Ouest, fondée en 1834.

— Poitiers. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, fondée en 1789.

VOSGES. . . Épinal. Société d'émulation des Vosges, établie en 1824.

YONNE. . . Auxerre. Société médicale de l'Yonne, fondée en 1844.

— Auxerre. Société centrale d'Agriculture de l'Yonne, établie en 1857.

— Auxerre. Comice agricole et viticole de l'arrondissement d'Auxerre.

— Avallon. Société d'Etudes d'Avallon, établie en 1860.

— Joigny. Société d'Agriculture de Joigny, établie en 1846.

— Sens. Société archéologique de Sens, établie en 1844.

§ II. — *Sociétés étrangères.*

ALLEMAGNE. (Grand duché de Bade). Heidelberg. Société historique et médicale de Heidelberg.

— ALSACE. — Metz. Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture.

— — Metz. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1834.

— — Metz. Société d'Archéologie et d'Histoire.

— — Strasbourg. Société des Sciences, Agriculture et Arts

— — Colmar. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1859.

AUTRICHE. Brünn. (Moravie). Société des naturalistes de Brünn.

AUTRICHE. VIENNE. Société impériale de géographie.
— — Institut géologique impérial et royal d'Autriche.

Les ouvrages à l'adresse de ces trois dernières sociétés sont placés sous le couvert de M. le Consul-général d'Autriche à Paris, 21, rue Laffite.

BELGIQUE . LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
— BRUXELLES. Société malacologique de Belgique.
— — Société belge de géographie.
— — Société belge de Microscopie.
— MONS. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.
— MONS. Cercle archéologique de Mons.
ÉGYPTE. . . LE CAIRE. Société Khédiviale de géographie.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. BOSTON, Mass. — Boston Society of Natural History.
— BUFFALO N. Y. V. S A. Buffalo Society of Natural Sciences.
— CHICAGO. ILL. Académy of Sciences.
— SAINT-LOUIS. MO. Académy of Sciences.
— TOPEKA. KANSAS. Société historique de l'état de Kansas.
— NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of Arts and Sciences.
— NEW-YORK. — New-York Lyceum of Natural History.
— PHILADELPHIE, PH. — Academy of Natural Sciences.
— SALEM, Mass. Association for the Advencement of Sciences.
— WASHINGTON, Smithsonian Institution.

L'Association Smithsonienne se charge de la distribution des ouvrages adressés aux Sociétés des Etats-Unis. Nos publications lui sont adressées sous son couvert et remises à Paris, à l'adresse de M. G. Bossange, libraire, quai Voltaire, 25.

NORWÉGE . CHRISTIANIA. Université royale de Norwège.
PRUSSE. . . KONIGSBERG. Schriften der Physikalisch-Okonomischen Gesellschaft zu Konigsberg.

SUÈDE . . . Stockholm. Académie royale des Sciences de Stockholm.

Les ouvrages à l'adresse de cette Académie ainsi qu'à celle de Christiana sont placés sous le couvert de MM. Samson et Wallin, de Stockholm, qui les reçoivent eux-mêmes par l'intermédiaire de M. Otto Lorenz, libraire, 3 bis, rue des Beaux-Arts, à Paris.

SUISSE . . . Genève. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

— Lausanne. Société vaudoise des Sciences naturelles.

— Neuchatel. Société des Sciences naturelles de Neuchâtel.

— Sion (Valais). Société murithienne de Botanique, fondée en 1861.

§ III. — *Journaux et revues périodiques échangeant leurs publications avec celles de la Société.*

AUBE. . . . Arcis-sur-Aube. Revue de Champagne et de Brie, chez M. Léon Frémont, imprimeur-éditeur, place de la Halle.

SEINE. . . . Paris. Revue des sociétés savantes des départements publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

— Paris. Romania, recueil consacré à l'étude des langues et des littératures Romanes, publié par MM. Meyer et Gaston.

— Revue des questions historiques, à Paris.

SEINE. . . . Paris. Journal des Savants, envoyé par l État, sans échange de bulletin.

V.

Etablissements publics recevant le Bulletin.

ALGÉRIE.

CONSTANTINE. Bibliothèque principale du cercle militaire de la Ville.

ARDENNES.

SEDAN . . . Bibliothèque du Cercle des officiers.

CÔTE-D'OR.

DIJON. . . . Bibliothèque de la Faculté des Lettres.
— Bibliothèque de la Faculté des Sciences.
— Archives de la Côte-d'Or.

SEINE.

PARIS. . . . Bibliothèque nationale.
— Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle.
— Bibliothèque de l'Institut.
— Ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 10.
— Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

YONNE.

AUXERRE . Bibliothèque de la Ville.
— Bibliothèque du Collége.
— Bibliothèque de l'École Normale.
— Bibliothèque du Petit-Séminaire.
— Bibliothèque des Frères des Écoles chrétiennes.
AVALLON. . Bibliothèque de la Ville.
JOIGNY. . . Bibliothèque de la Ville.
PONTIGNY . Bibliothèque des Prêtres de Pontigny.
SAINT-LÉGER DU FOUCHERET. — Bibliothèque du monastère de la Pierre-qui-Vire.
SENS . . . . Bibliothèque de la Ville.
TONNERRE . Bibliothèque de la Ville.

VI.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE L'YONNE

AU 31 DÉCEMBRE 1878.

Membres d'honneur.

Président : M. le Préfet de l'Yonne.
Membres : Monseigneur l'Archevêque de Sens.
M. le Maire d'Auxerre.
M. l'Inspecteur de l'Académie.

Membres titulaires (1).

MM.

1868. ANGENOUST Paul, ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Auxerre.
1863. ANSAULT Pascal, juge de paix à Bonnières (Seine-et-Oise).
1873. ANTONIN, pasteur de l'Eglise réformée, à Auxerre.
1875. AUGÉ Théophile, négociant, à Auxerre.
1865. BARAT fils, à Auxerre.

(1). Le signe * avant le nom indique les membres fondateurs ; les chiffres placés en regard rappellent l'année de réception de chaque membre.

1857. Bardin, ancien professeur au collége, officier de l'instruction publique, à Avallon.
1870. Baudiot, ancien notaire à Eglény (Yonne), à Boulogne-sur-Seine, 23, rue de Billancourt.
1868. Bazin, propriétaire, à Fumerault, commune de Saint-Aubin-Châteauneuf (Yonne).
1862. Beau, curé de Mailly-la-Ville.
1847. Belin, pharmacien à Auxerre.
1877. Belley, directeur de la succursale de la Compagnie générale, à Auxerre.
1855. Bert Paul, professeur de physiologie à la Faculté des Sciences, député de l'Yonne, à Paris, rue Guy La Brosse, 9.
1874. Berthelot, étudiant, à Auxerre.
1877. Berthot, directeur des postes et télégraphes, à Dijon.
1862. Bertin, propriétaire à Joigny.
1873. Bertin Charles-Auguste-Flavien, agent d'assurances, à Auxerre.
1876. Biard, professeur de dessin au collége d'Auxerre.
1868. Bichet, aumônier à Joigny.
1867. Bigault Amédée, négociant, à Auxerre.
1868. Billaut (l'abbé), chanoine au chapitre de Sens.
1847. Blin, professeur honoraire, à Auxerre.
1873. Bloch Richard, ingénieur des ponts et chaussées, à Castres.
1863. Bogard (de), ancien conseiller de préfecture, à Auxerre.
1857. Bondy (comte de), sénateur, ancien préfet de l'Yonne, à Paris, 7, marché d'Aguesseau, et au château de la Barre, arrondissement du Blanc (Indre).
1849. Bonneville, ancien conseiller de préfecture, à Auxerre.
1865. Bonneville Marcel, à Auxerre.
1847. *Bontin (de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Paris, rue d'Assas, 3, et au château de Bontin.
1862. Boucher de la Rupelle (comte Henri), trésorier payeur général, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
1855. Boucher de la Rupelle (vicomte Paul), substitut du

procureur de la République, à Paris, 7, rue de l'Université.

1859. BOUCHERON, ancien agent-voyer central, à Auxerre.

1867. BOULLAY, conseiller à la Cour d'Alger.

1873. BOUSSARD Jean-Marie, architecte, 18, rue Jean de Beauvais, à Paris.

1865. BREUILLARD fils, docteur en médecine à Avallon.

1856. BRINCARD (baron), membre du conseil général, 4, rue Castellane, à Paris.

1875. BRODIER, chef de division, à la préfecture d'Auxerre.

1877. BRAULT, juge au tribunal civil, à Auxerre.

1848. CAMPENON, docteur en médecine, à Tonnerre.

1877. CAMUS, instituteur public, à Auxerre.

1877. CERNEAU-GOHAN, chef d'institution, à Auxerre.

1852. CHALLAN-BELVAL, percepteur, à Aisy.

1847. CHALLE, ancien maire d'Auxerre.

1866. CHALLE Jules, avoué à Auxerre.

1861. CHALLE Léon, sous-intendant militaire, à Auxerre.

1861. CHALLE Paul, à Charny.

1870. CHANVIN aîné, ancien capitaine de la garde mobile, à Chablis.

1865. CHARLOT, juge d'instruction, à Auxerre.

1872. CHASTELLUX (comte Henri de) à Chastellux (Yonne.)

1872. CHAUDÉ, instituteur public, à Préhy (Yonne.)

1856. CHENET Eugène, sous-chef à l'administration centrale des domaines, 53, rue d'Assas, à Paris.

1848. CHEREST, avocat, conservateur du Musée, à Auxerre.

1858. CLAUDE Victor, adjoint au maire, à Auxerre.

1850. CLERMONT-TONNERRE (duc de), membre du Conseil général de l'Eure, au château d'Ancy-le-Franc.

1862. COLLETTE, capitaine en retraite, percepteur à Saint-Sauveur.

1875. COLIN, agent d'assurances, à Auxerre.

1870. COMMINES DE MARSILLY (le général de), à Auxerre.

1847. *COTTEAU Gustave, ancien président de la Société géologique de France, juge honoraire, à Auxerre.

1868. COTTEAU Edmond, ancien contrôleur des contributions, à Châtel-Censoir.

1873. COUROT, avocat, à Auxerre.
1868. COURTIAL, géomètre, à Champigny.
1874. DEFRANCE Gustave, attaché au secrétariat général de la préfecture de la Seine, à Paris.
1873. DEJUST, notaire, à Auxerre.
1877. DELALOGE, propriétaire, à Châtel-Censoir (Yonne).
1877. DELEBECQUE (Le général), commandant la subdivision, à Auxerre.
1862. DEMADIÈRE (baron), vice-président honoraire du tribunal civil à Auxerre.
1868. DEMAY Charles, licencié en droit, à Auxerre.
1873. DENIS Jules, avoué à Tonnerre.
1869. DENORMANDIE Ernest, sénateur, gouverneur de la Banque de France, à Paris, 42, boulevard Malesherbes.
1868. DESMAISONS, sous-ingénieur, à Auxerre.
1864. DILLON Charles-Auguste, capitaine en retraite, à Tonnerre.
1857. DIONIS DES CARRIÈRES, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, à Auxerre.
1862. DONDENNE fils, architecte du département, à Auxerre.
1848. DUCHÉ Emile, docteur en médecine, membre du conseil général, à Ouaine.
1875. DUPLAN, capitaine en retraite, à Monéteau.
1876. ESNOU Paul-Simon, greffier de la justice de paix, à Auxerre.
1874. ESMELIN, notaire, à Auxerre.
1861. ESTAMPES (comte Th. d'), au château de Montigny, près Charny (Yonne.)
1873. FALATEUF Oscar, avocat, au château de Serrigny, par Tonnerre.
1876. FAUCHEREAU Ferdinand, libraire, à Auxerre.
1877. FAURE, secrétaire général de la préfecture de l'Oise, à Beauvais.
1877. FÈVRE, instituteur public, à Auxerre.
1850. FLEUTELOT Henri, propriétaire, à Auxerre.
1875. FOEX, directeur de la Station agronomique, à Auxerre.
1870. FONTAINE (Louis de), propriétaire, membre du Conseil général de l'Yonne, à Fontaine, près Sens.

1874. Forestier, docteur en médecine, à Seignelay.
1860. Fosseyeux, notaire honoraire, à Cravant.
1847. Foucard, opticien, à Auxerre.
1849. *Frémy, ancien gouverneur du Crédit foncier, à Paris, rue de Provence, 125.
1877. Gagneau, conducteur des ponts et chaussées, à Auxerre.
1847. *Gallois, ancien conseiller à la cour d'appel, 11, rue de Verneuil, à Paris.
1847. Gallot Charles, père, à Auxerre.
1866. Gallot Albert, imprimeur, à Auxerre.
1868. Gallot, inspecteur des Forêts, à Auxerre.
1872. Garlandier René, officier d'artillerie, détaché à Mirecourt.
1877. Gémeau (Albert de), capitaine dans l'armée territoriale, à Auxerre.
1876. Germette Alfred, négociant, à Auxerre.
1874. Girard, notaire, à Auxerre.
1860. Goureau, colonel du génie en retraite, à Santigny, par Guillon (Yonne).
1858. Grenet, docteur en médecine, à Joigny.
1861. Gromas, pharmacien, Maire de Toucy.
1819. Guichard Victor, député de l'Yonne, à Soucy, près Sens (Yonne.)
1877. Guillemine, homme de lettres, 1, rue Cannebière, à Marseille.
1872. Guillon Adolphe-Irénée, artiste peintre, à Vézelay (Yonne), et à Paris, 12, boulevard Clichy.
1863. Guinot, médecin, à Lezinnes.
1877. Hedde, receveur des domaines, à Auxerre.
1870. Hélie, docteur en médecine, à Saint-Florentin.
1847. Hermelin, docteur en droit, ancien juge de paix, à Saint-Florentin.
1874. Hermelin Camille, à Saint-Florentin.
1873. Hérold, avocat, à Auxerre.
1848. Hottot, ancien sous-préfet, à Avallon.
1862. Jarry, ancien conseiller de préfecture, à Paris, 15, rue Saint-Lazare.

1872. Javal, ingénieur civil des mines, membre du Conseil général de l'Yonne, à Paris, 25, rue Saint-Roch.
1865. Jobert Eugène, maire d'Arces.
1876. Jolivot, officier d'Académie, ancien sous-préfet, à Monaco.
1865. Joly Charles, receveur municipal à Auxerre.
1865. Joly (l'abbé Florimond), 1, rue Cambacérès, à Paris.
1850. Jossier, directeur de la Compagnie de navigation, à Auxerre.
1867. Kirwan (Charles de), sous-inspecteur des Forêts, à Varzy (Nièvre).
1874. Konarski Waldimir, avocat, à Paris.
1862. Labosse, docteur en médecine, à Nitry.
1874. Labrune, architecte, à Auxerre.
1849. Lambert, avocat, à Auxerre.
1855. Lambert, propriétaire à Tanlay.
1874. Lanier, anc. secrétaire de la mairie de Sens, à Auxerre.
1858. Lasnier, inspecteur des écoles primaires, à Tonnerre.
1847. *Laurent-Lesseré, propriétaire à Auxerre.
1865. Laurent, inspecteur primaire, à Joigny.
1877. Lavoinne, ingénieur en chef, à Auxerre.
1872. Leblanc-Duvernoy Eugène, juge à Auxerre.
1872. Leblanc-Duvernoy Paul, à Auxerre.
1847. *Lechat, ancien chef de division à la préfecture de l'Yonne, à Auxerre.
1866. Lefèvre, docteur en médecine, à Auxerre.
1853. Lepère, ministre de l'agriculture et du commerce, député de l'Yonne, à Paris.
1876. Leroy fils, mécanicien à Auxerre.
1862. Lonclas, intendant militaire en retraite, à Auxerre.
1862. Loriferne, pharmacien, à Sens.
1847. Lorin, architecte, à Auxerre.
1850. Louvois (marquis de), à Ancy-le-Franc.
1877. Marchand, colonel du 46e de ligne, à Auxerre.
1851. Marie, juge honoraire au tribunal civil, à Auxerre.
1875. Marie, procureur de la République, à Sens.
1877. Mariotte, ingénieur civil, à Auxerre.
1861. Marquot (l'abbé), curé de Tanlay.

1868. MARTIN, secrétaire de l'inspection académique, à Amiens (Somme).

1865. MASSOT, ancien maire d'Auxerre.

1875. MÉRAT Henri, avocat, à Auxerre.

1865. MERCIER, ancien négociant, à Auxerre.

1861. MÉTAIRIE, président du tribunal civil, à Auxerre.

1865. MILLIAUX, notaire honoraire, à Auxerre.

1861. MIGNOT-PRADIER, négociant à Auxerre.

1857. MONCEAUX Henri. pharmacien, vice-président de la Société médicale de l'Yonne, à Auxerre.

1875. MONTEIX, propriétaire, à Auxerre.

1873. MOREAU, architecte de la ville, à Auxerre.

1874. MOREAU Emile, (docteur), naturaliste, 98, rue de la Victoire, à Paris.

1873. MORILLON (Gaspard de), proprietaire, à l'Isle-sur-Serein.

1872. MOSSOT, docteur-médecin, à Cézy (Yonne).

1870. MOUSSU, juge au tribunal civil, à Bar-sur-Seine.

1861. MUNIER, officier de l'instruction publique, ancien principal du collége, à Auxerre.

1876. NICOLAS, juge, à Chartres.

18 7. OSMONT, architecte, à Auxerre.

1875. PASSEPONT Jules, artiste peintre, à Auxerre.

1852. PELTIER, ancien instituteur communal, à Auxerre.

1877. PÉRELADAS, intituteur public, à Auxerre.

1855. PERRIQUET Eugène, avocat à la Cour de Cassation, 29, rue Bonaparte, à Paris.

1855. PERRIQUET Gustave, ancien imprimeur à Auxerre.

1864. PÉRON, sous-intendant militaire à Reims.

1858. PETIT Ernest, membre du Conseil général, à Vausse, commune de Châtel-Gérard.

1871. PETIT Eugène, docteur en médecine, à Pont-sur-Yonne,

1853. PIÉTRESSON, ancien notaire, à Auxerre.

1864. PIÉTRESSON SAINT-AUBIN, docteur en médecine à Saint-Sauveur.

1869 POITOU (l'abbé), curé de Chassignelles, par Ancy-le-Franc.

1872. PONCELET, propriétaire, à Auxerre, 2, rue des Grands-Jardins.

1861. Populus, docteur en médecine, à Coulanges-la-Vineuse.
1876. Pottier Maurice, pharmacien, à Auxerre.
1847. * Poubeau, ancien pharmacien, à Auxerre.
1876. Pougy, avocat, 80, rue de Grenelle, à Paris.
1852. Prot, anc. inspecteur des écoles primaires, à Avallon.
1847. * Quantin, ancien archiviste du département, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Auxerre.
1869. Rabé, docteur en médecine, à Maligny.
1873. Ragon, professeur de droit à la faculté de Poitiers.
1857. Rampont-Lechin, sénateur, à Paris.
1869. Rathier, député de l'Yonne, à Chablis.
1857. Raudot, ancien membre de l'Assemblée nationale, à Orbigny, près Avallon.
1852. Ravin Eugène, pharmacien à l'asile d'aliénés d'Auxerre.
1862. Remacle, Lucien, avocat, à Auxerre.
1871. Rétif Frédéric, directeur des domaines, à Troyes (Aube)
1866. Rétif, vice-président du Tribunal civil, à Auxerre.
1850. Ribière, sénateur, à Auxerre.
1857. Richard, ancien libraire, à Auxerre
1877. Richard, procureur de la République, à Auxerre.
1847. * Ricordeau (L'abbé), à Auxerre.
1861. Roché Louis, docteur en médecine, à Toucy.
1859. Rochechouart (Comte de), propriétaire, au château de Vallery.
1856. Roguier (L'abbé), curé de Saint-Eusèbe, à Auxerre.
1873. Rouillé Georges, imprimeur, à Auxerre.
1862. Rousseau, ancien notaire, à Courtenay (Loiret).
1857. Rousseau, docteur en médecine, directeur-médecin en chef de l'asile départemental d'Auxerre.
1862. Roux Anatole, propriétaire, à Paris, 14, avenue de la reine Hortense.
1870. Roux, architecte à Auxerre.
1877. Sallantin, juge suppléant au tribunal de la Seine, à Paris.
1847. *Sallé, pharmacien, à Auxerre.
1855. Salmon, avocat, à Paris, 29, rue Lepeletier.
1874. Sainte-Anne (Albert de) à Champvallon, par Joigny.

1862. SONNIÉ-MORET, propriétaire, à Clamecy.
1860. SAVATIER-LAROCHE fils, avocat, à Auxerre.
1867. SOUFFLOT Jules, ancien administrateur des messageries nationales, à Paris, rue des Mathurins, 37.
1856. TAMBOUR Ernest, Secrétaire général de la préfecture de la Seine, à Paris, rue Bonaparte, 12.
1869. TANLAY (marquis de), Cité Martignac, à Paris.
1850. TARTOIS, ancien directeur des mines, à Senan.
1861. TEXTORIS, ancien membre du Conseil général, au château de Cheney.
1876. TISSIER, imprimeur à Joigny.
1869. TONNELLIER, docteur en médecine, à Auxerre.
1877. VALLIER, avocat, à Auxerre.
1866. VAUJOLY (Pierre de), propriétaire, à Neuvy-Sautour, et à Moulins (Allier), rue de la Comédie.
1858. VIAULT (l'abbé), curé de Pailly.
1863. VINCENT Emile, maire à Brion (Yonne).

Membres libres.

1871. BALACEY (l'abbé), curé de Vinneuf (Yonne).
1850. BILLEAU, ancien instituteur, à Villiers-Saint-Benoit.
1868. BRUN, professeur, à Auxerre.
1857. MEUNIER, sculpteur, à Vézelay.
1857. GUÉRIN, instituteur, à Serrigny.
1864. MICHOU, chef d'institution, à Saint-Florentin.
1853. MOUILLOT, instituteur.
1857. ROBIN, ancien instituteur, à Auxerre.

Membres correspondants. (1)

1859. ANCELON, docteur en médecine, à Dieuze (Meurthe).
1863. *ARTIGUES, docteur en médecine, à Nice (Alpes-Maritimes.

(1) Le signe * avant le nom indique les membres correspondants qui reçoivent le Bulletin et paient une cotisation annuelle de six francs. Les membres qui désirent recevoir le Bulletin doivent adresser cette cotisation à M. le Trésorier avant le 1er mars de chaque année.

1863. ASPOL, chirurgien-major au 89e de ligne.

1861 *BARRANGER, (l'abbé), curé de Villeneuve-le-Roi-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1855. BAUDIOT (L'abbé), curé d'Entrains (Nièvre).

1869. *BAYLE, professeur de paléontologie à l'École des Mines.

1866. *BELTRÉMIEUX Edouard, membre de la Société géologique de France, conservateur du Musée de la Rochelle.

1855. *BÉNARD, directeur des contributions indirectes, à Coutances.

1861. BERTHERAND, docteur en médecine, à Poligny (Jura).

1870. BERTHUEL Jean-Baptiste, pasteur, à Arbois (Jura).

1868. BIOCHE, secrétaire de la Société géologique de France, rue Taranne, 10, à Paris.

1849. BLANCHE Isidore, vice-consul de France à Tripoli de Syrie.

1858. BOREAU, pharmacien, directeur du jardin botanique, président de la section des Sciences naturelles de la Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.

1856. BULLIOT Gabriel, membre de la Société Eduenne, à Autun (Saône-et-Loire).

1856. BURE (De), ancien président de la Soc. d'Emulation, à Moulins.

1877. CACHARD (DE), professeur à Bruxelles (Belgique).

1867. *CAILLETET, pharmacien, à Charleville (Ardennes).

1861. CAMBUZAT, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, à Paris.

1855. CARLET Joseph, ingénieur à Saulieu (Côte-d'Or).

1865. CHATEAU, conducteur des ponts et chaussées, à Auxerre.

1863. CHEVALIER Emile, homme de lettre, à Paris.

1861. CONSTANT-REBECQUE (De), président de la Société des Sciences de Poligny (Jura).

1854. COQUAND, professeur de géologie, à Marseilles (Bouches-du-Rhône).

1857. CROSNIER, proto-notaire apostolique, vicaire-général de l'évêché de Nevers.

1857. DANTIN, chef d'escadron d'état-major, en Algérie.

1863. Davout (Le général), duc d'Auerstaedt, à Paris.
1864. Delaplace (Monseigneur), évêque de Pékin (Chine).
1863. De Smyttère, docteur en médecine, officier de l'Instruction publique, à Lille.
1862. Dessignolles Gustave, chimiste, à Paris.
1863. *Desnoyers, membre de l'Académie des incriptions, bibliothécaire du Muséum, à Paris.
1847. *Déy, ancien conservateur des hypothèques, à Laon (Aisne.)
1866. Doucet Camille, membre de l'Académie française, à Paris.
1865. Dubois, juge de paix à Haroué (Meurthe-et-Moselle).
1871. Dubois, Ernest, professeur à la Faculté de droit de Nancy.
1847. Dupin, docteur en médecine, à Ervy (Aube).
1857. Duplès-Agié, archiviste-paléographe, à Paris, rue Saint-Dominique, 28.
1864. *Ebray, géologue, ingénieur du chemin de fer du Bourbonnais, à Tarare (Rhône).
1859. Flandin, procureur de la République, à Epernay (Marne).
1863. Franchet, naturaliste, au château de Cheverny (Eure-et-Loire).
1849. Frémy Charles, docteur en médecine, à Paris, rue de Berlin, 9.
1856. Fromentel (de), docteur en médecine à Gray (Haute-Saône).
1847. Garnier, archiviste du département, à Dijon.
1852. Gaudry Albert, membre de la Société géologique de France, à Paris, rue Taranne, 12.
1869. *Gauthier, professeur au lycée, à Marseille, 7 boulevard du Nord.
1854. Germain-de-Saint-Pierre, docteur en médecine, à Paris.
1859. Gigot Léon, docteur en médecine, à Levroux (Indre).
1871. Gillet, inspecteur des écoles primaires, à Clamecy.
1847. Girard de Cailleux, ancien inspecteur du service des aliénés de la Seine, à Paris.

1851. GIRARDOT (Baron de), ancien secrétaire-général de la préfecture, à Nantes.

1872. GIRAUT, médecin-adjoint, à l'Asile des Aliénés de Quatremarres, près Rouen.

1854. GRENIER, professeur de botanique, à Besançon (Doubs).

1849. *GUERCHE (Baron DE), à Douai (Nord).

1868. *GUÉRIN-DEVAUX Paul, procureur de la République, à Chartres.

1865. *GUINAULT, censeur au lycée de Troyes (Aube).

1872. *HABERT, ancien notaire, à Troyes (Aube).

1872. HATIN Eugène, homme de lettres, à Paris, rue Monsieur le Prince, 7.

1848. *HÉBERT, professeur de géologie à la faculté des Sciences, à Paris, rue Bréa, 25.

1872. *JARRY, recteur de l'Académie, à Rennes.

1861. *JEANDET Abel, docteur en médecine, à Verdun-sur-Saône.

1870. JOLY Henri, doyen de la faculté des lettres, à Dijon.

1862. JOUAN, sculpteur à Rouen.

1863. LANCIA DI BROLO (Le duc), à Palerme (Sicile).

1867. *LENOIR François, archiviste du matériel du chemin de fer de Lyon, à Paris, 1, rue de Lyon.

1848. LONGPERIER (De) conservateur au Musée du Louvre, rue de Londres, 50, à Paris.

1859. *LONGUEMAR (Letouzé de), ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

1867. *LORET-VILLETTE, pharmacien à Sedan (Ardennes).

1851. LORIÈRE (de) Gustave, géologue, au château de Chevillé, par Brulon (Sarthe).

1866. *LORIOL (Perceval de) Charles-Louis, membre de la Société géologique de France, à Frontex, par Genève (Suisse).

1863. *MABILE, licencié ès-lettres, professeur au Lycée de Bastia (Corse).

1863. MARCHAND (le docteur Léon), rédacteur de la *Revue médico-chirurgicale*, à Paris.

1865. MARCHANT Louis, docteur en médecine, conservateur du Musée d'histoire naturelle à Dijon.

1848. MICHELIN, membre de la Société géologique de France, à Paris.

1864. MOREAU, maitre-adjoint à l'Ecole normale, à Melun.

1861. OGIER DE BAULNY, membre de la Société entomologique de France, à Coulommiers (Seine-et-Marne).

1849. D'ORBIGNY Charles, aide-professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société géologique de France, à Paris.

1872. *PAPAREL, percepteur à Mende (Lozère).

1858. PASSY Antoine, membre de la Société géologique de France, à Paris.

1877. *PINEL, propriétaire, à Gonesse (Seine-et-Oise).

1874. POTIER, ingénieur des Mines, à Paris, 1, rue de Boulogne.

1864. *POULAIN, maitre-adjoint, à l'Ecole normale de Versailles.

1863. *POUY, ancien commissaire-priseur, à Amiens.

1847. *PRISSET, numismate, à Dijon.

1866. PRIVÉ Clément, ancien employé des ponts-et-chaussées à Paris.

1866. *RAJAT Jean-Pascal, capitaine au 32e de ligne.

1852, RAULIN Victor, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, à Bordeaux.

1852. RAY Jules, pharmacien, membre de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

1873. RIVIÈRE Emile, docteur médecin, à Menton.

1860. ROUSSELOT, inspecteur des Forêts, à Mâcon.

1848. ROY, ingénieur des Mines, à Paris.

1866. SACY (Silvestre de), membre de l'Académie française, à Paris.

1865. *SALOMON, employé au chemin de fer, à Saint-Etienne (Loire).

1868. SAPORTA (comte de), géologue à Aix.

1861. SERVAIS, contrôleur des contributions indirectes, à Châtillon-sur-Seine.

1861. SIROT, ancien professeur, à Dijon, (Côte-d'Or).

1860. SOLAND (Aimé de), président de la Société linnéenne de Maine-et-Loire, à Angers, 32, rue de l'Hôpital.

1848. SOULTRAIT (comte Georges de), trésorier général, à Besançon.

1863. SPIERS père, à Oxford (Angleterre).

1871. TEILLEUX, docteur en médecine, au Mans (Sarthe).

1852. VIGNON, directeur du dépôt des Cartes au Ministère des travaux publics à Paris.

1870. *VILLETARD DE LAGUÉRIE, substitut au tribunal de la Seine.

1664 VIVIEN DE SAINT-MARTIN, géographe, 11, rue Saint-Antoine, à Versailles.

Membres décédés pendant l'année 1878.

1870. ALBRIER, ancien directeur du journal *la Bourgogne*, à Dijon.

1844. *BELGRAND, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, palais du Luxembourg.

1847. COLLIN, ancien inspecteur des écoles primaires, maire de Tonnerre.

1867. DORLHAC, directeur de l'Ecole normale, à Auch.

1861. * FORTIN, archiprêtre de la cathédrale, à Auxerre.

1847. LEYMERIE, professeur de géologie à la faculté de Toulouse.

1866. PÉRILLEUX Louis-Jules, ancien membre du conseil municipal de Paris, 50, avenue de Saxe, et à Noyers (Yonne).

1858. GUÉRANGER Edouard, chimiste au Mans.

1853. MISSERY (De), conservateur des Forêts en retraite, à Troyes.

1862. PICHARD Claude, ancien maire d'Auxonne.

1863 *VIBRAYE (marquis de), correspondant de l'Institut, au château de Cheverny (Eure-et-Loir) ; à Paris, rue de Varennes-Saint-Germain, 59.

QUATRIÈME PARTIE

—

I

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXXIII[e] VOLUME, XIII[e] DE LA II[e] SÉRIE.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE XXXIIIe VOLUME, XIIIe DE LA IIe SÉRIE.

III

TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS LE XXXIII

I. — *Sciences historiques.*

II. — *Sciences naturelles.*

IV

INDEX POUR LE CLASSEMENT DES PLANCHES

A. — *Sciences historiques.*

B. — *Sciences naturelles.*

Piscines des Églises au moyen âge.

